



**UNIVERSITÉ  
D'EVRY-VAL-D'ESSONNE**



**ECOLE DOCTORALE SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ**

**OPTION : SOCIOLOGIE DU TRAVAIL**

**Présentée et soutenue**

**Par**

**Inna Gabrielle MAYILA GAWANDJI OLOUNDIGOLO**

**SALARIAT FEMININ AU GABON :  
modernité et réinvention des traditions**

**Thèse dirigée par M. Stephen BOUQUIN**

**Professeur de sociologie, directeur de thèse, UEVE**

**Soutenue le, 28 Juin 2012**

**Membres du Jury :**

**Helena HIRATA** : Directrice de recherche CNRS

**Stephen BOUQUIN** : Professeur de sociologie, directeur de thèse, UEVE

**Roland PFEFFERKORN** : Professeur de sociologie, Université de Strasbourg

**Jean.Ferdinand MBAH** : Professeur d'anthropologie et de sociologie; Université de Libreville (Gabon)

**Emmanuel QUENSON** : Professeur de sociologie, UEVE

## **Remerciements**

Ce travail n'aurait pu voir le jour sans le concours actif d'un certain nombre de personnes ; je leur exprime ici ma profonde gratitude. Tout d'abord qu'il m'est permis d'exprimer mes plus vifs remerciements à Monsieur Bouquin, qui a bien voulu assurer la direction de cette thèse avec une grande patience et une vigilance critique, dont les suggestions fécondes ont contribué à enrichir ce travail. Pour le soutien administratif et la confiance apportée pendant les moments difficiles de mon séjour en France.

Mes remerciements s'adressent également aux amis (es) et connaissances qui ont pris de leur temps pour lire ce texte, et dont les conseils ont été utiles dans la participation du présent travail : Tous les enseignants du département de sociologie de l'Université de Picardie Jules Verne et ceux du Centre Pierre NAVILLE pour leur participation matérielle, intellectuelle et financière, sans oublier les étudiants.

Je n'oublie pas les personnes ressources, toutes les ouvrières et ouvriers, les dirigeants des entreprises dont l'aide a été d'un grand apport dans la réalisation de ce travail.

## DEDICACE

Nous dédions ce travail à ma petite famille et plus particulièrement à André, mon époux pour nous avoir témoigné de leur assistance et leur amour ;

Que tous ceux qui m'ont soutenu, de près ou de loin, veuillent bien trouver ici l'expression de notre reconnaissance ;

A mes frères et sœurs ;

A mes enfants ;

A mes amies ;

A Jennifer ;

A Léon ;

Qu'il me soit permis de vous témoigner à tous ma gratitude.

## **LISTE DES ABRVIATIONS**

**DGSEE** : Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques

**DNG** : Dinien Nettoyage Gabon

**COSYGA** : Confédération Syndicale Gabonaise

**FMI** : Fond Monétaire International

**GPS** : Gabon Propre Service

**OGC** : Organisation gabonaise des consommateurs

**O.I.T** : Organisation Internationale du Travail

**ONE** : Office Nationale de l'Emploi

**SETRAG**: Société d'Exploitation du Transgabonais

**SOCIGA** : Société des Cigarettes Gabonaises

## **PETIT LEXIQUE DES OUVRIERES GABONAISES**

**Popote** : Expression populaire au Gabon pour désigner les courses

**La quinzaine** : Expression populaire qui signifie prend une avance sur salaire dans la plus part des entreprises gabonaises cette opération s'effectue entre le 10 et le 15 du mois selon les entreprises.

**Tontine** : C'est une forme d'épargne de proximité qui repose sur la confiance réciproque entre les membres d'une association gérant la circulation de l'argent à tour de rôle.

**Je ne gratte plus la tête auprès des parents** : Expression populaire au Gabon qui signifie avoir une autonomie financière

**Une ménagère** : Expression populaire au Gabon pour désigner la femme de ménage.

## SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE .....	1
<b>ELEMENTS CONCEPTUELS DE L'ANALYSE DU TRAVAIL DE LA FEMME, PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES ET METHODOLOGIE .....</b>	<b>5</b>
<b>I- CONTRIBUTIONS THEORIQUES AU CONTEXTE GENERAL DE LA RECHERCHE</b>	
1-INTERÊT ET OBJET DE NOTRE RECHERCHE .....	6
1.1-Intérêt scientifique de notre recherche .....	6
1.2-Objet de notre recherche .....	8
2.REFERENTS ANALYTIQUES .....	9
<b>II-PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES .....</b>	<b>35</b>
1-PROBLEMATIQUE .....	35
2-HYPOTHESES .....	57
<b>III-MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>60</b>
1-Méthodes d'enquête .....	60
1.2-Déroulement de l'enquête .....	64
1.3-Dépouillement et analyse .....	73
1.4-Difficultés et limites de l'enquête .....	76
<b>PREMIERE PARTIE :</b>	
<b>L'EVOLUTION HISTORIQUE ET LA TRANSFORMATION DU TRAVAIL DE LA FEMME, DE SON STATUT : du travail traditionnel à l'intégration au salariat .....</b>	<b>78</b>
<b>Introduction première partie .....</b>	<b>79</b>
<b>CHAPITRE I : DIVISION SEXUELLE DU TRAVAIL: RÔLE, STATUT, TEMPS DE TRAVAIL ET RAPPORTS SOCIAUX DANS LA COMMUNAUTE RURALE .</b>	<b>80</b>
<b>Section I : Généralités sur la notion de travail et division sexuelle du travail dans la communauté rurale gabonaise avant l'arrivée de l'économie capitaliste .....</b>	<b>81</b>
1-Généralités sur la notion de travail .....	81
2- Division sexuelle du travail et temps de travail dans la communauté rurale gabonaise précoloniale .....	85

<b>Section II : Conciliation du travail des champs et du travail domestique par la femme dans la communauté rurale, apport du travail de la femme</b> .....	98
1-Dans les activités domestiques et champêtres .....	100
2-Dans les activités commerciales .....	102

**CHAPITRE II : TRAVAIL, STATUT DE LA FEMME ET RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE AU GABON AU LENDEMAIN DE L'ECONOMIE CAPITALISTE** ..... 106

**Section I : Socialisation et statut de la femme dans la communauté rurale :**

"foyer interaction" et "foyer pouvoir" .....	107
1-Le foyer symbole de l'interaction conjugale .....	107
2-Le foyer « feu » symbole de la domination de l'homme et du pouvoir de la femme .	108

<b>Section II : Statut de la femme dans la communauté rurale</b> .....	114
1-Du statut de procréatrice .....	115
2-Du statut d'alliance, de filiation .....	116
3-Statut de la femme, rapports sociaux de sexes avec l'avènement de l'économie capitaliste .....	118

**CHAPITRE III : TRAVAIL, PROCESSUS DE SALARISATION, FEMMES OUVRIERES** ..... 120

**Section I : Quelques mécanismes dans le processus de salarisation : femme, corporation, usine** .....

1-De la corporation à l'usine .....	121
2-Processus de salarisation en Afrique et au Gabon .....	125

<b>Section II : Femme, travail et entreprise</b> .....	130
1-Les femmes à l'usine .....	130
2-De l'ouvrière .....	134

**CHAPITRE IV : TRAVAIL ET FEMME OUVRIERE GABONAISE** ..... 138

**Section I : Présentation des usines de nos enquêtés et recrutement des ouvrières.** 139

1-Les entreprises de nos enquêtés .....	139
2-Le recrutement des femmes ouvrières gabonaises .....	143

**Section II : Le statut professionnel de la femme ouvrière gabonaise dans l'entreprise :**

activité, niveau d'études, formation et poste à responsabilité .....	145
1-Activité professionnelle des nos enquêtés .....	145
2-Niveau d'étude et formation des ouvrières .....	155
3-Poste à responsabilité et ancienneté .....	162

**CHAPITRE V: TRAVAIL, LEGISLATION, REPRESENTATIONS SYNDICALES ET QUALIFICATIONS..... 170**

**Section I : La législation du travail de la femme au Gabon ..... 171**

1-Les politiques en faveur de la femme gabonaise ..... 171

2-Conditions de travail et type de contrat des ouvrières dans les entreprises de nos enquêtés ..... 176

**Section II : Travail, femme et représentation syndicale ..... 178**

1-Femme et syndicalisme en Europe ..... 178

2-Femme et syndicalisme en Afrique..... 180

**Section III : Travail, femme et qualifications ..... 183**

1-De la qualification..... 184

2-La conception de la qualification chez les ouvrières gabonaises..... 188

**CHAPITRE VI : FEMME TRAVAIL ET REPRESENTATIONS SOCIALES ..... 192**

**Section I : Les raisons de leur mise au travail et le regard des autres face à leur activité ..... 192**

1-Les raisons de leur mise au travail ..... 193

2-Le regard des autres face à leur activité..... 197

**Section II : Le travail : un facteur incontournable dans la vie des ouvrières ..... 204**

1-Le travail comme vecteur d'ascension sociale..... 204

2-Perception du changement par rapport à l'exercice de leur activité ..... 206

**Conclusion de la première partie ..... 209**

**DEUXIEME PARTIE : FEMME OUVRIERE GABONAISE, ENTRE PERENNITE ET CHANGEMENT DES INTERACTIONS DANS LA FAMILLE : une transition escarpée ..... 211**

**Introduction de la deuxième partie..... 212**

**CHAPITRE I : TRAVAIL DES FEMMES : MARIAGE ET CHANGEMENTS. 214**

**Section I : Femme, choix du conjoint et statut matrimonial au Gabon ..... 215**

1-Femme, mariage et critères de choix du conjoint ..... 215

2-Statut matrimonial des ouvrières de notre enquête ..... 217



<b>Section II : Changement dans le mariage</b> .....	222
1-Femmes ouvrières et changement dans le mariage .....	223
2-Mariage et rapport sociaux de sexes, un certain changement .....	230
<b>CHAPITRE II : NOUVELLE DIVISION SEXUELLE DU TRAVAIL DANS LE MENAGE URBAIN GABONAIS</b> .....	238
<b>Section I : Perception de la division sexuelle du travail en milieu urbain par les ouvrières et les ouvriers</b> .....	239
1-Division sexuelle du travail et exécution des tâches ménagères .....	240
2-Fréquence d'exécution des tâches ménagère par les conjoints des ouvrières .....	245
<b>Section II : Division du travail : temps de travail et temps hors travail chez nos enquêtés</b> .....	253
1-Femme ouvrière et temps de travail .....	255
2-Conciliation du temps de travail et du temps hors travail chez les ouvriers gabonais de notre enquête .....	259
<b>CHAPITRE III : SALARIAT, FEMME OUVRIERE ET/OU FAMILLE OUVRIERE</b> .....	269
<b>Section I : Femme ouvrière et/ou famille ouvrière ?</b> .....	270
1-Les caractéristiques de la famille au Gabon .....	270
2-La famille ouvrière gabonaise de notre étude .....	272
<b>Section II : Femme ouvrière pilier de la famille ?</b> .....	276
1-Femme pilier de la famille chez les ouvrières de notre étude .....	277
2-Femme pilier de la femme dans les représentations des ouvriers de notre enquête ...	282
<b>CHAPITRE IV : FEMME OUVRIERE, COÛT DE LA VIE ET SALAIRE</b> .....	285
<b>Section I : Salaire et coût de la vie au Gabon</b> .....	287
1-Le salaire au Gabon .....	287
2-Le coût de la vie au Gabon .....	289
<b>Section II : Salaire des ouvrières et de leurs conjoints</b> .....	293
1-Le salaire des femmes ouvrières .....	294
2-Salaire des conjoints des ouvrières gabonaises .....	296
<b>CHAPITRE V : SALARIAT ET GESTION DU BUDGET FAMILIAL PAR NOS ENQUETES</b> .....	302

<b>Section I : Participation à la gestion du budget et postes de dépenses dans le ménage de nos enquêtés</b> .....	303
1-Participation des enquêtés à la gestion du budget.....	304
2-Les différents postes de dépenses et montants alloués à ces dépenses dans le ménage de nos enquêtés .....	309
3-Contribution des enquêtés aux dépenses diverses du ménage .....	314
<b>Section II : Femme, travail, gestion du budget familial : gestion alimentaire du foyer et homme pourvoyeur de ressource</b> .....	324
1-Femme et gestion alimentaire .....	325
2-Autres activités et autres contraintes dans la gestion du budget familial .....	336
3- Homme premiers pourvoyeur .....	355
<b>CHAPITRE VI : PRISE DE DECISION DANS LE MENAGE OUVRIER GABONAIS, HOMME CHEF DE FAMILLE ET FEMME EMANCIPEE</b> .....	361
<b>Section I : Prise de décision dans la gestion des différents postes et dans la répartition du budget du ménage</b> .....	363
1-Prise de décision dans la gestion des différents postes .....	364
2-La femme ouvrière gabonaise est-elle encore "dépendante" ? .....	370
3- Représentation de la "soumission" chez les femmes ouvrières gabonaise .....	373
<b>Section II : Homme chef de famille et femme émancipée</b> .....	383
1-Le chef de famille : un concept indéniable chez les femmes ouvrières .....	384
2-La femme gabonaise : émancipée ou non ? .....	394
3-L'émancipation vue par les ouvrières gabonaises .....	396
<b>Conclusion de la deuxième partie</b> .....	406
<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....	409
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	415

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

Ces 20 dernières années, les études en direction du salariat féminin, de la condition des femmes, font l'objet d'analyses importantes. Si ces questions orientées vers la gente féminine sont abordées avec de plus en plus d'intérêt, c'est parce qu'elles ont fait polémique à des moments donnés de l'histoire. La place du travail des femmes et de l'égalité de sexes sont amplement débattues dans de nombreux travaux disciplinaires notamment en sociologie.

Le travail de la femme et les rapports sociaux de sexe sont des faits de la société corporatistes qui subit des transformations souvent dissemblables d'un continent à un autre ou d'un pays à un autre. Cela étant, l'analyse des évolutions de l'activité féminine ne se réduit plus au décryptage des différentes modalités d'inégalité. « Les quatre dernières décennies du XX<sup>ème</sup> siècle, est marquée par des mutations essentielles : le repositionnement des femmes sur le marché du travail, le rééquilibrage, au sein de la population active, entre emplois féminin et masculin sont autant d'indicateur de bouleversements sans précédent du paysage social contemporain »<sup>1</sup>.

Cette activité professionnelle de la femme s'impose dans le quotidien des relations sociales, notamment dans la famille et le ménage, où les interactions suivent plus ou moins les changements de la société dans laquelle se déploient les rapports sociaux de sexe.

Ces changements furent entraînés comme le constate Catherine Coquery-Vidrovitch, par « les corollaires des grandes mutations mondiales : la Révolution industrielle occidentale à l'aube du XIX<sup>ème</sup> siècle, les prémices de la colonisation puis, à la fin du siècle, l'explosion de l'« impérialisme colonial », l'impact des deux guerres mondiales et des crises du XX<sup>ème</sup> siècle, les processus de décolonisation amorcés dès le milieu du siècle et le traumatisme des indépendances dans les années 1960, enfin la longue dépression qui remonte au début des années 1970, et la chute du mur de Berlin fin 1989 à la suite de laquelle est apparue une formidable quête de démocratisation.»<sup>2</sup>

Tous ces événements jettent les bases d'une prise de conscience généralisée chez les femmes qui les pousse à s'organiser : elles se retrouvent à la conférence de Mexico en 1975 dénommée " Femmes, égalité et paix " pour débattre de leur condition commune dans le but de faire cesser le développement "au masculin ". « Certains y dénonçaient déjà trois causes principales de l'inégalité entre hommes et femmes : leur invisibilité sociale et économique, leur confinement à la sphère domestique et l'introduction d'une politique productive

---

<sup>1</sup>M.Marvani , *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, 2006, p.4.

<sup>2</sup>C.Coquery-Vidrovitch, « Histoire des femmes d'Afrique », In *Revue Clio*, n°6 1997.

occidentale masculinisée [...]. »<sup>3</sup>. Cette volonté d'émancipation fait tache d'huile dans tous les continents et notamment en Afrique.

Ces mutations ont abouti à des transformations culturelles, sociales, économiques voire même politiques et dont les plus notoires seraient l'intégration des femmes au salariat et les rapports sociaux de sexe qui sont universellement favorables à l'homme. Cette perception universelle de l'homme comme l'être supérieur par rapport à la femme, nous l'appellerons tout au long de notre travail, la patriarcalisation. Cela nous conduit à constater que, ce soit en Afrique, ou en Europe Occidentale, les mouvements féministes, et les changements socioéconomiques, ont changé la condition des femmes. Elles travaillent désormais hors du foyer, perçoivent un salaire et assurent, outre la fonction sociale qui leur est reconnue, une fonction économique de plus en plus évidente.

Si, en Europe, les débats autour des thèmes d'émancipation, en particulier le salariat féminin et la transformation des rapports sociaux de sexe, ont évolué, en Afrique, notamment au Gabon, certaines traditions résistent à la modernité. Ces débats suscitent un réexamen au sujet de la division sexuelle du travail, de la place de la femme dans la société, des droits humains, de la famille, de la domination masculine, de la culture universelle, de la production et reproduction, de l'ordre social. Toutes ces questions ont désormais en Europe une autre connotation d'autant plus qu'elles sont dépassées<sup>4</sup>.

C'est donc cette situation nouvelle qui demeure ordinaire en Europe que nous avons trouvé pertinent d'examiner dans la formation sociale gabonaise. En effet, en sciences sociales, il importe de chercher les impacts que peuvent occasionner un autre état de fait ; comme c'est le cas de l'entrée de la femme gabonaise dans le salariat.

Dans cette recherche, il s'agit donc pour nous, de « saisir les dynamiques de rapports de genre qui fondent les divisions et inégalités entre sexes, d'identifier les continuités, mais surtout les discontinuités au cours du temps, de se dégager d'une vision linéaire des évolutions pour percevoir les contradictions, les retours en arrière »<sup>5</sup> afin d'entrevoir surtout « les formes paradoxales d'émancipation »<sup>6</sup>. Cela nous permettra de rendre compte de la

---

<sup>3</sup>F.Hainard et C. Verschuur, *Femmes et politiques urbaines : Ruses, luttes, et stratégies*, Paris ed Unesco-Karthala, 2004, p.23

<sup>4</sup>Par exemple, autrefois, seule la femme bénéficiait des congés parentaux. Aujourd'hui en Occident l'homme peut en obtenir lui aussi, ce qui n'est pas encore le cas dans la société africaine.

<sup>5</sup> F. Battagliola, *Histoire du travail des femmes*, Paris, La découverte, 2000, p.4.

<sup>6</sup>D. Muel, cité par F. Battagliola, *Histoire du travail des femmes*, Paris, La découverte, 2000, p.4.

nouvelle place de la femme dans le ménage gabonais et de la nouvelle configuration familiale que peut entraîner le salariat féminin.

Sachant que, dans les pays du nord, les études sur le travail de la femme ont démontré des changements et des évolutions notables dans les relations au sein du couple et de la famille, que recouvre exactement le travail de la femme au Gabon ? Le travail de la femme a-t-il la même portée socio-économique ou varie-t-il selon les lieux ?

Il semble donc nécessaire de faire une analyse introspective du regard que les femmes portent sur leur intégration au salariat et sur leur rapport avec les hommes dans la société gabonaise. C'est pourquoi, après l'analyse théorique du problème, nous allons approfondir cette thématique en deux parties plus ou moins égales.

La première partie comporte six chapitres. Elle met l'accent sur l'organisation de la production dans la communauté rurale à travers la division sexuelle du travail. En effet, alors que la socialisation ne cesse de postuler une égalité imaginaire, construite, ou une complémentarité créatrice du lien social, l'observation illustre, avec force, le poids du traditionnel et du religieux, maintenant les inégalités.

Cette représentation de la division sexuelle du travail nous conduit à une série d'interrogations : pourquoi une telle répartition ? Qui bénéficie du travail de la femme ? Que fait l'homme finalement dans la production globale pour satisfaire les besoins de la famille ? En fait, qui nourrit qui dans le foyer ? Comment les femmes perçoivent-elles ce changement ? Dans quelle mesure influent-elles sur ces rapports sociaux et leur caractère antagonique, et sur les statuts et les rôles assignés au départ par la socialisation ? La tradition et le discours de socialisation tendent-ils à trouver de nouvelles techniques pour contrecarrer, dans la pratique ces nouvelles données ? Les comportements de l'homme et de la femme sont-ils restés les mêmes ? L'homme et la femme ont-ils élaboré des contrepouvoirs ?

Ces questionnements serviront de base d'orientation à notre enquête, afin de mieux appréhender l'entrée de la femme dans le salariat, de comprendre comment l'introduction de cette nouvelle économie influence les rapports sociaux dans l'espace urbain, d'analyser d'une manière spécifique les formes de travail régissant l'organisation sociale, les différentes formes de changement de l'activité de la femme et la domination masculine dans le contexte gabonais.

Cette première partie, est également consacrée à l'étude du nouvel environnement productif de la femme ouvrière en ville, c'est-à-dire l'entreprise.

Quant à la deuxième partie, elle comporte aussi six chapitres. L'étude de l'environnement socio-économique du travail de la femme devenue ouvrière, mais qui continue à porter la famille<sup>7</sup> y est abordée. En effet, les représentations et les rôles de l'homme et de la femme tendent à changer au sein de cette institution.

Nous n'allons pas seulement nous atteler au décryptage des différentes modalités d'inégalités dans les relations de couple, nous observerons aussi les diversités qu'induit la mise au travail de la femme dans les formes d'organisation et de contrôle du ménage. Certains mécanismes tels que ceux du mariage seront aussi constatés.

Parallèlement, en confrontant les budgets familiaux des ménages, nous allons apprécier en quoi la contribution de la femme ouvrière gabonaise dans le ménage constitue un élément central d'interprétation, tant dans le cadre des rapports sociaux de sexe que dans le cadre macroéconomique dans lequel les relations évoluent. En effet, l'autonomie, le pouvoir ou la mise sous tutelle et la dépendance des femmes ouvrières gabonaises se reflètent dans la capacité de ces dernières à nourrir et à être mère de famille<sup>8</sup>.

Enfin, toujours dans la même perspective, nous allons tirer parti de quelques témoignages de femmes ouvrières et des ouvriers pour connaître les raisons de leur domination et inversement de l'émancipation de certaines d'entre-elles.

---

<sup>7</sup>Cette famille qui constitue à la fois le couple et leurs enfants et les parents consanguins subit aussi les bouleversements de la société en général.

<sup>8</sup> C'est la première fonction sociale de la femme.

**ELEMENTS CONCEPTUELS DE L'ANALYSE DU TRAVAIL DE LA  
FEMME, PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES ET METHODOLOGIE**

## **I- CONTRIBUTIONS THEORIQUES AU CONTEXTE GENERAL DE LA RECHERCHE**

Les sciences sociales sont fondées sur une certaine rigueur, qui leur donne un caractère scientifique. Ce caractère scientifique s'exprime dans une démarche de conceptualisation.

Comme le dit Claude Javeau, « Pour en arriver à formuler des propositions présentant un caractère scientifique [...] il reste indispensable de passer par la conceptualisation. »<sup>9</sup>

Pour adopter cette démarche scientifique, nous allons commencer par présenter, en premier lieu, l'intérêt et l'objet de notre travail, ensuite, les référents analytiques, la problématique et les hypothèses, et enfin, les généralités sur les référents analytiques.

### **1- INTERÊT ET OBJET DE NOTRE RECHERCHE**

Avant de nous pencher sur la définition des notions abordées dans notre travail, nous allons succinctement exposer les raisons qui nous ont conduites à nous intéresser au travail de la femme et ce vers quoi nous voulons aboutir.

#### **1.1- Intérêt scientifique de notre recherche**

L'idée de nous pencher sur la question de l'impact du salariat sur la famille gabonaise provient de trois constats effectués au cours de nos investigations.

Le premier est d'ordre empirique : en observant les travaux champêtres et les travaux domestiques au village, nous avons remarqué que c'est la femme qui en accomplissait les trois quarts et qui, par rapport à l'homme, mettait plus de temps à les réaliser. C'est également elle qui apporte la plus grande partie des denrées alimentaires à la maison.

Une fois rentrée des champs, elle s'occupe encore des tâches domestiques, pendant que l'homme, lui, est au corps de garde<sup>10</sup>.

---

<sup>9</sup> C. Javeau, *Leçon de Sociologie*, Paris, Armand Collin, 2001, p. 57

<sup>10</sup> Dans les sociétés traditionnelles gabonaises un village ne se construisait pas sans corps de garde. C'est une espèce de case qui est construite à un endroit donné (stratégique) du village, dont l'accès est réservé uniquement aux hommes et aux initiés. Les quelques femmes qui y ont accès ont un certain âge et ce pour une raison précise. Mais au fil du temps, il est devenu un lieu de maintien de l'esprit de concertation, de cohésion et du respect des valeurs traditionnelles; un lieu de communion fraternelle et de sagesse où se règlent tous les problèmes du village. Cependant, en Afrique et plus particulièrement au Gabon, cette protection est d'ordre spirituel qu'autre chose.



D'un point de vue général la responsabilité matérielle et morale de la famille est conventionnellement concédée à l'homme. Dans les représentations sociales, c'est l'homme, qui est le chef de famille et le premier pourvoyeur de ressources dans le ménage et la division sexuelle du travail serait complémentaire. Ainsi, notre première question a été de savoir pourquoi ce discours présente une égalité entre le travail de l'homme et celui de la femme au village, alors que dans la pratique réelle des ces tâches, il n'en est rien ?

Deuxièmement, nous nous sommes intéressés à la question du travail de la femme et nous avons comparé les sociétés européennes et africaines en ce qui concerne les avancées et les acquis obtenus sur ce point. Ceux-ci paraissent profondément renouvelés, mouvant et dynamique en Europe. Ce deuxième constat suscite ces questions : ces avancées et ces acquis ont-ils donné lieu à une redéfinition du statut de la femme africaine ? Ces avancées et ces acquis ont-ils débouché sur une reconfiguration des rapports sociaux de sexe dans le ménage, à l'instar des ménages des pays Européens? Ont-ils ébranlé les fondements de la domination masculine au point de faire table rase des conceptions et représentations culturelles ? Comment la femme africaine perçoit-elle ces évolutions ?

Enfin, le troisième constat trouve son origine dans nos lectures. Bien que les thèmes de la division sexuelle du travail et les rapports sociaux de sexe soient devenus classiques pour les pays développés, en Afrique et plus particulièrement au Gabon, les débats sur ces questions ne sont que très peu abordés ou commencent tout juste à être explorés. Il existe bien des travaux gabonais sur la division sexuelle du travail, sur le statut et le rôle de la femme au village qui donnent un aperçu de ce modèle culturel<sup>11</sup>. Il en existe moins en ce qui concerne le milieu urbain. De plus, sur la femme ouvrière et les bouleversements de la domination masculine au Gabon, la littérature est presque inexistante.

D'où notre intérêt pour savoir comment un nouveau mode de vie se manifeste dans le cadre urbain ; cadre où cette femme et cet homme qui ne travaillent plus aux champs n'ont plus, comme fruit de leur travail, le produit de la récolte, de la chasse et de la cueillette, mais disposent d'un travail leur procurant, à tous les deux, un salaire.

Nous venons de voir les raisons qui nous ont poussées à choisir notre thème de travail. A présent, examinons ce vers quoi nous voulons aboutir.

---

<sup>11</sup>dont nous allons faire état un peu plus loin.

## 1.2- Objet de notre recherche

Dans les sciences humaines, l'objet c'est ce qu'on recherche et pour le définir il ne faut pas se contenter de la première impression ; son élaboration demande un investissement conceptuel. Selon Pierre Bourdieu « Il ne suffit pas de multiplier les croisements de critères empruntés à l'expérience commune, pour construire un objet (...)»<sup>12</sup> En d'autres termes, l'investigation sociologique s'oriente autour d'un objet construit, allant à l'encontre des préjugés pour objectiver la réalité. Il s'agit de lever la confusion entre la "réalité" qui est de l'ordre de la subjectivité, et la "vérité" qui concerne l'objectivité. Omar Aktouf est du même avis et note lui aussi que « toute discipline qui se veut autonome doit obligatoirement se définir un objet [...] »<sup>13</sup>. La construction de l'objet consiste à découper un secteur de la réalité, c'est-à-dire à sélectionner certains éléments de cette réalité multiforme, à les découvrir, et à les analyser<sup>14</sup>.

Le travail, la femme, le salaire, les interactions, les changements économiques et sociaux, sont des éléments de la réalité donnant lieu à des représentations du sens commun que le sociologue peut reprendre à son compte pour les dépasser. « La tâche consiste à analyser et traiter efficacement les hiérarchies non dites, implicites [...] qui condamnent souvent la femme au rang de "citoyenne de deuxième classe" et assignent des rôles "dominateurs" aux hommes. »<sup>15</sup>

Ainsi, ici, c'est le travail de la femme et les relations qu'elle entretient avec l'homme dans le ménage qui sont au centre de notre objet. En effet, en travaillant et en participant à la production de la famille, cette femme est confrontée aux changements qui influencent son quotidien et aux interactions qui interviennent dans son foyer.

Créé au départ comme un tremplin aux crises et aux absences des hommes pendant l'entre deux-guerres en Occident et comme revenu d'appoint dans les dynamiques du capitalisme de l'économie moderne en Afrique, le salariat féminin va finir par se diffuser et devenir une institution. Le travail de la femme a longtemps été connu comme savoir-faire acquis par l'éducation, la socialisation, et appelé travail domestique.

---

<sup>12</sup> P. Bourdieu et al, cité par C. Javeau in *Leçon de Sociologie*, Paris, Armand Collin, 2001, p.57.

<sup>13</sup> O. Aktouf, *Méthodologie des Sciences Sociales et approches qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*. Montréal, Presse de l'Université du Québec, 1987, p.26

<sup>14</sup> P. Bonnewitz, *Premières leçons sur la sociologie de Pierre Bourdieu*, 2<sup>e</sup> ed, Paris, PUF, 2002, p.31

<sup>15</sup> <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001263/126375f.pdf>

Pour mener à bien cette étude, nous avons choisi de partir du point de vue de la socialisation, qui octroie à l'homme le rôle de premier pourvoyeur de ressources et la place de chef de famille au sein du ménage. Ce discours fait intervenir l'ordre social pour assurer son propre maintien, pérenniser les pratiques de la division sexuelle du travail et les relations entre l'homme et la femme jonchées d'inégalités.

Plus largement, notre projet de recherche se propose d'analyser, grâce à ces représentations, l'impact du salariat féminin, les modifications du travail traditionnel de la femme, les rôles, les statuts et la question du pouvoir dans la famille gabonaise.

L'intérêt et l'objet du travail étant présentés, examinons ses référents analytiques, sa problématique et ses hypothèses.

## **2- REFERENTS ANALYTIQUES**

Aborder la question de la femme par le biais du travail est assez délicat quand on connaît le rôle joué par les stéréotypes en Afrique et au Gabon en particulier ainsi que toutes les stratégies échafaudées par la tradition en vue de maintenir ces stéréotypes et, d'empêcher les femmes de s'introduire dans le "monde des hommes", monde réfractaire à toute pénétration inhabituelle.

A notre avis, notre initiative renvoie à une conceptualisation réflexive et critique sur certains paradigmes, à savoir : les rapports sociaux de sexes, le travail de la femme, le changement, la famille, pour ne citer que cela. Pour comprendre l'ensemble de ce phénomène que nous voulons examiner, il nous est possible de recourir à d'autres disciplines pour compléter cette démarche sociologique.

La conceptualisation requiert une certaine démarcation des obstacles épistémologiques<sup>16</sup> de la part du chercheur. Or, étant femme, gabonaise, mariée, ayant une culture africaine, la subjectivité de notre part est inévitable.

En vue de garantir l'objectivité, comme il est de tradition dans les sciences sociales, il est également nécessaire de prendre appui sur les différentes conceptions de nos pairs quant à ce phénomène. Pour arriver au dépassement nécessaire, la relecture des débats et de nos

---

<sup>16</sup> Terme cher à G. Bachelard : pour lui les préjugés et les prénotions sont des obstacles qui freinent le chercheur dans sa recherche de la vérité, il doit donc les surmonter.

propres expériences de recherche serviront de fil conducteur. D'où l'intérêt de l'analyse des référents ci-après.

## 2.1- Généralités sur les référents analytiques

L'un des éléments-clés de toute recherche, c'est le concept. Il ne constitue pas seulement une aide, mais une façon de représenter la réalité, en le définissant par ses caractères distinctifs et significatifs.

En effet, selon Madeleine Grawitz, « le concept est une abstraction, une pensée, un moyen de connaissance [...] »<sup>17</sup> De même pour H. Lefebvre, « La formation d'un concept signifie que l'on a pénétré au-delà de l'immédiat du sensible, de l'apparence du phénomène, dans un degré supérieur d'objectivité. »<sup>18</sup>

Les concepts relatifs au salariat, qui nous intéressent quant à eux, réfèrent à des valeurs et des représentations du masculin et du féminin et méritent d'être précisés. Il s'agit de l'intégration, du salariat féminin, du patriarcat, du changement, de la femme ouvrière, des rapports sociaux de sexes et enfin de la famille.

## 2.2- L'intégration

Au départ, le travail était destiné à la satisfaction des besoins primaires. Peu à peu d'autres objectifs et fonctions lui ont été associés, notamment ceux d'école, de développement, d'intégration : on parle d'intégration scolaire, d'intégration au travail, d'intégration sociale, etc.

Dans un cadre général, « l'intégration peut être définie comme le processus par lequel des individus ayant des appartenances professionnelles, sociales, religieuses, linguistiques ou culturelles très diverses en viennent à se reconnaître comme les membres d'une même société. »<sup>19</sup>

Dans le dictionnaire de sociologie, nous pouvons lire que l'intégration est l'« intériorisation des normes et des valeurs dominantes. Sentiment d'identification au groupe »<sup>20</sup>

---

<sup>17</sup>M. Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1993, p.17

<sup>18</sup>H.Lefebvre cité par M .Grawitz in *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1993, p.17.

<sup>19</sup> [www.oodoc.com/5213-sociologie-integration-sociale.php](http://www.oodoc.com/5213-sociologie-integration-sociale.php)

<sup>20</sup>G. Ferreol et al., *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin, 1995, p.124

L'intérêt de ce concept d'intégration est lié au fait que celui-ci est nécessaire pour comprendre, à l'image d'Emile Durkheim<sup>21</sup>, que la division sexuelle du travail à travers l'intériorisation des normes et valeurs, dans une société, garantit la cohésion sociale. En effet, dans la communauté rurale africaine, cette cohésion sociale est assurée par une forte intégration due à la prégnance des normes sociales. Si Emile Durkheim associe l'intégration à la cohésion sociale, Talcott Edger Parsons quant à lui l'assimile à la socialisation. En effet, de par son éducation et sa naissance, la femme acquiert, déjà, une première socialisation ; puis en intégrant son nouveau cadre professionnel, elle subit une nouvelle socialisation.

Cependant, qu'il s'agisse d'Emile Durkheim ou de Parsons, leurs conceptions se rejoignent. Les normes sociales sont acquises par la socialisation et l'intégration fait appel autant aux normes qu'à la socialisation elle-même.

Par ailleurs, ce concept est utile dans notre recherche parce que les femmes, en devenant salariées, s'insèrent dans un système, un groupe, une catégorie, etc., lesquels connaissent des transformations liées à la diversification économique.

Autrefois confinées dans la sphère domestique, les femmes sont aujourd'hui de plus en plus présentes dans le système éducatif et dans le monde du travail. L'urbanisation grandissante et l'économie marchande attirent les femmes qui se consacraient auparavant au travail traditionnel et aux tâches ménagères.

Cette nouvelle activité leur confère une visibilité sociale, un nouveau statut et une nouvelle identité, une capacité de revendication plus forte et des droits de plus en plus reconnus. Pour la femme, l'entrée dans le monde salarial devient incontournable en vue de son intégration dans la société, son épanouissement, et son autonomie.

Dans notre travail, l'intégration épouse la socialisation en ce sens que par les représentations, les normes et les discours de socialisation, la femme se comporte et se lit toujours par son triple statut de procréatrice, de productrice et de reproductrice<sup>22</sup>. De même, l'homme est identifié et symbolisé par sa virilité, et sa capacité à dominer.

Mais l'intégration des femmes au salariat a une influence spécifique dans la transformation des rapports de pouvoir et de domination au sein du foyer. Elle déborde ainsi sur le patriarcat, la tradition, la socialisation qui se départissent peu à peu d'une partie de leur

---

<sup>21</sup> E. Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 2007

<sup>22</sup> La production concerne les moyens à la fois matériels, physiques et financiers mis en œuvre pour le bien-être de la communauté et la reproduction c'est l'ensemble d'éléments (socialisation, normes, représentations, culture, éducation, travail, institutions) que les hommes et les femmes assimilent. En restituant cette assimilation les hommes et les femmes participent au processus de maintien de l'ordre social, de la société.

pouvoir et de la mainmise sociale qui les caractérisait jusqu' alors. Dans notre travail, le terme «domination » fait référence au pouvoir de l'homme sur la femme au moyen de la socialisation et de la tradition, et en tant que manifestation d'identité dans la famille. Cela conduit à penser dans cette thèse que l'intégration demeure liée au travail de la femme, puisque celui-ci contribue au développement de la vie de celle-ci et en est « le grand intégrateur. »<sup>23</sup> Dans les sociétés africaines, le statut de la femme n'est identifiable et valable qu'au travers du sexe masculin. Elle est toujours reléguée au second plan.

Dans certaines sociétés, la salarisation féminine, malgré son amplification, reste encore de seconde main. Compte tenu de ce qui précède, l'intégration du salariat féminin dans la formation sociale gabonaise, n'aurait-elle pas rendu obsolète ce discours de socialisation octroyant à l'homme le rôle de premier pourvoyeur de ressources dans le ménage?

De plus, le point essentiel de l'intégration des femmes dans le salariat reste le besoin d'avoir une indépendance financière. Ce qui nous ramène à cette question : Quel est l'écho de l'intégration du salariat féminin dans les rapports sociaux de sexe et les relations de pouvoir au sein du ménage dans la société gabonaise d'aujourd'hui ?

### **2.3- Le salariat féminin**

En Europe les revendications des féministes ont produit des bouleversements : les formes traditionnelles, notamment au niveau de la répartition des rôles entre l'homme et la femme, évoluent. Ainsi, une transformation de la valeur du travail domestique est observée.

D'après Michelle Perrot, la notion de travail féminin « s'appuie sur les qualités attribuées " par nature " aux femmes, telles que la méticulosité ou la dextérité opposées à la force physique masculine.»<sup>24</sup> Par contre sur le marché du travail, d'autres critères entrent en compte pour apprécier le travail de la gente féminine. C'est ainsi que le salariat est « [...] défini comme la vente par une personne, de l'usage de sa force de travail, à une autre, [...], propriétaire des moyens matériels de la production et du capital lui permettant de payer cet usage, le tout sur un «marché» libre d'offre et de demande. »<sup>25</sup> C'est propre au capitalisme :

---

<sup>23</sup>Y. Barel, cité par B. Flacher, in *Travail et intégration sociale*, Evreux, Bréal, 2<sup>ème</sup> ed, 2008, p. 120.

<sup>24</sup>M.Perrot, « De la nourrice à l'employée. Travaux de femmes dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle » *Le mouvement social* n° 105, 1978, p.9, cité par F. Battogliola, in *Histoire du travail des femmes*, Paris, La découverte, 2000, p.35

<sup>25</sup>M. Agier, « Formes de travail et identités : recherche d'une perspective anthropologique » in *Cahier des sciences humaines et sociales*, 1987, pp.3-12

vendre sa force de travail en échange d'un salaire. Mais cet échange ne se fait pas de manière uniforme : plusieurs paramètres entrent en ligne de compte dans ce rapport salarial. « La variété des situations réelles de travail que l'on peut découvrir derrière cette apparence contredit l'universalité du rapport salarial, indique qu'il est à chaque fois l'objet de négociations particulières, et renvoie à des déterminations sociales, économiques, culturelles multiples avec lesquelles les capitalismes, internationaux ou locaux, composent volontairement ou contraints. »<sup>26</sup>

Cette nouvelle donne qu'est le salaire devient un élément essentiel pour que l'homme et la femme puissent subvenir à leurs besoins. L'émergence du capitalisme va donc susciter une main-d'œuvre abondante au XIX<sup>ème</sup> siècle, et la question du salariat féminin apparaîtra, « ouvrant la voie à l'autonomisation des femmes. »<sup>27</sup> Elle sera associée aux différents bouleversements économiques que connaîtra le monde, tels que l'émergence du féminisme que nous avons mentionné au départ.

En Afrique, la notion de vente de la force de travail demeure présente. Mais, il n'existe pas de distinction entre le salariat féminin et le salariat masculin. « Toute personne [...] engagée à mettre son activité professionnelle, moyennant rémunération, sous la direction et l'autorité d'une personne, physique ou morale, publique ou privée »<sup>28</sup> est réputée travailleur salarié par le code du travail des territoires d'outre-mer de 1952 introduit par les colons. Quoi qu'il en soit, il est un fait incontestable : les femmes rentrent désormais dans le marché du travail. Leur travail se transforme.

En Europe, et plus particulièrement en France « 6,7 millions de femmes étaient actives en 1962, elles sont 12,1 millions aujourd'hui. Dans le même espace de temps, le nombre d'hommes salariés n'est passé que de 12,6 à 14,2 millions. [...] Les femmes représentent aujourd'hui 46 % de la population active, contre 34 % dans les années 60. Mais cette quasi-parité arithmétique ne signifie aucunement l'égalité. »<sup>29</sup>

---

<sup>26</sup> M. Agier, *Op.cit.*, pp.3-12

<sup>27</sup> A. Bidet-Mordrel et J. Bidet, « Les rapports de sexes comme rapports sociaux », in *Les rapports sociaux de sexe, Actuel Marx*, Paris, PUF, 2010, p.17

<sup>28</sup> Code du travail des territoires d'outre-mer du 15 décembre 1952, *JOAEF* de 1953, cité par Clotaire Messi Me Nang, in *Travailleurs des chantiers forestiers du Gabon : hybridité et invisibilité d'une culture ouvrière 1892-1962*, Thèse de doctorat d'histoire Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Janvier 2008. p. 85

<sup>29</sup> M. Maruani, « Hommes et femmes au travail », *Ceras - revue Projet* n°287, Juillet 2005.

En Afrique, dans les années 60 la proportion des femmes actives était estimée à 28%<sup>30</sup> Aujourd'hui elle est estimée à 43%<sup>31</sup>. Malgré ce pourcentage considérable aujourd'hui, les femmes africaines «connaissent des difficultés beaucoup plus grandes que les hommes pour avoir accès à des emplois décents. La part de l'emploi des femmes dans le secteur formel reste inférieure à celle des hommes et leur rémunération est en moyenne inférieure à celle des hommes pour le même travail. [...] »<sup>32</sup>

Ce mouvement de salarisation s'accélère pour les femmes gabonaises dans les années 60 également. Nous constatons une nette évolution de l'activité salariale des femmes le taux d'activité des femmes est estimé à 18,32% en 1986 sur un effectif global de 100.844. En 1993<sup>33</sup>, 45 % des femmes actives étaient salariées contre 75% des hommes<sup>34</sup>. Dans les années 99 elle augmente à 46% sur une population active qui comptait 592000. Selon les données de la banque mondiale elle a augmenté de 8% soit 56% en 2010<sup>35</sup>.

Mais la notion de salariat féminin porte les marques du contexte de mouvement, de revendications, de luttes des femmes ces dernières années et de discours contemporains ayant participé à la valorisation de la condition féminine. En exigeant leur place dans la société, et en luttant pour la conquête de leurs droits, les femmes obtiennent des résultats dont l'un « se matérialise [...] dans des avantages juridiques condensés dans le statut salarial. »<sup>36</sup> L'obtention de ces acquis et spécifiquement de ce statut salarial, constitue, pour les femmes, une modification de leur statut social. En effet, le salariat est synonyme d'autonomie économique et familiale, autant pour les occidentales que pour les gabonaises. Autonomisation, d'abord vis-à-vis du système de production (le travail des champs est remplacé par le travail à l'usine), qui désormais intervient de manière indirecte sur les mécanismes et les caractéristiques générateurs de nouveaux rapports sociaux ; car, elle n'est plus seulement agricultrice, femme rurale, femme des champs, mais, comme l'homme, elle bénéficie d'un salaire. Autonomisation ensuite de la femme vis-à-vis de son époux. En effet, « la salarisation a, pour les femmes, des implications qui vont bien au-delà de l'univers professionnel : pour les femmes salariées, le statut professionnel ne dépend plus du statut d'épouse. Professionnellement, les femmes salariées ne sont plus « femmes de »

<sup>30</sup> [www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/estat\\_0336-1454\\_1971\\_num\\_22\\_1\\_2070](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/estat_0336-1454_1971_num_22_1_2070)

<sup>31</sup> [www.ird.fr/fr/actualites/fiches/2005/fiche236.htm](http://www.ird.fr/fr/actualites/fiches/2005/fiche236.htm)

<sup>32</sup> [www.uneca.org/fdavi/documents/ADFVI\\_Progress%20Report\\_FRE.pdf](http://www.uneca.org/fdavi/documents/ADFVI_Progress%20Report_FRE.pdf)

<sup>33</sup> Dernier recensement en date au Gabon.

<sup>34</sup> Source, Tableau de bord de l'économie gabonaise, n° 34

<sup>35</sup> [www.donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.TLF.CACT.FE.ZS](http://www.donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.TLF.CACT.FE.ZS)

<sup>36</sup>B. Flacher, *Travail et intégration sociale*, Evreux, Bréal, 2008, p.121



(commerçant, artisan, agriculteur). »<sup>37</sup> Comme le dit Margaret Maruani, « [...] l'équation « travail = salariat » devient dominante aujourd'hui. [...] Cette donnée contribue à transformer le statut de l'emploi féminin dans la société. »<sup>38</sup>

Dans l'économie marchande actuelle, la notion de salariat est entrée dans les mœurs, notamment dans la famille. Ainsi, le salariat féminin et le rôle de la femme dans la famille ne sont plus de nos jours un thème nouveau, notamment en Occident. Nous le reprenons ici, pour comprendre la diffusion du mouvement de libération de la femme par l'intégration au salariat dans le contexte africain et gabonais en particulier, sans tendre vers le féminisme ou vers un sexisme, et comprendre les nouvelles utilités de la femme gabonaise, dans la production d'un nouveau modèle de famille.

Mais, nous n'abordons pas le salariat féminin comme un moyen pour attiser un conflit entre les hommes et les femmes; Nous pensons qu'il faut d'abord comprendre le salariat féminin dans la société gabonaise comme une solution aux exigences de l'économie (les formes de production ont changées), comme source d'indépendance et d'autonomie pour la femme et en tant qu'instrument d'analyse de la conception patriarcaliste.

Pour les représentations et le discours de socialisation cette autonomisation ne constitue qu'un déplacement ou une transformation du travail de la femme, il n'altère en rien son statut social dans la famille.

Au Gabon, cette autonomisation pour la femme comporte d'autres contraintes, et dont certaines sont occultées : il existe une corrélation entre l'ordre social établi et les changements qu'introduit ce salariat dans la division sexuelle du travail. Le processus de salarisation de la femme ne se limite pas à sa séparation de la sphère privé familiale, elle se sent obligée de vendre sa force de travail parce que les conditions économiques et les nouvelles mutations la soumettent à un détachement avec les moyens de production et reproductions anciens. Elle quitte partiellement les mécanismes de productions familiales et (les champs) pour rejoindre ceux du salariat (l'usine ou l'entreprise).

Rappelons que la femme salariée est celle qui exerce une activité en contrepartie d'une rémunération et qu'il est fondamental pour nous de mesurer la contribution non "visible" de la femme dans l'économie du foyer.

C'est dans cette optique que nous allons examiner la pérennité du patriarcat, et comprendre l'ambiguïté du nouveau statut de la femme.

---

<sup>37</sup>B. Facher, *Op.cit*, p.121

<sup>38</sup>M. Maruani « Activité, précarité, chômage: toujours plus? », in *Revue de l'OFCE* 3/2004, n° 90, p. 95-115.

## 2.4- Le patriarcat

Les femmes, en entrant dans le monde salarial, s'intègrent dans un système, dans un groupe, déjà doté de lois, de représentations hostiles à leur émancipation. Cette conception et ce discours, fondés sur les rapports de domination des hommes sur les femmes, c'est le patriarcat. L'idée que l'homme et la femme sont différents quant à leur essence fait partie intégrante de la logique du patriarcat : le sexe reste l'instrument fondamental de l'ordre social. Une organisation régie par l'autorité d'un homme ou d'un père peut être appelée organisation patriarcale, c'est le cas de la famille.

Il convient toutefois de noter que l'organisation patriarcale n'a pas toujours existé. Elle a débuté après l'époque préhistorique, précisément avec la propriété privée.

L'économie préhistorique était une économie de subsistance, marquée essentiellement des activités de chasse et de cueillette, qui étaient destinées exclusivement à la recherche du minimum vital, et non à l'accumulation de biens, comme c'est le cas aujourd'hui. La communauté avait besoin du travail, de l'activité de chacun pour assurer la survie du groupe. C'est vraiment dans ce sens que l'on pouvait parler de complémentarité de l'homme et de la femme. Puis, avec l'apparition de l'agriculture, les tâches se spécifient. Mais, à cette époque, malgré cette légère évolution, les activités domestiques de la femme ne sont pas pour autant considérées comme "invisibles".

Avec l'émergence des nouveaux modes de production, l'accumulation des richesses et l'apparition des notions telles que l'héritage, la transmission, la situation de la femme va changer. La femme par son statut de procréatrice devient une propriété parce que la transmission de l'héritage se fait par le biais d'un enfant de sexe masculin.

Le patriarcat étant enfin une notion universelle, nous parlerons souvent dans notre thèse de patriarcalisation. Qu'entendons-nous précisément par ce concept ? C'est l'idée selon laquelle la société toute entière approuverait la suprématie de l'homme sur toute chose. Cette idée généralisée est dans toutes les représentations et contrôle les relations entre l'homme et la femme dans la famille, le travail, etc. Cela se répercute nécessairement sur les rapports sociaux en général et les rapports sociaux de sexe en particulier, au point de les réduire à une situation pérenne de domination de l'homme sur la femme, situation appelée à un non changement en apparence (dans l'observation). Or, dans ces rapports, des nuances et des statuts tacites subsistent manifestement.

Le patriarcat a été véritablement dévoilé par les féministes. Celles-ci critiquent les inégalités dans les rapports sociaux de sexe au sein de la famille. Leur critique s'est poursuivie dans les débats disciplinaires, notamment en sociologie. Collette Guillaumin, estime que le rapport d'appropriation est généralisé, et institutionnellement marqué par le contrat de mariage. Et Anne-Marie Daune-Richard, Anne-Marie Devreux, Christine Delphy<sup>39</sup> vont plus loin dans l'analyse des rapports sociaux de sexe. Pour eux, la construction d'un mode de production domestique est fondée sur le mariage : les classes antagonistes sont, au départ, constituées par maris et femmes ; elles sont d'ailleurs nommées tantôt classes de sexe, tantôt classes " patriarcales".

Le concept de patriarcat est donc lié à la domination de l'homme sur la femme. Ce concept de domination a aussi influencé les travaux de Bourdieu. En observant la société kabyle, ce chercheur démontre les différents schèmes symboliques et leurs mécanismes : la construction sociale de la domination masculine ou sa reproduction est favorisée par les institutions, la Famille, l'Ecole, l'Eglise, et l'Etat. Il affirme que « la domination masculine est tellement ancrée dans nos inconscients que nous avons du mal à la remettre en question »<sup>40</sup> et s'interroge sur la manière de contourner ces mécanismes<sup>41</sup>.

Dans cette perception Bourdieusienne, nous remarquons que l'intégration de la socialisation est très forte et nous permet de lire autrement les rapports sociaux.

Pour nous, le lieu le plus visible de l'exercice de ce rapport de domination, et le plus important, c'est l'institution familiale, tout au moins pour notre enquête. Car, c'est dans la famille que la domination masculine prend ses origines, et ce grâce à la socialisation primaire de la fille et du garçon. C'est aussi dans la famille, notamment africaine mais pas seulement que le patriarcat est le plus prononcé.

La question des rapports entre l'homme et la femme, ou du moins celle du pouvoir, du statut et du contrôle idéologique et social exercé par la socialisation et le patriarcat s'est rarement posée autrement que par le biais du capital culturel familial<sup>42</sup>.

La notion du patriarcat en France, est perçue par les féministes et particulièrement par Christine Delphy comme l'exploitation du corps et du travail des femmes. En Afrique, le patriarcat peut être perçu autrement. Car la question du patriarcat est encore dans l'engrenage

---

<sup>39</sup> Daune-Richard, A-M et A-M Devreux (1992). « Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique », in *Recherches féministes*, vol. 5, No 2, 7-30.

<sup>40</sup>P. Bourdieu, *La domination masculine*, Paris, Edition du Seuil, 1998.

<sup>41</sup> Cette assertion et cette interrogation vont dans la même lignée que nos hypothèses de travail.

<sup>42</sup> A travers la transmission et l'assimilation des valeurs et normes culturels.

d'un arbitraire culturel pour parler comme Pierre Bourdieu<sup>43</sup>. La socialisation qui devait s'avérer pédagogique pour l'homme et la femme dans la formation sociale africaine, devient l'instrument d'un pouvoir symbolique. Elle régit les rapports sociaux de sexe, les détermine et dicte ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire.

Transmise par les "ancêtres", cette socialisation de la domination masculine est liée partiellement au fait que les hommes pourvoient, à l'origine, aux ressources alimentaires par l'activité de la chasse. Mais cette affirmation est à nuancer puisqu'à côté des hommes, les femmes avaient aussi, comme activité, la culture vivrière et la cueillette associées à l'éducation des enfants et aux tâches ménagères. Toutes ces fonctions, hélas, n'était que du travail invisible. Et lorsque les femmes gabonaises investiront dans les années 60 le monde du travail salarié, elles ne seront guère séparées des stéréotypes de la socialisation imprégnés du patriarcat. C'est pourquoi nous rechercherons les éventuels changements opérés en Afrique et plus spécifiquement au Gabon en ce qui concerne d'une part la place défavorable occupée par les femmes et d'autre part les stratégies de conservation de leur pouvoir symbolique par les hommes.

Et nous verrons plus loin, notamment dans la seconde partie, que tout rapport social n'est pas à prendre au sens conflictuel ou inégalitaire. Notre souhait d'ailleurs est d'être circonspect dans cette analyse du patriarcat, et ce pour ne pas tomber dans la xénophobie du patriarcalisme, le but étant d'initier une nouvelle vision de cette notion ou de souligner la prégnance de la patriarcalisation au Gabon.

Concernant de la domination masculine maintenue par les femmes au moyen des stéréotypes d'antan, notre travail rejoint celui de Badinter parce que, malgré les droits acquis par le biais des mouvements et des revendications, rien n'a fondamentalement changé. Nous sommes enclins à penser que la femme elle-même participe à la perpétuation de sa propre domination, car, l'idéologie du discours de socialisation est profondément intégrée dans sa façon de penser.

Si la femme participe à sa propre domination, toute approche qui tourne autour de l'organisation du travail en général, du travail domestique, de la division sexuelle du travail peut paraître déplacée. Mais, l'évidence est tout autre : les rapports sociaux sont d'abord des rapports construits et par conséquent, ils n'auraient aucun mal à être remis en question. Cette déconstruction entraînerait une désorganisation de l'ordre social dont l'image et le maintien sont historiquement établis, auquel cas le patriarcat, la domination masculine, le pouvoir au

---

<sup>43</sup>P. Bourdieu et J.-C. Passeron, *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions de Minuit, 1970.

sein du ménage, pourraient être altérés. C'est pourquoi nous cherchons à savoir s'il y a vraiment altération ou désenchantement de ce phénomène de patriarcalisation, notamment en raison de l'intégration du salariat féminin dans la formation sociale gabonaise. Il s'agit ici de constater les faits, de comprendre et de voir les modifications qui se sont instaurées.

L'introduction du salariat féminin aura-t-il raison de ces rites et croyances traditionnelles pour défaire ce socle familial gabonais sur lequel repose le patriarcat et entraîner un changement ?

## 2.5- Le changement

La modernité entraînée par la nouvelle économie capitaliste engendre des changements notamment au niveau des organisations, valeurs et des traditions. Mais « qu'appelle-t-on "changement" ? [...] Dira-t-on que le changement vient des contraintes extérieures à l'entreprise [à la famille], de l'environnement, de la concurrence, des technologies, ou au contraire n'y a-t-il de changement que lorsque les acteurs concernés ont transformé leur système de représentations et de relations, le sens qu'ils donnent à leurs actions ? Le changement peut-il être imposé ou bien ne faut-il appeler "changement" que celui qui a entraîné des modifications faites par les acteurs eux-mêmes ? [...] La liste des questionnements est longue. L'objet "changement" est difficile à cerner. [...] Parce qu'il apparaît d'une grande banalité, est empreint d'une grande ambiguïté. »<sup>44</sup>

Sur un plan général, « le changement consiste à une transformation des relations aux autres. Il se traduit par la création de nouvelles règles, et n'a lieu que par le sens donnée à ces nouvelles relations. Changer, c'est transformer la manière de faire, les relations, les statuts dans l'entreprise, [la communauté, la famille], etc. »<sup>45</sup>

Cette transformation est possible dans différents domaines. Lorsqu'elle concerne la société, elle s'impose à différents niveaux : elle ne peut pas être appréhendée isolément, c'est un processus qui enclenche des dynamiques dans les pratiques et les représentations.

L'une des pratiques concernées, c'est le travail auquel le salariat féminin s'est intégré ce qui constitue de ce fait une innovation. Celle-ci ouvre la voie à un changement manifeste, celui de l'autonomie des femmes tant sur le plan social qu'économique, mais une autonomie

---

<sup>44</sup> P. Bernoux, *Sociologie du changement : dans les entreprises et les organisations*, Paris, Seuil, 2004, p.7

<sup>45</sup> P. Bernoux, *Idem*, p.54

toujours voilée par la patriarcalisation, par la socialisation et par les représentations. « la vie quotidienne des [hommes et des femmes] ne cesse de montrer que [l'autonomie est] insuffisante pour faire changer les choses, que les acteurs sont toujours en capacité de bloquer les changements et qu'ils le font, qu'ils n'acceptent pas ceux-ci de manière passive et que finalement tout changement est dépendant de la capacité des acteurs à se mobiliser pour que les ajustements, condition de la coopérations et des transformations, aient lieu. »<sup>46</sup>

S'agissant du changement social, Anne-marie Daune-Richard et Anne-marie Devreux estiment que ce qui le constitue, c'est le fait que les individus se déplacent dans les rapports sociaux. Pour Alexis Tremoulinas, citant Emile Durkheim, à propos des faits sociaux, « tout changement social consiste en une transformation qui s'impose aux individus [...] »<sup>47</sup> En effet, l'économie capitaliste confère aux femmes gabonaises un nouveau statut, celui de salarié. Celui-ci s'est imposé à elles.

Corroborant l'analyse d'Emile Durkheim, Michel Odeye Finzi a pris en compte le changement social, en montrant la disparition des anciennes formes de solidarité et l'apparition de nouvelles solidarités suite à la crise des années 1980. « Ainsi, E. Durkheim distingue deux formes de solidarités : une solidarité mécanique, caractéristique des sociétés peu industrialisées et à faible division du travail, et une solidarité organique, spécifique aux sociétés industrialisées. L'industrialisation, ainsi que " l'augmentation de la densité matérielle et morale des sociétés " sont les deux facteurs majeurs du changement social et, en particulier, de la différenciation des sociétés et de leur évolution d'une forme de solidarité à l'autre. »<sup>48</sup>

Mais le changement pour la femme n'est pas que social. Sa nouvelle identité statutaire, sa nouvelle reconnaissance sociale, s'accompagne d'un changement économique.

Les sociétés contemporaines sont l'objet de mutations économiques de plus en plus manifestes. Celles-ci sont favorisées par les transformations technologiques que l'on constate avec intensité dans le monde du travail, mais aussi au niveau de la production et de la reproduction des ressources au sein du ménage. En effet, le nouveau mode de production capitaliste entraîne une modification dans l'organisation du travail, particulièrement dans la division du travail et dans la division sexuelle du travail. Le travail de la femme a désormais une valeur économique. L'intégration du salariat féminin s'accompagne de la monétarisation,

---

<sup>46</sup> P. Bernoux, *Op.cit*, p.8

<sup>47</sup> A. Tremoulinas, *Sociologie des changements sociaux*, Paris, La Découverte, 2006, p.7

<sup>48</sup> C. Rhein «Intégration sociale, intégration spatiale », *L'Espace géographique* 3/2002 (tome 31), p. 193-207

de la mécanisation et de la rationalisation des tâches traditionnelles apprises lors de leur éducation primaire<sup>49</sup>.

« Dans l'économie de marché où l'Afrique se trouve projetée, les normes économiques sont bien souvent, sinon la négation, du moins la subversion du système de valeurs et de référence de la société traditionnelle. Le mobile fondamental de l'économie capitaliste de marché est le profit maximum pour l'individu alors que l'économie traditionnelle était une économie de service au profit de la communauté globale. »<sup>50</sup>

Dans cette économie traditionnelle la femme rurale gabonaise assurait la sécurité alimentaire et le bien-être de la famille par son travail des champs, avec l'aide de la communauté. Elle était soumise et les rapports sociaux de sexe étaient inégalitaires.

Les mutations ou changements susmentionnés s'accompagnent de divergences d'intérêts entre l'homme et la femme et influencent leur condition dans la société. Dans la recherche de leurs droits respectifs, l'un est désavantagé au profit de l'autre. Car, ce déséquilibre est facilité par leur état biologique et les représentations. Ainsi, ils entretiennent habituellement entre eux des rapports sociaux plus ou moins antagoniques. Mais ce climat relationnel n'est pas figé. Car, les rapports de domination entre l'homme et la femme baignent désormais dans des nouveaux mécanismes : du fait de leur vie commune, il y a entre eux, un glissement progressif vers le changement.

Avec l'introduction du salariat, tout s'achète. L'individualisme s'accroît. Comment la femme gabonaise va-t-elle s'y prendre pour s'impliquer dans ce nouveau changement économique, et continuer d'assurer la sécurité alimentaire de sa famille ? Comment va-t-elle s'approprier ce changement ? Quelle orientation les rapports sociaux de sexe vont-ils prendre avec l'introduction d'un nouvel outil dans les pratiques de gestion du foyer ? Car tout changement « est un apprentissage de nouvelles manières de faire, de nouvelles règles. »<sup>51</sup>

Nous disposons de quelques travaux consacrés au statut et au rôle de la femme pour relever des mécanismes de changement : L'étude de Seynabou Ndiaye Sylla<sup>52</sup>, en revenant sur l'époque coloniale décrit l'environnement socioculturel dans lequel évolue la femme en Afrique, les relations homme femme qui structurent la société sénégalaise et l'entrée des

---

<sup>49</sup>Telle que faire le ménage, la lessive, la cuisine...

<sup>50</sup>G. Ngango, « l'Afrique entre la tradition et la modernité » in *Ethiopiennes numéro spécial revue négro-africaine de littérature et de philosophie*.

<sup>51</sup>P. Bernoux, *Op.cit.*, p.11

<sup>52</sup>S. Ndiaye, *Contribution à la réflexion sur la participation des femmes sénégalaises à la vie politique de 1945 à 2001*, mémoire de D.E.A., Université de Panthéon-Sorbonne, Paris 1, 2001.

femmes à l'école ainsi que dans le monde du travail, trois changements qui vont constituer une véritable prise en compte de la condition de la femme sénégalaise.

Rosalie Malu Muswamba<sup>53</sup> met en exergue les conditions du travail de la femme en République démocratique du Congo. Elle a cherché à savoir comment, dans le cadre d'une société en crise comme le Congo démocratique, l'intégration d'une éventuelle émancipation de la femme, la question des rapports de genre, s'inscrivent toujours par rapport à leur contexte culturel. Mais surtout, elle a mis en relief les notions d'autonomie et d'exploitation à travers le travail de la femme.

Ces études rejoignent notre travail en ce sens qu'elles évoquent l'environnement socioculturel de la femme et l'évolution que peut occasionner l'émancipation de la femme.

Le changement a donc un lien avec le salariat féminin par la nouvelle configuration qu'il peut donner aux relations entre l'homme et la femme dans la société. On peut donc mesurer le "rôle" que peut jouer ce nouveau mode de rétribution au sein de la famille dans la société gabonaise, au regard de la culture. C'est ce à quoi s'est attelée Marie Eugénie Afene dans son étude, *La femme Gabonaise face au développement économique et social : Cas des ouvrières de la SOCIGA*<sup>54</sup>. Elle montre les changements survenus dans la condition sociale de la femme gabonaise lors de l'arrivée de l'industrie au Gabon, donc après la période coloniale. Pour cela, elle s'appuie sur les ouvrières de la SOCIGA<sup>55</sup> pour démontrer « une révolution des métiers » et présenter les conflits que suscite le travail de la femme à l'usine. Cette étude est en rapport avec notre travail, parce qu'elle fait référence aux ouvrières, souligne l'aide considérable que la femme apporte au foyer grâce à son salaire et le poids que lui confère le nouveau mode de production au lendemain de la période coloniale. Cependant, elle présente des limites parce qu'elle se focalise plus sur les ouvrières dans l'usine.

La littérature gabonaise comporte aussi une autre production sociologique proche de celle d' Afene : l'étude d' Annie Mighiama, *Femmes instruites salariées et la conquête de nouveaux droits dans la famille*<sup>56</sup>. Celle-ci fait l'analyse de la conquête des nouveaux droits de la femme par sa scolarisation. Cette scolarisation lui permettra d'atteindre professionnellement et financièrement les " privilèges" de son mari. Elle s'appuiera sur la gestion du budget familial dans sa globalité et le partage des charges, pour montrer que la

---

<sup>53</sup> M. Muswamba, « Devenir universitaire, demeurer femme. Défi congolais », *Cahier d'études africaines*, Juillet 2003, vol 2, pp.10-21.

<sup>54</sup> M. Afene, *Les femmes gabonaises face au développement économique et social : cas des ouvrières de la SOCIGA*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Libreville, U.O.B., F.L.S.H, 1984., p.25,

<sup>55</sup> Société de Cigarettes du Gabon.

<sup>56</sup> A. Mighiama, *Les femmes instruites salariées et la conquête des nouveaux droits dans la famille*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Libreville, U.O.B., F.L.S.H, 2004, p.10.



femme gabonaise lutte soit pour l'égalité, ou contre la domination masculine, en vue d'être mieux considérée et avoir une nouvelle image dans la famille. Nos deux études se rejoignent en ce qu'elles font toutes deux allusions au budget familial pour décrire le statut de la femme dans le foyer. Mais la nôtre est davantage axée sur le budget alimentaire.

Mis à part ces travaux d' Afene et Mighiama sur les femmes salariées, d'autres chercheurs gabonais font également allusion à des changements socioculturels et économiques au Gabon. Mais ces derniers mettent l'accent sur la question du mariage. Il s'agit de Mengue Obame, Andeme, Ndomengane Ondo, Mbah Et Soumaho, Ndzengue, Ndindo.

Irène Mengue Obame dans son analyse sur *Famille ouvrière et accumulation du capital économique à travers la fille scolarisée : cas de la famille Fang*<sup>57</sup>, met en exergue la fille scolarisée et les responsabilités de la famille pour dénoncer les pratiques de "l'avoir" par le biais de la dot, du mariage avec l'introduction du mode de production capitaliste. Car le processus de socialisation des filles Fang les transforme en capital productif pour la famille. Nous la rejoignons dans sa recherche parce qu'elle fait référence à la famille ouvrière et à la socialisation des femmes, cependant, elle ne met pas beaucoup l'accent sur les caractéristiques de cette famille ouvrière.

*La Représentation socioculturelle du mariage mixte au Gabon*<sup>58</sup> de Christiane Andeme s'apparente au travail de Mighiama, dont nous avons parlé précédemment, parce qu'elle fait également état de nouveaux droits acquis par la femme. Même si ceux-ci concernent cette fois-ci la possibilité de se marier avec un conjoint d'une autre ethnie. Elle part du mariage "hétérogame" pour faire ressortir l'antique problématique du choix du conjoint lié à des critères spécifiques. Dans cette étude, elle cherchait à savoir comment la société gabonaise percevait le mariage mixte. Nous nous référons à cet écrit parce que la question du statut de la femme dans le ménage est l'une des composantes du travail de celle-ci.

Jean- Ferdinand Mbah et Mesmin –Noël Soumaho dans *La question du mariage en milieu universitaire*<sup>59</sup> posent leur regard aussi vers les stratégies matrimoniales, mais cette

---

<sup>57</sup>I. Mengue Obame, *Famille ouvrière et accumulation du capital économique à travers la fille scolarisée : cas de la famille Fang*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Libreville, U.O.B., F.L.S.H., 2004

<sup>58</sup>C. Andeme *Représentation socioculturelle du mariage mixte au Gabon*, Mémoire de maîtrise en sociologie, U.O.B. F.L.S.H, Libreville, 1993.

<sup>59</sup>J-F. Mbah ET Mesmin –N. Soumaho, *La question du mariage en milieu universitaire*, Libreville, CERGEP, 1996

fois-ci auprès de la population estudiantine. Leur étude conforte notre vision parce qu'elle saisit comment le choix du conjoint peut être fonction des changements sociaux.

Dans *Mariage et représentations sociales en milieu ouvrier au Gabon* de Julie Ndomengane Ondo<sup>60</sup> on saisit, à travers les représentations sociales et culturelles, les mutations qui se produisent dans la société gabonaise.

Ces contributions nous permettent de comprendre la composition de la famille dans la formation sociale gabonaise. Malheureusement, elle n'analyse pas la famille ouvrière gabonaise, constituée après la monétarisation qui a lieu bien longtemps après l'économie agricole de subsistance. Car soulignons que le point de départ de notre travail est lié à cette production agricole au village pour la survie. Cette production agricole fortement marquée par la division sexuelle du travail.

Mais, cette division sexuelle du travail n'est pas un élément invariable : elle oscille dans le temps et dans l'espace ; elle est instable. Dans notre étude, l'élément qui permettra de lire ce changement et qui le caractérisera, c'est l'intégration du salariat féminin. En effet, dans la formation sociale gabonaise, celle-ci a transformé le travail de la femme et l'économie traditionnelle. L'urbanisation, la scolarisation des filles, l'industrialisation, la création de nouveaux cadres législatifs liés au travail de la femme constitue l'un des changements favorables à son intégration. S'ajoute donc à son statut de productrice et de reproductrice, le statut de salariée. Aussi, les représentations suivent une autre orientation et/ou se renforcent davantage. Elle peut continuer à jouer son rôle grâce au salaire obtenu en exerçant son nouveau travail.

Cependant, « l'assimilation de cet autre ordre de valeur ne va pas sans poser de graves problèmes d'équilibre dans le comportement [...] »<sup>61</sup> notamment dans les rapports entre l'homme et la femme. Car, dans cette nouvelle donne économique, les codes ne sont plus souvent les mêmes qu'en économie traditionnelle.

Bref, par son intégration au salariat, la femme jouit d'une autonomie financière, participe au développement économique du pays et au bien-être de la famille. Elle acquiert le statut de salariée et s'intègre par l'accroissement des connaissances, les progrès techniques,

---

<sup>60</sup>J. Ndomengane Ondo, *Mariage et représentations sociales en milieu ouvrier au Gabon*, Mémoire de maîtrise en sociologie, U.O.B. F.L.S.H, Libreville, 2000.

<sup>61</sup>G. Ngango, *Op.cit.*

dans une catégorie socioprofessionnelle. Cette catégorie socioprofessionnelle, pour notre étude, c'est celle d'ouvrière (pas n'importe laquelle, celle en bas de l'échelle).

## 2.6- Femme ouvrière

La transformation des économies, la création de nouvelles structures administrative, va permettre à la femme de s'intégrer petite à petit dans le monde du travail, notamment avec la révolution industrielle. En effet, elle annonce l'apparition de la manufacture et de l'usine et favorise la spécialisation des métiers, dont celui d'ouvrier.

L'ouvrier au 19<sup>ème</sup> siècle est idéologiquement et socialement vil comme le dit Verret : « L'ouvrier n'est rien, il n'a rien que ses enfants qui ont faim (...), se nourrir est le plus bas degré de l'existence, [...] »<sup>62</sup> Il fait partie d'une classe qui constitue un « ensemble d'individu partageant une fonction, un genre de vie, une idéologie »<sup>63</sup>.

Jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle, les ouvriers constituaient l'essentiel du salariat, partageaient une même condition économique et formaient un groupe social homogène qui augmentera de façon ininterrompue grâce à la consécration du système capitaliste. L'ouvrier est défini par la nature de son travail. Ce travail est un travail d'exécution, manuel, et qui a un lien direct avec la production. Mais son statut s'améliorera progressivement au point qu'il participe à l'organisation et au capital de l'entreprise.

Le concept d'ouvrier, son évolution et sa connotation féminine sont directement inspirés de celui de rapport de classe : l'étude des femmes en tant que groupe social s'associe à la lutte féministe et aux mouvements de revendication. Car les rapports au 19<sup>ème</sup> siècle étaient déjà caractérisés par des tensions antagoniques entre ceux qui possédaient les moyens de production et les prolétaires, dont faisaient partie les ouvriers.

Une autre acception de ce concept concerne les rapports sociaux de sexes. Ceux-ci sont déterminés dans une stratification sociale dans laquelle les espaces sont solidement sexués, où l'appartenance de la femme à une classe varie selon les lieux géographiques et culturels, à des formes et des dimensions multiples. Les oppositions y sont très ancrées pour ce qui est de l'organisation et de la division du travail.

---

<sup>62</sup> M. Verret, *La culture ouvrière*, Paris, l'Harmattan, 1996, p.296.

<sup>63</sup> Y. Lemel, *les classes sociales*, « Que sais-je? » Paris, PUF, 2004, p.10

Comment définir dès lors l'ouvrière ? Pourquoi ne pas d'abord nous référer à l'étymologie ? L'expression "ouvrière", féminin du mot ouvrier vient du latin « opéius » qui signifie œuvre. L'ouvrière est la femme qui réalise un travail manuel dans une organisation industrielle moyennant un salaire. Elle a une fonction d'exécutante. Comme l'homme, elle va donc vendre sa force de travail pour nourrir sa famille.

Notre définition de l'ouvrière, comme on le voit, est faite de manière empirique. Malgré tout, elle ne tient pas compte de toutes les caractéristiques d'une ouvrière<sup>64</sup> du 19<sup>ème</sup> siècle. Car, au Gabon, les modalités ne sont pas toutes réunies et nous identifions la femme ouvrière par ses conditions de travail et son niveau de revenu.

Le terme "ouvrière" est repris dans cette analyse pour rendre compte dans nos prochains chapitres de la construction et les appartenances sociales de la femme dans cette nouvelle donne que constitue le salaire.

Par ailleurs, le rapport antagonique entre ceux qui possèdent les moyens de production et ceux qui en sont dépourvus, comme les ouvriers, interroge d'autres acceptions sociologiques telle que la notion d'exploitation. Ce rapport antagonique dépasse le cadre de l'entreprise et se reflète même dans la famille et dans les rapports sociaux de sexe. En effet, il existerait une corrélation entre l'exploitation subie par les ouvriers dans l'entreprise (dominant/dominé) et l'exploitation vécue par la femme dans son ménage.

« S'exprimant dans le même sens, une chercheuse britannique, Cynthia Cockburn, insiste dès 1981 sur la nécessité d'étudier les processus sociaux et historiques précis à l'œuvre dans l'organisation et la division du travail afin de mieux repérer les connexions entre le système de pouvoir de classe et celui du pouvoir de genre [...] C'est parce que les rapports sociaux de sexe sont toujours marqués fondamentalement par les inégalités et la domination sur les plans matériels et idéels que la dimension hiérarchique et celle de l'antagonisme sont centrales. »<sup>65</sup>

Le concept d'ouvrière nous renvoie également à l'évolution du statut de la femme ouvrière gabonaise. En effet cette femme quitte l'ancienne économie dite traditionnelle pour s'accommoder avec la nouvelle économie capitaliste, qui est la conséquence de la

---

<sup>64</sup> Nous avons dit que le concept d'ouvrière était connoté péjorativement au 19<sup>ème</sup> siècle.

<sup>65</sup>C. Cockburn, « Le matériel dans le pouvoir masculin », *Cahiers du genre*, n° 36, 2004, pp. 89-119 (1<sup>ère</sup> publication en anglais : 1981)

modernisation, du développement et d'un changement; Parlant de la modernisation Rostow explique que ce phénomène passe par cinq étapes importantes qui rendraient inévitable le développement. En effet, pour Rostow « [...] sous certaines conditions, le développement pourrait être accéléré. W.W. Rostow dans son ouvrage " *les étapes de la croissance économique*" a tenté de « dégager les caractéristiques uniformes de la modernisation des sociétés »<sup>66</sup> ». Selon lui, les sociétés parcourent au cours de leur développement cinq étapes : la société traditionnelle, les conditions préalables au décollage, le décollage, le progrès vers la maturité et l'ère de la consommation de masse. »<sup>67</sup>

En ce qui concerne la situation gabonaise effectivement l'économie nouvelle par le biais de nouvelle infrastructure, des entreprises, du changement de méthode d'activité est « venue ébranler l'édifice traditionnel »<sup>68</sup> le développement est donc favorisée ici pour ce qui concerne le passage de la première étape à la deuxième, par contre l'étape du décollage pour la société gabonaise n'est qu'amorcé. Les mentalités des individus dans cette société ne suivent pas toujours le développement « Les intérêts composés [ne] s'intègrent [pas encore] dans les coutumes et dans la structure même des institutions »<sup>69</sup> nous le verrons plus loin notamment dans les rapports sociaux au sein de la famille.

## 2.7- Rapports sociaux de sexes

Lorsque l'on observe la société à première vue, il faut le dire, la socialisation, nous renvoie à une conception de hiérarchisation institutionnelle et sociale entre l'homme et la femme porteuse d'inégalités. Considérant cette vision des choses, nous nous rapporterons à la transmission des schèmes d'action, qui « seraient considérées comme des situations paradigmatiques d'un ordre politique »<sup>70</sup> mais qui ne seraient pas pour autant, « foncièrement injuste »<sup>71</sup>, bien que toutefois « génératrices d'inégalités sociales ».<sup>72</sup>

Selon Anne-Marie Daune-Richard et Anne-Marie Devreux, il existe une ambivalence entre rapports sociaux et rapports sociaux de sexe. Pour ces auteurs « Le rapport social désigne le système très global, ensemble complexe des formes que prennent les rapports entre

---

<sup>66</sup> [www.conte.u-bordeaux4.fr](http://www.conte.u-bordeaux4.fr)

<sup>67</sup> [www.conte.u-bordeaux4.fr](http://www.conte.u-bordeaux4.fr)

<sup>68</sup> [www.conte.u-bordeaux4.fr](http://www.conte.u-bordeaux4.fr)

<sup>69</sup> [www.conte.u-bordeaux4.fr](http://www.conte.u-bordeaux4.fr)

<sup>70</sup> K. Markidis, *Ce que le salariat ne fait plus à l'école: l'impact normatif de la précarité sur les activités et les milieux de reproduction sociale*, CIRCEFT – Université Paris 8

<sup>71</sup> K. Markidis, *Idem*

<sup>72</sup> K. Markidis, *Ibidem*

hommes et femmes. Il s'agit donc d'une conceptualisation synthétique, tandis que les rapports sociaux de sexe désignent les formes et modalités que prend le rapport social ici et là dans l'espace social et ses spécifications [...] »<sup>73</sup>

D'autres auteurs ce sont aussi intéressés à ces deux notions. D'après Konstantinos Markidis, « Les rapports sociaux sont à la fois le contexte où se déroule l'action humaine et ce que cette action, modèle, transforme, reproduit. Tout groupe, ou organisation, se construit sur des tissus de rapports sociaux »<sup>74</sup>. Le salariat étant une organisation, il n'échappe pas aux rapports sociaux en général et aux rapports de sexe en particulier. En effet, les rapports sociaux dans leur ensemble s'inscrivent dans des interactions et des liens d'interdépendance favorisés par les activités de l'homme et de la femme grâce aux rôles joués par chacun d'eux. « Danièle Kergoat a travaillé cette distinction entre le concept de rapport social et le concept de relation sociale [...] l'un et l'autre recouvrent deux niveaux d'appréhension de la sexuaction du social. La notion de "rapport social" rend compte de la tension antagonique se nouant en particulier autour des enjeux de la division du travail et qui aboutit à la création de deux groupes sociaux ayant des intérêts contradictoires. La dénomination "relations sociales" renvoie, elle, aux relations concrètes qu'entretiennent les groupes et les individus. »<sup>75</sup>

Le concept de rapports sociaux de sexe quant à lui « a été élaboré à partir du début des années 1980 par différentes chercheuses féministes en connexion forte avec celui de la division sexuelle du travail auquel il est étroitement lié<sup>76</sup>. Car, le domaine privé va à la rencontre du domaine public.

A propos de la conciliation entre division sexuelle du travail professionnel et domestique, Helena Hirata et Danièle Kergoat retracent l'émergence de ce concept : la division sexuelle du travail est liée à l'articulation de la sphère domestique et de la sphère professionnelle. Elles estiment que les rapports sociaux de sexe naissent de "la conceptualisation de ce rapport social récurrent entre le groupe des hommes et celui des femmes." <sup>77</sup>

Helena Hirata et Danièle Kergoat ont aussi montré la place centrale du travail dans le concept de rapports sociaux de sexes : Rapports sociaux de sexes et division sexuelle du

---

<sup>73</sup>A-M. Daune-Richard et A-M. Devreux « Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique » in *Recherches, féministes*, vol. 5, n° 2, 1992, p. 7-30.

<sup>74</sup>K. Markidis, *Op.cit*

<sup>75</sup>D. Kergoat, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe » cité par P. Cardon, in *Chemins de l'émancipation et rapports sociaux de sexe* D. Kergoat et R. Pfefferkorn (sous la direction de), Paris, La Dispute, 2009, p.27

<sup>76</sup>H. Hirata et D. Kergoat, Division sexuelle du travail professionnel et domestique. Evolution de la problématique et paradigmes de la "conciliation" in *Genre, Travail, Mobilités (GTM)*, CNRS.

<sup>77</sup>H. Hirata et D. Kergoat, *Ibid*

travail sont deux termes indissociables. Cette formule a le mérite de mettre l'accent sur le fait que la construction ou la production sociale des sexes repose d'abord sur une base matérielle, à savoir sur l'organisation et la division du travail concret telle qu'elle se rencontre dans la famille et dans le système productif, (en articulation bien sûr avec d'autres rapports sociaux, [...].)<sup>78</sup>

« Les individus sont pris dans ces rapports, qui s'imposent à eux non pas inéluctablement, mais avec des marges de manœuvres que leur confèrent leur place dans les rapports sociaux, à différents niveaux des pratiques sociales. Ces rapports sociaux notamment les rapports sociaux de sexe se transforment et se déplacent. [...] : Il s'agit de penser en même temps comment les sujets, hommes et femmes, suivant leur place dans les rapports de production sont façonnés au niveau et dans l'espace où ils se trouvent, par les rapports sociaux, et comment ces mêmes sujets, par leur activité, individuelle et surtout collective, (par leurs actions réciproques,) peuvent construire des marges (de liberté et d'action) leur permettant de déplacer ces rapports sociaux. [...] Les rapports sociaux de sexes, comme tous les rapports sociaux, se transforment ou se déplacent suivant les rapports de force, et il est donc possible [...] de faire des comparaisons d'une société à une autre.<sup>79</sup> »

Nicole-Claude Mathieu a eu à réfléchir sur les rapports de sexes. Son étude a conduit à une impasse méthodologique et à l'impossibilité de dépasser la conception déterministe liée au sexe<sup>80</sup>. Elle met en évidence le lien étroit des deux catégories de sexes et la nécessité de les considérer comme éléments d'un système structural. Ainsi, il existe, au sein de toute société, de tout système social, un système des sexes<sup>81</sup>.

Dans la conception des rapports sociaux de sexe, l'autonomie de la femme n'est pas exclusivement appréhendée sous l'égide de la lutte des classes, d'autres aspects et conceptions rentrent en ligne de compte pour analyser la condition féminine. Il s'agit de dépasser la conception anthropologique des relations basée sur des critères biologiques. Cette conception provient de l'idéologie selon laquelle le pouvoir de l'homme sur la femme est universel, anhistorique et atemporel.

---

<sup>78</sup>H. Hirata et D. Kergoat, *Ibid*

<sup>79</sup>H. Hirata et D. Kergoat, *Ibidem*

<sup>80</sup>En montrant le traitement différentiel appliqué aux catégories de sexe en ethnologie et en sociologie (féminin=particulier, masculin=général)

<sup>81</sup>N.-C Mathieu, «Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe», *Épistémologie sociologique*, 11:19-39, cité par A.-M. DAUNE-Richard et A.-M. Devreux in *Recherches féministes*, vol. 5, n° 2, 1992, p. 7-30.

Même si elle est aujourd'hui atténuée par sa dénonciation (par de mouvements de revendication de la parité), la question de la suprématie de l'homme et de sa domination dans les rapports sociaux de sexes est récurrente dans la société en général. Mais cette question des rapports sociaux fonctionne sur la base d'une idéologie et suit une dynamique de reproduction sociale : « les relations interindividuelles entre hommes et femmes sont inscrites dans le cadre de rapports sociaux d'ensemble qui structurent les rapports de force dans la société. Ces rapports sont inextricablement entremêlés, ils interagissent les uns sur les autres et structurent ensemble la totalité du champ social. »<sup>82</sup> C'est d'une telle perspective qu'« histoire, sociologie, anthropologie se sont nourries mutuellement pour voir les rapports sociaux comme une construction sociale [...] »<sup>83</sup> que les discours de socialisation et les représentations ne cessent de véhiculer et de rendre légitime et naturelle. Or, il n'en est rien.

Les rapports sociaux de sexe sont diversifiés. Comme l'affirme Annie Bidet-Mordrel dans l'ouvrage collectif « *Les rapports sociaux de sexes, Actuel Marx* », ils « se traduisent partout dans le monde, avec plus ou moins d'intensité [...] »<sup>84</sup>

Le concept de rapports sociaux de sexe est à rapprocher de celui du féminisme. De part ses revendications sur la condition de la femme, le mouvement féministe s'est très fortement distingué en Europe et a mis en exergue les rapports sociaux de sexe. Ce courant a favorisé une critique des rôles au sein du foyer. « Le féminisme a opéré une critique radicale de la famille et de la séparation des espaces privé et public. Il a repensé les termes de la différence sexuelle, dit les limites de la conquête des droits et la " *neutralisation* " de la féminité sous prétexte d'égalité. »<sup>85</sup> Le féminisme nous concerne dans la mesure où il renvoie à un changement.

Dans cette perspective, il conviendrait de faire aussi « le point sur les débats que soulève la recherche féministe en Afrique, dans un contexte africain où les discours revendiquent le respect des identités »<sup>86</sup> il nous paraît donc important d'aborder ce sujet par rapport à l'impact plus ou moins considérable que le mouvement féministe a eu sur la lutte pour l'amélioration du statut et des conditions de vie des femmes dans ce continent. Cela pour mettre en exergue les préoccupations de femmes et les effets de l'emprise du patriarcalisme dans les rapports sociaux de sexes.

---

<sup>82</sup> [www.espacesmarxbordeaux.apinc.org/.../travail\\_rap\\_soc\\_sexe\\_pfefferkorn](http://www.espacesmarxbordeaux.apinc.org/.../travail_rap_soc_sexe_pfefferkorn)

<sup>83</sup> F. Battagliola, *Op.cit*, p.4

<sup>84</sup> A. Bidet-Mordrel, *Op.cit*, p.6

<sup>85</sup> Les femmes et la modernité, *Peuples méditerranéens*, n° 44-45, (Juillet-Décembre) 1998, pp.135-142

<sup>86</sup> Association des femmes africaines pour la Recherche et le développement - atelier de réflexion sur « la recherche féministe en Afrique : avancées, obstacles et défis », Dakar, Vendredi 30 novembre 2007, p..3



Compte tenu du contexte libéral, les revendications opérées en Europe ont eu des effets qui se sont quelque peu propagés auprès des africaines, même si, en raison des résistances et de la situation d'intolérance et de refus qui prévalait dans une majorité d'Etats africains, « féminisme et émancipation sont des mots qu'on ne prononce encore que du bout des lèvres en Afrique, même chez les intellectuelles »<sup>87</sup>. Au point d'étouffer la recherche dans ce domaine<sup>88</sup>.

Cette différence entre le féminisme occidental et le féminisme africain est illustré par ces propos de Sira Diop qui pendant plus de vingt ans était présidente de l'Union nationale des femmes du Mali : « le féminisme africain n'a rien à voir avec le féminisme occidental. Nous n'essayons pas d'imiter les Européennes ou les Américaines. Nous, nous ne brûlons pas nos soutiens-gorge. Ce n'est pas en brandissant des machettes que nous allons changer les choses. Nous ne revendiquons même pas l'égalité des droits avec les hommes. Tout ce que nous voulons, c'est plus de droits et un peu de temps libre.»<sup>89</sup> En effet, quand les féministes occidentales s'insurgeaient contre l'ordre patriarcal, les africaines elles, luttait aux cotés des hommes pour l'indépendance de leur pays.

Les revendications pour la condition de la femme sous l'angle féministe ont commencé en Afrique en 1975, grâce à plusieurs conférences internationales sur la femme et par la suite, dans le cadre des politiques d'intégration des femmes au Développement. Ces revendications ont été également encouragées par l'émergence de la démocratie et par les stratégies des principales agences d'aide au développement<sup>90</sup>. Les femmes africaines « ont axé, de manière plus prégnante, leurs réflexions et actions sur les questions qui les affectent de manière singulière : faiblesse de la scolarisation, de la formation et difficulté d'accès à l'emploi, aux ressources matérielles et financières, mais aussi mariage forcé et précoce, polygamie, pesanteur des charges domestiques, fécondité astreignante, mortalité maternelle, etc. »<sup>91</sup> Pour obtenir plus de droits dans des sociétés patriarcalistes (où les hommes imposent et prescrivent). Aujourd'hui encore, certaines « associations féminines militent pour l'amélioration du statut des Africaines de la brousse, dont la vie est entièrement consacrée à la production et à la reproduction. »<sup>92</sup> Cependant, ces luttes sont noyées dans des luttes

---

<sup>87</sup> [www.bourgoing.com/presse/feminisme2](http://www.bourgoing.com/presse/feminisme2)

<sup>88</sup> [www.bourgoing.com/presse/feminisme2](http://www.bourgoing.com/presse/feminisme2)

<sup>89</sup> [www.bourgoing.com/presse/feminisme2](http://www.bourgoing.com/presse/feminisme2)

<sup>90</sup> [www.bourgoing.com/presse/feminisme2](http://www.bourgoing.com/presse/feminisme2)

<sup>91</sup>F. Sow, *Politiques néolibérales et alternatives féministes : l'apport des mouvements de femmes en Afrique*, Laboratoire Sedet – CNRS Université Paris Diderot, p. 3

<sup>92</sup> [www.bourgoing.com/presse/feminisme2](http://www.bourgoing.com/presse/feminisme2)

d'ensemble qui interpellent la société toute entière. Car c'est tout un ordre social que l'on doit bouleverser.

Les féministes africaines veulent que les hommes reconnaissent leur poids économique. Ces revendications s'appuient sur les structures de subordination (telles que le patriarcat, la famille, la tradition) mais aussi leurs nouveaux acquis (le droit à la scolarisation, le droit à la parité) pour construire des arguments permettant de militer en faveur du changement et de l'autonomie de celles-ci. Cette reconnaissance « nécessit[e] également des changements dans les objectifs, les stratégies et les actions afin que les femmes et les hommes puissent influencer les processus de développement, y participer et en bénéficier. »<sup>93</sup> En outre, ces changements vont continuer à favoriser la transformation des conditions socioéconomiques des femmes dans leur ensemble. Les rapports sociaux de sexe sont sous l'emprise de la patriarcalisation et s'expriment en termes de pouvoir. « Basé sur des rapports sociaux de genre déséquilibrés, le patriarcat s'est historiquement construit au cours du temps, sur une soi-disante infériorité des femmes. »<sup>94</sup>

Le regard des hommes et de la société africaine sur la femme tourne autour de son statut de mère et d'épouse et c'est là-dessus qu'est principalement bâti davantage le pouvoir de l'homme sur la femme et la dépendance de celle-ci vis-à-vis de ce dernier.

Toutefois, l'intégration des femmes au salariat commence à affaiblir cette domination masculine et le discours de socialisation qui octroie à l'homme le rôle principal de chef de famille et qui tente de préserver l'ordre social établi. Par le salariat et les avantages qui en résultent, la domination masculine perd du terrain, l'ordre social semble de plus en plus déstabilisé, les rapports sociaux de sexe semblent muer. Mais pour les femmes ouvrières gabonaises, le discours reste le même pour le moment, parce que, dans les représentations, l'homme demeure toujours le dominant et la femme la dominée.

Notre travail se penche spécifiquement sur les rapports sociaux de sexe dans le ménage, en nous servant du travail professionnel de la femme. Il s'agit d'aborder l'aspect du travail domestique et du travail professionnel. Comment la femme ouvrière gabonaise et son époux interagissent dans cette nouvelle donne qu'est le travail salarié?

Ces rapports sociaux de sexe ne sont pas fortuits. Ils ont un support matériel et idéologique qui légitime et conforte leur naturalisation. Il s'agit ici de l'institution familiale.

---

<sup>93</sup> [www.ilo.org/public/french/bureau/gender/newsite2002/about/defin.htm](http://www.ilo.org/public/french/bureau/gender/newsite2002/about/defin.htm)

<sup>94</sup> [www.afmeg.info/spip.php?article244](http://www.afmeg.info/spip.php?article244)

## 2.8- La Famille

La famille est par essence un ensemble de personnes vivant en communauté. Pour Barry : c'est l'ensemble des personnes apparentées par la consanguinité et/ou l'alliance. [...] Cette vision recouvre la famille élémentaire [...] et la famille au sens élargie [...]. »<sup>95</sup>

Il existe une multiplicité de familles. C'est en fonction donc du nombre et du genre de personnes qu'elle regroupe qu'elle a des spécificités. On parle en termes de modes de famille : famille élargie, famille nucléaire, famille monoparentale, famille traditionnelle, famille moderne, famille ouvrière, famille bourgeoise etc. On parle aussi en termes de ménage, de foyer. L'emploi de ces trois notions, ménage, foyer, famille reviendra toujours tout au long de notre travail, il importe ici de restituer notre emploi de ces dernières.

Le foyer constitue le lieu d'habitation, cadre qui regroupe aussi bien une personne vivant seule, en couple ou en famille. C'est le lieu de l'unité. Le ménage est une notion plus large que celle de la famille, du foyer, parce qu'on ne raisonne pas en terme de taille, il fait allusion au logement, à la résidence. La famille, elle fait partie du ménage. Mais leur spécificité n'est pas à l'ordre du jour de notre recherche c'est pourquoi nous les utiliserons toutes les trois, mais la notion de famille et foyer reviendra le plus.

La famille qui nous intéresse est la famille ouvrière. Car, rappelons-le, notre échantillon est la femme et plus particulièrement la femme ouvrière.

Qu'entendons-nous ici par famille ouvrière?

D'une manière générale, la famille ouvrière renvoie à une catégorie socioprofessionnelle l'ouvrier. On y retrouve donc un couple ayant cette qualification. Il s'agira de voir dans notre travail si c'est le cas pour notre famille ouvrière au Gabon. Bien que notre travail concerne avant tout la famille ouvrière, nous nous pencherons ponctuellement sur la famille nucléaire et sur la famille élargie. La famille nucléaire c'est la famille restreinte constituée du père, de la mère et des enfants. La famille élargie comporte, en plus de la famille nucléaire, les ascendants, les descendants et les collatéraux, voire les collatéraux et leurs descendants. Ce dernier type de famille est plus visible en Afrique et a une incidence sur la vie du ménage. Car la famille est aussi source de filiation, d'alliance par le mariage. « La référence au lignage était et reste encore la première carte d'identité d'un individu [...] »<sup>96</sup>

---

<sup>95</sup> L.S Barry et al. , « Glossaire de la parenté » in *L'Homme* n° 154-156, p. 721-732, cité par J. H. Dechaux in *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte, p. 4

<sup>96</sup> R. Mayer, *Histoire de la famille gabonaise*, Libreville, Luto, 2002, p. 31

La famille a plusieurs fonctions dont une fonction sociale en ce sens qu'elle favorise la reproduction de l'espèce. C'est l'instance première de socialisation de l'individu dans laquelle il apprend à vivre en communauté.

Hormis ces fonctions, elle a un rôle économique qui ne date pas seulement d'aujourd'hui. La famille à travers les revenus de ses membres concourt à la satisfaction de leurs besoins matériels.

La famille a donc une fonction sociale et économique, une fonction de production et de reproduction dans la société. Mais, les différentes mutations de la société et les différents modes de production survenus, notamment l'émergence du capitalisme, ôtent « à la famille sa fonction de production sans lui ôter celle de reproduction : du maternage, de l'élevage des enfants, du ménage, des soins de toutes sortes dans la famille. »<sup>97</sup>

La notion de famille a un lien avec les concepts de rapports sociaux et de rapports sociaux de sexe. En effet, c'est un des lieux où se nouent les rapports sociaux de sexe, un facteur de lien et de cohésion sociale. Mais avec la révolution industrielle, l'économie traditionnelle et la conception de la famille traditionnelle s'effritent. Sa structure a évolué, mieux encore avec l'intégration des femmes dans le salariat. Pour Diane-Gabrielle Tremblay et Daniel Villeneuve, « Au fur et à mesure que les femmes arrivent sur le marché du travail et que les rôles entre hommes et femmes se redéfinissent, les deux sphères deviennent des vases communicants : la vie familiale encaisse les contrecoups des bouleversements qui surviennent dans le monde du travail [...]. »<sup>98</sup> Ainsi la gestion de la famille se modernise et fait l'objet d'une tout autre attention, l'Etat et d'autres investisseurs assumant désormais une partie des ses tâches et le monde scientifique en fait un objet d'étude.

Si en Europe certaines activités de la fonction de reproduction sont exécutées par l'homme, en Afrique, elles relèvent toujours du domaine féminin.

La famille au Gabon peut aussi être objet de clivages. Selon nous, la domination de l'homme sur la femme s'acquiert au sein de la famille et du ménage qu'ils fondent, ce par l'intermédiaire de la division sexuelle du travail. Cette division sexuelle du travail astreignante constitue par ailleurs, pour la femme, un « socle des pratiques et croyances traditionnelles »<sup>99</sup> dans lequel s'appuie celle-ci.

---

<sup>97</sup> A. Bidet-Mordrel et J. Bidet, *Op.cit*, p.38

<sup>98</sup> D-G. Tremblay et D. Villeneuve, « Articulation emploi-famille et temps de travail », in *télé-université*, 2002, pp. 1-64

<sup>99</sup> R. Mayer, *Op.cit*, p.28

Nous avons dit plus haut que la famille qui nous intéressait était la famille ouvrière. Il convient de préciser qu'au Gabon, en raison de la liberté de choix actuelle du conjoint, les deux membres de cette famille ne sont pas forcément de même statut social. Aussi parlerons-nous de la famille ouvrière tant homogame<sup>100</sup> qu'hétérogame<sup>101</sup>. En effet, il existe « au Gabon des systèmes familiaux différents, voire contradictoires. »<sup>102</sup> C'est en tenant compte de toutes ces nuances que nous allons étudier les changements qu'introduit l'intégration du salariat dans la famille au Gabon. Manifestement la notion de salariat féminin s'imbrique avec les autres notions de notre étude que nous venons de voir.

Par le travail théorique qui précède, nous avons voulu faire le tour sur la question du travail de la femme pour mieux appréhender notre sujet et faire le lien avec le corps de notre recherche. Toutefois, avant de rentrer dans le vif du sujet, il conviendrait ci-après d'élucider notre problématique, nos hypothèses et notre méthodologie.

## **II- PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES**

Selon Alain Beiton « L'objectif scientifique d'une recherche passe par la formulation d'une problématique théorique nécessitant d'explicitier les questions et les hypothèses sur lesquelles elle repose. »<sup>103</sup> Il ressort de cette citation que la problématique et les hypothèses sont liées. C'est que nous verrons en creusant notre sujet.

### **1- PROBLEMATIQUE**

La problématique est liée à l'approche que l'on veut donner à l'étude à effectuer. Elle permet de justifier la question de départ. Selon Raymond Quivy, c'est « l'approche ou la perspective théorique que l'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ »<sup>104</sup>. Elle permet de découvrir dans les faits sociaux ce que les chercheurs n'ont pas encore mis à jour c'est-à-dire les terrains inexploités, les non-dits des faits sociaux. Ce qui

---

<sup>100</sup> Dans notre cas une famille homogame est formée de personnes de milieu social, de niveau culturel, etc., semblables.

<sup>101</sup> Dans notre cas une famille hétérogame est formée de personnes, situation sociale, niveau d'éducation, etc., dissemblables.

<sup>102</sup> R. Mayer, *Op.cit*, p. 13

<sup>103</sup> A. Beiton et al, *Sciences sociales*, Sirey, 3<sup>ème</sup> ed, Paris, 2002, p. 18

<sup>104</sup> R.Quivy, L. Campenhoundt, *Manuel de recherche en sciences sociales*, 2e éd, Paris, Dunod, 1998, p.85.

conduit le sociologue « à une conceptualisation de la réalité qui lui permet de s'éloigner du sens commun par des processus de corroboration et de soumission de ses écrits aux jugements scientifiques »<sup>105</sup>

L'intérêt de produire une problématique pour analyser le salariat féminin, vient du fait qu'une telle analyse, nous l'avons vu plus haut et nous le verrons tout au long de notre étude, a des interprétations controversées et parfois contestées, au sein de différents courants, de représentations de chaque société. Il est donc avantageux d'étudier le cheminement et les apports de certains auteurs pour clarifier nos questionnements nos hésitations sur ce débat essentiel dans et pour la société en général.

C'est dans cette optique, comme le note Omar Aktouf que nous allons examiner, avant les différentes théories et la position du problème, les « cadres servant à poser le système référentiel qui colorera la signification des phénomènes étudiés et leur interprétation. »<sup>106</sup> Il sera question ici en quelque sorte « de situer les frontières conceptuelles que l'on trace pour conduire une recherche. »<sup>107</sup> Avant de nous pencher sur l'examen de la problématique proprement dite, nous allons énoncer le cadre disciplinaire et théorique dans lequel s'inscrit notre recherche.

## **1.1- Cadre disciplinaire et théorique**

Dans les sciences humaines et sociales, la problématique fait souvent référence à un cadre disciplinaire et théorique. Ce cadre situe les initiés sur l'orientation donnée au phénomène à étudier. Dans cette perspective, nous allons dans un premier temps, énoncer les champs disciplinaires, avant de présenter, en second lieu, le cadre théorique.

### **1.1.1- Champ scientifique ou cadre disciplinaire**

L'ouvrage d'Omar Aktouf intitulé "Méthodologie des Sciences Sociales et approches qualitative des organisations. *Une introduction à la démarche classique et une critique*" nous enseigne que « la recherche scientifique, [...] consiste à partir d'une interrogation, d'une énigme, d'une insuffisance de compréhension d'un phénomène, d'un vide dans la théorie, [...] à construire une articulation complète de cette interrogation de façon à la transformer en

---

<sup>105</sup> A. Beiton et al, *Idem*, p. 19

<sup>106</sup> Omar Aktouf, *Op.cit.*, p.20

<sup>107</sup> Omar Aktouf, *Op.cit.*, p.55

questions qui peuvent être renseignées et traitées dans le cadre d'un champ de connaissance précis »<sup>108</sup>. Il est donc opportun ici d'évoquer les champs disciplinaires dans lesquels notre travail s'inscrit.

Ceux-ci concernent, à notre avis, à la fois la sociologie du travail et la sociologie de la famille.

En effet, pour développer l'ensemble des connaissances pouvant éclairer l'intégration du salariat féminin dans la famille gabonaise, nous abordons la question du travail, notamment du travail de la femme. Car, si la femme travaille, c'est d'abord principalement pour des raisons économiques et ensuite pour des raisons sociales. Cet état de fait s'impose parce qu'elle doit continuer à jouer son rôle et entretenir son statut acquis par la socialisation : n'ayant plus en ville, l'activité champêtre comme ressource pour veiller à la sécurité alimentaire du ménage, elle est obligée de vendre sa force de travail afin d'obtenir un revenu lui permettant de palier aux besoins susdits.

Mais cette féminisation du salariat fait appel à la division du travail ainsi qu'à la division sexuelle du travail, et par conséquent, aux notions respectives et parallèles de travail salarié et de travail domestique. De plus, cette féminisation du salariat permettra de lire le processus des rapports sociaux de sexe en vigueur dans la formation sociale gabonaise.

L'activité professionnelle de la femme influe aussi directement sur la vie familiale de l'homme et de la femme. C'est pourquoi la sociologie de la famille nous est utile pour examiner et comprendre, dans un contexte de patriarcalisation et de socialisation, l'évolution de la femme, l'un des maillons du ménage, et celui des statuts, des rôles, des rapports sociaux dans l'organisation familiale.

Ces champs disciplinaires susmentionnés nécessitent de s'inscrire dans un champ théorique.

### **1.1.2- Le cadre théorique**

« Il n'existe pas une seule et même façon d'approcher la réalité ou d'en rendre compte. »<sup>109</sup> Dans notre cas, nous avons utilisé plusieurs théories afin de nous appesantir sur celle qui semble convenir le mieux à notre position pour traiter de la question du salariat féminin dans la famille gabonaise. Nous avons choisis les courants de pensée qui mettent

---

<sup>108</sup> Omar Aktouf, *Op.cit*, p.17

<sup>109</sup> Omar Aktouf, *Op.cit*, p.18

l'accent sur l'évolution conflictuelle ou non des structures, de l'ordre social. C'est-à-dire sur leurs permanences et leurs dynamiques. Si l'on veut comprendre les changements qui se sont installés dans la famille gabonaise et ce qui change et évolue dans les rôles et les statuts des acteurs, dans leur relation par l'introduction d'un nouvel outil de travail tel que le salariat, il faut aller regarder dans les éléments anciens.

Notre approche de la réalité est, par ailleurs, corroborée par quelques modes opératoires ou divers champs de connaissance, à savoir les concepts liés à la sociologie du travail, de la famille, des rapports sociaux et du changement. L'incidence du salariat féminin dans le ménage au Gabon suppose la prise en compte, en plus de ces concepts, des notions de travail féminin, du statut et du rôle de la femme à la fois dans le ménage et dans l'entreprise. Ces notions favoriseraient l'analyse des rapports sociaux, des relations de pouvoir dans l'organisation familiale, du changement, et de la compréhension des résistances et de l'évolution des représentations dans la société gabonaise.

Une telle perspective n'est possible qu'en adoptant une théorie.

### **1.1.2.1- Les différentes théories**

« La mise en perspective scientifique d'une situation problématique dûment repérée implique que le chercheur inscrive sa démarche dans le cadre d'une ou plusieurs théories [...]»<sup>110</sup> C'est par le cadre théorique que la recherche va être orientée. « La manière de percevoir l'objet d'étude renvoie à des enjeux sociaux qu'il faut expliciter pour restituer le réseau des significations associées à une théorie particulière »<sup>111</sup>

La théorie est un ensemble de supports sous forme de concepts, de lois, d'opinions élaborées, qui aident le chercheur à traiter et à approfondir l'analyse de certains sujets ou phénomènes donnés.

Pour analyser notre phénomène, nous avons choisi de recourir aux théories relatives à l'intégration, au salariat, à la structuration, à l'interaction, au marxisme, aux rapports sociaux de sexe et au changement.

---

<sup>110</sup> C. Javeau, *Op.cit*, p. 87

<sup>111</sup> C. Cicchelli, et Cicchelli V., *Théories sociologiques de la famille*, Paris, La Découverte, 1998, p.3.



## - La théorie de l'intégration

L'intégration est une question universelle. Sa fonction « consiste à assurer la coordination nécessaire entre les unités ou parties du système, particulièrement à ce qui a trait à leur contribution, à l'organisation et au fonctionnement de l'ensemble. A la fonction d'intégration correspond la composante structurale des normes. Les structures de socialisation (famille, enseignement) répondent à la fonction de stabilité normative. »<sup>112</sup>

Elle n'est pas propre à une société, et ses formes diffèrent d'une nation à une autre, d'un courant à un autre « l'intégration est un processus qui devient pluriel et multidimensionnel, du point de vue des acteurs sociaux, dont l'identité est plurielle. »<sup>113</sup> Ce qui nous intéresse en particulier dans cette théorie de l'intégration est son lien avec la notion de travail, notamment de travail salarié. Autrement dit, c'est l'intégration de l'individu dans la société par le biais du travail. Travail que Bruno Flacher voit de fait comme un des principaux vecteurs de l'intégration<sup>114</sup>.

Le terme d'intégration renvoie souvent d'un point de vue sociologique à la notion d'insertion. Jacques Donzelot et Philippe Estebe nous font part de leur aperçu de la notion d'intégration. Selon ces auteurs, c'est une première étape à la formation de la société « L'intégration consiste en l'inscription de l'individu dans le collectif. [...] Par la coïncidence entre condition politique et condition sociale, le collectif particulier intègre l'individu et permet sa propre intégration »<sup>115</sup>

Pour B. Flacher, décrivant la vision de Durkheim à propos du statut salarial « être intégré dans la division du travail c'est le plus souvent aujourd'hui disposer, avec un emploi salarié et les droits qui lui sont attachés, d'un statut salarial »<sup>116</sup> Il est donc lié au statut, au rôle, à la position d'un individu dans la société.

L'intégration est aussi le fait que les individus appartiennent à un groupe donné en ce sens elle « procure un statut à l'individu et une place dans la société. [...] inscrit l'individu dans un collectif [...] »<sup>117</sup>. Mais l'intégration est aussi « [...] une notion très utilisée en sociologie, dans des acceptions qui vont d'une conception très construite sur le plan théorique, en particulier chez Durkheim et à partir de lui, à des conceptions plus opératoires, qui

---

<sup>112</sup> [www.analyse-sociologique-approfondie.htm](http://www.analyse-sociologique-approfondie.htm)

<sup>113</sup> C. Rhein, *Op.cit.*

<sup>114</sup> B. Flacher, *Op.cit.*, p.60

<sup>115</sup> J. Donzelot et P. Estebe, cité par Catherine Rhein in « Intégration sociale, intégration spatiale », *L'Espace géographique* 3/2002 (tome 31), p. 193-207

<sup>116</sup> B. Flacher, *Op.cit.*, p.64

<sup>117</sup> B. Flacher, *Op.cit.*, p.67

concernent à peu près tous les champs du travail social [...] logement, travail, famille [...]. »<sup>118</sup> Pour Durkheim « l'intégration ne peut se faire que si la société est fortement intégrée. »<sup>119</sup> Plus la solidarité est développée, plus l'intégration sociale est forte. Ainsi, cette théorie de l'intégration nous renvoie aussi à l'intériorisation des normes et valeurs de la société.

Par ailleurs l'intégration est un processus qui fait appel à la notion de changement, de transformation. Elle traite de plusieurs dimensions qui s'imbriquent, et dont les unes empiètent sur le terrain des autres. Le problème qui se pose ici est celui de savoir comment la formation sociale gabonaise vit l'intégration au travail de la femme gabonaise salariée?

Car, l'intégration de la femme au salariat affecte les statuts et les rôles, l'identité de l'homme et de la femme dans le ménage, tout autant que leur situation économique : la femme gabonaise, confrontée aux fluctuations de la société, est obligée de suivre leur cours. Cela a pour conséquence une intégration dans un autre cadre social, économique et culturel. Elle s'inscrit dans une nouvelle socialisation et une nouvelle solidarité, qui viennent s'ajouter à la socialisation primaire et la solidarité communautaire qu'elle avait précédemment et dans lesquelles elle n'avait déjà pas assez d'autonomie.

Nous procéderons à l'analyse de la théorie de l'intégration dans notre travail par le biais des concepts classiques de la sociologie qui font débat depuis plusieurs années. Nous y accorderons une attention aux théories du fonctionnalisme, parce que nous abordons la famille en tant qu'instance de socialisation et de cohésion sociale, et le travail comme grand intégrateur dans la société. Par ces théories nous pourrions faire un rapprochement entre la conformité des ouvriers aux normes, la stabilité favorisant l'ordre social d'une part et leur dynamique socio-économique, politique et culturelle d'autre part.

La femme s'intègre donc dans un nouveau mode de socialisation, dans un nouveau groupe, elle a une nouvelle identité dans ce nouveau mode de production qu'est le salariat.

#### - **La théorie du salariat**

Avec la révolution industrielle, l'apparition de la machine à vapeur, l'ancien mode de production disparaît, les premières manufactures et les premières usines embauchent massivement : le travail se transforme. La main-d'œuvre traditionnelle, c'est-à-dire les compagnons, est remplacée par une main-d'œuvre plus docile et moins coûteuse qui perçoit

---

<sup>118</sup> C. Rhein *Op.cit*

<sup>119</sup> [www.ancien.reynier.com/Anthro/Interethnique/PDF/Integration.PDF](http://www.ancien.reynier.com/Anthro/Interethnique/PDF/Integration.PDF)

désormais un salaire. L'économie salariale est mise en route. Les femmes sont donc les premières employées de ces fabriques. Par la suite, cette économie salariale s'entour de certaines caractéristiques et prérogatives qui la déterminent. C'est pourquoi, parler de la théorie du salariat c'est faire allusion à un « [...] ensemble articulé, des institutions du salaire aussi décisives dans la dynamique économique et sociale contemporaine que le salaire à la qualification, les conventions collectives et statuts ; les cotisations sociales et la sécurité sociale : pensions, couverture des soins de santé, allocations familiales, indemnisation du chômage ; le droit du travail, l'ordre public social, le droit de grève, la négociation collective, les juridictions du travail ; les syndicats, la démocratie sociale, la représentation des salariés dans les entreprises ; la fonction publique et les services publics de l'Etat social. »<sup>120</sup>

Le salariat s'installe donc avec ses prérogatives dans une structure préétablie, dans laquelle s'inscrivent des rapports sociaux. Autrement dit, dans ce nouveau rapport économique, production et reproduction sont aussi en interaction : le travail salarié est à la fois lié aux rapports sociaux et aux rapports sociaux de sexe.

Notre vision du travail est identique à celle de Danièle Kergoat qui affirme que : « le travail est [...] l'enjeu des rapports sociaux de sexe. Il ne s'agit pas ici du seul travail salarié ou même professionnel mais du travail comme " production du vivre" »<sup>121</sup>. La théorie du salariat traitera de la question du statut salarié de la femme, de ses conditions de travail, de la qualification de celle-ci et de sa contribution au foyer à l'aide de son salaire. C'est à ce niveau là que le salariat influence considérablement les transformations du travail de la femme, les rapports sociaux en général et les rapports sociaux de sexe en particulier. Le salariat constitue donc un nouvel élément de structuration pour les femmes dont elles doivent s'approprier les pratiques. Cependant, ce nouveau mode d'organisation du travail qui repose sur la fourniture d'une prestation par une personne de sexe féminin contre rémunération, sous lien de subordination juridique avec le prioritaire, est particulièrement désavantageux pour ce type de main-d'œuvre. En effet Comme le note Haug, « le travail des femmes a une valeur moindre que celui des hommes, une circonstance qui les prédispose tout particulièrement à l'exploitation capitaliste : le travail féminin est, tout comme le travail des enfants, moins onéreux que le travail masculin. »<sup>122</sup> Si le (passage) au salariat est moins onéreux lorsque les

---

<sup>120</sup>B. Friot, *Pour une théorie du salariat : l'articulation conflictuelle de l'emploi, du marché du travail et du salaire à la qualification personnelle*, Université Paris Ouest Nanterre, IDHE (UMR 8533), p.2

<sup>121</sup>D. Kergoat, «Le rapport social de sexe, de la reproduction, des rapports sociaux à leur subversion», in *Actuel Marx*, sous la direction d'Annie Bidet-Mordrel, Paris, PUF, 2010, p.63

<sup>122</sup>F. Haug, « Sur la théorie des rapports s de sexes », in *Actuel Marx*, sous la direction d'Annie Bidet-Mordrel, Paris, PUF, 2010, p.48

femmes sont embauchées pour les femmes il entraîne (néanmoins) quelques changements à leur niveau social.

Ce rapport que nous nous efforcerons d'établir entre l'avènement du salariat féminin et le repositionnement de la femme au sein du ménage ne se limite pas simplement à mettre en exergue les relations entre le travail et la femme. « Au contraire, et à l'opposé des développements théoriques issus des théories de la reproduction directe, nous pensons que des liens organiques sociologiquement définissables et historiquement descriptibles permettent d'observer un mouvement de migrations normatives, ou si l'on préfère, des "contaminations croisées", [...] »<sup>123</sup> En effet, l'enjeu consisterait à constater dans les opinions que les ouvriers nous ont livrées, si ce moment historique qu'est l'avènement du salariat féminin permet justement d'observer ce mouvement normative dont parle Konstantinos Markidis pour rendre visible la déchéance ou la résistance d'un ordre social établi, l'atténuation ou l'accentuation de la patriarcalisation, ou encore pour voir comment les changements peuvent amener à un néo-patriarcalisme qui ne dit pas son nom.

Aux femmes africaines, l'intégration au salariat apparaît comme une condition nécessaire pour continuer à exercer leur rôle, à maintenir leur statut (surtout ceux assignés par la socialisation) afin de continuer à être dans la course (car c'est grâce à son rôle de mère et d'épouse qu'elle a un statut officiel et qu'elle a un semblant de pouvoir).

Nous avons choisi de traiter de la théorie du salariat parce que le travail de la femme nous a semblé particulièrement représentatif pour traduire les changements survenus dans la société gabonaise avec l'avènement de l'économie capitaliste. Pour voir si « Finalement l'attribution aux femmes d'un rôle « dans des procès de production organisés socialement hors de la sphère domestique »<sup>124</sup> apparaît comme « nouvelle base économique pour une forme supérieure de la famille et du rapport entre les deux sexes. »<sup>125</sup>

Cette nouvelle donne économique qu'est le salariat fait intervenir nous l'avons vu des acteurs (hommes et femmes) en perpétuelle interaction dans une société ou dans une structure faite de règles et de normes.

---

<sup>123</sup>K. Markidis, *Op.cit.*, p.8

<sup>124</sup>K. Marx, *Le capital*, Livre I, cité par F. Haug, Sur la théorie des rapports s de sexes, in *Actuel Marx*, sous la direction d'Annie Bidet-Mordrel, Paris, PUF,2010, p.50

<sup>125</sup>K. Marx, *Idem*, p.50

## - La théorie interactionniste

Contrairement à la théorie fonctionnaliste nous dirons avec Pierre Bernoux qu' « une société ne consiste pas seulement en des structures de gouvernement, des règles, des fonctions, mais parce qu'une société existe d'abord à travers les relations entre ses membres et ceux-ci, les individus sont constitués par la relation avec les autres. La manière dont ils échangent, se parlent et confrontent leurs points de vue fait partie intégrante de la société. Ces échanges, que l'on nomme interactions, constituent la société, l'entreprise ou l'organisation, et permettent de la faire évoluer. »<sup>126</sup>

L'interaction est ce courant qui met en relation l'objet et le sujet et son environnement. Lorsque l'on parle de travail, nous ne voyons pas seulement le statut professionnel, l'emploi, l'activité exercée. Cette notion interpelle aussi l'identité personnelle des individus ou leur appartenance à une communauté. Pour G. Simmel, « la société n'existe que là où les individus entrent en interaction. »<sup>127</sup> Cependant, l'interaction qui nous intéresse ici est celle qui a lieu entre le travail de la femme dans l'entreprise, hors de l'entreprise et les rapports sociaux de sexe. « La constitution de la société et son changement se produisent à travers les échanges interindividuels. [...] Il y a donc à chercher un équilibre entre structures et actions. »<sup>128</sup>

Le travail professionnel constitue pour la femme une véritable ressource : il lui permet d'améliorer son statut dans le couple de façon notable, bien que d'autres variables, comme l'espérance des rôles, l'autorité dans le couple puissent interférer pour renforcer ou, au contraire, atténuer son importance dans l'interaction conjugale. « Dans cette perspective, les interactions – entre égaux ou dans une hiérarchie – apparaissent comme les seules permettant de produire les ajustements qui régulent les comportements. [...] C'est ce glissement qu'il faut observer pour comprendre le mouvement. »<sup>129</sup>

Les recherches américaines et européennes entreprises depuis les années 60 ont montré que le statut professionnel de la femme était l'un des déterminants les plus significatifs de l'interaction conjugale. Le travail et le statut professionnels de la femme révèlent l'importance de la variable "travail féminin" dans les changements liés à l'interaction au sein du couple et dans l'altération des conceptions traditionnelles relatives aux rôles masculins et féminins.

---

<sup>126</sup> P. Bernoux, *Op.cit*, p.54

<sup>127</sup> P. Bernoux, *Op.cit*, p.56

<sup>128</sup> E. Goffman, cite par P. Bernoux, *Op.cit*, p.61

<sup>129</sup> P. Bernoux, *Ibid*, p.57

Joseph Piotrowski se demande si « l'activité professionnelle modifie l'idéologie ou bien si l'idéologie stimule le travail professionnel de la femme. Il pense que les relations entre ces deux variables sont dialectiques, mais que l'activité professionnelle de la femme est sans doute à l'origine des changements idéologiques »<sup>130</sup>

Un autre courant interactionniste qui nous aide à expliquer notre phénomène est l'interactionnisme symbolique qui va à l'encontre de la sociologie Mertonienne et parsonienne. Car là où les sociologues fonctionnalistes voient une société structurée, réifiée, relativement statique à court terme, composée d'acteur guidés ou contraints par des normes et des valeurs qui découlent de phénomènes structurels, les sociologues interactionnistes vont édifier, à partir d'observations minutieuses et systématiques, une vision alternative beaucoup plus souple, qui se focalise en priorité sur la construction continue de l'ordre social par les individus et qui se recentre d'avantage sur les interactions entre sujets. Cela, en insistant sur la complexité de ces interactions. Le déroulement de l'interaction n'est jamais figé, mais sans cesse réadapté, réinvesti.<sup>131</sup>

Ces auteurs affirment que les théories, les concepts, les idées, sont issus de l'expérience individuelle et sociale, des interactions des individus entre eux et des interactions avec leur environnement. L'interactionnisme s'intéresse ainsi, « aux processus de désorganisation de l'organisation en groupe, puis à la reconstruction à travers une réorganisation »<sup>132</sup>.

### - La théorie de la structuration

« L'une des notions essentielles de la théorie de la structuration est celle de la dualité du structurel. Cela signifie que les règles et les ressources mobilisées dans l'action des individus et des collectivités sont en même temps le résultat de l'action et la condition de celle-ci : par exemple, l'apprentissage de notre langue maternelle contraint nos capacités d'expression, et donc limite nos possibilités de connaissances et d'action. Mais, dans le même temps, celui-ci nous donne une habilité et rend possible tout un ensemble d'actions et d'échanges.<sup>133</sup> Il y a

---

<sup>130</sup> J. Piotrowski cité par Andree M., in *Sociologie de la famille et du mariage*, Paris, P.U.F, 1986, p.242

<sup>131</sup> [www.cedrea.net/IMG/pdf/These\\_Benjamin\\_Grassineau.pdf](http://www.cedrea.net/IMG/pdf/These_Benjamin_Grassineau.pdf)

<sup>132</sup> A. Strauss, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, l'Harmattan, 1992, p. 256.

<sup>133</sup> M. Kechidi, *Op.cit.*

dépendance réciproque des acteurs sur la structure et de la structure sur les acteurs. Pour la théorie de la structuration, « il ne s'agit pas d'opposer interactions et structures. »<sup>134</sup>

C'est cette opposition que réfute Anthony Giddens. Il associe action et faits sociaux étudiés auparavant par Weber et Durkheim. « Le concept de structuration vise d'abord à nous faire appréhender les structures sociales sous l'angle du mouvement »<sup>135</sup>

Selon Anthony Giddens, la structure est un « ensemble de règles et de ressources qui permettent l'interaction entre des acteurs. »<sup>136</sup> Cependant, la structuration de l'organisation varie en fonction de l'environnement du contexte. C'est ce qui fait le changement.

L'ordre social et le patriarcat sont ainsi des structures contenant des règles permettant l'interaction entre les individus, mais en même temps cette structure, par le biais de ses règles, devient parfois contraignante pour ces mêmes individus. Pour Anthony Giddens « C'est cette « dualité du structurel » (« la constitution des agents et celle des structures ») qui donne aux systèmes sociaux leur caractère « à la fois contraignant et habilitant » pour les agents sociaux [...] »<sup>137</sup>. Cela signifie encore qu'« [...] un système social — espace organisé d'interactions sociales — n'apparaît qu'au travers des activités des individus qui en font partie, activités qui produisent et reproduisent le système. »<sup>138</sup>

Anthony Giddens prolonge en quelque sorte les théories fonctionnalistes et structuralistes en associant structure, acteur et action : ces trois concepts interagissent entre eux. Et dans cette interaction, nous retrouvons les pratiques des individus, conscientes ou non, les contraintes extérieures et intérieures du système. Car, « les règles, structures d'action plus ou moins codifiées, possèdent un fort contenu normatif. Elles influencent dans une certaine mesure les comportements. [...] le respect de la règle devient un moyen de légitimation de l'action. »<sup>139</sup>

Si l'intégration du salariat féminin est un fait social au sens durkheimien, il est donc coercitif. Mais en même temps, la femme joue un rôle primordial en cherchant à intérioriser et maîtriser les codes de cette intégration. « C'est aussi cette exigence sémantique de l'interaction que semble mettre en avant Salais quand il introduit le concept d'interprétation

---

<sup>134</sup> P. Bernoux, *Op. cit.*, p.59

<sup>135</sup> [www.sociol.chez.com/socio/socionouv/theostru\\_giddens.htm](http://www.sociol.chez.com/socio/socionouv/theostru_giddens.htm)

<sup>136</sup> M. Kechidi, « La théorie de la structuration : une analyse des formes et des dynamiques organisationnelles » in *Relations industrielles / Industrial Relations*, Volume 60, numéro 2, printemps 2005, p. 348-369 URI

<sup>137</sup> [www.universalis.fr/encyclopedie/anthony-giddens/1-la-theorie-de-la-structuration/](http://www.universalis.fr/encyclopedie/anthony-giddens/1-la-theorie-de-la-structuration/)

<sup>138</sup> M. Kechidi, *Op.cit.*

<sup>139</sup> M. Kechidi, *Op.cit.*, p. 348-369

pour désigner l'objectif de toute interaction : arriver à une compréhension commune de la situation et de son sens »<sup>140</sup>

Cette théorie de la structuration pourrait nous aider à comprendre les pratiques quotidiennes de l'homme et de la femme au sein du foyer gabonais. Car, au cours de leurs activités de production et de reproduction, les individus interagissent entre eux. Elle pourrait également être d'un grand apport dans notre recherche, notamment en ce qui concerne le travail de la femme, instance éventuelle d'interaction. Si l'ordre social, les discours de socialisations, les représentations, la famille, donne le pouvoir à l'homme, cette domination octroyée à l'homme n'enlève pas certaines marges d'autonomies et pouvoir à la femme. Cette notion de domination nous entraîne vers la théorie marxiste.

#### - La théorie marxiste

« L'apparition, dans les années soixante et soixante-dix d'un nouveau mouvement féministe a alimenté un riche débat sur la notion de mode de production domestique et sur ses rapports avec le mode de production capitaliste. Il s'agissait notamment de fournir à la critique de l'économie domestique ou patriarcale un fondement comparable à la critique de l'économie politique par Marx.[...] »<sup>141</sup>

Pour Friedrich Engels, Clara Zetkin, et Alexandra Kollontai, les pionniers marxistes de la question des femmes, la lutte pour la libération des femmes faisait partie intégrante du combat pour le socialisme. Selon eux, la condition préalable pour la destruction de l'oppression des femmes était leur participation en masse au monde du travail. Ce qui devait leur permettre d'accéder à l'indépendance financière et de s'intégrer au sein de la classe ouvrière.<sup>142</sup>

« La démarche soulève cependant d'importantes difficultés [...] liées notamment à la transposition aux rapports domestiques de concepts comme l'exploitation, la plus-value, le profit, dont le statut est défini précisément dans le cadre des rapports capitalistes de production. »<sup>143</sup>

---

<sup>140</sup>Salais cité par M. Kechidi, « La théorie de la structuration Une analyse des formes et des dynamiques organisationnelles », in *Relations industrielles / Industrial Relations*, Volume 60, numéro 2, printemps / spring 2005, p. 348-369

<sup>141</sup>D. Bensaïd, *La femme est l'avenir du Spectre*, 1er janvier 2000, n°2636

<sup>142</sup>[www.pouvoir-ouvrier.org/femmes/liberation/](http://www.pouvoir-ouvrier.org/femmes/liberation/)

<sup>143</sup>D.Bensaïd , *Op.cit.*



La position classique des marxistes et des socialistes lie la question des femmes avec d'autres questions telles que celle de l'existence du capitalisme. En d'autres termes, selon les instigateurs du mouvement révolutionnaire, la libération des femmes serait inséparable de la libération de la classe ouvrière : le travail est un élément essentiel pour surmonter l'isolement et l'oppression des femmes. Mais seul, il ne suffit pas. Même si « certaines femmes ont pu tirer avantage des nouvelles possibilités offertes par les changements sociaux, et notamment la contribution de la femme au budget familial<sup>144</sup>

Dans le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, K. Marx présente le salariat comme étant l'apport de production spécifique du capitalisme. Il estime que le rapport entre capital et travail salarié détermine le caractère tout entier du mode de production. De même, les agents principaux de ce mode de production, le capitaliste et le salarié, seraient de simples incarnations des personnifications du capital et du travail salarié : « la condition d'existence du capital, c'est le salariat »<sup>145</sup>. Le capitalisme, ce nouveau mode de production qui entraîne le salariat féminin dans son ensemble, est une évolution sociale et par là une évolution des différents rapports sociaux, notamment les rapports de domination.

C'est dans cette même optique que Christine Delphy élabore une « analyse matérialiste de l'oppression des femmes où celle-ci trouve son origine structurelle dans l'exploitation économique et plus précisément dans l'appropriation naturelle de la force de travail des femmes par les hommes. Ainsi s'établirait un mode de production "familial" ou "domestique" dont les rapports de production constituent précisément maris et femmes en classes antagonistes (...) une construction sociologique dans laquelle les rapports hommes-femmes ne se réduisent pas à une somme de rapports individuels, mais font système à partir d'un rapport d'"exploitation patriarcale" des femmes par les hommes.»<sup>146</sup>.

Pour soutenir sa conception, celle de l'appropriation de la femme par l'homme, Christine Delphy<sup>147</sup> évoque l'analyse de Guillaumin qui propose la notion de *système de "sexage"* : les hommes et les femmes sont dans un rapport qui repose sur une appropriation physique du corps des femmes par les hommes et qui s'apparente au rapport d'esclavage ou de servage. Guillaumin estime que ce n'est pas seulement la force de travail des femmes que

---

<sup>144</sup> [www.pouvoir-ouvrier.org/femmes/liberation/](http://www.pouvoir-ouvrier.org/femmes/liberation/)

<sup>145</sup> K. Marx ET F. Engels, *Manifeste du parti communiste*, Berlin, ed allemande, 1848, p.35

<sup>146</sup> C.Delphy, «L'ennemi principal », *Partisans*, 54-55 : 112-139, cité par A-M. Daune-Richard et A-M. Devreux « Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique » in *Recherches féministes*, vol. 5, n° 2, 1992, pp. 7-30.

<sup>147</sup>C.Delphy, *Idem*.

l'homme s'approprié, c'est la femme tout entière, la porteuse de force de travail.<sup>148</sup> De plus, pour Christine Delphy, le rapport entre les sexes n'est pas circonscrit à la famille et au mariage, mais est généralisé. Il constitue en quelque sorte une appropriation d'une classe de sexe par l'autre, un sexage.

La théorie marxiste nous sert à mettre avant les contradictions, les conflits, les contraintes de l'intégration du salariat féminin au Gabon. Elle nous permet aussi de savoir comment ces oppositions et ces conflits peuvent contribuer à la cohésion sociale. Dans notre analyse, ce rapport généralisé se traduit par les discours de socialisation, les représentations, la notion de patriarcalisation.

### - La théorie des rapports sociaux de sexe

La théorie des rapports sociaux de sexe fait allusion aux hiérarchies entre les sexes à travers des interactions et des liens d'interdépendance. « Ce rapport est considéré comme transversal à l'ensemble du système social, historicisable (il se produit mais connaît des changements constants), c'est un rapport de pouvoir, de domination; chaque catégorie n'existe que dans son rapport à l'autre [...]. »<sup>149</sup>

Les sexes sont donc très déterminants dans les rapports sociaux et interviennent « sur fond d'une complémentarité dans la reproduction, donc sur une base initialement naturelle [...] »<sup>150</sup>. Leur diversité rejaillit dans les rapports sociaux. D'où le concept de rapports sociaux de sexe également observé dans la division du travail. Ces rapports « quadrillent, ou jouent un rôle central dans la question de la division du travail, de domination, d'exploitation d'idéologie, de politique, de droit, de religion, de morale [...] au fond, il n'est pas en fait aucun domaine qui puissent être sérieusement exploré sans qu'on examine aussi la manière dont les rapports de sexe sont instituants et institués. »<sup>151</sup> Tant qu'existeront deux sexes différents dans la société, l'on ne pourra pas faire abstraction des rapports sociaux dans leur ensemble et des rapports sociaux de sexe en particulier.

Les rapports sociaux sont donc liés à l'ensemble des actions des individus dans la société, mais cette société subit des changements selon les moments. Les rapports sociaux qui

---

<sup>148</sup> Ce que Delphy appelle "machine-à-force-de-travail"

<sup>149</sup> H. Hirata et D. Kergoat, *Op.cit*

<sup>150</sup> F. Haug, *Op.cit*, p.44

<sup>151</sup> F. Haug, *Op.cit*, p.44

interagissent dans cette société de même que les rapports de sexe, subiront donc eux aussi l'influence de ces changements et ce en dépit du fait que « l'ordre dominant, la disposition qu'ont les hommes à l'égard des femmes dans la famille, rende peu visible l'organisation contradictoire des rapports de sexe. »<sup>152</sup>

Dans ce processus d'interaction existent des inégalités dues au fait que la société dans sa globalité ne reconnaît que la suprématie d'un seul sexe, celui de l'homme. Cette conception serait naturelle et immuable, ce qui rend les rapports sociaux et les rapports de sexe complexes. Or, « ce qui est censé s'appliquer naturellement se voit socialement remodelé dans le processus historique. [...] il n'y a donc ni rapports fixe, ni acteurs naturels fixes. »<sup>153</sup> En effet le concept de rapports sociaux fait ressortir un principe de continuité ou de changement, car il est imbriqué dans le procès de production et de reproduction par les pratiques sociales, pratiques sociales qui sont de ce fait construites et non considérées comme produit d'un sort biologique.

Dès lors, il nous paraît donc important de nous interroger sur les changements liés à ces rapports sociaux et à ces rapports sociaux de sexe.

### - La théorie du changement

Les sociétés contemporaines changent ; des mutations se dévoilent de plus en plus dans les domaines économiques, favorisées par les transformations technologiques, dont la scolarisation. Nous assistons à des nouvelles formes de rapports sociaux, notamment à des mutations dans la famille, à des modifications dans les relations de travail en générale particulièrement dans les relations de travail entre hommes et femmes. Il apparaît certes que « la " domination masculine " constitue un phénomène universel et transhistorique, mais celle-ci est inégale et variable. »<sup>154</sup>

Cependant, les changements dans la famille ne sont pas seulement sociaux : ils sont également économiques et nous assistons à une évolution du statut de la femme ouvrière africaine.

---

<sup>152</sup> F. Haug, *Op.cit*, p.48

<sup>153</sup> F. Haug, *Op.cit*, p.44

<sup>154</sup> Union Nationale des Associations Familiales « Lecture critique », in *Recherches familiales*, 2006/1 N°3, p. 165-211.

En nous référant à la définition d'Alexis Tremoulinas selon laquelle « tout changement social consiste à une transformation qui s'impose au individus [...] »<sup>155</sup>, nous pouvons dire, par conséquence, que l'intégration du salariat en tant que fait social s'impose aux femmes et à la société gabonaise. Mais en dépit de cette modernité, la tradition demeure. La cohabitation de ces deux éléments est problématique en raison de l'antinomie entre l'introduction du changement et la pérennité de la tradition.

Nous aborderons également le changement sous l'angle durkheimien avec la notion de la division du travail et plus spécifiquement la division sexuelle du travail. Cette division sexuelle du travail bien qu'étant légitimée n'est pas un élément invariable ; elle oscille dans le temps et dans l'espace, d'où son intégration dans la notion de changement. « Si l'approche durkheimienne par la règle éclaire leur création dans les sociétés, elle ne dit pas les raisons de l'adhésion aux règles. Il ne suffit pas de dire qu'elles sont créées, il faut aussi comprendre comment les individus produisent les représentations ou des images suffisamment fortes pour adhérer à ces règles. Lorsque de nouvelles situations se présentent, il y a un moment intermédiaire où les individus perçoivent que les anciennes règles ne suffisent pas et qu'il faut en inventer de nouvelles. Progressivement se met en place l'idée d'un nouvel ordre envisageable, ce que Lucien Goldman (1971) appelait le concept de "conscience possible". »<sup>156</sup>

La nouvelle division du travail qui découle historiquement de la généralisation du salariat n'est pas une abstraction en Afrique. En effet, quelques rares hommes africains exécutent désormais de manière ponctuelle les tâches ménagères.

D'ailleurs, Karl Marx et Friedrich Engel parlant de changement d'ère historique affirme que le changement « se laisse toujours déterminer en fonction du progrès des femmes vers la liberté [...] »<sup>157</sup> Ainsi, derrière ce déguisement du patriarcalisme et des discours de socialisation face à la condition même de la femme en Afrique, se cache une réelle évolution qui peut conduire au changement aussi bien sur plan social qu'économique. Mais il faut que la femme gabonaise elle-même en soit consciente. Son entrée dans le salariat lui ouvre une voie à un changement, celui de son autonomie : elle peut dépenser ses revenus, sans toutefois rendre de comptes à son mari.

---

<sup>155</sup> A. Tremoulinas, *Op.cit*, p.7

<sup>156</sup> P. Bernoux, *Op.cit*, p. 38

<sup>157</sup> K. Marx et F. Engel, *La Sainte Famille*, Paris, Editions Sociales, 1969, cité par F. Haug, Sur la théorie des rapports de sexes, in *Actuel Marx*, la direction d'Annie Bidet-Mordrel, Paris, PUF, 2010, p.45

Cependant, ces changements considérés comme des faits sociaux, « c'est-à-dire des faits à la fois communs et massifs »<sup>158</sup>, sont parfois extérieurs et contraignants pour la femme gabonaise. C'est peut être parce que les luttes et les revendications pour l'obtention de ces droits ne se sont pas faites de la même manière et n'ont pas eu le même impact partout.

Dans le cadre de notre recherche, le concept de changement, de par la salarisation des femmes, nous ramène aux différentes formes prises par les rapports de pouvoir dans la famille.

Nous l'avons dit, les rapports sociaux sont une construction sociale inscrite dans une dynamique. Car cette société est en mouvement permanent. La différenciation entre les sexes est donc liée à la question des changements socio-économiques dans le rapport de production et de reproduction. Ces dernières années, la question des rapports sociaux et du travail de la femme a été l'objet de nombreuses recherches abordant le sujet sous l'angle de la domination masculine, du statut et du rôle de l'homme et de la femme, et des inégalités.

Nous nous intéresserons à la manière dont la femme aborde la confrontation entre le travail dans le mode de production lignager et le travail dans le mode de production capitaliste : avec la progression du salariat féminin, des aménagements normatifs se sont imposés pour rendre fonctionnelle, la logique de la "double séparation" du travail. Ce qui n'est pas un changement négligeable.

Cette confrontation met l'accent sur le rôle de relais que le mouvement du travail féminin joue entre les fonctions traditionnelles qui lui ont été assignées et l'apport de la monétarisation par le biais des mutations de la société, c'est-à-dire l'industrialisation, l'ouverture démocratique, les questions relatives au genre, etc. Les formes de conflits sociaux se modifient.

Dans cette perspective, nous ne nous appesantirons pas sur les interactions basées sur l'égalité entre l'homme et la femme mais plutôt sur l'évolution de leur rapport et des normes. Car, l'intérêt est d'avoir un autre regard sur le statut de la femme.

Ainsi, la recension des travaux effectués sur le travail de la femme dans cette partie nous révèle une prédominance thématique de la condition sociale de la femme.

---

<sup>158</sup>A. Tremoulinas, *Op.cit*, p.14

Le travail de la femme fait partie désormais du combat pour leur intégration et met en exergue leur libération. Le statut professionnel de la femme a de l'influence sur l'interaction conjugale et lui permet d'améliorer son statut social. Par l'importance qui lui est accordée aujourd'hui, par la part qu'il tient dans la vie des individus, au niveau matériel et personnel, le travail semble porter en lui la promesse d'une indépendance possible pour les femmes ouvrières gabonaises. Le travail de la femme agit en même tant sur les normes et sur la structure. C'est un élément dans le processus de changement.

En effet, face à l'enjeu que constitue l'autonomisation des femmes, à savoir, la conquête par ces dernières de la maîtrise de leur destin, il s'agit ici de déterminer comment, dans le cadre de l'exercice d'une activité économique, les statuts et les rôles peuvent s'insérer dans une dynamique de changement.

Dans un pays en voie de développement comme le Gabon, le travail peut se combiner avec de anciennes et de nouvelles contraintes sociales pour générer des modifications ou des améliorations de la position de la femme au sein du ménage. Autrement dit, salariat et modernité s'imbriquent pour réinventer les traditions.

## **1.2- Position du problème**

La notion de problème est fondamentale en matière de recherche. Car, comme l'écrit Popper : « la science naît dans les problèmes et finit dans les problèmes »<sup>159</sup>. Mais de plus, « Pour mieux circonscrire sa méthodologie, le chercheur doit définir, formuler et élaborer " au plus fin" son problème »<sup>160</sup>, autrement dit, cerner au maximum la difficulté objet de sa réflexion.

Enfin problème et problématique sont des notions inséparables. C'est ainsi que Bachelard affirme que « la démarche scientifique réclame (...) la contribution d'une problématique. Elle prend son départ réel dans un problème, fut-il mal posé. »<sup>161</sup> En ce qui concerne notre sujet de recherche, signalons que notre idée générale, c'est l'impact de l'intégration du salariat féminin au sein de la famille gabonaise.

Pour nous, le salariat féminin, désigne le passage d'un travail traditionnel non rémunéré, à un travail rétribué par un salaire et reconnu comme " professionnel " et qui procure à la femme une reconnaissance sociale. Dans le système de production capitaliste, les

---

<sup>159</sup> A. Beiton, *Op.cit*, p.7.

<sup>160</sup> O. Aktouf, *Op.cit*, p.10

<sup>161</sup> A. Beiton, *Op.cit*, p.7.

travailleurs ont des rôles d'exécution et aux dirigeants d'entreprise incombent ceux de concepteurs. Cette division du travail entre l'exécution et la conception est au fondement de l'existence du travail et du travailleur en tant qu'entité particulière. Il y a également comme une transposition de cette vision dans le foyer : dans l'organisation de la division sexuelle du travail, l'homme prend les décisions et est assimilable à un concepteur, et la femme confinée dans les tâches ménagères, apparaît comme une exécutrice. Paradoxalement, ces tâches sont plus ou moins valorisantes pour la femme, alors que dans la pratique, en système de production capitaliste, elles sont pour les hommes, dévalorisantes.

Dans ce travail, il ne s'agit pas d'un réquisitoire contre la domination masculine. Car, comme le dit Elisabeth Badinter : « la domination masculine ne serait pas seulement "transculturelle", [...] »<sup>162</sup> elle est construite socialement. Il ne s'agit pas non plus d'opposer les hommes et les femmes, ni tenter d'éradiquer cette domination, mais plutôt de mettre en exergue la position théorique, l'apport économique et l'émancipation de la femme ouvrière gabonaise à travers le nouveau processus de production. Il s'agit, grâce aux enquêtes menées auprès des femmes ouvrières gabonaises et de leurs homologues masculins, de chercher les raisons de la persistance de cette domination à travers le processus de production, du lignage au capitalisme, les logiques qui font que les femmes soient elles-mêmes complices de la pérennisation du discours de socialisation, des représentations pour lesquelles l'on exagère la portée de l'emprise du patriarcalisme. Pourquoi cette domination est-elle éternelle? Serait-ce seulement le fait du patriarcalisme ? Ou serait-ce les femmes elles-mêmes qui l'entretiennent parce que les normes ont été bien intériorisées? Voilà ce que nous voulons mettre en relief grâce à nos enquêtes.

On n'a jamais autant parlé aujourd'hui de l'entrée massive des femmes dans le marché du travail, de l'évolution de leur statut, des changements émanant de ce nouveau rôle, de leur identité. Que revêt cette problématique dans la société gabonaise ? Les transformations manifestes remettent-elles en question la légitimité de l'affirmation uniformément universelle du pouvoir de l'homme au sein du ménage gabonais ?

Dans le champ de la question de l'intégration du salariat féminin au Gabon, il importerait d'une part de saisir dans notre critique l'impact de celui-ci dans les mœurs gabonaises et dans l'ordre social et d'apprécier d'autre part les changements ou les pérennités culturelles dans cette société et en particulier dans la famille.

---

<sup>162</sup>E. Badinter, *Op.cit*, p.67.

Notre préoccupation est d'interroger les rapports sociaux de sexe dans lesquels s'insère le travail entre l'homme et la femme dans un contexte donné, ainsi que le discours émis par la tradition sur la division sexuelle du travail et sur les pratiques culturelles. Cela dans le but de scruter la perception conflictuelle ou non des rapports sociaux et les représentations que s'en font les femmes gabonaises et les hommes ouvriers gabonais. Car, cette perception et ces représentations pourrait rendre complexes et ambiguës les relations du couple au sein de leur foyer. Il s'agira aussi d'examiner les mécanismes de renouvellement du pouvoir symbolique octroyé à l'homme et les stratégies ou contre-pouvoir de la femme pour ébranler ou maintenir, au cas échéant, le patriarcat ou l'ordre social.

Cet état de fait susmentionné nous conduit à une succession de questionnements : Comme cela s'observe en Europe, la crise des sexes, les mutations sociales et économiques fulgurantes font-elles basculer certaines traditions africaines ? Font-elles appel ou non à l'émancipation féminine ? Déconstruisent-elles l'identité masculine ?

Comment les femmes ouvrières maintiennent-elles la domination masculine au Gabon et comment l'entretiennent-elles ? Pourtant, de par leurs actions et surtout leur contribution "économique" dans le ménage, ces femmes sont théoriquement et pratiquement les "chefs de famille ou encore les piliers" du foyer, ne serait-ce que pour celles dont le conjoint occupe un emploi de rang similaire. Pourquoi, contrairement à leurs consœurs de l'Occident, restent-elles passives ?

Comment participent-elles aux charges du ménage ? Quel rôle jouent-elles dans les prises de décisions, notamment en ce qui concerne l'allocation des ressources alimentaires ? Quel contrôle exercent-elles sur le produit de leur travail, sur leur corps et sur leur vie ? Comment ces caractéristiques sociales se modifient-elles ? Leur intégration au travail rémunéré leur conférerait-elle de nouvelles responsabilités ou de nouvelles formes d'influence ?

Toutes ces interrogations nous ramènent à notre problématique ou à cette question fondamentale : l'intégration du salariat féminin et la participation économique de la femme aux dépenses du ménage ont-elles changé les rapports sociaux de sexes et l'ordre social traditionnel au sein du ménage gabonais ? La femme ouvrière gabonaise a-t-elle conscience de la place qu'elle y occupe ?

En effet, comme précédemment énoncé, notre problème a pris corps dans la production agricole au village, après y avoir constaté une inégalité dans l'accomplissement des tâches champêtres et domestiques d'une part et une non reconnaissance du statut de la femme d'autre part. Le statut de la femme gabonaise, faut-il le rappeler, est couvert par



l'idéologie patriarcale instituant l'homme comme chef de famille et premier agent pourvoyeur des ressources alimentaires du ménage. Même le code civil s'appuie sur un tel discours pour régenter le fonctionnement de la famille : pour le discours de socialisation, le patriarcalisme et même ce recueil de textes juridiques qui, entre autres, légifère sur l'administration du foyer, c'est l'homme le premier pourvoyeur de ressources et chef de famille. Mais cette double responsabilité, traditionnelle symbolique et institutionnelle est contredite dans les faits. Ainsi, la production agricole au village et le travail de la femme dans la nouvelle économie sont-ils en mesure de renverser cette donne ?

C'est en ce sens que nous verrons comment cette idéologie se conçoit dans la production des tâches physiques et intellectuelles en ville où l'homme n'est plus propriétaire des moyens de production et où la tradition reste toujours le système de valeur qui renforce l'intégration des individus. Comment comprendre que les femmes ouvrières gabonaises s'accrochent (davantage) à la vision homogène et uniforme du pouvoir de l'homme ? Ces changements ont-ils incontestablement des effets et des répercussions sur la conception de la famille gabonaise ?

En d'autres termes, l'un des principaux apports de *Salariat féminin au Gabon : modernité et réinvention des traditions* serait de mettre en exergue, sous un angle sociologique et à l'aide de quelques éléments économiques, l'influence et la responsabilité de la socialisation<sup>163</sup> sur les statuts et les rôles assignés aux individus dans la société, dans le rapport homme/femme, et en particulier au sein du ménage gabonais. Car nous voyons, dans la socialisation traditionnelle au Gabon, une forme de pérennisation du pouvoir masculin.

Le travail de la femme dans ce milieu pourrait nous aider à comprendre les formes les plus subtiles et moins connues de la reconfiguration de l'espace privé domestique que sont le foyer et les rapports de sexe. Il nous permettra aussi de constater les nouveaux mécanismes qui régissent, dans ce pays, le foyer en général et la famille ouvrière en particulier.

Toutefois, ces déplacements théoriques ne pourraient être effectifs, sans un réel changement de point de vue au niveau de l'objet à analyser. En effet, ici, contrairement aux théories de la reproduction, ce n'est plus le travail ou le rapport au travail des femmes qui est désigné comme objet de l'analyse. Nous examinerons plutôt la forme coutumière conciliatrice censée organiser le temps et l'espace de la production/reproduction et rendre réelle et concrète

---

<sup>163</sup> C'est-à-dire la résistance et la destruction de la tradition.

la division du travail et la division sexuelle du travail selon les milieux sociaux, les domaines d'activité ou les catégories. Nous étudierons aussi la séparation entre travail de production et travail de reproduction, entre espace privé et espace public, et nous nous pencherons sur la contribution aux ressources du ménage etc.

Il s'agit donc de nous appuyer sur des axes théoriques pour examiner notre phénomène.

Nous épousons l'analyse de la théorie marxiste en partie, puis celles des interactionnistes, et enfin la théorie des rapports sociaux de sexe. Trois acceptions centrales des approches sur la domination masculine, liées entre elles : d'abord l'idée d'une "patriarcalisation" croissante et inévitable occasionnée par la socialisation, ensuite, la vision selon laquelle la femme serait le maillon faible de la société; et enfin les représentations où l'homme resterait le seul pourvoyeur de ressources dans le ménage. Ce sont ces trois acceptions en interaction avec l'intégration des femmes gabonaises au salariat qui doivent être au cœur de notre analyse. Elles ont le mérite justement de relever le caractère tacite de la subordination de la femme à cause de fortes contradictions inhérentes au mode de production et la domination masculine.

Les fondements matériels de la domination masculine proviennent des interactions entre les différents processus de production, notamment le travail ; le travail est le symbole fort de cette structuration ; C'est pourquoi nous allons aussi nous appuyer sur la théorie du salariat, du changement, la théorie fonctionnaliste et la théorie de la structuration.

En effet, au cours de leurs activités de production et de reproduction, les individus notamment l'homme et la femme, à travers les activités de la vie sociale et quotidienne, rentrent dans une interaction qui met en œuvre leurs savoirs. Nous sommes d'accord avec Giddens sur ce point de vue ; cependant pour nous, cette dualité structurelle est doublement contraignante pour la femme ouvrière gabonaise. Car les rapports sociaux que la femme noue avec son mari participent des processus sociaux de la socialisation et sont également structurés.

Notre position du problème étant élaborée, nous allons à présent élucider nos propositions de réponse à ce problème.

## 2- HYPOTHESES

Le questionnement de la réalité à examiner par le chercheur exige au préalable des propositions de réponses qui seront développées et vérifiées par la suite sur le terrain de l'enquête pour donner une articulation rationnelle du phénomène. Selon Omar Aktouf, ces propositions de réponses anticipées appelées hypothèses « constituent donc les soubassements, les fondations préliminaires de ce qui est à démontrer ou à vérifier sur le terrain. [...] Une hypothèse est en quelque sorte une base avancée de ce que l'on cherche à prouver »<sup>164</sup>

Les hypothèses théoriques à élaborer sont fondamentales. En effet, comme le note Beiton et al, « la recherche sociologique doit s'attacher à établir des relations de causalité entre des phénomènes sociaux et donc entre les objets théoriques auxquels ils donnent lieu. En effet, tout phénomène social n'est compréhensible qu'à travers la domination de ses causes, de ses effets et de ses inter-relations avec les autres phénomènes sociaux, une telle perspective implique d'une part une élaboration d'hypothèses théoriques sur les liens entre phénomènes sociaux et d'autre part la validation de ces hypothèses »<sup>165</sup>

Par ailleurs, il est possible que certaines hypothèses comportent des subdivisions. Car, « chaque fait social est situé tout à la fois sur plusieurs paliers et dans des trajectoires temporelles diverses qui s'y trouvent confondues. C'est pourquoi l'on ne peut étudier la réalité collective qu'en utilisant un jeu d'hypothèses coordonnées qui isolent des objets, mettent en place les niveaux, précisent les durées, et, en fin de compte, contribuent à la réflexivité de la recherche en localisant le chercheur lui-même dans cet ensemble. »<sup>166</sup>

De la complémentarité issue de la perception anthropologique, d'un schéma de pensée général et de l'invisibilité culturelle de la production de la femme, une distinction fondamentale s'opère : à travers le discours de socialisation et la tradition dans la société gabonaise. Le patriarcat, par son caractère à la fois occulte et décliné, apparaît en filigrane, aussi bien dans le comportement quotidien des individus que dans les grandes instances décisionnelles à l'échelle nationale. C'est également de ces comportements et de ces instances

---

<sup>164</sup>O. Aktouf, *Op.cit*, p.58

<sup>165</sup>A. Beiton et al, *Op.cit*, p. 20

<sup>166</sup>P. Rolle, « Un nouveau paradigme en sociologie du travail ? » in *L'Homme et la société* 2007/1 - N°162, pp. 19-37

que dépendent la pérennité et l'entretien de ce joug. Ce qui renforce la circonspection, la réserve, l'effacement des femmes, ou leur soumission aux coutumes.

La femme n'a de statut officiel que lorsqu'elle est liée à la famille. Dès lors qu'elle sort de ce cadre et sert hors de son foyer, elle devient une menace pour les mœurs et les valeurs ancestrales à l'origine de la cohésion du groupe, de l'ordre social.

Le salariat féminin dans le foyer gabonais à travers les rapports sociaux de sexes nous permettra d'une part de vérifier la pertinence du discours de socialisation et des représentations qui octroient à l'homme le statut de premier agent pourvoyeur de ressources dans le foyer, et d'autre part. Et de voir comment cette idéologie se transforme tant dans la production que dans la reproduction en ville où le conjoint n'est plus propriétaire des moyens de production comme au village, mais où l'ordre social et la socialisation restent de mise.

D'où cette première hypothèse de notre part :

**Les normes traditionnelles, le discours de socialisation sont bien ancrés dans la conception et les représentations des hommes et des femmes de la formation sociale gabonaise. Dans cette perspective, en s'ouvrant à l'évolution, le salariat féminin dans la formation sociale gabonaise est considéré comme un élément venant désorganiser la place que tiennent l'ensemble des savoirs et des acquis ancestraux dans les rapports sociaux de production notamment dans les rapports sociaux de sexe. La femme à désormais un salaire, en ce sens, l'homme n'a plus le statut de premier agent pourvoyeur de ressources dans le foyer.**

Comme nous l'avons dit plus haut, notre questionnement part du constat qu'expriment, les contradictions entre activité productrice et activité reproductrice dans la sphère rurale. D'autant plus que l'intégration du salariat dans la sphère féminine au Gabon entraîne des conditions et des pratiques qui, à notre avis, permettent de modifier le regard porté sur le travail et la condition de la femme. Travail qui était autrefois considéré comme « improductif, ou plutôt producteur que de valeurs d'usage »<sup>167</sup>

---

<sup>167</sup>K. Markidis, *Op.cit.*

Il s'agit donc d'examiner les modalités et les mécanismes résultant des changements qu'entraîne le salariat féminin, pour comprendre et analyser les nouvelles relations entre l'homme et la femme dans le ménage, ainsi que les nouvelles formes d'organisation socioéconomique prenant en compte la domination masculine et féminine. Il permet aussi de comprendre et d'analyser les nouveaux mécanismes de l'accès des femmes aux prises de décisions dont elles étaient principalement et généralement exclues en Afrique ; et donc d'inclure aussi les mécanismes d'accès à l'émancipation.

Considérer la pratique réelle de la production et de la répartition des tâches domestiques de la femme, son apport matériel de par son salaire, conduit à s'interroger sur les raisons pour lesquelles le patriarcalisme continue à maintenir l'idée que l'homme est le premier pourvoyeur des ressources du ménage. En effet, toute la question est de réinterroger la construction des représentations appuyées par la socialisation et la patriarcalisation. Ainsi, ces hommes et ces femmes ne font que se conformer aux règles et valeurs de la société. A ce qui est masculin ou féminin. Ne pas se conformer aux règles peut être considéré comme comportement déviant pour paraphraser Durkheim.

D'où cette deuxième hypothèse :

**L'intégration des femmes au salariat, participant à élever le niveau des ressources des femmes et du foyer. La redistribution des charges et des responsabilités fait de la femme gabonaise aujourd'hui une co-chef de famille de par sa contribution aux dépenses du ménage et son indépendance financière. C'est d'ailleurs en cela que le regard des hommes à son encontre a paradoxalement changé. Cependant, l'omniprésence des contraintes socioculturelles découlant des coutumes et des pratiques et au degré de la patriarcalisation à tous les niveaux des rapports humains, rend officieux l'amélioration de son statut et de son rôle. La femme gabonaise est encore assujettie aux travaux domestiques. Par conséquent, les rapports sociaux de sexe sont relativement immuables pour conduire la femme à une véritablement émancipation.**

Pour vérifier rigoureusement les hypothèses que nous venons d'énoncer, nous allons devoir recourir à une méthodologie précise. Car, le bien fondé et la validité d'une recherche sont jugés à partir de la pertinence de la méthodologie et des moyens de sa mise en pratique.

### III- MÉTHODOLOGIE

Toute recherche en sciences humaines et sociales nécessite une méthodologie rigoureuse.

Selon Omar Aktouf, « La méthodologie peut se définir comme étant l'étude du bon usage des méthodes et techniques »<sup>168</sup>. Cette définition nous paraît encore moins explicite, car elle oblige à saisir d'abord le sens des termes « méthode » et « technique ». Les méthodes désignent la démarche rationnelle à adopter pour mieux structurer notre recherche. Quant aux techniques, elles concernent les supports et les formalités sur lesquels s'appuie la démarche rationnelle susmentionnée pour atteindre un objectif spécifique. Un tel exercice vise une meilleure structuration de notre travail en vue de la compréhension de l'ensemble des données recueillies, de leur analyse objective et de leur contextualisation.

#### 1- Méthodes d'enquête

Les données recueillies au tour de la question du salariat féminin dans la société gabonaise ont été prélevées grâce à deux méthodes d'enquête : la méthode quantitative et la méthode qualitative.

La méthode quantitative nous a fourni des renseignements sur l'entrée des femmes dans le monde du travail, notamment sur les modalités ayant permis cette ascension et les différentes tournures que prennent leur travail en rapport avec leur statut et leur rôle au sein du foyer et dans l'entreprise.

La méthode qualitative avait pour ambition de demander aux femmes et aux hommes interrogés leurs avis sur l'apport du conjoint dans la gestion du budget familial : Quels surplus sont apportés par la femme grâce à son salaire et à travers ses activités extra-usine ? Quelles sont les contraintes que subissent ces femmes pour pouvoir subvenir aux besoins alimentaires de leur foyer (en particulier) ? Les femmes ont-elles conscience de leur importance au niveau de la sécurité alimentaire ? Quelle importance ont-elles par leur salaire ? Quelle est l'opinion de l'homme et de la femme sur l'idéologie selon laquelle, c'est l'homme qui est le chef de famille et sur la question de l'émancipation de la femme. ?

Elle nous permet aussi d'apprécier le niveau de participation du mari et de la femme dans la gestion du foyer et de nous faire une idée des contraintes éventuelles qu'entraîne cette

---

<sup>168</sup>O. Aktouf, *Op.cit*, p.27

gestion. Une fois en possession des données fournies par cette méthode, nous allons identifier les sources de l'idéologie du pouvoir de l'homme, et de la dépendance composée à laquelle participe la femme et à la pérennisation de cet état de fait.

Pour une meilleure lecture du phénomène, l'interprétation des résultats obtenus par ces méthodes nécessite au préalable qu'ils soient soumis à une démarche précise. Cependant, « il est certainement au moins aussi important et aussi difficile – sinon plus – de mener à bien la préparation et la conduite d'une recherche, que d'en traiter, de façon même sophistiquée, les résultats [...]»<sup>169</sup> Compte tenu du caractère délicat de cette tâche intellectuelle, quelle est la démarche de recherche que nous avons adoptée pour réaliser le présent travail ? Nous allons dans les sous-points qui vont suivre décrire tour à tour, la population que nous avons choisie pour effectuer notre recherche, les lieux de nos enquêtes, comment cette recherche a évolué, puis nous terminerons par les techniques que nous avons utilisées.

## **1.1- Choix de l'échantillon et terrain d'enquête**

Quelle est la population que nous avons retenue pour nous fournir les informations nécessaires à notre étude ? Et dans quel organisme la retrouve-t-on ? Ce sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre ci-dessous.

### **1.1.1- Choix de l'échantillon**

L'une des premières démarches méthodologique consiste à la définition des populations d'enquêtes. Comme le notent Alain Blanchet et Anne Gotman, « définir la population, c'est sélectionner les catégories de personnes que l'on veut interroger, et à quel titre, déterminer les acteurs dont on estime qu'ils sont en position de produire des réponses aux questions que l'on se pose. »<sup>170</sup>

Il s'agit ici de circonscrire une population pour en tirer un échantillon qui constitue notre population cible.

Nous avons pris deux catégories de population cible : les hommes et les femmes. Notre première et notre principale population cible, c'est la femme salariée, ouvrière en

---

<sup>169</sup> O. Aktouf, *Op.cit.*, p.10

<sup>170</sup> A. Blanchet et A. Gotman, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Armand Colin, 2<sup>ème</sup> ed, 2010, p.46

particulier. Car, notre sujet porte sur le travail de la femme, les impacts et les changements qu'occasionne ce travail au sein de la famille et au niveau des rapports sociaux de sexe. Devant donc choisir une population spécifique de femmes en activité professionnelle, nous avons opté pour les ouvrières. Ce en raison d'une part, de la rareté des travaux portant sur cette catégorie de la population au Gabon, et d'autre part, pour vérifier le niveau d'intégration de ce groupe comparativement à celui de l'Occident et, enfin, pour apprécier les changements socio-économiques et culturels qu'apporte sa présence au sein de la famille gabonaise.

Cette dernière préoccupation est d'autant plus nécessaire que « bon nombre d'auteurs disent que, [...], le capitalisme a détruit la famille traditionnelle, notamment en créant et en exigeant une plus grande mobilité de la force de travail. »<sup>171</sup> Avec le capitalisme, en effet, naît un nouveau mode de production. Celui-ci a pour principal effet, notamment en Afrique, de détériorer la famille traditionnelle et d'opérer des changements et des bouleversements dans le monde rural et urbain. D'autant plus que jusqu'à une certaine période les femmes ne travaillaient que dans les champs ou à la maison.

Les questions sur la femme étant souvent associées à l'homme, son homologue, notre quête des changements socioéconomiques corollaire à l'intégration du salariat féminin au Gabon ne peut que faire appel à la question de la domination masculine. Nous ne pouvons donc interroger les femmes sans au passage enquêter sur l'avis des hommes. C'est pourquoi ces derniers constituent notre deuxième groupe cible. Aussi avons-nous interrogé quelques hommes exerçant également en milieu ouvrier, pour comprendre comment se manifeste le capitalisme qui a permis que les femmes gabonaises à l'instar des hommes gabonais rentrent dans le marché du travail.

Mais bien que nous ayons choisi des ouvrières et leurs homologues masculins, tous ne se retrouvent pas forcément en nombre suffisant dans toute les organisations de façon à avoir un échantillon représentatif. D'où l'autre choix qu'il nous a fallu opérer en ce qui concerne, le terrain d'enquête.

C'est ce contexte qui nous a conduits sur le terrain pour permettre d'aborder le quotidien des interactions entre l'homme et la femme.

---

<sup>171</sup>L. German, « La famille aujourd'hui » in *mondialisme.org*, 1989, pp. 25-42.



### 1.1.2- Terrain d'enquête : choix des usines ou entreprises

Le terrain d'enquête, c'est l'endroit qui constitue le lieu d'investigation et où l'on recueille les informations, où l'on va à la rencontre de notre échantillon. Ce lieu est d'une grande nécessité en matière de recherche et il doit être déterminé avant l'opération de collecte des données. En effet, tel que le signale Stéphanie Nkoghe « [...] Une recherche sans terrain de référence est comme une personne sans identité ; [...] son identification et son exploration constituent des préalables obligatoires en matière d'enquête [...] ; d'autant plus que connaître d'avance son terrain d'enquête, permet de s'entourer de toutes les précautions nécessaires [...] avant tout engagement pour la recherche. »<sup>172</sup>

En raison de la largeur du phénomène, nous nous sommes donnée pour objectif de trouver des hommes et des femmes salariés certes, mais spécifiquement des ouvriers. Il fallait donc repérer les entreprises ou les usines qui emploient un grand nombre d'ouvriers tant de sexe masculin que féminin. Ainsi, nous avons ciblé trois différentes entreprises, à la fois en vue d'obtenir un large échantillon mieux circonscrit et de pouvoir comparer les différentes conceptions et opinions de ces ouvriers concernant leur travail tant domestique que salarié. Les trois sociétés que nous avons trouvées sont Dinien Nettoyage Gabon (DNG) et Gabon Propre Service (GPS) en 2010 concernant les femmes, et la Société d'Exploitation du Transgabonais (SETRAG) pour les hommes en 2011. Toutes ces sociétés sont situées à Libreville, la capitale du Gabon, également notre lieu de résidence durant l'enquête de terrain. Ces entreprises dans lesquelles nous avons recueilli les informations ont donc fait l'objet d'un choix délibéré puisqu'il a fallu trouver seulement des entreprises ayant un grand nombre d'ouvriers et d'ouvrières.

Comment avons-nous fait pour accéder dans ces établissements ? A vrai dire, il ne nous a pas toujours été facile de rencontrer les ouvriers de ces établissements. Après plusieurs vaines tentatives dans certaines<sup>173</sup>, nous avons réussi à prendre contact avec les Directeurs des ressources humaines des entreprises dans lesquelles nous avons pu effectuer notre enquête. Ceux-ci nous ont introduits auprès des responsables et agents concernés<sup>174</sup>.

---

<sup>172</sup>S. Nkoghe, *Eléments d'anthropologie gabonaise : Méthode, collecte, oralité, cuisine, portage, interdits, bwiti, esclavage, sorcellerie, parenté*, Paris, l'Harmattan, 2008, p. 19

<sup>173</sup> Et malgré la présentation de lettres recommandation de notre Directeur de recherche.

<sup>174</sup> Signalons que ce sont les dirigeants de ces trois entreprises qui ont fixé le nombre d'ouvriers et d'ouvrières que nous devons interroger, il ne nous a pas été possible d'en interroger plus.

## 1.2- Déroulement de l'enquête

Une bonne démarche méthodologique fait appel à des techniques de collecte de données et à des méthodes ou outils d'analyse des informations recueillies sur le terrain. A ce propos, pour Quivy et Campenhoudt une telle collecte d'informations qui met en avant l'observation «comprend l'ensemble des opérations par lesquelles le modèle d'analyse (constitué d'hypothèses et de concepts) est soumis à l'épreuve des faits, confronté à des données observables. Au cours de cette phase, de nombreuses informations sont donc rassemblées. Elles seront analysées systématiquement dans une phase ultérieure »<sup>175</sup>.

Cette enquête de thèse a pu être réalisée, de février 2010 à Juillet 2010 pour ce qui concerne les ouvrières, grâce à un billet recherche d'une durée de validité de six mois, obtenu auprès de l'Etat gabonais.

Puis nous sommes repartis en 2011 pour une durée de deux mois interroger les hommes et avoir aussi leurs opinions sur le sujet à traité. Ce déplacement a été financé cette fois-ci par le Centre Pierre Naville (de l'Université d'Evry Val-d'Essonne).

Cela étant dit, voyons les techniques à proprement parler que nous avons exploitées pour régler cette question.

Pour collecter des informations auprès des femmes ouvrières et des hommes ouvriers il a fallu utiliser certains outils, comme le veut toute enquête de terrain crédible, afin de mieux restituer les donner du phénomène à observer. C'est de ces outils dont nous allons faire état ci-dessous.

### 1.2.1- Les techniques d'enquête

A titre de rappel, les techniques sont des « [...] moyens précis pour atteindre un résultat partiel à un niveau ou à un moment précis de la recherche. [...] des outils momentanés [...] et limités dans le processus de la recherche »<sup>176</sup> C'est en raison du fait que les techniques de collecte et de traitement des données occupent une place importante dans la phase de l'observation et de l'analyse que leur choix n'est pas neutre. Elles sont choisies en fonction de la nature de l'objet et du but à atteindre dans la recherche. Leur choix « ne constitue pas un

---

<sup>175</sup>R.Quivy, L. Campenhoudt, *Op.cit*, p.85

<sup>176</sup>O. Aktouf, *Op.cit*, p.27

simple problème technique, mais renvoie à des enjeux théoriques et épistémologiques.»<sup>177</sup> Ce que confirme Danielle Ruquoy qui estime également que « les instruments méthodologiques ne peuvent être choisis indépendamment des références théoriques de la recherche »<sup>178</sup>.

Pour mener à bien cette thèse, nous avons utilisé trois techniques de collecte de données préalablement déterminées par le terrain que nous avons décrit auparavant. Il s'agit du recueil de données documentaires, du questionnaire et de l'entretien.

Le premier moyen de recueil des informations que nous avons utilisé dans ce travail, est la recherche des données documentaires.

### 1.2.1.2- Le recueil de données documentaires

Celui-ci nous a permis d'élaborer notre bibliographie, et ce en fonction de notre thématique. Cette procédure de collecte nous a amené à consulter divers écrits tant auprès des différents ministères gabonais en rapport avec notre sujet, que des bibliothèques universitaires d'Amiens et d'Evry, de la bibliothèque nationale du Gabon. Pour certains ouvrages, nous les avons acquis dans les librairies, pour d'autres, directement auprès de maisons d'édition, enfin, nous avons aussi emprunté auprès de tiers.

Le recours à la bibliographie est d'une importance capitale car cette dernière, « à travers les œuvres littéraires, renferme déjà parfois des descriptions de la réalité sociale [...] ». »<sup>179</sup>

Les documents lus sont de plusieurs ordres et de divers formats : ouvrages généraux ou de base,

- un certain nombre d'écrits scientifiques ou fondamentaux, notamment relatifs aux phénomènes et acteurs sociaux,
- des livres consacrés au travail féminin et à son évolution<sup>180</sup>. Car, il était question de récolter le maximum de documents et d'informations portant sur le processus de salarisation du travail féminin, de l'intégration de celle-ci et l'organisation familiale;

---

<sup>177</sup>A. Beiton et al, *Op.cit*, p.17

<sup>178</sup>D. Ruquoy, *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, Armand Colin, 1995, p.64.

<sup>179</sup> A. Cuvillier, *Manuel de sociologie*, Paris, P.U.F 1967, p.

<sup>180</sup>A ce propos, il est à noter qu'il n'était pas question, pour nous, de faire l'histoire coloniale du travail de la femme en Afrique et encore moins au Gabon, mais plutôt d'utiliser le contexte historique simplement pour resituer l'évolution de ce travail. Car notre objectif est d'analyser et de comprendre la situation contemporaine.

- Des écrits portant sur les variables liées à notre cadre de recherche<sup>181</sup> ;
- Enfin, des données statistiques concernant notre sujet. Ce d'autant plus qu'une « bonne représentation de la réalité doit passer par le chiffre [...] et au recours aux données quantitative comme moyen privilégié d'appréhension des faits sociaux »<sup>182</sup>

Tous ces divers documents se présentent sous forme de manuels, d'essais, d'articles, de thèses, mémoires etc.

Cette technique est donc utile, mais à condition de pouvoir bien cibler les données recherchées et de maîtriser les méthodes de lecture rapides et sélectives. Sinon l'on se retrouve avec des quantités énormes de documents impossibles à exploiter.

Après avoir parcouru une bonne partie de la documentation requise, nous avons élaboré un questionnaire.

### 1.2.1.2- Le questionnaire

Une des techniques essentielles employées lorsqu'on est sur le terrain, c'est le questionnaire. Il s'agit d'une liste de questions que l'on soumet à un échantillon statistiquement représentatif de personnes. Même si le questionnaire n'est pas forcément l'outil le mieux adapté pour rendre compte des mécanismes de conception et au sens que les femmes donnent à leur travail, à leur place et à leurs comportements dans la famille et dans la communauté, nous l'avons tout de même choisi. Car, « c'est une excellente méthode pour l'explication de la conduite »<sup>183</sup> d'un interrogatoire. D'autre part, le choix du questionnaire tient aussi au fait qu'il reste à l'heure actuelle, l'une des techniques souvent utilisée dans les recherches en sciences sociales dont le succès semble s'expliquer par le fait que cette technique permet d'introduire des aspects quantitatifs et statistiques fondamentaux dans l'aspect d'une perception, contrairement à l'entretien, méthode essentiellement qualitative<sup>184</sup>. Nous avons donc administré le questionnaire spécifique que nous avons élaboré concernant notre sujet à 126 ouvrières de deux entreprises de nettoyage industriel en 2010. Soit 46 femmes à Dinien Nettoyage Gabon (DNG) et 80 à Gabon Propre Service.

---

<sup>181</sup> pour nous permettre de réajuster nos différentes approches du phénomène que nous traitons.

<sup>182</sup> F. De Singly, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Armand colin, 2008, p.7

<sup>183</sup> F. De Singly, *Op.cit*, p.20

<sup>184</sup> J.C Abric, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 1994, p.62.

**Tableau 1 : Répartition par entreprise des questionnaires distribués aux ouvrières de GPS et de DNG en 2010.**

Questionnaires <i>Lieu d'enquête</i>	Remis	Récupéré	Effectifs total des ouvrières salarisées
DNG	56	46	90
GPS	80	80	600
Total	136	126	690

Source : Données de notre enquête en 2010

Au cours de notre période de terrain, comme l'indique le tableau ci-dessus, nous avons eu à distribuer 136 questionnaires au total. Mais certains ne nous ont pas été retournés notamment par les ouvrières de Dinien Nettoyage Gabon (DNG). Cela est dû au fait que les ouvrières de cette entreprise nouvellement installée sont réparties dans plusieurs sites et le plus souvent chez des particuliers. Il ne nous a pas été possible d'aller les interroger sur leurs lieux de travail. Nous leur avons permis d'emporter les questionnaires en vue de les ramener une fois remplis par la suite.

Ce questionnaire est composé de trois types de questions : des questions ouvertes, des questions fermées et des questions à choix multiples. Le premier type de question avait pour objectif d'amener les personnes interrogées à parler abondamment de certains thèmes. Les questions fermées concernaient les points qui nécessitent des réponses très précises. Quant à la dernière forme, elle devrait offrir, aux enquêtées, une diversité de réponses à sélectionner dans une liste restreinte d'options prédéterminées.

Ce questionnaire a été élaboré sur la base de trois items pouvant servir d'indicateurs concernant nos hypothèses de travail :

- L'entrée des femmes dans le monde du travail ; notamment sur les modalités ayant permis cette ascension et les différentes tournures que prennent ce travail en rapport avec leur statut et leur rôle au sein du foyer et dans l'entreprise ;
- Le poids de la patriarcalisation, nous révèle ce que la socialisation est à la culture, du moins à la culture traditionnelle africaine et singulièrement la culture gabonaise. Il

permet aussi d'apprécier le niveau de participation du conjoint et de la femme dans la gestion du foyer et de se faire une idée des contraintes éventuelles qu'entraîne cette gestion à l'égard de la femme,

- Les relatifs changements apportés par le travail salarié de la femme ouvrière gabonaise au sein de la famille ; ils contribuent à l'identification des sources de l'idéologie du pouvoir de l'homme et de la dépendance composée de la femme. Celle-ci participe à la pérennisation de cet état de fait.

Malgré leurs apports, les techniques présentent toutes des faiblesses. Le questionnaire ne fait donc pas l'exception. Parfois, il n'est pas rempli en présence de l'enquêteur. Ce qui entraîne des incompréhensions, des réponses biaisées, des absences de réponses nombreuses. Or, lorsque les enquêtés le remplissent en présence du chercheur comme ce fut notre cas avec les ouvrières de Gabon Propre Service, il est possible de recentrer les questions qu'ils ne comprennent pas. Dans cette entreprise, nous avons vécu cette expérience, certaines ouvrières étant analphabètes.

Le non retour des questionnaires susmentionnés est très pénalisant dans les enquêtes. Car, il restreint le nombre de ceux collectés et les informations à exploiter. Il s'explique soit par l'oubli ou le refus de restituer le questionnaire à temps, soit parce que l'enquêté ne remplit pas celui-ci en totalité ou lui accorde peu d'importance. Ces limites que l'on relève dans le maniement du questionnaire peuvent être surmontées en usant d'une autre technique : l'entretien.

### **1.2.1.3- L'entretien**

« L'enquête par entretien constitue aujourd'hui une technique largement pratiquée [...] dans la plupart des disciplines des sciences humaines [...] son usage s'inscrit chaque fois dans un cadre conceptuel spécifique. »<sup>185</sup> Elle est tout aussi nécessaire que le questionnaire dans une enquête de terrain. Mais on l'emploie davantage pour la collecte des données qualitatives. Comme le disent Léon Festinger et Daniel Katz, « lorsqu'une enquête a pour objet principal les attitudes et les perceptions d'individus, l'approche la plus directe et souvent la plus fluctueuse consiste à interroger les individus eux-mêmes, instrument mis au service des

---

<sup>185</sup> A. Blanchet et A. Gotman, *Op.cit*, p.5

sciences sociales. »<sup>186</sup> Dans cette optique, l'entretien est un outil privilégié du fait qu'il convient parfaitement pour examiner la perception et l'image que les acteurs ont de leurs propres actions.

Alain Blanchet et Anne Gotman estiment que l'entretien « s'est toujours défini par opposition au questionnaire »<sup>187</sup>. En effet, l'un des aspects fondamentaux de l'entretien et de son voisin et qui le distingue, c'est d'abord la conversation, le face à face obligatoire entre l'enquêteur et l'enquêté. Sa deuxième particularité, c'est « une improvisation réglée »<sup>188</sup> en raison de la liberté relative de parole accordée à la personne interrogée. Troisièmement, il est de nature discursif alors que le questionnaire sert davantage à recueillir les données statistiques.

Enfin, Guy Michelat en parle : dans une étude qualitative, seul un petit nombre de personnes sont interrogées. Celles-ci ne sont pas choisies de manière à constituer un échantillon statistiquement représentatif, mais au contraire selon des critères de diversification pouvant rendre compte de la plus grande diversité possible des attitudes supposées à l'égard du thème de l'étude<sup>189</sup>. Toujours selon cet auteur, cette méthode repose sur le postulat que chaque individu peut être porteur d'une culture ou des sous-cultures propres dont il est le représentant unique<sup>190</sup>. S. Beaud va aussi dans le même sens mais évoque en sus l'empreinte de la société sur l'individu et estime que « cette méthode donne la capacité au sociologue de faire apparaître la cohérence d'attitudes et de conduites sociales en inscrivant celles-ci dans une histoire ou une trajectoire à la fois personnelle et collective. »<sup>191</sup> Nous sommes du même avis que S. Beaud, c'est pourquoi nous avons retenu cette enquête, car l'entretien nous aide à accéder aux opinions, aux aspirations, aux perceptions, aux valeurs, et aux normes véhiculées par les ouvrières.

L'entretien se déroule à l'aide d'un document, d'un support appelé guide d'entretien.

---

<sup>186</sup> L. Festinger, ET D. Katz, *Les méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, Nathan, 1974, p.388.

<sup>187</sup> A. Blanchet et A. Gotman, *Op.cit.*, p.20

<sup>188</sup> P. Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, édition de Minuit, 1980, cité par A. Blanchet et A. Gotman, in *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Armand Colin, 2<sup>ème</sup> ed, 2010, p.19

<sup>189</sup> G. Michelat, « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », in *Revue française de sociologie*, XVI, 1975, p.236.

<sup>190</sup> G. Michelat, *Idem*, p.236

<sup>191</sup> S. Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », in *Politix*, n°35, 1996, pp.226-257.

« Dans le cadre des études qualitatives, le guide d'entretien est un document utilisé lors d'un entretien par l'animateur et qui lui rappelle les différents domaines ou questions devant être abordés »<sup>192</sup>

Alain Blanchet et Anne Gotman le considèrent comme « un premier travail de traduction des hypothèses de recherche en indicateurs concrets et de reformulation des questions de recherche (pour soi) en questions d'enquête (pour les interviewés) »<sup>193</sup> Ils estiment que son degré de formalisation « est fonction de l'objet d'étude (multi-dimensionnalité), de l'usage de l'enquête (exploratoire, principale ou complémentaire), et du type d'usage de l'enquête que l'on projette de faire. »<sup>194</sup>

Alors que le questionnaire est constitué d'un grand nombre de questions fermées, à choix multiples et de peu de questions ouvertes, le guide d'entretien a la particularité de comporter des questions ouvertes en majorité. Ce qui laisse, à l'enquêté, la liberté d'exprimer ses opinions. Aussi peut-on convenir que ce dernier « structure l'interrogation mais ne dirige pas le discours. [...] permet donc, du moins en principe, à la fois d'obtenir un discours librement formé par l'interviewé, et un discours répondant aux questions de la recherche. »<sup>195</sup>

Il existe trois types d'entretiens:

- ✓ L'entretien semi-directif,
  - ✓ L'entretien non directif,
  - ✓ L'entretien directif,
- 
- L'entretien de type semi-directif est mené « à l'aide d'un guide préparé à l'avance »<sup>196</sup> et la relance de ses questions est systématique.
  - L'entretien non directif « consiste à explorer un sujet déterminé par la problématique d'étude, sans consigne autre que la présentation du thème général. »<sup>197</sup>
  - Enfin l'entretien directif que nous avons utilisé « est encore plus structuré, ce type d'entretien est plus facile à mener car les questions sont intégralement rédigées sur un guide d'entretien. [...] Il est souvent pratiqué sur des échantillons plus importants [...] »<sup>198</sup>

---

<sup>192</sup> [www.definitions-marketing.com](http://www.definitions-marketing.com)

<sup>193</sup> A. Blanchet et A. Gotman *Op.cit*, p.58

<sup>194</sup> A. Blanchet et A. Gotman, *Op.cit*, p.58

<sup>195</sup> A. Blanchet et A. Gotman, *Op.cit*, p.62

<sup>196</sup> C. Demeure, *Marketing, « aide mémoire »*, Paris, Sirey, 2005, p.55

<sup>197</sup> J. Clair et S. Pihier, *Le marketing*, Paris, Nathan, 2005, p.56

<sup>198</sup> C. Demeure, *Idem*, p.55



Même si en théorie l'on peut se contenter d'un nombre limité d'enquêtés, nous avons eu de grandes difficultés à atteindre notre quota pour les entretiens passés auprès des ouvrières. Ce qui explique les résultats du tableau ci-après :

**Tableau 2 : Répartition par entreprise des guides d'entretiens effectués avec les ouvrières de GPS et DNG en 2010.**

<b>Entretiens</b>	Prévus	Effectués	Effectifs total des ouvrières salariées
<i>Lieu d'enquête</i>			
Au domicile des enquêtés de DNG	25	2	90
Au domicile des enquêtés de GPS	25	10	600
Total	50	12	690

Source: Donnée de l'enquête, 2010

Nous n'avons pu effectuer que 12 entretiens au domicile des ouvrières sur les 50 prévus initialement. Beaucoup d'ouvrières argumentaient qu'elles manquaient de temps, ou avaient un empêchement de dernière minute, surtout celles employées par DNG.

Ce guide d'entretien est constitué de 12 questions ouvertes. Celles-ci ont trait à la contribution des femmes à la sécurité alimentaire dans leur foyer, aux contraintes et avantages que peuvent entraîner leur activité salariale.

Nous avons interrogé les hommes en second lieu, en juillet et août 2011, pour connaître leur point de vue sur le travail de la femme, l'implication du patriarcat et les changements survenus dans les rapports sociaux au sein du ménage.

Cette enquête s'est déroulée dans la SETRAG comme nous l'avons précédemment annoncé. Comme on le voit dans le tableau ci-après, elle a concerné finalement 70 ouvriers à cause de l'engouement suscité par cette thématique<sup>199</sup>. Nous les avons rencontrés dans différents ateliers de cette société, durant le temps de travail. L'entretien était individuel, et basé sur les mêmes questions.

<sup>199</sup>Alors qu'au départ nous ne comptions qu'interroger 50 ouvriers.

**Tableau 3 : Répartition du guide d'entretien effectué avec les ouvriers de SETRAG en 2011**

Guide d'entretien <i>Lieu d'enquête</i>	Prévus	Effectués	Effectifs total des ouvriers salariés
SETRAG	50	70	1282
Total	50	70	1282

Source : donnée de l'enquête

Pour se conformer aux thématiques formulées dans le questionnaire destiné aux ouvrières, nous avons élaboré pour les hommes de même que pour les femmes un guide d'entretien comportant également trois items. Ces items ont trait à :

- L'apport de l'homme et de la femme dans la gestion du budget familial : les surplus apportés par la femme grâce à son salaire et à travers ses activités extra -usine par rapport à l'homme, l'appropriation de cet apport par l'homme,
- La conscience que la femme a de sa position : au niveau de la sécurité alimentaire de l'importance que lui procure son salaire et de sa vision de l'homme comme chef de famille,
- Le sens que l'homme donne aux rapports sociaux de sexe et l'impact de ces rapports sociaux dans la famille.

Comme le questionnaire, l'entretien comporte lui aussi des limites. Pour pouvoir obtenir des informations au cours de celui-ci, il faut au préalable inspirer confiance aux enquêtés, les amener à coopérer et s'exprimer pleinement et sincèrement. Ce qui n'est pas facile à réaliser.

Par ailleurs, un autre risque de l'enquête par entretien, c'est la tendance des enquêtés à ne plus tenir compte du guide. Cela n'est pas mauvais en soi : l'on obtient parfois des renseignements insoupçonnés, mais le plus souvent, les enquêtés s'éloignent du sujet, cela entraîne une perte de temps et un recentrage des propos s'impose alors.

Nous venons de le voir, la documentation, l'enquête par questionnaire et l'entretien constituent habituellement les moyens les plus utilisés. Il n'en demeure pas moins que leurs données, une fois recueillies, nécessitent encore d'être traitées. C'est ce à quoi se consacre la phase de dépouillement et d'analyse.

### **1.3- Dépouillement et analyse**

La procédure de traitement ou de gestion des données appelée dépouillement « consiste après l'enquête, à rassembler toutes les données et à les catégoriser selon les termes de références préalables identifiés à travers les discours [...] à examiner et porter un regard critique sur les données pour les regrouper [...] et les préparer pour la restitution et l'analyse.»<sup>200</sup> Nous nous sommes servis de cette procédure pour le traitement des données auprès des ouvrières et des ouvriers gabonais.

#### **1.3.1- Dépouillement et analyse du questionnaire**

« Le dépouillement est la phase d'une enquête par questionnaire pendant laquelle les résultats obtenus sur un support papier sont traités et saisis lorsqu'ils sont exploitables. »<sup>201</sup> Depuis quelques années, cette phase a subi l'influence des nouvelles technologies et est de plus en plus automatisée. Dans notre cas notamment, nous avons utilisé, à cet effet, "sphinx", un programme informatique qui se prête, très bien au dépouillement des réponses aux questions fermées (unique, ou à échelle), aux questions à choix multiples, et aux questions numériques<sup>202</sup>. Ainsi, grâce à ce logiciel, les 126 questionnaires ont été traités par tri à plat et tri croisé.

Le premier genre, les tris à plat, correspond à un décompte des réponses qui donne les fréquences absolues (nombres de réponses) et relatives (pourcentages sur le nombre de répondants) par modalités.

Le second type, c'est-à-dire les tris croisés, consiste à mettre en corrélation les réponses à deux (ou plus de deux) questions. Le chercheur s'appuiera alors sur les réponses

---

<sup>200</sup>S. Nkoghe, *Op.cit*, p.19

<sup>201</sup>[www.definitions-marketing.com](http://www.definitions-marketing.com)

<sup>202</sup> Pour les questions ouvertes ou dites "textes", le recours à l'analyse de contenu est vivement conseillé.

fournies par les personnes interrogées pour compléter son analyse et les relier avec sa problématique et ses hypothèses.

Bref, le dépouillement est une analyse quantitative. Car il nous a permis de « repérer l'organisation des réponses, de mettre en évidence les facteurs explicatifs ou discriminants dans une population, ou entre des populations, de repérer et de situer les positions respectives des groupes étudiés par rapport à ces axes explicatifs »<sup>203</sup>. Cette technique est en lien avec nos objectifs, nos préoccupations de recherche et la problématique générale de notre travail.

Hormis le dépouillement du questionnaire dont nous venons de faire état, nous avons eu à analyser nos différents entretiens.

### 1.3.2- Dépouillement et analyse des entretiens

Le dépouillement des entretiens est aussi une phase essentielle dans la recherche, parce que « l'entretien ne parle pas de lui-même. Il faut, pour parvenir aux résultats de la recherche, effectuer une opération essentielle, qui est l'analyse des discours. Elle consiste à sélectionner et à extraire les données susceptibles de permettre la confrontation des hypothèses aux faits. »<sup>204</sup> Généralement, en sociologie, le dépouillement des entretiens est effectué par analyse de contenu.

L'analyse de contenu se définit comme étant « la phase d'une étude qualitative qui consiste à analyser le contenu des entretiens réalisés en regroupant les différentes idées ou mots utilisés »<sup>205</sup>

Certes, le mot dépouillement semble exagéré et convient mieux au questionnaire, mais les entretiens, eux, nécessitent un traitement des données recueillies. Ce traitement s'est donc fait grâce à l'analyse de contenu comme nous l'avons dit. Marc Alain Descamps dans son article intitulé "*Analyse de contenu*"<sup>206</sup>, distingue trois types principaux d'analyses de contenu : l'analyse descriptive, l'analyse structurale, et l'analyse verticale.

---

<sup>203</sup>J.C Abric, *Op.cit*, p.62.

<sup>204</sup> A. Blanchet et A. Gotman, *Op.cit*, p.89

<sup>205</sup> [www.definitions-marketing.com](http://www.definitions-marketing.com)

<sup>206</sup> [www.l'analyse](http://www.l'analyse) de contenu.mht

L'analyse descriptive, qualifiée aussi par Laurence Bardin d'analyse thématique<sup>207</sup>, consiste d'abord à identifier les thèmes abordés dans le corpus<sup>208</sup> et à décompter ensuite leur fréquence dans les propos.

Dans l'analyse structurale, l'on regroupe les propos en fonction de leurs similitudes et leurs liens.

Enfin, l'analyse verticale consiste à dévoiler les conditions de production du corpus et à déterminer les intentions explicites ou implicites des auteurs de ces propos pris en compte. De ces trois types d'analyse, nous avons surtout utilisé l'analyse descriptive. Cette technique de traitement des données, il faut le rappeler, fonctionne par opération de découpage du texte en unités, puis par la classification de ces données selon les regroupements analogiques. Elle privilégie le nombre de références à un mot, un argument ou même à un sous thème, sur lequel portera l'argumentation et l'analyse.

Pour notre cas, nous avons analysé au total 82 entretiens, dont 12 concernant les femmes et 70 pour les hommes.

Pour mieux appréhender les phénomènes étudiés ou vérifier le bien-fondé des données obtenues, nous avons aussi confronté les informations issues des questionnaires avec celles fournies par les entretiens. Aussi nous est-il venu de mettre en parallèle, par exemple, les opinions des hommes et des femmes sur une même question.

Nous avons dit aussi qu'en dehors de l'enquête par questionnaire et des entretiens, nous avons consulté des documents écrits. Les données recueillies, à cette occasion, ont donc été, elles aussi, traitées et intégrées dans notre travail.

### **1.3.3- La restitution documentaire**

La recherche documentaire était destinée à étayer, expliciter et illustrer notre travail. Les informations recueillies dans les documents ont donc été restituées au fur et à mesure de la rédaction, et ce en lien avec les résultats des autres techniques utilisées.

Il ressort donc que les techniques que nous avons employées, ont été retenues en relation étroite avec les hypothèses de travail élaborées, ce afin que nous puissions confronter notre

---

<sup>207</sup> L. Bardin, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 2001, p. 229.

<sup>208</sup> Ensemble d'objets ou matériaux que l'on va étudier tels que les réponses à des questions ouvertes.

fait social avec la réalité, analyser et comprendre les différents formes de changements socio-économiques que provoque le salariat féminin dans les ménages gabonais.

L'objectif de la recherche est de viser une production intellectuelle satisfaisant aux exigences scientifiques. Mais, malgré cette ambition, peuvent subvenir quelques entraves.

#### **1.4- Difficultés et limites de l'enquête**

Dans toute recherche, il existe souvent des contraintes, même si celles-ci sont prises en compte dans la préparation et la construction de l'enquête. Concernant le présent travail, ces contraintes ont été de plusieurs ordres.

Notre premier écueil, c'est la difficulté procédurale que nous avons eue pour obtenir l'accord des entreprises afin d'interroger les femmes qui y sont employées, malgré les lettres de recommandation que nous avait fournies notre directeur de thèse.

En réalité, nous avons été confrontée précisément à des lenteurs administratives, au formalisme et à la méfiance des donneurs d'ordre à notre égard, ce d'autant plus que nous sommes étrangère à ces organisations<sup>209</sup>.

Deuxièmement, le nombre questionnaire qui nous ont été retournés a été moindre que celui que nous avons distribué. De même, le nombre d'entretiens que nous avons fait passer est à la baisse par rapport au nombre de guides d'entretien distribués. Nous avons perçu dans l'attitude de certains enquêtés une hésitation. Celle-ci est due probablement à leur faible niveau d'étude. Cela confirme le postulat selon lequel la relation enquêteur/enquêté n'est jamais acquise (une fois pour toute).

Les entreprises nous avaient, par ailleurs, autorisée à effectuer notre enquête auprès des femmes, sur le lieu de travail, durant un laps de temps de travail limité. Aussi, n'avons-nous pu y remplir le questionnaire. Pour les entretiens, nous avons donc été obligés de recontacter ces femmes par téléphone, en vue de leur faire parvenir le guide d'entretien à leur

---

<sup>209</sup>Pour toute question relative à l'enquête, nos hôtes nous disaient qu'il fallait consulter la hiérarchie, remplir des demandes d'audience qui prenaient du temps à être signées. Ce qui a retardé la collecte d'informations et l'avancement de notre travail.

propre domicile. Mais beaucoup d'entre elles n'étaient pas motivées et un nombre réduit y a répondu.

Enfin, une autre entrave contre laquelle nous avons buté, et pas des moindres, concerne la documentation : les bibliothèques où nous nous sommes rendue ne disposaient pas de mémoires ou de thèses qui traitent du salariat féminin au Gabon et de la catégorie socioprofessionnelle ouvrière. Celles qui étaient susceptibles d'en détenir étaient en travaux de réfection<sup>210</sup>.

---

<sup>210</sup> C'est notamment le cas depuis bientôt trois ans de la Bibliothèque Nationale du Gabon.

**PREMIERE PARTIE :**

**L'EVOLUTION HISTORIQUE ET LA TRANSFORMATION DU TRAVAIL  
DE LA FEMME, DE SON STATUT : du travail traditionnel à l'intégration au  
salarial**



## Introduction première partie

Dans les sociétés traditionnelles Africaines, la femme a été longtemps vue comme gardienne de la famille. C'est elle qui devait s'occuper de la maison, nourrir le conjoint et les enfants. Aujourd'hui, le passage de l'économie familiale à la société urbaine, procure à la femme un autre statut, qu'elle n'arrive pas souvent à définir du fait de son ambiguïté : elle n'est plus aux champs mais à l'usine où elle perçoit maintenant un salaire, la gestion du foyer n'est plus la même. Quant à la division du travail et aux rapports sociaux de sexe, ils sont désormais entachés de l'empreinte du système capitaliste aussi bien dans la société africaine que dans celle du Gabon en particulier.

Cette évolution entraîne la naissance des nouveaux "systèmes" de travail au Gabon, notamment celui des femmes (gabonaises), et la mise en place d'une culture du salariat innovante, empruntant à la fois à la division du travail traditionnel des communautés rurales et aux apports du régime colonial. Ainsi, le chercheur doit faire appel aussi bien à la dimension historique qu'à la dimension sociologique.

Cette première partie évoque la notion de travail et de division du travail en faisant une brève chronologie de ses conceptions pour comprendre qu'à travers l'agriculture, la femme accomplit quotidiennement un rôle et a un statut de premier plan : celui d'assurer le maintien vital et social du foyer. Nous y voyons aussi que grâce à la l'intériorisation des normes, la cohésion et la complémentarité sont maintenues dans la communauté. C'est donc à partir des activités productives de la femme du village que nous pourrions saisir les éventuels changements acquis par la femme ouvrière salariée. Car « la division sexuelle du travail au sein de l'unité productive familiale n'est (donc) pas seulement un fait biologique ou culturel mais elle est principalement une variable socio-économique qui évolue et change dans le temps et dans l'espace suivant la transformation des rapports sociaux entre les hommes et les femmes »<sup>211</sup>.

Il s'agit aussi d'analyser comment les femmes gabonaises affrontent le monde du travail salarié et son environnement immédiat.

---

<sup>211</sup> P Tablet., *La construction sociale des inégalités*, Montréal, l'Harmattan, 1998, p.42.

## CHAPITRE I : DIVISION SEXUELLE DU TRAVAIL: RÔLE, STATUT, TEMPS DE TRAVAIL ET RAPPORTS SOCIAUX DANS LA COMMUNAUTE RURALE

Le travail est inhérent à toute espèce appelée à satisfaire ses besoins primaires. Ce travail, ou cette activité exercée a revêtu plusieurs configurations, à telle enseigne qu'aujourd'hui, l'on parle d'activité humaine, d'activité utile, de métier, de tâche, d'emploi, de contrainte, de compétences etc.

Mais d'une manière générale lorsque l'on accomplit un travail il y a dépense physique ou intellectuelle.

Le travail est un facteur de production, par le travail on adhère à un groupe à une appartenance sociale.

Par ailleurs, la notion de travail renvoie souvent à plusieurs termes complémentaires, à savoir : la division du travail social, la division internationale du travail, la division sexuelle du travail. Cette notion nous conduira à parler du travail des femmes en Afrique notamment au Gabon dans le cadre bien entendu de la division sexuelle du travail.

Car les travaux sociologiques sur les questions de la division sexuelle du travail particulièrement au Gabon sont encore peu nombreux.

A la fois phénomène universel et construction socio historique et spatio-temporelle, la division sexuelle du travail en particulier est, en effet, d'abord une perception qui repose sur des représentations culturelles : les rôles et les statuts de l'homme et la femme sont déterminés par la socialisation. L'espace public revient à l'homme, l'espace privé, à la femme. La division sexuelle du travail répond tout comme la division du travail aux exigences socio-économiques. « On ne connaît pas, dans l'histoire, de sociétés sans division du travail. Partout, on observe une différenciation des tâches, une spécialisation des rôles, selon l'âge ou le sexe par exemple. La division du travail organise les sociétés, favorise les échanges entre groupes [...]. »<sup>212</sup> Elle organise la production et la reproduction.

Le point de départ de ce chapitre est l'étude du statut de la femme rurale gabonaise dans la division sexuelle du travail. Les conditions de la division sexuelle du travail sont placées au centre de nos préoccupations. Il nous paraît donc nécessaire, en effet, de ne pas limiter ce point à la simple description de la condition sociale des femmes villageoise

---

<sup>212</sup> M. Stroobants, *Sociologie du travail, domaines et approches*, 3<sup>ed</sup>, Paris, Armand Colin, 2010, p.20

gabonaises, mais d'évoquer l'investissement des femmes dans cette division sexuelle du travail.

Dans la première section de ce chapitre, sera évoqué succinctement la dynamique du travail et la division sexuelle du travail dans la communauté rurale. Puis, la deuxième section fera état de la division sexuelle du travail et le temps de travail dans la communauté rurale gabonaise.

Ce détour est nécessaire à la bonne compréhension de l'intégration de la femme dans cette nouvelle dynamique économique qu'est le salariat. Il nous permettra aussi de mieux appréhender les implications qu'induisent ce travail et les rapports sociaux de sexe dans la famille contemporaine gabonaise.

## **Section I : Généralités sur la notion de travail et division sexuelle du travail dans la communauté rurale gabonaise avant l'arrivée de l'économie capitaliste.**

Le travail est un fait historique, il a évolué en fonction des mutations que connaît la société. Moins considéré dans les civilisations anciennes, il occupe de nos jours une place privilégiée. Nous pensons avec P. Bouvier: « qu'il est nécessaire d'analyser, d'une manière extensive, les pratiques et les valeurs du travail. Ceci implique de restituer la genèse de ce fait social, facteur de modernité. [...] On le confrontera ultérieurement aux transformations actuelles [...]. »<sup>213</sup> Transformations intervenues aussi dans la société gabonaise. Le travail a plusieurs formes et est à l'origine des différents changements structureaux et vitaux de la société. C'est de son évolution que découle la division sociale et la division sexuelle du travail. Dans cette division du travail « on observe une différenciation des tâches, une spécialisation des rôles, selon l'âge ou le sexe par exemple. »<sup>214</sup>

### **1- Généralités sur la notion de travail**

Le travail occupe et a toujours occupé une place centrale dans la vie des individus et dans l'ensemble des relations qu'ils nouent.

Weber dans *l'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*<sup>215</sup>, se sert de la doctrine protestante pour analyser les dynamiques de cette activité.

---

<sup>213</sup> P. Bouvier, *Le travail*, « Que sais-je ? », PUF, Paris, 1991 p.5

<sup>214</sup> M. Stroobants, *Op.ci*, p.19

<sup>215</sup> M. Weber, *l'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Agora, 1985(ed.orig.1905).

Ainsi, la notion travail suscite des débats car, « le travail, propre de l'humanité, apparaît comme l'élément qui "ordonne des sociétés" [...] et le mode d'existence de chacun [...] »<sup>216</sup>

Mais le travail a un caractère historique, il n'a pas toujours été défini comme « l'activité productive rémunérée de l'homme »<sup>217</sup> et n'a pas toujours eu cette dimension qu'elle a aujourd'hui.

Ce phénomène « apparaît d'abord, aux premiers âges comme n'ayant pas une identité propre mais comme participant aux us et aux coutumes ordinaires. »<sup>218</sup> Manger, se loger et dormir étaient une forme de travail, qui permettait à l'homme de survivre.

« Il faudra attendre l'apparition de l'homme de Cro-Magnon et plus encore de l'homo sapiens [...] pour assister à l'apparition d'un « travail » qui ne se cantonne plus aux activités élémentaires. A côté de la chasse et de la pêche, il y a dorénavant la construction de hutte et non plus la simple occupation de cavités rocheuses, la couverture de vêtement [...] »<sup>219</sup> Le travail s'intègre désormais dans le quotidien de l'homme et se spécifie. Il prend une autre valeur et une autre interprétation. Ainsi, le travail « représente l'un des temps forts de l'existence, un facteur porteur de sens. »<sup>220</sup> Mais on est encore loin du travail capitalisé, d'un travail perçu comme un acte productif marchand.

Car la préhistoire « accorde peu de place à un phénomène tel que celui du travail. Les individus et les peuplades s'inscrivent d'abord dans une quête des moyens de subsistance et de reproduction, ceci afin de répondre aux attentes de l'espèce. Ces activités ne correspondent pas à ce que l'on entend par « travail », du moins dans l'acceptation moderne d'activité organisée, spécialisée et rétribuée ayant pour finalité la production d'un bien ou d'un service. »<sup>221</sup>

Après l'évolution de l'homo sapiens, « le fouillage de la terre avec un bâton pour extraire des insectes, mollusques, racines ou tubercules [...] »<sup>222</sup> va apparaître l'agriculture. C'est la première révolution industrielle, appelée néolithique, due au changement climatique et à une augmentation de la population, Elle est effectivement « caractérisée par l'invention de l'agriculture et de l'élevage. Mais [...], l'agriculture est limitée à la culture des céréales sur un lopin de terre. A cette époque, l'agriculture est le monopole des femmes, les hommes

---

<sup>216</sup> G. Friedmann, P. Vaville (ed.), *Traité de sociologie du travail*, tome I et II, Paris, Armand Colin, 1962, cité par M. Stroobants, in *Domaines et approches : sociologie du travail*, 3<sup>ed</sup>, Paris, Armand Colin, 2010, p.5

<sup>217</sup> B. Flacher, *Op.cit*, p. 9

<sup>218</sup> P. Bouvier, *Op.cit*, p. 8

<sup>219</sup> P. Bouvier, *Op.cit*, p. 8

<sup>220</sup> P. Bouvier, *Op.cit*, p.25.

<sup>221</sup> P. Bouvier, *Op.cit* p.7

<sup>222</sup> P. Bouvier *Op.cit*, p.8

continuant à se livrer aux activités de chasse et de cueillette. En même temps apparaît l'art de filer, de tisser, et la poterie, également exercée par les femmes. Il est permis de supposer que l'importance prise par les femmes dans cette période a confirmé socialement leur condition féminine jusqu'à une période donnée.»<sup>223</sup> ici au néolithique, une certaine répartition des tâches et une division sexuelle qui ne disent pas leur nom commencent à apparaître.

Dans l'Antiquité, « les activités sont [...] classées dans des catégories irréductiblement diverses et traversées par des distinctions qui interdisent de considérer le travail comme une fonction unique.»<sup>224</sup> En effet, comme le souligne P. Bouvier, dans « les civilisations helléniques et romaines le travail est dénigré. Les affaires de la cité ne sauraient admettre que le citoyen sacrifie de son temps aux "labeur"»<sup>225</sup>

Les tâches de l'artisan « le différencient, le spécialisent et l'attachent à des occupations routinières [...] viles et effectuées le plus souvent par les esclaves.»<sup>226</sup> Le travail étant uniquement dévolu à des groupes particuliers, s'instaure progressivement une certaine forme de division du travail. Elle est même soutenue par Platon dans la *République*. En effet, il « préconise sinon une division formelle du travail du moins une répartition des tâches, [...] pour des raisons souvent proches [...] le travail reste l'apanage des couches pauvres, laborieuses par destination (esclaves ou par nécessité (paysans) »<sup>227</sup>

Au Moyen Age, le travail caractérisé par le labour et l'élevage sera le lot quotidien de quelques uns ou d'une catégorie de personnes, les serfs. « La représentation de ce que nous appellerons plus tard travail ne connaîtra pas de bouleversement majeur. [...] Certes, l'existence de l'esclavage et d'une vaste classe de paysans met en évidence que de très nombreuses personnes étaient bien dans l'obligation de vendre leurs services ou de les échanger contre de maigres moyens de survie, mais il n'en reste pas moins que le fait même de ne pas pouvoir vivre de sa terre et de dépendre des autres pour sa survie était et restera tenu pour méprisable [...]. »<sup>228</sup>

L'élan religieux, notamment avec « l'émergence du christianisme n'aura modifié qu'aux marges ces représentations : « les hommes de l'âge d'or [...] légitiment en partie les dures tâches assignées à la paysannerie : " tu mangeras ton pain, à la sueur de ton

---

<sup>223</sup> A. Michel, *Op.cit*, p. 31.

<sup>224</sup> D. Meda, *Le travail*, 4<sup>ed</sup>, Paris, PUF, 2004, p. 9

<sup>225</sup> P. Bouvier, *Op.cit*, p.5.

<sup>226</sup> P. Bouvier, *Op.cit*, p.12

<sup>227</sup> P. Bouvier, *Op.cit*, p.12

<sup>228</sup> D. Meda, *Op.cit*, p.12

front"»<sup>229</sup> sera leur leitmotiv. La division du travail est encore plus moins implicite. Peu à peu et malgré tout, le travail entrera dans les mœurs. Avec les différentes découvertes, ces modifications vont s'intensifier.

Avec la disparition du mode de production féodale, « une catégorie de paysans libre s'est constituée. Elle commence à s'affirmer par l'intermédiaire des communautés rurales [...] par ailleurs, mais en liaison avec cette émergence, les femmes vont pouvoir exercer, en propre, un certain nombre de métiers, en particulier dans l'artisanat, le commerce, voire, le grand négoce. »<sup>230</sup> L'autonomie et le monopole des artisans passent par la valorisation de leur activité qui leur confère : connaissances, expériences, savoir-faire. Ainsi, « vont s'opérer, lentement, les transformations qui amèneront le 18<sup>ème</sup> siècle à inventer non seulement, dans son unicité, la catégorie de travail, mais aussi à reconnaître sa valeur. Saint Thomas d'Aquin développera l'idée d'utilité commune, rendant ainsi licites un certain nombre de tâches et de métiers, ainsi que la rémunération de ceux-ci.»<sup>231</sup>

La circulation des biens occasionne le développement massif de nouvelles découvertes notamment l'industrialisation sur toute une partie de la planète. C'est la deuxième révolution industrielle. La croissance de la production et la montée du capitalisme renforce la division du travail et l'usage de la monnaie.

Les nouvelles technologiques entraînent la modernisation de l'économie. « C'est avec l'essor du salariat que le travail est devenu le principe organisateur de notre société et valeur centrale jusqu'à nouvel ordre. »<sup>232</sup>

A terme, dans toutes les sociétés, le travail en tant qu'activité productive va acquérir une place considérable dans le quotidien des populations et devenir une donnée fondamentale.

Bref, le rappel historique ci-dessus indique en filigrane que ce qui fonde et transforme le travail, c'est l'avènement de nouvelles formes de production. Car, pour Moise Postone, le travail « n'est pas seulement une activité comme nous l'entendons dans le sens commun, à savoir transhistorique, mais d'abord une activité où les objectivations de ce travail (la

---

<sup>229</sup> P. Bouvier, *Op.cit*, p.15

<sup>230</sup> P. Bouvier, *Op.cit*, p.15

<sup>231</sup> D. Meda, *Op.cit*, p.15

<sup>232</sup> M. STroobants, *Sociologie du travail, domaines et approches*, 3<sup>ed</sup>, Paris, Armand Colin, 2010, p.6

marchandise et le capital) sont à la fois des produits concrets et des formes objectivées de médiation sociale. »<sup>233</sup>

C'est partiellement sur la base de cette orientation soutenue par Moïse Postone que le travail comme activité productive dans la division sexuelle du travail serait intéressant à examiner dans notre deuxième sous point de la première section. Car, dans toutes sociétés l'on constate qu'il y a des tâches spécifiquement réservées aux femmes et d'autres réservées aux hommes. Cette répartition est appelée division sexuelle des tâches. Elle est souvent définie selon les modèles culturels de chaque pays, mais dans la plupart des cas, les tâches domestiques sont assignées prioritairement à la femme.

## **2- Division sexuelle du travail et temps de travail dans la communauté rurale gabonaise précoloniale**

La communauté traditionnelle gabonaise ou rurale contient en son sein de multiples réalités souvent codifiées et significatives qui participent à son harmonie.

Elle constitue le « berceau de la culture [...] le lieu de la communication des valeurs humaines et celui du vivre-ensemble. »<sup>234</sup> C'est aussi le cadre de la socialisation et du conservatisme et enfin celui où « la fonction paternelle est répartie de manière diffuse et trouve ses origines dans le droit naturel qui reconnaît son fondement biologique.

Le travail dans la communauté rurale traditionnelle « est de prime abord un acte qui passe entre l'homme et la nature. »<sup>235</sup> En effet, les sociétés traditionnelles sont des sociétés où l'organisation du travail et la production de richesses matérielles sont destinées à la subsistance, des portions étant réservées aussi bien à l'alimentation qu'à la récolte prochaine, aux différentes cérémonies qu'à l'échange. Dans ces communautés, le fruit du travail de chacun est perceptible, ce qui confère au travail un caractère (re)valorisant.

C'est, en outre, le lieu où dans la pratique de la division sexuelle du travail, s'observent des inégalités celle-ci sont acceptées par ces communautés considérées comme faisant partie du système, et sont entretenues par la non considération du travail domestique.

---

<sup>233</sup>M.Postone, « Temps, travail et domination, grand entretien », in *Les monde du travail*, Semestriel n° 9-10, printemps/ été 2001, p.5

<sup>234</sup>S. Nkoghe, *Op.cit.*, p.8

<sup>235</sup>K. Marx, *le Capital*, cité par B. Flacher, *Travail et intégration sociale*, Evreux, Bréal, 2<sup>ème</sup> ed, Paris, 2008, p.15

L'analyse du travail de la femme dans la communauté rurale ou traditionnelle captive notre attention ici dans la mesure où c'est de là que part notre constat afin d'expliquer le comportement de la femme, est lié à la transmission de génération en génération des valeurs régissant son quotidien avec l'homme.

Ce détour nous permet d'aborder dans le premier sous point de cette section la division sexuelle du travail, laquelle est liée en grande partie au travail domestique, au partage des rôles entre l'homme et la femme dans le foyer, ainsi qu'au temps de travail. Le deuxième sous-point traitera de l'importance et de la nécessité pour la femme de concilier travaux domestiques et travaux champêtres.

## **2.1- Division sexuelle du travail et rôle de la femme dans la communauté rurale gabonaise**

La division du travail et la division sexuelle du travail, résultent grossièrement du même principe, à savoir de la répartition des tâches en fonction des compétences de chaque individu.

Aussi bien sur le plan général qu'au niveau de la production agricole, la communauté traditionnelle est régie par des règles bien précises dont le but premier est de conserver l'équilibre communautaire.

Ainsi, l'activité économique individuelle apparaît vraisemblablement comme partie intégrante de l'activité des membres de l'ensemble de la communauté. Ce n'est par un hasard si « la division des choses et des activités [...], selon l'opposition entre le masculin et le féminin reçoit sa nécessité objective et subjective de son insertion dans un système d'opposition homologues [...]. Etant semblables dans la différence, ces oppositions sont assez concordantes pour se soutenir mutuellement [...] »<sup>236</sup> Et c'est ce qui fait la cohésion sociale dans le milieu rural.

Dans la communauté traditionnelle, la division sexuelle du travail constitue un lien social dans le partage des rôles et un facteur de solidarité. C'est cette solidarité qu'Emile Durkheim appelle "solidarité mécanique". Elle est manifeste (dans les sociétés traditionnelles), notamment dans la communauté rurale gabonaise. « Ce sont des sociétés fondées sur la ressemblance qui existe entre les individus et sur la force des sentiments communs à tous. Le lien social repose sur une forte conscience collective [...] la tradition

---

<sup>236</sup> P. Bourdieu, *La domination masculine*, Edition du Seuil, Paris, 1998, p.14



joue donc un rôle prépondérant. L'individu ne peut se distinguer de l'ensemble du groupe. »<sup>237</sup> Cette solidarité est basée sur lien culturel, familiale ou de voisinage. « Il n'y a aucune place pour l'individualisme. La pression du groupe est très forte sur l'individu. Le droit est répressif pour renforcer la conscience collective. Le contrôle social informel est important. »<sup>238</sup>

Dans la communauté rurale gabonaise, la division sexuelle du travail « révèle la condition de la femme et sa place avérée dans la famille et la société. »<sup>239</sup> Les tâches liées à la reproduction telles que les activités domestiques, l'entretien de sa maison, de ses enfants, et de son époux lui reviennent presque entièrement. Quant aux activités non domestiques, elles sont gérées par son mari.

Pourtant, dans la société rurale Africaine en général, la femme est le moteur incontournable du foyer au niveau de la gestion alimentaire et plus particulièrement dans la production agricole. « L'influence de la femme dans la communauté traditionnelle a toujours été très profonde. C'est elle qui détenait "le bonheur" de la famille. »<sup>240</sup> Elle constitue depuis des générations le fer de lance de la survie de la famille dont elle est la principale nourricière. Mais le discours de socialisation laisse croire à une complémentarité entre l'homme et la femme dans la division sexuelle du travail.

Or, cette division sexuelle du travail révèle des dissemblances latentes entre d'une part, les différents fondements de structuration et d'organisation, et d'autre part, l'écart entre le travail apparent et les pratiques de travail dans la communauté.

Cet écart entre le travail et les pratique de travail dans la communauté rurale gabonaise est mis en exergue à travers les opinions des ouvrières et des ouvriers que nous avons interrogés durant notre enquête. En effet dans la partie méthodologique nous indiquions que nous avons passé nos enquêtes dans trois entreprises gabonaises que sont : Gabon Propre Service (GPS) et Dinien Nettoyage Gabon (DNG) Pour les ouvrières et la Société d'Exploitation du Transgabonais (SETRAG) pour ce qui concerne les ouvriers. Ces entreprises vous seront plus amplement présentées dans le chapitre quatre de cette première partie.

---

<sup>237</sup> [www.economie-et-sociologie/changement-social-et-solidarite/division-du-travail-et-lien-social](http://www.economie-et-sociologie/changement-social-et-solidarite/division-du-travail-et-lien-social)

<sup>238</sup> [www.economie-et-sociologie/changement-social-et-solidarite/division-du-travail-et-lien-social](http://www.economie-et-sociologie/changement-social-et-solidarite/division-du-travail-et-lien-social)

<sup>239</sup> S. Schweizert, *Les femmes ont toujours travaillé : une histoire du travail des femmes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Odile Jacob, 2002, p.294

<sup>240</sup> C.Thioye, *Situation de la femme gabonaise, de la communauté traditionnelle à la société moderne*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Libreville, U.O.B., F.L.S.H, 1978, p .5.

Nous sommes donc tournés dans un premier temps vers les ouvrières pour avoir leurs opinions sur la division sexuelle du travail en milieu rural.

Tout au long de ce travail, nous allons présenter des résultats d'analyse qui proviennent de nos entretiens avec nos enquêtés et qui sont regroupées dans des grilles consignées en annexe 1 de ce document. Nous à la fois des grilles concernant les réponses des ouvriers et des ouvrières qui sont retranscrit en gras dans le texte.

Les premiers résultats que nous allons vous énoncer mettent en lumière les opinions des enquêtés concernant leur perception de la division du travail dans le milieu rural.

A la question : Que pensez-vous de la division du travail entre l'homme et la femme au village ? Voici ce que ces femmes nous ont dit :

Sur 80 des femmes que l'entreprise Gabon Propre Service (GPS) nous a permis d'interroger, 45 ouvrières apprécient la complémentarité et la répartition des rôles dans la division du travail au village. 16 sur 46 femmes interrogées à Dinien Nettoyage Gabon (DNG) pensent la même chose. **« C'est bien, c'est normal. Les tâches sont partagées, bien reparties. L'homme et la femme sont complémentaires, les deux s'entraident. »**

A l'encontre des premières opinions 23 ouvrières à GPS sur 80 et 11 ouvrières de DNG sur 46 estiment qu'au village, les femmes travaillent plus que les hommes et qu'il s'agit d'une injustice dans la division sexuelle du travail. **« Au village c'est l'homme qui accomplit les tâches dures et les femmes assurent les tâches pénibles. Pendant la période du débrouillage et de l'abattage, les femmes apportent à manger aux hommes. Elles sont en repos. Après les tâches réservées aux hommes, elles prennent le relais jusqu'à la récolte et c'est l'homme qui se repose à son tour. »**

En revanche sur les 80 des femmes de GPS et 46 femmes interrogées à Dinien Nettoyage Gabon (DNG), 9 à GPS et 5 à DNG conçoivent que la division sexuelle du travail au village est fonction de la socialisation et de la tradition **« C'est l'éducation que l'on a donnée aux femmes. La femme est venue en mariage pour que l'homme prenne soin d'elle et, en retour, elle doit le servir et faire le ménage. C'est inné. C'est son travail. La vie de la famille dépend de ce qu'elle ramène des champs. Cette division sexuelle du**

**travail a fait ses preuves depuis des longues générations, elle a permis de valoriser les sexes opposés dans leurs rôles. C'est cette division du travail que nous ont légué nos ancêtres. »**

Nous avons aussi cherché à savoir ce que les ouvriers pensaient de la division sexuelle du travail au village.

A la lumière des opinions des ouvriers on peut observer que sur 70 hommes interrogés à la Société d'Exploitation du Transgabonais (SETRAG), 31 ouvriers soutiennent aussi la complémentarité des rôles **« la division du travail est bien synchroniser, en fonction du temps. Chaque personne sait ce qu'elle doit faire pour l'équilibre du foyer. »**

Par contre 15 hommes s'accordent à dire que la femme subit une charge importante de travail. **« Dans la division sexuelle du travail au village il n'y pas d'égalité, la femme travaille plus que l'homme. »**

Il y a d'un autre côté 13 ouvriers sur 70 interrogés pensent que les hommes travail plus que les femmes dans la division sexuelle au village. Ils font référence à la pénibilité de leurs tâches. **« Au village c'est l'homme qui a plus de travail que la femme. Les femmes ne sont pas faites pour les travaux pénibles. »**

D'autres en revanche justifie cette répartition en se réfèrent à la coutume, aux aïeux et à la religion **«C'est la volonté de Dieu et de nos aïeux. C'est un phénomène naturel, il y a des choses auxquelles on est obligé de se soumettre, on a trouvé cela comme ça. C'est prédéfini par le créateur, on ne peut pas le balayer du revers de la main. On ne fait que suivre le sillon de nos ancêtres. C'est cette division du travail que nos aïeux ont mis en place. »** Soit 11 ouvriers interrogés.

Les opinions de nos enquêtés nous ramènent toujours au processus de socialisation de la fille et du garçon dont nous allons faire état un peu plus loin dans notre travail.

Les femmes ont effectivement un surtravail, « une enquête ancienne menée auprès de cent quarante groupes ethniques du sud du Sahara révélait que dans 85% des cas, les femmes étaient responsables du travail et que dans 45% des cas, les femmes effectuaient toutes les

tâches à l'exception du défrichage des terres (Henn, 1983 citant Baumann, 1928). Des études plus récentes ont corroboré ces résultats. Par exemple, la Banque mondiale (1988) rapportait à la fin des années 1980 que les femmes produisaient la majeure partie de la nourriture de l'Afrique subsaharienne. [...] On estime que 95% des femmes rurales sont des exploitants agricoles à petite échelle qui produisent la majorité de la nourriture et portent le fardeau de la subsistance familiale quotidienne »<sup>241</sup>

Mais, dans la communauté rurale, la production, la contribution et la division sexuelle du travail en général, les rôles et les statuts sont fonctions aussi de la durée, du rythme et du temps de travail. Ces derniers permettent de saisir la réalité des pratiques du travail agricole en milieu rural dans la production des ressources de la famille. L'un des aspects particuliers de cette réalité, est constitué par ce rythme de travail.

## **2.2- Division sexuelle du travail et temps de travail dans la communauté rurale gabonaise**

Nous venons de voir que dans la division sexuelle du travail « si les hommes sont toujours en charge du défrichage, du dessouchage et du labour, les femmes participent aux semailles, au sarclage, binages et désherbages, à la récolte et à son transport, travaux demandant, dit-on, moins de force musculaire mais infiniment plus de temps. La plupart des études statistiques indiquent que les femmes consacrent plus d'heures aux travaux agricoles que les hommes. »<sup>242</sup>

Pour Simonetta Tabboni, lorsque l'on « nous parle de notre temps quotidien, nous parlons de la planification, plus ou moins contraignante, de notre journée, de ceux qui nous obligent à la planifier [...] »<sup>243</sup> Dans la société traditionnelle, par contre, l'homme et la femme ont un tout autre rapport au temps et le maîtrisent. Le temps est l'élément fondateur dans la communauté traditionnelle, elle l'organise en terme d'activités : c'est en fonction du temps du climat que les membres de la communauté rurale vaquent à tel ou tel occupations ou exécutent tel ou tel activité. Toutefois, « il est important de mentionner ici, eu égard à ces implications multiples [...] le problème posé par *la conception du temps* dans l'économie traditionnelle de subsistance [...] surtout en matière de rythme et de période de travail. »<sup>244</sup>

---

<sup>241</sup>A. Aderanti, *Op.cit*, p. 140

<sup>242</sup>J. Bisilliat et M. Fieloux, *Op.cit*, p.5

<sup>243</sup>S. Tabboni, *Les temps sociaux*, Paris, Amand Colin, 2006, p.1

<sup>244</sup>G. Ngango, *Op.cit*

Pour appréhender cette problématique, s'agissant du cas du Gabon, notre conception du temps de travail rejoint celui de Grossin. Dans son analyse des *temps de la vie quotidienne*, cet auteur « cherche à établir des corrélations entre des situations sociales, des comportements et des attitudes relatives aux temps quotidiens, [il] part [...] de l'hypothèse sociologique selon laquelle les conceptions du temps [...] résultent des activités sociales, de tous les jours. »<sup>245</sup>

A travers le temps de travail, il s'agit de montrer le statut et le rôle de la femme dans la communauté villageoise, par le biais du travail des champs et du travail domestique. Travail par lequel elle nourrit la famille et dont elle est le fer de lance depuis des décennies. Nous essayerons aussi de montrer ce qui pose problème dans cette répartition temporelle. Nous mesurerons ce temps, par le biais du travail de la femme et la fréquence dans les activités assignées à l'homme et la femme. Nous ferons également état de deux grands rythmes de travail qui constituent le quotidien des femmes et des hommes de la communauté rurale.

### **2.2.1- Le temps de travail journalier**

Les communautés rurales traditionnelles comportent des modèles culturels vivaces et plus ou moins identiques. Les individus de ces communautés font partie d'une organisation sociale hiérarchisée et ils travaillent prioritairement pour le bien-être et la survie du groupe. D'où l'intérêt de l'agriculture de subsistance qui, par ailleurs, conditionne les affinités, les filiations et autres rapports sociaux, notamment ceux liés à la répartition foncière.<sup>246</sup>

L'homme et la femme, dans la communauté rurale gabonaise travaillent aux champs et à la maison. Le cumul du temps de travail aux champs et du temps de travail à la maison constitue pour nous le temps de travail journalier. Le temps de travail des membres de la communauté rurale gabonaise n'est pas encore sous l'influence ou sous la dépende des temps du marché<sup>247</sup>, des machines, du capital. Ce temps de travail est encore plus orienté vers la satisfaction des besoins primaires.

C'est un élément qui, par le biais des tableaux ci-dessous, nous aidera à cerner les inégalités subies par les femmes dans la pratique de leurs activités.

---

<sup>245</sup> Grossin, « Les temps de la vie quotidienne », cité par Alain Maillard, *Travail et temps sociaux en éclats*, in *Les mondes du travail*, Octobre 2006, n°2, pp 19-30

<sup>246</sup> C. Meillassoux, *Femme, greniers, et capitaux*, Paris, l'Harmattan, 1992, p.4.

<sup>247</sup> Marché économique et marché du travail salarié

**Tableau 4 : Répartition du temps de travail journalier de l'homme et de la femme dans la communauté rurale.**

HEURES	ACTIVITES MENEES PAR LA FEMME			
	Travaux ménagers	Travaux champêtres	Cuisine	Divers
De 5h à 6h	X		X	X
De 6h à 16h		X		X
De 16h à 18h	X		X	X
De 18h à 19h	X		X	X

Source : tableau réalisé en fonction de l'observation de l'exécution des tâches dans le milieu rural gabonais

HEURES	ACTIVITES MENEES PAR L'HOMME			
	Travaux ménagers	Travaux champêtres	Corps de garde	Divers
De 5h à 6h			X	X
De 6h à 14h		X		X
De 14h à 16h		X	X	X
De 16h à 18h			X	X
De 18h à 19h			X	X

Source: Tableau élaboré à partir de nos observations de la division sexuelle du travail dans la communauté rurale



L'abondance des croix dans une case soulignent la récurrence des tâches exécutées par les hommes et les femmes dans la communauté rurale

Au regard de ces deux tableaux relatifs à la répartition du temps de travail journalier dans la communauté rurale, il ressort que l'homme et la femme vaquent tous les deux au même moment aux travaux des champs ou aux activités diverses. En revanche, au lever, entre 5h et 6h, l'homme n'exécute aucun de travaux ménagers. En attendant au corps de garde que la femme lui apporte le petit déjeuner, il apprête par exemple ses outils pour les champs.

A 6h, ils partent ensemble aux champs et ne reviennent qu'à partir de 16 h (même si le plus souvent l'homme revient avant 16h surtout après la période des grands travaux champêtres). Sur le chemin du retour, la femme procède à la cueillette de quelques denrées et ou à leur ramassage. Dès leur arrivée au village, elle est sollicitée par de nombreuses tâches. Autrement dit, elle est tiraillée entre l'exécution des travaux ménagers, le soins des enfants et

du mari : elle s'adonne à l'entretien du foyer, s'acquitte en particulier de la corvée d'eau, recherche le bois de chauffage, effectue la toilette des enfants, apprête l'eau avec laquelle son mari se lavera à la tombée de la nuit, songe au programme du lendemain et confectionne les repas du soir pour la famille entière. Pendant ce même moment, l'homme est généralement moins absorbé. Certes, il peut accomplir des travaux divers tels que fendre des morceaux de bois nécessaires à la cuisson du soir ou se rendre dans les environs pour entretenir ses palmiers qui lui procureront du vin de palme plus tard. Mais le plus souvent, il se repose, paresse dans le corps de garde<sup>248</sup> discute avec ses confrères, y fume sa pipe ou s'adonne aux jeux traditionnels de société.

La femme, dans le couple, est donc la personne la plus accaparée par les activités quotidiennes. Le temps de travail de l'homme « paraît à certains égards plus rétréci. »<sup>249</sup> Il en est de même pour les activités appelées grands travaux, dont nous allons faire état dans le point suivant, lesquelles sont fortement reliées aux conditions climatiques contrairement aux activités non agricoles. Qu'en est-il de la répartition des tâches à plus longue échéance, notamment sur un plan saisonnier ?

### **2.2.2- Temps de travail saisonnier dans la communauté rurale gabonaise**

« Les caractéristiques bien connues de la vie rurale africaine sont la division du travail selon les genres, en régime foncier qui donne la propriété des terres arables aux communautés ou aux groupes lignagers plutôt qu'aux individus, les méthodes de cultures sur brulis, avec la pratique de la mise en jachère et l'usage d'outils rudimentaires. »<sup>250</sup> La durée et le rythme de travail sont imposés par les conditions climatiques.

Les activités des êtres humains sont également rythmées par les saisons et les conditions climatiques. En ce qui concerne le Gabon, le climat est caractérisé par deux saisons sèches et deux saisons de pluies :

- La grande saison sèche qui va de fin mai à mi-septembre est, en milieu rural, la période propice aux grands travaux habituellement réservés aux hommes<sup>251</sup>, tels que le

---

<sup>248</sup> Qui est encore désigné sous le nom de l'arbre à palabre.

<sup>249</sup> Grossin, *Op.cit.*

<sup>250</sup> G. Ngango *Op.cit.*

<sup>251</sup> même si nous constatons aujourd'hui certaines femmes s'y investir lorsqu'elles n'ont pas le choix

défrichage des herbes, l'abattage des arbres. Ces tâches de préparation des terres agricoles sont suivies du brûlis qui s'effectue avec la participation de la femme.

- A cette grande saison sèche succède une petite saison de pluie d'octobre à décembre. Cette période humide fertilise le sol (la pluie en mêlant les eaux de ruissellement et d'infiltration aux cendres des herbes et des arbres précédemment brûlés). Au cours de ces mois, cette terre arable ainsi enrichie est laissée au repos quelques semaines. Ensuite commence l'ensemencement à la réalisation duquel les enfants et petits-enfants sont associés.

- La petite saison sèche a lieu de janvier à mi-mars. Pendant cette période les femmes parfois aidées des enfants procèdent au sarclage<sup>252</sup>. Elles sont aussi assistées par leurs voisines dans le cadre d'une sorte d'entraide ou de solidarité mutuelle. C'est aussi l'occasion des premières récoltes de certains produits agricoles tels que l'arachide, le maïs, pour ne citer que ceux-là.

- La grande saison des pluies s'étale de mi-mars à mi-mai. Elle permet aux semences de mieux pousser. Ici les activités champêtres sont moins intenses. Les femmes peuvent prendre le temps de fabriquer des paniers pour le transport des aliments et divers, des nasses pour la pêche et préparer les grains et les boutures pour la prochaine semence. Les hommes vont plus à la chasse. C'est à cette même période que l'homme et la femme vont en reconnaissance pour trouver la partie de la forêt qui sera leur future plantation.

Ainsi le temps de travail saisonnier pour nous constituera les différents moments passés par l'homme et la femme à élaborer leurs principales activités durant l'année.

Dans la communauté rurale, les travaux champêtres ne sont pas de tout repos. Ils exigent des femmes rurales un temps de travail énorme, celle-ci devant fournir au sein du ménage presque l'ensemble des denrées alimentaires consommés.

Selon Jeanne Bisilliat et Michèle Fieloux, dans *Les travailleuses du tiers-monde*<sup>253</sup>, « [...] une femme travaille en moyenne 2490 heures par an en Afrique contre 1400 pour un homme. »<sup>254</sup>

---

<sup>252</sup> Notons que l'homme aussi désormais participe de temps en temps à cette activité.

<sup>253</sup> Jeanne Bisilliat et Michèle Fieloux, *Les travailleuses du tiers-monde*, L'Enfant en Milieu Tropical, 1983, (146)p. 2-29.

<sup>254</sup> [www.bourgoing.com/presse/feminisme2](http://www.bourgoing.com/presse/feminisme2)



Voici comment s'articule le temps de travail de l'homme et celui de la femme dans l'année.

**Tableau 5 : Répartition du temps entre l'homme et la femme dans l'année en fonction des saisons**

GENRES D'ACTIVITES	ACTIVITES MENEES PAR LA FEMME SELON LES SAISONS				
	Grand saison sèche		Grande saison des pluies	Petite saison des pluies	Petite saison sèche
Travaux champêtres	X (Brûlis)	X (Semaines)	X (Sarclage)	X (filage, tissage)	X (Grande Récolte)
Travaux ménagers	X		X	X	X
Cuisine	X		X	X	X
Divers	X		X	X	X

Source : Tableau élaboré à partir de nos observations de la division sexuelle du travail dans la communauté rurale

GENRES D'ACTIVITES	ACTIVITES MENEES PAR LA HOMME SELON LES SAISONS					
	Grand saison sèche			Grande saison des pluies	Petite saison des pluies	Petite saison sèche
Travaux champêtres	X (Défrichage)	X (Abattages)	X (Brûlis)			X (Récolte)
Travaux ménagers						
Corps de garde	X			X	X	X
Divers	X			X	X	X

Tableau élaboré à partir de nos observations de la division sexuelle du travail dans la communauté rurale



L'abondance des croix dans une case soulignent la récurrence des tâches exécutées par les hommes et les femmes

Le tableau ci-dessus révèle de prime à d'abord que l'homme et la femme ont tous les deux des activités à chaque saison de l'année. S'agissant des travaux champêtres, l'on voit que l'homme s'acquitte des tâches les plus dures (défrichage et abattage). C'est à la femme qu'incombent celles qui le sont moins et qui consistent à semer les plants et à les entretenir (semences et sarclage). L'on remarque en second lieu l'existence de travaux communs à l'homme et à la femme, à savoir le brûlis et la récolte.

Le travail des femmes n'est pas ponctuel comme celui de leurs homologues masculins. Il est particulièrement éreintant parce qu'il accapare toute leur journée. Cela, des années durant. Il est aussi très assommant. Car, contrairement à l'Europe, dans le milieu traditionnel africain, la mécanisation n'est pas encore entièrement entrée dans les mœurs. Ce dénuement en instruments mécanisés, qu'il s'agisse de travaux champêtres ou de tâches domestiques, est presque généralisé. Comme le note Aderanti, « une [...] caractéristique notable de l'agriculture rurale en Afrique est l'usage persistant d'outils rudimentaires comme la houe, la machette qui dépendent uniquement de la force humaine. En dépit des efforts faits en faveur de la mécanisation rurale, l'Afrique reste la région du monde la moins mécanisée avec seulement environ 1% des tâches agricoles effectuées par des moyens mécaniques. [...] En plus du bas revenu des familles rurales qui limite les possibilités d'accéder à une agriculture mécanisée, s'ajoute le problème de l'ignorance quant à l'utilisation et à la maintenance des outils agricoles. »<sup>255</sup> Alors que les exploitations agricoles sont déjà très étendues, que les femmes sèment et sarclent avec le dos courbé (cf. photo ci-dessous) et souvent sous un soleil ardent<sup>256</sup>, on enregistre, dans les communautés rurales gabonaises qu'une seule innovation notoire depuis l'arrivée des technologies agricoles. C'est l'introduction de la tronçonneuse lors de l'abattage. Cette machine facilite le travail aux hommes mais est lourde, dangereuse et de maniement difficile pour les femmes.

---

<sup>255</sup> Aderanti, *Op.cit.*, p.142

<sup>256</sup> ce qui est inconfortable et défavorable à la santé

### Photo 1 : Femmes rurales aux champs



Source: cairn.info, femmes entrain de semer

Les femmes sont exténuées par le travail en milieu rural. Mais elles le jugent nécessaire. En effet, c'est dans ce sens que M. Mike Micaïla s'interroge en ces termes : « lorsque la femme africaine dans la société traditionnelle passe son temps au champ, à la cueillette, ... faut-il la considérer comme une esclave ? Je ne pense pas, et le démenti le plus formel à cette considération viendrait de la femme elle-même qui ne se considère pas comme telle, elle le fait parce qu'elle est convaincue que c'est une bonne chose et c'est utile »<sup>257</sup> pour elle et sa famille.

Ce que l'on déplore toutefois, - et nous en avons pris la mesure dans les propos tenus par nos enquêtés - c'est que c'est sur ses épaules que repose quasiment le travail des champs tout au long de l'année. Sa contribution, a beau être extrêmement importante, elle semble méconnue ou du moins sous-évaluée, que ce soit en termes de temps, de quantité de travail ou de gestion.

Il est à souligner qu'à l'époque de nos grands-parents, une insuffisance dans la production et la reproduction due à la fatigue, à l'épuisement physique ou à la paresse constituait un motif évident pour que l'homme prenne une deuxième épouse ou plusieurs autres. L'on arguait même que c'est pour l'aider à diminuer sa charge.

---

<sup>257</sup>M. Mike Micaïla, « Les africaines entre tradition et modernité », in *Etudes Féminines Africaines*, Aurore univers, n°2, Septembre 2006, p.29

« Cette approche montre que la division sexuelle du travail n'était pas attribuable à des "caractéristiques naturelles ". Une observation de la répartition sexuée des tâches révèle notamment que les femmes étaient largement exploitées pour leurs capacités physiques. »<sup>258</sup>

Cette division sexuelle du travail révèle une durée plus importante du travail des femmes au village.

Dans l'ensemble de ce temps de travail dont nous venons de parler et qui est journalier ou saisonnier, tient compte aussi de la répartition hebdomadaire des activités : le jeudi seul constitue le jour de repos.

Dans les activités productives et reproductives de l'homme et de la femme au village, le temps est donc un élément clé. Sa prise en compte pose donc un double problème : d'un côté, l'inégalité dans l'accomplissement des devoirs et dans les pratiques des activités de la communauté et de l'autre, la persistance de certaines normes et représentations.

On vient de le voir, les travaux champêtres sont effectués dans la communauté rurale suivant une division technique et sociale du travail déterminée : aux hommes incombent les tâches physiques les plus dures, et aux femmes les tâches les plus habiles telles que les semailles et la moisson. Quant à la chasse et à la pêche, elles sont le plus souvent réalisées en groupe et avec des méthodes variées.

Après nous être intéressé à la fréquence du temps de travail de la femme et de l'homme, nous allons voir la manière dont la femme concilie travail au foyer et travail aux champs dans la communauté rurale gabonaise.

## **Section II : Conciliation du travail des champs et du travail domestique par la femme dans la communauté rurale, apport du travail de la femme**

Dans les sociétés traditionnelles en général, les modèles culturels divergent tout en gardant des similitudes entre eux. En effet, comme le note C. Meillassoux, « les sociétés traditionnelles sont celles où ces modèles culturels restent encore plus ou moins conservés et où l'organisation sociale s'effectue à l'intérieur du groupe de manière hiérarchisée [...] ». <sup>259</sup>.

---

<sup>258</sup> M. Rodary, « Le travail des femmes dans le Maroc précolonial, entre oppression et résistance Droit au travail ou accès aux bénéfices ? » in *Cahiers d'études africaines Les femmes, le droit et la justice*, Numéro 187-188, 2007.

<sup>259</sup> C. Meillassoux, *op.cit.*, p.4.

L'agriculture y domine parce qu'elle détermine l'organisation sociale dont dépendent les autres activités sociales.

Evoquer, par exemple, la société féodale, la société capitaliste ou la société communiste, c'est faire allusion immédiatement à un système économique et à une forme d'organisation politique et sociale. Il en est de même lorsqu'il s'agit des sociétés primitives et des sociétés capitalistes, communistes ou traditionnelles. Au Gabon, l'économie traditionnelle se caractérisait par la production et la possession régie par des considérations sociales traduisant, entre autres, l'esprit communautaire. Le domaine clanique constituait le cadre des activités de production du groupe social sur lequel s'étendait l'autorité du chef, ce que « K. Marx, dans son analyse des "économies primitives" appelait le communisme primitif »<sup>260</sup>. Selon K. Marx ce communisme primitif résulterait d'une dialectique permanente visant à maintenir (l'intégration et la création d') une conscience communautaire. Dans de telles sociétés, les rôles sociaux de l'homme et la femme sont complémentaires. En effet, « L'idée d'une complémentarité entre les sexes s'insère dans la tradition fonctionnaliste de la complémentarité des rôles. Elle renvoie à une conceptualisation en termes de « lien social » [...]. L'approche en termes de « complémentarité » est cohérente avec l'idée d'un partage entre femmes et hommes du travail [...] qui permettent la reproduction des rôles sexués : rôle dans la famille et rôle domestique assurés entièrement par les femmes, le rôle de "pourvoyeur" étant conféré aux hommes. »<sup>261</sup>

Parler de la femme en Afrique, c'est faire référence le plus souvent à sa capacité à donner la vie, donc à son rôle de mère. Or sa fécondité est aussi associée à son engagement, parmi les acteurs sociaux, dans la production vivrière, une activité économique destinée à accroître la force vitale<sup>262</sup>. Selon un article de Robert Bourgoing à propos des femmes maliennes, dans les faits, les femmes rurales « réalisent 70% du travail agricole, 80% de la production alimentaire, et de 60 à 90% de la commercialisation. »<sup>263</sup> Les activités de la femme ont donc un apport pluridimensionnel dans la communauté rurale, s'ajoutant aux contraintes de divers ordres qui sont imposées par les familles et leurs membres. Pourtant, ces femmes ne sont même pas propriétaires de la terre qu'elles cultivent, et ne bénéficient aujourd'hui qu'en partie de son usufruit<sup>264</sup>.

---

<sup>260</sup>G. Ngango, *Sociologie du développement et problèmes de l'économie africaine*, U.C, 1973, p.5.

<sup>261</sup> <http://www.cadtm.org>

<sup>262</sup>F. Hainard et C. Verschuur, *op.cit*, p.9

<sup>263</sup> [www.bourgoing.com/presse/feminisme3](http://www.bourgoing.com/presse/feminisme3)

<sup>264</sup> La femme dans la communauté traditionnelle n'a pas le droit de disposer de ses biens à sa guise, l'homme est le seul usufruitier sur les produits de son travail.

Comment les femmes rurales coordonnent-elles leurs différents travaux, en tenant compte des implications spécifiques, dans une séparation des rôles produits selon les sexes ? Nous examinons très succinctement trois grandes dimensions dans les activités de la femme rurale. Nous mettons aussi en relief sa contribution grâce l'articulation apport alimentaire /apport économique et verrons si le discours de socialisation et les représentations octroyant à l'homme le rôle de premier pourvoir de ressources « sont construits de manière dissymétriques, dans le schéma de la domination, et s'ils sont à ce titre déconstructibles, [...] et d'en contester le caractère inébranlable [...] »<sup>265</sup>.

Nous traduirons donc cet état de fait en appréciant successivement l'effort fourni par la femme dans les activités domestiques et champêtres et dans les activités commerciales.

### **1- Dans les activités domestiques et champêtres**

L'organisation du travail dans le processus de production en communauté rurale est l'expression concrète de l'obligation parentale, l'affiliation tribale, etc. Les individus remplissent une fonction capitale et un rôle capital irremplaçable. C'est pourquoi, l'on dit d'ailleurs et comme nous l'avons déjà signalé plus haut que « l'homme et la femme ont des rôles complémentaires (...) »<sup>266</sup>. Dans ces communautés, les activités de production sont très variées et couvrent généralement l'ensemble des domaines de l'activité économique.

La répartition des tâches est bien déterminée. En effet, le travail de la femme gabonaise dans l'exploitation agricole est de plus en plus absorbant.

Nous avons dit aussi que les femmes rurales n'ont pas accès à l'eau potable. Elles parcourent encore dans certains villages plusieurs kilomètres pour avoir de l'eau. Certaines la puisent en revenant des champs, d'autres après être revenues des champs, d'autres encore ont la possibilité de se faire aider par leurs enfants. L'homme n'effectue aucunes de ces tâches, si ce n'est à titre exceptionnel.

Quand elles ont fini leurs travaux champêtres, elles s'arrêtent aux champs de l'année précédente qui ont déjà produit et récoltent, bananes plantains, ignames, taros, tubercules<sup>267</sup>, des légumes etc. Sur le chemin du retour, elles s'arrêtent de temps en temps pour regarder

---

<sup>265</sup>F. Collin, « Différence/ indifférence des sexes », in *Actuel Marx*, Annie Bidet-Mordrel (sous la direction de), Paris, PUF, 2010, p.155

<sup>266</sup> J. Dey, *Le rôle de la femme dans la production vivrière et la sécurité alimentaire*, Rome, Sed, 1985, p.14.

<sup>267</sup> Ces aliments sont des accompagnements dans les plats au même titre que le riz, les haricots, les purées ect.

leurs nasses<sup>268</sup> et attrapent différentes sortes de poissons et des écrevisses, qui leur permettent de faire à manger à leur famille au cas où l'homme n'aurait pas ramené un gibier, car ce n'est pas tous les jours qu'il va à la chasse ou que celle-ci est fructueuse (surtout aujourd'hui avec l'arrivée des forestiers qui en exploitant les forêts éloignent le gibier). Les femmes rurales rentrent souvent des champs avec un panier très lourd comme nous l'illustre cette photo.

**Photo 2 : femme rurale revenant des champs avec un panier très chargé.**



Source : afrique info.

Dans ces communautés traditionnelles, les femmes ont longtemps effectué le gros du travail nécessaire à la production de nourriture. « Une partie des produits de l'agriculture, de la chasse et de la pêche était consommée immédiatement tandis que l'autre partie était gardée comme provision. A cet effet, la viande et le poisson étaient séchés et chargés dans des paniers que l'on mettait dans des greniers placés au dessus des foyers dans les cuisines. »<sup>269</sup> Car la cuisine dans la communauté rurale africaine sert de « lieu de stockage, de cuisson, de fumage, de conservation, de partage des aliments et des repas [...] »<sup>270</sup> elle est souvent

<sup>268</sup> C'est un objet de forme rectangulaire ou arrondie sur les angles, qui permettaient aux femmes rurales à la fois de faire la pêche ou de tremper du manioc pour le transformer.

<sup>269</sup>N. Metegue N'nah, *Economies et sociétés au Gabon dans la première moitié du XIX siècle*, Paris, l'Harmattan, 1979, p.23

<sup>270</sup> S. Nkoghe, *Op.cit*, p.41

construite, détachée de la maison qui sert de séjour. « Ses dimensions varient selon le nombre de femmes en présence. L'organisation écologique environnant obéit à l'aménagement de cet espace. Il existe par exemple autour des fumiers situés à l'arrière plan des cuisines, ce qu'on peut appeler des cultures de proximité prêtes pour usage (bananiers, épices, légumes, etc.) »<sup>271</sup>

Nous aurons tendance à affirmer au regard des activités champêtres et domestiques de la femme que la division sexuelle du travail dans la communauté rurale positionne la femme comme premier agent pourvoyeur de ressources alimentaires de la famille, et non l'homme, comme nous l'inculquent les discours de socialisation. C'est la femme qui nourrit la famille au niveau de la gestion alimentaire au village. « C'est elle qui sème, récolte, transporte, nettoie, découpe, décortique, sèche, cuisine et partage les aliments [...]. »<sup>272</sup>

L'aspect qui va suivre aborde la participation de la femme dans les activités commerciales. Car, en effet, les activités productives ne sont pas seulement destinées à la consommation et à la conservation, une infime partie de ces produits est commercialisée. Cette activité commerciale « alimentait les échanges à l'intérieur des différentes communautés ou entre celles-ci »<sup>273</sup>. Nous montrerons encore combien la femme est dévouée au bien-être de la communauté en général et de sa famille en particulier.

## **2- Dans les activités commerciales**

En dehors des activités que nous venons de citer, et qui font participer les femmes à une économie familiale et à la survie du groupe, les femmes exercent aussi un certain nombre d'activités qui font partie d'une économie marchande. Ces activités commerciales ou artisanales procurent à la communauté, un revenu qui sert de complément aux ressources et aux besoins du ménage, mais dont la femme ne bénéficie pas souvent.

Et pourtant, comme le soulignent Jeanne Bisilliat et Michèle Fieloux, les femmes « jouent un rôle important dans le commerce local, soit sur les marchés, soit dans la cour familiale. Elles vendent non seulement les matières premières agricoles produites par elles-mêmes et parfois par leurs maris - comme c'est le cas en Amérique latine et en Afrique - mais également les produits agricoles et non agricoles qu'elles ont fabriqués (bière de mil, tortillas, riz au curry, vannerie, poterie, etc.). Le commerce est considéré comme l'une des principales

---

<sup>271</sup> S. Nkoghe, *Op.cit*, p.41

<sup>272</sup> S. Nkoghe, *Op.cit*, p.41

<sup>273</sup> N. Metegue N'nah, *Idem*, p. 23



sources - si faible soit-elle en réalité - des revenus féminins. »<sup>274</sup> Mais, précisons bien ici que l'activité commerciale dans les communautés rurales traditionnelles ne se fait pas dans l'objectif d'une accumulation des richesses. Il faut rappeler qu'en général, les économies africaines traditionnelles notamment gabonaises sont en majeure partie des économies de subsistance non-monétaires<sup>275</sup>. Ainsi le travail, la terre, les services et les biens produits dans la communauté rurale sont répartis, échangés ou acquis selon des modes de transaction qui ne tient pas plus ou moins compte du marché du travail et du marché économique ; et par conséquent leurs productions n'ont pas de visibilité économique comme ceux de leurs confrères agriculteurs européens. Par conséquent, les revenus de la femme rurale sont très modestes, ils sont fonction de sa récolte et des produits qu'elle expose. L'argent est géré par son mari qui le plus souvent utilise les revenus obtenus à ses loisirs, le peu d'argent remis à la femme va être consacré à l'achat des biens de consommation pour la famille, comme par exemple le pétrole pour s'éclairer ou le savon pour faire la lessive, etc.

**Photo 3 : Femme exposant ses denrées alimentaires**



Source : cairn.info

<sup>274</sup> J. Bisilliat et M. Fieloux, *op.cit*, p.5

<sup>275</sup> Même si l'on peut constater aujourd'hui que cette économie bascule petit à petit vers une économie monétaire accrue.

Cette photo nous illustre quelques denrées exposées par les femmes rurales et provenant principalement de leur champ. On observe ainsi, les étales bigarrés avec au-dessus des produits de saisons. Ceux-ci comprennent des « mains » de bananes, tas de « bâtons » de manioc, fruits, œufs, tomates etc., il peut y avoir aussi d'autres produits ruraux tels que les buches de bois de chauffage, de la viande fumée et des aliments provenant de la pêche et de la chasse. Les activités commerciales sont variées, couvrent généralement l'ensemble des domaines de l'activité économique et demeurent simples. Mais il est à signaler qu'hormis les produits issus de l'agriculture, la fabrication des objets transformés en produits finis d'usage courant donne aussi lieu à une activité artisanale dont on ne soupçonne plus actuellement l'importance sur le plan du niveau technique atteint à cette période : la fabrication des tissus, le travail du fer, la fabrication du sel, la poterie (marmites, pipes, gourdes), le travail du bois, la vannerie, etc.

Ainsi, l'apport économique de la femme rurale provient principalement de la vente de ces produits. Elle doit aussi épargner une partie de cet argent et constituer des réserves d'aliments pour pallier aux différentes cérémonies familiales, très importantes aux yeux des africains, pourtant souvent très coûteuses et parfois superflues. Cependant, d'un autre côté ces cérémonies sont créatrices de cohésion, d'échange entre les familles clan et groupe. Dans la communauté rurale africaine, on pense souvent "collectif".

Ce commerce faisait vivre et fait encore vivre de nombreux ruraux gabonais aujourd'hui. Il constitue leur principale source de revenus en même temps qu'il freine l'exode rural.

Mais, les femmes africaines n'ont pas un statut privilégié dans les sociétés traditionnelles très patriarcales, nonobstant leurs lourdes responsabilités. « Le statut d'une femme dans ces sociétés était déterminé par l'homme »<sup>276</sup> et continue à l'être. Pourtant, les pratiques réelles du travail de l'homme et de la femme dans les champs et au village permettent de saisir la réalité de leur statut à l'intérieur de la production.

En somme, nous remarquons bien à travers ces trois activités que la femme arrive à faire en même temps les travaux champêtres, les travaux domestiques et l'activité commerciale car les domaines sont étroitement liés.

Si dans la division sexuelle du travail, les femmes rurales arrivent à assumer ces pluralités d'activités et de rôles cela est dû à leur processus de socialisation. Les femmes font

---

<sup>276</sup>A. Hugon cité par C. Coquery- Vidovitch , « Histoire des femmes d'Afrique », in *Revue clio*, n°6, 1987, pp 20-67.

tout pour arriver à concilier toutes ses activités, pour le bien de leur famille, de leur foyer, de leur réputation de son statut. Mais cela peut être une explication aux conditions difficiles, périlleuses qu'elles acceptent et une entrave pour leur santé.

Dans le chapitre II dont nous allons faire état, nous insistons justement sur ce statut qui est référent au rôle maternel et fécond de la femme et non à son rôle socio-économique.

## CHAPITRE II : TRAVAIL, STATUT DE LA FEMME ET RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE AU GABON AU LENDEMAIN DE L'ECONOMIE CAPITALISTE

Le statut des femmes africaines trouve ses racines dans les constituants de la culture dominante qui est sous-tendue par une idéologie patriarcale, une différenciation culturelle qui préserve les traditions et transmet et maintient la dépendance des uns sur les autres. Il est aussi fonction de la socialisation qui « [...] est toujours à double face : elle est à la fois production d'appartenances [...] et engendrement de séparations. »<sup>277</sup>

Cette socialisation se fait dans un cadre plus ou moins institutionnel appelé selon les situations : famille, foyer, ménage dans le quel se reflète justement le statut de la femme.

Pour nous toutes ces trois notions s'imbriquent. C'est pourquoi nous les utiliserons tout au long de notre travail. Car c'est dans ces instances institutionnelles que vont se dérouler les interactions ; et par là même, les rapports sociaux. D'un autre côté le statut de la femme et les rapports sociaux vont prendre une autre tournure. De même que les instances de socialisation : l'introduction de la monétarisation par les colons provoque un bouleversement dans l'organisation communautaire et familiale des villages, une accélération et un développement des centres urbains. Les principes selon lesquels se fait traditionnellement l'exploitation du sol, toutes les bases sur lesquelles s'organise l'exécution des activités villageoises se modifient. Les hommes et les femmes y sont concernés. Ils vont donc quitter leur travail traditionnel, pour rejoindre celui des chantiers.

Dans la première section de ce chapitre, il s'agira des différentes représentations de la notion de foyer, selon les symboliques de la socialisation. Nous nous appuyons dans la deuxième section sur la notion de socialisation pour représenter le statut de la femme à l'époque coloniale.

Enfin, la deuxième section abordera l'entrée des femmes dans le salariat et les rapports sociaux de sexe avec l'arrivée de l'économie capitaliste.

---

<sup>277</sup> D. Kergoat, *Op.cit*, p.61

## **Section I : Socialisation et statut de la femme dans la communauté rurale : "foyer interaction" et "foyer pouvoir"**

Le foyer, c'est l'espace où habitent les membres d'une famille, c'est-à-dire le père la mère et les enfants et d'une manière plus large, les personnes unies par les liens de sang. C'est aussi le symbole de l'union de l'homme et de la femme par le mariage. Il est le centre de la vie, de l'amour. Pour nous le foyer sera synonyme de ménage. Le foyer désigne le couple et ses enfants et une personne vivant seule au même titre que le ménage. Nous ne ferons donc pas une différence spécifique dans notre travail entre ces trois termes (famille, foyer et ménage), mais nous insisterons plus sur la notion de foyer. Les actions des personnes qui vivent dans cet espace ont une influence réciproque ou interpersonnelle sur chacun des membres de ces institutions. Ces actions commencent d'ailleurs avec la formation du foyer : le mariage pour être effectif nécessite l'interaction de plusieurs membres.

### **1- Le foyer symbole de l'interaction conjugale**

Le foyer c'est le symbole de l'union, de l'échange et de l'interaction conjugal. Sa destruction signifie la rupture du couple. Dans les sociétés traditionnelles gabonaises, la construction du foyer se fait par le biais de la filiation, de la morale, de la religion, et la répartition des terres et des tâches s'observent justement à l'intérieur de ce foyer, dans son organisation. C'est dans le foyer qu'est octroyé à la femme un statut, un "pouvoir" par sa capacité à nourrir la famille et à procréer. Une femme sans descendance est par définition sans pouvoir. Sans héritier, il n'y pas de succession pour elle. « De telles valeurs, normes et responsabilités justifient par ailleurs la nécessité que la famille adopte des stratégies afin de perpétuer son propre lignage. Ces facteurs peuvent parfois conforter les familles nombreuses et la préférence pour les enfants de sexe masculin, car les garçons ont seuls la responsabilité de la survie du lignage. [...] La femme est là pour perpétuer la famille. »<sup>278</sup> Et ce processus de socialisation se traduit généralement et traditionnellement dans le mariage.

« Traditionnellement, le mariage comme base de la procréation représentait un processus prolongé qui concernait les deux familles et pas les deux individus. Le choix même des deux époux était du ressort de la famille. [...] Le processus de socialisation, entièrement dépendant de la famille, renforçait ce rôle [...] aujourd'hui, malgré les changements survenus,

---

<sup>278</sup> A. Aderanti, *Op .cit*, p.

les normes et les valeurs qui gouvernent la procréation ne sont pas encore tombées en désuétude, comme en témoigne la persistance de pratiques telles que le paiement de compensation matrimoniales. »<sup>279</sup> Lors du mariage coutumier<sup>280</sup>, les compensations appelées communément "dot" constituent encore aujourd'hui, notamment au Gabon, une étape importante dans les rituels du mariage.

« Le mariage « n'est pas, n'a jamais été, ne peut être une affaire privée », comme le dit encore Lévi-Strauss ; il était et reste motivé par des préoccupations d'ordre culturel ou économique : chez les Baruyas (société tribale de Nouvelle-Guinée), la richesse est un principe d'échange matrimonial et seul un faible nombre de pays ne connaît pas de coutume de dot (dans cet échange de biens entre deux familles, soit l'épouse est dotée par sa famille, soit l'époux est tenu de donner un bien à sa femme ou à son beau-père). »<sup>281</sup>

La formation du foyer par le mariage de l'homme et de la femme renforce donc la cohésion sociale de la communauté, du couple, et facilite la succession. Car, le pouvoir de la femme dans la société traditionnelle africaine ne signifiait pas l'autorité mais plutôt sa capacité de procréer. D'où l'allusion implicite à la fécondité au niveau de la production vivrière. De là provient un certain pouvoir de la femme sur l'homme, pouvoir que le patriarcalisme cherche de tout temps et à tout prix à endiguer. Mais le foyer n'est pas seulement un lieu où les individus interagissent. Dans toutes sociétés et plus particulièrement dans les sociétés traditionnelles, les hommes vivent du feu dont le principe est d'accroître la force vitale.

## **2- Le foyer « feu » symbole de la domination de l'homme et du pouvoir de la femme**

Pour comprendre le statut et le rôle de la femme africaine et sa passivité face à toutes les inégalités qu'elle subit, il faut revenir à sa socialisation. La construction de stéréotype se met en place dès que l'on connaît le sexe de l'enfant à venir et se traduit par une éducation différenciée. Les stéréotypes liés au sexe indiquent comment les individus devraient se comporter.

S'exprimant sur la socialisation, « Gianini Belloti, dans son livre (**Du côté des petites filles**, 1981) montre, de façon claire et irréfutable, les racines de l'inégalité entre hommes et

---

<sup>279</sup> A. Aderanti, *Op.cit*, p.14

<sup>280</sup> Il représente l'étape des fiançailles en Afrique, les deux familles sont fortement présentes.

<sup>281</sup> [www.objectif2012.blog4ever.com/blog/lire-article-20382-73430-definition\\_sociologique\\_de\\_la\\_famille.html](http://www.objectif2012.blog4ever.com/blog/lire-article-20382-73430-definition_sociologique_de_la_famille.html)

femmes. Dès sa naissance, la petite fille est traitée différemment du petit garçon ; dès la maternelle, elle est enfermée dans un rôle écrit à l'avance. "***Aucune preuve ne permet de soutenir l'hypothèse selon laquelle les comportements différenciés pour les deux sexes sont innés, à cet égard, l'hypothèse contraire, qui considère que ces comportements sont le fruit de conditionnements sociaux et culturels auxquels les enfants sont soumis dès la naissance, reste aussi valable***". »<sup>282</sup>

Pour les hommes il s'agit d'exprimer la virilité « les attributs sociaux associés aux hommes, et au masculin : la force, le courage, la capacité à se battre, le "droit" à la violence et aux privilèges associés à la domination de celles, et ceux, qui ne sont pas, et ne peuvent pas, être virils : femmes, enfants... [...] La virilité, dans les deux acceptions du terme, est apprise et imposée aux garçons par le groupe des hommes au cours de leur socialisation pour qu'ils se distinguent hiérarchiquement des femmes. La virilité est l'expression collective et individualisée de la domination masculine. »<sup>283</sup>

La domination masculine est un élément principal dans les rapports entre l'homme et la femme dans la société. Et la socialisation, les représentations n'arrêtent pas de rappeler ces relations qui sont basées sur le pouvoir et la suprématie de l'homme. « Je veux être comme les autres gars. Je veux être un homme et donc je veux me distinguer de l'opposé (être une femme). Je veux me dissocier du monde des femmes et des enfants. » Pour cela, il faut respecter les codes, les rites qui sont des opérateurs hiérarchiques. [...]. Pour les hommes, comme pour les femmes, l'éducation se fait par mimétisme. Le message fondamental : être homme, c'est être différent de l'autre, différent d'une femme »<sup>284</sup>

En cela, les discours de socialisation fonctionnent comme des normes, nous informent sur ce qui est approprié et désirable pour chaque sexe, et déterminent en particulier les centres d'intérêt ou professions qui conviennent aux hommes et aux femmes.

L'une de ces normes est de socialiser la femme en tant que nourricière et l'homme en tant que donneur d'ordres. La femme intériorise son rôle de nourricière, elle le fait à travers le foyer en tant qu'élément qui l'aidera à nourrir sa famille, en tant que fondement, sécurité et croissance de sa progéniture, de la famille. Le foyer en tant que désignation du feu, dans la société rurale

---

<sup>282</sup>G. Belloti cité par L. Mebarka Graine, *Etre une femme en Algérie, action sociale*, thèse de Doctorat Université Paris 8, p.22

<sup>283</sup>P. Molinier, *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, 2000.

<sup>284</sup>D. Welzer-Lang, « Virilité et virilisme dans les quartiers populaires en France », in *VEI Enjeux*, n° 128, mars 2002, p.1-23

africaine en générale et au Gabon en particulier est un tout, un symbole. Nous l'avons dit, c'est un symbole de la vie.

Dans notre ce cas, ici, le foyer « feu » est une source de chaleur à base d'assemblage de bois entouré de trois grosses pierres. Cette source de chaleur est la vie et donne la vie, parce qu'elle permet aux membres de la communauté rurale de se réchauffer, de s'éclairer, de brûler les champs après le débroussaillage et l'abattage, de se nourrir. « En milieu rural, une grande majorité de ménages (76,6%) cuisinent grâce à la ressource ligneuse. La proportion des ménages cuisinant au bois parmi les couches sociales les plus pauvres reste aussi élevée avec une proportion de 59,4%. »<sup>285</sup>

Ce foyer, symbolisé par le feu, a un lien avec la division sexuelle du travail, plus particulièrement avec le statut et le rôle de la femme. C'est à l'aide de cette source de chaleur que la femme cuit les aliments et applique les normes de la socialisation.

La femme nourrit l'homme grâce au foyer « feu ». C'est un modèle qui consacre la domination de l'homme et pour qu'il y ait domination, il faut que la femme intériorise ce modèle : c'est elle qui doit nourrir l'homme. Si la femme n'a pas fait à manger pour la famille c'est la catastrophe à la maison.

Le foyer est la production et reproduction d'un ordre lignager, clanique, familial à travers le modelage du corps, et l'intériorisation des modèles statutaires et des rôles. On ne demande pas à la femme si ce modèle lui convient ou pas, elle doit seulement le reproduire. Le foyer « feu » est l'élément central dans les activités de la femme. Il est plus souvent dans la cuisine<sup>286</sup>, lieu de travail de la femme par prédilection de par la socialisation. La cuisine et le foyer « feu » lui servent de point d'appui. C'est l'instrument et l'élément fondamental de son pouvoir dans le foyer en tant que ménage, famille. Parce que dans cet espace, devant son élément central, c'est elle qui décide la plus grande partie du temps ce qu'elle va faire, ce qu'elle va préparer pour que la famille puisse manger, « On pourrait penser que l'activité de la femme est centrée à la cuisine tellement elle y est présente et constante [...] la présence d'homme à la cuisine ne se fait et n'est acceptable qu'à titre exceptionnel. »<sup>287</sup> : Lorsqu'il a ramené par exemple un gibier ou autre élément comestible ou encore lorsqu'il a quelque chose d'important à dire à son épouse.

---

<sup>285</sup> Ministère de la planification, *Op.cit*, p.71

<sup>286</sup> La cuisine est un espace dans la plus grande partie contrôlé par la femme elle se fait de temps en temps aidée et accompagnée par son enfants de sexe féminin.

<sup>287</sup>S. Nkoghe, *Op.cit*, p.42



**Photo 4 : Femme préparant le repas sur le foyer « feu » (cuisine à l'air libre).**



Source : donnée de l'enquête de master 2

Le foyer « feu » pour la femme africaine caractérise sa capacité à gérer, garder sa famille et à obtenir une certaine reconnaissance sociale. Mais il caractérise aussi son deuxième lieu de travail ou encore son deuxième bureau, sa deuxième maison (par opposition au corps de garde lieu de prédilection de l'homme dans la communauté rurale africaine) par le fait qu'elle y passe une autre partie de son temps.

Voilà ce pourquoi elle a été socialisée, ce qui révèle la pérennité du modèle traditionnel. La femme est confinée au statut de procréatrice et de nourricière. C'est dans cette vision qu'est la cause indirecte de sa propre domination. Et paradoxalement, ce foyer « feu » constitue aussi pour la femme un objet de pouvoir.

### Photo 5 : Le foyer « feu » : fondement du pouvoir de la femme et de la domination



Source : Donnée de l'enquête de master 2

Dans cette photo, autour du feu, de ce foyer « feu », nous observons des ustensiles traditionnels, autres éléments de la domination de la femme, dont se servaient et se servent encore les femmes rurales et une bonne partie des femmes ouvrières aujourd'hui, malgré l'arrivée des nouvelles technologies (nous le verrons plus loin). En haut, à droite, le pilon et le mortier pour écraser les aliments, plus particulièrement les condiments. Contre le pilon, le banc sur lequel la femme va s'asseoir pour travailler. Un peu plus bas, la planche à écraser les épices, et enfin le bois.

En général, dans les sociétés africaines, une femme qui ne sait pas faire la cuisine, chauffer de l'eau pour son mari pour qu'il prenne sa douche, ou qui ne s'occupe pas bien de son ménage n'est pas une femme d'intérieure au sens propre du terme, et donc n'est pas une femme.

« Beaucoup de jeunes filles africaines ont un jour entendu ces remarques : "une bonne fille ne fait pas ci...une bonne fille ne fait pas ça". "Apprends à t'occuper d'une maison si tu veux trouver un mari" "ta place, c'est à la cuisine". »<sup>288</sup>

La femme rurale « travaille en grande partie pour la production vivrière et assure donc la survie de son foyer. »<sup>289</sup>. Ce travail est d'une double nécessité : se reproduire et nourrir sa

<sup>288</sup>Les africaines entre tradition et modernité, *Op.cit*, p.17

<sup>289</sup>M.Bisso-Bikah, *Essaie d'analyse socio anthropologique du travail : la forme de production traditionnelle*, mémoire de maîtrise, U.O.B,Libreville,1992, p.68.

famille. « Cette éducation de la petite enfance au mariage est si bien enracinée et entretenue qu'elle a fini par l'intérioriser et l'accepter. »<sup>290</sup>

Pourtant se nourrir, nourrir sa famille, s'occuper de ses enfants sont instinctivement des devoirs qui devait accaparer les deux sexes. Mais on a l'impression que c'est la femme africaine qui manifeste le plus une obligation à cet égard. Et le discours de socialisations qui a toujours favorisé et pérennisé une vision universelle de l'infériorité des femmes n'arrange pas les choses.

Mais le foyer « feu » est aussi un lieu d'union, de regroupement d'interaction. Dans les sociétés traditionnelles gabonaises la prise des repas est collective. C'est comme cela que s'établissent les liens sociaux entre les membres de la communauté, de la famille et du lignage, entre les enfants [...] entre autochtones et étrangers »<sup>291</sup>, entre couples. Et après le repas, la famille se met autour du feu. C'est autour du feu que l'on règle les problèmes, que l'on parle des activités du lendemain, c'est autour de ce même feu que les grands-parents racontent des contes et des devinettes à leurs petits fils.

Ainsi, deux socialisations sont à l'œuvre dans la société Africaine et gabonaise, entretenues par les représentations idéologiques : la socialisation des hommes est donc en quelque sorte plus privilégiée que celle de la femme. Mais dans l'imaginaire populaire des femmes africaines, cette socialisation et cette hiérarchisation ne se lisent pas en termes d'inégalité. Ce sont des discours légués par les ancêtres : les hommes sont chargés de s'occuper du domaine formel et public et les femmes du domaine et informel et privé.

« L'univers domestique demeure régi par les femmes, ce qui pour ces dernières est à la fois une charge et un pouvoir. »<sup>292</sup>

Cela nous conduit à parler de la notion statut et des rapports sociaux de sexe dans le foyer rural avant l'avènement de l'économie capitaliste.

---

<sup>290</sup>B. Mekina, *L'image de la femme dans la société gabonaise*, mémoire de maîtrise, U.O.B, libreville, 1997, p.10.

<sup>291</sup>S. Nkoghe, *Op.cit*, p.45

<sup>292</sup>J. H. Dechaux, *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte, 2009, p. 49

## Section II : Statut de la femme dans la communauté rurale

« Une société, c'est d'abord un ensemble organisé d'individus qui ont des relations fonctionnelles entre eux, ils sont liés par des rôles et des statuts. Le social est une place dans une hiérarchie de prestige, le rôle correspond à une fonction. Ils sont en interdépendance et existent de manière particulière selon chaque société. »<sup>293</sup>

Le statut est une caractéristique du pouvoir et un moyen dont se servent les Hommes pour affirmer une position sociale dans tel ou tel domaine. Et cette quête du pouvoir conduit les Hommes à orienter leurs discours et leurs pratiques dans le but d'obtenir ce statut.

Nous l'avons vu dans les pages précédentes, le travail de la femme dans la production de la communauté rurale était consacré à la culture des produits destinés à assurer la subsistance des membres du foyer et de la communauté. Cette division sexuelle du travail favorise le contrôle et l'exploitation du travail de la femme et l'appropriation de sa force de travail par l'homme. L'homme, dans la quasi-totalité des sociétés, dispose de l'autorité. C'est dans ce sens que nous parlons de patriarcalisation de la société.

Ainsi, à travers la socialisation, la domination masculine continuera à garantir l'ordre et à prévaloir. « Les fonctions de reproduction de la force de travail se trouvent pour une large part refoulées dans la sphère privée et accomplies sous forme d'un travail domestique non rémunéré et socialement occulté. La situation sociale des femmes se trouve alors symboliquement dévalorisée, [...] »<sup>294</sup>

Pourtant, la femme est le pivot essentiel de la communauté c'est elle qui est au centre de la survie de la famille. Elle accorde souvent une place importante à leurs activités qu'elles en restent confinées.

Ce point nous permet de « saisir les fondements de la morale ou de l'éthique dans la société traditionnelle. »<sup>295</sup> Car, on est bien là dans les éléments qui façonnent l'ordre social en général, et les rapports sociaux de sexe. Or, « les rapports entre les sexes sont bien en effet des rapports sociaux, construits et modulés par les différentes sociétés, à travers leurs pratiques et leurs symboliques respectives, dans des configurations à la fois répétitives et originales.

Nous allons dans cette sous section apprécier le statut de la femme caractérisé d'une part, par la procréation et d'autre part, par les filiations.

---

<sup>293</sup>J. Fleury, *La culture*, Evreux, Bréal, 2008, p.16

<sup>294</sup>D. Bensaïd, *Op.cit*

<sup>295</sup>S. Nkoghe, *Op.cit*, p. 9.

## 1- Du statut de procréatrice

La communauté rurale gabonaise, de par sa culture, est régie par des règles et des interdits où la femme trouve tout naturellement sa place. « La façon dont on pense la procréation est déjà essentiellement culturelle. »<sup>296</sup> La femme dans la communauté rurale, notamment dans les sociétés africaines n'avait pas accès à de nombreux domaines et ne pouvait pas s'immiscer dans les affaires économiques, politiques de la société. Le statut de la femme dans les représentations de ses sociétés était de produire une descendance et une dot. L'argument biologique, largement exploité, et les différences de sexe réduisent la femme à la maternité. Même dans les sociétés européennes l'on rencontre encore des femmes au foyer, en vertu de leurs droits naturels, même si le discours de ce statut est un discours émancipateur.

Dans toute société et notamment dans la société traditionnelle gabonaise la femme à une importance dès lors qu'elle devient mère, car la maternité est considérée comme sacrée. Le statut de la femme est assigné à son rôle de mère. La fécondité est un élément de base dans l'ordre social. « Dans l'univers mental de l'homme traditionnel, univers de chasseur, de cultivateur et d'éleveur, la fécondité sous toutes ses formes représente la valeur première : fécondité des arbres, des champs, des animaux domestiques et sauvages, fécondité des femmes. La fécondité du couple est une nécessité cosmique. [...] Elle est aussi une nécessité économique. Toute la richesse d'une société paysanne se trouve dans les hommes. Elle est fonction de l'abondance en main d'œuvre. Plus l'on a des femmes et d'enfants, plus l'on dispose de bras pour travailler [...] »<sup>297</sup>, particulièrement travailler aux champs, travailler la terre.

La fonction première de la femme dans toute société est de donner la vie, de procréer, pour assurer la survivance de la famille, du village, du clan, de la communauté. « Elle est considérée pour ce qu'elle donnera. La naissance d'un garçon, surtout s'il est le premier né, représente pour l'homme l'apothéose, le triomphe : si la procréation d'un enfant donne à l'homme la preuve réconfortante de sa virilité, la naissance d'un fils est ressentie comme l'expression complète, parfaite, suprême de sa propre puissance. [...] Le garçon est désiré pour le prestige que sa naissance confère à la famille, pour l'autorité qu'il aura à l'intérieur et à

---

<sup>296</sup> F.Hainard et C. Verschuur, *Op.cit*, p.22

<sup>297</sup> P. Eemy, les premiers pas dans la vie de l'enfant d'Afrique noire : naissance et première enfance, Paris l'Harmattan, 1988 cité S. Nkoghe, in *Eléments d'anthropologie gabonaise*, Paris l'Harmattan, 2010, p. 58

l'extérieur de celle-ci, pour ce qu'il réalisera.»<sup>298</sup> et la naissance de la fille pour la dot, le mariage et la perpétuation de la famille, de la communauté.

La naissance, l'accouchement concerne les femmes, c'est donc le domaine des femmes. »<sup>299</sup>

Dans les communautés rurales gabonaises comme par tout ailleurs, la maternité et l'éducation des enfants revient à la mère. Le père avait juste, jusqu'à il y a quelques années encore, un rôle biologique. Mais, particulièrement en Afrique, les enfants et leur charge ne reviennent pas exclusivement aux seuls parents biologiques. La garde et la charge des enfants peuvent être confiés à la grand-mère, la tante, un parent éloigné. Par exemple dans certaines ethnies gabonaises, « l'oncle maternel joue le rôle de père »<sup>300</sup>, il y a toujours un parent de substitution ou un parent de filiation consanguine pour prendre en charge et élever les enfants.

C'est ainsi ce premier statut qui est reconnu à la femme, être mère, être procréatrice. Mais, cet Aspect du statut de la femme en génère un autre, celui de la parenté dans la famille africaine. Cela nous conduit à examiner le deuxième statut récurrent de la femme.

## **2- Du statut d'alliance, de filiation**

Claude Levi-Strauss note dans le *Regard éloigné* (1983) que « dans toutes les sociétés humaines, la création d'une nouvelle famille a pour condition absolue l'existence préalable de deux autres familles, prêtes à fournir qui un homme, qui une femme, du mariage desquels naîtra une troisième famille, et ainsi de suite indéfiniment. [...] Une famille ne saurait exister s'il n'y avait d'abord une société : pluralité de familles qui reconnaissent l'existence de liens autres que la consanguinité, et que le procès naturel de la filiation ne peut suivre son cours qu'intégré au procès social de l'alliance »<sup>301</sup>. La femme en se mariant construit des alliances entre les familles et de nouveaux liens de parenté.

Pour Jeanne Bisilliat<sup>302</sup>, le statut de la femme en société lignagère, part du fait que sa situation ne peut être évaluée que par la mise en relation des statuts qu'elle détient dans chacune de ses deux familles d'appartenance : son groupe de filiation et son groupe

---

<sup>298</sup>L. Mebarka Graine, Op.cit

<sup>299</sup>P. Aries, « Le père autrefois », in *Colloque international*, Paris, 17-18-19 février, 1981, p.6

<sup>300</sup> P. Aries, *Idem*, p.7

<sup>301</sup> C. Lévi-Strauss, *Le Regard éloigné*, Plon, 1983.

<sup>302</sup> J. Bisilliat, *Op.cit*, p.

d'alliance : Ces deux sommes de droits et de devoirs pouvaient, soit s'additionner, soit, plus probablement, se pondérer mutuellement. Tout en incarnant les valeurs suprêmes de la société traditionnelle (génitrice), les femmes ne bénéficient pas d'un statut avantageux.

La femme dans ces sociétés traditionnelles n'a pas de "personnalité" ou de statut juridique ; elle n'accède pas aux successions, comme l'homme, puisqu'elle ne restera pas dans la famille de filiation. Elle doit aller dans une autre famille, où elle constituera une source de puissance par la procréation, procurant des nouvelles alliances pour les familles.

Le mariage, notamment coutumier, renforce la socialisation subie et intériorisée par la femme dans sa famille génitrice ou d'origine ; il impose à la femme une soumission inconditionnelle. Les relations au sein du couple sont des relations de dominant à dominée. Lorsqu'elle va en mariage, elle épouse son mari et en même temps la famille de son mari ; elle épouse toute la famille et devra être à leur service et leur être soumise. Elle n'a pas accès au corps de garde et ne peut pas manger à table avec son mari.

Malgré ce statut désavantageux que lui procure cet état de fait, le mariage reste une préoccupation majeure pour la femme, ainsi que pour les parents, car c'est de cette manière qu'elle ne peut prétendre accéder aux moyens de production, ou à un héritage. Le statut de la femme est donc lié à sa capacité à créer des alliances et des filiations.

Cependant, il existe néanmoins une certaine catégorie de femmes qui occupent une place importante<sup>303</sup> dans ladite société, particulièrement les femmes d'un âge bien avancée ou encore les femmes nobles issues des familles royales bien que leur rôle soit purement figuratif. En effet ce statut social privilégié ne leur donne nullement l'autorisation de décider quoique se soit. Ici encore la position de la femme est liée à celle de l'homme. « Les mécanismes de reproduction de la subordination des femmes en tant que groupe social persistent dans ce milieu et les freinent dans leurs avancées. »<sup>304</sup>

Nous avons donc remarqué que le travail n'a pas toujours été pensé de la même manière selon les époques et cette évolution a fait apparaître une division sexuelle du travail qui s'est transformée au fur et à mesure des changements. Même si la femme dans la communauté rurale n'était pas considérée et vit dans l'ombre de son mari, son rôle domestique, lui donne néanmoins une valeur.

---

<sup>303</sup> Elles ont le droit de rentrer dans le corps de garde, de parler et donner son point de vue devant les hommes en public.

<sup>304</sup> P. Cardon, D. Kergoat et R. Pfefferkorn, *Chemins de l'émancipation et rapports sociaux de sexe*, Paris, La Dispute, 2009, p.118

Le point qui va suivre nous conduit vers le processus de transformation de l'activité de la femme et peut être des rapports sociaux de sexe.

### **3- Statut de la femme, rapports sociaux de sexes avec l'avènement de l'économie capitaliste**

Nous avons souligné dans la sous section précédente que le statut de la femme dans la communauté rurale était de procréer et de créer des filiations et des alliances. L'arrivée des colons et l'introduction de l'économie monétaire vont progressivement transformer le statut et le travail de la femme mais ne vont pas changer cette perception première. D'autre part, l'accès à l'école, à travers les religieux, ne favorise pas les choses.

Pour le colon aussi les hommes sont considérés comme les principaux pourvoyeurs de ressources dans le foyer, ceux sont donc eux qui vont être intégré en premier au système capitaliste de la colonisation, au détriment des femmes qui tentent de s'en sortir seules.

Les conditions de vie des femmes semblent s'aggraver. Les modifications des réseaux économiques, la valorisation du travail masculin et l'exode de l'homme vers les chantiers, le transfert du discours patriarcaliste dans la législation coloniale, l'idée de la femme idéale et soumise véhiculée par la religion chrétienne, tout cela concourt à alourdir le statut des femmes et à les assujettir aux hommes. En effet, la socialisation coloniale va s'appuyer sur l'éducation des filles mais toujours dans le même principe du statut de procréation. Pour le colon, « [...] la volonté d'éduquer les filles s'inscrit dans une préoccupation très européenne d'opérer des transformations sociales à travers la formation de bonnes épouses et mères de famille. Mais à cette optique s'ajoutent des préjugés envers les femmes africaines : [...], on les estime aussi faibles et plus malléables que les hommes. »<sup>305</sup>

Et comme en témoigne Diop Momar Coumba, « la marginalisation de la femme est parachevée avec la monétarisation de la société et la masculinisation de l'économie consécutives à la mise en place de la société coloniale. La femme est confinée dans l'espace domestique : elle n'est qu'une reproductrice et la gardienne du foyer [...]. »<sup>306</sup> Malgré une nouvelle solidarité, sa nouvelle activité est toujours renforcée par les modes de transmissions culturelles.

---

<sup>305</sup> Les africaines entre tradition et modernité, *Op.cit*, p. 11

<sup>306</sup>Diop Momar Coumba, Gouverner le Sénégal: entre ajustement structurel et développement durable, Paris, [KARTHALA](#), p. 231



Avec l'avènement du salariat, les femmes aussi migrent vers les villes souvent pour rejoindre leur conjoint. « Son statut va prendre plusieurs formes, des changements interviendront bien lentement. »<sup>307</sup> Elle devient commerçante, puis domestique. Pour elle, c'est une conquête sociale; que le milieu colonial et traditionnel n'appréciait guère : on assiste à une émergence d'une catégorie nouvelle de femmes, celles capables de subvenir à leurs propres besoins et ceux de leurs familles parfois sans l'aide d'un homme.

Mais ce nouveau statut social ne change en rien son statut et son rôle dans le ménage. Elle reste toujours dans la combinaison des lourdeurs du discours traditionnel de socialisation et des représentations. Toujours en tant que reproductrice et gardienne du foyer. La maison aura une bonne réputation, dès lors que la femme assume son statut et joue son rôle.

Cependant, dans ce nouveau milieu où le mode de consommation n'est plus basé sur la culture de subsistance, où une partie des ressources s'achètent, la femme n'assume plus les travaux champêtres, elle participe à la production des biens de consommation par les revenus que lui procure le commerce. L'homme n'assure plus seul les revenus du foyer. La femme n'est plus dans une grande dépendance matérielle vis-à-vis de son époux. Il est également manifeste que les hommes en gagnant de l'argent de par leur travail salarié vont chercher à affirmer ou même à accroître leur autorité traditionnelle sur les femmes.

Par leur travail, par les relations qu'elles nouent, les femmes ont un statut éminent, elles disposent désormais d'une liberté, d'une indépendance économique, mais ce nouveau statut ne leur donne pas une liberté totale. Car la structuration de la société rurale à travers le statut et la division sexuelle du travail ne leur permet pas d'être considérées comme actives. Ainsi, l'avènement du salariat va entraîner un changement de statut social pour les femmes.

La nouvelle source de revenu drainée par l'économie capitaliste et favorisée par la colonisation invite à passer d'une première économie, celle des colons à une seconde, celle de la salarisation à proprement parler dans la formation sociale gabonaise

---

<sup>307</sup>Commission économique pour l'Afrique, Avril 1967.

### **CHAPITRE III : TRAVAIL, PROCESSUS DE SALARISATION, FEMMES OUVRIERES**

L'arrivée des "blancs" dans la société gabonaise a occasionné de grandes mutations : l'administration coloniale fonde une nouvelle économie basée sur le salariat. L'engouement des populations pour cette nouvelle économie est orienté à des fins de plus en plus lucratives. A l'économie de don et de contre-don, succède l'économie capitaliste avec les notions de prix et de profit. Le processus de mutation a d'abord atteint les campagnards, en commençant par la scolarisation. La division du travail subit dans les sociétés traditionnelles des conséquences entre autres au niveau de l'organisation économique et sociale. S'en est suivi l'apparition du travail de la femme dans l'usine. L'emploi féminin se développe pareillement à l'emploi industriel. Les femmes jouent donc un rôle dans la société. Dans le cadre du développement de l'économie monétaire, un nouveau mode vie, une nouvelle manière de voir le marché du travail avec à ses côtés, les femmes.

Nous avons vu qu'en Afrique, et plus particulièrement au Gabon, le statut et le rôle premier de la femme étaient de procréer et de s'occuper de la maison, puis avec l'arrivée des colons, et les nouvelles formes de travail, l'entrée des femmes dans le marché du travail s'est fait petit à petit. Elle a désormais un statut de salarié.

Or, la femme est en soi une catégorie historiquement élaborée qui exige une investigation. On ne peut se contenter de ramener la femme, aux activités domestiques, à un corps physique, ou à un objet de reproduction. Elle est un élément ou fait partie du processus de changement.

Ainsi, l'effervescence politique de l'entre-deux-guerres mit au centre des débats l'accès au droit des femmes, leur participation au marché du travail, de leur émancipation, etc., après que les femmes eurent remplacé valablement les hommes partis au combat ou dans les chantiers.

Cela a initié une révolution dans l'histoire des femmes, et a montré que les rapports sociaux de sexe n'étaient pas immuables.

Nous nous attachons dans la première section de ce troisième chapitre à examiner les aspects du processus de salarisation qui a influencé le travail plus particulièrement celui des femmes. Dans la deuxième section nous essayerons de mettre en lumière les nouvelles identités inhérentes à l'intégration de ce processus.

## **Section I : Quelques mécanismes dans le processus de salarisation : femme, corporation, usine**

L'organisation du travail, l'économie et le statut de l'ouvrier n'ont pas toujours été ce qu'ils sont aujourd'hui. C'est-à-dire aussi spéculatif et aussi abstraits. Les ouvriers et les employés des siècles derniers ne connaissaient pas la concurrence, la précarité au travail, le temps partiel sous les formes actuelles. En effet, les ouvriers eux-mêmes organisaient leur travail, à savoir la manière de fabriquer leurs produits, les lieux de fabrication, la gestion du temps de travail, la réglementation économique, notamment en matière de fixation des prix de façon à éviter toute concurrence. Cette organisation ne causait pas de problèmes entre les ouvriers, qui avaient un statut fixe et une autonomie. Les hommes et les femmes étaient organisés en corps de métier appelés corporation.

Cependant c'est avec la révolution industrielle, notamment avec l'apparition de la machine, que cette organisation va connaître une profonde transformation. Celle-ci conduira à des changements dans l'économie et dans l'organisation du travail. Les premières manufactures voient le jour.

C'est sous cette orientation que nous allons examiner succinctement dans le premier sous point les modifications de l'organisation du travail pour analyser dans le second sous point la naissance des entreprises, en Afrique et au Gabon notamment.

### **1- De la corporation à l'usine**

« Depuis le Moyen Age, l'activité artisanale est contrôlée par les corporations qui réglementent l'apprentissage et l'accès à la maîtrise, défendent leurs membres contre la concurrence extérieure, en veillant au respect du monopole sur le marché, et limitent la concurrence entre artisans en leur interdisant de dépasser un certain volume de production. Quelques métiers sont exercés uniquement par les femmes, principalement dans le travail de la soie ou la fabrication de vêtements (les lingères, brodeuses, bonnetières, modistes...) dans les corporations mixtes ou féminines, les femmes ont librement accès à la maîtrise et forment des apprenties. »<sup>308</sup>

Dans cette organisation « l'artisan est à la fois propriétaire de ses moyens de production (atelier, outils, machine rudimentaire) et travailleur. Il achète ses matières

---

<sup>308</sup> F. Battogliola, *Op.cit*, p.8

premières, réalise un ouvrage à la commande et se charge aussi de la vente, sans intermédiaire. Il assume donc simultanément des fonctions de gestion, de fabrication et de commerce. »<sup>309</sup>

Progressivement, cette organisation sociale va voir naître d'autres formes d'organisation du travail et va devoir cohabiter avec elles. « A l'aube des temps modernes, le travail pré-industriel s'exprime, principalement, sous la double forme de la manufacture ou du labeur, dispersé. Ce dernier implique un processus de production constitué d'unités autonomes [...] Cette forme de travail constitue l'artisanat familial : propriété des outils, du produit, économie domestique, adhésion aux corporations et d'autre part, l'apparition d'une économie de marché avec une séparation croissante entre producteurs et détenteurs de moyens financiers.»<sup>310</sup>

La mécanisation et l'industrialisation vont modifier la conception du travail avec l'effervescence des nouveaux manufacturiers et l'affaiblissement de beaucoup de corps de métiers. « Alors que l'industrie rurale et artisanale s'appuie sur la famille comme unité de production, la fabrique scelle la coupure entre ces deux sphères. [...] »<sup>311</sup> Le travail se spécialise dans la manufacture, dans les usines, dans la fabrique.

Comme le note Françoise Battogliola, « l'industrialisation se fait lentement à partir d'unités de petites tailles. Elle s'alimente à trois sources : la dissémination de la fabrication des produits dans les campagnes recourant au travail à domicile des familles paysannes (la « proto-industrialisation ») ; la petite production artisanale urbaine ; enfin la fabrique. [...] Ce n'est qu'au cours du dernier quart du XIXe siècle que s'affirme la grande industrie et que s'impose le salariat [...] »<sup>312</sup>

Le passage du travail artisanal à domicile au travail en usine devient inéluctable. « La manufacture sollicite un seul lieu de savoir-faire différents. L'artisan autonome s'efface au profit du travailleur parcellaire. Cette nouvelle situation prend une importance croissante. Elle anticipe le stock ultérieure du machinisme et présente déjà dans la manufacture sérielle, les principes et les modalités qui manquent et fondent les conditions d'effectuation du travail moderne dont l'émergence de concentration humains à vocation essentiellement productive : la manufacture puis les usines. »<sup>313</sup>

---

<sup>309</sup> M. Stroobants, *Sociologie du travail, domaines et approches*, 3<sup>ed</sup>, Paris, Armand Colin, 2010, p.12

<sup>310</sup> P. Bouvier, *Op.cit*, p.23

<sup>311</sup> F. Battogliola, *Op.cit*, p.6

<sup>312</sup> F. Battogliola, *Op.cit*, p.6

<sup>313</sup> F. Braudel cite par P. Bouvier, *Op.cit*, p.25

L'offre est plus grande que la demande : « les premières entreprises sont celles des filatures de laine comme de coton. [...] ces nouvelles motrices permettent, et même obligent, l'installation de nombreuses machines sous un toit unique : le grand atelier est né, qui demande la compétence des unes et des autres. »<sup>314</sup>

Car dès la révolution, ce nouveau lieu de production, l'usine « remettait en cause les structures traditionnelles communautaires associées au lignage, à la féodalité, à l'artisanat et à l'industrie domestique »<sup>315</sup>.

Olivier Schwartz présente trois étapes de l'évolution de la division du travail en prenant appui sur les mineurs : « la communauté de classe, celle de la déprolétarianisation possible ou d'embourgeoisement ouvrier avec le passage de la mine à l'usine [...] »<sup>316</sup>

Pour Emile Durkheim<sup>317</sup>, on passe d'une société traditionnelle à une société moderne où les individus ne sont plus liés entre eux du fait de leurs similitudes par solidarité mécanique, mais rendus interdépendants du fait de leur différenciation accrue : en les spécialisant, la division du travail les rend de fait interdépendants. C'est ici que Durkheim introduit la notion de solidarité organique : les individus sont différents et interdépendants, à l'image des différentes fonctions du corps humain.

Karl Marx par contre n'y voit pas de changement radical mais plutôt un changement d'état, une période transitoire, dans laquelle, la subdivision manufacturière du travail transforme la pratique des industries paysannes, « si elle a détruit celle-ci sous certaines formes, dans certaines branches particulières et sur certains points, elle la fait naître sur d'autres, car elle ne saurait s'en passer pour la première façon des matières brutes. »<sup>318</sup> La généralisation de l'industrie mécanisée entraîne à la fois la disparition du métier et l'anéantissement de l'industrie domestique. « La grande industrie produit par masses et par à-coups. Elle obéit à un rythme [...] La nouvelle organisation économique permet un formidable accroissement de la production, une considérable expansion des échanges commerciaux, sous un régime de libéralisme économique, appelé ainsi parce qu'il accorde à la production industrielle la liberté de se développer sans entraves. Ce régime de production n'a

---

<sup>314</sup>S. Schweitzer, *Op.cit.*, p.197

<sup>315</sup>G. Labica, G. Bensussan., *Dictionnaire critique du marxisme*, Paris, P.U.F, 1982, p.134.

<sup>316</sup>O. Schwartz, *Le monde privé des ouvriers, hommes et femmes du Nord*, cité par B. FLACHER, in *Travail et intégration sociale*, Bréal, 2 ed, 2008, p. 92

<sup>317</sup>E. Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 2007

<sup>318</sup>G. Labica et al, *op.cit.*, p.14.

pu s'édifier que grâce à la concentration d'une main-d'œuvre abondante dans les villes [...]. »<sup>319</sup>

Les ouvriers sont ainsi employés dans les usines pour faire fonctionner les machines, et leur nombre va augmenter d'une manière significative au fur à mesure que l'activité industrielle évolue. Car, « [...] la mécanisation et la rationalisation du travail s'étendent à de nombreuses branches industrielles, par souci d'augmenter la productivité [...]. Alors se renforce la connexion rationalisation/travail féminin, le lien entre ouvrière et travail à la tâche ; on s'appuie sur des spécificités désormais associées au travail féminin : dextérité, minutie, rapidité, patience, toutes qualités expressément énoncées comme caractéristiques du sexe, pour ainsi dire innées. »<sup>320</sup> De plus, les femmes ont peut être tendance par nature à supporter les tâches répétitives. Et Sylvie Schweitzer d'ajouter que « ces spécificités féminines identifiées, la répartition des tâches entre les sexes se construit de manière structurellement inégale. Contrairement aux ouvriers, les ouvrières ne sont pas définies par la production, mais par leurs gestes : soin, régularité, vigilance, acuité visuelle, rapidité et délicatesse des doigts, c'est à elles, et à elles seules, que doivent revenir les tâches répétitives générées par le machinisme et l'organisation scientifique du travail. »<sup>321</sup>

Cependant, « il ne s'agit bien là que d'acquis, en particulier dans les apprentissages de la couture, imposés aux filles dès le plus jeune âge. »<sup>322</sup>

Le travail se développe, le système organisationnel n'est plus le même et induit une spécialisation accrue. Cette spécialisation va atteindre son sommet avec le système organisationnel de Taylor appelé organisation scientifique du travail, qui a pour but d'améliorer les conditions de travail des ouvriers ainsi que la productivité. Il fait intervenir donc le principe de conception réservé aux détenteurs de moyens de production et le principe d'exécution réservé aux ouvriers et préconise le chronomètre dans l'usine. L'ouvrier ne s'y retrouve plus, il se voit attribuer des postes et bascule entre manœuvre, manœuvre spécialisé, ouvrier qualifié, ouvrier non qualifié, ouvrier spécialisé, ouvrier hautement qualifié etc. « [...] Le travail devient ainsi une valeur non seulement économique, mais identitaire. »<sup>323</sup>

Le passage du mode de production traditionnelle au mode de production capitaliste favorise ainsi la transformation de l'économie, la prolifération des entreprises, le développement des villes et des nouvelles identités statutaires.

---

<sup>319</sup>É. Dolleans, Histoire du mouvement ouvrier. Tome I, Paris, Armand Colin, 4e édition, 1948, p. 24

<sup>320</sup> S. Schweitzer, *Op.cit*, p.202

<sup>321</sup> S. Schweitzer, *Op.cit*, p.202

<sup>322</sup> S. Schweitzer, *Op.cit*, p.202

<sup>323</sup>S. Schweitzer, *Op.cit*, p.25

## 2- Processus de salarisation en Afrique et au Gabon

Dans les sociétés africaines, avant l'arrivée de l'économie capitaliste, le politique, le religieux, le culturel, le social ect ( sont étroitement liés et) ne constituent pas des systèmes bien distincts. Les africains produisent ce dont la communauté a besoin pour assurer son existence. L'économie monétaire sous la forme que nous lui connaissons aujourd'hui est inexistante.

Cependant, la rencontre de l'Afrique et de l'occident se fera sous une forme fondamentalement mercantile. Cette rencontre va conduire à une autre forme d'organisation sociale selon laquelle Le travail ne sert plus à la communauté tout entière, ne s'effectue plus en groupe. Au contraire, la production est décomposée, le travail se spécialise ; seul l'appât du gain compte. Cependant, les mécanismes de cette économies ne tiennent pas compte de l'inexpérience des nouveaux travailleurs africains qui ne sont pas habitués à ce nouveau mode de travail (et doivent s'adapter) : « le marché du travail se caractérisait à l'époque par le flux et reflux des travailleurs entre les villages et les zones d'exploitation économique. Les discours sur le travail mettaient en avant le faible rendement du travailleur africain et son incapacité à se plier à la discipline du travail industriel. »<sup>324</sup> Des techniques d'administration sont mises en place par les colons pour persuader les travailleurs africains : c'est la naissance du travail forcé. Mais, là n'est pas notre orientation.

Reconnaissons que l'arrivée des colons va favoriser le développement des comptoirs ou encore des centres coloniaux et par la suite, la création des chantiers. Ces bouleversements sont certainement des phénomènes capitaux dans le processus de naissance des entreprises en Afrique. Il y a eu la naissance des villes portuaires qui ont joué un grand rôle dans la création des entreprises coloniales. Puis il y a eu les villes ferroviaires avec la création du chemin de fer et donc la naissance des entreprise y afférent. Et enfin les villes minière et industrielle. Tout ceci a attiré les investisseurs et le développement des usines.

Ces différents centres urbains créés pour des motifs mercantiles vont exercer sur le reste de la structure socio-économique une influence réelle. L'acquisition d'un travail et d'un salaire deviennent une vitrine extraordinaire, pour séduire les paysans. Les besoins en main-d'œuvre sont très importants, pour la bonne marche des économies urbaines naissantes.

---

<sup>324</sup>C. Messi Me Nang, *Travailleurs des chantiers forestiers du Gabon : hybridité et invisibilité d'une culture ouvrière 1892-1962*, Thèse de doctorat d'histoire Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Janvier 2008, p10.

L'explosion urbaine accompagne la décolonisation, et l'intensification de l'industrie. Le processus de développement atteint donc toute l'Afrique et notamment le Gabon.

### - Au Gabon

Le travail, après les deux guerres mondiales et la révolution industrielle, est intimement lié à sa capacité de créer des richesses. La doctrine capitaliste va donc centrer sa recherche sur la capacité à trouver un chemin plus "direct" pour faire augmenter ce qu'elle a appelé le profit et délaisser le travail plus traditionnel, qui passait par les processus d'apprentissage, de savoir-faire, de socialisation.

« Pendant la période coloniale, la désignation de nouvelles ou d'anciennes colonies comme quartiers généraux administratifs et l'ouverture des mines étaient par ailleurs autant de choix politiques qui entraînaient la migration. Dans les années 1960, la stratégie de développement des centres urbains a accentué de la même façon l'exode rural [...]»<sup>325</sup>

Les besoins en main-d'œuvre pour le fonctionnement des économies urbaines naissantes vont provoquer, sous des motivations diverses un exode rural, surtout celui des hommes. Cependant, leur départ affecte et affaiblit les structures sociales et économiques de la société villageoise, sa sécurité et sa cohésion. Les hommes vont désormais travailler dans les chantiers et être salariés.

« La destruction des économies traditionnelles consécutive à la traite puis aux exploitations minières et forestières, le développement d'un processus de prolétarianisation qui affecte de larges régions, la place prise par l'économie monétaire [...] »<sup>326</sup> favorisent une attraction vers les villes.

L'avènement de l'économie monétaire va bouleverser l'organisation économique des communautés traditionnelles. Un nouveau contexte d'industrialisation et d'urbanisation émerge, l'appât du gain attire les populations et favorise les échanges entre les individus. Mais la femme n'est pas tout de suite investie dans cette nouvelle économie : celle-ci se développe plutôt en faveur des hommes.

La production vivrière et l'assouvissement des besoins sont désormais assurés par la source de financement qu'est le salaire. Le mode de vie change et tout s'achète. L'homme travaille désormais dans les nouveaux chantiers coloniaux pour subvenir aux besoins de sa famille et non plus aux champs.

---

<sup>325</sup>Aderanti, *Op.cit*, p.144

<sup>326</sup>G. Balandier, *Op.cit*, p. 43



« L'urbanisation connaît un essor rapide et préoccupant car la proportion de la population vivant en milieu urbain est passée de 13% en 1960 à 73% en 1993. Cette évolution résulte d'un exode rural intense qui désorganise les systèmes ruraux de production, engorge les villes [...].»<sup>327</sup> Les hommes et les femmes vont vers les villes à la recherche d'un emploi. « L'émigration des femmes restait essentiellement conditionnée par l'immigration»<sup>328</sup> des hommes. Les femmes ne sont que progressivement intégrées dans cette nouvelle donne. Ainsi, l'intégration du salariat au Gabon touche les hommes et les femmes, mais se fait à double vitesse. Les femmes ne sont pas concernées au départ par l'activité des grands travaux des chantiers ou ne travaillent pas dans la mine. « Les chercheurs et les animateurs qui se sont penchés sur le problème des femmes aboutissent tous aux mêmes conclusions : le colonialisme et l'importation d'un certain modèle de développement n'ont fait que dégrader la condition des femmes [...]. »<sup>329</sup>

Car l'administration coloniale va s'approprier la conception patriarcale de la femme à son propre avantage. Ainsi, les femmes sont écartées du travail salarié et des cultures de rente pourvoyeuses de finances et elles sont obligées de s'investir à la fois dans les cultures vivrières et au foyer.

Aussi, les femmes qui ont suivi leurs maris dans les chantiers, deviennent des femmes aux foyers, sous la responsabilité de leurs maris et ont pour seule activité un champ de vivres derrière la maison. Ces femmes n'ont plus une activité intense de travaux champêtres ; pendant que les hommes vont travailler dans les chantiers ces nouvelles femmes urbaines continuent à assurer les tâches domestiques quotidiennes et nourrir les membres de leur foyer à travers des lopins de terre d'appoint.

Ces femmes qui vont migrer vers les villes, à un moment donné, vont faire de même que les hommes. Dans cette nouvelle économie où tout s'achète, la survie de la famille ne peut plus dépendre que d'un salaire. Elles vont chercher à gagner de l'argent. Un grand nombre de femmes vont donc chercher à avoir une activité. Dans cette nouvelle économie la subsistance de la famille ne dépend plus de la production agricole, (car il n'a plus d'homme pour les aider). « [...] Cette économie urbaine en gestation permet aux femmes de s'engager dans la production et la vente, du moins dans certains secteurs. »<sup>330</sup> L'absence des hommes partis travailler dans les chantiers, et l'augmentation des tâches vont introduire des opportunités d'émancipation individuelle (elles peuvent prendre des initiatives sans attendre

---

<sup>327</sup> 1667-Gabon\_CCA\_Gabon.

<sup>328</sup> G. Balandier, *Op.cit*, p. 40

<sup>329</sup> J. Bisilliat et M. Fieloux, *Op.cit*, p.7

<sup>330</sup> P. Bouvier, *Op.cit*, p.18.

l'aval de leur mari), malgré la double épreuve d'un jugement colonial basé sur l'oppression et d'un patriarcalisme traditionnel africain attachés à maintenir leurs privilèges masculins. Avec le développement minier et l'apparition des chantiers, les femmes vont développer le commerce avec la vente notamment des repas aux abords de ces chantiers. Certaines vont aller travailler chez les colons, surtout comme domestiques, ce qui va constituer un appoint dans les ressources de la famille. Le travail de la femme se transforme. Elles vont voir leur statut se transformer progressivement.

Puisque l'homme travaille dans les chantiers pour avoir de l'argent, et puisque la femme elle aussi exerce une activité commerciale pour se faire de l'argent et que la division sexuelle du travail s'en trouve chamboulée.

Avec l'avènement du salariat, nous l'avons dit, les hommes sont les premiers à migrer dans les centres urbains, car les grands travaux nécessitent une importante main-d'œuvre masculine. Les femmes sont restées d'abord seules dans les communautés villageoises à assumer la vie quotidienne.

« Pour la majeure partie du Gabon, la première moitié du dix-neuvième siècle, c'est la veille de la période coloniale. Cette dernière ne commence en effet, pour l'ensemble du pays, que bien après 1850, avec les grandes missions d'exploration, la signature des traités de soumission aux colons et la mise en place progressive de l'administration et de l'économie coloniale, etc. »<sup>331</sup> La période coloniale introduira et favorisera l'économie monétaire.

L'ouverture des travaux du chemin de fer Transgabonais, dès 1974, de divers projets d'infrastructures « exigera le recrutement de plusieurs milliers de travailleurs. »<sup>332</sup> Les hommes dans la société coloniale sont presque totalement absorbés par le marché du travail colonial, leurs conditions de vie et de consommation se modifient, par l'intégration du salariat.

« l'individu lui-même se trouve alors en situation d'incertitude par l'effet du brouillage des repères jalonnant son parcours de vie, en situation d'improvisation afin de répondre aux aléas, d'une existence citadine toujours mouvante – et notamment en ce qui concerne les conditions d'accès au travail et aux ressources. »<sup>333</sup>

Les chantiers que créent les colons requièrent plutôt une main-d'œuvre masculine, la force de travail féminine étant sous-estimée.

---

<sup>331</sup> N. Metegue N'nanh, *Op.cit*, p.11.

<sup>332</sup> C. Bouet, « Pour une introduction à l'étude des migrations modernes en milieu sous-peuplé: situation actuelle du salariat et de l'emploi au Gabon », in *Cah. ORSTOM, stfr. Sci. Hum.*, vol. X, n° 213, 1973, 295-306.

<sup>333</sup> G. Balandier, *Sociologie des brazzavilles noires*, Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 2 ed, 1985, p. 10

Le Gabon fait partie des pays d'Afrique Centrale, il a une superficie de 267.667 km<sup>2</sup>, sa population est estimée à 1,5 millions d'habitants. Situé au cœur du bassin du Congo, il est ouvert à de nombreux autres pays limitrophes dont le Congo, le Cameroun, la Guinée Equatoriale et Sao Tomé. Le nom Gabon provient des premiers colons portugais qui ont accosté dans cette partie de l'Afrique lors des grandes conquêtes : Gabão en portugais signifie « caban » c'est-à-dire le manteau, ceci en rapport avec la forme de l'Estuaire bordant les côtes de Libreville et ressemblant à un manteau à capuchon.

Avec un Produit Intérieur Brut par habitant (PIB/hab) dépassant largement les 3000 dollars, il est classé parmi les pays les plus riches d'Afrique. Cette richesse est essentiellement liée à l'exploitation de ses ressources naturelles dont les plus importantes sont le pétrole, le manganèse et la forêt, avec une prédominance pour le pétrole dont l'économie est fortement dépendante (plus de 34% du PIB total et 60% en moyenne des recettes de l'Etat sur la période 1996-1999).

La naissance des entreprises au Gabon part du début de la colonisation « le problème était de trouver une main d'œuvre abondante nécessaire non seulement aux travaux d'utilité publique, mais aussi aux entreprises privées qui s'apprêtaient à investir des capitaux importants dans les colonies »<sup>334</sup>

La création des chantiers, et par la suite des usines, le développement des villes, vont entraîner un déplacement des populations. Les populations gabonaises n'ont pas une tradition urbaine. Ainsi la création des villes a été d'une grande influence dans le comportement des gabonais et dans leur organisation sociale et économique, « les traditions viennent se mêler et se transformer [...] »<sup>335</sup>. Cela va donc affecter les structures sociales et économiques de la société villageoise, sa sécurité et sa cohésion.

Le salaire est donc devenu une plaque incontournable pour la survie du foyer. « Le bien-être passe de plus en plus par la capacité individuelle à produire de la richesse. »<sup>336</sup> La main-d'œuvre est davantage sollicitée dans "le processus de développement".

Avec l'avènement de l'indépendance, le Gabon connaît un afflux croissant d'investisseurs. Les grandes entreprises s'installent. L'économie gabonaise prend un essor positif.

---

<sup>334</sup>C. Messi Me Nang, *Op.cit*

<sup>335</sup>G. Balandier, *Op.cit*, p. 9

<sup>336</sup>P. Bouvier, *Op.cit*, p.30

Ainsi, comme l'Europe, la création des entreprises en Afrique s'est amorcée avec l'influence des bouleversements connus par le monde. De fait, l'organisation du travail de ce continent avant la colonisation répondait seulement à la satisfaction des besoins de subsistance. L'implantation des centres urbains, à favoriser l'arrivée des investisseurs, les a rendus essentiels et à eu pour issue la création des usines.

Dans la deuxième section ci-dessous, il s'agit de poursuivre l'étude de ce processus de salarisation en y observant l'entrée des femmes.

## **Section II : Femme, travail et entreprise**

Depuis une vingtaine d'années, de plus en plus de femmes participent au marché du travail. « Il s'agit là d'une tendance de fond que certains ont qualifiée d'irréversible »<sup>337</sup>. Une nouvelle manière de voir le marché du travail s'impose. Le décalage est de plus en plus considérable entre les réalités et les lois différentielles défendues par des pouvoirs exclusivement masculins. Dans le cadre du développement de l'économie monétaire en Afrique et plus particulièrement au Gabon, il devenait de plus en plus important pour les deux sexes de gagner de l'argent. Il s'agit ici de présenter le processus de salarisation.

### **1- Les femmes à l'usine**

En Europe, «sur le travail des femmes, la mémoire collective consent cependant à convoquer l'épisode de la Première Guerre mondiale, quand elles seraient entrées sur le marché du travail, [...]. De la seconde, qui se joue dans des conditions guère différentes [...]. Tout semble donc commencer quand, dans les années 1970, un million de femmes supplémentaires, puis deux arrivent sur le marché du travail, principalement dans les emplois du secteur tertiaire et, plus souvent que les hommes [...] »<sup>338</sup>

« De tout temps les femmes ont été nombreuses à assurer une double fonction, fonction économique et fonction maternelle. Mais l'industrialisation et l'urbanisation croissante les ont progressivement amenées à exercer leur activité professionnelle à l'extérieur du foyer »<sup>339</sup> Elles sont désormais appelées urbaines, commerçantes, salariées.

---

<sup>337</sup> G. Ferreol et J. P. Noreck, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Collin 1996, p.157.

<sup>338</sup> S. Schweitzer, *Op. cit*, p. 8

<sup>339</sup> O. Mbui-Allogo, *op.cit*, p.34.

« [...] Les femmes sont enfin des citoyennes à part entière, nanties de leurs droits civiques, mais aussi civils, ceux de l'indépendance juridique face à leur conjoint et surtout, ceux de l'égalité scolaire [...] : alors les femmes peuvent devenir ingénieures, cadres, médecins, avocats, juges en grand nombre. »<sup>340</sup> Elles ont des droits, elles ont de moins en moins recours à leur mari. L'urbanisation provoquant la création de multiples entreprises leur permet désormais de sortir de la sphère domestique ce qui fait tomber les représentations sociales qui ne voyaient en elles que le modèle d'épouse et de mère. « Les Trente Glorieuses sont globalement des années de production accrues, de plein emploi et de normalisation des formes de travail avec la progression des formes de travail en dehors du chez-soi »<sup>341</sup> Cette situation a permis aux femmes de réaliser qu'elles pouvaient exercer à la fois le travail domestique et le travail hors de la maison, et dans de nombreux domaines.

Le travail de la femme à l'usine signifie pour elle avoir une activité productive rémunérée. « Après les grandes victoires de la décennie 1970 [...]. En moins de vingt ans, les féministes pouvaient se réjouir d'un bilan glorieux. L'augmentation massive des femmes sur les lieux de travail leur ouvrait enfin les portes d'une certaine indépendance »<sup>342</sup>

L'effet boomerang de la lutte féministe, fait non seulement que le travail soit pensé autrement mais annonce un autre regard sur la femme et remet en cause l'identité naturelle et biologique qu'on lui a attribuée. Puisque le travail ne se limite plus à la sphère familiale, l'entreprise devient un lieu d'exercice d'un travail pour la femme, alors qu'elle était autrefois réservée à la figure du travailleur mâle.

« Ainsi, désormais, les femmes devraient, en nombre, sortir de chez elles pour accomplir des travaux dans des lieux mixtes et sans la surveillance de leurs maris, accomplir des tâches de jour comme de nuit, comme des hommes et pour une rémunération normées [...] »<sup>343</sup>

---

<sup>340</sup> S. Schweitzer, *Op.cit* p.9

<sup>341</sup> S. Schweitzer, *Op.cit*, p.102

<sup>342</sup> E.Badinter, *Op.cit*,p.11

<sup>343</sup> S. Schweitzer, *Op.cit*, p.196

## - En Afrique

L'activité féminine prospère, l'image de la femme traditionnelle s'efface pour laisser place à une autre femme plus "virile", plus forte, éventuellement maîtresse d'elle-même, en tout cas maîtresse de son foyer.

Le travail a toujours fait partie de la réalité des femmes en Afrique, que ce soit dans le monde traditionnel ou dans le monde moderne, même si le sens accordé à ce travail se modifie selon les époques et les contextes donnés.

Cette nouvelle organisation qui se développe pose certains problèmes aux communautés africaines, habituées à une solidarité organique de la part du groupe. Les femmes africaines ont connu une gérance et une assistance masculine en tant qu'épouse. Ce statut de salarié n'existait pas avant l'économie capitaliste. Ces possibilités étaient réduites, du fait de la tradition, des représentations. Cette nouvelle organisation économique apparaît comme une opportunité, comme une promotion.

La présence des femmes en ville, en grand nombre leur permet de disposer d'une liberté économique.

Ce nouveau lieu de production, l'usine «remettait en cause les structures traditionnelles communautaires associées au lignage, à la féodalité, à l'artisanat et à l'industrie domestique »<sup>344</sup>

Au demeurant, les femmes sont souvent principalement employées dans les nouvelles industries africaines: notamment dans les entreprises du textile, parce qu'elles ont appris à filer et à coudre à travers l'enseignement religieux et dans l'alimentation, de par leur socialisation (les métiers dits féminins). Mais le nombre de femmes employées dans ces nouvelles industries n'est pas aussi important qu'en Europe.

« Les villes offrent de nombreuses opportunités de travail aux femmes. Certaines tiennent des petites commerces, [...] d'autres marchandes ambulantes, etc. »<sup>345</sup>

---

<sup>344</sup>G. Labica et Bensussan G, *Op.cit*, p.134.

<sup>345</sup>F. Battogliola, *Op.cit*, p.8

## - Au Gabon

L'essor du salariat féminin va débiter avec les indépendances. Avec l'avènement de l'industrie, la transformation du travail, notamment du travail des femmes, a été amorcée. Ainsi, nous assistons à l'exode des paysans vers les villes, où se trouve désormais une forte concentration des moyens de production « à l'inverse de leurs homologues masculins, la migration vers la ville correspond souvent pour les femmes à leur première entrée dans le monde du travail rémunéré. »<sup>346</sup> En effet, « Si, au moment de la décolonisation, les stratégies de développement des pays nouvellement indépendants se sont orientées en premier lieu vers l'éducation, il faut attendre les années 1970 pour que les organismes internationaux et les administrations des pays du tiers-monde prennent conscience du rôle fondamental de la force de travail de la femme dans la survie des populations »<sup>347</sup>

Comme le mentionne M. Afene : « Le travail de la femme gabonaise relève de l'avènement du Gabon à l'indépendance. Les efforts pour sortir du sous développement ont entraîné des transformations économiques, politiques, sociales et culturelles, et par conséquent suscité de nouveaux intérêts »<sup>348</sup>.

Ainsi, la femme gabonaise va s'intégrer dans les nouvelles structures « économiques et participer à la production des biens de consommation au même titre que l'homme. Des rapports nouveaux changent, dans la presque totalité, l'ancien mode de consommation qui était basé sur la culture de subsistance. Hier encore, la femme gabonaise s'occupait uniquement des tâches domestiques et des travaux champêtres, maintenant, elle contribue à la production des biens de son foyer en raison de l'ouverture du marché du travail. « (...) cette dernière, travailleuse, devient source de revenus »<sup>349</sup>.

Dans l'usine, la femme se crée d'autres liens sociaux, une autre forme de solidarité, elle est désormais hors de son espace communautaire, et a des nouveaux collaborateurs de travail ainsi qu'un nouveau statut.

---

<sup>346</sup> C. Coquery-Vidrovitch, *Op.cit.*, p.186

<sup>347</sup> Revoir thèse entrain d'être corriger

<sup>348</sup> M. Afene, *Op.cit.*, p.20.

<sup>349</sup> G. Balandier, *op.cit.*, p.28.

## 2- De l'ouvrière

« Contrairement à ce que certains s'efforcent de penser, les femmes ne sont pas convoquées ponctuellement sur le marché du travail, elles ne sont pas l'armée industrielle de réserve du capitalisme, pas plus qu'elles ne prennent le travail des hommes, ou que, jusqu'à récemment, elles ne le partagent. Au fil des deux derniers siècles, leur place s'est forgée dans l'innovation et non dans la substitution [...] c'est l'histoire des contenus du travail et leur évolution qui a donc été privilégiée »<sup>350</sup> cela est valable notamment pour les métiers qui s'exercent à la fois dans les usines, les entreprises et dans la sphère privée. « Les femmes au travail donc, et indéniablement en grand nombre. Leur activité aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles suit de près les mutations et recompositions du paysage économique. Au XIX<sup>e</sup> rural succède un XX<sup>e</sup> urbain, où l'emploi se diversifie, en particulier dans l'industrie, le commerce et l'administration. »<sup>351</sup> Avec le mode production artisanal, une séparation entre producteurs et détenteurs de moyens de production, l'apparition de la manufacture, fondent les conditions du statut d'ouvrier.

« C'est dans l'industrie textile que s'impose d'abord le recours au travail salarié des femmes [...] l'appel à la main -d'œuvre féminine relève de plusieurs facteurs (Guilbert, 1966). Tout d'abord la mécanisation a concerné des productions assurées par les femmes à domicile comme la filature. Privées de leur travail, les femmes ont alors dû accepter de travailler en atelier. Dans d'autres cas, l'introduction de machines et emploi de la vapeur ont rendu le travail moins pénible et ont permis de simplifier les tâches ; aussi les ouvriers à domicile ont-ils été remplacés par des ouvrières regroupées dans les fabriques. Le coût peu élevé de la main-d'œuvre féminine [...] permettant de réduire les frais de fabrication et de compenser le coût des machines. »<sup>352</sup> La rupture plus spécifique entre activité domestique et activité professionnelle explique aussi l'arrivée en masse des femmes sur le marché du travail.

« La travailleuse occupe le devant de la scène. [...] la domestique, la couturière, l'ouvrière du textile constituent les figures dominantes de la femme au travail. Elles sont les plus nombreuses [...] mais surtout elles représentent les archétypes du travail féminin. »<sup>353</sup> Les activités menées par les femmes au sein des usines sont quasi exclusivement calquées sur le domaine domestique.

---

<sup>350</sup> S. Schweitzer, *Op.cit*, p.12

<sup>351</sup> S. Schweitzer, *Op.cit*, p.93

<sup>352</sup> F. Battogliola, *Op.cit*, p.12

<sup>353</sup> F. Battogliola, *Op.cit*, p.9



Singulièrement, c'est au cours d'une période du XIX<sup>ème</sup> siècle particulièrement faste sur le plan économique que les relations entre bourgeois et prolétaires sont les plus tendues, les deuxièmes se plaignant de leurs conditions de travail défavorable. « La Révolution industrielle et les inventions vont réduire la valeur que la possession d'un métier donnait à l'artisan. [...] L'ouvrier tend à se sentir individuellement moins nécessaire. Et, en même temps, le contact entre l'artisan et son œuvre étant coupé, l'intérêt de l'ouvrier s'éloigne et parfois même se détache complètement de son travail. [...] Le métier était le support traditionnel du travailleur. La machine, peu à peu, dépossède l'artisan, l'ouvrier, de son métier et de la raison d'être de son existence.»<sup>354</sup> Par ailleurs, l'industrialisation occasionne une montée de l'individualisme qui éveille à la révolution.

Bien que le travail se dévalorise, ce qu'il convient de noter ici est le fait que les femmes s'engagent en tant que travailleuses, mènent des actions dans le sens révolutionnaire au côté de l'homme. « A la fin du XVIIIe siècle et au cours de la première moitié du XIXe siècle les femmes se sont opposées au machinisme et à la concentration industrielle, comme en témoignent les exemples rassemblés par M. Perrot (1979). [...] les femmes manifestent ainsi, comme les hommes, leurs résistances aux menaces d'enfermement, de contrôle du temps et des corps et de la dévalorisation de leur travail [...] et de la discipline qui règnent dans les établissements industriels »<sup>355</sup>

Même si elles sont dans un premier temps confinées à des tâches féminines il n'empêche qu'elles sont désormais considérées comme des véritables interlocutrices dans la lutte pour les droits sociaux.

« Avec les grèves féminines [...] émerge une nouvelle image de la travailleuse, combative et intégrée au mouvement ouvrier. »<sup>356</sup> Cette lutte féminine entraîne, dans le cadre de réformes législatives la féminisation des noms des métiers. « Les femmes seront nommées comme le sont habituellement les hommes. »<sup>357</sup> On peut parler désormais d'agriculteur à agricultrice, d'ouvrier à ouvrière etc.

La notion d'ouvrière « révèle les représentations diverses et concurrentes du travail qui ont prévalu durant »<sup>358</sup> le XIXe siècle. L'ouvrière forme d'abord un groupe social que

---

<sup>354</sup> É. Dolléans, *Op.cit.* P.12

<sup>355</sup> F. Battogliola, *Op.cit.*, p.11

<sup>356</sup> F. Battogliola, *Op.cit.*, p.55

<sup>357</sup> S. Schweitzer, *Op.cit.*, p.11

<sup>358</sup> F. Battogliola, p.15

l'on définit par la nature de son travail : le travail d'exécution, manuel, qui a un lien direct avec la production.

À l'usine, la femme est donc caractérisé par des tâches d'exécution, « c'est -à- dire dans celles qui n'ont qu'un caractère fragmentaire et dont l'agent vient à bout sur l'ordre sans jouir lui-même d'aucune parcelle de pouvoir requis pour orienter l'activité de l'unité économique ou administrative dans son ensemble »<sup>359</sup>. Car « à la différence de l'artisan, le travailleur n'écoule pas lui-même sa production, c'est l'entreprise pour qui il travaille qui s'en charge. En effet, le salarié ne vend pas l'objet travaillé ou les pièces qu'il a contribué à fabriquer. Il vend sa force de travail à son employeur, pendant un temps déterminé. »<sup>360</sup>

Le travail de la femme ou encore la féminisation du travail est en rapport avec l'organisation du travail et la division du travail en général. Il touche la position de la femme dans le système de production. Et c'est à cette l'organisation du travail que les deux conceptions du travail de la femme sont liées, car celle-ci ne bénéficie ni de l'usufruit des apports économiques que lui procure son travail domestique dans le foyer, ni du produit fini dans l'usine, ni du produit des champs. Cela est le résultat d'une socialisation des statuts et des rôles de la femme : (qui fait comprendre que) même si ses activités lui procurent un revenu, et nonobstant la pluralité de son apport économique, son implication dans le ménage n'est pas comptabilisée en termes de contribution financière.

La présence bien réelle de l'ouvrière, de la femme salariée, est masquée par les représentations. Car « le labeur des hommes, l'effort pour gagner le pain quotidien ; la difficulté de maintenir l'équilibre du budget familial, [...] »<sup>361</sup> sont vécus à la fois par l'ouvrière et l'ouvrier.

Ce concept d'ouvrier n'a pas eu les mêmes modalités d'émergence et le même impact dans le continent Africain qu'en Europe concernant le travail de la femme. Le travail de la femme, nous l'avons vu, n'est paru que tardivement en Afrique. Il n'a pas connu la même évolution que le travail de la femme en Europe. « On peut estimer, sans exagération, que la construction de l'objet " classe (s) ouvrière (s)" africaine a pris plus d'un demi-siècle »<sup>362</sup> pour des raisons spécifiques à l'émergence du salariat africain, « il fallu attendre les années cinquante pour voir " la classe ouvrière africaine " émerger sur une scène sociale

---

<sup>359</sup> M. David, Les travailleurs et le sens de leur histoire, Paris, Edition Cujas, 1967, C. Messi Me Nang, Travailleurs des chantiers forestiers du Gabon : hybridité et invisibilité d'une culture ouvrière 1892-1962, Thèse de doctorat d'histoire Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Janvier 2008, p.20

<sup>360</sup> M. Stroobants, *Sociologie du travail, domaines et approches*, 3<sup>ed</sup>, Paris, Armand Colin, 2010, p.12

<sup>361</sup> É. Dolleans, *Op.cit*, p.11

<sup>362</sup> [www.horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/pleins\\_textes\\_7/b\\_fdi\\_03\\_04/24223.pdf](http://www.horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/b_fdi_03_04/24223.pdf)

coloniale.[...] Le but visé par le pouvoir colonial était de créer une classe ouvrière distincte des masses paysannes et des agitateurs des centres urbains [...] la question du travail s'était déplacée de l'aspect quantitatif à la création d'une classe ouvrière [...]»<sup>363</sup> Car, la révolution industrielle et les transformations qui s'en suivent ne se font pas en Afrique au même moment qu'en Europe. « [...] La classe ouvrière naît donc avec les porteurs, les manutentionnaires (à bord des navires ou à terre) et s'affirme ensuite avec les dockers et les cheminots. »<sup>364</sup> Nous constatons bien que les femmes n'ont pas leur place dans ce genre de métiers. Elles ne peuvent donc pas lutter au côté des hommes.

Bref, les femmes africaines n'intégreront pas les mécanismes du salariat au même moment et au même titre que les hommes. Pour ces raisons, « les mouvements sociaux de femmes ont suivi des voies différentes selon qu'ils se sont développés dans les milieux francophones, anglophones ou lusophones. »<sup>365</sup> Cependant, les premières actions des femmes africaines vont s'orienter vers les conditions de son statut reconnu officiellement. Celles-ci « visaient à les aider à mieux jouer leurs rôles d'épouse et de mère. »<sup>366</sup>

Même si la femme africaine travaille et que la société, d'une manière générale, a été obligée d'accepter ce fait et de prendre en compte ses revendications, il n'en demeure pas moins que l'attitude sociétale des hommes en général est de préserver leur pouvoir patriarcal et que la femme joue toujours un rôle de second plan.

Il convient toutefois, dans l'ensemble, de remarquer que les bouleversements économiques favorisent l'émergence des entreprises et des nouvelles formes de travail. La femme est désormais salariée et change de statut.

Cet exode des populations rurales vers la ville, les nouvelles données politiques avec l'indépendance, l'économie monétaire, la dépossession de l'outil de travail (la terre), rendent la femme gabonaise beaucoup plus indépendante vis-à-vis de son conjoint que par le passé. Cependant, il est à noter que « les ouvrières sont partout mais dans les métiers peu qualifiés. »<sup>367</sup>

Dans le chapitre qui va suivre l'accent est justement la femme ouvrière gabonaise dans l'entreprise.

---

<sup>363</sup> F.Cooper, décolonisation et travail en Afrique, *Op.cit*, p.11.

<sup>364</sup> [www.horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/pleins\\_textes\\_7/b\\_fdi\\_03\\_04/24223.pdf](http://www.horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/b_fdi_03_04/24223.pdf)

<sup>365</sup> [www.genreenaction.net/IMG/pdf/COMPAORE.pdf](http://www.genreenaction.net/IMG/pdf/COMPAORE.pdf)

<sup>366</sup> [www.genreenaction.net/IMG/pdf/COMPAORE.pdf](http://www.genreenaction.net/IMG/pdf/COMPAORE.pdf)

<sup>367</sup> F.Caron, Les deux Révolutions industrielles du XX<sup>e</sup>, cité par Sylvie Schweitzer, *Op.cit*, p.197

## CHAPITRE IV : TRAVAIL ET FEMME OUVRIERE GABONAISE

Nous venons ainsi de constater qu'en Afrique et plus particulièrement au Gabon, « Les changements ont été ces quelques dernières années rapides et fondamentaux [...]. L'évolution générale est bien connue et irréversible: c'est le passage d'une société tribale à une société industrielle, d'une économie de subsistance à une économie de marché, d'un statut colonial à un statut de pays indépendant. »<sup>368</sup>

Ces changements sont profonds, d'un point de vue culturel, social, économique dans la vie de ces populations et qui plus est dans leurs rapports sociaux : ils modifient en grande partie le contexte dans lequel l'homme et la femme ont été socialisés. Les femmes se voient aller à l'école, investissent le marché du travail, participent à la croissance économique et au développement du continent et jouissent d'une certaine autonomie financière.

« Car le mouvement de salarisation n'a pas le même sens pour les hommes que pour les femmes. [...] La salarisation a, pour les femmes, des implications qui vont bien au-delà de l'univers professionnel : pour les femmes salariées, le statut professionnel ne dépend plus du statut d'épouse. [...] : le salariat, pour elle, est synonyme d'autonomie professionnelle et familiale. [...] Dans l'histoire de l'activité féminine, la nouveauté n'est donc pas le travail qui, sous des formes diverses, a toujours existé, mais l'emploi salarié. »<sup>369</sup>

Rappelons nous que son statut officiel a été toujours lié aux relations qu'elle noue en tant que procréatrice et en tant que nourricière. La femme est bien présente au sein de l'activité salariale. Elle a une nouvelle identité sociale et entre en interaction avec son nouvel environnement.

Pour saisir cette femme en situation de travail, nous prenons en compte son cadre de travail : l'entreprise. Car l'entrée des femmes dans l'entreprise pose les problèmes liés à l'environnement que représente l'entreprise. Ce sera l'occasion de présenter dans la première section de ce quatrième chapitre, les entreprises des enquêtés que nous avons interrogés et le statut professionnel de nos enquêtés dans la seconde section. Cela, dans le but de cerner les représentations de la femme au travail.

---

<sup>368</sup> [www.globallabour.info/fr/2011/04/le\\_mouvement\\_ouvrier\\_en\\_afriqu\\_1.html](http://www.globallabour.info/fr/2011/04/le_mouvement_ouvrier_en_afriqu_1.html)

<sup>369</sup> M. Maruani, « Activité, précarité, chômage : toujours plus ? » in *Revue de l'OFCE*, Juillet 2004, p.98

## **Section I : Présentation des usines de nos enquêtés et recrutement des ouvrières**

En sociologie, le processus méthodologique requiert une démarche (favorisant une) d'investigation du chercheur sur le terrain pour aller à la rencontre de son échantillon préalablement circonscrit, afin d'y recueillir des données susceptibles de rendre compréhensif le phénomène qu'il veut étudier. Cependant, il est à faire remarquer que les opinions des enquêtes hommes seront associées à celles des femmes pour étayer les dires de ces dernières.

Nous avons vu plus haut qu'au fil des bouleversements économiques, des évolutions, les centres urbains se développent et avec eux les entreprises. Les hommes s'y plongent les premiers, suivis par les femmes. Une nouvelle organisation du travail est adoptée. Les hommes et les femmes ont donc investi le monde salarial.

C'est dans ce cadre que nous avons effectué notre terrain dans trois entreprises de la capitale gabonaise, orientée par le nombre important d'ouvrières et d'ouvriers au sein de ces dernières.

Il conviendra donc dans le premier sous point de section de présenter succinctement les entreprises dans lesquelles travaillent nos enquêtés, avant de parler des modalités de recrutement de ces entreprises dans le deuxième sous point.

### **1- Les entreprises de nos enquêtés**

De l'indépendance à nos jours, quelques progrès ont été réalisés concernant la création des entreprises et le développement de l'emploi au Gabon. Rappelons que ce n'est qu'à partir de 1985, que les entreprises exerçant au Gabon ont été véritablement recensées. Cette opération effectuée par le Ministère des PME-PMI, en partenariat avec Bureau International du Travail (BIT), avait identifié 10555 entreprises dont seulement 1868 structurées. En 1995, dix ans après, cet effectif est passé à 15.000, selon la même source, soit une progression annuelle d'à peu près 500 entreprises nouvelles chaque année.<sup>370</sup> Il est à signaler toutefois que ces données n'intègrent pas celles liées à l'ouverture effective ou aux disparitions.

Ces progrès constituent une évolution dans les conceptions de développement centrés sur le bien-être des populations et une orientation vers le changement.

---

<sup>370</sup> 1667-Gabon, Op.cit, p.17

Les trois entreprises dans lesquelles nous sommes allés passer nos questionnaires et nos entretiens sont : GPS (Gabon Propre Service), DNG (Dinien Nettoyage Gabon), SETRAG (Société d'exploitation du Transgabonais). Dans les deux premières, entreprises nous avons interrogé les femmes et dans la dernière, rien que les hommes.

#### - Gabon Propre Service (GPS)

L'entreprise Gabon Propre Service est située à l'Est de la ville de Libreville, au boulevard du bord de mer. Elle a été créée en 1985, compte aujourd'hui un effectif de 600 personnes et est également implantée dans la plupart des capitales provinciales du pays. Elle est spécialisée dans le nettoyage domestique et industriel et est dotée d'appareils technologiques performants.

Elle comporte plusieurs pools d'activités, comme le révèle le tableau ci-après.

<b>POOLS</b>	<b>ACTIVITES</b>
<b>Nettoyage général</b>	Entretien quotidien (des édifices publics et privés, sites commerciaux, hôpitaux, sites industriels, résidences privées) et maintenance industrielle (hydronettoyage, hydrodécapage, nettoyage des bacs).
<b>Vidange, dératissage, désinsectisation</b>	Vidange et curage (pompage et évacuation), entretien des puisards (remise en état et maintenance), détartrage hydraulique (canalisations et conduits) et traitement phytosanitaire (dératissage, désinsectisation, désinfection).
<b>Entretien des espaces verts</b>	Jardins et parcs (aménagement, création, entretien, traitement des plantes) et élagage d'arbres (taille des arbustes ornementaux).
<b>Collecte, tri et traitement des déchets</b>	GPS environnement (Commerce des D.I.B, industriel et commerce, décharge) et GPS Mandji (collecte des OM, décharge).

Les ouvriers sont répartis suivant ces pools d'activités et suivant le type d'activité. De façon générale, les ouvrières et les ouvriers ont des postes identiques, mais à y regarder de près, il existe des postes exclusivement réservés aux hommes car trop physiques pour les femmes.

L'interrogation des ouvrières dans cette entreprise a été très bien organisée : la direction a donné l'aval pour qu'on nous trouve un endroit approprié pour le besoin de l'enquête. Un planning de passage des ouvrières a été élaboré. Cela explique le nombre

important des réponses aux questions que l'on constatera dans l'analyse des informations données par ces dernières. Il est à souligner cependant, que malgré ces efforts et cette organisation louable, certaines ouvrières étaient réservées sur certaines questions qu'elles jugeaient trop personnelles. Nous aurons donc des sans-réponses dans certains tableaux.

La deuxième entreprise qui nous a accueillis est Dinien Nettoyage Gabon.

- **Dinien Nettoyage Gabon (DNG)**

Dinien Nettoyage Gabon, est une entreprise nouvellement implantée dans la capitale. Elle est située au centre de la ville, et a été créée en 2009. Elle a les mêmes orientations que Gabon Propre service, c'est-à-dire est spécialisée dans le nettoyage domestique et industriel, à la différence près qu'elle ne fait pas la collecte et le tris des déchets et a ajouté à ses cordes l'événementiel et le baby setting, pour innover. Pour le moment cette entreprise compte 90 salariés. Elle est dotée d'appareils technologiques très performants et de qualité.

Cette entreprise a également plusieurs services peut-être pas encore autant que Gabon Propre service (du moins selon ce que nous avons pu observer en étant présente sur le terrain) :

<b>POOLS</b>	<b>ACTIVITES</b>
<b>Nettoyage général</b>	Entretien quotidien (des édifices publics et privés, sites commerciaux, hôpitaux, sites industriels, résidences privées, écoles) et maintenance industrielle (hydronettoyage, hydrodécapage, nettoyage des bacs).
<b>Vidange, dératisation, désinsectisation</b>	Vidange et curage (pompage et évacuation), entretien des puisards (remise en état maintenance), détartrage hydraulique (canalisations et conduits) et traitement phytosanitaire (dératisation, désinsectisation, désinfection).
<b>Baby setting</b>	A la demande et par heure.
<b>Événementiel</b>	Service traiteur et hôtesse (pour toutes cérémonies).

Au moment de notre enquête, les activités se mettaient progressivement en place. Mais le directeur nous a fait part des difficultés d'ordre administratif, comportemental et financier qu'il a dû endurer pour en arriver à ce niveau. Dans cette entreprise nous n'avons pas pu nous-mêmes passer le questionnaire comme à GPS. Il était en effet, difficile pour nous de

rencontrer les ouvrières, parce qu'elles étaient dispersées dans toute la capitale. Il était impossible de les rassembler compte tenu de leurs horaires de travail. Ce sont les chefs de secteur qui ont été chargés de leur distribuer le questionnaire, de le récupérer et de le ramener à la direction, où à notre tour nous le récupérons.

Enfin, la troisième entreprise dans laquelle nous avons aussi enquêté est une entreprise dont les activités n'ont rien à voir avec les précédentes : elle a été choisie surtout pour son effectif important de travailleurs hommes. Il s'agit de la Société d'Exploitation du Transgabonais (SETRAG).

**- SETRAG (Société d'exploitation du Transgabonais)**

Au départ, cette société est exploitée par un organisme étatique appelé OCTRA (office du chemin de fer Transgabonais) qui débute ses activités en 1979. Elle a été privatisée en 1999 et a pris la dénomination de Setrag par décret présidentiel le 27 juin 1997. Depuis 2003, elle s'est muée en SETRAG-ERAMET. Cependant, le projet de construction du chemin de fer Transgabonais a été entamé en 1925-1934 avec l'explorateur colon Pierre Savorgnan DE BRAZZA. Cette société a la gestion des activités ferroviaires. Il faut avouer que sur le plan logistique, le matériel (les 17 locomotives, 34 voitures à voyageurs et les 554 wagons dont 373 wagon grumiers dont dispose la société pour le transport de ligne) ne répond plus aux normes techniques qu'exige la technologie de l'heure en matière de transport ferroviaire, mais le Directeur Général a promis son renouvellement. Cette entreprise compte en son sein près de 1282 agents.

SETRAG a deux grandes missions essentielles :

<b>POOLS</b>	<b>ACTIVITES</b>
<b>Gestion de l'infrastructure ferroviaire</b>	Entretien de la voie (remise en état, maintenance).
<b>Transports humain et minier</b>	Transport des voyageurs et acheminement des marchandises, des produits miniers et forestiers et fret de l'intérieur du pays vers la capitale et vis-versa.



Nous avons passé nos entretiens dans le département de la gestion de l'infrastructure ferroviaire qui est subdivisé en sous-départements et en plusieurs ateliers. Avec l'aide du service communication, nous avons pu rencontrer et interroger les ouvriers de l'atelier maintenance.

Voici présentées les trois entreprises des enquêtés qui nous ont permis d'avoir les données empiriques pour décrire et analyser le phénomène que nous traitons dans cette thèse : celui de l'incidence de l'intégration de la femme au salariat dans la formation sociale gabonaise. C'est dans ce sens que nous allons entamer la restitution de ces données en commençant par examiner les modalités de recrutement de ces femmes dans les deux premières entreprises. (Nous avons déploré le fait que les dirigeants de ces entreprises nous aient imposé le nombre d'enquêtés à interroger, nous aurions souhaité avoir un peu plus d'enquêtés dans notre échantillon.)

## **2- Le recrutement des femmes ouvrières gabonaises**

L'intégration des femmes au salariat s'accompagne de leur adaptation à ce nouveau milieu qu'est l'entreprise. Milieu qui possède ses codes. L'entrée des femmes dans l'entreprise permet encore ici de constater le poids des représentations, des stéréotypes, de ce statut d'antan qui leur colle à la peau. « Car leur présence ne va pas de soi dans un lieu de production perçu avant tout comme masculin. »<sup>371</sup> Nous verrons plus loin ce que les hommes pensent du statut de cette dernière dans l'entreprise, s'agissant des postes à responsabilité. « Sans réduire la production sociale de la division du travail entre les sexes aux seules représentations et discours, des historiennes ont montré comment les pratiques des employeurs se sont appuyées sur des arguments relevant de la nature féminine pour attribuer certaines tâches aux femmes et en réserver d'autres aux hommes. Cette division sexuelle du travail s'accompagne du déni d'une qualification des travaux féminins, comme si la qualification ne pouvait être que masculine.<sup>372</sup>Le statut professionnel de la femme reste attaché à celui de la femme domestique.

Certes, ces entreprises suivent les lois d'une convention collective, mais chaque entreprise établit aussi ses règles et ses procédures de recrutement. Ces entreprises privilégient bien sûr des raisons de coût économique : les femmes constituent à la fois une main-d'œuvre viable et bon marché.

---

<sup>371</sup> V. Porhel, « Les femmes et l'usine en Bretagne dans les années 1968 : une approche transversale au fil de trois situations d'usine (1968-1974) » in *Travail, femmes et genre* n° 114-3, 2007, p. 143-157

<sup>372</sup> F. Battogliola, *Op.cit.*, p.39

Les modalités de recrutement des ouvrières gabonaises dans les différentes entreprises sont similaires et de deux ordres : dépôt de dossier et recommandation.

**Tableau 6 : Répartition des opinions des enquêtés de GPS et DNG en fonction de leur mode de recrutement**

A la question : Comment avez-vous été recrutée ?

**Ouvrières de GPS**

Opinions	Effectifs	%
J'ai déposé le dossier	61	76,25
Sur recommandation	15	18,75
Sans réponse	4	5
Total	80	100

Source: Données de l'enquête

**Ouvrières de DNG**

Opinions	Effectifs	%
J'ai déposé le dossier	38	82,60
Sur recommandation	1	2,18
Sans réponse	7	15,22
Total	46	100

Source: Données de l'enquête

Que se soit à GPS ou à DNG, la grande majorité des ouvrières ont été recrutées par dépôts de dossier (respectivement 76,25% et 82,60%). Par ailleurs, un pourcentage plus important de femmes ont été recrutées par recommandation à GPS (soit 18,70%) contre seulement 2,18% à DNG. Se lit en partie ici le problème d'affinités de connaissances, de réseaux dans les entreprises, comme il est communément observé par le discours populaire ; "si tu ne connais pas quelqu'un qui connais quelqu'un... quand tu cherches un emploi tes chances d'en obtenir un sont réduites ". Ces pourcentages révèlent néanmoins le fait que ces sociétés prennent en compte tous les dossiers lors des recrutements et permettent dans une large mesure l'égalité des chances, même si les affinités ne peuvent pas être évidemment exclues, surtout en Afrique.

Mais les modalités de recrutement renvoient le plus souvent au statut de la femme. Quel est alors le statut des femmes gabonaises dans l'entreprise ? Ont-elles véritablement connaissance de l'environnement qui concourt à la constitution de ce statut ? C'est ce que nous allons voir dans la section II.

## **Section II : Le statut professionnel de la femme ouvrière gabonaise dans l'entreprise : activité, niveau d'études, formation et poste à responsabilité**

Nous l'avons dit, durant des siècles, la sphère privée et domestique appartenait aux femmes : ménage, éducation des enfants, cuisine, soin de la famille et de la communauté. Avec les évolutions et les changements, ce travail, appelé travail non marchand, se mue en métier et devient marchand. La femme peut donc être rémunérée pour ces activités autrefois privées. Mais cette perception du travail antérieur comme, non marchand est la conséquence de la considération actuelle de la femme sur le marché de l'emploi en termes de statut, de niveau d'étude, de formation et de postes à responsabilité.

Dans les entreprises modernes contrairement à la société traditionnelle, le statut dans l'entreprise est fonction du diplôme, de l'emploi occupé. Car la condition de la femme salariée n'est plus la même que celle de la femme rurale, toutes deux n'ont plus la même catégorie sociale.

Dans la communauté rurale, les femmes avaient pour activités principales les travaux champêtres. En ville, les formes d'activités ont changé.

L'activité de nos enquêtés dans leur nouveau lieu de travail constituera le premier sous-point. Le niveau d'étude et la formation constituent le deuxième sous point. Les postes à responsabilité le troisième. Ces éléments nous permettent dans l'ensemble de parler du statut de nos enquêtés dans l'entreprise.

### **1- Activité professionnelle des nos enquêtés**

Les femmes ont toujours travaillé, que ce travail soit légitime ou non ou qu'il soit contraint. Mais avec la révolution industrielle, le travail des femmes au foyer va être valorisé et va devenir un métier, il sera vulgarisé par l'invention des nouvelles technologies, donnant aux femmes un autre statut, les travaux de nettoyage ou travail domestique se mécanisent.

Cependant, s'agissant de cette activité des femmes dans l'entreprise, Anne Duhin dans son article « *Une figure ouvrière féminine ?* », révèle « [...] des analyses très instructives montrant que, dans les entreprises, la direction (masculine la plupart du temps) a une politique sexuée face à ses employé(e)s. Cette politique est expliquée comme étant le produit des représentations que les dirigeants ont de l'emploi féminin et masculin. Plus généralement, elle renvoie à leurs représentations de la place des femmes et des hommes dans la société »<sup>373</sup>

Nous nous accordons avec l'affirmation d'Anne Duhin. Nos enquêtes montrent aussi que le travail de la femme, dans les entreprises qui nous ont servi de terrain, est assimilable à celui du travail domestique, sauf que celui-ci se fait en dehors du cadre domestique et sous d'autres conditions. C'est aussi dans ce sens que F. Battogliola affirme que « [...] la domination patriarcale exercée par les hommes sur les femmes, attribuant le travail domestique à ces dernières, s'est maintenue grâce à leur infériorisation sur le marché du travail. »<sup>374</sup>

Mais l'article d'Anne Duhin révèle une autre manière d'appréhender cet état de fait. Contrairement aux autres métiers, l'activité de nos enquêtés fait en sorte qu'elles ne sont pas complètement dépayées entrant dans l'usine du fait qu'elles connaissent déjà plus ou moins l'activité qu'elles vont exercer. Cette activité ne leur est pas étrangère. Elle correspond aux travaux domestiques qu'elles accomplissent dans leur foyer, même si les termes d'appellations changent, on parle de ménagère ou de technicienne de surface. Elles s'y adaptent naturellement.

Le tableau ci-dessous met en exergue les réponses de nos enquêtés par rapport à leurs activités dans leurs entreprises respectives et nous fait remarquer la continuité des représentations du statut de la femme que nous avons évoqué plus haut. Nous avons déjà par ailleurs en année de Master 2 cherché à connaître l'activité professionnelle des ouvrières de l'entreprise MGV (Manufacture Gabonaise de Vêtement) qui a constitué notre premier terrain. Les réponses des ouvrières de MGV à cette question seront prises en compte ici, juste pour étayer et comparer les réponses des ouvrières de GPS et DNG.

---

<sup>373</sup>A. Duhin, « Une figure ouvrière féminine ? », *Ethnologie française*, 2001/3 Vol. 31, p. 413-422. DOI : 10.3917/ethn.013.0413

<sup>374</sup>F. Battogliola, *Op.cit*, p.41

**Tableau 7 : Répartition des opinions des ouvrières de GPS, DNG et de DNG en fonction de leur activité professionnelle**

A la question : Quelle est votre activité dans cette entreprise ?

**Ouvrières de GPS**

Opinions	effectifs	%
Technicienne de surface	80	100
Ménagère	0	0
Sans réponse	0	0
Total	80	100

Source: Données de l'enquête

**Ouvrières de DNG**

Opinions	effectifs	%
Technicienne de surface	43	93,48
Ménagère	2	4,35
Sans réponse	1	2,17
Total	46	100

Source: Données de l'enquête

### Ouvrières de MGV

<b>Activité professionnelle</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
ménagère	2	2,74%
couturière	50	68,49%
repasseuse	1	1,37%
polyvalante	3	4,11%
traçeuse, brodeuse	1	1,37%
aide coupeuse	1	1,37%
coupeuse	1	1,37%
cousinière	1	1,37%
modéliste	1	1,37%
mécanicienne des machines	1	1,37%
je suis à la presse(machine)	2	2,74%
je suis à la coupe	1	1,37%
plieuse	1	1,37%
répasseuse	1	1,37%
aide magasinnière	1	1,37%
brideuse	1	1,37%
chef de boxes	4	5,48%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>73</b>	<b>100%</b>

Source : Données d'enquête de Master 2

Au regard de ces trois tableaux, il ressort que 100% des ouvrières de GPS sont techniciennes de surface. Il en est de même pour celle de DNG (soit 93,48%), les 4,35% des de DNG ouvrières préfèrent employer le terme de ménagère à celui de technicienne de surface.

En revanche, les activités de ces deux entreprises sont uniformes, contrairement à celles de MGV, qui elles sont multiples et regroupent 17 activités dans les quelles prédomine l'activité couturière, occupée par 68,49% de femmes. Cela peut se comprendre par l'activité de l'usine MGV, mais aussi par leur socialisation : il s'agit du rôle qu'on apprend à la femme depuis son enfance. De plus, la couture fait partie des rudiments de l'éducation religieuse apportée par les colons : « Symbole de la féminité, la couture est partie intégrante de l'éducation des jeunes filles. Propédeutique au rôle de mère de famille, instrument de domestication des corps, elle occupe une place importante dans les ouvriers et les écoles religieuses. Lorsque l'obligation scolaire est établie par la loi de 1882, les programmes de l'enseignement primaire, largement communs aux deux sexes, se différencient lorsqu'il s'agit

des travaux manuels : aux garçons est dévolu l'apprentissage du travail de bois ou fer, aux filles celui du tricot, de la couture et de la coupe des vêtements.»<sup>375</sup>

Toujours dans le tableau des ouvrières de MGV, 4,11% d'ouvrières sont polyvalentes. Cette polyvalence tient à leur capacité d'adaptation et au fait qu'elles peuvent exercer plusieurs activités dans la journée de travail au sein de l'entreprise. Elles peuvent donc passer de la coupe à la couture, et de la couture à la finition etc., changer de machines selon la nécessité du travail à accomplir. « Les gestes sont étriqués, rétrécis dans l'espace, les femmes sont assises derrière leur poste de travail [...] Même pour les ouvrières qualifiées, près de la moitié répètent toujours la même série de gestes ou d'opérations.»<sup>376</sup> comme nous illustre cette photo des ouvrières de MGV.

**Photo 6 : ouvrière formée dans l'entreprise.**



Source : Ouvrières de MGV en activités enquête de Master2.

Dans l'ensemble, toutes ces activités ont trait au travail domestique et à la condition féminine, transposé dans l'entreprise.

Ces trois tableaux nous donnent un aperçu de la conception qu'ont les hommes de leur activité.

<sup>375</sup> F.Battogliola, *Op.cit*, p.38

<sup>376</sup> D. Kergoat, *Les ouvrières*, Paris, le Sycomore, 1982, cité par S. Schweizert, *Op.cit*, p. 209

A la question : Quelle est votre activité dans cette entreprise ?

**Tableau 8 : Répartition des ouvriers en fonction de leur activité professionnelle**

**Ouvriers de SETRAG**

<b>La qualification</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq .</b>
Mécanicien	13	18,6%
Mécanicien-voie	20	28,6%
Grutier-mécanicien	1	1,4%
ouvrier hautement qualifié	1	1,4%
Motoriste	2	2,9%
chaudronnier	1	1,4%
Chaudronnier-soudeur	1	1,4%
Stagiaire,	1	1,4%
Chef d'équipe	1	1,4%
Peintre	1	1,4%
Tolier-mécanicien	1	1,4%
Tolier	1	1,4%
Ouvrier	1	1,4%
Agent d'entretien	1	1,4%
Conducteur	1	1,4%
Soudeur	3	4,3%
Stagiaire	2	2,9%
Draisineur	1	1,4%
Conducteur d'engins	1	1,4%
Manutentionnaire	1	1,4%
Bétonnier	1	1,4%
Chaudronnier	7	10,0%
Tourneur	2	2,9%
peintre	1	1,4%
Ouvrier hautement qualifié	2	2,9%
Bogiste	1	1,4%
Chéminot	1	1,4%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>70</b>	<b>100%</b>

Source : enquête de l'entreprise SETRAG

En regardant le tableau des hommes sur les activités qu'ils exercent dans l'entreprise, nous remarquons déjà que les hommes n'ont pas les mêmes postes que les femmes même si il ne s'agit pas de la même activité. Mais il est à noter que les hommes, comme les femmes confondent qualification et activité. Tous effectuent cependant des travaux d'exécution.

Puis nous nous sommes intéressés au rôle de l'activité professionnelle des femmes. Car, le travail salarié qu'exercent les femmes ouvrières est caractérisé par un ensemble de tâches selon l'organisation du travail dans l'entreprise. C'est pourquoi nous leur avons posé la question de savoir en quoi consistaient leurs activités dans l'entreprise pour distinguer s'il y avait une différence dans l'exécution des ces activités par rapport à celles effectuées à la maison.



**Tableau 9 : Répartition des opinions des enquêtés de GPS et de DNG en fonction du rôle de leur activité**

A la question : Quel est le rôle de votre activité dans cette entreprise ?

**Ouvrières de GPS**

Opinions	effectifs	%
Faire le ménage dans les bureaux et dans les maisons, Le nettoyage industriel et domestique	62	77,5
Entretien des bâtiments	8	10
Rendre les surfaces propres	1	1,25
Apporter un environnement sain et propre à nos clients	1	1,25
Sans réponses	8	10
Total	80	100

Source: Donnée de l'enquête

**Ouvrière de DNG**

Opinions	effectifs	%
Faire le ménage dans les bureaux et dans les maisons, le nettoyage industriel et domestique	21	45,6
Entretien et nettoyage	5	10,8
Essuyer les carreaux	1	2,2
Rendre les surfaces propres	1	2,2
Nettoyage général	10	21,8
Sans réponses	7	15,2
Total	45	100

Source: Donnée de l'enquête

Nous remarquons dans ce tableau que 77,5% des ouvrières de GPS et 45,6% des ouvrières de DNG et ont la même perception du rôle de leur activité. Dans l'ensemble, les

activités ont pour fonction le nettoyage. Activités qu'elles effectuent chez des particuliers et dans des entreprises.

Par contre, les femmes dans l'entreprise ne contrôlent plus leurs conditions de travail, comme à la maison ou aux champs, parce que le travail est répétitif, elles ne peuvent plus prioriser leurs tâches, leurs horaires de travail sont rigides, elles sont soumises à une stricte surveillance, et le produit de leur journée de travail appartient à leur patron. Les activités de nos enquêtées dans l'entreprise demandent plus d'effort physique que dans leur travail domestique (parce qu'il y a certaines ouvrières qui effectuent leur activités sans outils appropriés).

**Photo 7 : Femme ouvrière de GPS nettoyant une vitrine sur son lieu de travail**



Source : Donnée d'enquête de 2010

Ainsi, l'organisation du travail reste fidèle à la tradition de l'usine, c'est-à-dire le travail à la chaîne. Chaque femme accomplit une tâche bien précise. En même temps, « les formes de mobilité se multiplient le lieu de travail (rotation entre postes, polyvalence, recomposition des fonctions. [...]) La mobilité des salariés constitue une différence radicale par rapport au corporatisme de l'organisation artisanale. [...]. »<sup>377</sup>

La photo ci-dessous nous révèle que nos enquêtés se sont également appropriés cette nouvelle organisation du travail.

---

<sup>377</sup> M. Stroobants, *Sociologie du travail, domaines et approches*, 3<sup>ed</sup>, Paris, Armand Colin, 2010, p.13

**Photo 8: Ouvrières de la Manufacture Gabonaise de Vêtement**



Source : Données de l'enquête de Master 2

Installées, devant leur machine, debout ou assises, elles trient, coupent, enroulent, sélectionnent, emballent.

Il y a une diversification des rôles des ouvrières dans l'entreprise, mais elles se complètent pour pouvoir satisfaire leur clientèle et être dans les temps. Malgré cette diversification, « Dès rôles importants sont confiés aux hommes dans les industries, tandis que les femmes accomplissent des tâches subalternes, elles ne sont plus les éléments de base du système économique mais deviennent totalement dépendantes de ce dernier »<sup>378</sup>.

Car, le but de la division du travail est l'augmentation de la productivité et l'efficacité. « C'est ce qu'avait déjà observé Adam Smith lorsqu'il décrivait, dans son ouvrage "*Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*" (1776), l'organisation du travail dans une manufacture d'épingles dans laquelle la production de ce simple objet était divisée en 18 opérations distinctes. Une telle division technique est source de gains de productivité considérables. En effet, l'habileté des ouvriers répétant les mêmes gestes s'accroît fortement, les temps morts dus aux changements d'outils ou de postes de travail sont supprimés et la mise en place du machinisme est plus aisée. Cependant, A. Smith avait lui-même mis en évidence

---

<sup>378</sup>M. Afene, *op.cit.*, p.30

les limites et dangers d'une telle division du travail qui sclérosait l'intelligence et l'imagination des ouvriers. »<sup>379</sup>

Dans le même ordre d'idée, Marx voit dans cette nouvelle forme de production une certaine aliénation de l'individu, de l'ouvrier : « le capitalisme, par la transformation de l'atelier artisanal en entreprise capitaliste, développe et approfondit la division technique du travail dans le cadre de la manufacture ("Le principe et la raison d'être de la manufacture, c'est la division du travail", [...]), puis de l'usine. Chaque ouvrier, dont le travail est plus facilement contrôlé, devient un "travailleur parcellaire", de plus en plus spécialisé. Le travail devient extérieur à l'ouvrier qui ne trouve plus dans celui-ci le moyen de s'affirmer ou s'accomplir et le ressent alors comme une contrainte. La division du travail est à la source de l'aliénation des travailleurs. Malgré tout, la norme productiviste se maintient (nécessité d'obtenir des gains de productivité afin d'être compétitif) et le taylorisme avec son travail parcellisé persiste. »<sup>380</sup>

En sommes, les femmes ouvrières gabonaises occupent toujours néanmoins des emplois ayant trait aux activités domestiques traditionnelles, qui restent imprégnées de la marque des activités de socialisation traditionnelle féminines. « Les employeurs, explique Margaret Maruani, en reprenant les travaux de Madeleine Guilbert, utilisent dans l'univers de production industrielle des compétences que les femmes ont acquises dans la sphère familiale par le travail domestique. C'est parce que les femmes ont cette capacité d'effectuer plusieurs opérations à la fois qu'elles ont la dextérité, de la rapidité et de la minutie, qu'on l'embauche pour des travaux parcellisés et répétitifs. Ces qualités sont donc à la fois repérées et niées : ce sont des qualités féminines dites « naturelles » et donc précisément pas des qualifications professionnelles. Le travail industriel empreinte et importe, sans les reconnaître, ces savoir-faire. Ainsi s'opère un processus de dévalorisation sociale du travail féminin que beaucoup nomme "déqualification" »<sup>381</sup>

Nous allons maintenant, dans le second sous point, nous intéresser au niveau d'étude et à la formation des ouvrières.

---

<sup>379</sup> [www.jourdan.ens.fr/~carbonnier/hpe/HPE\\_Chapitre2.pdf](http://www.jourdan.ens.fr/~carbonnier/hpe/HPE_Chapitre2.pdf)

<sup>380</sup> [www.brises.org/notion.php/Division-du-travail/taylorsime](http://www.brises.org/notion.php/Division-du-travail/taylorsime)

<sup>381</sup> M. Maruani et Chantal Rogerat « Madeleine Guilbert », in *Travail, genre et sociétés* 2/2006 (N° 16), p. 5-15.

## 2- Niveau d'étude et formation des ouvrières

Dans l'entreprise, le travail de la femme gabonaise n'est plus fondé sur la solidarité organique : il se rapporte à une autre solidarité, pour paraphraser Durkheim. Le travail ne se fait plus en communauté. La femme n'est plus évaluée selon sa capacité à procréer et créer des filiations et la transmission du savoir n'est plus le fait de la culture ou de la socialisation familiale. Les femmes se voient aller à l'école, avoir une instruction par conséquent une autre socialisation.

Le travail de la sphère domestique notamment dans l'entreprise moderne, est basé sur un diplôme, une profession, sur des connaissances acquises dans les autres lieux de socialisation, tels l'école. Cette institution représente aussi un élément major d'intégration sociale. L'absence de scolarisation constitue une entrave à l'employabilité, surtout pour les femmes.

Dans l'entreprise, le travail n'est plus seulement fondé sur le savoir-faire (l'apprentissage des activités des ouvrières gabonaises ne sont plus favorisés par les tâches obligatoires qui leurs sont enseignées au cours de leur socialisation, pour apprendre à être de bonne maîtresses de maison). L'activité professionnelle de la femme gabonaise passe désormais par une formation. Mais les représentations seront néanmoins des contraintes d'adaptation pour les femmes aux changements et à la modernité.

### - Niveau d'étude

Même s'il est l'un des taux les moins élevés d'Afrique centrale, l'alphabétisation n'a pas encore raison de l'instruction de la totalité des femmes au Gabon. « Le recensement de la population gabonaise en 1993, estimait le taux d'alphabétisation des femmes à 64% contre 78% chez les hommes. En revanche, à partir de 15 ans, le rapport de masculinité montre que la proportion de filles baisse à mesure que le niveau augmente : le rapport de masculinité est de 102 au niveau primaire, 141 au second cycle du secondaire et 173 au supérieur. En milieu rural où le phénomène est encore plus accentué on observe une faible représentativité des filles dès l'âge de 7 ans : 103 à 7 ans puis il passe à 139 à 17 ans. »<sup>382</sup>

Nous tenons pour responsable à ce taux d'abandon de l'instruction chez les femmes, les représentations.

---

<sup>382</sup> Bilan commun des agences des nations unies au Gabon année 1998

Les conséquences de ce taux inférieur d’alphabétisation « s’explique en majeure partie par le fait qu’en plus des stéréotypes sexuels selon lesquels la réussite sociale n’est pas aussi nécessaire à la femme qu’à l’homme et de la sexualité précoce, plus elles avancent en âge, et plus le poids des travaux domestiques empiètent sur le temps à consacrer aux études. Quant aux jeunes filles scolarisées en milieu rural, il faut ajouter à ces deux facteurs le fait qu’elles sont davantage exposées aux mariages précoces. Aussi y observe-t-on une différence dans les taux de scolarisation des filles dès les premières années du cycle primaire.»<sup>383</sup>

Même quand la société africaine permet que la femme aille à l’école, il y a un intérêt derrière, c’est toujours dans le but qu’elle assume mieux son rôle social de mère, d’épouse et d’éducatrice. « Après tout qu’en fera une future femme au foyer ? A-t-elle besoin de se divertir avec ces idées venues des livres ? »<sup>384</sup>

Et cela conduit au fait qu’on est d’une manière générale un taux de scolarisation des filles au Gabon de 38%<sup>385</sup>.

Ce malaise traduit l’absence d’un problème d’égalité dans l’accès à l’éducation au Gabon. Mais le système éducatif gabonais est marqué aussi par : son inefficacité, et par son inadéquation aux impératifs du marché de l’emploi, cela se traduit par :

- Des disparités d’accès à l’éducation, notamment dans le pré primaire et le secondaire avec des classes chargées et sous encadrées;
- Des rendements internes médiocres à tous les niveaux d’études (taux de redoublement élevé, déperditions scolaires, goulots d’étranglement à la fin de chaque cycle d’enseignement, augmentation du taux d’analphabètes) ;
- Une inefficacité externe liée à l’inadéquation des programmes d’enseignement aux besoins du marché de l’emploi, (taux d’insertion des jeunes diplômés jugé faible, mauvaise orientation des élèves engendrant un profond déséquilibre). »<sup>386</sup>

Une représentation du discours populaire conséquent au niveau d’étude de la femme est ses facultés intellectuelles. « Pour accéder à la compréhension de cette longue et lente évolution, est nécessaire un détour par l’histoire des lois, celle du travail comme celles de l’enseignement, fortement ancrées dans les conditions féminines organisées par le code civil. On y verra comment le verbe *pouvoir* a sans cesse glissé d’un sens à un autre. En effet, la société organisée par et pour les hommes [...] a décrété le nonaccès des femmes à

---

<sup>383</sup> Bilan commun des agences des nations unies au Gabon année 1998

<sup>384</sup> Les africaines entre tradition et modernité, *Op.cit*, p.16

<sup>385</sup> Bilan commun des agences des nations unies au Gabon année 1998

<sup>386</sup> Ministère de la planification *Op.cit*, p.37

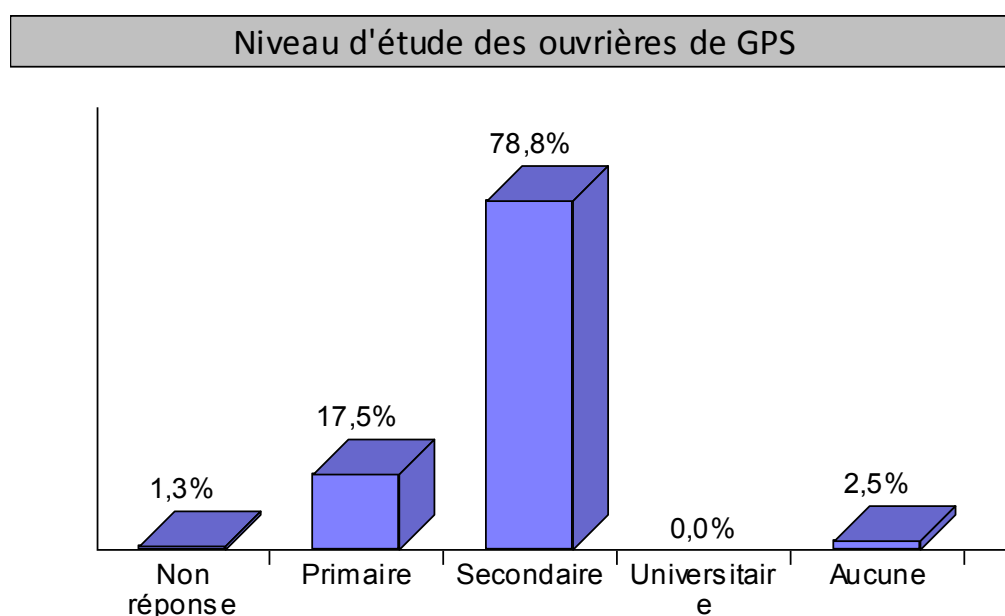
l'enseignement [...]: matériellement les femmes ne pouvaient pas suivre ces cursus, elles n'en avaient pas la possibilité ; parallèlement, tout un discours s'organisait qui proclamait qu'elles ne *pouvaient* pas faire des études, parce qu'elles n'en avaient pas les capacités intellectuelles. Il a fallu presque deux siècles pour neutraliser ce sophisme, pour éradiquer cette tautologie. »<sup>387</sup>

Ces représentations et ces discours révèlent combien la lutte des femmes pour l'accès à l'instruction a suivi un parcours difficile, à travers les différentes évolutions. Pourtant, dans plusieurs pays d'Afrique « le droit à l'éducation leur est encore dénié, malgré les efforts annoncés ces dernières années par des conventions internationales ou des programmes nationaux. Seuls 52 pays ont réussi en 2005 à atteindre la parité scolaire [...]. Les femmes représentent encore la majorité des analphabètes du monde. »<sup>388</sup>

Les graphiques que nous allons observer ci-dessous représentent le niveau d'étude de nos enquêtés.

### Graphique 1: Répartition des ouvrières de GPS et de DNG en fonction de leur niveau d'étude

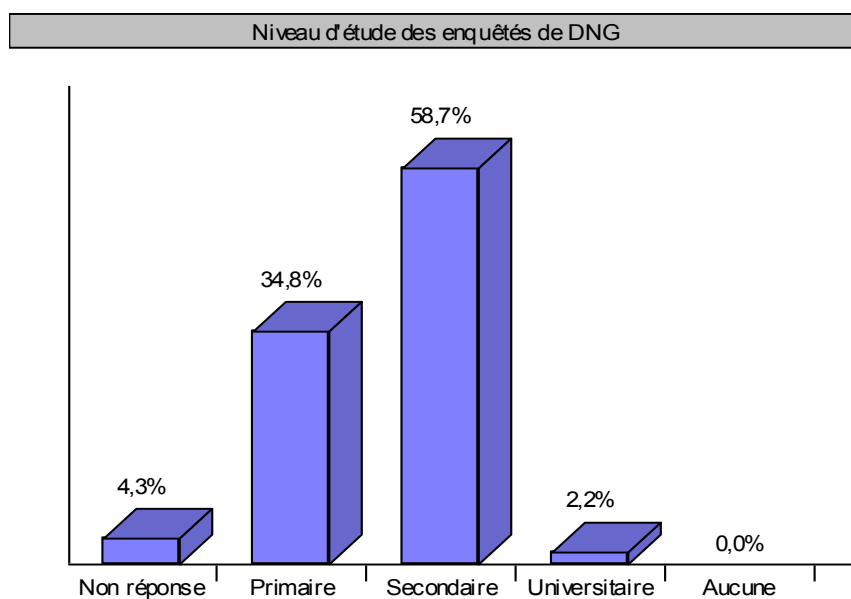
A la question : Quel est votre niveau d'étude ?



Source : données de l'enquête

<sup>387</sup> Sylvie SCHWEITZER, *Op.cit*, p. 13

<sup>388</sup> <http://www.afmeg.info/spip.php?article244>



Source : Donnée de l'enquête

78,8% de nos enquêtées de GPS, ce sont arrêtés au secondaire contre 58,7% seulement à DNG. Seules 2,2% ont débuté des études universitaires qu'elles ont dû abandonner faute de moyens. Ce taux est valable seulement pour les ouvrières de DNG. Aucune ouvrière de GPS n'est arrivée à l'université. En revanche, on a un taux élevé des ouvrières de DNG qui sont passées par le primaire (soit 34,8%) contre seulement 17,5% pour GPS. Et c'est d'ailleurs dans cette dernière entreprise que nous retrouvons des ouvrières qui n'ont reçu aucune formation (soit 2,2%). On peut supposer que les 7,5% des ouvrières de GPS et les 4,3% à DNG qui n'ont pas répondu ne sont pas (non plus) allées à l'école. « Le savoir des femmes est comme les fleurs, il ne doit pas être trop ardent ; il doit être le parfum du foyer domestique »<sup>389</sup>

Il va de soi que l'accès à l'éducation étant ouvert au préalable aux hommes, leur taux d'instruction sera bien évidemment différent de celui des femmes ouvrières des deux premières entreprises. Cela donne aux hommes un avantage au niveau des capacités d'employabilité.

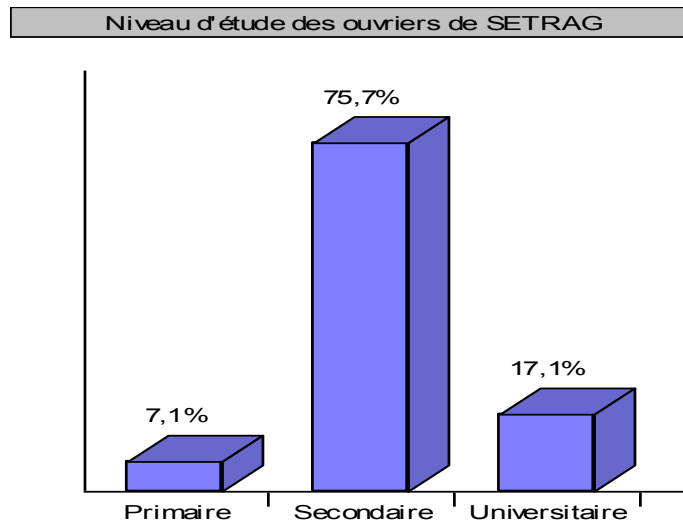
<sup>389</sup> R.Rogers, « Le professeur a-t-il un sexe? Les débats autour de la présence d'hommes dans l'enseignement secondaire féminin, 1840-1940 », cité par S. Schweizert, les femmes ont toujours travaillé: une histoire du travail des femmes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, Paris, Odile Jacob, 2002



Le graphique ci-dessous nous indique le niveau d'étude des ouvriers enquêtés

### Graphique 2: Répartition des ouvriers en fonction de leur niveau d'étude

A la question : Quel est votre niveau d'étude ?



Source : Donnée de l'enquête

Même si le niveau d'étude le plus important du graphique des ouvriers avoisine celui des ouvrières de GPS (respectivement 75,7% et 72,5%), il n'en a demeure pas moins que tous les ouvriers enquêtés sont allés à l'école. Et d'ailleurs de nos trois graphiques se sont les ouvriers de notre enquête qui possèdent le taux plus élevé des ouvriers qui sont allés à l'université.

Comme nous venons de le voir dans le graphique précédent la plupart de nos ouvrières se sont arrêtés au secondaire. Pour être recruté, les entreprises leurs ont donné au préalable une formation.

#### - Formation

Parmi les changements occasionnés par l'avènement des indépendances et du salariat, on trouve l'entrée des femmes dans le marché du travail, et leur accès à l'école sanctionné par un diplôme. Or, nous avons observé que plusieurs facteurs notamment les représentations et la socialisation pouvaient être une des causes de la baisse du niveau d'étude des femmes (ce retard peut être le fait d'une importante charge de travail domestique, travail qui est dévolu

aux femmes dès leur bas âge et qui peut les empêcher d'aller à l'école et de terminer leur cursus scolaire.)

D'autre part, cette entrée des femmes dans le marché du travail requiert une formation que les ouvrières n'ont pas toujours. Par conséquent, pour cette main-d'œuvre féminine en grand nombre sans niveau d'étude très élevé, ni formation, avoir un emploi même dans des postes de subalternes est bien venu, pourvu qu'elles travaillent et gagnent un salaire.

Or, « La formation constitue un apprentissage nécessaire pour accomplir un travail [...] »<sup>390</sup> elle est donnée par les entreprises ou acquise par l'employé pour :

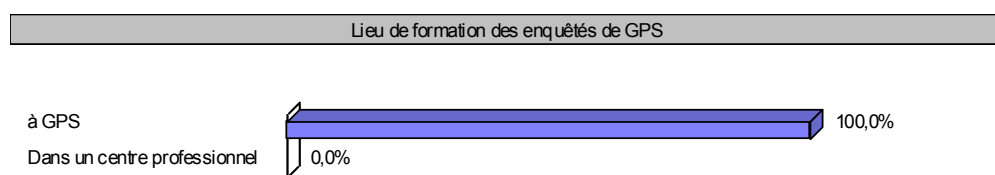
- Favoriser l'amélioration de la qualification des salariés.
- Favoriser la participation du plus grand nombre de salariés au perfectionnement.
- Favoriser l'amélioration de la qualité de vie au travail.<sup>391</sup>

Les ouvrières gabonaise à leur entrée dans l'entreprise ont droit à une brève formation donnée par l'entreprise, nécessaire à la connaissance de leur future activité.

Nous leur avons donc posé la question de savoir où elles avaient reçu leur formation pour pouvoir travailler dans leurs entreprises respectives. Voici leurs réponses :

### Graphique 3 : Répartition des ouvrières en fonction de leur lieu de formation.

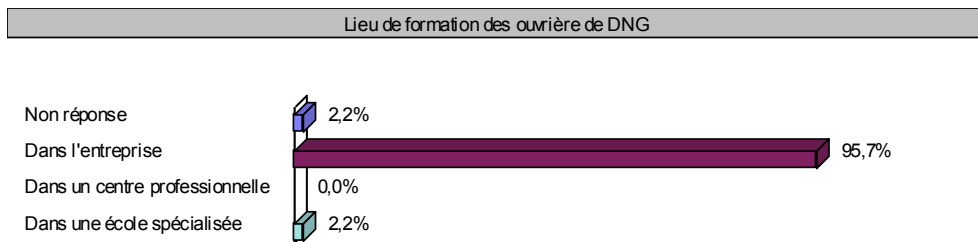
A la question : Où avez-vous reçu votre formation ?



Source : Données de l'enquête

<sup>390</sup> Politique de perfectionnement syndicat canadien de la fonction publique section locale 1574, spt – 5 juillet 2000

<sup>391</sup> Politique de perfectionnement syndicat canadien de la fonction publique section locale, *Idem*



Source : Données de l'enquête

Dans le premier graphique on remarque que toutes les ouvrières de cette entreprise (GPS) ont reçu la formation dans l'entreprise, soit 100%. Ce qui signifie que les dirigeants de cette entreprise considèrent ce passage comme une étape obligatoire à l'embauche définitive des ouvrières. Evidemment, elle précède la période d'embauche. Dans le deuxième graphique concernant les ouvrières de DNG, 95,7% ont appris le métier dans l'entreprise aussi. 2,2% des ouvrières ont appris un autre métier dans un centre de formation professionnelle en dehors de la formation reçu à DNG.

Concernant la formation dans l'entreprise, il faut signaler que ce sont les femmes elles-mêmes qui déploient leurs efforts pour appréhender les méthodes et les techniques de ces métiers : elles constituent un dossier et payent les frais de formation. Cette formation est néanmoins sanctionnée par un diplôme qui atteste et signe la qualification de ces femmes formées sur le tas. Cela laisse supposer que l'entreprise préfère engager des employées non qualifiées ou très peu qualifiées. C'est donc une main-d'œuvre qui se vend peu chère malgré le travail fourni et le nombre d'heures de travail très élevé par jour (soit 8 heures). Les 2,2% des ouvrières de DNG qui n'ont pas voulu répondre à cette question peuvent laisser supposer qu'elles sont dans le même cas que les ouvrières qui ne sont jamais allées à l'école.

Mais ces statistiques nous montrent encore que la socialisation et les préjugés sur la femme les poursuivent. Nous constatons ici que malgré le niveau d'étude ou la formation acquise pour certaines hors de l'entreprise, l'employeur ne les prend pas en compte. Pour des raisons financières, il préfère lui-même, former les ouvrières. Ces ouvrières doivent s'accommoder aux nouvelles technologies qui entourent leurs prétendus nouveaux métiers dans l'entreprise. La formation se fait de manière collective. Comme nous pouvons l'observer sur cette photo.

**Photo 9 : Ouvrières de DNG en formation**



Source : Données de l'enquête

Les ouvrières de DNG et de GPS reçoivent donc une formation avant de commencer leur activité. Mais le niveau d'étude moyennement élevé et l'absence de formation peut se révéler être une autre entrave pour accéder aux postes à responsabilités. Car, le niveau d'étude est souvent le reflet de position, de statut, de pouvoir dans l'entreprise. Mais les femmes ouvrières gabonaises accèdent rarement aux postes à responsabilités.

### **3- Poste à responsabilité et ancienneté**

D'une manière générale, « l'accès à l'éducation, à la formation et aux emplois qualifiés »<sup>392</sup>, ainsi que la durée dans l'entreprise donnent forcément accès à des postes à responsabilité, à un certain statut dans l'entreprise. Cependant, en Afrique, ce n'est pas souvent le cas, les femmes sont souvent poursuivies par les mœurs. Les capacités de la femme en matière de responsabilité n'inspirent pas confiance, nonobstant leur ancienneté dans l'entreprise.

---

<sup>392</sup> J. Bisilliat, Femmes du Sud chef de famille, Paris, Karthala, 1996, p.9

N'ayant pas eu la possibilité d'interroger les dirigeants de ces entreprises sur les critères d'attribution des postes à responsabilité, nous allons nous baser sur le niveau d'étude, l'ancienneté et l'âge des enquêtés pour comprendre ces critères.

#### - Les postes à responsabilité

En Europe, pour que les capacités professionnelles de la femme soient jugées responsables, « [...] il a fallu attendre un décret d'août 1975 pour que les femmes soient autorisées à réparer ou à régler elles-mêmes leurs machines. Des tâches enfin dont les compétences sont loin d'être reconnues : l'habileté étant supposée innée chez les femmes, leur performance en la matière ne saurait être valorisée, ce qui participe à maintenir l'ouvrière dans un rapport constant à la sphère familiale, d'où elle tirerait sa compétence « naturelle ». Dès lors, le travail féminin est réputé « facile », alors que, dans les faits, le câblage demande par exemple de la dextérité, mais aussi de l'expérience et une habileté à analyser un plan d'exécution. Ce refus de reconnaissance des capacités professionnelles entraîne de nombreuses tensions [...] »<sup>393</sup>

Certes, au Gabon les femmes ouvrières bénéficient aujourd'hui d'une place importante sur le marché du travail, leurs maris acceptent l'idée qu'elles ne sont plus exclusivement faites pour la sphère privée, et qu'elles peuvent s'exprimer dans la sphère publique, mais « les possibilités d'éducation extrêmement restreintes, la situation de la femme dans la société urbaine, les difficultés éprouvées à se manifester dans des domaines professionnels que les hommes se « réservent » expliquent la difficile promotion. »<sup>394</sup> Promotion que certaines femmes, d'ailleurs ne cherchent pas à obtenir.

---

<sup>393</sup> V. Porhel, « Les femmes et l'usine en Bretagne dans les années 1968 : une approche transversale au fil de trois situations d'usine (1968-1974) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 114-3 | 2007, mis en ligne le 30 septembre 2009, Consulté le 28 décembre 2010. URL : <http://abpo.revues.org/434>

<sup>394</sup> G. Balandier, *Op.cit.*, p.62

**Tableau 10 : Répartition des opinions des enquêtés de GPS et de DNG en fonctions de leurs responsabilités dans l'entreprise**

A la question Avez-vous un poste à responsabilité dans l'entreprise dans laquelle vous travaillez ?

**Ouvrière de GPS**

<b>Avoir des responsabilités</b>	Nb. cit.	Fréq.
Oui	15	18,8%
Non	65	81,3%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>80</b>	<b>100%</b>

Source : Données de l'enquête

**Ouvrière de DNG**

<b>Avoir des responsabilités</b>	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	1	2,2%
Oui	5	10,9%
Non	40	87,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>

Source : Données de l'enquête

Comme nous l'indiquent les tableaux, 15 femmes ont des postes à responsabilité à GPS (soit 18,8%) contre seulement 5 à DNG (soit 10,9), les  $\frac{3}{4}$  des ouvrières n'ont pas accès aux postes à responsabilité. Pour celles qui ont des postes à responsabilité, ces postes sont pour la plupart des postes de chef de groupes et chef d'équipe. Soit, un chef de groupe et quatre chefs d'équipe à DNG contre un chef de chantier et quatorze chefs d'équipe à GPS.

Par ailleurs voici les opinions de celles qui n'ont pas de poste de responsabilité (cf. grille 3 en annexe 1).

A la question « Pourquoi n'avez-vous pas un poste à responsabilité ? »

De l'ensemble des 80 ouvrières de GPS qui ont répondu à cette question, 33 ignorent pourquoi elles n'ont pas de postes à responsabilité. Cela peut signifier qu'elles ne connaissent pas les critères pour y accéder. Ce premier pourcentage peut être rapproché avec celui des femmes qui souhaiteraient que la direction leur propose des postes à responsabilité soit 4

selon l'enquête. Celles qui sont nouvellement arrivées, évoquent comme raison leur manque d'expérience 16 femmes ont donné une telle réponse, et veulent faire leurs preuves pour mériter ce poste, elles rejoignent ainsi celles qui font référence à leur contrat de travail soit 4. Celles qui sont indécises, laissent faire le temps, leur nombre est aussi de 4 elles pourraient également faire allusion à leur manque d'expérience. La raison donnée par celles qui ne veulent pas des responsabilités est le trop plein de travail et de charge. Car elles n'arriveront pas à concilier responsabilité à la maison et responsabilité au travail. Une seule fait le lien entre niveau d'étude et poste à responsabilité.

Du côté des 46 ouvrières de DNG, signalons que seules 6 femmes ont répondu à cette question sûrement à cause du fait que de l'entreprise est encore jeune, comme nous l'avons souligné lors de la présentation de cette entreprise (cf. page 139). Mais toutes ces opinions révèlent un manque de confiance en soi de la part de nos enquêtées, ainsi qu'une méconnaissance des formalités pour accéder aux postes à responsabilités.

Nous nous sommes demandé si les réponses de nos enquêtées à la question sur les postes de responsabilité avait un lien avec leur niveau d'étude. Nous avons donc croisé les réponses du niveau d'étude et les réponses sur l'obtention des postes à responsabilité. Voilà ce que cela a donné :

**Tableau 11 : Répartition des ouvrières de GPS et de DNG en fonction de leur niveau d'étude et des postes à responsabilité**

**Ouvrières de GPS**

<b>Avoir des responsabilités Niveau d'étude</b>	Oui	Non	<b>TOTAL</b>
Non réponse	0	1	<b>1</b>
Primaire	2	12	<b>14</b>
Secondaire	13	50	<b>63</b>
Universitaire	0	0	<b>0</b>
Aucune	0	2	<b>2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>65</b>	<b>80</b>

Source : Données de l'enquête

### Ouvrières de DNG

<b>Avoir des responsabilités Niveau d'étude</b>	<b>Non réponse</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>TOTAL</b>
Non réponse	1	0	1	<b>2</b>
Primaire	0	2	14	<b>16</b>
Secondaire	0	2	25	<b>27</b>
Universitaire	0	1	0	<b>1</b>
Aucune	0	0	0	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>40</b>	<b>46</b>

Source : Données de l'enquête

Dans le premier tableau croisé concernant l'entreprise GPS, 13 ouvrières ayant un niveau d'étude secondaire ont des postes à responsabilité et 2 ouvrières ayant un niveau d'étude primaire. Nous retrouvons donc les 15 ouvrières du tableau 10. Parmi celles qui n'ont pas de postes à responsabilité 50 ont continué jusqu'au secondaire et 12 se sont arrêtées au primaire. Deux d'entre-elles n'ont reçu aucune formation. L'une d'elles n'a pas voulu donner son niveau d'étude.

Parmi les ouvrières des DNG, ici également nous constatons que celles qui ont des postes à responsabilité sont au nombre de 5 : nous en avons 2 avec un niveau d'étude primaire, 2 avec un niveau secondaire et 1 avec un niveau universitaire (elle est chef de chantier). Celles qui n'ont pas de poste de responsabilité sont nombreuses 39 au total. Par contre, il y en a une qui n'a donné ni son niveau d'étude ni son poste de responsabilité.

A la différence des ouvrières de GPS, les ouvrières de DNG sont toutes allées à l'école.

De plus, le niveau d'étude ou de formation d'origine n'est pas pris en compte s'il ne correspond pas à la tâche attendue. D'où ce manque de visibilité dans leur carrière et une mobilité sociale réduite.

Au constat général, le niveau d'étude n'est pas alors forcément comme nous le pensions un frein à l'accès aux postes à responsabilité dans les entreprises des femmes ouvrières gabonaises puisqu'il y en a parmi elles, qui ont des postes à responsabilité avec un niveau d'étude primaire.

Nous avons posé une question similaire aux ouvriers de SETRAG (cf. grille 4 en annexe 1.



A la question : Pourquoi les femmes n'accèdent pas plus vite aux postes à responsabilité que les hommes? Voici leurs réponses :

Lorsque nous observons les opinions des ouvrières de SETRAG, les raisons de la non-accessibilité est la pénibilité du travail que la femme n'arrive pas à supporté leur morphologie, leurs conditions biologiques. Pour 39 ouvriers sur 70 « **C'est à cause de leur sexe. La femme est plus occupée par rapport à l'homme qui lui est un peu plus libre. Parce qu'elles n'arrivent pas à supporter la pénibilité du travail. Je pense que les femmes ont suffisamment de postes aujourd'hui. Les femmes ont maintenant des postes de responsabilité au même titre que les hommes. Sauf dans certains domaines à cause de la pénibilité du travail comme dans nos services. Cela dépend de sa qualification. Elles ont le même rendement que les hommes. Elles ne sont pas seulement nombreuses. Je pense que cela commence à changer.**»

Pour 10 ouvriers « **c'est l'homme qui est fait pour gouverner, dans certaines sociétés, il y a des postes que les femmes ne peuvent pas occuper. C'est à cause de nos coutumes. Parce que les femmes n'avaient pas cette opportunité avant. la femme ne peut pas supporter la pénibilité du travail. »**

Comme si les critères pour atteindre ces responsabilités se limitaient seulement à la force physique. L'autre raison évoquée pour justifier cet état de fait est son rôle de mère qui revient toujours et son pouvoir de séduction « **Parce qu'il y a des métiers dangereux pour la femme. L'homme peut travailler tard, la nuit, or, la femme, quant elle, a des enfants, surtout à bas âges, ce n'est pas possible. Et si elle reste travailler tard on peut croire qu'elle est en train de faire autre chose avec son chef. Elles n'ont pas le même rendement que les hommes. »**

Ceux qui mettent en avant les critères de la qualification et donc du niveau d'étude représentent 9 ouvriers « **Si les diplômes sont les mêmes, je ne trouve pas d'inconvénients. Moi je pense qu'il y a beaucoup de femmes dans les postes à responsabilité aujourd'hui notamment au Gabon.**» Ils pensent que la question est relative, pour eux les femmes accèdent aussi aux mêmes postes à responsabilité que les hommes et y voient un futur renversement de la tendance, « **chaque chose en son temps.** » Même si elles ne sont pas encore nombreuses. « **Il existe désormais beaucoup de secteur d'activité dans lesquelles la plupart des responsables sont les femmes. C'est juste parce que l'homme est de nature**

**macho.»** Cependant, ce taux d'ouvriers à occulté peut être sans se rendre compte le facteur temps de cette accession.

« Selon Anne Guillou, l'instruction marginalise la femme par rapport à l'ordre traditionnel. [...] ces femmes ont bien du mal à s'intégrer socialement et économiquement, en raison justement du sous-développement comme de la structure toujours très traditionnelle de la société. »<sup>395</sup> On constate ici, les conséquences, (les effets) des représentations, des « approches traditionnelles et patriarcales »<sup>396</sup> qui continuent à reproduire l'exclusion de la femme de la sphère publique. Ces conceptions participent aussi à ce taux élevé d'analphabétisme constaté dans la section deux de ce chapitre.

En outre, 5 ouvriers accusent les dirigeants des entreprises et les directions des ressources humaines « **Ce sont les employeurs qui font ce choix. C'est une affaire de confiance. Parce que les hommes se distinguent plus vite que les femmes, ils ont déjà des prédispositions naturelles pour manager** »

Par ailleurs, 4 ouvriers sur 70 rappellent le caractère émotionnel de la femme et son manque de discrétion et d'intelligence dans certains postes stratégiques « **la femme est l'être la plus influençable, elle parle trop, elle ne peut pas garder un secret. A cause leur prédisposition physique et intellectuelle** » il faut pouvoir jauger si elle en est capable. « **Parce qu'elle n'a pas ce côté leadership, cette force de gérer les hommes, quand elle est fâchée ou frustrée elle mélange tout et manifeste vite, avoir un poste à responsabilité c'est avoir le sang froid. Elle n'a pas de patience** »

Et, 3 ouvriers de notre population d'enquête supposent que les femmes ne sont pas motivées par les postes à responsabilités « **Parce que 'elles ne sollicitent pas souvent des postes à responsabilité. Les femmes ne sont pas courageuses comme les hommes** »

Mais l'on peut aussi supposer avec Anne-Marie Tröger que si ces ouvrières n'accèdent pas à des postes à responsabilités c'est parce que « la femme doit déjà assurer un travail considérable à la maison elle est déjà si chargée, qu'on ne peut, et qu'on ne veut pas, lui

---

<sup>395</sup> [http://www.cyberspecialistes.com/index.php/Histoire\\_des\\_femmes](http://www.cyberspecialistes.com/index.php/Histoire_des_femmes)

<sup>396</sup> [http://www.iemed.org/publicacions/quaderns/7/099\\_Perez.pdf](http://www.iemed.org/publicacions/quaderns/7/099_Perez.pdf)

imposer la charge supplémentaire de grosses responsabilités dans l'entreprise »<sup>397</sup> Mais ces conceptions qui font référence à l'univers domestique de la femme ne doivent pas nous faire oublier la patriarcalisation de la société. Les entreprises, les organisations, le marché du travail sont en un sens les producteurs et les reproducteurs de ces inégalités sociales.

Ces différents éléments nous ont aidés à comprendre le statut professionnel de nos enquêtés et d'une manière générale les politiques de gestion de la main-d'œuvre des entreprises enquêtées. Nous allons maintenant saisir, dans le chapitre qui suit, leur environnement professionnel.

---

<sup>397</sup>A-M. Tröger, «Les femmes et la question du travail» *Centre lyonnais d'études féministe*, CNRS ,Lyon, P.U.L, 1984., p.35.

## CHAPITRE V: TRAVAIL, LEGISLATION, REPRESENTATIONS SYNDICALES ET QUALIFICATIONS

Nous l'avons signalé le Gabon s'est modernisé. Une économie nouvelle s'est mise en place avec l'intégration au développement. Cette intégration au développement marque aussi la prise en compte de la condition féminine. Mais la réflexion sur la condition de la femme gabonaise se fera tardivement. Ceci en raison des politiques mises en place par les différents gouvernements pour favoriser cet état de fait. Cependant, pour aller dans l'orientation du principe de l'égalité des chances entre les sexes, les origines etc. clamée par l'ensemble de la société, la législation gabonaise semble avoir quelque peu évolué en la matière depuis quelques années.

Cependant, en Afrique et singulièrement au Gabon, pour élaborer des nouvelles législations politiques sur la femme, les Etats se sont encore appuyés sur les pratiques introduites par les idéologies culturelles. Cette idéologie culturelle que l'on retrouve plus ou moins dans toutes les sociétés, surtout dans celles « profondément ancrées dans leur « tradition », [et qui] s'appuie sur le fait que la femme est une éducatrice par son rôle de mère. De ce fait, elle garantit la descendance de la lignée. Outre ces différentes fonctions, la femme assure la gestion du foyer. En milieu rural africain [...] celle-ci se charge [...] de l'entretien de la famille. En milieu urbain, la femme est un agent économique important [...]. Elle réalise des gains plus ou moins importants qui lui permettent, dans bien de cas de subvenir aux besoins de la famille. »<sup>398</sup>

Par conséquent, cette intégration au développement est marquée par de nombreux mouvements féminins. Les femmes dénoncent le caractère patriarcal et masculin de l'État et du politique, et réfléchissent sur leur condition. Elles vont faire entendre leur voix. Cette insertion « est plus complexe pour [elles], en raison de la signification nouvelle que leur ont donné les pratiques du politique héritées de la colonisation et les tentatives de modernisation sociale, n'a pas complètement brisé la marginalisation des femmes dans des Républiques sans citoyennes.

Les femmes se sont créé des espaces de parole et de liberté dans des conditions difficiles d'accès au politique, en participant aux luttes de libération, au soutien des hommes

---

<sup>398</sup> Les Africaines entre modernité et tradition, *Op.cit*, p.6

au pouvoir, sans recevoir la juste contrepartie de ces efforts. »<sup>399</sup> Même si leur statut juridique a considérablement changé.

Ainsi, ces femmes bien que prédominantes sur le marché du travail, doivent se confronter et se conformer aux modalités qui le fonde, ou qui fondent principalement l'entreprise. A savoir les conventions collectives les syndicats, le droit de grève, la représentation des salariés dans les entreprises le salaire, les conditions de travail, la qualification pour ne citer que ceux-là, concourant à la valorisation du travailleur.

Ce chapitre mettra d'abord en perspective les modalités de trois grands aspects de la législation du travail au Gabon, puis nous verrons quelques aspects des conditions de travail des ouvrières gabonaises, et nous ferons état de la question syndicale au sein des entreprises de nos enquêtés. Enfin, nous examinerons la conception de la qualification chez nos enquêtés.

## **Section I : La législation du travail de la femme au Gabon**

La nouvelle économie capitaliste apporte avec elle le travail marchand et la construction des nouvelles agglomérations, le travail de la femme va prendre une tout autre importance. Sur le plan économique, les autorités vont afficher la volonté de prendre des mesures institutionnelles visant à favoriser l'exploitation économique des femmes au même niveau que les hommes. Cependant, l'élaboration de ces mesures est calquée sur le système patriarcal. Ce qui laisse supposer un certain favoritisme dans les privilèges assignés aux hommes contrairement à ceux des femmes.

Il s'agira dans cette section de revoir les principes du code du travail, du code civil dans le premier sous point et dans le deuxième sous point de cette section, nous aborderons les conditions de travail des ouvrières gabonaises.

### **1- Les politiques en faveur de la femme gabonaise**

Les changements drainés par le nouveau mode de production capitaliste entraînent une prise de conscience des instances politiques qui permet de compter la femme dans l'élaboration des mesures institutionnelles. Car « les femmes au Gabon représentent 53% de

---

<sup>399</sup> F. Sow, *Op.cit*, p.2

la population. Une réalité démographique incontournable qui donne à la femme une place prépondérante dans la société. »<sup>400</sup>

L'intégration des femmes au salariat a donc contribué à la modification des structures sociales. Dans le monde entier, on proclame l'égalité de genre de tous dans les instances juridiques et administratives, et même coutumières. Ces politiques visent à soutenir les femmes dans leurs efforts d'émancipation et à défendre leurs intérêts.

D'abord, la scolarisation devient obligatoire et gratuite pour les deux sexes. En effet, la constitution gabonaise dans son article premier alinéa 18 stipule : « l'Etat garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. »<sup>401</sup> Les dispositions législatives sur le travail au Gabon ont été effectives avec l'entrée de ce pays dans l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T), qui est axée sur un processus de développement des Etats, notamment dans le domaine de l'emploi et plus particulièrement dans celui du travail des femmes.

Dans les années qui succèdent à l'indépendance du Gabon, va être créée l'Organisation Nationale des femmes Gabonaises (O.N.F.G) qui vise la formation civique des femmes pour développer en elles une meilleure conscience de leur responsabilité au sein de l'Etat et dans la communauté. La promotion féminine s'amorce, bien que peu visible.

Plusieurs conférences et débats sur la question de la femme vont s'en suivre. « La notion spécifique de droits de la femme est venue progressivement compléter et enrichir la Déclaration des Droits de l'Homme de 1948. La Déclaration sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies le 7 novembre 1967 ; la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1979 et entrée en vigueur en 1981 ; la déclaration de Pékin, à l'issue de la 4<sup>ème</sup> Conférence mondiale sur les femmes de 1995 en constituent les moments forts. »<sup>402</sup>

Le Gabon n'a pas, concernant la femme, une législation particulière. Sa législation reflète dans une certaine mesure celle de l'O.I.T.<sup>403</sup> La législation gabonaise reste marquée par la division sexuelle du travail. On peut dire que le cadre juridique gabonais a édifié un

---

<sup>400</sup> <http://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/WEBTEXT/39615/64948/F94GAB01.htm>

<sup>401</sup> Article premier alinéa 18 du titre préliminaire des principes et des droits fondamentaux, Constitution de la République gabonaise, loi n° 12/2000, édité par la Direction des Publications Officielles, Libreville, 11 octobre 2000.

<sup>402</sup> <http://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/WEBTEXT/39615/64948/F94GAB01.htm>

<sup>403</sup> Organisation Internationale du Travail

modèle qui ressemble de près au cadre juridique coutumier, qui est sensé être adaptable à l'évolution de la société et aux différents changements qui interviennent dans la formation sociale gabonaise.

Au niveau national, les dispositifs juridiques mis en place en faveur des femmes étaient destinés à articuler le travail de la femme dans l'espace public et le travail de la femme dans l'espace privé, mais tout ceci en rapport avec sa condition et les représentations sociales qu'on a d'elles. C'est le cas dans le code du travail.

### - Le code du travail

« En raison des grèves de la fin des années quarante, qui troublèrent l'ordre colonial, le gouvernement français entreprit de définir un monde ouvrier en instituant un code du travail. »<sup>404</sup> Le premier code du travail africain avait été élaboré par le parlement français en 1952.

Le code du travail est un des supports visant à garantir les droits de travail c'est un ensemble de textes ou dispositions juridiques élaborés pour régir les interactions entre les employeurs et les employés.

Dans le code du travail gabonais, nous relevons quelques dispositions concernant les droits et les obligations des femmes en matière de législation au travail (Article 170-171-173-174-175-176-)<sup>405</sup>

Ces quelques articles pris succinctement dans le code du travail gabonais renvoient toujours les femmes à sa condition biologique. Ceci en raison de la transposition des coutumes considérant la femme comme le maillon faible dans la société.

Cette grande tendance de généralisation du salarial à laquelle est liée la femme converge vers l'affirmation d'un processus de changement mais a aussi son lot de contradictions et de conflits.

Malgré les efforts réalisés par le gouvernement pour augmenter la participation des femmes à la vie socioéconomique et politique du pays, plusieurs pratiques et attitudes traditionnelles vis-à-vis des femmes se perpétuent, ce qui va sans améliorer d'une manière concrète les dispositifs relatifs au travail de la femme. « La condition sociale faite aux femmes et aux hommes a durant des siècles été construite dans des différences inventées et soutenues par des discriminations légales, validant la construction d'une hiérarchie de tous les

---

<sup>404</sup> F. Cooper, *Op.cit.*, p.11.

<sup>405</sup> Code du travail Loi no 3/94 du 21 novembre 1994, (*Journal officiel*, numéro spécial, no 1, pp. 1-36.).

instants et de tous les lieux. Socialement construites, ces différences entre les sexes étaient sans doute tellement contestables qu'il a fallu les inscrire dans les lois. [...] en particulier dans le cadre de la définition des activités féminines et masculines, [...] cet ensemble législatif a contribué à forger la division sexuelle du travail, dans la variété de ses registres. »

<sup>406</sup> Les dispositifs juridiques s'organisent autour de la famille, du foyer, avec entre autre la séparation de l'espace privé et de l'espace public : « Aux femmes, sous prétexte qu'elles enfantent, est entièrement dévolu le premier et ses travaux non rémunérés, tous ces travaux domestiques qui vont de l'élevage des enfants à l'entretien du foyer, cuisine, ménage, lavage, entretien du linge...voilà incontestablement des travaux de femmes qui, jusqu'à des temps récents, ne se comptabilisaient guère et se discutaient moins encore. Aux hommes était livré l'espace public, celui du travail, du politique, de la décision sociale. [...] »<sup>407</sup>

C'est ainsi que l'on retrouve un certain nombre de lois qui avantagent la position de l'homme, alors que d'autres impliquant l'égalité entre l'homme et la femme ne sont pas respectées. Il en est de même pour le code civil.

#### - Le code civil

En Europe, avec la montée du mouvement féministe dans les années 70, plusieurs dispositifs juridiques sont revisités « l'attention portée aux femmes se traduit [...] par des mesures officielle. En France par exemple la législation va être modifiée. [...] la notion de chef de famille est supprimée du code civil. L'autorité paternelle devient l'autorité parentale [...].

L'Afrique est également concernée par ces revendications [...].<sup>408</sup> Les femmes revendiquent l'amélioration de leurs conditions sociales, juridiques et économiques. Cependant, contrairement à la femme en Européenne, les dispositifs juridiques mises en place en Afrique notamment au Gabon pour les femmes sont empreint d'un passé qui perdure. La notion de chef de famille n'est pas encore supprimée dans la juridiction gabonaise. Car pour le discours de socialisation et les représentations, la femme est faite pour le mariage et dépend de son mari. C'est dans ce sens que F. Battogliola affirme que « le code civil, en privant les femmes des droits civiques et en consacrant la dépendance de la femme mariée à l'égard de

---

<sup>406</sup> Sylvie Schweitzer, *Op.cit*, p 58

<sup>407</sup> S. Schweitzer, *Op.cit*, p 58

<sup>408</sup> Les Africaines entre modernité et tradition, *Op.cit* p.5



son époux, donne un fondement juridique à cette conception de la femme comme personne statutairement dépendante. »<sup>409</sup>

En effet le code civil qui est un ensemble de règles en matière de droit civil contient des dispositions à l'endroit de l'homme qui le mettent à l'abri des difficultés et lui permettent de revendiquer son autorité. Dans le chapitre II : Effet du mariage, Nous lisons :

**-Article 252** : par l'effet du mariage, le mari doit protection à sa femme, la femme doit obéissance à son conjoint.

Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours, assistance.

- **Article 253** : le mari est le chef de famille. Il exerce cette fonction dans l'intérêt commun du ménage et des enfants.

La femme concourt avec le mari à assumer la direction morale et matérielle de la famille, et la prospérité de celle-ci, à élever leurs enfants et à préparer l'établissement de ces derniers.

La femme remplace le mari dans ses fonctions de chef de famille, si celui-ci est frappé d'incapacité ou se trouve en état d'absence ou s'il est condamné pour abandon de famille. Il est de même si le mari abandonne volontairement la vie commune ou s'il est hors d'état de manifester sa volonté en raison de son éloignement ou de toute autre cause.

**-Article 259** : Les charges du mariage incombent au mari, à titre principal. Il est obligé, selon ses facultés et son état, de fournir à la femme tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie<sup>410</sup>

L'application de ces lois par la femme, ne fait que couvrir l'idéologie sur les discours de socialisation positionnant l'homme comme chef de la famille bien qu'il ne soit plus le seul pourvoyeur de ressources dans le foyer.

Ainsi les dispositifs mis en place par les politiques en faveurs des femmes gabonaises prônent une certaine suprématie de l'homme sur la femme. Que ce soit dans le code civil ou dans le code du travail. Or, dans la réalité du vécu, des changements et des restructurations s'observent.

Dans l'analyse du statut professionnel des ouvrières et de leur environnement professionnel, nous nous sommes également intéressés brièvement à leur condition de travail dans leurs entreprises.

---

<sup>409</sup> F.Battogliola, *Op.cit*, p.24

<sup>410</sup> Code civil, *Op.cit*, p.56.

## 2- Conditions de travail et type de contrat des ouvrières dans les entreprises de nos enquêtés

Le fait de travailler est une bonne chose mais il y a toujours des contraintes. Les entreprises que nous avons choisies sont des entreprises de nettoyage industriel qui utilisent des produits d'entretien et qui agissent sur plusieurs sites. L'utilisation de ces produits peut s'avérer dangereuse ou peuvent occasionner un problème de santé pour les ouvrières gabonaises ou encore le déplacement des ouvrières sur ces différents sites peuvent être une contrainte (car certaines préfèrent rester sur un seul site). Ces ouvrières sont debout, accroupies ou assises pendant des heures, et n'oublions pas qu'elles iront répéter ces gestes une fois rentrées chez elles pour continuer le travail domestique.

L'ouvrière « est soumise à une discipline plus stricte ; elle est cantonnée aux tâches les plus répétitives ; elle est moins bien payée. [...] les conditions de travail des ouvriers et des ouvrières dépendent encore largement des stéréotypes de genre. »<sup>411</sup>

Les résultats qui vont suivre nous livrent les opinions des ouvrières concernant leur condition de travail dans leurs entreprises respectives.

A la question « Quelles sont vos conditions de travail dans l'entreprise? »

D'après nos résultats d'enquête (de la grille 5 en annexe1) 40 ouvrières de GPS sur 80 contre 16 ouvriers de DNG sur 46 déclarent travailler dans des bonnes conditions : « **Les conditions de travail sont bonnes. Il n'y a pas de problème C'est bien, on travaille bien. Elles sont favorables. Il n'y a pas d'anomalie. C'est normal.** » Les opinions de ces ouvrières prennent appui sur leur rémunération. Ces ouvrières estiment qu'elles sont bien payées et qu'elles ont tout ce qu'il faut pour bien travailler.

Par contre, il y a celles qui ne sont pas d'accord avec les premières, pour ces ouvrières Elles ne bénéficient pas des avantages que devrait logiquement avoir un salarié. Elles sont 30

---

<sup>411</sup> M. Gollac et S. Volkoff cite par M.Parodi, *L'ouvrière n'est pas la femme de l'ouvrier*, Cellule de sociologie de l'OFCE, Juillet 2004 in *Revue de l'OFCE* 90, p.1

ouvrières sur 80 et 13 ouvrières sur 46 à DNG à affirmer qu' « **elles ne sont pas bonnes. C'est pénible. Nos conditions de travail sont dures. Elles sont médiocres (j'entends par là le salaire). Le traitement des agents n'évolue pas, on ne reconnaît pas le mérite du bon travailleur. Les salaires ne suivent pas. On fait avec. On ne peut pas faire autrement. Sinon, je ne ferais rien. C'est très difficile. Il y a certaines ouvrières qui travaillent depuis longtemps et qui ne sont pas encore assurées** ».

D'autre part, 3 ouvrières du côté de GPS évaluent les conditions de travail selon les différents sites : « **cela dépend des chantiers** » Ces ouvrières se plaignent aussi des déplacements des ouvrières d'un chantier à un autre sans un avertissement au préalable ou le plus souvent d'un manquement ponctuel de produits de nettoyage.

Quatre ouvrières de GPS conter une seule du côté de DNG attend avoir son contrat pour estimer les conditions de travail : « **pour l'instant la durée de l'essai ne nous permet pas d'apprécier les conditions de travail** » peut-être parce qu'elle craint de perdre son emploi si elle en parle maintenant. Elle est peut être un indicateur de la subordination au travail.

Cependant les opinions des ouvrières semblent montrer qu'elles ne sont plus les reines dans l'entreprise, même si les activités qu'elles y effectuent ressemblent à celle de la maison. Nous avons constaté dans les opinions de la grille 5 que les ouvrières déplorent non seulement leurs conditions de travail, mais également leurs contrats de travail.

Ces formes d'emploi masquent évidemment des situations d'emplois d'une main-d'œuvre bon marché et très peu qualifiée. Nos observations permettent de distinguer qu'il y a une sorte de flou réglementaire dans lequel les ouvrières ne se repèrent pas. A côté des contrats classiques émergent des nouvelles formes de contrat, encore " informels" dans le salariat gabonais. Cela peut traduire, dans l'ensemble, un situation précaire d'emploi, ou un salariat instable au Gabon. Le statut professionnel de l'employé est affecté par les évolutions de la société.

Quoique, « l'émergence du statut salarial s'explique certes pour partie par la volonté patronale de fixer des ouvriers à l'usine, de limiter leur absentéisme, de se prémunir de leur instabilité, de s'assurer du concours d'ouvriers qualifiés, le droit du travail et tous les droits

sociaux attachés au contrat de travail n'auraient cependant pas vu le jour sans les luttes ouvrières »<sup>412</sup> car la nouvelle organisation du travail se traduit aussi aujourd'hui par un regard des employés sur la gestion de l'entreprise sur un plan syndical.

## **Section II : Travail, femme et représentation syndicale**

D'une manière générale aujourd'hui, le statut professionnel seul ne suffit plus pour sécuriser le droit des travailleurs. Le regroupement de personnes structuré et organisé sur un lieu de travail appelé syndicat actuellement a pour rôle désormais de protéger les intérêts professionnels et économiques de ses adhérents (employés, ouvriers, cadres, patrons, professions libérales). Leur objectif est d'arriver à faire entendre les revendications des salariés qui sont plus basées sur les salaires, les conditions de travail, les prestations sociales.

Parler de la question d'une histoire du syndicalisme féminin au Gabon est une entreprise qui s'avère difficile compte tenu du caractère lacunaire des informations à ce sujet. Néanmoins, on peut poser un certains nombre de point de repère pour approcher cette question.

En premier lieu, nous allons faire un bref état de lieux de la question syndicale au Gabon pour constater le niveau d'implication des femmes. Ce niveau d'implication nous fera comprendre en second lieu le niveau de représentation syndicale dans les entreprises de nos enquêtés.

### **1- Femme et syndicalisme en Europe**

En Europe, « [...] Le travail va trouver, à partir de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, ses propres orateurs. Les syndicats, dans le cadre des Bourses du Travail, prennent les moyens de leur propre expression : réunion, confrontation, débat, élaboration de cahiers de revendications, diffusion de tracts, prise de parole, meeting, intervention dans les différentes assemblées et auprès des pouvoirs publics [...] »<sup>413</sup> A l'origine les syndicats ont donné « une expression

---

<sup>412</sup> B. Flacher, *Op.cit*, p. 105

<sup>413</sup> P.Bouvier, *Op.cit*, p.51

légalisée aux aspirations de couches sociales qui, dans le cas des classes ouvrières n'avaient pas droit ni à la parole, ni aux conditions de la parole. »<sup>414</sup>

Cependant, « au début du 19<sup>ème</sup> siècle, le syndicalisme [...] est l'apanage des hommes. »<sup>415</sup> Les organisations syndicales sont fortement masculinisées et patriarcalisées. La question féminine a toujours eu beaucoup de mal à se frayer une place dans ces organisations.

« La prise en compte du syndicalisme, les moyens que les différentes organisations peuvent dorénavant se donner, les nécessités et contraintes de l'administration des choses et des hommes sollicitent ce « nous » de la parole tout comme le font tant les pressions patronales que les réponses qui leur sont apportées : mobilisation, arrêts de travail, grève »<sup>416</sup>

Ainsi, les premiers mouvements syndicaux se sont (inscrits et) construits au masculin. « Longtemps, les syndicats sont hostile ou indifférents aux femmes actives et d'ailleurs elles participent rarement aux mouvements revendicatifs »<sup>417</sup> A cause de leurs contraintes familiales, après l'usine, les femmes doivent aller s'occuper de la maison. Ainsi, les revendications des femmes ne sont pas prises en compte, les hommes les voient d'un mauvais œil. En réalité « La vraie crainte est bien sûr celle de la concurrence sur le marché du travail. [...] »<sup>418</sup> Les organisations syndicales sont donc peu captivées par la question du travail des femmes, par conséquent leurs conditions de travail ne sont pas défendues et prises en compte. « Les hommes ont ainsi défendu leurs prérogatives, contribuant à maintenir les frontières entre identité masculines et féminine [...] et défendent la spécificité des rôles : aux hommes le travail en usine, aux femmes le foyer »<sup>419</sup> Cet état de fait ne va pas arranger le statut de la femme et sa condition sociale. Pourtant, cette femme devient un maillon important du salariat devenu mixte.

Toutefois, avec la montée de l'ère salariale les hommes et les femmes prennent conscience qu'unir leurs forces leur permettra de peser fortement au près du patronat. Les femmes vont ainsi participer avec passion au côté des hommes à toutes les luttes, notamment

---

<sup>414</sup>X. Dunezat, *Chômage et action collective. Lutes dans la lutte*, cité par S. LE LAY, in *Chemins de l'émancipation et rapports sociaux de sexe*, Paris, La Dispute, 2009, p.169

<sup>415</sup>M. Ratto et A. Gautier « Les syndicats féminins libres de l'Isère 1906-1936 », in *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, janvier 2005.

<sup>416</sup> P.Bouvier, *Op.cit*, p.51

<sup>417</sup>Albistur et Armogathe, *Histoire du féminisme français*, cité par S. Schweizert, *Les femmes ont toujours travaillé : une histoire du travail des femmes au XIXe et XXe siècle*, Paris, Odile Jacob, 2002, p;94

<sup>418</sup> S.Schweitzer, *Op.cit*, p.111

<sup>419</sup> F.Battogliola, *Op.cit*, p.41

les luttes syndicales. La société leur reconnaît un statut civil, d'autant plus qu'elles continuent à investir l'espace public organisé, notamment dans le salariat. « Ce redéploiement de la main-d'œuvre féminine [voit] une accentuation de la participation des femmes au mouvement syndical. »<sup>420</sup> Et cela partout ailleurs dans le monde, mais cela peut-être pas de la même façon.

## 2- Femme et syndicalisme en Afrique

En Afrique, le syndicalisme ou les principes du syndicalisme ont été importés de l'occident. « Les syndicats en Afrique se sont formés et développés dans le sillage du colonialisme et des crises politiques et humanitaires. Si on retrouve au début du 20e siècle des manifestations, des regroupements et de grèves pour lutter contre l'exploitation sauvage des travailleurs, il faut attendre les années 1940 pour voir apparaître des organisations syndicales calquées sur le modèle des métropoles. Britanniques, Français et Belges exportent alors non seulement leur culture syndicale mais aussi des législations du travail qui sont appliquées sans considérer les réalités locales. »<sup>421</sup> Cependant, la conception du syndicalisme en Afrique ne sera pas la même que celle de l'Occident, « on ne peut concevoir cette action au même titre que la pratique du syndicalisme dans une société industrielle »<sup>422</sup> à cause des modalités du marché qui diffèrent. « Les années 1950 provoquent avec l'émancipation des peuples colonisés et leur marche accélérée vers l'indépendance, un développement de puissants mouvements syndicaux étudiants en Afrique et surtout dans les pays d'Europe où se constituent de fortes unions décidées à jouer pleinement leur rôle d'avant-garde dans cette lutte pour la liberté et l'unité. En France naît la Fédération des étudiants d'Afrique noire (FEANF). »<sup>423</sup> Ces mouvements veulent aller en l'encontre de l'atmosphère morose qui prévaut entre le pouvoir en place et les opposants de ce moment.

Mais l'indépendance accordée aux anciennes colonies en 1960, va faire calmer les revendications émergentes. Le boom pétrolier des années 70 et la découverte des différentes richesses en Afrique et notamment au Gabon sont aussi des facteurs de l'accalmie des revendications émergentes : la vie des populations gabonaises semble plus ou moins

---

<sup>420</sup>Dubesset, Thebaud et Vincent 1977 ; Robert, 1989 cité par F. BATTAGLIOLA, Histoire du travail des femmes, La découverte et Syros, Paris, 2000, p.55

<sup>421</sup> J. Letourneau, Des défis énormes pour les syndicats africains, Centre Tricontinental, 26 février 2008.

<sup>422</sup> J. Letourneau, *Idem*.

<sup>423</sup> M. N'Sole Biteghe, Echec aux militaires au Gabon en 1964, Paris, Chaka, 1990, p.5

s'améliorer. Les travailleurs ne trouvent pas important de s'organiser en force syndicales à cause d'un bon encadrement social. Les employeurs, c'est-à-dire l'Etat, s'étaient lancés dans une active politique sociale visant à stabiliser la main-d'œuvre sur les lieux de travail. Les bonnes conditions d'hygiène, de logement, de travail contribuaient à créer un confort qui faisait que les travailleurs, individuellement ou même collectivement, étaient peu enclins à la revendication. Dès lors où ils étaient logés et recevaient leur salaire, ils étaient moins prompts à l'action syndicale. Cette situation va encourager l'Etat gabonais, pour se conformer aux contraintes de l'organisation du travail, à mettre en place une organisation syndicale unique dénommée COSYGA<sup>424</sup>, cette organisation permettra de plus à l'Etat de mieux contrôler les travailleurs, tous adhérents et cotisants en empêchant un éveil syndical ou la constitution d'un mouvement ouvrier.

Mais cette situation de "confort" ne va durer que quelques années car « les années 1980 porteront un coup très dur à l'économie africaine, provoquant une détérioration considérable des conditions de vie et de travail de la population. »<sup>425</sup> Plusieurs pays dont le Gabon se font reprendre par le FMI<sup>426</sup> sur la mauvaise gestion des bénéfices engrangés grâce aux ressources de leur pays. Le Gabon entre donc dans l'engrenage du fameux Programme d'Ajustement Structurel (PAS), de la conjoncture, des différentes dévaluations de sa monnaie. Ce sont donc les populations qui seront les premières victimes de ces crises, dans lesquelles le seul syndicat important mis en place par l'Etat n'a pas joué son rôle de défenseur des droits des travailleurs. S'en suit donc dans ces années là une crise sociale. On entend parler de grèves spontanées, inattendues, non-concertées des travailleurs. Les mouvements anarchiques observés ça et là. Toutes ces situations sont l'expression d'un malaise dissimulé, qui est vécu d'abord individuellement et évoluera en un mouvement d'humeur collectif en l'absence de responsables syndicaux. Cette capacité de se mobiliser hors des syndicats, est le signe d'une action ouvrière en mouvement. Les populations s'insurgent contre le monopartisme. Cela conduit, en 1990, aux différentes conférences nationales (connues) un peu partout dans le continent aboutissant au multipartisme et au pluralisme syndical. C'est l'instauration de la démocratie. Une multitude d'organisations et de centrales syndicales dans les différents secteurs d'activité au Gabon voient.

Les femmes peuvent donc se constituer en associations de défense de leurs droits. Elles rassemblent les femmes pour leur donner des cadres d'expression et de revendication de

---

<sup>424</sup> Confédération Syndicale Gabonaise

<sup>425</sup> J. Letourneau, *Ibid.*

<sup>426</sup> Fond Monétaire International

leurs droits et développer ainsi une véritable solidarité féminine. Les associations féminines sont d'ailleurs considérées comme les plus actives du pays

Les femmes ne sont donc pas en reste dans cette vague d'organisation. Comment participent-elles à cette démocratisation sociale ?

Au-delà de l'idéologie féministe, ces associations composées essentiellement de femmes privilégient des actions de solidarité et d'entraide entre les femmes, plutôt que des actions vindicatives. Avec l'arrivée du concept "genre", elles se sentent plus à l'aise pour aborder les questions des droits des femmes sous un angle considéré comme moins agressif que le militantisme féministe connu dans certains pays occidentaux. »<sup>427</sup> Le militantisme des femmes gabonaises passe par la sensibilisation au moyen de séminaires de formation, de visites des femmes citadines au domicile des femmes rurales, de créations d'activités génératrices de revenus. « Le Gabon n'a pas connu de grandes figures du féminisme africain comme dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest avant et après les indépendances. Les mouvements sociaux étant récents dans ce pays, l'action des organisations féminines s'inscrit dans un contexte de redéfinition du combat des femmes au plan international qui a une visibilité manifeste à partir de la Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes, tenue à Beijing en 1995.

Les contacts et les échanges avec les autres ONG féminines d'Afrique et du reste du monde ont créé l'émulation dans la société civile gabonaise. Beaucoup d'associations se sont affiliées à des réseaux internationaux, ce qui a favorisé leur accès aux rencontres internationales et à quelques financements dont le Gabon était jusque là exclu. »<sup>428</sup>

Voici ainsi dressé brièvement le cadre syndical gabonais. Penchons- nous à présent sur l'organisation syndicale au sein des entreprises de nos enquêtes.

Les femmes ouvrières gabonaises adoptent des stratégies de neutralisation du conflit qui relève de la culture socialisante ou encore de leur mode éducatif traditionnel, tandis que l'homme aura au contraire tendance à exprimer ouvertement son mécontentement. La constitution et à l'adhésion à un collectif est une « problématique [qui] articule les différents rapports sociaux et s'interroge sur le collectif « classe », construit dans les rapports sociaux de

---

<sup>427</sup>P. Oyane Nzue, Observation des droits des femmes et de la parité au Gabon, Organisation Internationale de la Francophonie, in *Action et genre*.

<sup>428</sup> P. Oyane Nzue, *Idem*.



classe, mais aussi sur le collectif sexué/genré produit par les rapports sociaux de sexe. C'est alors la distinction entre le « je » et le « nous » et le « collectif » qui apparaît comme pertinent pour rendre compte des dynamiques potentielles de lutte dans la revendication et l'émancipation. »<sup>429</sup> Mais « la constitution de collectifs féminins, [...] leur émergence et leur développement (ou à l'inverse leur absence) et le rôle qu'ils peuvent jouer sont à comprendre au regard des différents contextes sociaux étudiés [...]. »<sup>430</sup>

Le profil scolaire des ouvrières énuméré plus haut peut apparaître comme la cause d'une hésitation à un engagement dans un collectif ou aux pratiques syndicales. D'une manière générale il est constaté dans les opinions de nos enquêtés « une distanciation des femmes vis-à-vis de l'action collective ; une démobilisation militante [...]. »<sup>431</sup>

Nous allons maintenant dans le point qui va suivre parlé de la qualification.

### **Section III : Travail, femme et qualifications**

Avant l'industrialisation, « [...] la division du travail artisanal était fortement structurée par la hiérarchie corporatiste, apprenti-compagnons-maître. Linéaire et non par pyramidale, cette hiérarchie correspond souvent à un parcours promotionnel, à une sorte de ligne de carrière. Cette trajectoire dans le métier était loin d'être une garantie pour tous. [...] Les découpages en catégories de travaux recouvrent désormais toutes sortes de critères : l'opposition entre tâches manuelles et tâches, le cloisonnement entre formation générale ou technique, la hiérarchie des fonctions d'exécution ou de contrôle, les degrés d'expérience liés à l'âge, le niveau de spécialisation ou de polyvalence, les travaux réputés féminins ou masculins, etc. Tous ces critères interfèrent et se combinent de telle sorte qu'il devient difficile de comparer les différentes sortes de travaux. [...] L'approche empirique du travail a donc affaire à des situations où se mêlent des divisions de statut, de pouvoir, de savoir, de rémunération. »<sup>432</sup>

La division du travail n'est plus simplement artisanale, le statut professionnel n'est basé sur le seul savoir-faire. D'autres dispositifs rendent en ligne de compte pour apprécier et structurer la division du travail. L'accès au marché du travail passe (aussi) une connaissance de l'environnement, des contraintes et des dispositifs du monde travail dont la qualification est une composante.

Le statut professionnel renvoie souvent à plusieurs dispositifs qui rentrent en ligne de compte pour valoriser le travailleur. La qualification est l'un de ces éléments. Nous avons vu

---

<sup>429</sup> P. Cardon, D. Kergoat et R. Pfefferkorn, *Chemins de l'émancipation et rapports sociaux de sexe*, Paris, La Dispute, 2009, p.39

<sup>430</sup> P. Cardon, D. Kergoat et R. Pfefferkorn, *Idem*, p.41

<sup>431</sup> S. Le Lay, *Processus de précarisation salariale et démobilisation raisonnée*, cité par P. Cardon, D. Kergoat et R. Pfefferkorn, in *Chemins de l'émancipation et rapports sociaux de sexe*, Paris, La Dispute, 2009, p.157

<sup>432</sup> M. Stroobants, *Op.cit*, p.20

que l'organisation du travail est balisée aujourd'hui par des lois, des dispositifs législatifs du droit du travail.

La qualification renvoie aux savoir-faire, aux acquis et les compétences des individus dans un domaine professionnel. Pour M. Stroobants, la qualification « [...] est la hiérarchisation des salariés des secteurs public et privé, selon la durée et le type de formation. »<sup>433</sup> Car, avec le nouveau mode de production capitaliste, l'activité productive s'est formalisée. La qualification symbolise une sorte de reconnaissance au travailleur. Cette reconnaissance est inscrite dans un dispositif appelé nomenclature. Nomenclature qui a pour support (notamment dans les entreprises gabonaises) un dispositif dénommé convention collective. Elle peut varier selon les entreprises et s'est adaptée à la vague de salarisation

Les femmes étant présentes dans l'activité professionnelle, peuvent prétendre à une qualification conformément à l'organisation du travail.

Nous allons d'abord voir le concept de qualification en parlant de son évolution, puis nous nous intéressons à la connaissance de ce concept par les ouvrières gabonaises.

## 1- De la qualification

Les hommes doivent se construire alors une identité sociale pour acquérir un certain niveau de rémunération, mais aussi une reconnaissance sociale et statutaire. L'identité professionnelle contribue à l'intégration sociale et fait appel au concept de qualification. Elle est aujourd'hui une composante du nouveau statut du salarié et détermine les droits des travailleurs.

Ce concept a été revisité ces dernières années par les sociologues et a débouché sur un autre concept : celui de compétence.

Il existe plusieurs sortes de qualification : « La qualification professionnelle est donc la qualité attachée à un travailleur, en raison de sa formation empirique ou méthodique, [la] qualification du travail [est] l'évaluation d'un poste définissant ses exigences, ses nuisances ainsi que la rémunération juste qui lui correspond » (Tézenas 1972 Synon). [la] qualification des emplois, des tâches [est la] méthode de qualification par points »<sup>434</sup>

---

<sup>433</sup> M. Stroobants, *Ibid*, p.64

<sup>434</sup> [www.cnrtl.fr/definition/qualification](http://www.cnrtl.fr/definition/qualification)

On a souvent associé aussi la qualification à un diplômé, pourtant, « la qualification à un emploi n'est pas systématiquement référée à la certification par le diplôme ; elle peut se traduire à partir de trois relations plus ou moins indépendantes les unes les autres : un ensemble de connaissances générales est nécessaire pour occuper et conduire un poste de travail ; des savoirs techniques sont requis pour occuper et conduire un poste de travail ; être qualifié à un emploi peut requérir un ensemble d'expériences des situations de travail données. Ainsi, la qualification du travailleur reste fondamentalement la qualification de son emploi ou de son poste de travail. »<sup>435</sup> Ce qui pose problème dans la qualification est la lisibilité dans les logique de classification.

« Lorsque nous examinons les structures de qualification instituées, nous partons d'un certain nombre de considérations théoriques de la littérature sociologique. En France, les nomenclatures de professions de l'Insee prennent en compte la qualification de l'emploi au début des années 1950 (Desrosières et Thévenot, 1988). Amossé et Chardon (2006) notent que c'est dans un contexte marqué par une nette évolution de l'emploi salarié par rapport aux emplois indépendants tels que les agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, que la production des conventions collectives (dans la métallurgie) et des grilles de classification (Parodi- Croizat) ont permis de distinguer les structures socioprofessionnelles par la qualification. »<sup>436</sup>

Ainsi, affirment-ils, « Dans la plupart des secteurs, les conventions collectives ont défini de façon précise la qualification ouvrière en associant à chaque niveau d'emploi les savoirs nécessaires pour pouvoir occuper le poste et un salaire minimal. »<sup>437</sup>

Selon Bertrand Dimitri Ndombi Boundzanga « la problématique de la qualification et de la compétence est particulièrement absente des questionnements théoriques de la sociologie gabonaise. De fait, l'analyse des dispositifs de codification des relations professionnelles constitue un passage obligé si l'on veut rendre compte des significations de la qualification et de la compétence, ainsi que leurs effets sur les rapports salariaux en milieux ouvriers au Gabon. Cette démarche permet de voir comment la législation du travail à travers les codes du travail successifs et les conventions collectives rendent compte des processus

---

<sup>435</sup> B. D. Ndombi Boundzanga, « Rapports de qualification en milieux ouvriers : production, reconnaissance et place dans les trajectoires professionnelles. L'expérience de la filière bois gabonaise », in *Les nouveaux cahiers du Grée*, Rapport salarial-Politique-Etat social, notes et études, Numéro 7 – Avril 2010

<sup>436</sup> B. D. Bertrand Dimitri Ndombi Boundzang, *Op.cit*

<sup>437</sup> B. D. Bertrand Dimitri Ndombi Boundzanga, *Op.cit*,

institués de qualification et de codification des compétences. »<sup>438</sup> Bertrand Dimitri Ndombi Boundzanga relève dans les dispositifs du code du travail au Gabon deux trajectoires pour codifier la qualification. Son étude s'appuie sur l'observation de cinq entreprises de l'industrie gabonaise de transformation du bois. Il tente d'y montrer que les difficultés de définition consensuelle des notions de qualification et de compétence sont inhérentes à leur nature de "réalité" construite, structurée et articulée aux processus socioéconomiques et institutionnels au regard des espaces sociaux dans lesquels elles sont l'objet d'appropriation "conformément" aux particularités locales<sup>439</sup>.

La codification des relations professionnelles dépendant donc du contexte dans lequel on se situe « Les dispositions générales de la loi n° 5/78 du 1er juin 1978, modifiée dans un premier temps par l'ordonnance n° 15/86/PR du 3 octobre 1986 et la loi n° 44/87 du 31 décembre 1987, complétée par l'ordonnance n° 16/86/PR du 3 octobre 1986 et la loi n° 45/87 du 31 décembre 1987 portant code du travail laissent apparaître à l'article premier que la notion de qualification est d'une certaine manière liée à un double processus de formation où deux trajectoires sont sensées se compléter. On distingue une première trajectoire de type scolaire (ou académique) où les parcours scolaires constituent la trame de production des qualifications à travers des formations dites techniques ou professionnelles, ou bien des formations spécialisées dans des *grandes écoles* [...] »<sup>440</sup> C'est la qualification par le diplôme.

« Une seconde trajectoire de type expérientielle est présentée comme un espace de mise en situation des savoirs théoriques scolaires, complétant ainsi la première. C'est la qualification par les compétences. Cette « seconde trajectoire peut s'appréhender comme le sous processus par lequel, des qualités autres que les savoirs du travailleur sont mises à l'épreuve : il s'agit notamment des aptitudes pratiques et de la sociabilité du salarié. Nous pouvons en déduire que dans le second cas, il s'agit d'un espace de démonstration des *compétences productives* qu'on pourrait indifféremment nommer par le terme *qualifications productives*. »<sup>441</sup>

Aux deux premières trajectoires s'ajoute l'apprentissage. « Les compétences sont également construites au travers d'un processus qui se décline par l'apprentissage. [...] L'article 11 du code du travail postule que « *L'apprentissage et la formation professionnelle*

---

<sup>438</sup> B. D. Bertrand Dimitri Ndombi Boundzanga, *Op.cit*,

<sup>439</sup> B. D. Bertrand Dimitri Ndombi Boundzanga, *Op.cit*

<sup>440</sup> B. D. Ndombi Boundzanga, *Op.cit*

<sup>441</sup> B. D. Ndombi Boundzanga, *Op.cit*

*sont des formes d'éducation.* » [...] l'apprentissage peut se comprendre comme un processus de socialisation des individus au travail et par rapport à un emploi, une fonction, un poste donné : vues les dispositions de l'article 12, il s'agit pour l'apprenti d'assimiler des capacités et des comportements sous l'autorité d'un référent servant de formateur. Car, le contrat stipule que « *un chef d'établissement ou d'entreprise, un artisan ou un façonnier, s'oblige à donner ou à faire donner une formation* » qui consiste à ce que l'apprenti « *s'oblige, en retour, à se conformer aux instructions (...) et à exécuter les ouvrages qui lui seront confiés en vue de son apprentissage.* »<sup>442</sup>

C'est dans cette dernière orientation de la qualification que se trouvent nos enquêtés. « La qualification par l'apprentissage est de fait un processus expérientiel. [...] le code du travail ne prévoit pas de statut à cette forme de qualification, ni dans le cadre des nomenclatures socioprofessionnelles, ni au niveau des formes de certifications sensées traduire sa reconnaissance étatique. *A priori*, la reconnaissance explicite de la qualification par apprentissage dépend essentiellement de la seule organisation productive dans laquelle l'apprenti a acquis les savoirs et savoir-faire du métier pour lequel il a été formé. »<sup>443</sup> C'est dans ce cadre que nos enquêtés sont classés.

La convention collective intègre des dispositions ayant trait aux lois et règlements en vigueur concernant les travailleurs. La convention collective est représentative également des conditions de travail des femmes. Elles « oscillent entre diverses conventions de classement parce que leur travail, quel qu'il soit, domestique, participant à la petite production marchande, où même salarié, a toujours une pluralité de significations sociales et donc susceptible de plusieurs traitements statistiques »<sup>444</sup>

Notons que la convention collective est aussi un « élément supplémentaire de marginalisation [des effets] du marché du travail. »<sup>445</sup>

Nous n'avons pas pu savoir si les ouvrières et ouvriers de notre enquête avaient connaissance de la convention collective relative aux entreprises des industries du Gabon<sup>446</sup>.

---

<sup>442</sup> B. D. Ndombi Boundzanga, *Op.cit*

<sup>443</sup> B. D. Ndombi Boundzanga, *Op.cit*

<sup>444</sup> Desrosières, 1997, p. 164, cité par F. Battagliola, Histoire du travail des femmes, La Découverte et Syros, Paris, 2000, p.22

<sup>445</sup> B. Friot, Pour une théorie du salariat : l'articulation conflictuelle de l'emploi, du marché du travail et du salaire à la qualification personnelle, Université Paris Ouest Nanterre, IDHE, p.7

<sup>446</sup> Ce document est disponible en annexe 2

## 2- La conception de la qualification chez les ouvrières gabonaises

« Les femmes ont participé dès le début à la société industrielle, et elles s’y maintiennent encore aujourd’hui. La division sexuelle du travail est toutefois particulièrement marquée : les ouvrières travaillent dans des secteurs particuliers — textile, nettoyage, etc. — et à des conditions différentes des ouvriers. Par tradition, elles sont ainsi écartées des travaux de force et sont orientées de manière privilégiée vers des travaux exigeants des gestes répétitifs ; la majorité d’entre elles a un poste d’ouvrière non qualifiée, souvent à temps partiel»<sup>447</sup>

Le travail est une activité productive qui renvoie le plus souvent à une qualification. La qualification est un concept ambigu «une simple offre d’emploi illustre [son] paradoxe.»<sup>448</sup> il y a souvent inadéquation entre les qualités du candidat et le profil du poste. « Les qualifications exercées par les femmes sont rarement reconnues comme telles. [...] la valeur attribuée au travail d’une femme est toujours inférieure à celle attribuée au travail d’un homme. [...] plus le travail est le résultat d’une acquisition, plus il apparaît comme qualifié.»<sup>449</sup> Le travail de nos enquêtées est une acquisition, certes, mais une acquisition apportée par la socialisation primaire, l’éducation domestique. C’est pourquoi sa qualification est dévalorisée; parce qu’elle est considérée au départ comme non marchande.

Les femmes ouvrières (gabonaises) ont cette faculté d’adaptation dans l’entreprise à cause de leur socialisation primaire. Mais se pose pour elles le problème de la confusion entre le travail domestique et le travail rémunéré. Rappelons que les activités de nos enquêtées dans l’entreprise s’apparente à leur activité domestiques. La réalisation du travail est le même à la différence que celui qui est rémunéré est réalisé avec des machines et celui qui ne l’est pas est fait quasi manuellement et n’est pas classé dans la nomenclature. Le travail n’est ici qu’une question de contexte. Il devient socialement classifiable et différent parce qu’il sort du contexte domestique pour s’intégrer dans celui du salariat.

Il ressort donc plusieurs représentations de la qualification chez les ouvrières :

---

<sup>447</sup> M. Parodi, *Op.cit*, p.4

<sup>448</sup> M. Stroobants, *Op.cit* , p.65

<sup>449</sup> D. Kergoat, *Op.cit*, p.66

**Tableau 12 : Répartition des ouvrières en fonction de leur qualification**

<b>Qualification des ouvrières de GPS</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Non réponse	16	20,0%
Technicienne de surface	43	53,8%
Aide nettoyeuse	4	5,0%
Je suis chef d'équipe	4	5,0%
Ménagère	1	1,3%
Nettoyeuse	5	6,3%
Ouvrière	3	3,8%
Stagiaire	2	2,5%
Aide	1	1,3%
Le niveau de la classe de troisième	1	1,3%
Ouvrière spécialisée	0	0,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>80</b>	<b>100%</b>

Source : donnée de l'enquête

<b>Qualification des ouvrières de DNG</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Non réponse	17	37,0%
Ouvrière	5	10,9%
Aide nettoyeuse	1	2,2%
Technicienne de surface	20	43,5%
Ménagère	1	2,2%
Nettoyage général	2	4,3%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>

Source : donnée de l'enquête

Voici ce qui ressort des tableaux 15 : avec des taux de 53,8 et 43,5 % les ouvrières ayant une qualification de technicienne de surface sont les plus nombreuses. Seules 10,9% et 3,8% savent que lorsqu'on demande la qualification, il s'agit de la catégorie du poste que l'on occupe et non de l'activité que l'on exerce. 50% parmi les ouvrières de GPS ont parlé de leur responsabilité alors qu'elles étaient interrogées sur leurs qualifications. On comprend mieux à la lumière des opinions de nos enquêtés sur le sujet qu'elles ne savent pas ce qu'est la qualification. Cela peut être aussi dû au fait que le travail des ouvrières ou leur activité est souvent orientée en rapport avec leur condition féminine.

Le poste de travail " s'identifie à la fois à l'outil de travail et à l'intervention de l'opérateur, de l'ouvrier<sup>450</sup>. Ce critère s'applique toutefois pour ce qui nous concerne aux femmes ouvrières gabonaises ; dans les usines où nous avons fait nos enquêtes, les ouvrières constituaient la grande majorité de la main-d'œuvre. Elle n'est pas recrutée pour sa "qualification" et son cursus scolaire mais sur sa main-d'œuvre traditionnelle concernant son poste de travail.

L'ouvrière gabonaise réalise dans l'entreprise des tâches dont la qualification n'est pas ou est guère reconnue. Seul importe le résultat de son action. Cela est valable pour l'activité dans l'entreprise, ainsi que pour les tâches qu'elle accomplit dans son foyer. L'ouvrière gabonaise n'attache aucune importance à la qualification que doit ou devrait lui procurer son travail. Pourtant, des dispositions sont prises à cet effet dans les institutions du marché du travail ou au niveau des conventions collectives, et des grilles de classifications du processus de production.

Ce qu'il faut constater est que les ouvrières ignorent leurs qualifications, surtout quand le travail salarié se confond au niveau des tâches concrètes avec le travail domestique, comme c'est le cas pour nos enquêtées. Ceci confirme l'analyse de D. Kergoat « Il faut opposer qualité et qualification [...] : la qualification masculine, individuelle ou collective, est construite socialement ; les qualités féminines renvoient à l'individu ou au genre féminin [...] ; et son acquises par un apprentissage vécu à tort comme individuel car fait dans la sphère dite du privé ; de ce fait, elles ne sont pas valorisées socialement. D'où un rapport de force à leur désavantage avec les employeurs, et l'on sait que c'est également de celui-ci que va résulter la qualification. C'est donc à un véritable *désapprentissage* que les femmes doivent se livrer pour pouvoir revendiquer collectivement la reconnaissance de leur qualification. [...] »<sup>451</sup>

Pour étayer la conception des ouvrières de leur qualification nous avons aussi l'exemple des ouvriers qui quasiment reproduisent la même chose.

A la question : « Quelle est votre qualification ? »

---

<sup>450</sup>G. Friedman et P.Naville, (dir), Traité de sociologie du travail, Tome 1, Paris, Armand Colin, 1961, p.16 cité par Clotaire Messi Me Nang, Travailleurs des chantiers forestiers du Gabon : hybridité et invisibilité d'une culture ouvrière 1892-1962, Thèse de doctorat d'histoire Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Janvier 2008.

<sup>451</sup>D. Kergoat, *Op.cit*, p.66



Presque la totalité des ouvriers<sup>452</sup> n'ont pas une connaissance précise de leur qualification. Tous se réfèrent à leur activité. Pourtant ils pourraient bien se renseigner auprès de leurs délégués. « Tout travailleur a le droit de demander à son employeur de faire vérifier si l'emploi qu'il occupe effectivement correspond bien à la définition du poste de travail retenu comme base de classement. Cette demande, motivée, est présentée par écrit au chef d'établissement par le travailleur intéressé. Celui-ci peut se faire assister par un délégué du personnel. »<sup>453</sup> La définition de la qualification est ambiguë aussi bien chez les hommes ouvriers que chez les femmes ouvrières.

Après avoir évoqué le concept de la qualification et la méconnaissance qu'ont nos enquêtés de cette notion, nous allons examiner la manière dont ces ouvrières se représentent l'activité qu'elles exercent. C'est l'objet du prochain chapitre.

---

<sup>452</sup> cf. tableau 1 en annexe 2

<sup>453</sup> B. D. Ndombi Boundzanga, *Op.cit*

## CHAPITRE VI : FEMME TRAVAIL ET REPRESENTATIONS SOCIALES

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les politiques en faveur de la femme sont si l'on peut dire une reproduction du système patriarcal. Dans les sociétés africaines, toutes les charges domestiques reviennent aux femmes. Les inégalités des droits et des obligations entre époux dissuadent les femmes de jouer un rôle plus important dans les activités contrôlées par les hommes. Ainsi, pour réussir, les femmes doivent se conformer à ce modèle, bien que quelques avancées soient à signaler aujourd'hui : le droit au travail, à l'éducation, au vote, pour ne citer que ceux-là.

S'agissant du droit au travail qui nous intéresse, il est à constater que cette mise au travail des femmes ne peut se dissocier des différentes remises en cause et des représentations de la société. Le processus de salarisation a, pour les femmes, des implications qui vont bien au-delà de l'univers professionnel. « Le travail dans l'industrie ne représente qu'un moyen pour les femmes de protéger le foyer et la famille : l'embauche des femmes devait se définir comme arrière-pensée : le foyer. »<sup>454</sup> La femme ouvrière gabonaise va tenter d'assumer son rôle de "nourricière" en s'adaptant aux exigences et aux contraintes du monde "capitaliste". Car l'homme, face aux difficultés des transformations de l'économie ne peut plus subvenir seul aux différents besoins de la famille. Alors, « La femme travaille en raison des nécessités économiques »<sup>455</sup>, mais pas uniquement. Plusieurs facteurs concourent à la mise au travail de la femme ouvrière gabonaise. Et les conceptions du travail sont différentes selon les situations.

Dans ce seizième chapitre, il s'agit de comprendre les raisons de la mise au travail des ouvrières gabonaises ainsi que les représentations qu'elles ont de ce travail.

### Section I : Les raisons de leur mise au travail et le regard des autres face à leur activité

« Songe-t-on à se demander depuis quand les hommes travaillent ? Non bien sûr. [...] se demande-t-on pourquoi ils travaillent ? [...] Imagine-t-on les de les interroger pour savoir si le travail à temps partiel leur conviendrait, s'ils aimeraient se cantonner au travail économiquement gratuit de l'entretien de leur maison assorti de l'éducation de leurs enfants ?

---

<sup>454</sup>A-M. Tröger, *Op.cit*, p.59.

<sup>455</sup>S Shere, *Les femmes et l'amour : un nouveau rapport hite*, Stock, 1998, p.457.

Guère. [...] pour les femmes, il en va tout autrement. Leur travail est toujours présenté comme contingent, fortuit et récent. Le sens commun feint ainsi d'ignorer que les femmes ont aussi été paysannes, commerçantes, ouvrières, employées, infirmières, institutrices. Depuis toujours. »<sup>456</sup>

Chez les ouvrières gabonaises, le travail est encore très valorisé.

Nous allons dans un premier temps interroger nos enquêtées sur leur mise au travail, et dans un deuxième temps leur demander comment elles sont perçues par leur entourage depuis qu'elles travaillent.

### **1- Les raisons de leur mise au travail**

Parce qu'elles étaient confrontées à cette économie nouvelle où tout s'acquiert par l'argent, la nécessité d'obtenir un emploi rémunéré s'est imposée à ces femmes.

En même temps, les femmes ne veulent plus être une charge, mais plutôt veulent contribuer aux revenus de la famille et y redéfinir leur statut, leurs « stratégies [...], parallèlement aux mutations sociales »<sup>457</sup> L'objectif est le gain d'un salaire pouvant leur assurer une indépendance économique et leur permettant de subvenir aux besoins de leur famille.

En devenant salariée, la femme ouvrière rompt avec la traditionnelle économie de subsistance mais non pas d'une manière définitive pour certaines. Nous expliciterons ce dernier aspect plus loin dans la deuxième partie de notre travail. A moins de bénéficier d'une aide sociale, ce qui n'est généralement pas le cas puisqu'il n'existe pas de politique sociale de cet ordre au Gabon, elle est obligée de se procurer un travail pour avoir un salaire et ainsi pallier aux besoins vitaux et aux besoins de consommation. Par là même, elle acquiert en partie son indépendance vis-à-vis de sa famille lignagère (qui n'est jamais loin) et de son mari qui l'a contrôlait socialement, économiquement et continue de temps à autres à le faire.)

---

<sup>456</sup>S. Schweitzer, *Op.cit.*, p.7

<sup>457</sup> F. Sadiqi , « Le changement dans la dynamique des genres en Afrique », *Bulletin du Codesria* n°19, 2002, pp 42-43.

Ce changement non négligeable suggère à quel point l'intégration du salariat féminin dans la formation sociale gabonaise est un catalyseur dans la dynamique du statut de la femme.

La fonction de pourvoyeur est désormais centrée à la fois sur de l'homme et sur la femme dans la famille. Dès lors, le statut de la femme se trouve pas tant valorisé, que transformé. Ce statut était autrefois phagocyté par le seul statut de procréation et de nourricière. D'autant plus que l'espace privé était réservé à la femme, l'homme « était un hôte de passage »<sup>458</sup>, surtout dans les communautés traditionnelles.

Or, ce nouveau statut intègre ses fonctions de procréer et de nourrir et cela continue à masquer la perte de pouvoir de l'homme.

Les ouvrières ont ainsi été interrogées sur les représentations qu'elles ont de leur travail afin de comprendre quel est l'impact de celui-ci sur les exigences de l'ordre social.

A la question « pourquoi travaillez-vous ? » Les réponses des ouvrières ont été regroupées dans la grille 6 (cf. annexe 1).

L'analyse de cette grille nous fait remarquer qu'une grande partie des femmes travaille pour subvenir aux besoins de la famille en général : «**Pour subvenir à mes besoins, à ceux de ma famille et de mes enfants, aider mon mari dans l'épanouissement familial.** » elles sont 61 ouvrières à GPS et 23 ouvrières à DNG qui l'affirment. Elles ne sont pas loin de celles chez qui le travail n'est pas seulement une subvention mais attire le respect : « **Pour aider mes parents et pour me faire respecter.** » elles sont moins nombreuses à GPS (10 contre 6).

En outre, 12 ouvrières à DNG contre 6 à GPS veulent avoir l'indépendance, ne plus dépendre des autres, surtout des parents et de leur mari, et avoir une plus grande liberté de mouvement. « **Pour ne pas compter sur un homme. Avoir mon bout de pain. Avoir un salaire et améliorer ma situation de vie, une femme ne doit pas rester sans rien faire. Le travail est important pour la femme.** » Car, rappelons que c'est l'homme qui prend femme et, dans la culture gabonaise, la charge et l'entretien de la femme reviennent à l'homme. Si elle n'est pas mariée elle est encore à la charge de la famille.

---

<sup>458</sup> P.Aries, *Op.cit.*, p.8

Une ouvrière prend comme repère la Bible pour expliquer pourquoi elle travaille « **Tu mangeras le pain à la sueur de ton front** » Une autre travaille parce qu'elle est a perdu son mari, l'aide des parents n'est que ponctuelle. Une autre encore affirme travailler parce que son mari ne l'entretient pas bien. « **Je travaille parce que je vis mal malgré le fait que je sois mariée** ». La salarisation a pour les femmes des implications et d'autres contraintes à plusieurs niveaux. La femme ouvrière gabonaise travaille d'abord pour remplir son devoir de nourricière, toutes ses actions sont premièrement tournées vers ce pourquoi on l'a socialisée : nourrir la famille, éduquer les enfants, les faire grandir, s'occuper de son mari. Il y va de son émancipation, de sa reconnaissance.

Les femmes ouvrières, en travaillant, se sentent plus importantes, camouflant la fonction première qui leur a été assignée : celle de donner la vie et de nourrir la famille.

Nous avons posé la même question aux ouvriers. Voici leurs opinions qui ne sont d'ailleurs pas loin de celles des ouvrières. La grille 7 en annexe 1 correspond donc au recueil d'opinions de l'homme par rapport à la mise au travail des ouvrières.

A la question « pourquoi travaillez-vous ? » Les réponses des ouvrières ont été regroupées dans la grille 7 (cf. annexe 1).

Comme les ouvrières, 46 ouvriers sur 70 pensent qu'ils travaillent pour nourrir la famille et subvenir à leurs propres besoins. Mais cela pour justifier l'importance de leurs responsabilités culturelles et symboliques : « **C'est l'homme qui doit travailler pour nourrir la famille.** »

7 ouvriers sur 70 répondent que leur rentrée précipitée dans le monde du travail est due à leur échec scolaire ou au manque de soutien financier de la part de leur famille ou encore à la fécondité précoce conduisant à de lourdes responsabilités. « **Parce que les contraintes familiales nous ont obligées à travailler très tôt. Parce que je n'ai pas eu l'opportunité et les moyens de poursuivre mes études, je n'ai pas eu de soutien dans ma vie. Parce que je ne voulais pas aller braquer ou voler** » Ils rejoignent les 5 ouvriers qui pensent qu'ils travaillent pour ne pas être une charge pour la famille « **Pour aider ma famille et ne pas être une charge. Gagner ma vie. Pour assurer les tâches inhérentes à la vie. Pour avoir de l'argent** »

5 autres ouvriers voulaient goûter à la vie active « **Parce que je voulais avoir une idée de la vie active et faire face à toute éventualité naturelle d'un être humain et améliorer mes conditions de vie, vivre comme je veux.**»

3 ouvriers sur 70 évoquent le rôle intransigeant de la société en tant que facteur intégrateur. « **C'est la société qui veut qu'on travaille pour participer au développement du pays. Pour l'économie de la nation.** » On constate qu'un seul ouvrier seulement fait état des études « **Je travaille pour faire valoir mes connaissances** ».

Seuls 3 ouvriers évoquent l'aspect religieux, les croyances, « **je travaille pour le respect des lois divines: "Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front". C'est Dieu qui l'a établi** » ils sont plus nombreux que les ouvrières.

D'une manière générale, derrière la plus grande partie de ces réponses les ouvriers travaillent pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles élargies.

Or, ce nouvel acteur qu'est le salariat a d'une manière générale un double visage : l'un, libérale, considère le travail comme la condition essentielle du bien-être et du progrès social, l'autre, critique, n'en oublie pas les effets négatifs. Chacun des courants s'accorde cependant sur l'importance du travail comme nécessité et réponse aux exigences du développement et du progrès individuel et collectif.<sup>459</sup>

Nous convenons avec Dominique Méda « que le travail n'est nullement un fait de nature. Le travail comme valeur centrale serait un accident de l'histoire : il n'est pas une constante de la tradition occidentale. Il occupait une place seconde dans les sociétés anciennes et pourrait cesser d'être une valeur centrale à l'avenir, dans la société qu'elle appelle de ses vœux. »<sup>460</sup>

Cependant, le travail devient aujourd'hui une donnée incontournable, les opinions de la conception du travail de nos enquêtés nous le font bien constater.

Avant leur intégration au salariat, les femmes devaient se trouver un mari pour avoir un statut. La priorité des femmes ouvrières n'est plus la même, bien qu'elles aspirent toujours pour la plupart au mariage. Ce qu'elles désirent le plus désormais, c'est d'avoir un travail qui leur permette de subvenir à leurs besoins.

---

<sup>459</sup> P. Bouvier, *Op.cit*, p.27.

<sup>460</sup> D. Meda cite par B. Flacher, *Op.cit*, p. 109.

La mise au travail des femmes entraîne des changements positifs dans la vie de la femme ouvrière certes, mais son entrée dans ce monde salarial suscite des opinions divergentes.

## 2- Le regard des autres face à leur activité

« [...] Il existe, de nos jours, un nombre important de femmes africaines actives qui donnent un sens à leur vie tout en s'adaptant aux mutations culturelles et à l'évolution du monde sans pourtant perdre leur identité culturelle »<sup>461</sup> Mais, les perceptions et le modèle traditionnel rappellent aux femmes leur place dans le foyer bien que l'entrée des ces dernières dans le salariat ait pour première raison la survie économique de leur famille. Le travail de la femme hors de la sphère domestique devient une nécessité et lui procure une autre identité.

L'entrée dans le salariat « [...] participe de la construction de l'identité personnelle à travers la reconnaissance de soi dans le travail, inculque des modes de perception du monde et de soi dans le monde qui marquent aussi de leur empreinte la vie sociale hors de l'entreprise. »<sup>462</sup>

Les femmes ouvrières gabonaises ont intégré le monde du travail. Leur travail, en dehors du travail domestique suscite des perceptions différentes. C'est dans cette perspective que nous les avons interrogées sur l'évolution du regard que pose sur elles leur entourage, depuis qu'elles travaillent:

---

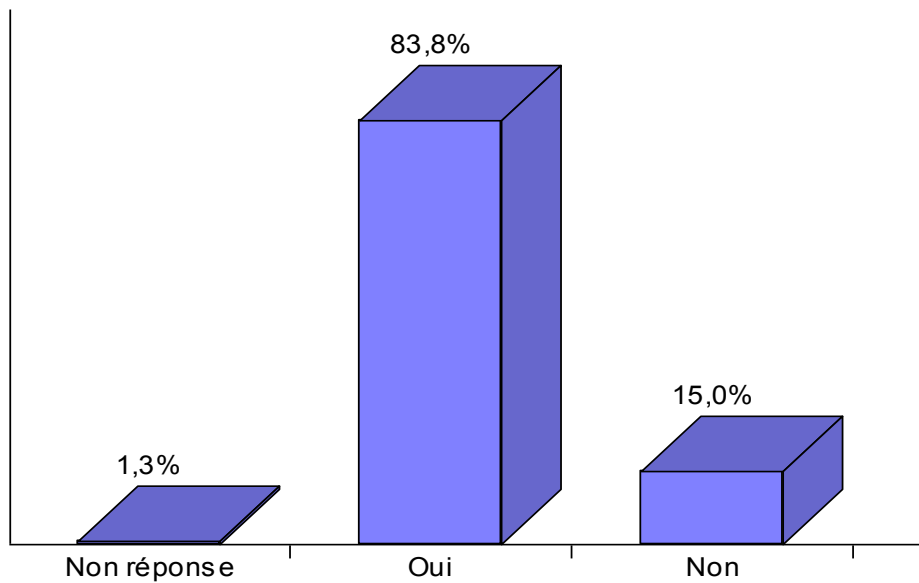
<sup>461</sup> Les Africaines entre tradition et modernité, *Op.cit*, p.11

<sup>462</sup> B. Flacher, *Op.cit*, p. 96

#### Graphique 4 : Répartition des ouvrières en fonction du regard des autres sur elle depuis qu'elles travaillent

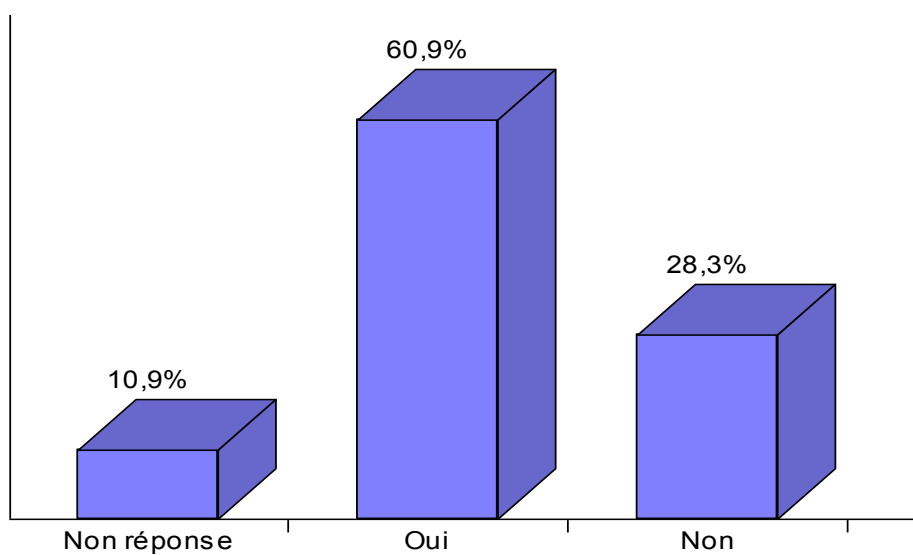
A la question : Avez-vous perçu un changement de regard de votre entourage, sur vous, depuis que vous travaillez ?

Perception des autres par rapport à l'activité des ouvrières de GPS



Source : donnée de l'enquête

Perception des autres par rapport à l'activité des ouvrières de DNG



Source : Donnée de l'enquête



Un nombre important d'ouvrières pensent que le regard des autres a seulement changé sur elles depuis qu'elles travaillent (soit 83, 3% pour GPS et 60, 9 % pour DNG). En outre, 15% à GPS contre 28,3% à DNG pensent que ce regard n'a pas changé 12,2% n'ont pas voulu répondre à cette question. Ainsi, l'obtention d'une activité prend des significations (et raisons) différentes selon qu'elle concerne le travailleur ou son entourage.

Voyons maintenant les raisons des opinions mentionnées dans le graphique ci-dessus.

A la question « Pourquoi avez-vous perçu un changement de regard de votre entourage, sur vous, depuis que vous travaillez ? » voici les réponses de nos enquêtées (cf grille 9 annexe 1)

Les opinions des enquêtées qui ont répondu "Oui" sont de plusieurs ordres : 29 ouvrières de GPS contre 11 ouvrières de DNG pensent qu'elles ont des responsabilités auprès de leur famille lignagère, même si elles ne l'ont pas dans l'entreprise. **« Parce qu'on me respecte, je peux contribuer aux charges du ménage, je compte pour la société. Parce que je participe aux cotisations lors des cérémonies Parce que je peux prendre la parole même dans la société. »**

15 ouvrières sur 66 et 9 sur 34 pensent que si le regard des autres a changé sur elles, c'est parce qu'elles travaillent et gagnent un salaire **« Parce que je travaille , j'ai un salaire, une personne qui travaille est souvent bien vue. Parce que mon salaire me permet d'avoir le minimum vital. Parce que j'arrive maintenant à réaliser certaines choses que je ne pouvais pas faire quand j'étais au chômage. Ma vie s'est améliorée. »**

16 ouvrières chez GPS et 7 ouvrières chez DNG parlent de l'autonomie que leur procure le salaire, **« Parce que "je ne gratte plus la tête" auprès de mes parents, de mon mari. Parce que je subviens à mes besoins. Parce que je peux résoudre moi-même mes problèmes sans demander à mon mari. Parce je suis indépendante. »**

Et voici les opinions de celles qui ont répondu "Non" à la question du changement de regard des autres sur leur activité.

Les premières ouvrières qui ont répondu "Non" pensent que le regarde des autres n'a pas changé font références aux charges familiales devenus plus importantes. **« Les problèmes se multiplient. Parce que j'ai encore plus de charges**

**Parce que j'ai encore la charge des parents. Je n'arrive pas à joindre les deux bouts avant la fin du mois je suis déjà endettée. Ce qui fait que quand la fin du mois arrive je suis comme quelqu'un qui n'a pas travaillé.** » soit 7 ouvrières à GPS et 5 à DNG.

Les femmes ressentent néanmoins le besoin d'avoir un travail. Cependant, « du point de vue des représentations, la structuration des statuts et la hiérarchie des rôles n'en sont pas pour autant remises en cause de façon directe et consciente : aucun mari ne semble considérer cette évolution comme une perte de pouvoir au sein du ménage et les femmes déclarent presque unanimement qu'elles « aident leur époux » en complétant les revenus de la famille et en prenant en charge leurs propres besoins »<sup>463</sup>

Le travail « permet aux femmes de sortir de chez elles, de découvrir le monde extérieur à travers un prisme nouveau et de s'épanouir comme citoyennes [...] »<sup>464</sup> Et pas seulement comme femmes et mères. Nous avons aussi cherché à obtenir l'opinion des hommes sur l'activité de leurs femmes.

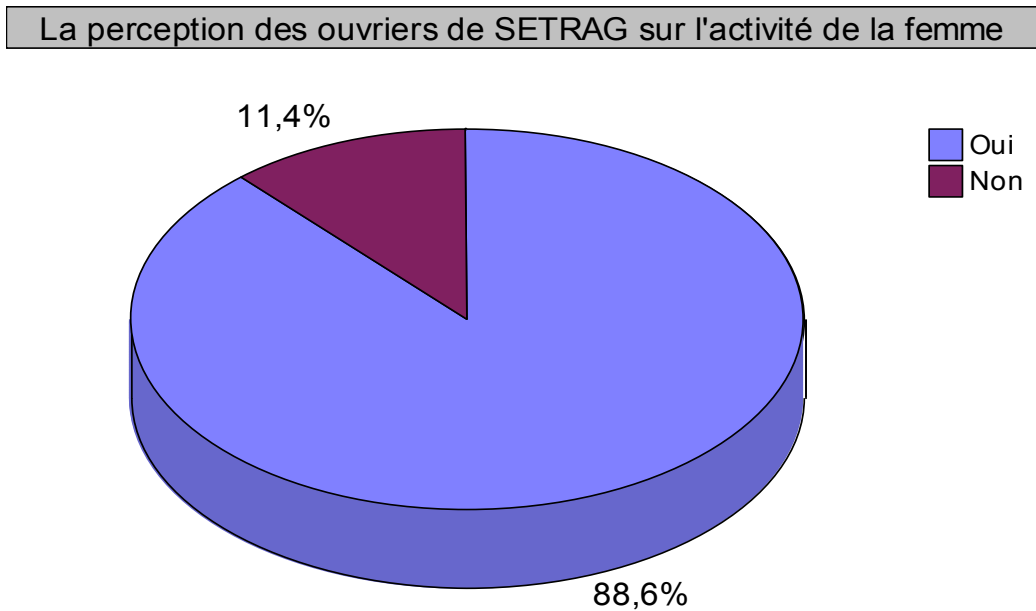
---

<sup>463</sup> F. Hainnard et C. Verschuur, *Op.cit*, p.62

<sup>464</sup> F. Hainnard et C. Verschuur, *Op.cit*, p.54

### Graphique 5 : Répartition des opinions des ouvriers de SETRAG par rapport à l'activité des femmes

A la question « Si vous aviez à choisir aimeriez-vous que votre femme travaille ou pas ? »



Source : donnée de l'enquête

Le graphique est très clair, 88,6% des ouvriers sont d'accord pour que leurs femmes travaillent. Ils nous donnent leurs raisons dans les opinions ci-dessous (cf. la grille 10 en annexe 1).

Du côté des ouvriers, une grande partie est d'accord pour que leurs femmes travaillent mais sous certaines conditions et par rapport à certains intérêts. Ils sont 22 ouvriers sur 70 à affirmer que le « **le travail comme je le disais est source de vie, si la femme travaille c'est pour le bien de tous. Pour améliorer notre vie au quotidien. Pour essayer d'alléger mes charges et pour son épanouissement personnel. A cause du coup de vie aujourd'hui, je ne peux plus rien faire tout seul, parce que ce que je lui donne ne suffit pas si elle en a les capacités, elle doit m'aider à supporter les charges. Si la femme travaille c'est pour me soulager. C'est une question d'éducation.** »

17 ouvriers sur 70 interrogés nous donne comme raison le coût de la vie, à cause de l'augmentation nécessaire du pouvoir d'achat, ils ne peuvent plus s'en sortir tout seul. Par

contre, ces ouvriers ne veulent pas céder certains postes de responsabilité et de dépense stratégiques : **« Je ne peux pas m'y opposer. C'est le souhait de tout un chacun. Elle n'est pas esclave, c'est un être humain parce que le monde a changé, il faut qu'on s'adapte. C'est l'égalité des sexes. Mais si la femme travaille c'est pour le bien de l'homme et non de ses parents. Parce que la femme doit compléter les revenus de son mari, ce n'est pas tous les jours que l'homme a de l'argent. Mais elle ne doit pas prendre toutes les responsabilités. Si la femme se met à diriger la famille c'est un bateau qui va à la dérive, elle s'emporte facilement.»**

On remarque que 16 ouvriers veulent que leurs femmes travaillent pour les aider dans les différentes dépenses du foyer, mais certains veulent que leurs femmes s'épanouissent : **« C'est d'abord pour elle même. Parce que je veux son épanouissement.»**

Certains ouvriers ont comme seule justification l'apport financier de la femme pour l'avenir des enfants et les futurs projets de la famille, ils anticipent l'avenir. Ils sont 6 à le dire **« Parce que si l'on m'enlève du boulot, la femme peut me soutenir financièrement et prendre le relais. Si je meurs elle peut s'occuper des enfants parce que deux valent mieux qu'un si un tombe l'autre peut le relever. Pour mieux préparer l'avenir, de notre progéniture pour qu'eux, à leur tour, puissent nous garder pendant la vieillesse. Avec l'insécurité du travail aujourd'hui, il est plus prudent d'avoir deux salaires. »**

Mais c'est surtout pour se débarrasser des ennuis, car elles sont à leur charge, et ils sont censés leur donner de l'argent chaque fin du mois pour ses besoins le principe de complémentarité et d'autonomie de la femme, reconnaissant une certaine faiblesse de l'homme que la femme pourrait combler. En outre, un ouvrier rappelle l'égalité des sexes et les états d'âmes de la femme qui peuvent faire obstacle dans la gestion du foyer si on lui confie toutes les responsabilités. Pour eux, si les femmes veulent être l'égal de l'homme, il faut qu'elles puissent supporter ce que les hommes supportent comme contraintes au quotidien. Pourtant on trouve des femmes chef de famille aujourd'hui, surtout en Europe, qui dirigent bien leur foyer et qui ont une double journée de travail.

Voyons ce qu'il en est pour les ouvriers qui ont répondu "non" à la mise au travail de leurs femmes :

Ils sont trois à estimer que leur femme leur appartient, donc elle n'a pas le droit de travailler. D'autres, évoquent un déséquilibre dans le foyer. Les femmes en ayant un travail salarié sont moins présentes à la maison et ne jouent plus bien leur rôle domestique : **« Parce que c'est ma femme. Et puis quand la femme travaille elle est beaucoup prise ce qui cause des carences dans le foyer. Pour la stabilité du foyer. Parce que depuis que les femmes travaillent, l'avenir du foyer a pris un coup. Parce que quand elle travaille elle est moins présente à la maison. »**

Par ailleurs, 2 ouvriers voient le travail de la femme comme une déstabilisation de leur pouvoir et une cause de divorce dans les foyers : **« cette situation aurait tendances à créer un sentiment de supériorité chez la femme et c'est souvent cause de rupture. Car elle découvre qu'elle était comme une prisonnière, elle va désobéir et parfois manquer de respect à son mari. Elle peut m'aider dans les petites dépenses, mais je préfère une femme qui ne travaille pas sinon il y a deux hommes dans la maison. Si j'avais un grand salaire, mes femmes ne devraient pas travailler. »**

Il y a deux ouvriers qui évoquent la jalousie pour justifier pourquoi ils ne veulent pas que leur femme travaille « Je préfère qu'elle reste à la maison, parce que je suis jaloux. Parce que la femme peut avoir une relation intime avec son patron. »

Il y a aussi ceux qui pensent que la femme est faite pour rester à la maison, mais qu'ils sont obligés d'accepter qu'elle travaille pour renforcer les revenus du foyer : « En terme de revenu, elle peut me soutenir, mais honnêtement la femme n'est pas faite pour travailler, elle doit s'occuper de l'éducation des enfants, de la famille. Si j'avais un grand salaire, mes femmes ne devraient pas travailler. »

Même si ces ouvriers acceptent que leur femme tisse des liens avec d'autres femmes, ou d'autres personnes, dans le cadre des relations humaines parce qu'ils pensent que cela rentre dans le cadre de leur épanouissement, il n'en demeure pas moins que leur principal objectif reste le soulagement des dépenses du foyer. Cependant, le discours des ces ouvriers cache encore une fois des intérêts et des stratégies de pouvoir et de domination.

## Section II : Le travail : un facteur incontournable dans la vie des ouvrières

L'avènement du capitalisme et du salariat ont profondément modifié les anciennes conceptions du travail. Il n'est pas rare que les femmes apprécient peu à peu l'autonomie et la liberté de mouvement que peut leur procurer un travail même pénible, routinier et rapportant juste de quoi survivre. Sans oublier le fait que le travail, au même titre que la vie associative, permet de tisser des liens, de créer des groupes d'intérêts, etc.

### 1- Le travail comme vecteur d'ascension sociale

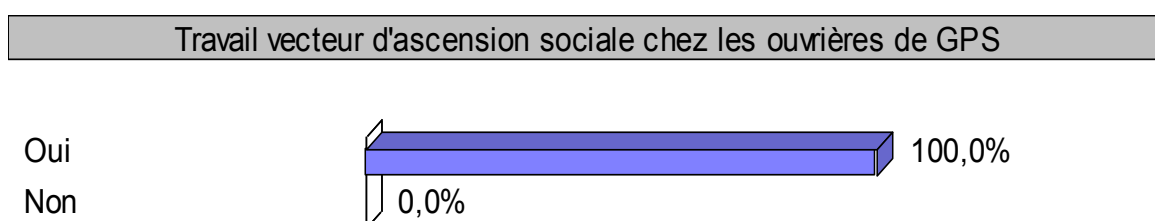
Il est ici question de la centralité du travail. Ici le travail n'est pas vu comme une aliénation au sens marxiste, ni au sens Hégélien. Dans la conception des ouvrières gabonaise, le travail est en général plus ou moins pris dans son sens premier celui d'être nécessaire à la satisfaction des besoins, besoins qui ne se limitent pas aux besoins vitaux. Le travail permet de voyager, de construire une maison, de rencontrer de nouvelles personnes, d'acheter tout ce que l'on veut... Il permet l'affirmation de soi.

Même si la femme gabonaise salariée est obligée de travailler et d'avoir un salaire pour vivre, il n'en demeure pas moins que, pour elle, le travail contribue à sa liberté.

Le graphique ci-dessous nous donne les opinions des ouvrières sur la question du travail comme vecteur d'ascension sociale.

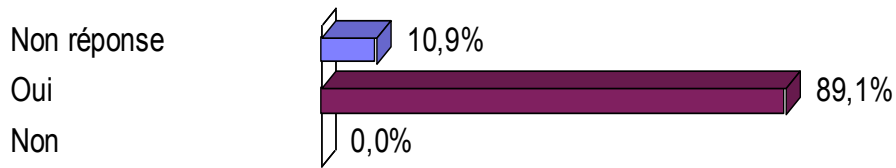
### Graphique 6 : Répartition des opinions des ouvrières de GPS et de DNG sur le travail comme vecteur d'ascension sociale

A la question : « Pensez-vous que le travail est un vecteur d'ascension sociale ? »



Source : Donnée de l'enquête

### Travail vecteur d'ascension sociale chez les ouvrières de DNG



Source : Donnée de l'enquête

100% des ouvrières de GPS considèrent que le travail est un vecteur d'ascension sociale, contre 89,1% à DNG. Ces taux prouvent à suffisance que le travail est véritablement important pour les femmes ouvrières gabonaises. Pas une seule ne l'a nié. Les 10% qui n'ont pas répondu peuvent ne pas avoir compris la question.

A la question « Pourquoi pensez-vous que le travail est un vecteur d'ascension sociale ? » Voici les réponses de nos enquêtées :

De la grille 11 en annexe1 il ressort que le travail pour la femme permet une indépendance, une autonomie et une considération à la foi de soi-même et de son entourage. Sa contribution est double : domestique et financière. On estime que 31 ouvrières de GPS contre 4 ouvrières de DNG pensent qu'avec le travail : **« tu es libre, tu participes aux dépenses, parce que tu ne vis plus au dépend de quelqu'un, tu dépends de toi-même, t u peux alléger le poids des difficultés des parents, payer l'école à tes enfants, tu peux résoudre tes problèmes, réaliser tes projets, construire ta vie, voyager, tu es à l'aise.»**

En outre, les données statistiques montrent que 19 ouvrières de GPS contre seulement 1 ouvrières de DNG vont dans le même sens et ajoutent le principe de dignité dans leur propos. Cela révèle encore l'importance que peut avoir le travail, le rôle qu'il joue au niveau identitaire dans la société **« Parce que sans travail tu n'es rien, tu n'es pas respecté. Je suis consulté au sein de ma famille, sans travail tu ne peux pas vivre. Il n y pas de dignité sans travail.»**

Les 14 ouvrières de GPS contre 6 ouvrières de DNG évoquent le travail comme élément de visibilité de la femme : **« le travail c'est la force de la personne. Le travail**

**élève la femme qui a été longtemps oublié. La femme ne dépend plus de l'homme. Avec le travail tu es quelqu'un dans la société. Tu as une vie sociale équilibrée, c'est un point d'appui dans la vie sociale, c'est une nécessité. »**

En outre, les 6 ouvrières de GPS seulement font allusion aux relations humaines.

Par contre 7 ouvrières de DNG contre 4 ouvrières de GPS croient que le travail est tout pour elles dans leur vie et passe avant tout, qu'il leur a changé la vie **« le travail c'est ton père, ta mère ton premier mari c'est le travail, il y a des changements dans ta vie, tu changes de statut. »**

Après les avoir interrogées sur la perception des autres sur elles nous avons voulu savoir si le travail apportait un changement dans leur condition sociale et ce qu'elles pensaient de ce changement.

## **2- Perception du changement par rapport à l'exercice de leur activité**

« Au travail, l'individu subit des conditionnements et agit sur eux, il crée un lien entre lui et les autres et, par là, se construit lui-même. »<sup>465</sup>

Certes, les femmes ouvrières gabonaises peuvent travailler aujourd'hui, mais cela n'a pas toujours été le cas. Il a fallu attendre l'instauration de plusieurs lois pour que la femme gabonaise voie ses conditions progressivement changer, notamment en ce qui concerne le travail salarié. Le concept d'identité permet de comprendre que lorsque les femmes n'ont pas d'emploi, elles n'existent pas, elle n'a pas de reconnaissance sociale. Ce concept nous permet de comprendre aussi le changement qui s'opère au niveau des relations avec son environnement avec les autres lorsque l'on a un emploi.

Nous avons pu observer que la décision de devenir salariées pour les ouvrières est principalement motivée par la raison primordiale de nourrir leur famille et de subvenir à leurs propres besoins (par la recherche d'une meilleure qualité de vie). Les opinions de nos enquêtés à travers les graphiques qui font suivre étaient l'importance d'avoir un travail et les changements positifs ou négatifs que cela peut alors occasionner.

---

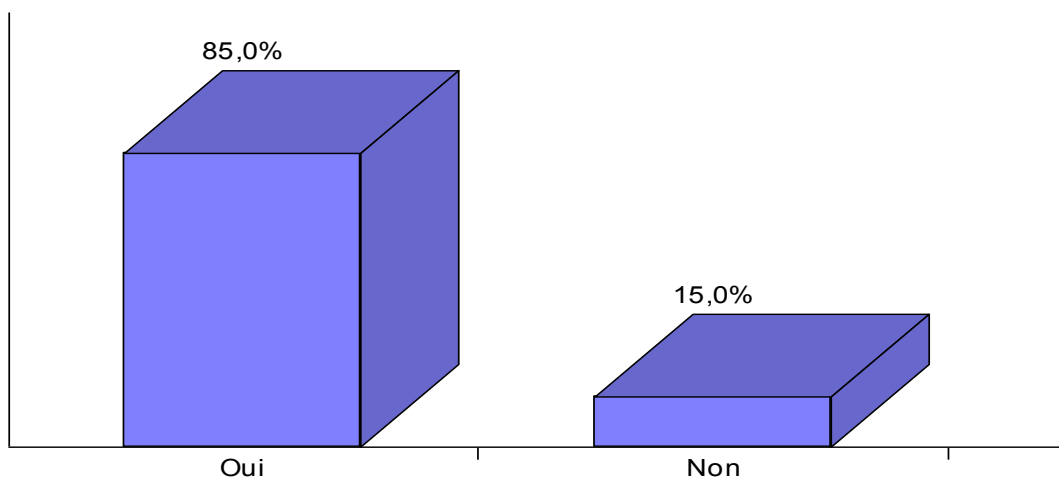
<sup>465</sup> Castells cité par P. Bernoux, *Op.cit.*, p.192



## Graphique 7 : Répartition des ouvrières en fonction des changements survenus dans le ménage

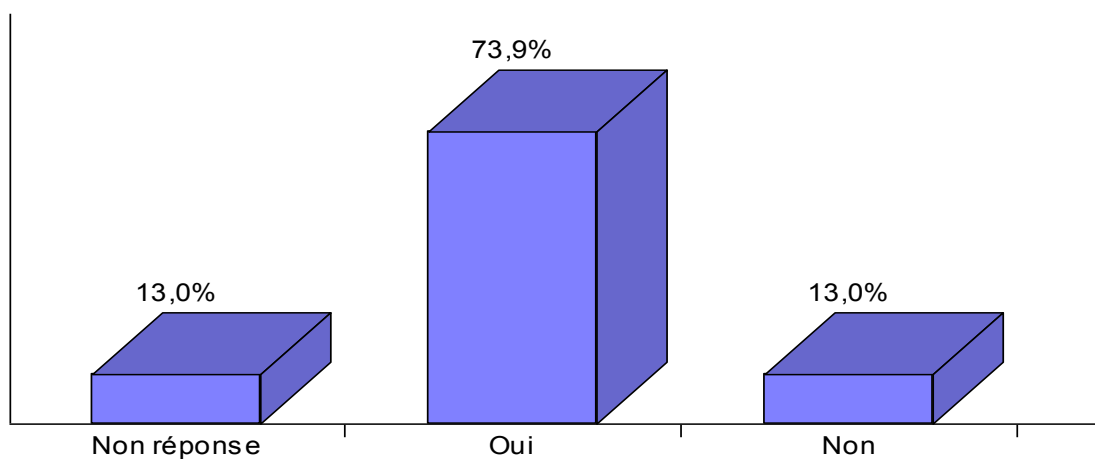
A la question « Pensez-vous que votre situation sociale a changé depuis que vous travaillez ? »

Perception des ouvrières de GPS du changement de leur situation sociale



Source : donnée de l'enquête

Perception des ouvrières de DNG du changement de leur situation sociale



Source : donnée de l'enquête

85% estiment qu'il y a effectivement un changement depuis qu'elles travaillent. 15% affirment que non. En ce qui concerne le pourquoi du changement ou non.

A la question : " Pourquoi pensez-vous que votre situation sociale a changé depuis que vous travaillez ? ", les femmes sont revenues un peu sur les mêmes raisons que pour la question sur la perception du regard des autres sur elles.

Celles qui ont répondu "Oui" pensent que, parce qu'elles ont une activité régulière qui leur procurent un salaire que leur condition sociale a changé. Elles reviennent sur l'autonomie, le respect, les responsabilités qui leurs sont données, leur contribution dans le foyer et auprès de leur famille élargie. Ce sont tous ces aspects qui leur prouvent qu'il y a un changement.

Celles qui ont dit "Non" réitèrent les mêmes propos. Si elles ne constatent pas de changement, c'est parce qu'elles ont toujours la charge de leur famille lignagère, donc elles ne voient pas trop le bénéfice de leurs revenus.

Dans l'ensemble de ces opinions, on lit en majorité un changement dans le statut et la condition sociale de la femme ouvrière gabonaise.

## Conclusion de la première partie

Le travail de la femme gabonaise dans la communauté rurale, nous l'avons vu, est absorbante, pénible, mais d'importance capitale. Les activités sont inégalement partagées ainsi que le temps de travail. La place de la femme dans la communauté rurale gabonaise est bien définie, l'apport de la femme bien que très important et vital pour la communauté est officiellement méconnu dans les rapports sociaux de sexe. Son rôle est uniquement dévolu à la production, au fait de nourrir et de procréer (à travers les travaux champêtres, l'éducation des enfants, la cuisine et le fait de donner la vie). Et l'arrivée des colons n'a pas changé grand chose à son statut et aux rapports sociaux de sexe. Pourtant, la femme dans la communauté rurale gabonaise est un élément clé qui doit faire partie du processus de changement social, lorsqu'il intervient. Elle ne doit pas seulement être ramenée aux activités domestiques, à un corps physique, ou à un objet de reproduction. Son travail a quand même un « caractère de double production sociale, à savoir d'une part la production de la vie, d'autre part celle des moyens de subsistance. »<sup>466</sup>

Ainsi, avec l'arrivée des colons, le travail se transforme. L'économie communautaire subit des bouleversements. Les grands chantiers voient le jour avec le développement des centres urbains. Dans cette nouvelle économie, ce sont les hommes qui côtoient les premiers le monde salarial à cause de la force physique que demande l'accomplissement des activités dans ces chantiers.

Cela va contribuer à affirmer leur puissance en tant que premiers pourvoyeurs des revenus de la famille, alors que dans la société traditionnelle ils étaient plus ou moins complémentaires à leurs femmes à travers les différents travaux. Les femmes resteront au foyer pour continuer d'assumer ce pourquoi elles ont été socialisées (être épouse et mère). Car, l'ombre de la socialisation et de la patriarcalisation plane toujours au dessous d'elle.

N'oublions pas que la notion de patriarcalisation, a une perspective sociétale universelle, dans laquelle la femme est reléguée au second plan. L'orientation de cette perspective nous fait comprendre le phénomène de la domination masculine, et plus important encore, les rapports sociaux (dans la famille, dans le couple, dans la société) et les normes sociales.

---

<sup>466</sup> F. HAUG, *Op.cit*, p.56

Néanmoins, la femme gabonaise va finir par voir aussi son activité se transformer, évoluer. Elle entre dans le processus de salarisation. Elle sort du travail domestique pour rejoindre le travail à l'usine. Dans ce nouvel espace son travail se transforme, elle a un nouveau statut, celui de salariée et d'ouvrière. Mais elle est peu formée intellectuellement. Elle est donc recrutée sur la base de ses compétences acquises lors de sa socialisation primaire, ce qui ne lui donne pas suffisamment accès aux postes à responsabilités.

L'observation du travail de la femme nous fait relever que les ouvrières gabonaises ne sont pas imprégnées par les dispositifs qui entourent leurs activités, malgré la formation donnée par les employeurs lors du recrutement. Cela fait qu'elles confondent syndicat et délégué syndical ou encore leur activité et la dénomination de la catégorie de leur activité.

Toutefois, les ouvrières ont une représentation très positive du travail, pour elles ce concept est central. Elles estiment que depuis qu'elles travaillent, elles ont acquis une certaine autonomie et une certaine liberté.

Ainsi, le développement du salariat induit des changements au niveau du statut social et économique de la femme au sein du ménage et dans la production du travail, d'autant plus que l'homme n'est plus le seul bénéficiaire d'un revenu, mais pas profondément au niveau de son rôle.

Mais c'est « vers une histoire relationnelle – des rapports entre hommes et femmes – et dynamique – centrée sur les mutations, les transformations, les transitions – que s'orientent »<sup>467</sup>, le travail de la femme et son statut dans la deuxième partie qui va suivre.

---

<sup>467</sup>F. Battagliola, *Op.cit*, p.3

**DEUXIEME PARTIE :**

**FEMME OUVRIERE GABONAISE, ENTRE PERENNITE ET CHANGEMENT  
DES INTERACTIONS DANS LA FAMILLE : une transition escarpée**

## Introduction de la deuxième partie

La femme gabonaise, par son travail aux champs, au village arrivait à subvenir aux besoins de sa famille. Son statut officiel était celui de mère et d'épouse. De ce qui précède, la transformation des économies, à travers la colonisation, l'urbanisation, et l'industrialisation, a déstabilisé les bases économiques des communautés traditionnelles. Le travail traditionnel est remplacé par celui de l'usine qui confère peut-être une toute autre position.

Dans les sociétés traditionnelles, les rapports entre l'homme et la femme s'inscrivent toujours dans des rapports sociaux d'ensemble. Ces rapports sociaux d'ensemble influencent le plus souvent les relations individuelles, notamment les rapports sociaux de sexe. Dans ses relations sociales d'ensemble, particulièrement dans la division sexuelle du travail, l'homme et la femme ne sont pas toujours égaux à tout égard, même si les deux ont chacun de leur côté des contraintes, des obligations. Ces contraintes et ces obligations pèsent sur les hommes et sur les femmes, mais davantage sur ces dernières, tant en ce qui concerne les normes sociales, les représentations, les discours de socialisation, que la patrilocalisation.

Or, de nos jours, les rapports sociaux de sexe, et la division sexuelle du travail sont imprégnés par les changements qu'entraîne l'introduction des nouveaux modes de production. Celui qui nous intéresse est le mode de production capitaliste à travers l'intégration du salariat.

Le travail salarial s'est révélé être un phénomène non isolé, mais s'articule aux pratiques quotidiennes des femmes ouvrières gabonaises. «[...] Le vécu des femmes se diversifie donc en fonction du temps, de l'espace, de l'aire culturelle et du niveau socio-économique. Ceux-ci constituent des variables importantes dont il faudrait tenir compte dans toute réflexion sur le statut social de la femme comme phénomène relativisé. »<sup>468</sup>

Le travail de la femme ouvrière gabonaise n'est pas seulement le résultat de l'application d'actions prédéterminées par des règles visant à satisfaire les besoins du ménage, il est aussi la conséquence d'un processus complexe, inscrit dans la durée. «Apprécier les changements n'est pas chose facile car ils ne se réduisent pas aux chiffres et leur dimension symbolique se révèle importante. En remplaçant les hommes et en pénétrant les bastions

---

<sup>468</sup>L. Mebarka Graine, *Op.cit*

masculins, la mobilisation des femmes n'a-t-elle pas contribué à ébranler les rapports entre les sexes ? »<sup>469</sup> Par conséquent, la place de la femme reflètera cet entre-deux conflictuel. La place de la femme dans la société traditionnelle, et la place de la femme dans la société moderne.

Notre approche du travail de la femme gabonaise nous amène à reprendre cette analyse. Il s'agit pour nous dans cette deuxième partie de mettre en évidence les facteurs sociaux qui permettent de rendre compte de la position de la femme dans son foyer. Ainsi, notre étude s'appuie sur les changements socioéconomiques qu'entraîne l'intégration du salariat féminin dans la famille gabonaise, les éventuelles modifications des statuts et des rôles de la femme ouvrière gabonaise salariée dans l'organisation sociale et les interactions dans la famille. Mais aussi de lire autrement la domination masculine et la patriarcalisation. Car la base dans la gestion de la famille, famille est le salaire de l'homme et de la femme ; sans cette variable, la famille aurait du mal à survivre.

Dans la construction de la famille salariée gabonaise, nous allons poursuivre l'analyse sur le travail, le statut et la place de la femme dans la société gabonaise en cherchant à identifier d'autres mécanismes de socialisation qui permettent de soutenir que l'homme est le premier pourvoyeur de ressources dans le ménage, de montrer l'accès des femmes aux prises de décisions et de reconnaître leurs apports économiques dans leur foyer, de par leurs salaires.

Si les pratiques traditionnelles sont en crise, quelles recompositions sont alors à l'œuvre ? Quelles sont les nouvelles stratégies des femmes ouvrières gabonaises face au mariage, à la dot, au choix du conjoint ?

Est-ce que ce le salariat, avec l'apport des autres structures sociales telles que l'urbanisation, l'école, les médias ont agit sur le travail, le statut, la division sexuelle du travail et les rapports sociaux de sexes au sein de la famille au Gabon, comme dans les foyers occidentaux ? Les rôles hommes/femmes sont-ils maintenant inversés ?

Comment les femmes ouvrières gabonaise représentent-t-elles cette évolution amenée par l'économie capitaliste à travers le concept d'émancipation ?

Telles sont les questions auxquelles nous allons tenter de donner des réponses, pour expliquer la nouvelle physionomie des statuts et des rôles, des rapports sociaux de sexe dans la société gabonaise.

---

<sup>469</sup> F.Battogliola, *Op.cit.*, p.49

## CHAPITRE I : TRAVAIL DES FEMMES : MARIAGE ET CHANGEMENTS

Dans les sociétés traditionnelles, le mariage n'est pas l'affaire d'un seul individu ou de sa famille restreinte, mais celle de toute la communauté. La condition de la femme n'est pas naturelle, elle résulte comme le confirme Claude Meillassoux « de circonstances historiques changeantes, toujours liées à ses fonctions de reproductrice qui la jettent dans une situation de dépendance qui prélude à leur soumission séculaire. Elles héritent d'un passé d'aliénation qui les prédisposent à une soumission toujours nécessaire pour se prêter aux alliances. Par le fait que, mariées, elles vivent parmi ses affins, ses rapports de filiations sont toujours subordonnés à ses rapports de conjugalités, vouloir qu'il soit autrement c'est trahir ou être suspecté de trahison »<sup>470</sup>, de révolte, ou de déviance aurait pu ajouter Claude Meillassoux.

Le mariage renforce la socialisation subie et intériorisée par la femme dans sa famille d'origine. « La constitution d'une famille passe par la formation d'un couple qui lie ainsi deux familles. Cette alliance peut être officialisée ou pas :- par le mariage qui institutionnalise le couple et fixe les droits et les devoirs des conjoints -informellement par l'union libre ou concubinage. »<sup>471</sup> Les deux instances (mariage et famille) imposent à la femme une soumission inconditionnelle. Les relations au sein du couple sont des relations de dominant à dominée. La femme dans la famille et à travers le mariage, a un statut de "bien de production" permettant d'apporter à manger à l'homme.

Le mariage était avant tout une association grâce à laquelle deux individus, ou plus encore, deux familles, espéraient maintenir ou accroître le patrimoine ancestral, et cela avait une répercussion sur le choix du conjoint. De ce fait, les rapports entre conjoints paraissent plus abstraits. C'est pourquoi J.C Kaufman soulignait d'un point de vue sociologique que « le sentiment produit et inscrit dans l'interaction est en effet profondément individuel et fabriqué à partir de l'imaginaire de la personne »<sup>472</sup>

Aujourd'hui, il y a une modification du sens du mariage. « Ces changements de perspectives concernent le débat, dans la mesure où "la critique" des sociétés traditionnelles

---

<sup>470</sup> C. Meillassoux *,op.cit.*, p.4

<sup>471</sup> [www2.ac-lyon.fr/enseigne/ses/audiovisuel/2-fami-1.html](http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/ses/audiovisuel/2-fami-1.html)

<sup>472</sup> J.C Kaufman, *Sociologie du couple*, Paris, P.U.F, Coll « Que sais-je », n°2787,1993, p.32



devient nécessairement mise en évidence des systèmes d'inégalités et de dépendances qu'elles portent en elle. »<sup>473</sup>.

Ce chapitre se concentre sur le mariage et les changements occasionnés par la modernisation dans le mariage. En ces termes, nous allons dans la première section examiner les changements de pratiques dans le choix du conjoint et le statut matrimonial de nos enquêtées pour voir si les critères du choix du conjoint ont changé et dans la deuxième section nous verrons quels sont les différents changements intervenus dans le mariage grâce aux opinions des enquêtés.

## **Section I : Femme, choix du conjoint et statut matrimonial au Gabon**

« L'étude approfondie de Naila Kabeer auprès d'ouvrières d'une industrie textile du Bangladesh conclut que les nouvelles opportunités d'emploi salarié pour les femmes ont transformé leur vie. Elle observe des changements au niveau structurel, par exemple dans les pratiques de mariage, l'organisation intra-familiale, les modèles migratoires, et au niveau individuel. Ces opportunités ont permis aux femmes de se trouver une place plus centrale, d'assurer une meilleure vie à leurs enfants, de réaliser des rêves, de refuser des relations imposées. »<sup>474</sup> Les critères de choix du conjoint ont plus ou moins changé de nos jours. Les trajectoires de vie dont le mariage sont articulées autrement, particulièrement avec la modernisation.

### **1- Femme, mariage et critères de choix du conjoint**

« Le mariage est de fait un événement universel, une activité essentiellement communautaire sur lequel la société insiste beaucoup. Un état de célibat permanent est étranger à la plupart des cultures, car considéré comme anormal pour les hommes et impensables pour les femmes normales, en bonne santé. »<sup>475</sup> Le mariage coutumier est le plus commun en Afrique et plus particulièrement au Gabon.

---

<sup>473</sup>G.Balandier, « La formation sociale et le mode de développement économique. Critique de l'économie politique », Paris, Maspero, 1969, pp345-349.

<sup>474</sup>Kabeer, *Op.cit*, p.41

<sup>475</sup>A. Aderanti, *Op.cit*, p.6

Le mariage est la « mise d'une femme à la disposition d'un homme [...] »<sup>476</sup> La conception du choix du conjoint relève donc d'une certaine idéologie. La société gabonaise a subi des profondes mutations provoquées par la colonisation et l'industrialisation. Cela nous conduit à reconnaître que le mode de production capitaliste a pris le dessus sur le mode de production lignager qui tend à disparaître ou prend d'autres formes. Le premier problème posé par ces mutations, en ce qui nous concerne, réside dans la première étape du mariage, donc le choix du conjoint c'est-à-dire la sélection de la future femme ou du futur mari.

Dans les sociétés anciennes, le choix du conjoint était l'affaire des parents. Ce sont les parents qui choisissaient le mari ou la femme qui convenait à leur enfant et qui s'occupaient du rituel, des présentations, des fiançailles et du mariage. Cela sans demander les avis des concernés. Avec les transformations sociales, le choix du conjoint va s'affranchir de la tutelle parentale. Il revient désormais à l'homme et la femme de choisir eux-même leur futur partenaire. Mais malgré cette nouvelle donne, dans la société gabonaise en particulier, aujourd'hui encore, les futurs conjoints ont toujours besoin de l'avis de leurs parents, notamment pour le mariage traditionnel (coutumier), qui demeure important pour l'avenir du couple, parce que le spectre des croyances hante toujours la conscience des futurs époux : Ils craignent la malédiction et les représailles ancestrales.

Ainsi « le choix d'un conjoint met souvent en évidence des intérêts parfois contradictoires : ceux des parents d'une part qui, souhaitant, le "bonheur" de leur enfant, veulent en influencer les choix ; ceux des intéressés qui d'autre part, voulant affirmer leur personnalité, entendent rester maîtres de leur destin conjugal. Et à ces intérêts contradictoires, s'ajoute la diversité des critères qui déterminent le choix du conjoint : niveau culturel, socioprofessionnel, condition matérielle etc. »<sup>477</sup>.

Si le choix du conjoint se fait aujourd'hui par affinités, on remarque une tendance forte à l'homogamie sociale, à l'endogamie géographique, à l'hétérogamie professionnelle et sociale. « Le choix du conjoint n'est plus tant soumis à la pression de son groupe d'appartenance, les alliances se réalisent au sein d'un même milieu socioculturel. Il existe plusieurs raisons : le choix du conjoint se fait dans le cadre d'un même milieu pour des raisons de goûts communs et d'affinités, pour préserver ou développer un capital (une entreprise) ou simplement parce que les rencontres se font dans des lieux que l'on fréquente soi-même. »<sup>478</sup>

---

<sup>476</sup> A. Bidet-Mordrel et J. Bidet, *Op.cit*, p.18

<sup>477</sup> J.F Mbah et M.N Soumaho, *Op.cit*, p.16

<sup>478</sup> [www2.ac-lyon.fr/enseigne/ses/audiovisuel/2-fami-1.html](http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/ses/audiovisuel/2-fami-1.html)

Mais l'on assiste aussi à une très nette évolution dans les représentations, les opinions et les pratiques, de part et d'autre des deux sexes. C'est vraiment ce que nous a fait constater notre travail sur le terrain à travers la confrontation du témoignage de la femme ouvrière vivant dans un ménage homogame<sup>479</sup> et du témoignage de la femme ouvrière vivant dans un ménage hétérogame<sup>480</sup>. Les deux sortes de familles se sont imposées à nous parce que nous nous disions qu'une femme ouvrière gabonaise avait 99% de chance d'épouser un ouvrier, or sur le terrain c'est une tout autre réalité. Quand des ouvriers vivent avec des ouvrières, l'ordre social n'est pas troublé, mais mon échantillon trouble l'ordre social « il y a un changement. Les filières de sociabilités matrimoniales ne sont plus respectées. Les valeurs sociales ne sont plus équivalentes ou les mêmes lieux de rencontre.»<sup>481</sup>

Cependant, le mariage est encore considéré comme un idéal pour la plupart des femmes des ouvrières gabonaises.

## 2- Statut matrimonial des ouvrières de notre enquête

« Le mariage est la forme d'union la plus codifiée (c'est-à-dire organisée par des règles strictes, encadré par de nombreuses [normes](#)). [...], il offre aux mariés de larges droits ainsi qu'une protection réelle du conjoint le plus faible en cas de séparation. »<sup>482</sup>

Contrairement à l'occident qui comprend plusieurs formes d'union, en Afrique notamment au Gabon, il existe deux formes d'union reconnues par les institutions étatiques et coutumières : le mariage à l'état civil et le mariage à la coutume appelé encore fiançailles. Cette dernière institution est la plus reconnue au Gabon. Elle est gérée par les instances coutumières. Pourtant, elle ne repose que sur le fait que les deux conjoints ont une vie commune reconnue par les deux familles. Il n'y a souvent pas d'avantages financiers ni matériels, car la spoliation est de mise de nos jours dans cette société, et pose souvent problème. En effet, « le refus des familles ou des parents de reconnaître la légalité de ces unions informelles peuvent avoir des sérieuses conséquences pour toutes les personnes concernées, en particulier par rapport à l'héritage, aux droits de propriété de la famille. [...] Même quand le mariage a été soigneusement officialisé, la désapprobation de la famille est

---

<sup>479</sup> Alliance entre des individus issus d'un même milieu social

<sup>480</sup> Alliance avec un conjoint originaire d'un même lieu social différent

<sup>481</sup> F. De Singly, *Op.cit*, p.15.

<sup>482</sup> C. Jovellar, *L'organisation de mariages : un produit de niche et une issue pour les agences événementielles*, Master II Management et Ingénierie des Industries Touristiques, Université de Toulouse le Mirail, Année universitaire 2006 – 2007

toujours une menace cachée pour la stabilité de l'union, [le mot] mariée symbolise jusqu'à un certain point le statut de la femme. »<sup>483</sup> C'est cette reconnaissance familiale et sociale que la plupart des femmes veulent obtenir, pour être considérées comme mariées. « Un tel statut pour les femmes est fondamentalement un statut dérivé : une femme est d'abord la femme de quelqu'un, la mère d'un fils ou, dans une moindre mesure, la fille de quelqu'un. Il s'ensuit logiquement qu'une femme mariée profite d'un statut mieux reconnu - ou est susceptible de l'atteindre - qu'une femme non mariée. Le fait, d'avoir des enfants confère toujours un statut meilleur » c'est un plus.

« La grande proportion de couples vivant ensemble en unions informelles ou consensuelles est, [...], une caractéristique significative du mariage africain" »<sup>484</sup> d'aujourd'hui, notamment gabonais. « Le mariage consacré par le Code civil est le mariage de type européen qui est défini comme une convention entre un homme et une femme, et dont la solennité résulte de sa célébration par un officier d'Etat civil. Le double consentement de l'homme et de la femme suffit à fonder la famille composée des deux parents et des enfants auxquels ils donneront naissance »<sup>485</sup>

Le corpus de notre questionnaire se compose de cinq catégories de populations : une population d'ouvrières mariées officiellement, une population d'ouvrières vivant en union libre sans passer par le mariage coutumier, une population d'ouvrières vivant en union libre qui est passée par le mariage coutumier, une population d'ouvrières célibataires et une population d'ouvrières veuves.

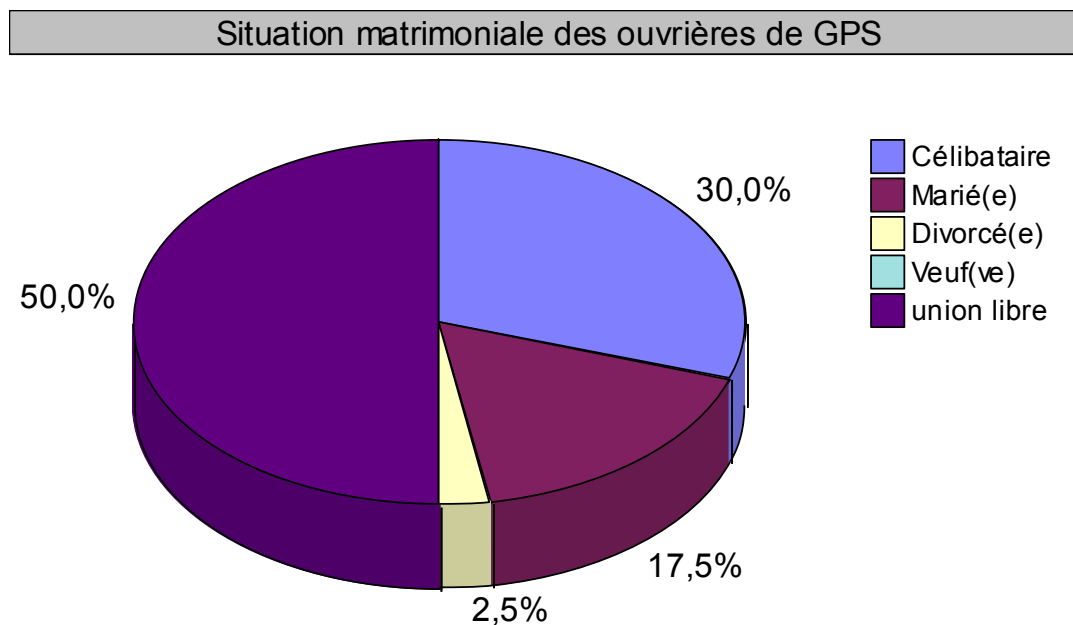
---

<sup>483</sup> A. Aderanti, *Op.cit*, p.115

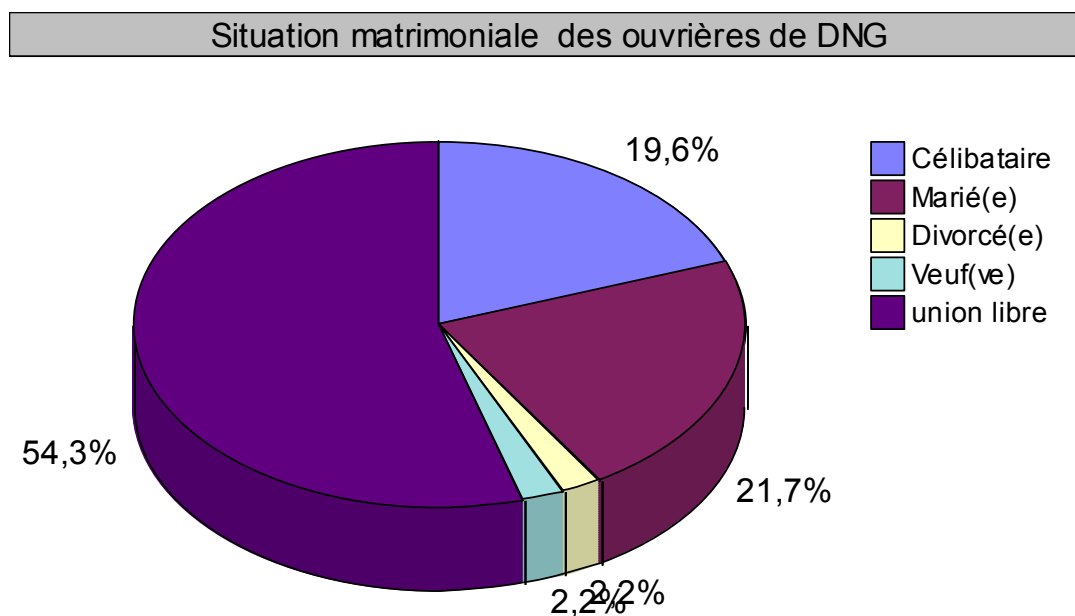
<sup>484</sup> Code civil gabonais, *Op.cit*, p.14

## Graphique 8 : Répartition des ouvrières en fonction de leur situation matrimoniale

A la question « Quel est votre statut matrimonial ? »



Source : Donnée de l'enquête



Source : Donnée de l'enquête

Le tableau ci-dessous indique que 50% des ouvrières de GPS contre 54,3% des ouvrières de DNG vivent en union libre avec leur conjoint. Dans ce taux, il y a celles qui sont mariées à la coutume. Mais ce mariage n'est reconnu que par les instances coutumières et non

par l'Etat. Cependant, durant notre récent séjour sur le terrain, des textes étaient en train d'être élaborés par le Parlement gabonais pour rendre ce mariage légal semblable au mariage officiel.

En outre, 17,5% des ouvrières de GPS contre 21,7% des ouvrières de DNG sont mariées légalement, elles sont un peu plus nombreuses à DNG. Mais ces taux sont en deçà des taux des femmes ouvrières célibataires de GPS et de DNG soit 30% et 19,6%. On compte à GPS 2,5% qui sont divorcées à GPS contre 2,2% à DNG. Seule cette dernière entreprise compte des ouvrières veuves soit 2,2%.

Le mariage pour la femme est un idéal. La femme africaine, doit à tout prix, être mariée ou doit avoir un concubin, dans la mesure où une femme africaine qui vit toute seule est mal vue par la société traditionnelle, et par la société africaine dans son ensemble. Et cela, même si la modernité semble prendre le dessus sur les traditions en milieu urbain, du fait que dans la famille, la femme ne joue plus son double rôle : celui d'épouse et de mère.

C'est pourquoi, nos enquêtés veulent avoir un statut de femme mariée même dans des circonstances difficiles, ou dans un mariage non officiel, avec toutes les contraintes que cela occasionne. La conception du mariage chez nos ouvrières relève donc d'une certaine idéologie. Les ouvrières gabonaises voient dans le mariage une sorte de protection, de sécurité, de respect, de privilège.

Nous les avons posé la question de savoir qu'est-ce qu'elles pensent du mariage par rapport à leur situation matrimoniale.

A la question : « Par rapport avec votre situation matrimoniale que pensez-vous du mariage? Voici leurs réponses (Grille 12 annexe 1).

On peut constater que 51 sur 80 ouvrières de GPS contre 20 ouvrières de DNG sur 46 disent que le mariage « **C'est une protection, ta famille te respecte, le mariage c'est l'honneur de la femme et la sécurité des enfants, c'est une couverture. Porter le nom de quelqu'un c'est un privilège, c'est avoir un poids, une considération. Cela t'allège. Le mariage protège la femme dans tous ses droits, c'est une garantie. Le mariage est une bonne chose, c'est bien, c'est un problème de personne, il faut qu'il y ait une certaine complicité. C'est un engagement responsable. Le mariage permet aux deux familles**

**d'être plus unies.** » Celles qui sont croyantes conçoivent que « **C'est une institution divine, un don de Dieu** » soit 10 ouvrières de GPS et 6 ouvrières de DNG. Par contre elles sont moins nombreuses chez les ouvrières de GPS que chez celles de DNG à estimer qu'« **une femme n'est pas sensée rester seule, elle doit vivre avec son mari .On se supporte. Le mariage permet aux couples de s'entraider dans la souffrance comme dans le bonheur. Il est l'un des évènements marquant dans la vie d'une femme. Une femme sans mari n'est pas une femme respectable et donc responsable. La femme a plus d'influence lorsqu'elle est mariée, elle se sent encadrée et aimée. C'est une assurance, une nécessité.** » Elles sont 3 ouvrières à GPS contre 6 à DNG. D'autres font passer le mariage après le travail « **C'est la dernière étape de la vie après le travail** » Nous voyons encore ici combien le travail est devenu l'élément primordial pour la femme, qu'elle le fait passer avant tout. C'est dire que les femmes gabonaises veulent désormais respecter les logiques populaires de l'existence des individus (école, travail, mariage, enfant).

Mais il y a celles qui pensent à l'opposées des premières, que le mariage : «**C'est difficile, avant de me marier je pensais que le mariage était bien, maintenant je pense que c'est la souffrance ce n'est pas facile, j'ai été déçue. Je ne pense plus à cela. Le mariage c'est bien quand ton mari s'occupe de toi. Que tu sois mariée ou pas tu t'occupes toujours de ton foyer, cela ne change rien. La femme doit être soumise** » elles sont 8 à GPS et 8 à DNG à le dire.

4 des ouvrières de GPS contre une ouvrières de DNG perçoivent une dévaluation du mariage et regrettent l'époque de leurs grand-mères : « **Il n'a plus la même valeur qu'à l'époque de nos grand-mères.** » 8 ouvrières parmi celles de GPS déclarent : « **Je préfère vivre en union libre, je ne suis pas prête pour le mariage** » sûrement à cause de ce qui se dit de négatif aujourd'hui sur le mariage.

Or, certaines de nos enquêtés n'envisagent pas leur vie sans mari, elles préfèrent vivre avec quelqu'un même si elles ne sont pas heureuses, elles veulent assumer leur condition de femme mariée. Elle veut se conformer à la norme sociale, pour ne pas être déviantes pour parler comme Durkheim<sup>486</sup>. Le mariage est un moyen d'exister et un moyen de subsistance pour la femme africaine.

---

<sup>486</sup> Émile Durkheim, Le crime, phénomène normal, Textes réunis par Denis Szabo avec la collaboration d'André Normandeau, pp. 76-82. Paris: Librairie Armand Colin, 1970

Les femmes ouvrières gabonaise n'ont pas encore compris que, dès lors qu'elles sont en couple avec quelqu'un ou encore qu'elles se marient, certains de leurs droits leurs sont quasiment confisqués, ce qui fait qu'elles doivent se soumettre. C'est le cas par exemple lorsque l'homme veut prendre une deuxième épouse. Le choix de l'option monogamique peut être changé par le mari seul dans la mesure où la polyandrie n'est pas reconnue au Gabon. Si la femme n'accepte pas la nouvelle option de son mari, elle a comme seul recours le divorce. Enfin, le choix de la résidence familiale appartient au mari, la femme est obligée d'habiter avec lui dans ce domicile qui n'est pas le sien puisqu'en cas de décès du mari, le conseil de famille peut décider de l'expulser du domicile familial, même si celui-ci a été construit par les deux époux. En Europe encore il y a quelque décennies « la femme [devait] obéissance à son mari, le mari fix[ait] la résidence et l'épouse [était] tenue de vivre avec lui, l'autorisation du mari [était] également nécessaire pour obtenir des papiers officiels ou un passeport [...]»<sup>487</sup> Cependant, au Gabon ce fait existe encore le mariage pour la plupart des femmes ouvrières de notre enquête a une valeur honorifique.

Néanmoins, certains changements sont à constater dans la conception du mariage de la part de certaines ouvrières. C'est de ce revirement de situation dont nous allons faire état dans la deuxième section de ce chapitre.

## **Section II : Changement dans le mariage**

Dans la vision urbaine, être marié, c'est avoir signé un contrat de mariage. L'union libre est rare dans le milieu rural à cause du contrôle social et la tradition.

En ville, les hommes et les femmes ne veulent plus se marier à causes des changements de comportement de l'un et de l'autre. Pourtant, cette étape est comme un poids culturel, une contrainte pour eux par rapport aux représentations.

En Afrique, et plus particulièrement au Gabon, la femme dans la société traditionnelle nous l'avons dit n'avait pas de "personnalité" ou de statut juridique ; elle n'accédait pas aux successions, elle était transmise par héritage comme de la "marchandise". Elle était une source de puissance par la procréation, et procurait des alliances pour les familles. Dans toutes les familles, la femme devait obéissance à son mari et à la famille de son mari, elle épousait toute

---

<sup>487</sup> S. Schweitzer, *Op.cit*, p 21



la famille et devait être à son service. Elle n'avait pas accès au corps de garde et ne pouvait pas manger à table avec son mari.

Aujourd'hui, la mondialisation, les luttes féminines et les associations, l'intégration des femmes dans le marché du travail influent sur les relations dans le couple. L'homme et la femme ont désormais la possibilité de se marier en dehors des liens de parenté, de lignage, comme cela se faisait au village. Le choix du conjoint est laissé au seul concerné. La femme peut manger avec son mari à table etc. Les rapports sociaux de sexe en sont forcément bouleversés.

Dans cette deuxième section, le premier sous-point va concerner les opinions des enquêtés sur les changements dans le mariage et le second sous point va concerner les opinions des enquêtés sur les changements dans les rapports sociaux de sexe.

### **1- Femmes ouvrières et changement dans le mariage**

Au Gabon, « Le mariage [...] a subi d'énormes transformations [...] sous l'influence du capitalisme, il a peu à peu rejeté les valeurs et biens matrimoniaux traditionnels au profit de produits et valeurs occidentaux. »<sup>488</sup>

Le mariage a intégré certaines valeurs principales de la modernité, c'est-à-dire la liberté, l'individualisme, l'égalité des sexes, etc. Avec le salariat, rien n'est plus suivi à la lettre par cette femme et cet homme de la ville. Leur union ne sera pas considérée de la même façon par les parents et amis, parce qu'ils ne sont pas mariés "attitrés", donc mari et femme. Car dans la notion traditionnelle, « la circulation des femmes permet la reproduction et par conséquent l'accumulation locale des richesses »<sup>489</sup>

L'intégration du salariat féminin favorise-t-elle la pérennisation de ses rapports sociaux ou une transformation de ceux-ci ?

A la question « Quels sont les changements intervenus dans le mariage depuis l'époque de nos grand-mères ? » Voici leurs réponses (Grille 13 annexe 1)

Concernant les changements intervenus dans le mariage, 25 ouvrières sur 80 à GPS soutiennent que : « **Les hommes ne se comportent plus de la même manière, l'homme ne**

---

<sup>488</sup> J. Ndomengane Ondo, *Op.cit*, p.20

<sup>489</sup> G.Dupré, *Un ordre et sa destruction*, Paris, ORSTOM, 1982, p.141

**respect plus la femme. Avant l'homme s'occupait complètement de la femme, aujourd'hui si toi-même tu n'a pas un travail, tu ne peux pas t'en sortir, la femme se débrouille pour nourrir la famille : L'homme s'occupe plus de sa copine dehors que de la femme de la maison, il est devenu infidèle.»** Le manque de considération de ce dernier aujourd'hui entraîne un véritable déséquilibre du mariage.

Elles sont 18 sur 80 à GPS contre 8 sur 46 à DNG à penser que s'il y a des changements dans le mariage, c'est parce que les femmes ont une liberté d'expression **« Aujourd'hui les décisions n'appartiennent plus au mari tout seul. La femme est libre par exemple aujourd'hui de choisir son conjoint, les vêtements qu'elle veut porter, elle a l'autorisation de travailler. Il n'y a plus trop de mariage forcé. Aujourd'hui il y a plus d'exogamie. Avec l'émancipation, il y a diminution de la polygamie. La femme peut se prendre en charge.»** En effet, « la plupart des hommes africains sont impliqués dans des relations à long terme avec plus d'une femme, situation qui conduit inévitablement la majorité des femmes africaines vers union polygame consensuelle ou officielle »<sup>490</sup>. Cela apparaît comme une polygamie de fait. Cet état de fait démontre combien la famille et la socialisation, même face à la modernité, maintiennent leur emprise sur les individus, même dans les questions les plus personnelles et les plus intimes, et combien la tradition résiste à la modernité. Par ailleurs ces taux relèvent aussi combien la famille n'est plus au centre de l'acte du choix du conjoint et comment la femme ouvrière gabonaise commence à trouver ici une indépendance réelle.

D'autres par contre évoquent le principe d'égalité de sexe comme cause de ce changement, mais cette fois-ci occasionné par la femme : 16 GPS contre 5 à DNG à affirment qu' : **« aujourd'hui il y a égalité de sexe, l'homme et la femme travaillent et la femme veut se comparer à l'homme. Avant la femme était soumise aujourd'hui elle est émancipée »** 6 ouvrières de DNG contre 4 à GPS allient le changement intervenu dans le mariage au capitalisme donc au profit, à l'envie de s'enrichir à tout prix avec des compensations matrimoniales<sup>491</sup> qui deviennent exorbitantes, pour des mariages qui ne durent même plus longtemps : **« aujourd'hui le mariage est devenu une question de matériel avec l'excès de dot, les parents sont devenus matérialiste. Alors que les mariages ne durent**

---

<sup>490</sup> A. Aderanti, *Op.cit*, p.61

<sup>491</sup> Hier perçu comme franc symbolique, la dot est devenue pour certaines familles un objet de spéculation. La jeune femme qui va en mariage est vendue comme des actions en bourses qui ont pour critères : le niveau d'étude, les diplômes obtenus, la profession, le nombre d'enfant s'il y en a eu avant mariage.

**plus longtemps** » Est-ce que cela n'est pas aussi dû au fait que la grande proportion des nos enquêtés ont comme situation matrimoniale l'union à "double face" : celle des ouvrières vivant en union libre mariées à la coutume ou celle des ouvrières vivant en union libre non mariées à la coutume. Dans les deux cas elles ne sont pas couvertes juridiquement. De plus si l'homme a dépensé une somme exorbitante de compensation matrimoniale, comme pour l'achat d'une marchandise, il peut faire de sa femme ce qu'il veut, au point de ne plus la respecter.

Seules quelques unes ouvrières estiment que : « **le mariage de nos grand-mères était meilleur par rapport à celui d'aujourd'hui. Il n'y a plus de confiance entre l'homme et la femme, l'homme fait des cachoteries à la femme. Le mariage n'est plus crédible** » Elles ne donnent donc plus du poids au mariage. 3 ouvrières voient du bon côté ce changement parce que : « **aujourd'hui l'homme peut aider aux tâches ménagères, ce qui n'était pas souvent le cas à l'époque de nos grand-mères** » Une ouvrières de DNG appréhendent positivement ce changement en faisant référence aux politiques en faveur des femmes et des enfants : « **Aujourd'hui, il y a des élaborations des lois en faveur de la femme et de l'orphelin. Les femmes de la ville peuvent demander le divorce pour cause d'adultère par exemple, chose qui ne pouvait pas se faire à l'époque de leur grand-mère, en ville la femme peut se permettre certaines liberté que la femme rurale n'a pas.** »

Néanmoins, un taux non négligeable d'ouvrières pense qu'il n'y a pas de changement dans le mariage, que les choses sont restées intactes. « **Je pense qu'il n'y a pas de changement** » 9 à DNG contre 7à GPS.

Ces d'opinions que nous ont livrées nos enquêtées sont importantes et contribuent à mettre en exergue les différents comportements et les différentes représentations dans le ménage des femmes ouvrières. Cela témoigne des conditions d'existence auxquelles se trouve soumise une partie importante des ouvrières et du déséquilibre entre le nombre de femmes qui veulent se marier et celles qui ne le veulent pas. Toutefois, il convient de signaler que de l'ensemble de ces opinions émane une cause matérielle de rupture : les dynamiques du mariage tiennent comptent désormais des dynamiques sociétales et des interactions entre l'homme et la femme dans le foyer.

Le mariage autrefois havre de bonheur n'est plus très prisé aujourd'hui, notamment par les hommes. Les hommes qui sont sensés prendre femme ne se précipitent plus pour se

marier, nous l'avons vu dans le graphique sur la situation matrimoniale des ouvrières et des ouvriers. Nous avons donc cherché à savoir si les hommes étaient d'accord avec cet état de fait. Car le mariage, sous l'influence de la nouvelle économie, introduite par la nouvelle économie capitaliste, a subi des profondes transformations, tant sur les représentations que sur les formes cérémoniales.

« Dans la plupart des sociétés, le mariage est toujours en grande partie contracté par l'accomplissement des rites coutumiers, mais ces rites ont été considérablement modifiés, en forme et en substance. Non seulement les cérémonies sont plus élaborées, mais, ce qui est plus significatifs encore, c'est la quantité des sommes versées et l'éventail des biens demandés ou offerts en compensation qui ont nettement augmentés au point qu'ils représentent un sérieux obstacle au mariage. »<sup>492</sup>

Compte tenu de la cherté du mariage aujourd'hui, qu'il soit coutumier ou officiel, certains hommes préfèrent vivre en concubinage avec leur partenaire ou leur compagne, puisque c'est l'homme qui est sensé demander la femme en mariage.

A la question « Pourquoi les hommes ne veulent plus se marier officiellement et préfèrent rester en union libre (concubinage) avec une femme ? Voici leurs réponses (grille 14 annexe 1)

En analysant les opinions des ouvriers sur la prédominance des hommes aujourd'hui à ne pas vouloir franchir le pas vers le mariage officiel, 15 sur 70 ouvriers avouent que c'est une question de finance. Dans ce taux certains estiment qu'ils dépensent déjà des sommes énormes rien que pour le mariage coutumier et quand ils ajoutent les dépenses du mariage officiel c'est faramineux. C'est pourquoi ils préfèrent s'en tenir au mariage coutumier dans un premier temps et prendre le temps d'épargner à nouveau pour le mariage à l'état civil. Mais d'un autre côté, pour certains, les femmes sont la cause de cette réticence ou de cette lenteur à l'égard du mariage civil parce qu'elles veulent toujours faire la concurrence avec leurs copines ou leurs sœurs qui se sont mariées avant elles et parfois, le futur marié n'a pas assez d'argent pour lui assurer une grande fête. D'autres, toujours dans ce même taux, pensent qu'un mariage se prépare et donc il ne faut pas le précipiter, il faut prendre tout son temps : **« dans 60% des cas c'est les finances qui posent problème. C'est à cause de la dot qui a augmentée. C'est de la faute des femmes, elles veulent que leur mariage soit bien réussi,**

---

<sup>492</sup>A. Aderanti, *Op.cit*, p.112

**mais parfois les hommes n'ont pas d'argent. Le mariage c'est une chose que l'on fait une fois et on doit la marquer, et si on n'a pas les moyens on ne peut pas faire une grande fête. C'est les moyens qui font défaut et le temps de mettre de l'argent de côté. Moi je viens de commencer à travailler, je n'ai pas encore assez d'argent. Pour te marier il faut beaucoup d'argent. »**

Un autre taux d'ouvriers identique au premier soit 15 sur 70 ouvriers trouvent cette lourdeur dans le comportement de la femme. C'est elle, de par ses actes, qui va pousser l'homme à la conduire chez monsieur le maire, pour eux comme pour certains dans le premier taux (15) c'est la femme qui est en faute : **« c'est le comportement de la femme qui fait en sorte que l'homme l'amène à la mairie. Il faudrait que vous regardiez dans la même direction. Parfois l'habitude s'installe et on ne se voit plus obligé de l'amener devant le maire. Il faut d'abord s'assurer d'une femme avant de l'amener à la mairie. C'est une affaire de confiance, il faudrait qu'elle ait les mêmes ambitions que vous. C'est la femme qui doit donner la motivation à l'homme elle doit toujours plaire à son mari et répondre à certains critères. C'est la femme qui fait son bonheur. La mienne je veux l'épouser »**

D'autres justifications de cet état de fait vont en faveur de la culture, des traditions « cette tradition qui veut que l'on se marie d'abord à la coutume, ensuite à l'état civil »<sup>493</sup>. En effet, ils sont 9 sur 70 d'ouvriers à estimer que le mariage coutumier suffit. C'est pourquoi chez certains le mariage est facultatif : **« dans notre tradition le mariage à la coutume est le plus important. Le mariage à la coutume dépasse le mariage officiel, en plus le mariage officiel coûte cher et les gens divorce vite. Le mariage coutumier fait parti de notre culture, avant nos grands-parents ne connaissaient pas le mariage à l'état civil. Parce que le mariage à la coutume c'est le socle, c'est le sous-bassement, le meilleur mariage c'est le mariage à la coutume, le mariage officiel c'est juste des formalités. Si les gens s'intéressent au mariage officiel c'est simplement à cause des avantages au boulot. C'est facultatif. »** Les opinions de nos enquêtés vont dans le même sens que les résultats des enquêtes sur le mariage au Gabon. En effet, de même chez les ouvriers interrogés par Julie Ndomengane Ondo, Le mariage coutumier « est assimilé à la tradition à la pratique léguée par les ancêtres. Tandis que le mariage à l'état civil est étranger à la population gabonaise. Le choix du mariage coutumier comme type de mariage à célébrer en premier démontre bien le

---

<sup>493</sup> J. Ndomengane ondo, *Op.cit*, p.27

souci de la conservation de la tradition et le refus d'une assimilation totale à la civilisation occidentale. [...] les hommes ont un profond respect des traditions et des parents. Ils mettent en exergue l'aspect social du mariage »<sup>494</sup>

Des résultats de nos enquêtes, on a pu également constater que 8 ouvriers vont dans la même idée que les 15 d'ouvriers qui pensent que c'est le comportement qui fait accélérer ou non cette décision d'officialiser le mariage. Cependant, contrairement aux premiers soit 15 ouvriers qui pensent que c'est la femme qui est fautive, les 8 ouvriers pensent que l'homme et la femme doivent prendre le temps de s'apprécier, ne pas se précipiter, parce qu'il y a plusieurs facteurs qui entrent en ligne de compte pour se décider: **« Parce que l'homme et la femme doivent d'abord s'étudier, s'observer, se connaître, avant de prendre cet important engagement. On ne se marie pas pour divorcer après 10 jours. Il faut épouser une femme quand elle est mure. Certains attendent combler les insuffisances comme faire les enfants par exemple. Mais parce qu'il y a encore beaucoup de tentations, on ne peut pas se marier pour être infidèle après. Il y a aussi l'influence de l'entourage (parents et amis) qui sont pour beaucoup dans votre prise de décision. Parce qu'aujourd'hui il y a trop de problème dans les foyers par rapport à l'époque de nos grands-parents »**

De la divergence d'opinions surgissent de nombreuses idées en appui avec l'expérience de l'enquête. En ce sens, on constate que 6 des 70 ouvriers ne se précipitent pas de se marier officiellement avec leurs femmes, parce qu'ils ont peur de mourir et estiment qu'aujourd'hui la femme est devenue immorale, capable du pire pour parvenir à ses fins : **« c'est parce que les hommes sont craintifs des femmes aujourd'hui. Les hommes ont peur de mourir, car l'objectif des femmes aujourd'hui lorsque vous êtes mariés à l'état civil c'est de rester avec les biens, elles profitent des biens et deviennent des « veuves heureuses, veuves joyeuses »<sup>495</sup> surtout quand leurs maris ont investi. Car, les femmes sont aujourd'hui tournées vers le bien matériel, elles sont devenues trop ambitieuses, elles deviennent des escrocs. Elles ont trop de calcul maintenant »** Ainsi, le mariage « ne représente plus un lieu d'amour privilégié mais un ensemble plus ou moins unifié, dominé par

---

<sup>494</sup> J. Ndomengane Ondo, *Op.cit*, p.27

<sup>495</sup> Cette expression populaire a un sens péjoratif et misogyne, elle est utilisée au Gabon pour désigner des femmes veuves accusées (sans jugement juridique) d'avoir tué leurs maris pour s'emparer de leurs biens.

la procréation, la généalogie ou filiation, l'autorité parentale, en particulier paternelle et la possession des biens. »<sup>496</sup>

D'autres opinions nous ont été données. 5 ouvriers affirment que si les hommes n'amènent plus vite les femmes devant le maire c'est « **parce que les femmes aujourd'hui ne sont plus réservées, elles ne sont plus bien éduquées comme à l'époque de nos grands-parents, elles ne sont plus soumises, une fois la bague au doigt elles deviennent orgueilleuses infidèles. La femme a perdu la confiance de l'homme. L'homme est toujours respectueux envers ceux qui le méritent. Parce qu'on ne trouve plus les vraies femmes. La femme il faut l'épouse quand les seins sont déjà tombés, à l'usure**» Ici, encore une fois, la faute revient à la femme.

Puis, il y a certains ouvriers qui donnent tort au vice et à la modernisation qui est venue détruire " la socialisation traditionnelle ". Ce taux d'ouvriers est similaire au taux précédent c'est-à-dire 5 ouvriers. Pour eux, s'il y a ce manque d'engouement c'est « **peut-être pour conserver l'effet de libertinage car le mariage officiel restreint la liberté de ce qu'ils veulent toujours continuer à avoir plusieurs femmes. Les hommes sont devenus infidèles et les femmes ne croient plus en leur mari. Les hommes ont perdu la confiance des femmes. La dépravation des mœurs causent des mésententes entre les deux, signe qu'il existe maintenant des divergences entre l'homme et la femme. Aujourd'hui certains hommes ont peur des responsabilités alors cela servira à quoi d'aller gaspiller de l'argent, faire des dépenses pour un mariage qui ne va pas durer** »

D'un autre côté, certains ouvriers estiment malgré tout qu'il y a des pesanteurs dans le mariage coutumier que le mariage officiel a abolies. C'est donc faute de connaissance que certains hommes gabonais ont peur de s'engager parce qu'ils ignorent les lois, ils n'ont pas connaissance du code civil, des politiques en faveur du mariage officiel.

Les enquêtés «sont aujourd'hui face à une institution matrimoniale dualiste. D'une part, ils font face à une administration intransigeante sur le mariage légal qu'est le mariage à

---

<sup>496</sup>J.F Mbah, « La polygamie et les dynamiques virtuelles des conjugalités », in *le Gabon malgré lui, Rupture-solidarité*, Paris, Karthala, pp 125-140

l'état civil. Celui-ci assure la protection de la loi et des avantages administratifs. Tandis que, d'autre part le mariage coutumier, lui, n'offre que la légitimité à l'union. Il semble conserver son importance dans le fait qu'il soit légué par nos ancêtres. »<sup>497</sup>

Nous constatons donc la pérennité des coutumes, des représentations des discours dans la société gabonaise, mais aussi différents changements. Cette question du mariage chez les ouvrières et les ouvriers, nous donne un aperçu de nouvelles formes de familles et de nouveaux modèles matrimoniaux que l'introduction du salariat et son processus impliquent dans la société gabonaise. Les différentes visions de la réalité mises en avant par nos enquêtés ont en commun le déclin des rapports sociaux entre l'homme et la femme dans le ménage.

Nous détaillerons dans la section qui suit, toujours à travers les opinions fournies par nos enquêtés, la nature de ces changements.

## **2- Mariage et rapport sociaux de sexes, un certain changement**

L'intégration du salariat féminin peut être autant une accélération qu'un obstacle aux rapports sociaux de sexe dans le ménage gabonais. L'examen de la perception du mariage chez les ouvriers et les ouvrières gabonais en comparaison avec l'époque de nos grand-mères et les réalités occidentales, nous permet de constater combien la cohésion sociale dans le foyer est remis en cause, « le mode de production implique les rapports de production de caractère personnel. L'économie traditionnelle est menacée par l'apparition d'échanges commerciaux, qui entraînent l'apparition de nouveaux rapports sociaux qui eux aussi acquièrent la force d'une idéologie familiale. »<sup>498</sup>. Repenser les rapports sociaux fait comprendre que les attentes de l'homme et la femme ne sont plus les mêmes. « Les rapports entre les sexes aussi bien que le fondement de l'organisation familiale en sont sensiblement transformés [...] »<sup>499</sup>

---

<sup>497</sup> J. Ndomengane Ondo, *Op.cit*, p.17

<sup>498</sup> C. Meillassoux : 1960, pp.38-67

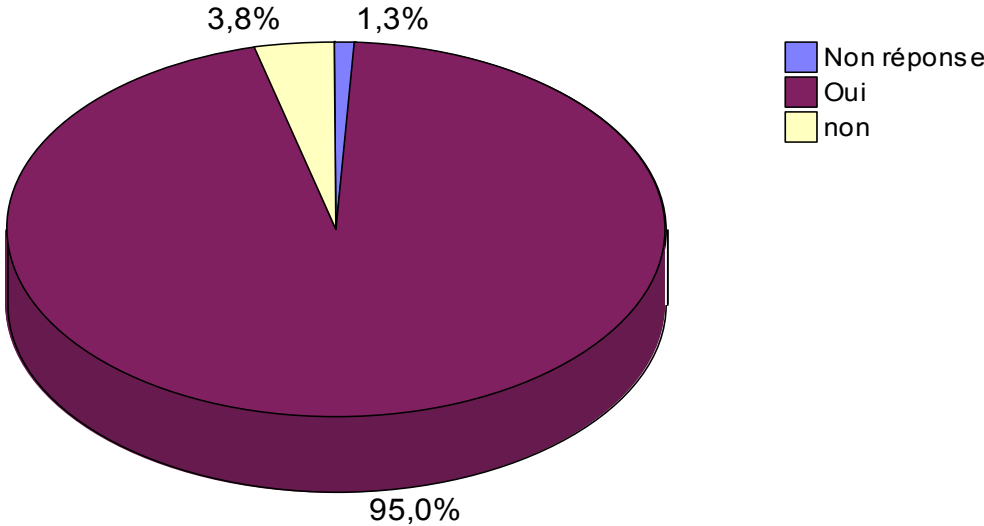
<sup>499</sup> G.Balandier, *Op.cit*, p. 54



**Graphique 9 : Répartition des ouvrières en fonction de leur perception des rapports entre l'homme et la femme**

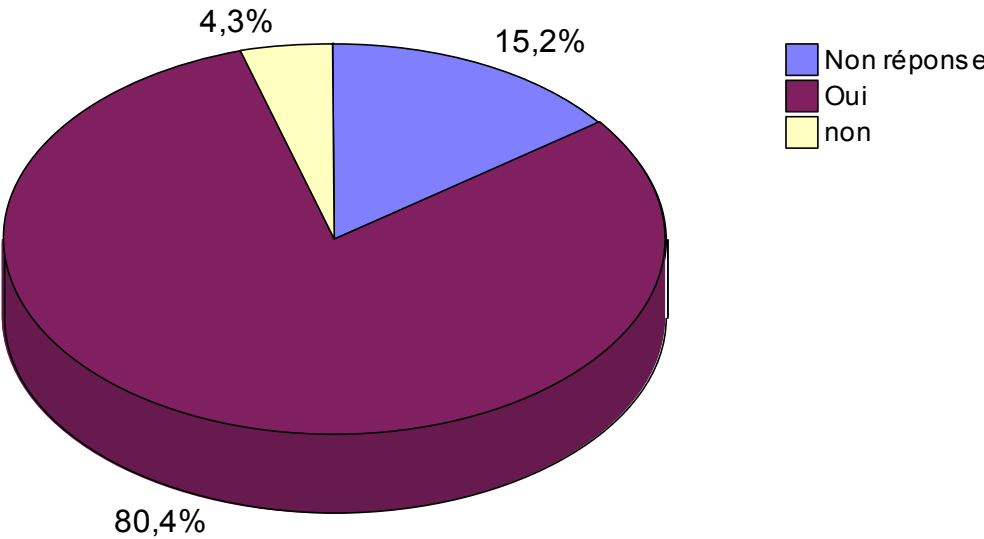
A la question « Pensez-vous que les rapports sociaux entre l'homme et la femme ont changé ? »

Perception des ouvrières de GPS des rapports entre l'homme et la femme



Source : donnée de l'enquête

Perception des ouvrières de NDG des rapports entre l'homme et la femme



Source : donnée de l'enquête

Ces graphiques nous montrent que les 95% des ouvrières de GPS contre 80,4% des ouvrières de DNG sont unanimes, les rapports entre l'homme et la femme ont bel et bien changé. Seules 3,8% à GPS contre 4,3% à DNG pensent que non. Une grande proportion chez les ouvrières de DNG contrairement à celles de GPS n'a pas voulu donner son opinion sur la question.

La femme a davantage besoin d'une reconnaissance sociale officielle pour garder et avoir un statut favorable, mais celui de mère et d'épouse acquis lors de sa socialisation primaire lui fait obstacle.

Quelques changements sont cependant évoqués, liées à la transformation des rapports sociaux c'est ce que vont dire les enquêtés dans les grilles d'analyses qui vont suivre.

A la question « Pourquoi pensez-vous les rapports entre l'homme et la femme ont changé par rapport à l'époque de nos grand-mères ? » Voici les réponses de nos enquêtés (grille 15 annexe 1)

On peut lire que 26 ouvrières sur 80 à GPS contre un faible taux de 7 ouvrières sur 46 à DNG répondent que si les rapports entre l'homme et la femme tendent à changer, c'est parce que **« l'homme devient violent et plus nerveux, il ne respecte plus sa femme, et ne s'occupe plus d'elle. Il est devenu orgueilleux, infidèle, nos grands-parents se comportaient mieux»**

Par contre, certaines ouvrières pensent que si les rapports entre l'homme et la femme se sont dégradés, c'est parce que **« la femme est devenue polyandre, elle se croit au dessus de l'homme. Avec tous ce que les médias lui montrent à la télé, elle veut le reproduire. En plus on parle aujourd'hui d'émancipation, l'homme et la femme mènent une vie de désordre, il n'y a plus d'harmonie. Avant la femme faisait le bonheur de la famille»** Elles sont 19 ouvrières à GPS contre 6 ouvrières à DNG.

Par ailleurs, on estime que 12 ouvrières de GPS contre 9 à DNG évoquent la libre expression des femmes et le choix de leurs propres décisions comme cause du désordre dans les rapports sociaux entre l'homme et la femme : **« les femmes peuvent prendre la parole au sein de leur famille et au boulot. Elles peuvent quelques fois décider toutes seules. »**

Les hommes, de part leur nature, ne sont pas souvent d'accord lorsqu'on leur tient tête, a fortiori s'il s'agit des femmes.

Aussi, 9 ouvrières de DNG contre 6 à GPS évoquent toujours le concept de liberté, mais ici d'une manière générale : « **aujourd'hui la femme peut faire ce que l'homme fait, la femme n'attend plus tout de l'homme, chacun est libre de faire ces activités** »

En outre, les 14 ouvrières de GPS contre 4 ouvrières de DNG trouvent un point positif à ce changement : « **l'homme aide maintenant de temps en temps sa femme aux tâches ménagères. La femme reproduit ce qu'on l'a toujours enseigné. Par contre l'homme et la femme ne se voient plus beaucoup.** »

D'autres trouvent également qu'il n'y a pas de changement mais pour une tout autre raison c'est parce que « **la femme a toujours des lourdes responsabilités et s'occupe davantage de sa famille lignagère avec son nouveau travail, et la femme continue à donner de l'argent à son mari.** » soit 4 à GPS et 2 à DNG.

Nous nous sommes aussi intéressés au point de vue des hommes à ce sujet.

A la question : « Que pensez-vous des rapports entre l'homme et la femme aujourd'hui dans le ménage? Voici leurs opinions (grille 16 annexe 1)

Dans cette grille d'analyse 25 ouvriers les 70 affirment que le développement, l'évolution du monde, le modernisme et la mondialisation ont apporté des choses négatives et un certain désordre dans les rapports entre l'homme et la femme : « **les comportements sont différents aujourd'hui, les défauts viennent des deux ; L'homme et la femme ne se comprennent plus ; l'homme crie sur sa femme n'importe comment, la femme aussi femme de même devant les gens et les enfant, ce qui devrait pourtant être éviter. C'est parce que tous les deux ne sont plus organisé, c'est le manque de compréhension, et d'équilibre dans le couple. La femme ne connaît plus son homme et l'homme ne connaît plus sa femme. L'homme et la femme n'ont plus une bonne éducation, les deux sont libres et ils oublient l'essentiel. Aujourd'hui l'homme et la femme n'hésitent plus à se blesser réciproquement. Depuis le jour où l'on a dit que la femme a les mêmes droits que l'homme, l'autorité de l'homme a été détruit**»

On peut lire de la grille également que 15 d'ouvriers pensent que les rapports entre l'homme et la femme ont effectivement changé et cela est dû comme pour certaines opinions des femmes observées dans la grille 15 aux **« médias qui influence les femmes aujourd'hui et les rapports entre l'homme et la femme. A cause de la mondialisation, internet, qui détournent la femme en parlant d'égalité entre les sexes. Elle reçoit des influences extérieures. Elle veut appliquer ce qu'elle voit à la télé. La femme a maintenant de l'autonomie, elle n'est plus soumise, elle est intéressée par le matériel. Avant les choses étaient bien réparties, aujourd'hui avec ton salaire tu ne peux plus imposer quelque chose à la femme. Si les rapports entre l'homme et la femme ont changé, c'est la faute de la femme. C'est la femme qui cause les problèmes dans le foyer »**

Il s'avère que 6 ouvriers estiment que **« l'école est le départ de la désobéissance de la femme. La connaissance éveil, la femme ne dit pour oui plus dire oui. Avec le travail de la femme, les rapports entre l'homme et la femme sont confondus parce qu'elle se substitue à l'homme. Pire si son autonomie financière est supérieure à celle de l'homme, il y a un déséquilibre »** Le poids de la culture, du patriarcalisme qui pousse les garçons et les hommes, d'une part, et les filles et les femmes, d'autre part, vers des activités différentes, entravant ainsi les rapports sociaux.

En outre, 8 ouvriers renvoient l'anathème à la modernisation qui a détruit les valeurs traditionnelles, ce qui fait que la femme n'accorde plus trop d'importance au mariage, les conditions de vie ont changé, il y a un manque de respect de part et d'autre, à cause de l'infidélité de l'homme, à cause des politiques. La femme a la parole, elle peut porter plainte contre son mari. Elle peut choisir son époux : **« parce qu'on a perdu toutes nos valeurs traditionnelles comme initiation. Le mariage est devenu secondaire pour la femme. C'est l'évolution on est plus dans les mêmes conditions de vie que nos parents. L'homme est devenu infidèle et la femme ne respect plus l'homme. Les mariages ne sont plus arrangés et la femme a le droit de bouder, de porter plainte à son mari au tribunal. Les mariages ne mettent plus du temps. C'est la dépravation de mœurs. Le politique a une part de responsabilité, il y a certaines choses que l'on permet qui n'existaient pas auparavant. Et la femme est maintenant en contact avec les autres femmes qui n'ont pas la même discipline ou la même éducation. Parfois la femme est influencée par le voisinage, les mauvaises compagnies, c'est ce qui gaspille le ménage.»**

La grille montre également que 8 ouvriers conçoivent que c'est l'argent le nerf de la guerre et certains hommes ont renversés la situation en leur faveur : **« a cause de l'argent, l'homme et la femme prennent tout à la légère. C'est l'argent qui crée le désordre et c'est nous même les hommes qui avons occasionné cela. Car, il y a certains hommes fainéants qui se laissent nourrir par les femmes. Les femmes n'apportent plus les bonnes idées, il n'y a plus d'harmonie et de sympathie parce que chacun n'est plus à sa place. »**

Par ailleurs, on peut noter que 3 ouvriers reviennent sur l'aspect religieux. : **« C'est une affaire de religion la Bible dit que la femme doit être soumise à son mari et vis-versa. Cela dépend des foyers. Dans les foyers chrétiens il n'y a pas se problème ; C'est l'émancipation qui a changé les rapports entre l'homme et la femme, la femme a oublié les lois de Dieu »**

On compte 2 ouvriers qui affirment que si les rapports entre l'homme et la femme finissent par se dégrader c'est grâce aux principes de départ que l'homme et la femme se sont fixés : **« c'est à cause de la mauvaise éducation que le mari a donné à la femme lors de leur rencontre. Tout dépend de ce que vous avez construit à la base et comment vous vous aimez. Si les relations ne sont plus bonnes c'est parce que l'homme et la femme n'ont plus de temps pour eux, or les deux ont besoins de prendre soin l'un de l'autre »**

En outre, un ouvrier pense que si les rapports entre l'homme et la femme ont changé, c'est parce que l'homme et la femme se sont mis à boire, ils deviennent incontrôlables. **« C'est la boisson qui cause cela, l'homme et la femme boivent maintenant beaucoup, et cela cause des disputes dans le couple, mais là aussi c'est une question d'éducation »**

Lorsque nous analysons ces opinions, nous pouvons remarquer que les rapports sociaux de sexe tendent à se modifier ainsi que les représentations qui accompagnaient ces rapports.

La solidarité et la cohésion sociale qui permettaient une relative complémentarité dans la communauté gabonaise se sont effritées, le lien social ne disparaît pas mais prend une autre forme. La tradition est moins influente sur ce point. Les formes de sanctions, elles aussi changent, sinon disparaissent.

Il y a aujourd'hui, dans les rapports sociaux de sexe de la formation sociale gabonaise, une certaine anomie comme le définit Durkheim : « un affaiblissement, une "dérégulation" du

lien social [...] les individus ne savent plus comment se conduire, manquent de repères. »<sup>500</sup>  
L'intégration du salariat féminin peut en partie être la cause. « Les organisations sont le résultat de compromis entre acteurs qui les composent, compromis qui donnent à chacune une forme particulière. Les capacités de tous les acteurs à faire ces compromis et à les interpréter jouent un rôle central dans le changement. »<sup>501</sup>

C'est dans la même perspective que nous affirmons avec de Robert Merton que « l'anomie se produit lorsque l'individu est confronté à une inadéquation entre les finalités légitimes (les buts valorisés) dans une société donnée et les moyens légitimes dont il dispose réellement. »<sup>502</sup> Car, nous pouvons aussi lire certains comportements déplacés des femmes gabonaises et de leurs conjoints.

Nous constatons une certaine dévalorisation de la femme, liée certes à une nouvelle organisation sociale, mais liée aussi à elle-même. Car, les femmes africaines restent toujours « comme dominées par des "logiques sociales", toujours partielles, opérant sur les institutions préexistantes (notamment celles de la famille et de la parenté), et plus généralement sur les rapports sociaux antérieurs, qu'elles réinterprètent, réutilisent, surdéterminent, et qui marquent encore durablement les représentations, mentalités et croyances, et les institutions nouvelles. [...] au premier rang desquels la prédominance masculine »<sup>503</sup>

Avec le salariat, l'homme n'a plus totalement les moyens d'affirmer sa prédominance masculine dans son foyer ; le salariat procure une certaine liberté à la femme, qu'elle n'arrive peut-être pas souvent à canaliser.

L'homme ayant toujours le pouvoir d'épouser la femme et la femme voulant à tout prix se marier, ces deux situations ne favorisent pas le changement de statut dans le foyer pour la femme malgré le fait qu'elle ait un salaire. Pourtant, beaucoup de femmes se sentent étouffées, dans et au travers des perceptions ou des représentations de la famille plus généralement de la société.

Dans l'ensemble le nombre d'hommes qui n'ont pas changé d'attitude envers leurs femmes y est très restreint. En revanche, les nouvelles modalités pour contracter un mariage

---

<sup>500</sup> [www.economie-et-sociologie/changement-social-et-solidarite/division-du-travail-et-lien-social](http://www.economie-et-sociologie/changement-social-et-solidarite/division-du-travail-et-lien-social)

<sup>501</sup> P. Bernoux, *Op.cit*, p. 50

<sup>502</sup> [www.economie-et-sociologie/changement-social-et-solidarite/division-du-travail-et-lien-social](http://www.economie-et-sociologie/changement-social-et-solidarite/division-du-travail-et-lien-social)

<sup>503</sup> A. Bidet-Mordrel et J. Bidet, *Op.cit*, p.19

aujourd'hui apportent un témoignage de la transformation subie par l'institution dans la société gabonaise moderne.

En conclusion de ce chapitre, il faut évoquer que l'intégration du salariat féminin a induit des transformations sociales dans le ménage gabonais, notamment dans les rapports sociaux de sexe. Cette perspective intègre la prise en compte des rapports de pouvoir dans l'analyse des relations entre l'homme et la femme. C'est toujours dans cette même lancée que le chapitre sur la division du travail dont nous allons faire état ci-dessous abonde.

## CHAPITRE II : NOUVELLE DIVISION SEXUELLE DU TRAVAIL DANS LE MENAGE URBAIN GABONAIS

Dans la première partie de cette thèse, nous avons essayé de montrer comment les mutations survenues, lors de l'arrivée de l'économie capitaliste, dans la communauté rurale gabonaise avaient occasionnées une transformation tardive de l'activité de la femme et donc un certain réaménagement du pouvoir traditionnel, matérialisé par la coutume, les discours de socialisations, les représentations et le patriarcat.

Nous avons observé des mutations dans la pratique de l'activité féminine ; elle s'occupe de son foyer et en même temps elle peut aller travailler. Cette nouvelle forme de travail salarié a marqué véritablement une évolution par rapport aux considérations antérieures des femmes par les discours de socialisation.

Le rapport des femmes au travail ne peut-être étudié en dehors des rapports sociaux dans lesquels il s'inscrit. « Le problème des femmes à l'égard de l'activité relève leur double implication, à l'égard du conjoint et à l'égard de la vie familiale. »<sup>504</sup>  
Ce rapport ne peut pas être également étudié indépendamment du travail à l'usine. Son devenir dépend également de la nature et de la qualité de ses rapports avec l'environnement tout entier.

« La division sexuelle du travail traverse différents modes de production. Les sociétés capitalistes ne se contentent cependant pas de reproduire et de prolonger une oppression millénaire. Elles l'intègrent et la remodèlent en fonction de leurs besoins spécifiques. [...] le rôle assigné aux femmes correspond ainsi à une redéfinition de la distribution entre espace privé et espace public »<sup>505</sup>

Les principes de la division sexuelle du travail sont donc basés sur la séparation des tâches. Il y a des tâches dévolues aux hommes et des tâches dévolues aux femmes. « [...] Ces principes sont valables pour toutes les sociétés connues, dans le temps et dans l'espace. Ils peuvent être appliqués grâce à un procès spécifique de légitimation, l'idéologie naturaliste.

---

<sup>504</sup>M. Barriere et al , «Cycle d'activité des femmes et cycle de vie familiale» , *Centre lyonnais d'études féministes* , Lyon, P.U.L, 1984, pp.121-131.

<sup>505</sup>D. Bensaïd, *Op.cit.*



Celle-ci rabat le genre sur le sexe biologique, réduit les pratiques sociales à des « rôles sociaux » sexués, lesquels renverraient au destin naturel de l'espèce. »<sup>506</sup>

Mais « [...] cela ne veut pas dire cependant que la division sexuelle du travail soit une donnée immuable. [...] : ses *modalités* concrètes varient fortement dans le temps et dans l'espace comme l'ont abondamment démontré ethnologues et historien(ne)s. Ce qui est stable, ce ne sont pas les situations (elles évoluent constamment) mais *l'écart* entre les groupes de sexe. C'est donc sur cet écart tout autant que sur les « conditions » qu'il convient de porter l'analyse car si la condition féminine s'est incontestablement améliorée, [...], l'écart, lui, reste intangible. Et c'est cette distinction entre principes et modalités, [...] qui permettent de déconstruire le paradoxe dont nous parlions [...] : tout change mais rien ne change. »<sup>507</sup>

Dans ce chapitre nous allons examiner si les principes et les modalités de cette division sexuelle du travail ont changé avec l'avènement du salariat féminin au Gabon. Si ces principes et ces modalités ont changé, pourquoi la femme ouvrière gabonaise continue-t-elle à exécuter les tâches domestiques ? Ou encore quels sont les effets de l'intégration du salariat féminin dans l'organisation de la division sexuelle du travail, quels nouveaux modèles nous offre-t-il ?

Cette démarche suppose de savoir comment les ouvrières et les ouvriers perçoivent la division sexuelle du travail en milieu urbain (la première section) et comment ces ouvrières et ces ouvriers s'en sortent-ils dans cette double activité (la seconde section).

## **1- Section I : Perception de la division sexuelle du travail en milieu urbain par les ouvrières et les ouvriers**

Avec l'avènement du salariat, « l'industrialisation massive ou la montée des emplois salariés dans les services, [...] l'activité de la ménagère est loin de se réduire à l'espace du foyer [...] »<sup>508</sup> A la production de subsistance s'ajoute la production capitaliste.

---

<sup>506</sup>S. Gauvreau, *Les impacts de l'élargissement du panier de service des entreprises d'économie sociale en aide domestique sur les conditions de travail des préposées. Etude de cas à Saguenay : la coopération de solidarité de service à domicile du Royaume*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec, Septembre 2009, p.

<sup>507</sup> H. Hirata et D. Kergoat, *Op.cit.*,

<sup>508</sup> F. Battogliola, *Op.cit.*, p.8

En Europe, plusieurs débats ont été menés pour combler cette absence de l'homme dans les domaines domestiques jusqu'ici aux femmes, cela a engendré des modifications de comportements. Les pratiques de la division sexuelle du travail ne se limitent plus à la conception biologique, ou aux représentations universelles des rôles assignés à l'homme et la femme, on assiste désormais à une flexibilité et une généralisation du travail domestique exécuté par des hommes.

On assiste à un certain partage des tâches ménagères, où la femme au foyer n'est plus le seul moteur d'exécution de ces tâches. Les pays d'Europe du Nord sont de très loin les plus en avance sur ces tendances, les hommes étant de plus en plus associés au foyer. En Suède, les hommes prennent des congés parentaux, changent les couches des bébés [...] »<sup>509</sup>

Mais, cette évolution dans le partage des tâches domestiques et d'une manière générale dans la division sexuelle du travail n'est pas encore concrète et officielle en Afrique et plus particulièrement au Gabon, comme en Europe car « ces changements [...] se traduisent lentement dans les faits. »<sup>510</sup> Les pratiques de la division sexuelle du travail dans ce pays sont encore à leurs premières perceptions. Cependant, des efforts plus ou moins considérables se constatent. Ce sont ces efforts que nous essayons de mettre en exergue.

Dans le premier sous point de cette section nous allons examiner l'apport de l'homme vu par les femmes ouvrières gabonaises dans l'exécution des tâches ménagères et dans le deuxième sous-point, allons parler de la fréquence d'exécution des tâches ménagère par les conjoints des ouvrières.

## **1- Division sexuelle du travail et exécution des tâches ménagères**

« La division sexuelle du travail est le fondement des différences de genre. La différence sexuelle est permanente et universelle, biologique, alors que la différence sociale entre hommes et femmes est variables. En effet la place que chaque individu, avec des rôles, des responsabilités, des contraintes différentes, varie historiquement, culturellement, selon l'organisation socioéconomique et les rapports sociaux. [...] »<sup>511</sup>

---

<sup>509</sup>H. Zeitoun, Pertinence et valeur stratégique de la cible "femme" telle que traitée en recherche marketing, in revue Décisions Marketing n° 20, Mai-Août, 2000, pp. 89-93

<sup>510</sup> P. Aries, *Op.cit.*, p.10

<sup>511</sup> F.Hainard et C. Verschuur, *Op.cit.*, 22

Cette perception permet de jeter un autre regard sur l'orientation d'une réflexion sur le travail domestique en particulier et la division sexuelle du travail en général. « Il faut croire cependant que les contraintes sont à la mesure des changements intervenus dans la société, notamment dans les relations entre les sexes. »<sup>512</sup> Car, l'intégration au salariat modèle les formes du travail, de l'emploi, la division sexuelle du travail et réciproquement peut renforcer les formes les plus stéréotypées des rapports sociaux de sexe.

«Une des difficultés pour parler du travail des femmes est donc de dénouer les représentations qui l'entourent »<sup>513</sup> Car, le spectre d'une société patriarcalisée est souvent pour la femme une incommodité qu'elle doit surmonter.

Nous le constatons bien ici, avec les activités domestiques de nos enquêtés. En tant que marchandise, les hommes n'ont pas besoin de payer directement les frais de leur reproduction. Leurs femmes préparent leur nourriture, lavent leurs vêtements, effectuent les tâches ménagères et s'occupent des enfants. Ce travail fait baisser les coûts de la reproduction dans la mesure où ces services n'ont pas besoin d'être achetés directement sur le marché.

Examinons ce que pensent l'ensemble des ouvrières et des ouvriers de cette division sexuelle du travail en milieu urbain, car ils nous avaient déjà donné leurs opinions sur la question en milieu rural.

D'abord les ouvrières : A la question : « Que pensez-vous de la division du travail entre l'homme et la femme en ville? » voici leurs réponses ( cf grille 17 annexe1)

Sur la base des opinions des ouvrières, 39 ouvrières de GPS sur 80 et 20 ouvrières de DNG sur 46 trouvent que la division du travail est ainsi faite, qu'elle ne pose aucun problème car elle a été légué par les ancêtres : **« la division du travail doit être comme ça, on n'a trouvé cela comme ça. C'est la loi qu'a instauré et laissé les ancêtres. Ce n'est pas maintenant que l'on pourra la changer. L'homme n'aide pas la femme à cause de la tradition. La femme doit assumer ses responsabilités. Il est évident que l'homme et la femme ne peuvent pas avoir le même rôle, celui de l'homme est de protéger sa femme et ses enfants»** donc chacun est à sa place et tout va pour le mieux.

---

<sup>512</sup>C-A. Angoue, « Les "veuves joyeuses" et le diable civilisateur : note sur les ébranlements du pouvoir masculin à MOKEKO (Gabon) », in *le Gabon malgré lui, Rupture-solidarité*, Paris, Karthala, pp 105-124

<sup>513</sup> S. Schweitzer, *Op. cit.*, p. 14

Celles qui viennent juste derrière le premier taux ci-dessus, c'est-à-dire 22 ouvrières de GPS contre 9 ouvrières de DNG pensent qu' « **en ville, c'est la femme qui travaille plus que l'homme. Quand elle sort de l'usine, elle travaille encore à la maison. Quand l'homme sort du travail, il se contente de suivre la télé, ou il va se promener, il est seulement là à donner des ordres.** »

9 ouvrières de GPS sur 80 estiment que « **dans la division sexuelle du travail l'homme et la femme sont égaux en ville contrairement au village, en ville ils n'ont plus de durs travaux comme abattre les plantations par exemple. L'homme aide maintenant la femme, car, elle ne peut plus s'en sortir toute seule, mais la division sexuelle du travail est toujours plus avantageuse pour l'homme.** »

Par contre 8 ouvrières de DNG et 7 ouvrières de GPS pensent que la charge de travail n'est plus la même pour les femmes urbaines comparées à celles du village, l'avantage des femmes urbaines c'est qu'elles ont des femmes de ménage qui peuvent les aider dans leurs tâches domestiques. Dans ce cas les tâches des femmes ne sont plus complémentaires avec celles des hommes: « **en ville il n'y a pas trop de charge comme au village. Au village le travail est pénible en ville la femme peut se faire aider par une ménagère, les tâches ne sont plus complémentaires. La femme de la ville pour avoir de la nourriture doit aller dans un magasin ou au marché, contrairement à la femme rurale qui doit parcourir des kilomètres pour aller la chercher aux champs**»

Seules 3 ouvrières de GPS sur 80 évoquent l'aspect financier et pensent que les charges de la femme sont plus marquées depuis qu'elle travaille : « **quand la femme ne travaillait pas c'est l'homme qui faisait tout dans le foyer** ».

Les opinions de ces ouvrières sont plus ou moins mitigées. D'un côté, elles veulent sortir de la spirale de la reproduction sociale, ce qui implique des changements, des ruptures dans les comportements et les représentations. D'un autre côté, on a le sentiment que l'émergence des nouvelles configurations sociales ne remet pas tendanciellement en cause la division sexuelle du travail.

Examinons maintenant les opinions des hommes à ce sujet : A la question « Que pensez-vous de la division du travail en ville? » ( cf. grille 18 en annexe 1)

Concernant la division du travail en ville certaines opinions des hommes sont approximativement pareilles à celles des femmes. 24 ouvriers sur 70 des ouvriers estiment que rien n'a changé dans la division sexuelle du travail, malgré le fait qu'on soit dans le monde urbain et que les deux travaillent à l'usine, chacun assume toujours son rôle comme au village, sous le respect de l'héritage des ancêtres. Mais reconnaissant néanmoins une inégalité dans la division sexuelle du travail. **« En ville la situation est pareil, équitable, vu que les deux travaillent, chacun continue à assumer ses fonctions. La division du travail est bien répartie, chacun à ces tâches, même en ville on suit ce qu'ont laissé nos ancêtres, nos coutumes, ce sont eux qui on fait en sorte que se soit comme cela, même si la femme travaille, même si elle fait tout ce que l'homme fait, elle doit accomplir son devoir domestique, c'est Dieu qui a laissé ça comme cela, il y a certains travaux qui ne peuvent pas être exécutés par un homme, les tâches sont réparties, on ne peut pas empiéter sur le terrain de l'autre, sauf en cas de force majeure. Et c'est normal la femme doit être à sa place, cela participe au bon fonctionnement du foyer. Une femme mariée même si elle travail doit s'occuper de son foyer. La répartition reste inégale puisqu'il y a des tâches exclusivement réservées à la femme. »**

Pour eux si l'homme est obligé d'aider la femme c'est parce qu'elle ne fait plus bien son devoir, c'est comme si l'homme venait en quelques sorte redresser ou compléter les manquements de la femme. De plus cette aide est mal perçue par l'entourage, par les parents, cela à cause des traditions, de la culture gabonaise. Certains ajoutent cependant qu'ils le font par amour pour leurs femmes. En effet 23 ouvriers sur 70 estiment qu'**en ville les mentalités ont changé. L'homme aide de temps en temps la femme à faire les tâches domestiques. En ville avec le temps de la femme c'est compliqué, l'homme est quelque fois obligé de mettre la main à la pâte "je prépare, je lave les assiettes et m'occupe des enfants, mais c'est seulement de temps en temps, je ne peux que l'aider les week-ends" on n'est obligé de s'adapter à l'évolution. Et cela à un côté assez négatif si la femme s'écarte de son devoir, cela à une incidence pour le foyer. Même si elle travaille elle doit continuer à assurer son devoir. En ville on embrasse un peu tout mais chacun reste dans ses prérogatives, tout dépend de l'éducation de l'homme. Si tu as une femme poli tu peux l'aider par amour.** » Par contre, dans ce taux il y a ceux qui sous-entendent que tous les hommes ne le font pas, que c'est une question d'éducation. On pourrait bien se poser la question de savoir de quelle autre éducation il s'agirait ? Existerait-il au Gabon une éducation à double ou plusieurs niveaux ? Pourtant nous pensons que l'éducation et plus généralement

la socialisation qui est donnée aux filles et aux garçons dès leur jeune âge reste la même, bien qu'elle ait subi l'influence des mutations.

En outre il y a certains hommes qui n'ont pas le choix dans cette division sexuelle du travail car leur femme occupe un poste qui les oblige à effectuer les tâches domestiques : **« C'est selon les disponibilités de la femme et ça dépend des femmes, c'est moi qui fait tout parce que ma femme est infirmière, elle finit souvent son boulot très tard et la plupart du temps elle rentre à 22h. »**

Parce qu'ils aujourd'hui comme une obligation à accomplir les tâches domestiques, 13 ouvriers mettent tout sur le dos du modernisme et de l'émancipation ; pour eux les femmes doivent rester à la maison pour accomplir leur devoir, elles ne sont pas faites pour travailler en entreprise : **« Le modernisme, l'émancipation fait le mélange, sinon à l'origine les femmes ne devraient pas faire le même travail que l'homme. C'est le travail de la femme qui cause des problèmes dans le foyer, l'argent de la femme n'appartient qu'à elle et celui de l'homme est pour toute la maison. Il y a certains hommes qui ont une charge de travail importante et qui restent tard au boulot, ils n'ont pas le temps de s'occuper des enfants et de la maison. L'homme n'a pas toujours fait les tâches ménagères. Mais aujourd'hui l'homme et la femme sont égaux, parce que l'on veut seulement copier l'occident. »**

Parallèlement, il y a certains ouvriers qui abondent toujours dans le changement comme les premiers, mais pour des raisons différentes. Ils supposent qu'il y a un changement dans la division du travail en ville parce que la femme en ville peut désormais bénéficier d'une aide contrairement à celle du village qui ne peut que compter sur l'aide ponctuelle des autres femmes du village (cette aide est d'ailleurs aujourd'hui monnayable, il faut encore que cette femme du village trouve de l'argent pour payer cette aide). La femme en ville disent-ils peut aussi bénéficier des avantages de la technologie, de certaines facilités, mais beaucoup reconnaissent le trop plein de travail pour les femmes. Ils sont 10 ouvriers à affirmer qu' **« en ville la femme a des aides comme la ménagère, aujourd'hui en ville toutes les femmes veulent avoir une ménagère, même la femme qui ne travaille pas exige d'avoir une ménagère, les femmes ne font plus rien elles-mêmes, les tâches sont diminuées, elles n'ont plus trop de travail, même pour faire la lessive elles vont dans une laverie, parce qu'elle ne peut pas s'en sortir. »**

Sylvie Schweitzer fait aussi allusion aux mutations pour relater un certain déclin des valeurs traditionnelles : « C'est l'élaboration de représentations sociales qui légitiment l'infériorité des femmes, une infériorité qui s'ancre dans une construction du biologique qui sépare, oppose et surtout hiérarchise les deux sexes. [...] c'est seulement à la fin du XVIII<sup>e</sup> [...] que l'élargissement de la sphère politique et les restructurations sociales élaborées par la société révolutionnaire rendent alors de moins en moins plausibles des rapports de domination ancrés dans des coutumes immémoriales. »<sup>514</sup>

Toutes ces opinions convergent vers une même idée. Pour les ouvriers, même si la femme travaille, même si elle fait tout ce que l'homme fait désormais, même si elle est maintenant l'égal de l'homme, elle doit accomplir son devoir domestique. Les mutations survenues dans la vie des femmes ont donc leurs impacts dans les rapports familiaux. « Attachés à leurs coutumes, ces hommes défendent l'idée selon laquelle la femme, même instruite ou salariée, reste la femme. Ils nient la place qu'elle occupe non seulement dans le foyer, mais de façon générale dans la famille. »<sup>515</sup> Cette réticence masculine est due à l'idéologie des sociétés traditionnelles devant le travail de la femme. « Les évidences tenaces de la production, voire la simple pratique productive (elle-même abstraite par rapport au procès de production), font tellement corps avec notre « conscience » quotidienne qu'il est extrêmement difficile, pour ne pas dire presque impossible de s'élever *au point de vue de la reproduction* »<sup>516</sup>. Car le « mythe de la domination masculine » fait la "chasse" à la position ou au statut réel qu'elle devrait avoir dans le foyer.

C'est d'ailleurs pourquoi la fréquence de leur aide (bien que considérable par rapport aux années antérieures) est ponctuelle.

## **2- Fréquence d'exécution des tâches ménagère par les conjoints des ouvrières**

En Europe, la délégation d'une partie des tâches jusqu'alors assumées par les femmes (préparation des repas, réalisation des tâches domestiques, soin des enfants etc.) est rendue nécessaire en raison de leurs activités génératrices de revenus faites hors du foyer et le relais est désormais assumé par les conjoints. Ce qui n'est pas encore tout à fait le cas pour les

---

<sup>514</sup> S. Schweitzer, *Op.cit*, p 63

<sup>515</sup> Y. Avome Ella, *Les femmes dans l'administrations publique gabonaise*, D.E.A., sociologie, 2003, p.7.

<sup>516</sup>L. Althusser , « Idéologie et appareils idéologiques d'Etat : notes pour une recherche », *la pensée, revue du rationalisme moderne*, n°151,1970, p.4.

femmes africaines salariées et notamment gabonaises, certes, certains de leurs maris, nous venons de le voir dans le point précédent commencent à s'adonner aux tâches ménagères, mais leur fréquence est encore ralentie par les représentations et la socialisation. Rappelons que lors de la socialisation, l'homme et la femme apprennent les mêmes tâches domestiques au tout début, ce n'est qu'à un certain âge que l'homme est désocialisé de ces tâches domestiques pour une (re)socialisation à des activités plus viriles et plus responsables.

Marie-Agnès Barrere-Maurisson, dans une « études récentes sur le partage des tâches montrent que les femmes sont encore aujourd'hui "les grandes perdantes" puisqu'elles cumulent les inégalités. [...] car elles réalisent environ 70% des tâches purement domestiques et 60% des tâches parentales. [...] Quant aux tâches purement domestiques, force est de constater qu'elles constituent ce que l'on appelle un "noyau dur" : sur ce domaine le partage n'évolue guère, se fait toujours au détriment des femmes, surtout dans les familles avec enfants [...]»<sup>517</sup> Les opinions des enquêtés ci-dessous nous le rendent davantage bien compte.

**Tableau 13 : Répartition des opinions des ouvrières de GPS et de DNG en fonction de l'exécution des tâches de leur conjoint.**

A la question « Est-ce que l'homme gabonais accomplit maintenant les tâches ménagères comme son confrère européen? »

**Ouvrières de GPS**

<b>Tâche exécutée par le l'homme</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Oui	13	16,3%
non	32	40,0%
quelques fois	35	43,8%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>80</b>	<b>100%</b>

Source : donnée de l'enquête

<sup>517</sup> M-A Barrere-Maurisson, « Les transformations de la famille Masculin/féminin : vers un nouveau partage des rôles ? » Famille(s)et politiques familiales, in *Cahiers français* n° 322.



### Ouvrières de DNG

Tâche exécutée par le l'homme	Nb. cit.	Fréq.
Oui	13	28,3%
non	13	28,3%
quelques fois	13	28,3%
Sans réponse	7	15,2%
<b>TOTAL CIT.</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>

Source : donnée de l'enquête

C'est constaté, les hommes effectuent désormais les tâches domestiques contrairement à l'époque de leurs grands-parents. Cependant, au regard de ces tableaux, cette exécution des tâches domestiques par les hommes reste encore ponctuelle et parcellaire. Il y a d'ailleurs une égalité d'effectifs des ouvrières des deux entreprises concernant l'exécution des tâches domestiques par leur conjoint. Le nombre d'ouvriers qui accomplissent quelque fois, de temps en temps ces travaux domestiques, est plus significatif chez les ouvrières de GPS que chez celles de DNG, soit 35% contre 13%. En revanche 32% des ouvrières de GPS et 13% des ouvrières de DNG pensent que leurs conjoints n'exécutent pas les tâches domestiques. 13% des ouvrières de GPS contre 13% à DNG affirment que leurs conjoints effectuent les travaux domestiques.

A la question « Pourquoi est-ce que l'homme gabonais accomplit maintenant les tâches ménagères comme son confrère européen ? » Voici les réponses des ouvrières (Grille 19 annexe 1)

Nous avons séparé cette grille en deux pour bien analyser les réponses de celles qui disent "Oui" et celles qui disent "Non"

A la lumière de la grille d'analyse des ouvrières qui répondent "Oui" à cette question, 20 ouvrières sur 22 à DNG et 18 ouvrières à GPS donnent pour raison à la fréquence des tâches domestiques effectuées par les hommes, le partage traditionnel des rôles. Pour elles, les tâches domestiques ne sont pas faites pour les hommes. C'est pourquoi, les hommes le font de temps en temps, juste pour soulager un tant soit peu la femme.

La deuxième raison, c'est l'amour. L'homme aiderait sa femme dans les tâches domestiques pour prouver à la femme combien il l'aime. Troisième raison, la

complémentarité et la prise de conscience de l'homme. « **Si l'homme accomplit les tâches ménagères aujourd'hui, comme son confrère européen, c'est parce qu'il devient responsable et doit compléter sa femme. Il a compris qu'il fallait assurer les responsabilités du foyer, car se sont aussi les siennes.** » Mais il peut le faire aussi en cas de manque de responsabilité de la femme dans l'accomplissement des tâches domestiques c'est la quatrième raison.

Les femmes ouvrières gabonaises ont déjà des idées préconçues léguées par la socialisation.

Les raisons des ouvrières qui disent "Non" sont assez nombreuses. Elles se penchent beaucoup plus vers la tradition, les coutumes, la socialisation, les représentations. Dans la tradition gabonaise, l'homme ne doit pas faire les travaux domestiques, c'est interdit, il y va de sa personnalité, de sa respectabilité. C'est dans ce que Stéphanie Nkoghe affirme : « l'interdit est une prohibition par laquelle on doit s'abstenir de faire certaines choses. Les sociétés traditionnelles en font largement écho, pour assurer la protection des humains et le bon fonctionnement de la société. Il est indéniable d'affirmer que l'interdit constitue une institution sociale. »<sup>518</sup>

Si l'entourage, le voisinage, pire la belle famille surprend l'homme entrain de faire la lessive, puiser de l'eau, laver les assiettes, il sera l'objet de commérages et de railleries : on dira que sa femme l'a envoûté. « Même s'il existe une nouvelle génération de couples pour qui vie commune rime avec partage des tâches, beaucoup d'africaines n'ont qu'une hantise à la venue de leur belle-mère : qu'elle ne se rende pas surtout compte que "son fils joue la femme chez sa bru ", qu'elle ne le voit pas faire le ménage ou autre tâche " avilissante " sinon, que va-t-on penser d'elle ? Des épouses incapables de s'occuper comme il se doit de leurs foyers au point de déléguer leur rôle à l'homme. »<sup>519</sup>

Si l'homme n'effectue pas les tâches ménagères c'est parce que c'est l'une des raisons pour lesquelles il a épousé la femme. S'il exécute ces tâches, à quoi sa femme lui sert-elle? Il est libre de faire ou de ne pas faire.

Certaines ouvrières affirment que « c'est par orgueil que l'homme n'effectue pas les tâches ménagères à cause de son ego. Il veut montrer qu'il est le chef et un chef ne perd pas la face devant une femme. »

D'autres leur trouvent des excuses : parce qu'il ne peut pas le faire tous les jours, parce qu'il travaille trop dans son entreprise, il n'a pas le temps pour le faire, parce qu'il est moins

---

<sup>518</sup> S. Nkoghe, *Op.cit*, p.63

<sup>519</sup> Les Africaines entre tradition et modernité, *Op.cit*, p.18

souvent à la maison que la femme, parce qu'il sait que les enfants vont m'aider, parce qu'il ne peut pas bien le faire comme une femme.

D'autres encore estiment que « l'homme est paresseux, il fait exprès de ne pas accomplir les tâches domestiques, pourtant il en est capable, puisqu'il arrive à le faire quand la femme est absente. » Il se repose juste sur la tradition, les coutumes, la socialisation, les représentations, les valeurs. Toutefois, de ces évolutions et changements intervenus dans la formation sociale gabonaise, les femmes ouvrières gabonaises reconnaissent qu'elles sont aidées de temps en temps par leurs conjoints dans les tâches domestiques, ce qui ne pouvait pas se constater à l'époque de leurs grands-parents. Cependant, beaucoup d'hommes qui exécutent ces activités y voient encore une façon de se rabaisser.

Avec Jeanne Bisilliat et Michèle Fieloux « On peut peut-être se poser la question suivante : n'y a-t-il pas parfois dans le partage des tâches de la part des femmes une certaine joie à entourer leur mari, à leur exprimer, par des gestes qui peuvent paraître à la fois protecteurs et serviles, "leur amour", une manière de régner sur le système domestique pour affirmer leur existence et leur rôle indispensable? »<sup>520</sup> Face à ces changements, notamment les droits donnés aux femmes parmi lesquels figure l'intégration au salariat, un néo-patriarcalisme se forge et avec lui des attitudes apparentes de solidité du couple, de façon à toujours préserver un semblant de confiance. Ce sont leurs statuts et leurs places dans la famille qui est en jeu. C'est leur statut que l'homme et la femme mettent en avant et qu'ils entendent défendre vis-à-vis de l'entourage, de la famille voire de la société.

La division sexuelle du travail dans la société gabonaise est érigée en tradition, en faits culturels : notre expérience en tant que femme faisant partie de cette tradition gabonaise nous le fait constater chaque jour : nous côtoyons à tout moment ce discours de socialisation qui veut que toutes les tâches ménagères soient confiées à la femme.

Mais une analyse de François Hainard et Christine Verschuur montre les effets conjugués des changements intervenus dans l'environnement urbain et des conséquences du travail extérieur de la femme relâchent le contrôle patriarcal sur les personnes et sur les ressources. Même si l'autorité des hommes n'est pas fondamentalement remise en question, il y a manifestement une crise des rôles masculins.<sup>521</sup> Même s'il existe encore des résistances

---

<sup>520</sup>J. Bisilliat et M. Fieloux, *Op.cit* p.3

<sup>521</sup> F. Hainard et C. Verschuur, *Op.cit*, p.62

dans la délimitation exacte des tâches dévolues à la femme et à l'homme aujourd'hui dans le foyer, au Gabon.

Dans ce processus de socialisation qui conduit chaque individu à acquérir le noyau de la culture de la société commune à tous les membres ou à certaines catégories, l'Etat et le groupe des pairs (les compagnons de jeu, d'école, les groupes religieux, le travail etc) jouent un rôle important.

Ce processus de socialisation qui est le processus par lequel l'individu acquiert les normes et les valeurs de la société et/ou du groupe social auquel il appartient, est un apprentissage complexe, réalisé par des instances spécifiques. La famille en est la principale, même si d'autres instances comme l'école, les groupes de pairs lui font concurrence. En effet, c'est dans le cadre de la famille qui éduque que se transmettent les normes et les valeurs, la répartition des rôles, les croyances religieuses, les idéologies et les choix politiques.<sup>522</sup>

« La famille constitue l'instance principale de socialisation des enfants et son action s'avère primordiale pour la structuration ultérieure de la personnalité »<sup>523</sup>. La socialisation selon les sexes stimule les garçons sur le plan moteur : on les manipule avec plus de vigueur, on les pousse à l'autonomie, à l'activité et à l'indépendance. Par contre, il semble que l'on stimule le "comportement social" des filles, elles sont invitées à une douce passivité et à une certaine dépendance par rapport aux adultes.

Toutefois, ce processus de socialisation de la femme est jalonné nécessairement par des contradictions, des conflits, souvent ritualisés et institutionnalisés.

Si le domaine privé, à travers les travaux domestiques est légitimé par l'ordre social et ne peut se penser qu'à travers la socialisation, il n'est rationnellement plus possible pour la femme de chercher à se distinguer de ces normes qui constituent son principe d'action. Car c'est par son engagement dans la bonne et meilleure réalisation de ces normes de socialisation entérinées par la patriarcalisation que la femme a un statut officiel, qu'elle est définie et donc comprise et considérée dans le domaine public. « Bien que nous n'en ayons pas toujours conscience, la plupart de nos actions sont à des degrés variables codifiées par des règles, influencées par des situations ou conditionnées par des apprentissages sociaux. Cette

---

<sup>522</sup> [www2.ac-lyon.fr/enseigne/ses/audiovisuel/2-fami-1.html](http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/ses/audiovisuel/2-fami-1.html)

<sup>523</sup> A. Beiton, *Op.cit*, p.250.

dimension sociale des comportements humains se révèle y compris dans nos actes les plus anodins. »<sup>524</sup>

La société gabonaise est dans la grande majorité très patriacalisée, malgré l'intégration du salariat. Nous avons vu plus haut que les tâches ménagères en Afrique dans les foyers de nos enquêtes sont essentiellement exécutées par les femmes aidées par leurs enfants.

L'homme dans la communauté rurale africaine n'entraîne dans la cuisine que d'une manière épisodique et occasionnelle ; un homme qui cuisinait « était mal perçu dans la société, faisait l'objet de critique et de moquerie. »<sup>525</sup>

On a remarqué aussi que les hommes gabonais ne se prêtent pas facilement à l'exécution des tâches ménagères. A la différence des hommes des pays Européen.

Même si elles se font aider par leur famille élargie, les femmes sont obligées d'assumer ces rôles, qui viennent souvent de leurs rôles traditionnels, parce que les exigences familiales pèsent sur elles. Comme l'acte de faire la cuisine. M.C Mahias « définit la cuisine comme l'ensemble des processus par lesquels les hommes transforment des produits de leur environnement obtenus par la chasse, la pêche, l'agriculture, l'élevage, la cueillette, l'échanges ou le commerce. »<sup>526</sup> Faire la cuisine est une tâche indispensable pour la vitalité de la communauté dans son ensemble. Car, la femme gabonaise n'est pas qu'ouvrière : elle est aussi femme et mère. Et la nécessité de se nourrir reste à l'évidence un besoin primaire qu'elle seule doit réaliser.

La division sexuelle du travail est centralisée par la séparation fonctionnelle des activités liées aux tâches ménagères, par la nature des sexes.

« La dépréciation des travaux des femmes semble alors tenir plus haut au statut du sexe féminin au sein de la famille et de la société qu'à la nature des tâches accomplies. »<sup>527</sup>

---

<sup>524</sup> [www2.ac-lyon.fr/enseigne/ses/audiovisuel/2-fami-1.html](http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/ses/audiovisuel/2-fami-1.html)

<sup>525</sup> S. Nkoghe, *Op.cit*, p.42

<sup>526</sup> S. Nkoghe, *Op.cit*, p.40

<sup>527</sup> F. Battogliola, *Op.cit*, p.11

**Tableau 14 : Répartition des opinions des ouvrières en fonction des conjoints les aidant à faire la cuisine.**

A la question « Qui fait à manger à la maison? »

**Ouvrières de GPS**

<b>Faire la cuisine</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Moi toute seule	61	76,3%
Moi et mon mari	19	23,8%
Mon mari	0	0,0%
<b>TOTAL CIT.</b>	<b>80</b>	<b>100%</b>

Source : donnée de l'enquête

**Ouvrières de DNG**

<b>Faire la cuisine</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Moi toute seule	27	58,7%
Moi et mon mari	14	30,4%
Non réponse	5	10,9%
Mon mari	0	0,0%
<b>TOTAL CIT.</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>

Source : donnée de l'enquête

A partir de ces tableaux, nous observons que 61 ouvrières de GPS sur 80 contre 27 ouvrières de DNG sur 46 continuent à faire cette tâche sans l'aide de leur mari. Par contre chez 19 des ouvrières de GPS et 14 des ouvrières de DNG les maris aident leurs femmes à faire la cuisine. En revanche, les hommes ne font pas à manger tous les jours, comme font les femmes.

Il reste certain que nourrir son mari ses enfants que l'on aime n'est pas un objet d'humiliation qui puisse faire que l'on regarde les femmes comme des victimes.

Cette conception du patriarcalisme qui conditionne la femme dans le domaine privé tient en raison d'une optique de conservation de l'ordre social établi qui ne veut pas et a peur de perdre son pouvoir. Le discours traditionnel sur le travail et le statut de la femme contribuent à ériger des représentations universelles de la place inférieure de la femme dans la société.

Ainsi, nous voyons dans l'examen de ce chapitre comment la division sexuelle du travail traduit les inégalités dans la pratique des tâches ménagères et fait apparaître aisément l'idéologie de la suprématie masculine.

Car, les femmes ont beau lutter pour le partage des tâches domestiques, il n'est nullement question pour elles, nous l'avons ressenti dans leur propos, de renoncer à leur destinée d'épouse et de mère qui leur a été transmise de génération en génération et qui leur procure consciemment ou non un semblant de pouvoir. De même, il n'est nullement question pour la société et pour les hommes en particulier de renoncer à la patriarcalisation.

Concernant l'exécution des tâches domestiques, « nombre de femmes cèdent par amour »<sup>528</sup>

Il suffira ici de suggérer que l'effritement du patriarcat passe, entre autres, par le redressement de la division sexuelle du travail, c'est-à-dire par un accès des femmes à la sphère de la vie publique équivalent à celui des hommes et, réciproquement, par un accès des hommes à la sphère de la vie privée équivalent à celui des femmes. Les analyses ci-dessus montrent que le premier mouvement est bien entamé. Quant au second, il tarde à se développer, les hommes participent peu aux travaux domestiques.<sup>529</sup>

## **Section II : Division du travail : temps de travail et temps hors travail chez nos enquêtés**

Nous venons de le voir à travers les opinions de nos enquêtés, que « de par les rôles établis par le patriarcat, les femmes supportent encore pratiquement seules le poids de l'organisation familiale et du travail domestique, dont l'apport économique majeur n'est jamais pris en compte dans les économies nationales ou internationales. Ce travail n'étant pas rémunéré et prenant la majeure partie du temps physiologique des femmes, il ne leur reste que peu de temps et d'énergie à consacrer au travail rémunéré. De plus les hommes qui partagent leur vie, ne partagent pas ou peu avec elles les tâches parentales et domestiques. Des stéréotypes sexistes issus du patriarcat continuent à conditionner l'orientation»<sup>530</sup> des activités des femmes et des hommes.

En ville, les femmes salariées ont des horaires de travail très lourds et un travail double.

---

<sup>528</sup> D. Kergoat, *Op.cit*, p.61

<sup>529</sup> P. Villeneuve, « Les rapports femmes-hommes en milieu urbain: patriarcat ou partenariat ? », in *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 35, n° 95, 1991, p. 385-401.

<sup>530</sup> <http://www.afmeg.info/spip.php?article244>

« Cette situation crée une redistribution des temps génératrice d'« inégalités familiales ». Elles sont visibles en termes de quantité de temps passé par les hommes et par les femmes à des activités de travail ou de non-travail, mais également en termes de qualité. Si les « nouveaux pères » participent désormais davantage à la prise en charge des enfants, ce n'est pas dans n'importe quel type d'activité ; et le domestique demeure le lot principal des femmes. *In fine*, même si les rôles sont moins polarisés et mieux répartis, les partages du travail au sein du foyer restent défavorables aux femmes. »<sup>531</sup> Et cela plus encore pour la femme africaine que pour la femme occidentale.

La notion de temps n'a pas la même connotation dans tous les pays notamment les pays africains, il recouvre des réalités sociales extrêmement variées. Il s'agit pour nous de la durée ou tout au moins du prolongement des activités de l'homme et de la femme. Le temps est au centre de l'activité salariale et domestique des hommes et des femmes donc au centre des rapports sociaux de sexe. Depuis qu'elle est salariée, le temps de travail journalier de la femme se mesure en associant activités salariales et domestiques, car nous l'avons vu, l'activité de la femme ne s'arrête pas après l'entreprise, elle se prolonge à la maison, ce que Madeleine Guilbert, Viviane Isambert-Jamati ou Andrée Michel ont appelé "la double journée". Mais les hommes aussi ont un temps de travail et un temps hors travail.

« La conception, l'organisation, le rythme du travail traditionnel, vont se retrouver profondément modifiés par l'économie nouvelle impliquée par l'industrialisation. Alors que dans l'économie traditionnelle l'organisation du travail était fondée sur une éthique communautaire et assurait l'intégration des membres de la société en leur assignant à chacun un rôle dans l'économie. »<sup>532</sup> Dès lors que l'homme et la femme travaille en dehors de la cellule familiale, ils doivent ajouter au temps du travail domestique le temps du travail à l'extérieur, et la problématique de la conciliation du temps de travail et du temps hors travail est mis en évidence. Cette conciliation prête souvent à confusion surtout pour la femme parce qu'on ne sait pas quand elle s'arrête de travailler.

Dans cette section nous allons parler du temps de travail des ouvrières dans l'entreprise et hors de l'entreprise, comme premier élément, puis nous verrons comment les hommes intégrés dans le monde salarial peuvent organiser activité salariale et activité domestique.

---

<sup>531</sup> M-A. Barrere-Maurisson, *Op.cit*, p. 22

<sup>532</sup> G. Ngango, *Op.cit*



## **1- Femme ouvrière et temps de travail**

Désormais l'existence du mode de production capitaliste pose le problème de son articulation avec le mode de production domestique. Car, bien que le premier s'exerce hors de la sphère domestique, ces deux modes de production s'imbriquent et imbriquent par là même leur temps de travail. Examinons ce temps de travail à l'usine avec les horaires que nous ont fournis les ouvrières et le temps hors travail avec le rythme de travail auquel elles sont soumises.

### **1.1- Temps de travail de la femme ouvrière à l'usine**

Dans l'entreprise, « les rythmes de travail des ouvrières [...] sont soumis aux impératifs de la production pour de très faibles rémunérations »<sup>533</sup>

Lors du Conseil des ministres du 29 décembre 2009, le gouvernement gabonais a adopté une nouvelle organisation du temps de travail, notamment sur sa durée. En effet, « depuis le 4 janvier 2010, un décret du Ministère du Travail instaurait la journée continue, imposant de nouveaux horaires sur tout le territoire, pour les fonctionnaires comme pour les salariés du privé. Auparavant, la règle voulait que les heures « ouvrées » s'effectuent de 8 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 h 30, chacun s'autorisant des arrangements, certains en abusant. Désormais, la journée de travail commence à 7 h 30 pour s'achever à 15 h 30, avec une pause de trente minutes à la mi-journée [...] L'activité ne s'arrêtant pas, le temps de suspension est compris dans les huit heures de travail journalier. Le temps légal de travail demeure de 40 heures par semaine, soit 173,33 heures par mois»<sup>534</sup>

Les femmes ouvrières travaillent tous les jours, de lundi à vendredi, quelques unes nous ont dit qu'elles travaillaient aussi le samedi. La journée de travail devrait être soumise aux conditions de travail générales en termes de durée, cependant chez les ouvrières enquêtées cela n'est pas le cas. Il y a celles qui font moins d'heures, il y a celles qui font huit heures et certaines qui font des heures supplémentaires. D'autres ont droit à une pause de trente minutes, d'autres encore ont droit à une pause de deux heures. La réglementation n'est pas encore tout à fait bien mise en place dans l'ensemble des organisations.

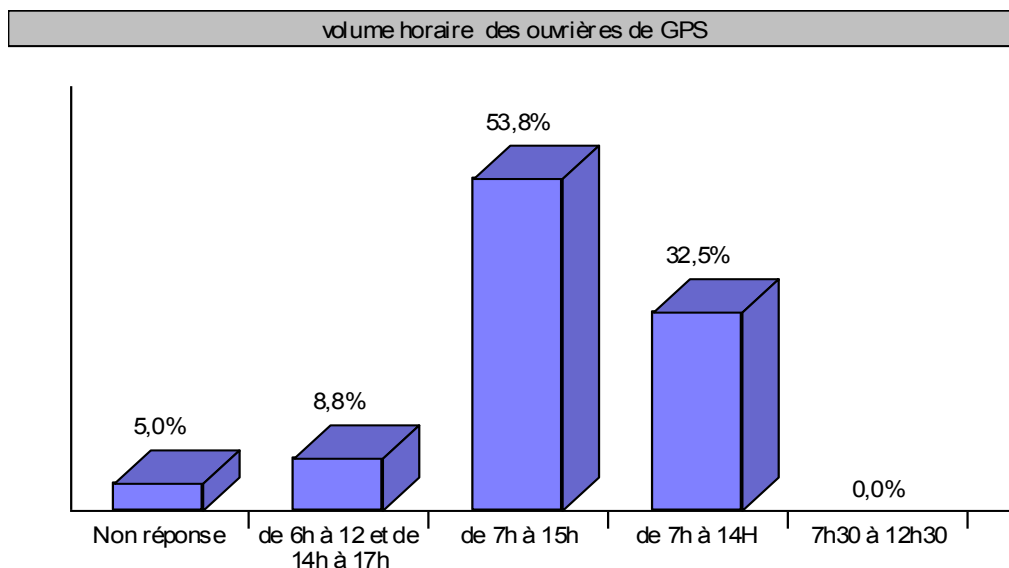
---

<sup>533</sup> F. Battogliola, *Op.cit*, p.9

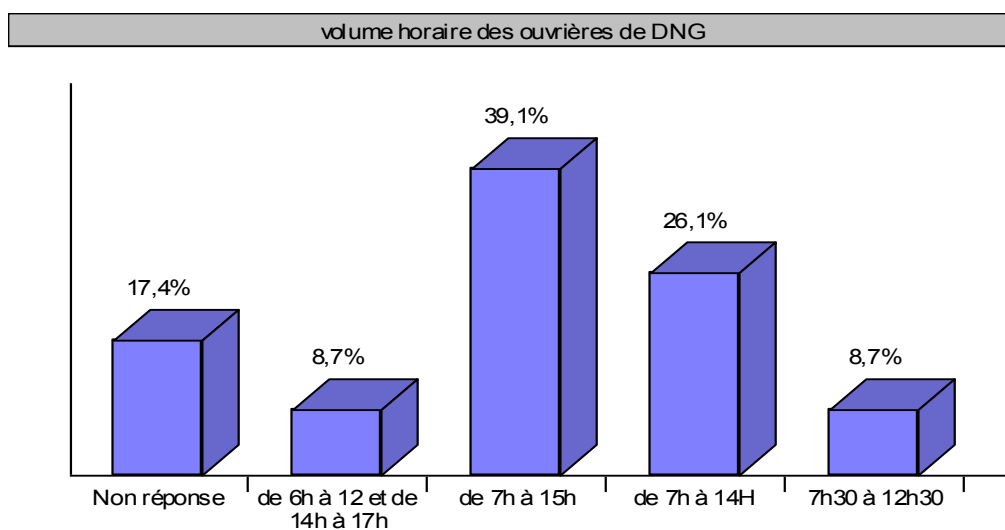
<sup>534</sup> Jeune Afrique, n° 2536-2537 du 04/01/2010

## Graphique 10 : Répartition des ouvrières en fonction de leur temps de travail dans leurs entreprises

A la question « Quel est votre volume horaire journalier? »



Source : donnée de l'enquête



Source : donnée de l'enquête

Le trois quarts des ouvrières de notre enquête sont à temps pleins, soit 53, 8% pour les ouvrières de GPS contre 39,1% pour les ouvrières de DNG. Seules 8,8% sont à temps partiel à DNG. Pourtant nous constatons que la nouvelle organisation de la durée de travail adoptée par l'Etat gabonais n'est pas encore tout à fait appliquée dans les deux entreprises de nos enquêtés, où les employés ont adopté des horaires de travail propre aux besoins de leur activité. Dans ces deux graphiques, nous remarquons bien qu'il y a des ouvrières qui travaillent moins de huit heures soit 32,5% chez GPS et 26,1% chez DNG ou plus de huit

heures soit 8,8% chez GPS et 8,7% chez DNG. De plus, les ouvrières ne commencent pas le travail à 7h30 mais à six ou sept heures. Seules celles de DNG qui sont à temps partiel commencent à l'heure qu'impose la nouvelle organisation de la durée de travail. Ainsi, le temps partiel est souvent contraint et tend à devenir la norme chez les femmes gabonaises.

Dans son analyse sur le partage des tâches, Marie-Agnès Barrere-Maurisson, estime que les femmes subissent des « inégalités sur le marché du travail, où elles occupent des emplois moins bien protégés et rémunérés que les hommes. [...] Et la réduction de la durée du travail, tout comme le travail à temps partiel des femmes, ont renforcé le clivage : les femmes reportent le temps libéré sur le domestique. »<sup>535</sup> Le problème pour la femme ici est de pouvoir concilier le temps de travail dans l'entreprise, et le temps consacré à son foyer et à sa famille lignagère. A-t-elle encore du temps pour elle, pour ses activités socioculturelles ?

## 1.2- Temps de travail hors usine

Pour la femme ouvrière notamment, ce temps de travail dans l'entreprise est à associer avec le temps de travail à la maison. Pour Claude Meillassoux « une économie comme l'économie domestique où la force de travail n'est pas une marchandise s'accommode encore moins du calcul horaire ; pour saisir dans leur cohérence les modes de production et de circulation qui s'accomplissent [...], il faut y substituer le calcul viager. »<sup>536</sup>

Car, dans ces deux modes production se nouent en effet deux temporalités sociales : le temps de travail dans l'entreprise que nous venons de souligner plus haut et le temps de travail domestique. La femme ne s'arrête pas de travailler.

« Les travaux des pionniers, comme Madeleine Guilbert, Viviane Isambert-Jamati ou Andrée Michel [...], ont mis l'accent sur la croissance de l'activité féminine et son rôle moteur dans l'émancipation des femmes. Mais, en même temps, elles ont montré le revers de la médaille : la pérennité des inégalités entre les sexes, qui se manifestent dans le monde du travail et dans la sphère familiale ou le travail domestique, effectué par les femmes, engendre la « double journée des mères de famille. »<sup>537</sup> Espace privé et espace public sont interdépendants.

---

<sup>535</sup> M-A. Barrere-Maurisson, *Op.cit*, p.8

<sup>536</sup> C. Meillassoux, cité par Bensaïd D., « La femme est l'avenir du Spectre », in *Europe solidaire Sans Frontière*, n°2636, janvier 2000

<sup>537</sup> F. Battogliola, *Op.cit*, p.75

« Le concept de production débordait donc le champ de la production marchande. Relevant de cette activité et de cette production domestiques, les tâches liées à l'entretien des enfants, soins, élevage et éducation, sont reléguées dans le " hors travail " »<sup>538</sup>

Dans cette production et cette reproduction, les investissements en termes de temps s'interpellent.

Si l'on prend l'exemple du temps du travail de la femme, on constate que la somme des heures de travail additionnée de la sphère domestique et publique est plus conséquente que celles des hommes. « La reproduction (" l'entretien du travailleur et de sa famille ") contribue en effet à déterminer le temps de travail socialement nécessaire à reconstitution de la force collective de travail et les rapports domestiques sont fondés sur le contrôle des moyens de reproduction.»<sup>539</sup>

La majeure partie du temps hors travail des femmes est occupée par le travail domestique et l'éducation des enfants. A propos du temps de travail des femmes en Afrique, Catherine Coquery Vidrocvtch déclare « les femmes africaines ont toutes un point commun : elles n'ont jamais le temps. »<sup>540</sup>

En l'occurrence, la femme africaine gère son temps en fonction des objectifs culturels. Dans cette organisation, la femme ouvrière gabonaise essaye de trouver le juste milieu, de trouver un accommodement sans ne léser pour autant aucune activité ou perdre l'autonomie acquise, exercice qui n'est pas tout à fait facile.

Toutefois, « il incombe presque exclusivement aux femmes de concilier vie familiale et vie professionnelle. La définition de Jacqueline Laufer à ce modèle de conciliation est la suivante : « il vise à *articuler* les activités familiales et domestiques avec la vie professionnelle. [...] Une éventuelle recomposition et un nouveau partage des rôles se réaliseraient alors [...] »<sup>541</sup>

Il faut ajouter au temps de travail dans l'entreprise et au temps hors entreprise, le temps nécessaire à chaque ouvrières pour se rendre sur le lieu de travail et pour rentrer chez elle. Même si les horaires de travail et le transport ne favorisent pas toujours la conciliation

---

<sup>538</sup>A-M. Daune-Richard et A-M. Devreux, *Op.cit*

<sup>539</sup>D. Bensaïd, *Op.cit*

<sup>540</sup>C. Coquery Vidrocvtch, *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique noire*, cité dans Les africaines entre tradition et modernité, in *Etudes Féminines Africaines*, Aurore univers, n°2, Septembre 2006, p. 12

<sup>541</sup> Jacqueline Laufer, *Op.cit*, p.164

des deux activités, les femmes ouvrières gabonaises sont motivées par le travail et surtout par le salaire qu'il procure.

Contrairement à la femme rurale, la femme ouvrière n'a plus la maîtrise de son temps elle sait quand elle quitte son travail mais elle ignore l'heure à laquelle elle sera de retour chez elle à cause du manque régulier des transports et de la circulation pénible qui sévit avec acuité dans la capitale gabonaise en ce moment. Quand elle rentre épuisée, il faut qu'elle s'occupe encore de son foyer.

C'est dans le même sens que D. Chabaud abonde lorsqu'il estime que : « Les femmes ouvrières n'ont pas de loisir, leurs loisirs quand elles ne sont pas à l'usine sont toujours centrés sur le bien du foyer. [...] La même tâche a par moment une connotation de travail et une connotation de loisir : elles cousent, vont aux champs, elles font le commerce. Elles n'ont plus vraiment de temps pour elle sinon celui lié au corps ou en dehors de l'espace domestique ; exemple aller au salon de coiffure encore faudrait-il que leurs budgets le leur permettent. »<sup>542</sup>

La nouvelle division du travail ne joue que dans un seul sens, pour les ouvriers. Une femme peut fournir du travail supplémentaire mais la réciproque n'est pas valable. C'est d'autant plus concret et vérifiable à travers certaines opinions des ouvriers que nous allons examiner ci-dessous.

## **2- Conciliation du temps de travail et du temps hors travail chez les ouvriers gabonais de notre enquête**

Pour Helena Hirata et Danièle Kergoat, la division sexuelle du travail constitue l'alourdissement des inégalités à travers la conciliation du travail domestique et du travail salarié « il devint alors collectivement « évident » qu'une énorme masse de travail est effectuée gratuitement par les femmes, que ce travail est invisible, qu'il est réalisé non pas pour soi mais pour d'autres et toujours au nom de la nature, de l'amour ou du devoir maternel. Ce fut, pour ne citer que deux contributions théoriques, le « mode de production domestique » et « le travail domestique ». Peu à peu, les analyses en sont venues à étudier le travail domestique comme activité de travail au même titre que le travail professionnel. Ceci a permis de prendre en compte *simultanément* l'activité déployée dans la sphère domestique et

---

<sup>542</sup>D. Chabaud et al , *Op.cit.*

dans la sphère professionnelle [...].<sup>543</sup> Cela nous renvoie donc au rapport travail/famille. En fait, on ne peut comprendre le statut des hommes et des femmes dans le monde du travail sans prendre en compte leur place dans le foyer, le partage inégal des responsabilités familiales et de la gestion du temps.

Ce principe de conciliation renvoie aussi à la notion de complémentarité dans la division sexuelle du travail et les notions de rapport de pouvoir, de domination de patriacalisation, on parle de conciliation entre l'activité privée domestique et l'activité salariale, parce que les deux activités font parties des pratiques sociales car, « la vie au travail est une composante de la vie sociale. »<sup>544</sup>

Nous nous intéressons ici à la conciliation du temps de travail et du temps hors travail des ouvriers de notre enquête.

**Tableau 15 : Répartition des opinions des ouvriers par rapport au changement de la durée du temps de travail**

Aimeriez-vous travailler à temps partiel pour vous occuper de l'entretien de la maison et de l'éducation des enfants?

**Ouvriers de SETRAG**

<b>Travailler à temps partiel</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Oui	41	58,6%
Non	29	41,4%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>70</b>	<b>100%</b>

Source : donnée de l'enquête

Nous constatons que les 58,6% des ouvriers aimeraient travailler à temps partiel contre 41,4% qui disent qu'ils ne le veulent pas. À la lumière de ce tableau l'on pourrait penser que les ouvriers gabonais sont plus que jamais disposés à laisser leur travail pour aider leurs femmes dans les tâches domestiques. Les raisons sont plus ou moins mitigées. Écoutons ce qui motive leur souhait d'un temps partiel.

<sup>543</sup>H. Hirata et D. Kergoat, *Op.cit.*

<sup>544</sup> B. Flacher, *Op.cit.*, p. 95

A la question « Pourquoi aimeriez-vous travailler à temps partiel pour vous occuper de l'entretien de la maison et de l'éducation des enfants? » Voici ce qu'ils nous ont dit (grille 20 annexe 1)

Parmi les ouvriers qui veulent travailler à temps partiel, 18 ouvriers sur 39 disent le vouloir pour pouvoir aider leur femme et avoir du temps pour rester à la maison avec leur famille, cependant cette aide ne pourra pas durer longtemps, on retrouve encore ici l'exécution épisodique de tâches domestiques par les hommes : **« cela me fera du bien, parce que j'aimerai rester à côté de ma femme et de mes enfants. Je pourrais aider ma femme. C'est un devoir de ma part de l'avoir épanouit. Pour sauvegarder l'état de santé de ma femme. Parce qu'il faut aider la femme sinon elle se fatigue vite. J'aurai plus de temps à passer à la maison. Pour me sentir utile dans mon foyer. Mais je ne pourrai le faire que pour un temps, parce que c'est le travail de la femme »**

Par contre 11 ouvriers sur 39 veulent travailler à temps partiel pour leur propre intérêt. Et pour préserver leur santé : **« Pour m'occuper de mes problèmes personnels et la journée continue instaurée récemment par le président de la république est la bienvenue. Car il faut disposer de temps pour chaque chose. Si c'est imposé, cela me sera avantageux pour m'occuper des enfants. Faire certaines choses que je n'ai pas la possibilité de faire à temps normal. Pour avoir un peu de temps libre pour moi et mieux me reposer. Plus tu as moins d'heures de travail, plus tu es en bonne santé »**

10 ouvriers sur 39 aimeraient travailler à temps partiel, seulement s'ils gardent le même salaire, et si c'est pour parfaire l'éducation des enfants et non pour s'occuper d'autres travaux domestiques. **« Si mon salaire est le même, je veux travailler à temps partiel pour bien m'occuper de l'éducation des enfants, car je passe trop de temps au boulot. »**

Quant aux ouvriers qui répondent par un "Non", l'une des premières raisons est la question des responsabilités qui sont dévolues aux hommes par la socialisation soit 12 sur 31 ouvriers. Le rôle de premier pourvoyeur est bien mis en exergue ici, ce qui fait resurgir la question des finances. **« Parce qu'un homme digne de ce nom subvient aux besoins de la famille, l'homme a plus de responsabilité, c'est lui qui s'investit pour sa famille c'est lui qui prend l'engagement de fonder une famille. Parce que ce que je gagne est maigre et**

**les besoins augmentent ; je ne peux pas me permettre de gagner encore moins d'argent, ma famille me coûte chère. Je ne peux pas me permettre de travailler moins d'heures. »**

13 ouvriers sur 31 d'ouvriers ne veulent pas changer leur temps de travail pour un travail à temps partiel juste pour aller s'occuper de l'entretien de la maison. Ils reconnaissent donner un coup de main à la femme de temps en temps, notamment les week-ends, mais ce n'est pas à eux de le faire, ils ne se voient pas faire de l'entretien de la maison, faire les travaux domestiques tous les jours : **« Parce que ces tâches sont réservées à la femme. Rien que préparer à manger tous les jours je ne peux pas le faire, ce n'est pas la joie. De plus la femme est plus patiente à supporter le bruit des enfants. Donc quand ma femme me dit je suis fatigué, je l'a comprend. Je l'aide quand même de temps en temps les week-ends mais ce n'est pas mon rôle, je ne suis pas prédisposé à le faire. C'est la loi de la nature on ne peut pas changer ça. Parce que selon nos coutumes une femme ne devrait pas travailler elle devait seulement s'occuper de la maison »**

Par ailleurs, on peut compter 2 ouvriers sur 31 qui estiment que cela ne sert à rien de changer le temps de travail pour s'occuper de l'entretien de la maison. Ils en font déjà assez les week-ends. Un ouvrier affirme qu'il ne veut pas prendre un temps partiel, parce qu'il veut éviter des problèmes de couple à cause de son impatience: **« C'est compliqué. Parce que rester avec ma femme toute la journée c'est trop me demander. Parce que je ne suis pas patient à la moindre bêtise je gronde et on fini par se chamailler »**.

Certains évoquent un manque de motivation et une certaine habitude que va prendre la femme si l'homme l'aide à entretenir la maison, pour eux la femme ne doit pas sacrifier son intérêt pour les activités domestiques au profit de l'activité salariale. Pour d'autres encore prendre un temps partiel serait de l'argent perdu, parce qu'ils habitent loin de l'usine. Ils se demandent à quoi cela servirait de venir d'aussi loin pour venir faire seulement quatre heures de travail, par exemple.

Ces hommes ne veulent donc pas avoir moins d'heures de travail comme certaines de leurs femmes. S'ils travaillent moins, ils gagnent forcément moins d'argent.



**Photo 10 : Ouvriers de SETRAG durant notre enquête**



Source : donnée de l'enquête à SETRAG en 2011

Même si l'on souligne une curieuse convergence entre les opinions des hommes et des femmes à propos de l'exécution des tâches domestiques, quelques changements se constatent néanmoins. Les hommes sont tout à fait d'accord que l'un et l'autre doivent contribuer au bien-être de la famille, car elle est d'une importance capitale aux yeux des ouvriers. Cela malgré les apparences contraires. En revanche il apparaît clairement que les ouvriers n'ont pas l'intention de changer, ni d'invertir les rôles. L'homme reste l'homme, la femme reste la femme, chacun à sa place. « En dépit de ses transformations, le couple reste le conservatoire d'un ordre sexuel traditionnel. »<sup>545</sup>

Marie-Agnès Barrère-Maurisson affirme Pour le cas Européen que la participation des deux sexes au travail réalisé à la maison diffère non seulement en termes de quantité de temps mais aussi en termes de qualité. On a calculé pour la première fois dans notre enquête que le temps " parental ", c'est-à-dire le temps passé pour s'occuper des enfants, représentait un travail à mi-temps (19 heures par semaine pour un même individu). Mais les mères en font deux fois plus que les pères. Qui plus est, elles accomplissent les tâches les moins nobles : faire le " taxi " pour les enfants, s'occuper de leurs repas, de leur toilette, les habiller. Par contre les pères ont avec leurs enfants des occupations plus gratifiantes et ludiques de

<sup>545</sup> J. H. Dechaux in Sociologie de la famille, Paris, La Découverte, p. 49

sociabilité : regarder la télévision, faire des activités à l'extérieur de la maison. Et la réduction de la durée du travail, tout comme le travail à temps partiel des femmes, ont renforcé le clivage : les femmes reportent le temps libéré sur le domestique.<sup>546</sup>

L'univers domestique demeure régi par la femme « dans les villes africaines, la rencontre de plusieurs mode de vie (celui traditionnel des zones rurales et celui hérité des cultures occidentales), de même que la conception de deux types de temps (le temps linéaire de la montre et celui élastique et mythique qui n'est pas compté à la minute près), ne facilitent pas la tâche aux citadines. Souvent, elles ne sont pas maîtresses de la gestion de leur temps. »<sup>547</sup>

Dans le point ci-dessous, il s'agit de voir comment les ouvriers concilient le temps de travail domestique et le temps de travail à l'usine.

## **2.1- Division du travail et organisation domestique chez les ouvriers de notre enquête**

Dans une perspective familialiste, les femmes cumulent « évidemment » et « naturellement » le travail marchand effectué à l'extérieur de la maison et le travail informel ou non-marchand effectué à l'intérieur. Les soins à apporter au ménage, et à l'éducation des enfants, leur incombent socialement. La conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale continue d'être attribuer aux seules femmes. Or, la répartition du travail au sein des ménages donne aussi aux hommes des obligations reproductives. Étant entendu que « [...] la controverse causée par cette nouvelle conception de l'être humain nommée « femme » (dans le terme de Simone de Beauvoir) est que, même si elle peut dorénavant décider librement d'enfanter ou non, l'enfant n'en est pas moins conçu par un couple : un père et une mère. Il est reconnu que cet enfant a besoin, pour son développement psychologique normal et pour assurer son équilibre émotionnel, de ses deux parents. Si l'enfant est si fusionné avec la mère, celui-ci lui appartient-il pour autant? Et qu'en est-il du père dans tout ça? En fait, l'enfant n'appartient ni à la mère ni au père. C'est le père et la mère qui appartiennent à l'enfant qui a besoin des deux. [...] »<sup>548</sup> De fait son éducation et son suivi scolaire doit se faire à deux. D'autant plus que « les nécessités du suivi scolaire montrent combien l'éducation familiale

---

<sup>546</sup> M-A. Barrere-Maurisson, *Op.cit.*

<sup>547</sup> T. Boni, *Que vivent les femmes d'Afrique?*, Paris, Karthala, 2011, p.34

<sup>548</sup> TheorieFeministe-Masculiste.htm

est un travail qui, comme tout travail, mobilise des ressources variables selon les familles et leur milieu social. »<sup>549</sup>

Nous avons donc cherché à savoir comment les hommes ouvriers de notre échantillon s'organisaient pour concilier activité professionnelle et activité domestique, par activité domestique pour les ouvriers nous désignons l'éducation des enfants, pour ceux qui en ont. Et cela, même si pour la plupart des ouvriers, ces activités domestiques sont ponctuelles.

Si les ouvriers travaillent à plein temps, comment organisent-ils cette activité domestique ?

La grille 21 en annexe 1 nous communique les opinions des ouvriers quant à leur double responsabilité professionnelle et familiale.

A la question « Comment participez-vous à l'éducation de vos enfants au quotidien? » Voici ce qu'ils nous ont dit :

Les opinions des ouvriers sont édifiantes, car on aurait vite dit que pour les hommes il était plus facile de concilier activité professionnelle et activité domestique. Mais ce n'est pas le cas pour une bonne partie des ouvriers. Les difficultés dans l'accomplissement et l'investissement de cette tâche sont évoquées par les ouvriers de façon différenciée, selon les situations de chacun. Ils nous donnent plus ou moins les fréquences de leurs activités. Ils ont conscience que ce ne sont pas de tâches faciles à accomplir, surtout en semaine. 32 sur 70 ouvriers affirment que : « **Les jours ouvrables, ce n'est pas facile, mon travail me prend plus de temps, j'ai peu de temps à accorder à mes enfants. Mais je m'applique plus les week-ends. Je le fais en fonction de mon temps disponible.**»

Nous pensons que ce n'est pas chose facile pour des ouvriers qui ont en plus plusieurs enfants scolarisés. Mais l'avantage est qu'ils y participent. Les ouvriers « interviennent dans la scolarité de leur enfants dans l'espoir de maintenir ou d'améliorer leur statut. [...] Les parents s'efforcent de préparer et de gérer au mieux la carrière scolaire de leurs enfants. »<sup>550</sup>

On constate que 22 ouvriers sur 70 déclarent s'occuper de l'éducation de leurs enfants mais d'une manière générale et sommaire en mettant l'accent sur le plan scolaire. Ils donnent davantage de détails, concernant l'accomplissement de cette tâche. : « **je suis leur cours, je**

---

<sup>549</sup> J. H. Dechaux, *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte, 2009, p. 55

<sup>550</sup> J. H. Dechaux, *Op.cit*, p. 57

**les aide à faire les exercices; je leur amène des cadeaux, je leur fais prendre le bain. Je leur paie leur petit déjeuner chaque matin et leur donne un peu d'argent de poche. Je m'assure de leur santé et de leur épanouissement psychologique. Je leur dis leurs obligations, la ligne de conduite à suivre, je leur donne des conseils sur leurs relations sexuelles et les risques. Je leur confie chacun une responsabilité. Je leur apprend les travaux domestiques, je leur signifie leurs limites. Je participe à leur éducation traditionnelle, c'est un devoir de ma part de m'occuper de mes enfants. il faut toujours la présence d'un père dans l'éducation d'un enfant.»**

Un changement très fort est à signaler dans les opinions de ces enquêtés : c'est le fait que les hommes puissent adopter certains gestes inimaginable à l'époque de nos grands-mères, notamment faire prendre le bain aux enfants, leur apprendre les travaux domestiques. C'est une avancée louable.

En outre, 5 sur 70 ouvriers estiment que cette tâche est réservée à la femme et que s'ils s'impliquent dans l'éducation de leurs enfants, c'est juste pour faire valoir leur autorité, qui échappe à la femme à un certain moment. Ils jouent en quelque sorte le rôle de régulateur : **« C'est ma femme qui suit plus leur éducation ; l'homme peut toujours participer à l'éducation des enfants, mais normalement, cette tâche est réservée à la femme. L'homme ne fait qu'un complément car à un certain moment, les enfants n'obéissent plus à la femme.»**

Dans la grille 18 sur la question concernant la division sexuelle de travail en ville, certains ouvriers se plaignent des nouvelles formes d'exécution du travail de la femme qui se laisse aider par une ménagère ou par les nouvelles technologies, mais nous constatons dans cette grille d'analyse que certain ouvriers délèguent aussi leurs responsabilités, et se laissent ainsi aider par une personne extérieure, notamment dans la part du suivi des enfants qui leur est impartie 4 sur 70 le disent : **« j'ai pris un répétiteur pour leur faire du soutien scolaire, mais je suis regardant. Les obligations personnelles sont lourdes et ma présence à la maison est insuffisante. »** Cela, alors que la réussite de l'éducation des enfants repose sur l'implication et le soutien des deux parents.

Si certains ouvriers affirment consacrer du temps à l'éducation de leurs enfants en semaine et le week-end, ils y a également ceux qui n'ont pas cette opportunité. En effet, 3 ouvriers sur 70 n'ont pas l'occasion de participer à l'éducation de leurs enfants après le travail

ou les week-ends parce qu'ils sont séparés d'avec leur mère: « **Je me vois difficilement avec mes enfants, parce que je suis séparé de leur mère et c'est elle qui les garde. Quand ils viennent à la maison, je leur consacre le temps que je peux. Je fais confiance à leur mère** »

Par ailleurs, il y a aussi certains ouvriers qui ont leurs enfants avec eux à la maison, qui aimeraient bien participer à leur éducation, mais qui ne le font pas à cause de leur rythme de travail. Ils sont également 3 ouvriers sur 70 à affirmer : « **j'aurai voulu avoir plus de temps pour mes enfants. Mais ce n'est pas possible avec les rythmes de travail au boulot et les transports qui sont difficiles à trouver le matin pour se rendre au boulot, et le soir je fini tard, donc quand je pars le matin ils dorment encore quand je rentre ils dorment déjà** »

Nous constatons à travers les opinions des ouvriers que le temps de travail domestique consacré à l'éducation des enfants n'est pas également bien réparti. Les hommes trouvent toujours une raison pour confier leur part de tâches domestiques à leur femme. Pour certains ouvriers, «s'occuper des enfants est une activité encore plus féminine que le travail domestique. [...]»<sup>551</sup> Mais, d'une certaine manière, il y a une volonté manifeste de la part des hommes gabonais de s'investir dans l'éducation de leurs enfants. Certains ouvriers prennent une part non négligeable à cette activité domestique, même si « globalement, la division sociale et sexuelle du travail, qui conduit tant à une séparation qu'à une hiérarchisation des tâches, perdure. Les hommes continuent d'occuper les tâches de direction, de production [...]»<sup>552</sup> Mais ce sont effectivement les rythmes des hommes et des femmes face à l'articulation de cette tâche particulière qu'est l'éducation et des tâches domestiques en général, qui diffèrent. Cependant, nous trouvons désormais chez les femmes, comme chez les hommes une délégation de leurs tâches, de leurs rôles. Par contre nous pouvons supposer que cette délégation d'activité aux technologies chez les ouvrières se fait avec la complicité consciente ou non du mari.

Ainsi, la vie des hommes et des femmes en Afrique, et notamment au Gabon ressemble déjà partiellement à celle des hommes et des femmes du monde industrialisé. Elle connaît aussi les angoisses et les soucis du monde moderne.

---

<sup>551</sup> J. H. Dechaux, *Op.cit*, p. 48

<sup>552</sup>L. Sal, « Santé au travail et inégalités de genre », Féminisme au pluriel in *les cahiers de l'émancipation*, Syllepse, 2010, pp15-26

« La division sexuelle du travail entre les hommes et les femmes ne s'est pas modifiée considérablement, de sorte que les femmes continuent d'assumer l'essentiel des responsabilités familiales et des tâches domestiques. »<sup>553</sup>

Dans le chapitre qui va suivre nous allons chercher à avoir une vision de la famille gabonaise et des dynamiques du statut de la femme comme pilier de cette famille, toujours à travers l'intégration des femmes dans la nouvelle économie qu'est le salariat.

---

<sup>553</sup>D-G. Tremblay et D. Villeneuve, *Op.cit*

### **CHAPITRE III : SALARIAT, FEMME OUVRIERE ET/OU FAMILLE OUVRIERE**

Depuis plusieurs années, la famille ne cesse d'évoluer, de se transformer elle n'a pas une forma spécifique. C'est pourquoi, nous avons souligné précédemment que dans ce travail nous ferons intervenir la notion de famille, ménage et foyer. La famille embrasse à la fois les transformations économiques et les transformations sociales dans la famille. C'est une institution universelle avec des variations culturelles d'un endroit à un autre. Elle découle d'une construction sociale. La famille est donc en mouvement, mais une de ses fonctions qu'est la socialisation reste importante.

Dans la société gabonaise, la famille qu'on qualifie généralement de « traditionnelle », était orientée aussi vers la reproduction de la vie et la transmission, génération après génération, d'un patrimoine biologique, matériel et symbolique. A travers ces fonctions de socialisation, de transmission, d'apprentissage, le sort de la femme était lié à la famille, la femme en était comme le pilier de la famille. Qu'en est-il de nos jours ? Car, par ailleurs, le salariat a transformé le statut et le rôle de la femme dans la famille.

L'analyse de la famille met ici en perspective les rapports entre entreprise/famille, urbain/rural, femme/ famille, ouvrière/famille et dominant/dominé. Ces rapports sont des éléments importants pour une meilleure compréhension des spécificités que peuvent avoir les nouvelles caractéristiques de la famille gabonaise aujourd'hui, occasionnées par les bouleversements de la société et l'intégration du salariat.

Il va donc nous falloir examiner dans ce chapitre si la femme ouvrière de notre étude représente une famille ouvrière. C'est pourquoi nous avons intitulé la première section " femme ouvrière et/ou famille ouvrière" et dans la seconde section, nous allons chercher à savoir si on peut encore parler de femme pilier de la famille dans ces nouvelles formes évolutives de la famille.

## **Section I : Femme ouvrière et/ou famille ouvrière ?**

La famille est fréquemment perçue comme lieu où se produisent les identités, les représentations, les rapports sociaux. « Avec les mutations qui se succèdent, de nouvelles identités, représentations et interactions voient le jour « par le fait que les actions de plusieurs individus composent ensembles. »<sup>554</sup>

La famille est d'abord la réunion d'un homme et d'une femme qui décident de vivre ensemble, qui veulent former un couple, se marier. Dans les sociétés anciennes nous l'avons souligné dans le premier chapitre de cette deuxième partie que ce choix du conjoint était l'affaire des parents, il obéissait à certaines règles, culturelles, sociales et économiques. Puis avec l'évolution, l'homme et la femme sont capables de choisir avec qui il ou elle veut se marier, d'autres expériences se sont ajoutées notamment à l'hétérogamie sociale et professionnelle.

Dans notre articulation salariat/famille, travail/femme ouvrière, nous pensions trouver derrière notre échantillon une configuration conjugale typée : une ouvrière mariée avec un ouvrier, un ouvrier marié avec une ouvrière etc.

Cependant, une autre réalité dans la formation sociale gabonaise s'est présentée à nous au moment de notre enquête : celle d'une famille ouvrière qui ne porte plus les caractéristiques d'une famille ouvrière classique d'une part et d'autre part celle d'une famille hétérogame qui subit l'influence des changements plus ou moins à l'image de l'Occident.

C'est de cette nouvelle réalité dont nous allons parler dans les points qui vont suivre. Dans le premier, nous allons voir les caractéristiques de la famille au Gabon. Et dans le deuxième point, nous allons décrire la famille de notre enquête.

### **1- Les caractéristiques de la famille au Gabon**

Pour la famille ouvrière gabonaise, c'est l'entrée dans l'économie monétaire capitaliste depuis la colonisation qui a bouleversé les conditions traditionnelles de vie et a constitué « le facteur déterminant de transformation de ses structures à tous les niveaux et particulièrement à celui de la parenté »<sup>555</sup>. La famille a un rôle indubitablement prépondérant dans l'articulation de la formation féminine parce que c'est par elle que le rôle des femmes et leur statut apparaissent avec le plus de "netteté".

---

<sup>554</sup> K. Marx et F. Engels, *Idem*, p. 46

<sup>555</sup> B.Dieng Abdoulaye, *Op.cit*, p.243



L'accès des femmes au travail, renvoie à un questionnement du rôle de la famille, famille qui se trouve prise en compte dans le champ des évolutions sociétales.

« La prolifération de ces discours et la diffusion des pratiques ayant la famille pour objet d'intervention manifestent la tentation de trouver dans la sphère familiale une réponse à un ordre social dans un contexte de changement dont la rapidité effraie les contemporains. »<sup>556</sup> Car la famille est le socle de la reproduction, c'est par elle que se perpétue la société. L'homme et la femme, en créant une famille, donnent naissance à d'autres hommes.

Bien que le rôle économique central de la famille repose sur la production de la force de travail, ce n'est évidemment pas son unique rôle. Elle a d'autres rôles économiques ainsi qu'un rôle idéologique très important parce que le fonctionnement de la famille est tributaire d'un jeu de pouvoir et de la répartition des privilèges entre les sexes, nous l'avons dit. Elle agit comme un système de soutien pour ses membres.

Concernant d'autres définitions de la famille des opinions s'oppose, d'une part la famille est à la fois un groupement et une institution sociale (au sens de ce qui fonde le lien et des représentations sociales préexistantes). »<sup>557</sup> D'autre part la famille est aussi « un groupe social offrant au moins trois caractéristiques : Il à son origine dans le mariage, il comprend mari, femme, et enfants nés de leur union, bien que l'on puisse concevoir la présence d'autres parents agglutinés à ce noyau »<sup>558</sup> comme c'est le cas en Afrique.

D'une manière générale, en Afrique, la famille est encore foncièrement tributaire de la notion de mariage. Mais cette famille a plusieurs variantes selon les pays et les continents. Dans la société gabonaise, aujourd'hui, il est possible de distinguer quatre modèles de famille:

- La famille nucléaire : constituée seulement des parents et de leurs enfants. On la retrouve dans les villes, mais elle n'est pas nombreuse,
- La famille générationnelle : qui regroupe tout au moins trois générations : les parents, un fils marié, son épouse et ses enfants. Elle est présente à la fois dans le monde urbain et dans le monde rural,
- La famille " à deux " : dans laquelle on trouve seulement un couple, sans enfants, et sans autres personnes vivant avec eux. Il est plus fréquent de la rencontrer dans le monde rural gabonais à cause de l'exode rural,

---

<sup>556</sup> C. Cicchelli et Cuvillier, *Op.cit*, p.6

<sup>557</sup> [http://www.anarchisme.wikibis.com/sociologie\\_de\\_la\\_famille.php](http://www.anarchisme.wikibis.com/sociologie_de_la_famille.php)

<sup>558</sup> [http://www.anarchisme.wikibis.com/sociologie\\_de\\_la\\_famille.php](http://www.anarchisme.wikibis.com/sociologie_de_la_famille.php)

- La famille élargie: celle-ci regroupe les parents, leurs enfants, les fils mariés ou non, leurs petits fils, les parents par alliance, les parents consanguins sous un même toit. On la trouve aussi bien dans le monde rural que dans le monde urbain,
- La famille monoparentale, où un des parents élève seul ses enfants.

« Havre de paix et de bonheur pour les uns, creuset de la société répressive pour les autres, elle suscite des passions, déclenche des polémiques, marque les clivages des mouvements de pensées " traditionalistes " et " modernistes ". Elle est imprégnée d'idéologie »<sup>559</sup>. Elle est donc en interaction avec l'évolution des rapports sociaux, et avec les transformations que subit la société. Elle se modèle au fil des différents modes production que connaît la société.

Certains auteurs assignaient la désintégration de la famille à l'entrée des femmes dans le monde du salariat. C'est en ce sens que, pour Jules Simon, le travail en usine des femmes et la désintégration de la famille ouvrière continuent d'exercer toute leur influence.<sup>560</sup>

Vérifions dans le deuxième point de cette partie quelles sont les différentes familles que nous révèle notre enquête.

## 2- La famille ouvrière gabonaise de notre étude

« Avec l'endogamie et l'exogamie, nous avons vu que des règles obligatoires pouvaient contraindre le choix du conjoint dans les sociétés traditionnelles. Dans les sociétés modernes, il n'existe officiellement aucun obstacle aux unions ; pourtant, les sociologues constatent que l'environnement familial et social pèse fortement sur le choix des partenaires. [...] Ceci aboutit à une très nette « homogamie sociale » : les conjoints ont tendance à se ressembler sur le plan social, culturel ou professionnel. »<sup>561</sup> Hier encore le choix du conjoint était soumis à des déterminations sociales particulières.

« Ce phénomène ne signifie pas que les individus recherchent systématiquement et consciemment un conjoint qui leur ressemble. Selon le sociologue François de Singly, il désigne plutôt un résultat d'ensemble. [...] C'est pourquoi n'importe qui « n'épouse » pas n'importe qui, parce que n'importe qui ne rencontre pas n'importe qui. »<sup>562</sup>

<sup>559</sup> B. Decoret, *Famille*, Paris, economica, 1998, p.5.

<sup>560</sup> J. Simon, cité par F. Battagliola, *Histoire du travail des femmes*, La Découverte et Syros, Paris, 2000, p.244

<sup>561</sup> C. Levi-Strauss, *Les structures élémentaires de la parenté*, 2ème édition 1967, Paris, Mouton. 1949

<sup>562</sup> C. Levi-Strauss *Op.cit*

Dans la société traditionnelle gabonaise l'endogamie et l'exogamie étaient aussi les deux formes de stratégies matrimoniales qui existaient. Elles « étaient directement liées au système économique de subsistance de ces groupes. Par la pratique des règles endogame et exogame, le social assure son primat sur l'individu. Les principes d'exogamie et d'endogamie continuent aujourd'hui de déterminer les choix matrimoniaux concomitamment avec des règles nouvelles. »<sup>563</sup> Les différentes mutations ont remis en cause l'ordre social existant.

Nous parlons des stratégies matrimoniales pour aborder la question de la famille ouvrière, justement parce que ces stratégies déterminent l'identité et le choix familial. Si un homme ouvrier choisi d'épouser une ouvrière, nous aurons une famille ouvrière. Si un cadre épouse une cadre comme lui, nous aurons une famille de cadre et vice-versa. Mais aujourd'hui, les stratégies matrimoniales des hommes et des femmes ont changé, vous ne trouverez plus forcément un homme cadre marié à une femme cadre comme lui, pour former une famille de cadre. C'est le cas des familles, de nos enquêtés, puisque nous travaillons sur la femme ouvrière ; Nous pensions que la famille de notre étude serait potentiellement une famille ouvrière. Cela n'a pas été le cas : notre famille ouvrière gabonaise outrepassa la conception et la définition classique d'une famille ouvrière : Nous avons dans notre échantillon des familles hétérogames. En effet, la plupart des ouvrières gabonaises ne vivent pas avec des ouvriers.

Si l'on définit la classe ouvrière, comme étant formée de toute personne qui compose la sphère de production, nous remarquons qu'elle reçoit une acception particulière en Afrique. « La classe ouvrière en Afrique ne prend pas seulement en compte l'ouvrier par rapport à son travail, mais par rapport aussi à son cadre familial »<sup>564</sup> Donc, pour nous la famille ouvrière c'est l'ensemble des membres, plus particulièrement (l'homme et la femme) exerçant une activité d'exécutant qui prend en compte l'environnement familial.

Au Gabon, parler de famille ouvrière, c'est parler de « son entrée dans l'économie monétaire capitaliste depuis la colonisation, entrée qui a bouleversé les conditions traditionnelles de vie et a constitué, le facteur déterminant de transformation de ses structures à tous les niveaux »<sup>565</sup>.

La famille ouvrière de notre enquête n'est pas homogène, elle est traversée par plusieurs mélanges de catégories socioprofessionnelles.

---

<sup>563</sup> J. Ndomengane Ondo, *Op.cit*, p.71

<sup>564</sup> M. Agier, J. Copans, A. Morice (éd.), *Classes ouvrières d'Afrique noire*, in *Revue française de sociologie*, 1988, Vol 29, Numéro 29-1, p. 213

<sup>565</sup> I. Mengue Obame, *Op.cit*, p.63.

Nous empruntons donc deux directions pour saisir l'hétérogamie socioprofessionnelle de nos enquêtés. Il y a une distinction entre la famille ouvrière et la femme ouvrière. La femme ouvrière est celle qui exerce un métier d'exécutante, tandis que la famille ouvrière nous met en face de plusieurs cas d'espèces :

- Une famille ouvrière monoparentale de fait (la femme ouvrière célibataire avec ou sans enfants ou l'homme ouvrier célibataire avec ou sans enfants).
- Une famille ouvrière classique "homogame" (homme ouvrier et femme ouvrière avec ou sans enfant).
- Une famille hétérogame de profession (femme ouvrière dont le mari a une qualification différente ou l'homme ouvrier dont la femme a une qualification différente).<sup>566</sup>

Nous avons seulement interrogé les femmes ouvrières au sujet de l'activité professionnelle de leur conjoint, mais nous ne l'avons pas fait du côté des ouvriers. Nous allons donc comparer les catégories socioprofessionnelle de nos enquêtés dans les tableaux qui vont suivre.

---

<sup>566</sup> Corpus établi par nos données d'enquêtes

**Tableau 16 : Répartition des différentes familles des enquêtées en fonction de l'activité professionnelle de leurs conjoints.**

A la question « Quelle est la profession de votre conjoint ? » Voici leurs réponses :

Opinions des enquêtes sur l'activité de leur conjoint	Ouvrières de Gabon Propre Service	Ouvrières de Dinien Nettoyage Gabon
Différents types d'opinions émises		
Agriculteurs, exploitants...	0	1
Commerçants, artisans, chefs d'entreprise	3	0
Professions libérales, cadres d'entreprise, de la fonction publique, profession intellectuelles et artistiques	5	4
Professions intermédiaires (instituteurs, infirmiers, masseurs, éducateurs), techniciens, agents de maîtrise, contremaîtres...	4	3
Employés administratifs, de commerce, fonction publique	12	6
Ouvriers	16	11
Retraités	1	1
Sans activité professionnelle	1	2
Autres	0	0
Sans réponse	38	18
TOTALE	80	46

Source : donnée de l'enquête

Dans cette grille d'analyse élaborée sur la base de la nomenclature des catégories socioprofessionnelles, nous remarquons qu'il y a plusieurs familles hétérogames. En effet, 5 ouvrières de GPS et 4 ouvrières de DNG vivent avec des conjoints de profession libérale, ou des cadres. On constate que 4 ouvrières de GPS contre 3 ouvrières de DNG ont des conjoints qui ont des professions intermédiaires. En outre, 16 ouvrières à GPS contre 11 ouvrières à DNG sont en couple avec des employés administratifs. Aussi, 3 ouvrières de GPS ont des

conjoint commerçants, artisans, ou chefs d'entreprise. Seule une ouvrière à DNG a un conjoint exploitant forestier. Par contre on relève néanmoins un nombre élevé d'ouvrières qui sont avec des ouvriers, nous avons 16 ouvrières à GPS contre 11 à DNG.

Par ailleurs, il y a aussi celles qui vivent avec des maris qui sont déjà à la retraite ou qui sont sans activité professionnelle. Nous constatons bien ici que nous n'avons pas une famille ouvrière classique homogame. Certaines ouvrières sont en couple avec des conjoints qui ne sont pas de la même catégorie socioprofessionnelle qu'elles.

Il existe là une ambiguïté par rapport à l'identité statutaire des ouvrières dans le foyer. Pour la femme ouvrière gabonaise salariée, il faut être marié ou vivre maritalement avec quelqu'un pour être considérée, c'est la norme. La femme gabonaise ne se marie plus seulement pour une satisfaction sexuelle et affective. Ainsi, « l'hypothèse souvent tacite qu'un homme et une femme partagent les mêmes intérêts de classe à cause de leur commune position de classe a été finalement ébranlée »<sup>567</sup>.

Parlons maintenant de la femme ouvrière pilier de cette famille qu'on a essayé de définir.

## **Section II : Femme ouvrière pilier de la famille ?**

Dans la société traditionnelle africaine et également gabonaise, la femme nous l'avons souligné dans la première partie de notre travail est le moteur de l'activité et de la production, de l'économie de subsistance. Elle se réveille de bonne heure pour aller accomplir les travaux champêtres, de retour des champs, elle vaque aux occupations domestiques. Elle est la personne sur qui les membres de la famille s'appuient sans prendre pourtant la place de chef de famille. Elle peut à la fois, à elle seule, tenir son foyer à l'activité domestique et l'activité champêtre et tenir son rôle d'épouse. On a l'impression que quand elle n'est pas là les membres de la famille perdent de leur repère. Elle s'investit d'une manière significative pour le bien-être de la famille. D'une manière générale « dans la société gabonaise, la femme est tenue comme personne responsable de la famille. »<sup>568</sup> Ces caractéristiques faisaient toutes ses

---

<sup>567</sup> A. Stoler., « Notes à propos du marxisme dans une perspective féministe », *Actualité du Marxisme*, n°4, Avril 1978, p.128-143.

<sup>568</sup> J-P. Provost., *Identité et genre au Gabon : Les Femmes de Libreville*, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval dans le cadre du programme de maîtrise en anthropologie pour l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.) en 2006, p. 11

qualités et lui procuraient un statut respectable aux yeux de la communauté, bien que non officiel. C'est en ce sens qu'elle est perçue en quelque sorte comme le pilier de la famille, son soutien.

Dans la société urbaine, elle continue à assurer ces devoirs, mais sous une autre forme. Le travail de la femme a provoqué un grand changement dans la société au XIX<sup>ème</sup> siècle. Le capitalisme moderne a transformé les vies des femmes.

Aujourd'hui, la grande majorité des femmes travaille en dehors du foyer. La technologie a réduit énormément le temps passé au travail ménager. La femme ouvrière gabonaise peut-elle être encore appelée pilier de la famille ?

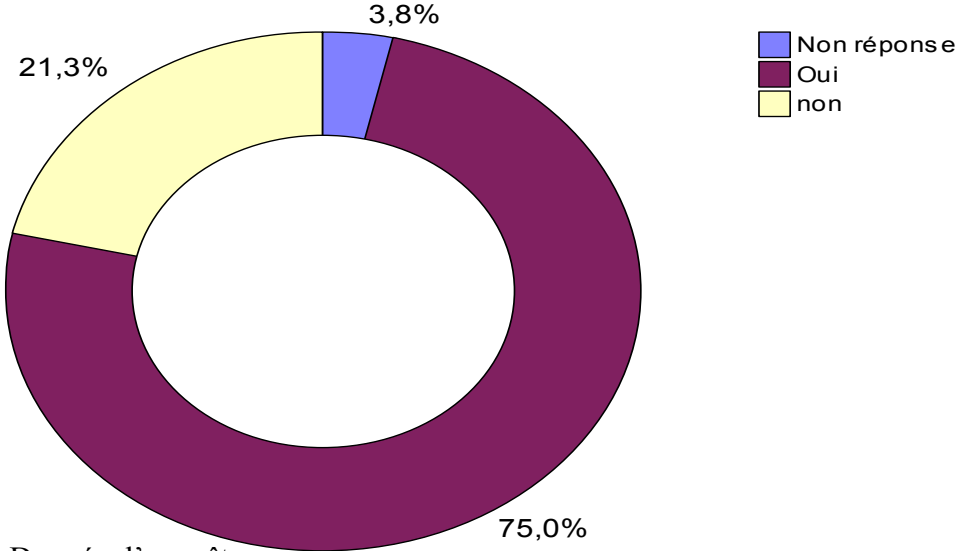
### **1- Femme pilier de la famille chez les ouvrières de notre étude**

Par leur travail, par les relations qu'elles nouent, les femmes ont un statut éminent dans la famille, elles disposent désormais d'une liberté, d'une indépendance économique. Mais ce nouveau statut ne leur donne pas une liberté totale, même si elles peuvent, pour certaines qui vivent avec des conjoints d'un autre groupe socioprofessionnel, avoir une ménagère ou encore bénéficier des nouvelles technologies, elles doivent néanmoins continuer à accomplir ce pourquoi elles ont été socialisées, ce pourquoi elles sont mariées. Et continuer à avoir une respectabilité.

**Graphique 11 : Perception de la femme comme pilier de la famille par les ouvrières**

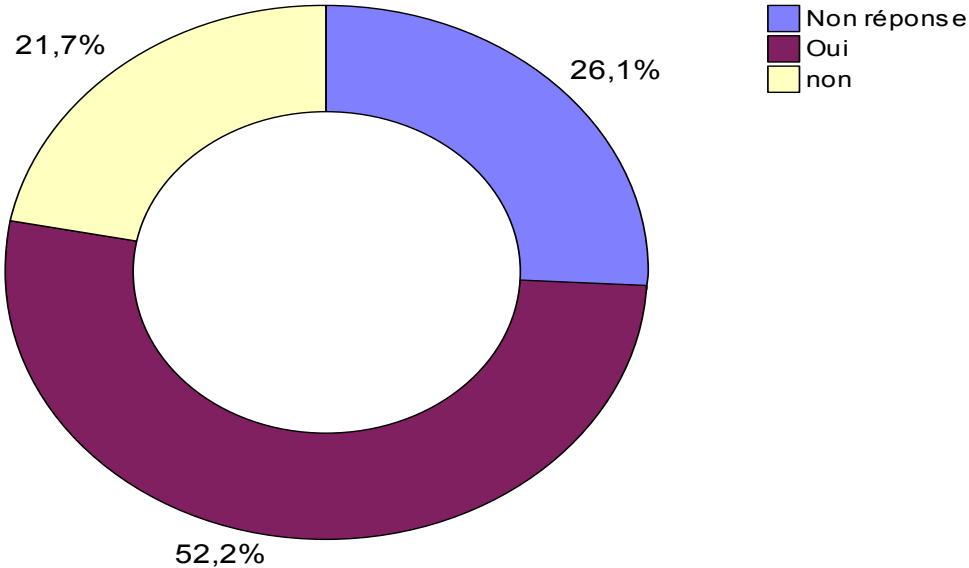
A la question « Pensez-vous que la femme gabonaise de la ville est toujours le pilier de la famille comme sa sœur du village? »

Perception de la femme comme pilier de la famille chez les ouvrières de GPS



Source : Donnée d'enquête

Perception de la femme comme pilier de la famille chez les ouvrières de DNG



Source : Donnée d'enquête



Pour une bonne partie des ouvrières, les femmes gabonaises restent toujours les piliers de la famille. A la lumière de ces graphiques, nous constatons que 75% des ouvrières de GPS contre 52,2% des ouvrières de DNG l'affirment. En revanche, presque à pourcentage égal, certaines ouvrières disent que non, soit 21,3% à GPS contre 21,7% à DNG.

Néanmoins, l'intégration du salariat, notamment féminin « met en présence d'une réalité mouvante et oblige à une conception fondamentalement dynamique des faits sociaux et culturels. »<sup>569</sup>

Les prises de position des enquêtés quant au rôle de la femme et son intégration dans le marché du travail font paraître une certaine ambiguïté. Voyons pourquoi dans les différentes réponses de ces derniers. (grille 22 annexe 1)

A la question « Pourquoi pensez-vous que la femme gabonaise de la ville est toujours le pilier de la famille comme sa sœur du village? »

Dans l'analyse des opinions de celles qui ont dit "Oui" 22 ouvrières sur les 80 interrogées de GPS 10 ouvrières sur les 46 de DNG pensent que la femme est toujours le pilier de la famille parce que disent-elles qu' : « **un foyer où la femme n'est pas le pilier c'est l'échec, qu'elle soit instruite ou pas. Parce que même si la femme travaille, elle s'occupe toujours des tâches ménagères. C'est elle qui s'occupe des enfants. L'homme est là mais il ne le fait pas. C'est la femme la maîtresse de la maison c'est elle qui fait tout, parce que c'est elle qui connaît le plus souvent les manquements de la maison et de la famille. Dans un ménage s'il n'y a pas de femme ce n'est pas bien. Une maison sans femme c'est comme une voiture sans essence. Parce qu'elle reste celle chez qui on vient soumettre tous les problèmes, même si elle n'est pas toujours seule à les régler** »

En effet culturellement au Gabon, on pense que la femme a un certain pouvoir sur l'homme, elle a une influence sur ses décisions, même si officiellement, elle n'est pas reconnue. Ainsi, lorsqu'il y a une demande à soumettre à l'homme, on passe toujours par la femme, pour l'obtenir vite, et d'ailleurs les enfants font la même chose pour obtenir quelque chose de leur papa.

---

<sup>569</sup>G. Balandier, *Op.cit*, p. 12

Mais 25 ouvrières de GPS et 9 ouvrières de DNG estiment que si la femme est le pilier de la famille c'est parce qu'elle a été socialisée pour l'être, mais encore parce qu'elle a un grand cœur : **« oui la femme est toujours le pilier de la famille, parce qu'elle a été éduqué comme cela. C'est destiné à la femme. Quelque soit son statut la femme est le pilier de la famille. Dieu a donné un grand cœur à la femme. La femme au village est le pilier de la famille par les travaux champêtres et domestiques qu'elle abat. La femme en ville est le pilier de sa famille par le salaire qu'elle apporte et les travaux domestique. La femme a plus de responsabilités et d'obligations dans le foyer. Elle vient au secours des besoins de sa famille elle est presque esclave. Quel qu'en soit le milieu la femme a toujours le même rôle. »**

D'autres ouvrières estiment que si elles sont le pilier de la famille, c'est parce qu'elles secondent leur mari quand il n'est pas là : **« parce qu'elle est le deuxième chef de la famille. Quand le mari n'est pas là c'est elle qui prend le relais »** seules 5 ouvrières de GPS le disent.

On retrouve 5 des ouvrières des GPS contre 3 de DNG qui estiment que c'est à cause de l'irresponsabilité avérée des hommes et de leur changement d'attitude aujourd'hui qu'elles sont pilier de la famille : **« avec le comportement irresponsable des hommes aujourd'hui, l'autorité de l'homme a changé de main. Les hommes ne font plus rien dans la maison. Ils sont là pour la forme. Ils laissent désormais une grande partie des charges, sinon toutes pour certains à la femme. Son argent reste dans les bars ou c'est pour les petites copines dehors. L'homme quand il rentre, il se contente de manger et dormir. C'est seulement sa force masculine qui le permet de commander. »** Comme si pour les femmes ouvrières le pouvoir n'était plus aux mains des hommes.

On compte près de 2 des ouvrières de GPS contre 2 chez DNG qui approuvent que la femme ouvrière reste le pilier de la famille parce qu'aujourd'hui elle a des droits que les grands-mères n'avaient pas. C'est le cas par exemple de la prise de décisions, le statut de célibat. Par contre la femme célibataire a d'autres contraintes que la femme mariée : **« parce qu'en tant que célibataire, je suis seule à subvenir à mes besoins et ceux de mes enfants et à prendre les décisions. »**

Pour une des ouvrières de GPS, elle est pilier de la famille « **parce que le mari ne travaille pas** ». Cela rejoint les recommandations du code civil.

Analysons maintenant les opinions des ouvrières qui ont dit "Non" : Parmi celles qui pensent que les femmes ouvrières ne sont pas le pilier de la famille comme leurs consœurs rurales, il y a 11 ouvrières de GPS contre 6 ouvrières de DNG qui évoquent comme raison la différence dans la dureté du travail et la facilité d'accès aux biens de consommation et à l'argent. Les ouvrières ont la facilité d'être aidées : « **parce que la femme du village travaille plus que celle de la ville. Ses activités sont plus dures au village à cause du manque de moyens techniques. Pour avoir de l'argent elle doit exposer sa marchandise et quelques fois il n'y pas de clients. La femme ouvrière n'arrive pas à joindre les deux bouts par rapport à celle du village. En plus celle de la ville s'est déchargée de certaines tâches, elle peut prendre une ménagère pour l'aider ou bien il y a le mari et les enfants qui lui viennent en aide, les tâches ne reposent plus totalement sur la femme.** »

Ont trouve un peu d'ambiguïté dans les 6 des ouvrières de GPS donnent comme première raison le statut secondaire de la femme. La deuxième raison est imputé aux à la notion d'égalité aujourd'hui, la troisième raison est puisée dans la complémentarité et la quatrième dans la croyance, (le religieux) : « **Non, parce qu'aujourd'hui la femme veut se comparer à l'homme. C'est l'homme qui tient la famille, la femme vient après. La femme est le pilier mais avec l'appui de l'homme, les deux sont complémentaires. Dieu a crée l'homme avant la femme** »

Par contre il y a 4 des ouvrières de DNG qui estiment que la femme du village n'est plus le pilier de la famille à cause du mode économique qui a changé suite aux différentes transformations que le monde rural a subies. Elle dépend aussi des revenus que lui envoie de temps en temps ses parents en ville : « **Non la femme du village n'est plus le pilier de la famille, parce qu'avec l'exode rural, elle n'a plus les enfants pour l'aider et se fatigue vite. Elle dépend de plus en plus financièrement des parents qui vivent en ville. L'environnement n'est plus le même.** »

A cette question de la femme comme pilier de la famille, les opinions de nos enquêtés sont partagées. Pendant que certaines pensent que la femme est toujours le pilier de la famille parce que quel qu'en soit le milieu, elle a toujours le même rôle, une autre partie des ouvrières

gabonaises pensent que les femmes gabonaises ne sont plus le pilier de la famille parce qu'elles peuvent se faire aider.

Voyons maintenant ce que pensent les ouvriers à propos de cette question sur la femme pilier de la famille.

## **2- Femme pilier de la femme dans les représentations des ouvriers de notre enquête**

Il serait donc intéressant de se demander si ces processus de changements socio-économiques, réellement propres à chaque famille, ne remet pas en cause le statut de la femme gabonaise comme pilier dans la mesure où le degré d'influence des schèmes d'apprentissage issu de la socialisation, à engendrer au fil du temps des styles spécifiques de pouvoir, des statuts propres à chacun sexe et des spécificités dans la division du travail

A la question : « Pourquoi dit-on que la femme gabonaise est le pilier de la famille ? »  
Voici les réponses des ouvriers. (Grille 23 en annexe 1)

Pour 30 ouvriers sur 80: **« la femme digne de ce nom est pilier de la famille et son soutien, le poteau du foyer. Parce que c'est la femme qui s'occupe mieux de foyer. L'homme c'est boulot maison. C'est elle qui est la reine mère d'un foyer. C'est elle qui met au monde, c'est elle qui donne la vie, si la femme n'existait pas on ne devrait pas exister, elle passe plus de temps avec les enfants, s'occupe de leur éducation et se soucie plus de leur problème, elle participe à l'équilibre du foyer. L'homme est là pour la protéger.»**

Ils sont au nombre de 20 sur 70 ouvriers qui pensent aussi que la femme est le pilier de la famille. Ils font référence au religieux et relèvent le caractère indispensable de la femme dans la vie de l'homme et de la famille, sa capacité à supporter tout. Pour eux la femme a une grande influence même plus grande que l'homme. Ils estiment d'ailleurs qu'ils ont volé le pouvoir à la femme : **« dans nos coutumes lorsque quelqu'un n'a pas de femme, c'est une personne qui n'est pas trop respectée. L'homme ne peut pas s'occuper de la famille comme la femme le fait. C'est elle qui régule tout dans la maison. On peut être un bon directeur dans une entreprise mais si vous avez un mauvais gestionnaire tout va à l'eau.**

**Parce qu'elle est la première conseillère de l'homme, elle a de l'influence dans le foyer. Elle participe à la prise de décision. Parce que ce que la femme décide Dieu le veut. L'homme a arraché le pouvoir à la femme. Elle est sensée recevoir tout les mots qui minent la famille, tout repose sur la femme, elle est indispensable pour l'homme »**

Ainsi, 6 ouvriers estiment que si l'on dit que la femme est le pilier de la famille, c'est grâce à sa grande sensibilité, à son sens de l'écoute, à sa capacité à donner du bien-être : **« parce que c'est elle qui gère tout ce qui est émotionnel. C'est grâce à la femme que l'on peut mieux se sentir et mieux se concentrer sur ce que l'on fait. Elle est à l'écoute des problèmes du foyer mieux que l'homme. Elle est le soutien de la famille du fait de sa grande sensibilité, elle est présente à tous les niveaux de la vie de l'homme »**

En revanche, pour 5 ouvriers sur 70 la femme est le pilier de la famille : **« c'est parce que l'homme n'a pas assez de temps pour rester avec la famille, s'occuper de la maison, des enfants. La femme a plus de temps pour garder les enfants, trouve toujours du temps pour eux. Parce qu'elle fait ce que je ne peux pas faire dans la journée à la maison, elle joue le rôle du mari à ce moment là, car l'homme n'est jamais là. D'ailleurs le plus souvent lorsque l'enfant se comporte mal c'est la faute de la mère. »** C'est pourquoi Devreux estime que : « Dans la famille, le statut tout autant économique que symbolique de ces tâches est une conséquence tenue pour logique du fait que seules les femmes sont à même de produire la vie en mettant les enfants au monde, l'idéologie naturaliste de l'instinct maternel venant justifier la division inégalitaire du travail parental entre les hommes et les femmes. Ainsi, de la fonction première de reproduction biologique découlerait la fonction secondaire d'entretien du produit de cette reproduction. »<sup>570</sup>

Parmi les ouvriers, il y a ceux qui ne sont pas d'accord avec ce point de vu. Ils pensent que la femme n'est pas le pilier de la famille. En outre, 7 ouvriers évoquent les charges financières que la femme ne peut pas supporter et ses sautes d'humeurs. Ces ouvriers affirment que : **« dans la logique ça devrait être ça, mais aujourd'hui toutes les tâches ne lui reviennent plus. L'homme supporte toujours les lourdes charges financière du foyer. La femme ne peut pas être le pilier de la famille parce qu'une femme lorsqu'elle est mécontente ne pèse plus le pour et le contre. »**

---

<sup>570</sup>Anne-Marie Daune-Richard et Anne-Marie Devreux, *Op.cit*, p. 7-30.

Quand certains sont contre le travail de la femme, d'autres soutiennent l'accès des femmes au travail. Près de 3% des ouvriers estiment que la femme ne peut être le pilier de la famille que si elle arrête de travailler pour s'occuper de la maison et des tâches domestiques : **« la femme est le pilier de la famille quand elle ne travaille pas, car à ce moment, elle passe plus de temps avec les enfants que l'homme et donne une image à la maison. C'est elle qui est dans tous les plans la maîtresse d'intérieure »** ils sont parmi ceux qui ne veulent pas que leurs femmes travaillent.

Contrairement à H.Bertrand qui affirme, en parlant du contexte congolais, que « la pénétration du mode de production capitaliste ne peut être caractérisée ni par l'apport de techniques nouvelles, ni par l'apport du capital, mais d'abord par une transformation complète des rapports des individus (...). »<sup>571</sup> Nous constatons dans le cas du Gabon que c'est bien l'apport de nouvelles techniques et du capital (personnification même du capitalisme), ainsi que l'intégration du salariat qui caractérise le mode de production capitaliste. Et la transformation complète des rapports entre les individus ou groupes sociaux de type nouveau n'est que la conséquence.

« Les rapports sociaux de production affectent la dynamique des relations familiales. »<sup>572</sup> Même si les femmes peuvent, pour certaines vivant avec des conjoints d'un groupe socioprofessionnel hétérogame, avoir une ménagère, ou avoir un autre statut dans leur foyer, la socialisation « contribue à légitimer une conception des femmes définie par leur fonction procréatrice et leur assignation au domestique. »<sup>573</sup> L'ordre social, le discours de socialisation et les représentations sociétales soutiennent que la femme est simplement une mère, une éducatrice, une épouse. La destinée de la femme au foyer est une source de stabilité pour la famille, la communauté. C'est pourquoi pour les marxistes, « la famille n'est pas l'objet central, elle est l'élément organique de la pathologie générale du corps social. »<sup>574</sup>

Le chapitre qui vient ci-après évoque maintenant le salaire des ouvrières et de leur conjoint, car nous avons parlé de leur statut dans l'entreprise, dans le foyer, et de leur qualification, mais nous n'avons pas évoqué ce que gagnent les ouvrières et de leur conjoint en travaillant.

---

<sup>571</sup>H. Bertran, *Le Congo : la formation sociale et le mode de développement économique. Critique de l'économie politique*, Paris, Maspero, 1975 , p.11.

<sup>572</sup>C. Cicchelli-Pugeault, V. Cicchelli *Théories sociologiques de la famille*, Paris, La Découverte, 1998

<sup>573</sup> F.Battogliola, *Op.cit.*, p.44

<sup>574</sup> C. Cicchelli-Pugeault, V. Cicchelli, *Op.cit*

## CHAPITRE IV : FEMME OUVRIERE, COÛT DE LA VIE ET SALAIRE

Depuis l'introduction de l'économie monétaire et du travail marchand, les hommes travaillent désormais en contrepartie d'un salaire.

Au demeurant, le travail n'était qu'une marchandise vendue par le prolétaire : progressivement le contrat de travail se modifie et ne concerne plus uniquement l'échange d'une prestation de travail déterminée contre un salaire et une protection. Le salaire acquiert une garantie de sécurité sociale de façon stable dans l'entreprise. C'est une forme de paiement de rémunération en argent, il peut être aussi une contrepartie du travail fourni. Pour Marx c'est la « Rétribution » de la force de travail. Il fait disparaître toute trace de la division de la journée de travail en travail nécessaire et surtravail, en travail payé et non payé, de sorte que tout le travail de l'ouvrier libre est censé être payé<sup>575</sup>.

Cette progression du salaire est étroitement liée aux différentes transformations économiques à l'apparition de l'industrie, de la société capitaliste et salariale. Pour G. Ferreol et al, « le salariat est le mode de rétribution de l'effort productif par le salaire ; n'étant pas propriétaire des moyens de production, le salarié, moyennant une rémunération, met à la disposition d'un employeur sa force de travail.»<sup>576</sup>. C'est un produit de l'histoire.

Quant à François Simiand<sup>577</sup>, le salaire est pour lui comme une somme d'argent, un paiement en argent qui est fait en échange d'une quantité de travail matériel. S'exprimant sur la distinction entre population active et inactive F. Battogliola pense que le travail procure une rémunération directe soit par la vente de biens et services, soit par la perception d'un salaire.<sup>578</sup>

Dans toutes ces opinions sur le salaire précitées, existe plus ou moins un lien. Le travailleur échange sa force de travail contre une quantité de travail moyennant une rétribution.

Mais le salaire, en plus d'être une forme de rétribution, participe de la vie des hommes et plus particulièrement de nos enquêtés. Il est en relation étroites avec l'évolution des cours du marché, du pouvoir d'achat, du coût de la vie et des différents postes de dépenses des

---

<sup>575</sup> F. Chatelet, *Le Capital, Marx*, Paris, Hatier, Coll. « Profil d'une œuvre » n° 212, 1975, p. 60.

<sup>576</sup> G. Ferreol et al, *Op.cit*, p.252

<sup>577</sup> F. Simiand, *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie*, Paris, Alcan, 1932, p.83 cité par Clotaire Messi Me Nang, *Travailleurs des chantiers forestiers du Gabon: hybridité et invisibilité d'une culture ouvrière 1892-1962*, Thèse de doctorat d'histoire Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Janvier 2008.

<sup>578</sup> F. Battogliola, *Op.cit*, p.20

familles. Et le niveau ou le montant du salaire des individus ne couvrent pas toujours tous leurs besoins. De plus la persistance des représentations patriarcales maintient la distance entre les salaires des hommes et des femmes.

Ce chapitre s'organise aussi autour de deux sections. Nous commencerons dans la première section à examiner le salaire et le coût de la vie au Gabon et ensuite dans la deuxième section sera énoncé le salaire de nos enquêtés.

## **Section I : Salaire et coût de la vie au Gabon**

Le salaire au sens large est effectivement la rémunération que les employés reçoivent après avoir signé un contrat de travail et offert leur force de travail à un autre employé à qui ils doivent se soumettre.

« La racine latine *salarium* et le fait que ce mot soit employé au Moyen Âge masquent, en effet, en partie l'anachronisme de l'acception contemporaine du terme salaire, et de ses dérivés. Le salaire a, de fait, été généralement considéré par les historiens comme une donnée économique évidente, de base. L'usage du mot salaire dans le sens large de rémunération du travail semble, *a priori*, permettre de passer outre la diversité des modes de paiement, d'autant que ne sont généralement retenus dans les études quantitatives que les salaires journaliers exprimés en numéraire, c'est-à-dire ceux qui se rapprochent le plus dans leur forme de notre conception du salaire : "somme d'argent payable régulièrement par l'employeur à celui qu'il emploie ". »<sup>579</sup>

Dans cette section nous allons parler du salaire au Gabon et du coût de la vie. Car, en dépit de toutes ces potentialités, le Gabon projette une image de pauvreté qui se traduit par de faibles indicateurs sociaux : son Indice de Développement Humain (IDH), étant estimé à 0,648, cela le classe au 122ème rang sur 177 pays en 2002, et le situe donc au niveau des nombreux pays en développement les moins nantis. 33% des gabonais sont classés comme pauvres car vivant en dessous du seuil de pauvreté nationale, c'est à dire avec moins de 35 778 FCFA<sup>580</sup> par mois.<sup>581</sup>

---

<sup>579</sup>P. Bernardi, *Op.cit*

<sup>580</sup> L'équivalent de 54,54 Euros

<sup>581</sup>Ministère de la planification et de la programmation du développement document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la pauvreté, document final, république gabonaise, Décembre 2005, p.25



## 1- Le salaire au Gabon

« Sur la base des résultats des enquêtes chômages conduites par l'ONE<sup>582</sup> en 1994 et 1996, la population en âge de travailler se répartit en 44% d'inactifs et 56% d'actifs dont 12% sont chômeurs. »<sup>583</sup>

Le Gabon dispose de peu de statistiques permettant de faire une analyse différenciée des salaires. « Signalons néanmoins que l'enquête budget consommation a cependant permis de remarquer que dans tous les secteurs d'activités, les femmes gagnent moins que les hommes et que ces différences de rémunération sont dues à 3 raisons. La première est que les femmes sont en générale moins instruites que les hommes. En 1993, 60 % des gabonais occupés sans niveau d'instruction étaient des femmes. La deuxième raison quant à elle s'explique par le nombre d'heures travaillées. Puis enfin, il semblerait qu'à niveau scolaire équivalent, les femmes gagnent moins que les hommes. L'écart minimum est de 17% et concerne les femmes ayant suivi des études supérieures. »<sup>584</sup>

Nous constatons ici que l'égalité de genre est relative. « Les femmes, même lorsqu'elles remplacent les hommes, sont beaucoup moins payées : elles touchent régulièrement la moitié de ce qu'aurait gagné un homme pour le même travail. Alors que la rémunération des hommes correspond à leur travail, celle des femmes se fonde sur les représentations que les employeurs s'en font. »<sup>585</sup>

Au Gabon, le Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) resté en berne depuis 36 ans a augmenté deux fois. Suite à plusieurs séances de travail entre le gouvernement et les partenaires sociaux, le SMIG qui était de 44000 CFA<sup>586</sup> depuis les années 1970 est passé en 2006 à 80000 CFA<sup>587</sup>, puis en 2010 il double et passe à 150000 CFA<sup>588</sup>. Ce comité de suivi a quand même débouché sur une décision à forte tonalité sociale.

« [...] Mais cette hausse ne concerne que les salariés dont le salaire horaire est inférieur au SMIG. [...] Le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) est le salaire horaire en dessous duquel aucun salarié ne peut être payé. [...] en dehors des femmes de ménages et des agents d'exécution. »<sup>589</sup>

---

<sup>582</sup> Office Nationale de l'Emploi (Gabon)

<sup>583</sup> Rapport national du 03 au 28(Gabon)

<sup>584</sup> M-T FIFA, *la femme gabonaise dans l'espace public : présence ou absence?* L'université du Québec, Montréal, 9 mars 2005

<sup>585</sup> F.Battogliola, *Op.cit.*, p.51

<sup>586</sup> L'équivalent environ de 68 Euros

<sup>587</sup> L'équivalent environ de 122 Euros

<sup>588</sup> L'équivalent environ de 229 Euros

<sup>589</sup> Infosplusgabon, paru le 6 Septembre 2006

L'évaluation du pouvoir d'achat des Gabonais ne peut se comprendre qu'au regard de l'évolution des salaires. Si le relèvement du point d'indice a entraîné une augmentation générale des salaires de la Fonction publique, cela n'a pas été automatiquement le cas dans le secteur privé pour les salaires situés au dessus du SMIG. Ce qui rend difficile l'établissement d'une grille moyenne des salaires pratiqués au Gabon. Le seul document de référence pour ce qui est des salaires du secteur privé est l'arrêté ministériel "portant approbation des résultats des Commissions paritaires des salaires" qui comporte de nombreuses grilles des salaires réparties par secteur d'activités synthétisées dans l'enquête "Les vrais salaires du privé"<sup>590</sup> qui avait permis la détermination des moyennes suivantes :

- Agents d'exécution (manœuvres, ouvriers, femmes de ménage, gardiens, etc.) : entre 100 000<sup>591</sup> et 200 000 F.CFA<sup>592</sup>
- Agents de maîtrise, techniciens supérieurs (de Bac +1 à Bac +3) : entre 200 000 et 800 000 F.CFA<sup>593</sup>
- Cadres, personnel d'encadrement (minimum Bac + 4) : entre 500 000<sup>594</sup> et 2 500 000 F.CFA<sup>595</sup>
- Cadres dirigeants (membre du comité directeur ou des directions générales) : entre 1 500 000 et 6 000 000 F.CFA<sup>596</sup>

Malgré ces augmentations du point d'indice, on a noté schématiquement que, toutes primes comprises, un fonctionnaire de catégorie C touche un peu plus de 80 000 F.CFA<sup>597</sup> ; celui de catégorie A2, environ 300 000 F. CFA<sup>598</sup> et celui classé en A1, 400 000 F.CFA<sup>599</sup>. Il est entendu qu'il s'agit ici d'estimation ne concernant que les plus petits indices de chaque catégorie.<sup>600</sup>

A côté de cette restructuration des grilles salariales des salaires, les prix des produits ne cessent d'augmenter. « Les salaires parviennent à peine à suivre le mouvement des prix

---

<sup>590</sup> Business Gabon" n°3

<sup>591</sup> L'équivalent environ de 152 euros

<sup>592</sup> L'équivalent environ de 304 euros

<sup>593</sup> L'équivalent environ de 1200 euros

<sup>594</sup> L'équivalent environ de 763 euros

<sup>595</sup> L'équivalent environ de 3900 euros

<sup>596</sup> L'équivalent environ de 9200 euros

<sup>597</sup> L'équivalent environ de 122 euros

<sup>598</sup> L'équivalent environ de 458 euros

<sup>599</sup> L'équivalent environ de 610 euros

<sup>600</sup> F. NDJIMBI, « Gabon : Pouvoir d'achat en baisse, qui profite, qui subit ? » in Business, Gabon publié le 08-05-2008

correspondant à ces derniers »<sup>601</sup> les gabonais ne parviennent pas toujours à joindre les deux bouts avec leurs salaires à cause des agrégats économiques, du pouvoir d'achat qui ne cesse d'augmenter et qui maintient les familles gabonaises dans une situation de fragilité.

## **2- Le coût de la vie au Gabon**

L'émergence du salariat du capitalisme dans la vie en Afrique brise non seulement la vie familiale traditionnelle, mais également le système économique et les liens socio-culturels. Elle entraîne la désintégration de la famille élargie, devenue impossible dans les nouvelles sociétés urbaines à cause du coût élevé de la vie qui y règne et des nombreuses obligations. Elle renverse la hiérarchie sociale traditionnelle, les idéologies, les organisations, tout cet ensemble de valeurs qui constituaient la cohérence interne de la société africaine traditionnelle et gabonaise également.

La société Gabonaise devient aujourd'hui de plus en plus une société de consommation à cause de la production et des transformations des mœurs survenues par le biais de l'industrialisation. L'intégration du salariat a contribué à élever considérablement le coût de la vie. L'intégration du salariat a donc pour conséquence ou changement, les conditions de vie, et les pratiques de consommation des gabonais. Il y a donc un lien entre les modes de vies et le travail salarié.

Le Gabon n'y échappe pas. En effet, malgré les efforts du gouvernement pour améliorer les conditions de vie des gabonais, le pouvoir d'achat est une préoccupation pour ces derniers.

La mondialisation/globalisation participe effectivement des expériences de survie quotidienne des populations africaines. Les politiques néolibérales ont encouragé les pays à privatiser la majorité de leurs secteurs productifs : ressources agricoles et minières, entreprises publiques dont les services satisfont les besoins de base des populations (eau, électricité et téléphone, éducation, santé) et bien d'autres secteurs tertiaires. Il leur a été laissé peu de liberté de décider ou de choisir les politiques les mieux adaptées. La globalisation a 'marchandisé' les ressources, les populations et l'État à des degrés divers, aggravant la misère des communautés de base des classes moyennes. Les pouvoirs politiques ont été tenus de se soumettre au diktat de l'économie mondiale et des institutions financières internationales,

---

<sup>601</sup> G.Balandier, *Op.cit*, p.79

sous peine de mise en crise et d'éjection de leur siège. Ils en ont été réduits à de bien modestes réductions de la pauvreté en lieu et place de politiques de développement.

Dans de telles conditions, les États ont donc dans l'ensemble rencontré d'énormes difficultés à créer un environnement économique capable de relever le niveau de vie de leurs populations<sup>602</sup>

C'est pourquoi nous avons fait une brève description du Gabon et de son potentiel économique au début de la première partie pour vous faire comprendre que, malgré les richesses de ce pays, il y a une mauvaise gestion et une mauvaise redistribution de ces richesses .

« Sur ce fond de toile de la situation économique, la pauvreté continue de s'accroître dans le pays. L'analyse de la pauvreté se fonde sur deux seuils de pauvreté -- absolue et relative. Au Gabon, on estime à 20% le pourcentage de la population vivant avec un revenu mensuel inférieur à 29000 F FCA<sup>603</sup> (pauvreté absolue) et à 60% celui de la population vivant avec moins de 64000 F CFA<sup>604</sup> par mois (pauvreté relative) »<sup>605</sup>

Tout cela n'a pas favorisé « un environnement politique qui assure la promotion des droits humains [...] »<sup>606</sup>

Le coût de la vie au Gabon, déjà fort élevé, ne cesse de s'accroître au détriment des salariés, et notamment des classes les moins nanties. Le citoyen gabonais de nos jours, n'arrive plus à boucler convenablement ces fins de mois, faute de trouver à des prix abordables sa nourriture traditionnelle. Le pouvoir d'achat est trop élevé et les salaires ne suivent pas.

« Le "pouvoir d'achat" qui est également la valeur de la monnaie, représente la quantité de biens et de services qu'une certaine somme d'argent permet d'acheter. Ce pouvoir d'achat évolue avec le temps et dépend du taux d'inflation. En règle générale, si les prix montent, le pouvoir d'achat de la monnaie diminue. Donc, pour que le pouvoir d'achat d'une personne connaisse une hausse, il faut que son revenu augmente plus que le prix des biens et des services. »<sup>607</sup>

---

<sup>602</sup> F. Sow, *Op.cit*

<sup>603</sup> L'équivalent environ de 44 euros

<sup>604</sup> L'équivalent environ de 98 euros

<sup>605</sup> Programme des Nations Unies pour le développement Gouvernement du Canada? Banque Africaine de Développement.

<sup>606</sup> F. Sow, *Op.cit*, p.3

<sup>607</sup> F. Ndjimbi, *Op.cit*.

Et cette augmentation du Smig, dont la résultante n'a nullement été une hausse générale des salaires, semble avoir eu pour effet pervers une flambée des prix de nombreux produits de consommation courante. D'autant plus qu'avec une agriculture moribonde, une population réduite à un énorme prolétariat, le Gabon, est dans l'obligation d'importer la totalité des produits alimentaires de consommation courante (bananes, ignames, etc.).

Cela a induit de nombreuses autres augmentations comme par exemple le coût ; des transport urbain. Des taximen qui «rusent» pour gagner plus ; le kilogramme de poisson augmente, le poids du pain diminue, le prix de la banane plantain flambe, les salaires ne permettent pas vraiment d'épargner. Ajoutez à cela les charges des loyers qui absorbent la moitié du salaire. Ainsi le prix du litre d'huile végétale est passé de 800 FCFA<sup>608</sup> à 1200 FCFA<sup>609</sup>, le kilogramme de lait concentré de 1200 FCFA à 1700 FCFA<sup>610</sup>, le kilogramme de lait en poudre et de poisson frais est passé respectivement de 1600 FCFA<sup>611</sup> à 2700 FCFA et de 1000 FCFA<sup>612</sup> à 1500 FCFA<sup>613</sup>. L'on observe en outre que la moins value perçue est répercutée sur les autres produits notamment sur les viandes, la volaille et le poisson. Le prix du sac de riz de 10 kg est, par exemple, passé de 7850 francs CFA<sup>614</sup> à 9900 francs<sup>615</sup> ; celui de 25 kg, qui coûtait 16900 francs CFA<sup>616</sup> est passé à 19500 francs CFA<sup>617</sup>. Situation d'autant plus dure pour les consommateurs car cette denrée est l'aliment de base de nombreuses familles.

Il y a ensuite l'alimentation en Energie. Les factures d'eau et d'électricité (l'électricité est utilisé au niveau national avec près de 82% des ménages contre 18% pour le pétrole), le prix du litre de super ont également enregistré une hausse. S'agissant de l'eau, le Gabon est globalement caractérisé par un taux d'accès à l'eau potable particulièrement élevé (82,5% des ménages), notamment en milieu urbain. Toutefois, on note que 16% des ménages utilisent encore de l'eau impropre à la consommation. Puis il y a aussi le téléphone, le vestimentaire, etc. Sans compter l'instauration de la TVA à 18%.

En ce qui concernant l'énergie de cuisson, les sources modernes (gaz et pétrole) représentent les principales sources d'énergie pour 86% des ménages gabonais, la cuisson étant, en effet,

---

<sup>608</sup> L'équivalent environ de 1,20 euros

<sup>609</sup> L'équivalent environ de 1,83 euros

<sup>610</sup> L'équivalent environ de 2,59 euros

<sup>611</sup> L'équivalent environ de 2,43 euros

<sup>612</sup> L'équivalent environ de 1,52 euros

<sup>613</sup> L'équivalent environ de 2,28 euros

<sup>614</sup> L'équivalent environ de 12 euros

<sup>615</sup> L'équivalent environ de 15 euros

<sup>616</sup> L'équivalent environ de 28 euros

<sup>617</sup> L'équivalent environ de 30 euros

assurée principalement au gaz (68,3%) et accessoirement au pétrole (17,7%). Cette configuration connaît des variations importantes selon le niveau socioéconomique du ménage et la région.

La cherté du loyer : selon un rapport de la banque mondiale sur le Gabon datant de 2005, plus de 50% des ménages louent leurs habitations. La cherté des terrains, et des matériaux de construction qui se livrent régulièrement à la spéculation n'a pas favorisé l'accès de nombreux Gabonais à la propriété. En l'absence d'un barème officiel réglementant la tarification des loyers, les propriétaires se sont adonnés ces dernières années, à des augmentations anarchiques. Si bien qu'il est difficile de trouver, dans un quartier salubre de Libreville, une maison en dur de deux chambres à moins de 200 000 F.CFA et une chambre y coûte au bas mot 50 000 F.CFA<sup>618</sup>. On notera que sur les bulletins de paie de la classe moyenne, les indemnités de logement se chiffrent à plus de 100 000 F.CFA.

Le syndicat national des retraités du Gabon (SNR) estime que l'augmentation du Smig en 2006 aurait induit un ajustement de leurs pensions, la plupart de ses membres perçoivent en moyenne une pension de 52 000 FCFA<sup>619</sup> par trimestre, soit 17 000 F.CFA<sup>620</sup> par mois. Somme résolument insuffisante pour assumer ne serait-ce que leurs charges mensuelles d'eau, d'électricité, de frais médicaux ou d'alimentation.

Le loyer est devenu le 1er poste de dépense des Gabonais. La moitié des revenus d'un ménage y est souvent consacrée.

Il est suivi de l'alimentation en nourriture. Ce budget est très important, il constitue aussi le gros du revenu alloué au ménage de la femme ouvrière. Et se nourrir est une des conditions essentielle et biologique de la vie, il faut bien prendre de forces pour pouvoir aller travailler.

Mais cette inflation n'a pas laissé insensibles les organisations de défense des droits des consommateurs. D'où une alerte lancée aux autorités par le président de l'Organisation gabonaise des consommateurs (OGC) pour qu'ils adoptent des mesures idoines. Car les administrations de contrôle ne jouent pas pleinement leur rôle, notamment au niveau de la hausse arbitraire des prix. On devra ensuite noter que les agents de la Direction de la concurrence et de la consommation opèrent des contrôles auprès des commerçants, de même que ceux du ministère de l'Agriculture, ceux de l'Hygiène publique, ceux de la Mairie de

---

<sup>618</sup> L'équivalent environ de 76 euros

<sup>619</sup> L'équivalent environ de 79 euros

<sup>620</sup> L'équivalent environ de 30 euros

Libreville. Cette multiplicité des contrôles, auprès du même commerçant, qui souvent se terminent par un pot-de-vin, influence la hausse des prix et entraîne le silence du contrôleur sur les infractions constatées.<sup>621</sup>

La "vie chère", ainsi qu'on l'appelle plus populairement, concerne un grand nombre de gabonais qui font de plus en plus difficilement face aux dépenses élémentaires, et basculent petit à petit dans l'endettement. Les salaires des Gabonais ne couvrent que la consommation courante et le salaire moyen d'un gabonais ne lui permet nullement d'épargner.

## **Section II : Salaire des ouvrières et de leurs conjoints**

Nous avons souligné qu'en Europe depuis plusieurs années, les féministe ont lutté à pour les droits des femmes tels que le droit au travail et l'amélioration de la condition féminine. Cependant, ces avancées sont encore affectées d'inégalités sociales, notamment au niveau des salaires. Les hommes et les femmes n'ont pas toujours la chance d'avoir les mêmes salaires, même à poste égal. « Le principe "à travail égal ou équivalent, salaire égal" est censé en assurer l'équité »<sup>622</sup>

Allant dans le même sens, F. Battogliola s'interroge : « s'agit-il d'une « lacune » ou d'un mode dominant de pensée qui perdure au cours du siècle concernant le statut des femmes – et donc leur activité ? On peut en effet penser que le passage à un relevé individuel des professions n'a pas aboli la vision dominante des femmes comme dépendantes des membres masculine de leur famille. La conception des salaires masculins et féminins émise par Jean SAY en est un des aspects les plus prégnants. Alors que les salaires des hommes sont censés assurer non seulement leur propre survie mais aussi celle des membres de leur famille « naturellement » à leur charge, ceux des femmes permettent à peine de survivre si elles n'appartiennent pas à une famille qui contribue à leur entretien. »<sup>623</sup> il est a relevé que cette dernière idée dépend du coût de la vie, du pouvoir d'achat dans chaque société.

Au Gabon la tendance reste la même. Les salaires des hommes sont plus élevé que ceux des femmes. Vérifions le avec le salaire de nos enquêtés.

---

<sup>621</sup> F. Ndjimbi, *Op.cit.*

<sup>622</sup> M. Stroobants, *Op.cit.*, p.67

<sup>623</sup> F. Battogliola, *Op.cit.*, p.24

## 1- Le salaire des femmes ouvrières

« En réalité, les femmes ont toujours participé à la vie économique de leur nation. Mais pas toujours en échange d'un salaire, ni dans tous les métiers offerts par le déploiement de l'industrialisation. La société les a préférées auxiliaires de leur mari aux champs et à la boutique, complémentaires [...] salariées mal qualifiées et peu payées des usines et des bureaux. Cette répartition du travail – et donc des rôles sociaux – ne s'est pas spontanément organisée. Si l'appareil juridique a contribué à sa stabilité, sa légitimité s'est aussi forgée dans les représentations de la féminité. »<sup>624</sup> La femme, certes, a acquis certains droits, elle n'est plus seulement une femme d'intérieur, elle est pleinement intégrée dans les sphères économiques, politiques et sociales, les changements y sont visibles, mais cependant, certains droits sont encore sous contrôle comme sont salaire qui n'est toujours pas égale à celui de l'homme. Les inégalités se réduisent, mais demeurent, elles se retrouvent au plan des salaires.

Alors que le code du travail gabonais stipule dans son article 140 qu'avec: « des conditions égales de travail, de qualification et de rendement, le salaire de base est égal pour tous les travailleurs, quels que soient leur origine, leur opinion, leur sexe et leur âge »<sup>625</sup>, dans beaucoup d'entreprises gabonaises les femmes n'ont pas les mêmes salaires que les hommes, mais il existe aussi des écarts de salaire entre les ouvrières.

Les tableaux qui suivent nous donnent un aperçu du salaire des ouvrières gabonaises de notre échantillon.

---

<sup>624</sup> S. Schweitzer, *Op.cit*, p 61

<sup>625</sup> Code du travail gabonais, *Op.cit*



**Tableau 17 : Répartition du montant du salaire des ouvrières**

« Quel est le montant de votre salaire? »

**Ouvrières de GPS**

Montant du salaire des enquêtés	Nb. cit.	Fréq.
Moins de 100000	9	11,3%
De 100000 à 120000	46	57,5%
De 120000 à 140000	16	20,0%
De 140000 à 160000	4	5,0%
De 160000 à 180000	2	2,5%
De 180000 à 200000	2	2,5%
200000 et plus	1	1,3%
<b>TOTAL CIT.</b>	<b>80</b>	<b>100%</b>

Source: donnée de l'enquête

**Ouvrières de GPS**

Montant du salaire des enquêtés	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	3	6,5%
Moins de 100000	36	78,3%
De 100000 à 120000	2	4,3%
De 120000 à 140000	2	4,3%
De 140000 à 160000	2	4,3%
De 160000 à 180000	1	2,2%
De 200000 et plus	0	0,0%
<b>TOTAL CIT.</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>

Source: donnée de l'enquête

En observant le graphique des ouvrières de GPS l'on constate que  $\frac{3}{4}$  des ouvrières nous constatons que leur salaire oscille entre 100000 CFA<sup>626</sup> et 120000 CFA<sup>627</sup> (soit 57,5%). 20% des ouvrières de GPS ont un salaire qui oscille entre 120000 CFA et 140000 CFA<sup>628</sup>,

<sup>626</sup> Ce qui équivaut à environ 152 Euros

<sup>627</sup> Ce qui équivaut à environ 183 Euros

<sup>628</sup> Ce qui équivaut à environ 214 Euros

5% gagnent 160000 CFA <sup>629</sup> et 180000 CFA <sup>630</sup>. Et 1,3% seulement plus 200000 CFA <sup>631</sup>. Seules 11,3% gagnent moins de 100000 CFA.

En revanche le salaire des ouvrières de DNG est plus bas que celui des ouvrières de GPS, pourtant ce sont les mêmes activités qui sont effectuées dans les deux entreprises. Grand nombre d'ouvrières soit 78,3% ont un salaire atteignant 100000 CFA.. L'excuse que l'on nous a donné c'était que l'entreprise était nouvelle et que l'augmentation des salaires se ferait au fur et à mesure de son évolution.

Ces ouvrières nous ont néanmoins signifié qu'elles étaient mal payées, d'ailleurs quelques unes l'avaient déjà souligné dans concernant les conditions de travail dans leurs entreprises.

Ainsi, les salaires des femmes ouvrières sont pour l'essentiel calés sur les minima légaux proches du SMIG.

## **2- Salaire des conjoints des ouvrières gabonaises**

L'analyse en termes de catégorie socioprofessionnelles nous a fait apparaître des types de famille ayant des niveaux de vie différents et donc forcément, des salaires divers. Rappelons ici que nous avons relevé que les ouvrières de notre enquête ne forment pas une famille ouvrière classique, les ouvrières ne sont pas souvent mariées avec des ouvriers par conséquent, le salaire de leurs conjoints sera forcément très élevé, bien que le niveau du salaire de la plupart des ouvrières est tel qu'il ne dépasse pas celui des hommes en général.

Mais le salaire a également une dimension symbolique. « Le salaire des hommes étant censé pouvoir entretenir une famille »<sup>632</sup>, il sera nécessairement plus haut que celui de la femme.

---

<sup>629</sup> Ce qui équivaut à environ 244 Euros

<sup>630</sup> Ce qui équivaut à environ 275 Euros

<sup>631</sup> Ce qui équivaut à environ 305 Euros

<sup>632</sup>F.Battogliola, *Op.cit*, p.51

Les graphiques suivantes nous montrent une répartition du salaire des conjoints des ouvrières.

**Tableau 18 : Répartition du montant du salaire des conjoints des ouvrières**

Quel est le montant du salaire de votre conjoint?

**Ouvrières de GPS**

<b>Montant du salaire du conjoint GPS</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Non réponse	29	36,3%
400000-600000	23	28,7%
200000-400000	17	21,3%
100000-200000	6	7,5%
600000-800000	4	5,0%
800000 et +	1	1,3%
<b>TOTAL CIT.</b>	<b>80</b>	<b>100%</b>

Source : donnée de l'enquête

**Ouvrières de DNG**

<b>Montant du salaire du conjoint</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Non réponse	15	32,6%
100000-200000	6	13,0%
200000-400000	11	23,9%
400000-600000	11	23,9%
600000-800000	2	4,3%
800000 et +	1	2,2%
<b>TOTAL CIT.</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>

Source : donnée de l'enquête

En observant le premier graphique, le salaire des conjoints des ouvrières de GPS est très diversifié il s'échelonne entre 100000 CFA<sup>633</sup> et 900000 CFA<sup>634</sup>, il y a qu'en même parmi les conjoints des ouvrières de GPS, ceux qui gagne un peu moins du SMIG. Chez les ouvrières de DNG, l'on constate que le montant du conjoint qui gagne le plus est élevé que

<sup>633</sup> Ce qui équivaut à environ 137 Euros

<sup>634</sup> Ce qui équivaut à environ 1400 Euros

celui des conjoint des ouvrières de GPS, il est entre 200000 CFA et 400 000 CFA<sup>635</sup>, par contre le plus gros montant du salaire conjoint est à retrouver chez les ouvrières de GPS (soit 900000 CFA). On aurait néanmoins voulu avoir les réponses de toutes les ouvrières à cette question pour avoir une large analyse.

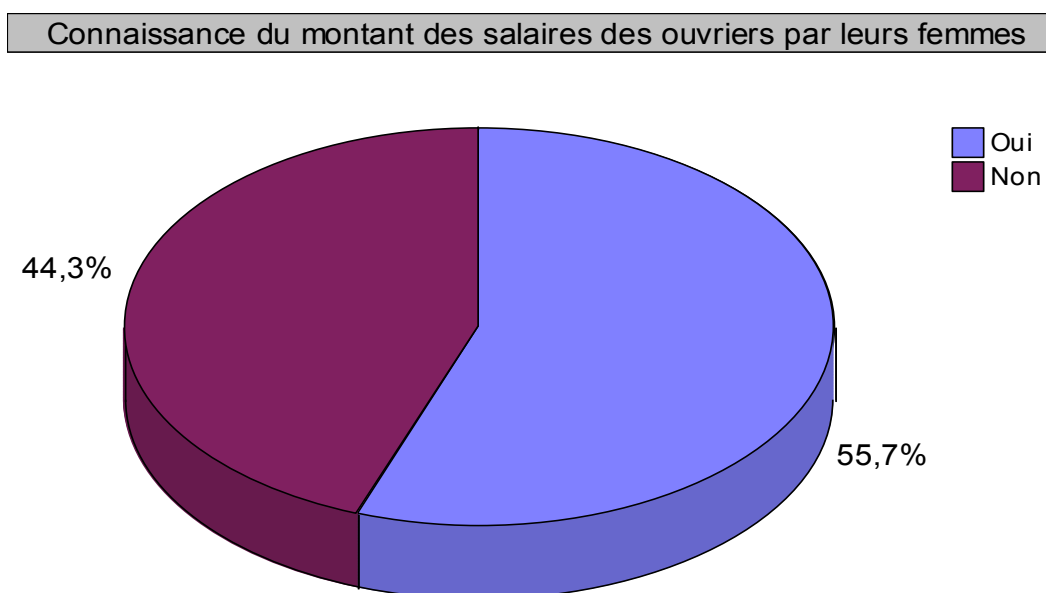
Ces montants de salaire nous confirment que les ouvrières n'ont pas le même salaire que leur conjoint. Il existe bien une bonne partie de familles hétérogames dans notre échantillon.

Bien que le salaire soit devenu un élément fondamental pour le bien-être des individus, il, n'a pas le même poids selon le sexe. Mais nous l'avons dit le salaire a aussi un côté symbolique qui s'apparente à un tabou en Afrique, notamment au Gabon. On a toujours du mal à dire le montant de son salaire devant les gens.

Nous avons voulu savoir si les femmes des ouvriers connaissaient combien ils gagnaient par mois.

### Graphique 12 : Connaissance du montant du salaire des ouvriers par leurs femmes

Votre femme connaît-elle le montant de votre salaire?



Source : donnée de l'enquête

<sup>635</sup> Ce qui équivaut à environ 167 Euros

Contrairement aux ouvrières dont plus la moitié déclarent ne pas connaître le montant du salaire de leur conjoint, du côté des ouvriers, plus de la moitié affirment que leurs femmes connaissent le montant de leur salaire soit 55,7%, en revanche 44,3% des ouvriers disent que leurs femmes ne le connaissent pas. Dans la grille d'analyse ci-dessous, ils se sont justifiés.

Différentes raisons conditionnent la connaissance ou non du salaire des ouvriers par leurs femmes

A la question : « Pourquoi votre femme connaît-elle ou pas le montant de votre salaire? » Voici ceux qu'ils nous ont dits (grille 24 annexe 1)

Lorsque l'on observe la grille d'analyse, nous constatons dans les réponses des enquêtés qu'il y a ceux qui sont pour et ceux qui sont contre. Commençons par ceux qui sont pour, c'est-à-dire les ouvriers dont les femmes connaissent le montant de leur salaire.

On recense 18 ouvriers qui disent que leurs femmes connaissent le montant de leur salaire : **« c'est naturel, c'est normal, c'est ma femme, elle doit connaître mon salaire parce qu'elle voit mes bulletins. Elle a ma carte bancaire et je ne peux pas la lui cacher, il faut privilégier la famille. Parce qu'on fait les comptes ensemble. Je lui donne tout le montant que j'ai reçu, pour qu'il n'y ait pas de malentendus entre nous, pour ne pas vivre au-dessus de nos moyens et pour planifier les dépenses et jouer franc-jeu. Parce que je suis toujours en déplacement. »**

En outre, 13 ouvriers donnent comme raison leur contrat de mariage et la confiance : **« On est marié en communauté des biens, c'est bien normal qu'elles connaissent mon salaire, c'est ma femme on est marié officiellement. Je lui montre le mien, elle aussi me montre le sien. Parce que je veux qu'elle me fasse confiance. C'est elle qui va souvent prendre l'argent à la banque, c'est pour la mettre en confiance et éviter des dépenses futiles de mon côté. On est appelé à vivre ensemble, on est marié, on doit se faire confiance mutuellement. »**

En effet, « La loi sur le mariage a pour effet de créer, entre les époux, un régime unique : celui de la communauté des biens. C'est au mari, chef de famille et chef de la communauté, qu'il revient d'administrer les biens communs et les biens personnels des

époux.»<sup>636</sup> Mais la femme remplace le mari dans sa fonction de chef de famille, s'il est hors d'état de manifester sa volonté, en raison de son incapacité, de son absence, de son éloignement ou de toute autre cause (art. 58). Sont mis en commun les salaires et revenus des époux et tous les biens acquis par eux, à titre onéreux, pendant le mariage.

En revanche, 10 ouvriers affirment que leurs femmes connaissent le montant du salaire, mais ne connaissent pas le montant des primes, cela peut signifier que ces femmes n'ont pas accès aux bulletins de salaire et se contentent de ce que leurs disent leurs maris : **« elle connaît le salaire en partie parce que je lui rends des comptes, c'est la démocratie qui le veut, mais juste le montant que je lui montre mais pas les primes qui sont en surplus. Ma femme connaît combien je gagne, je lui montre mon bulletin, mais je trouve que c'est une erreur. Elle ne connaît pas mon salaire, après c'est les problèmes parce qu'elle fait trop de gaspillage avec l'argent. Parce que la femme aujourd'hui aime trop l'argent, lorsque la femme connaît ton salaire, tu deviens sensible. Car elle devient exigeante et tu ne peux même plus frauder, par exemple boire une bière avec des amis. »**

Par contre 2 femmes d'ouvriers ne s'intéressent pas au montant du salaire de leur conjoint. Cela veut-il dire qu'elles leur font totalement confiance, et qu'ils s'occupent bien de leur famille ? Cette question pourrait être approfondie dans une autre étude.

Quant aux ouvriers qui disent que leurs femmes ne connaissent pas le montant de leur salaire, 9 ouvriers déclarent que cela émane de leur propre volonté : **« Je ne veux pas le dire. C'est un secret professionnel, mon père le faisait. Le salaire c'est personnel, c'est mon salaire, elle n'a besoin de le savoir c'est mon argent. Parce que c'est moi le gérant »**  
**« J'avais commis une bêtise de le lui dire, elle a commencé à faire ses calculs avec mon salaire. Mais maintenant, je ne lui montre plus car elle chiffre ses besoins en fonction de mon salaire parce que lorsqu'elle sait qu'il y a de l'argent elle crée un besoin. Elle va compter sur ça, alors qu'elle travaille »**

Par ailleurs, les 5 ouvriers disent que le salaire est la cause des problèmes dans le foyer : **« elle ne connaît pas mon salaire, après c'est les problèmes parce qu'elle fait trop le gaspillage avec l'argent. Parce que la femme aujourd'hui aime trop l'argent, lorsque la femme connaît ton salaire, l'homme devient sensible »**. Dans ces propos nous

---

<sup>636</sup> Code civil gabonais, *Op.cit*

comprenons aussi que le salaire est porteur d'identité, c'est comme un élément à la fois protecteur pour l'homme mais aussi un outil de pouvoir, de persuasion et lorsqu'il est dévoilé, l'homme se sent aussi dévoilé, dénudé, plus encore s'il n'est pas conséquent, l'homme se sent comme diminué. Paradoxalement c'est plus ou moins traditionnellement normal que les femmes le fassent.

C'est dans ce sens d'ailleurs que 5 des ouvriers affirment ne pas monter le montant de leur salaire à leurs femmes parce que « **soit elle en demande trop, soit parce que mon salaire est méprisable, je ne veux pas me justifier, parce que c'est embêtant** »

Parmi les polygames de notre échantillon hommes, 5 ouvriers déclarent que s'ils ne disent pas le montant de leur salaire à leurs femmes c'est « **parce que je ne connais pas les salaires de mes femmes** » pourtant, ils peuvent bien le leur demander, mais cette manière de faire peut être perçue comme une volonté de cacher à tout prix leur salaire à leurs femmes.

Ils sont proches de ceux qui disent que s'ils ne montrent pas leur salaire à leur femme.

Parmi ces ouvriers qui ont répondu "non", ils y a aussi ceux qui ne l'on pas dit à leur femme de vive voix, mais ces femmes ont déjà vu les bulletins de leur mari. Il y a aussi des ouvrières qui n'ont jamais cherché à savoir le montant du salaire de leur mari.

Ainsi, quelque soit le secteur, les continents, les salaires des femmes sont toujours inférieurs à ceux des hommes, même parfois pour le même travail. « [...] le présupposé reste le même : en prétendant couvrir le coût de reproduction de la force de travail, le salaire escamote en réalité le travail domestique gratuit. Comme ce dernier est toujours fourni essentiellement par les femmes, l'exploitation cachée du travail domestique permet de justifier l'infériorité moyenne persistante des salaires féminins par rapport aux salaires masculins, à poste et qualification équivalents.»<sup>637</sup> De fait, ces chiffres nous montrent bien les inégalités, entre salaires des hommes et salaires des femmes.

En revanche, contrairement à l'Occident où la femme a désormais une visibilité sur les finances de son conjoint surtout quand ils sont mariés, en Afrique, et notamment au Gabon, certains hommes et même certaines femmes ne sont pas financièrement très clairs avec leurs conjoints ou conjointes et jouent « au chat et à la souris. »

---

<sup>637</sup>D. Bensaid, *Op.cit*,

## CHAPITRE V : SALARIAT ET GESTION DU BUDGET FAMILIAL PAR NOS ENQUETES

Le salariat est un concept économique parce qu'il organise la production capitaliste du marché du travail. Dans notre cas, il met en exergue le processus d'intégration des femmes gabonaises dans le marché du travail et la contribution économique de la femme dans le ménage par son salaire. Un concept sociologique par la contribution des femmes ouvrières aux activités domestiques dans la division du travail. Selon Durkheim, les deux aspects du salariat sont des modèles d'intégration.

La fonction de la division du travail est donc tant économique que sociale. Maurice Halbwachs montre que : « le revenu des classes ou catégories socioprofessionnelles participe d'un revenu de vie qui est aussi mode de vie, type de sociabilité, degré d'intégration à la société globale »<sup>638</sup>

Cependant, la caractéristique du système patrilinéaire plus ou moins accentuée d'un pays à l'autre du continent africain joue également un rôle sur la possibilité pour la femme de gérer les ressources du foyer. « Car par son mariage un homme se voit transférer la force de travail de sa femme. Il est en cela un agent actif de la dépendance des femmes. »<sup>639</sup> Les familles gabonaises sont encore accrochées aux valeurs traditionnelles, ce qui explique l'importance idéologique chez nos enquêtés.

« Sous le coup des crises économiques [...] qui secouent le monde, le modèle familial, si rassurant pour le pouvoir masculin, se fissure, se délabre et met à nu des contradictions de plus en plus »<sup>640</sup> visibles.

Pour le discours de socialisation, « le patriarcat stipule que le nom de famille, la filiation, les pouvoirs coutumiers et les biens familiaux se transmettent par la lignée paternelle. L'autorité familiale revient toujours aux aînés masculins. Selon le droit traditionnel, une femme ne peut pas être chef de famille dans aucune ethnie »<sup>641</sup>. Mais, les transformations des formes familiales se diversifient aujourd'hui pour un pays et une période. « Une certaine crise de la famille traditionnelle basée sur la dichotomie des rôles masculins et féminins, est observée, mais aussi de nouveaux styles à double carrière où mari et femme partagent à la fois la fonction de pourvoyeur de la famille et les tâches éducatives et

---

<sup>638</sup> M. Halbwachs cité par B. Flacher., *Travail et intégration sociale*, Evreux, Bréal, 2ème ed, Paris, 2008, p.67

<sup>639</sup> G. Dupre, *Op.cit.*, p.223.

<sup>640</sup> J. Bisilliat, *Op.cit.*, p.10

<sup>641</sup> J. Bisilliat, M. Fieloux, *Op.cit.*, p .65.



domestiques du ménage »<sup>642</sup>. Car, le salaire de l'homme dans une famille ne suffit plus seul. L'intégration du salariat et les transformations économiques ont conduit l'homme et la femme à revisiter leur comportement.

Nous mettrons en exergue dans ce chapitre trois grands points : d'abord la participation à la gestion du budget et les postes de dépenses dans le ménage de nos enquêtés, puis nous mettrons en perspective le montant alloués au budget familial mensuel, la contribution de la femme au budget du ménage et enfin les différentes contraintes pour la femme ouvrière gabonaise dans cette gestion quotidienne.

### **Section I : Participation à la gestion du budget et postes de dépenses dans le ménage de nos enquêtés**

« Le ménage, comme l'entreprise, est une organisation hiérarchique. »<sup>643</sup> La participation de l'homme et de la femme à la gestion de cette organisation hiérarchisée est primordiale.

La famille remplit plusieurs fonctions économiques principales dont l'une est la fonction de consommation. C'est en effet dans le cadre familial que s'effectue la consommation. La consommation des biens devient un objectif central pour la famille. Le degré de consommation varie suivant le salaire de chaque catégorie de famille ouvrière. Puisque la nouvelle société salariale fait appel à un nouveau mode de consommation et de gestion où tout s'acquiert par l'argent, il est donc rationnel pour la famille ouvrière gabonaise d'établir un budget. Cela lui permet d'avoir une vision plus large des dépenses à effectuer.

Etablir un budget, c'est chiffrer les dépenses de la semaine, du mois, en fonction des ressources dont on peut disposer. Ce budget est fonction de la taille du ménage. Les dépenses recouvrent le salaire, les prêts qui pourront être consentis par la famille. L'élaboration du budget peut être une source de conflits entre le conjoint et la femme, ou encore une source de frustrations.

Nous allons dans cette partie, voir d'abord (en bref) le point de vue des ouvrières par rapport à la répartition du budget familial, pour savoir si les deux conjoints participent à la répartition du budget familial, ensemble ou pas. Puis nous parlerons des principaux postes de dépenses qui demandent un effort important dans la gestion du budget des ménages.

---

<sup>642</sup> A. Michel, *Femme sexisme et société*, Paris, P.U.F 1997, p.22.

<sup>643</sup> P. Villeneuve, *Op.cit.*, p. 385-401.

## 1- Participation des enquêtés à la gestion du budget

« Tout d'abord, comme nous l'avons dit précédemment, il s'est produit en milieu urbain, au cours des dernières décennies, un changement important dans le modèle familial, ce qui favorise une plus grande collaboration des conjoints à la gestion de toutes les questions familiales, notamment dans l'aspect économique. »<sup>644</sup>

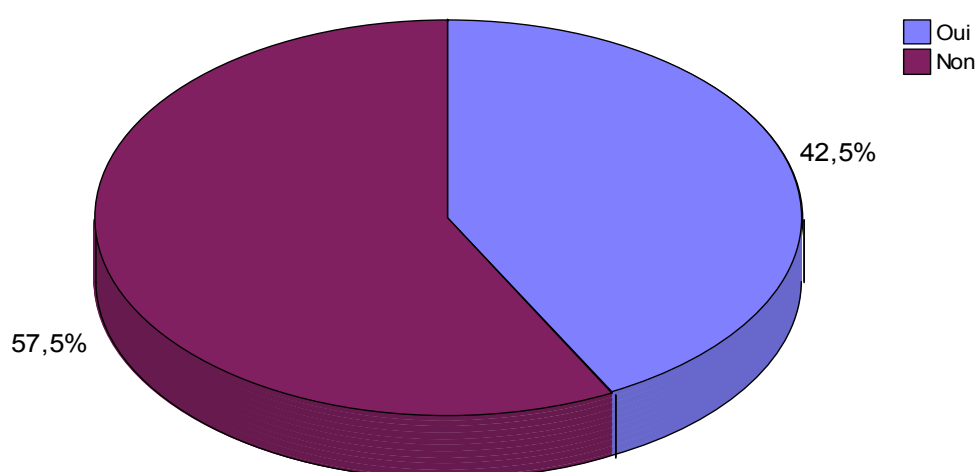
Il s'agit de voir comment nos enquêtés font preuve d'ingéniosité pour gérer économiquement et socialement leur budget malgré la précarité. Nous avons donc voulu savoir dans un premier temps si l'homme et la femme participaient tous deux aux dépenses du ménage, ou si cette gestion était du chacun pour soi.

Les graphiques 20 nous montrent un aperçu de la répartition des opinions des ouvrières en fonction de leur participation à la répartition budgétaire familiale.

### Graphique 13 : Répartition des opinions des ouvrières en fonction de leur participation à la répartition du budget familial

« Faites-vous la répartition du budget du ménage avec votre conjoint? »

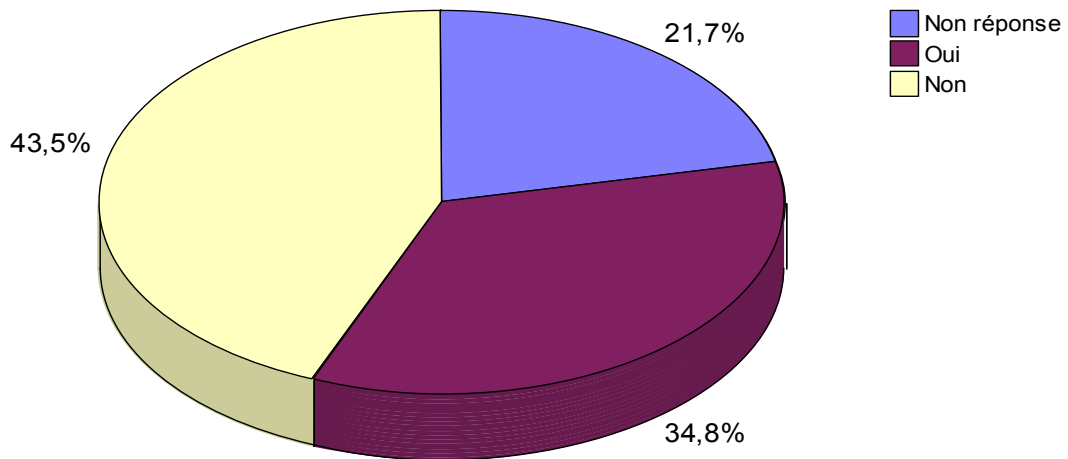
Répartition commune du budget familial avec leur conjoint pour les ouvrières de GP



Source : donnée de l'enquête

<sup>644</sup>C. Perez Beltran, *Femmes, changement social et identité au Maghreb*, Universidad de Granada

### Répartition commune du budget familial avec leur conjoint pour les ouvrières de DNG



Source : données de l'enquête

Au regard de ces deux graphiques, nous constatons pour les opinions des ouvrières de GPS que plus de la moitié de ces ouvrières ne participent pas à la répartition du budget de leur foyer avec leur conjoint soit 57,5%. En revanche, nous avons eu 43,5% soit près de la moitié qui le fait.

Chez les ouvrières de DNG, près de la moitié disent ne pas participer à la répartition du budget familial avec leur conjoint, 34,8% participent néanmoins à cette répartition avec leur conjoint. 21,7% n'ont pas voulu répondre à cette question.

Certaines de nos enquêtées prennent une part active dans la répartition du budget familial du ménage. Cette répartition du budget se fait alors de commun accord. Nous constatons ici qu'il y a des transformations au niveau des rapports entre l'homme et la femme. En d'autres termes, le mari et la femme décident ensemble des montants alloués aux différents postes. Cela dit, le salaire du conjoint est justifié car, le couple sait le montant global consacré à l'alimentation, à l'eau, à l'électricité, au logement, au transport, aux soins médicaux aux frais d'école des enfants, etc.

Par contre, d'autres ne sont pas impliquées dans la répartition du budget familial, elles ne voient seulement que l'argent de l'alimentation. Dans ce cas de figure, les conjoints répartissent le budget familial sans tenir compte des avis de leurs femmes. Mais la vraie raison réside dans le fait que ces hommes ne veulent pas que leurs femmes connaissent le montant exact de leur salaire.

Voyons ce qui ressort de l'avis partagé de nos enquêtées.

A la question « Pourquoi ne faites-vous pas la répartition du budget du ménage avec votre conjoint ? » Voici ce qu'elles ont nous dit ( cf. grille 25 annexe 1)

On compte 15 sur 70 ouvrières de GPS contre 6 ouvrières à DNG qui disent participer à la répartition du budget familial. Elles donnent comme raisons la transparence, le savoir faire des femmes en matière de gestion alimentaire ainsi que la bonne attente, la sérénité et l'amour qui existe entre le couple : **« c'est pour qu'on puisse mieux gérer le foyer, joindre les deux bouts, bien répartir les dépenses du foyer, être dans la transparence. Parce que c'est la femme qui sait ce qu'il faut acheter pour nourrir la famille. Parce que l'on s'entend bien, on s'aime»**

En outre, les 13 ouvrières de GPS contre 5 à DNG qui disent participer à la répartition du budget familial, donne comme explication l'énorme quantité de charges à accomplir dans le foyer : **« parce que les charges sont partagées. Il y a beaucoup de chose à faire»**

Par ailleurs 12 d'ouvrières de GPS contre 2 ouvrières de DNG sont les troisième taux qui disent qu'elles participent à la répartition du budget familial, par contre ici les ouvrières participent ponctuellement à la répartition. Ce n'est pas tous les mois qu'elles le font, c'est souvent quand il y a des problèmes de famille à régler qui nécessitent un financement : **« quelques fois, selon les problèmes que pose souvent la famille élargie. »**

On estime également que 4 ouvrières de GPS contre 3 de DNG sont les quatrième taux le plus élevés qui disent qu'elles participent à la répartition du budget familial, à cause d'une certaine confiance qui existe au sein du couple : **« parce que je connais combien il gagne et lui aussi connaît combien je gagne. Nous sommes ouverts l'un avec l'autre. Depuis qu'on est ensemble c'est comme cela que ça marche »**

Seules 2 ouvrières de GPS pensent que si elles participent à la répartition du budget familial, c'est parce que c'est ce qui peut les valoriser dans le foyer : **« il faut que la femme s'implique dans les dépenses c'est sa fierté, c'est sa valeur. »**

Puis il y a celles qui disent qu'elles ne participent pas à la répartition du budget familial. 10 ouvrières de GPS contre 7 à DNG disent ne pas participer à la répartition du budget familial ont pour raison la mauvaise volonté de leur conjoint : **« Parce qu'il aime lui-**

**même gérer son salaire. Parce qu'il n'a pas de compte à me rendre. Il me dit " c'est mon argent, ça ne te regarde pas, d'ailleurs tu travailles". Au contraire c'est moi qui lui donne encore de l'argent. Parce qu'il ne veut pas que je connaisse le montant de son salaire. Parce que je ne veux pas. Parce que je n'ai jamais vu le montant de son salaire. »**

Ces opinions rejoignent celles de la page 344 au sujet du point sur le montant du salaire des conjoints des ouvrières, certains ouvriers ne voulaient pas que leurs femmes connaissent le montant de leur salaire parce qu'il était insignifiant et ils craignaient d'être ridicules devant leur femme. Nous le constatons ici, quand les ouvrières disent "**Au contraire c'est moi qui lui donne encore de l'argent**".

D'un autre côté, on constate que 6 ouvrières de GPS contre 4 à DNG disent ne pas participer à la répartition du budget familial. Elles évoquent de l'orgueil de la part de l'homme ; pour elle, cela ne sert à rien que l'homme ne les fasse pas participer à la répartition du budget, puisqu'elles sont toujours obligées de combler leurs manquements : **« parce que pour lui c'est l'homme de la maison qui doit s'occuper de tout ce qui est dépenses dans la maison, et la femme de l'éducation des enfants. Il ne me montre rien, mais s'il y a quelque chose qui manque je complète, j'ajoute avec mon argent »**

On compte également 4 ouvrières de GPS contre 3 à DNG qui disent ne pas participer à la répartition du budget familial. Elles évoquent la croyance, le religieux. Pour elles, **« c'est à l'homme que Dieu a donné toute la charge ; parce que c'est l'homme qui apporte le plus dans le foyer. »** Nous constatons encore ici que les représentations traditionnelles prennent souvent le dessus sur la logique.

Les 5 ouvrières de GPS qui disent ne pas participer à la répartition du budget familial évoquent le manque d'organisation de la part de leur conjoint : **« il n'est pas organisé. C'est le rôle de la femme de veiller à ce qu'il ne manque rien dans le foyer, lui, il n'est pas constamment à la maison. »**

Cette fois-ci, c'est 3 ouvrières de DNG qui disent ne pas participer à la répartition du budget familial et affirment qu'elles ont beaucoup insisté pour qu'ils le fassent ensemble, mais en vain : **« Je ne sais pas et pourtant j'ai beaucoup parlé de ça avec lui. Si l'homme ne veut pas tu ne peux pas le forcer. Une fois j'ai essayé, il m'a donné une mauvaise**

**réponse et d'ailleurs c'est ce qui pousse les femmes à travailler, pour ne pas subir ce genre d'humiliation. »**

En effet, parallèlement à l'évolution économique de la société, de nombreuses femmes sont poussées vers le marché du travail. La production ou la transformation de la famille, des interactions à travers le salaire développe « le besoin puissant, chez chaque membre de la famille, de disposer d'un revenu indépendant »<sup>645</sup>.

Dans certains ménages, ce sont les épouses qui font la répartition de ce budget familial. Celles-ci affirment bénéficier de l'accord de leur conjoint qui leur confie la charge de le gérer seules Une ouvrières de GPS a un avantage de ne pas participer à la répartition du budget familial avec son conjoint parce qu'il est souvent en voyage et donc « **il n'a pas le temps avec ce qu'il me donne je m'organise.** » Mais le montant que son mari lui autorise apprendre suffisant-il pour combler tous les besoins du foyer ? Nous n'avons pas eu le temps de poser la question à cette enquêtée.

De ces opinions, que ce soit l'homme ou la femme, nul ne peut échapper aux obligations parentales, encore moins pour l'homme, car « les rapports entre hommes et femmes s'inspirent dans leur représentation, de la culture [...] : la femme est au foyer et l'homme apporte les revenus. »<sup>646</sup>

Cependant, cette réalité n'est plus contrainte de nos jours dans la mesure où les salaires des hommes ne suivent plus et que la femme est obligée d'aller travailler, mais « alors que les femmes assument souvent la responsabilité économique principale de la famille, elles considèrent leur rôle que comme une "aide ". Ceci au vue des valeurs traditionnelles acquises.

La femme ouvrière de temps en temps « [...] se charge d'équilibrer le budget familial »<sup>647</sup> dans la famille gabonaise. « [...] Des chercheurs marxistes aux analyses de la Banque mondiale s'accordent à affirmer que dans les économies de marchés, la dépendance économique est un facteur fondamental dans la structuration des inégalités entre femmes et hommes. »<sup>648</sup>

---

<sup>645</sup>A. Doumet Khoury, cité par J. Bisilliat in *Femmes du sud chef de famille*, Paris, Karthala, 1996, p.23.

<sup>646</sup>F. Hainnard et C. Verschuur, *Op.cit.*, p.54

<sup>647</sup>F. Hainnard et C. Verschuur, *Op.cit.*, p.7

<sup>648</sup>N. Kabeer, *Op.cit.*, 22

Mais la répartition commune du budget familial est très importante dans un couple, car même si l'homme gagne toujours plus que la femme, une réciprocité de dépendance financière dans le couple est à constater aujourd'hui.

Dans le point ci-dessous, nous allons mettre en relief les postes de dépenses qui demandent plus d'investissement dans les ménages de nos enquêtés.

## **2- Les différents postes de dépenses et montants alloués à ces dépenses dans le ménage de nos enquêtés**

L'entrée de la femme gabonaise dans l'usine est liée à l'insuffisance des revenus du mari, mais aussi à son indépendance financière. « Le travail salarié, compense les insuffisances en matière de ravitaillement vivrier. Il renforce la position de la femme dans le ménage »<sup>649</sup>, prétend J. Dey. Elle commence à sortir de l'ombre. L'émergence des familles à double salaire fait en sorte que l'homme ne soit plus le seul "gagne-pain" de la famille ouvrière. Il perd de son « prestige et son statut de figure emblématique »<sup>650</sup>, prônés par l'idéologie dominante.

Le salaire peut modifier par la suite la cellule familiale. Mais nous ne pouvons pas théoriquement parler de la famille en général, mais seulement du type de famille que nous avons choisi. Il s'agit, nous le soulignons, de la famille ouvrière gabonaise, même si celle-ci ne remplit pas les caractéristiques d'une famille ouvrière de l'Occident puisque les conjoints de nos enquêtées ne sont pas tous ouvriers.

### **2.1- Les différents postes de dépense**

La famille ouvrière gabonaise contient des particularités socio-culturelles en rapport avec le travail de la femme ; notamment le logement, les loisirs, la santé, l'alimentation, la vie privée. Le travail de la femme ouvrière gabonaise n'est pas purement technique il a une dimension sociale, car le travail lui-même est un « lien social. » Il permet de mettre en lumière le mode de vie spécifique des différentes familles.

---

<sup>649</sup>J. Dey, *Op.cit.* p. 24

<sup>650</sup>E. Calpas, *Femmes chef de famille, spécificité du milieu urbain*, Paris, l'Harmattan, 1992, p.68

Il a été remarqué dans la gestion du budget que les femmes sont davantage portées à investir en vue du bien-être des familles alors que, souvent, les hommes dépensent leurs primes pour des choses non nécessaires comme l'alcool.

En France, « dans les années 1990, les femmes contribuent pour 35,5% aux revenus des ménages, [...]. Et elles en ont intégré le principe, parlant spontanément de cet appoint qui, d'après elles, servirait au surplus de consommation domestique : payer la voiture, les vacances, les machines ; or il n'en est rien, la répartition des budgets entre les différents types de famille ( un ou deux salaires ) ne présentant aucune différence structurelles, si ce n'est pour deux postes : quand les femmes sont actives, on dépense moins en nourriture et plus en habillement. »<sup>651</sup>

En effet, les revenus masculins et les revenus féminins servent essentiellement à acheter les biens de première nécessité pour la famille. Les dépenses importantes dans le ménage de nos enquêtés sont programmées en fonction des ressources et le couple fixe des priorités. Aux nombres des priorités nous avons :

- La nourriture
- Le loyer
- L'Eau
- L'Electricité
- La scolarité des enfants
- Les crédits
- Le transport
- Les projets de construction ou d'équipement
- Les divers (Argent de poche, pharmacie, loisir ect)

La répartition de ce budget varie selon qu'on soit ou non dans une famille ouvrière homogame. La famille homogame peut tenir compte de la quasi-totalité des postes budgétaires, cela s'explique bien par les ressources que détiennent la femme et son conjoint, surtout le conjoint. Pour la famille ouvrière classique il s'agit de résoudre les postes budgétaires les plus importants, le reste peut attendre quand la nécessité se fait sentir.

---

<sup>651</sup> S. Schweitzer, *Op.cit*, p.115



Quant aux familles qui ne font pas la répartition ensemble, les femmes se contentent de l'argent de l'alimentation (popote). Nous remarquons ici que ces enquêtées n'ont pas un droit de regard sur le budget de la famille. Leur rôle est de faire manger à la famille.

## **2.2- Montant mensuel alloué par les conjoints des ouvrières pour les dépenses du ménage**

Le salaire est un acquis pour la femme ouvrière gabonaise. Mais pour la famille ouvrière homogame, le salaire de l'homme n'est pas suffisant. Pour nourrir la famille, la femme est obligée de contribuer avec son salaire aux dépenses du ménage. Dans celle où l'homme a une profession libérale, la femme n'est pas obligée de participer avec son salaire ; elle s'occupe de sa beauté corporelle ou de sa famille lignagère. D'autre part, « la généralisation du travail féminin a contribué à élever le niveau de vie de la famille ouvrière. »<sup>652</sup> La femme ouvrière gabonaise avec son salaire participe à l'achat des denrées alimentaires. Paradoxalement, « les femmes qui travaillent tendent à recevoir des salaires encore plus bas, alors que leurs revenus (qui s'ajoutent à ceux de leurs maris) sont nécessaires pour acheter les biens consommés dans la maison. »<sup>653</sup>

Au village, elle avait son champ qui lui procurait la plus grande partie de l'alimentation nécessaire à sa famille, mais en ville c'est son salaire qui lui permet de participer à la sécurité alimentaire de sa famille. Ainsi, le salaire remplace le travail champêtre auprès du ménage.

Signalons qu'à la question du budget alloué aux dépenses du ménage, notamment au poste alimentaire, près de la moitié des ouvrières étaient gênées de nous répondre, nous avons eu plusieurs réticences à GPS. Par contre à DNG elles ont été plus nombreuses à le faire, peut-être parce que nous n'étions pas présente.

---

<sup>652</sup> M. Crouzet, *L'époque contemporaine*, Paris, P.U.F, 1994, p.498.

<sup>653</sup> V. Hutchison, *Op.cit*, 1981, p 28

**Tableau 19 : Répartition des montants alloués aux dépenses du ménage par les conjoints des ouvrières**

« Quel est le montant que votre conjoint vous donne pour les dépenses du ménage? »

**Ouvrière de GPS**

<b>Montant des dépenses du ménage</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Non réponse	35	43,8%
Moins de 40000	3	3,8%
De 40000 à 80000	22	27,5%
De 80000 à 120000	13	16,3%
De 120000 à 160000	4	5,0%
De 160000 à 200000	0	0,0%
De 200000 à 240000	2	2,5%
240000 et plus	1	1,3%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>80</b>	<b>100%</b>

Source : donnée de l'enquête

**Ouvrières de DNG**

<b>Montant des dépenses du ménage</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Non réponse	13	28,3%
Moins de 40000	2	4,3%
De 40000 à 80000	7	15,2%
De 80000 à 120000	14	30,4%
De 120000 à 160000	4	8,7%
De 160000 à 200000	4	8,7%
De 200000 à 240000	1	2,2%
240000 et plus	1	2,2%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>

Source : donnée de l'enquête

A la lecture de ce tableau, il ressort que les ouvrières de GPS qui reçoivent de 40000<sup>654</sup> à 80000 F CFA sont les plus nombreuses soit 27,5%. Puis viennent celles qui

<sup>654</sup> Ce qui vaut environ 61 euros

reçoivent entre 80000 et 120000<sup>655</sup> soit 16,3%. Celles qui reçoivent entre 120000 et 160000<sup>656</sup> sont seulement 5%. Et celles qui reçoivent néanmoins un montant conséquent pour les dépenses du ménage chez les ouvrières de GPS ne sont que 3,8%.

Chez les ouvrières de DNG, 30,4% reçoivent un montant compris entre 80000 et 120000. 15,2% reçoivent entre 40000 et 80000. 8,7% reçoivent entre 120000 et 160000 et entre 160000 et 200000<sup>657</sup>. Seules 4,4% reçoivent entre 240000<sup>658</sup> et plus. Leur taux n'est pas loin de celles qui reçoivent moins de 40000 soit 4,3%. Comment voulez-vous qu'une femme puisse arriver à nourrir sa famille tout un mois avec 40000 francs CFA ?

Toutefois, plusieurs ouvrières enquêtées reconnaissent que les montants alloués à l'alimentation sont faibles, voire insuffisants, n'étant pas toujours proportionnels à la quantité de personnes à nourrir dans la maison. Il y a des maris qui ont un salaire élevé et malgré cela ne donnent pas à leur femme un montant proportionnel au nombre de personnes à charge dans la maison pour l'achat des denrées alimentaires. Cette réalité est bien illustrée par les propos d'une enquêtée : « **pourtant il gagne 400.000<sup>659</sup> mille francs CFA de salaire, mais il me donne seulement 30.000<sup>660</sup> mille francs CFA chaque fin du mois pour la nourriture, le reste c'est moi qui complète** »

La femme ouvrière gabonaise « ne peut se permettre avec un tel salaire, de nourrir, de vêtir et de soigner convenablement les membres de sa famille. Elle doit le plus souvent avoir recours au crédit, au système D [...] »<sup>661</sup>

Par contre, si le salaire du conjoint est élevé comme pour celle qui est dans famille hétérogame, la femme ouvrière a tendance à faire l'économie de son salaire. Celle-ci l'oriente vers la satisfaction des besoins esthétiques (manucure, pédicure, coiffure, produits de toilette etc.), pour sa beauté. Mais cela ne veut pas dire qu'elle ne fait aucune dépense pour son foyer, fut-elle non alimentaire. En revanche les autres femmes ouvrières lorsqu'elles ont besoin de se faire plaisir, vont prendre cet argent dans le propre salaire ou dans le budget que leur conjoint leur a donné.

---

<sup>655</sup> Ce qui vaut environ 183 euros

<sup>656</sup> Ce qui vaut environ 244 euros

<sup>657</sup> Ce qui vaut environ 304 euros

<sup>658</sup> Ce qui vaut environ 366 euros

<sup>659</sup> Ce qui vaut environ 610 euros

<sup>660</sup> Ce qui vaut environ 48 euros

<sup>661</sup> J. Bisilliat et M. Fieloux, *Op.cit*, p.23

### 3. Contribution des enquêtés aux dépenses diverses du ménage

Au-delà des clivages, des désaccords hostiles au travail de la femme, son entrée dans le monde capitaliste a été un enjeu majeur pour l'économie du foyer. Le travail salarié des femmes en ville vient donc à point nommé pour lui permettre de subvenir aux besoins de sa famille.

La participation des femmes ici se définit par le fait qu'elles ont des obligations comme les hommes, obligations qui sont en plus liées à leurs activités économiques et sociales.

Notre étude nous montre ici qu'en Afrique les nouveaux rôles et les nouvelles relations entre l'homme et la femme se sont fait jour. Ils remettent en question par l'intégration des femmes au salariat, le rôle de l'homme comme premier pourvoyeur de ressource et chef de famille du fait qu'il n'est plus seul décideur, ce qui engendre une transformation de son statut dans le ménage.

Les femmes contribuent aussi au budget du ménage. Mais, en raison de l'organisation des ménages, les coûts et les priorités entourant la gestion du budget, l'éducation des enfants, sont également répartis entre les sexes.

Parmi les postes auxquels la femme contribue dans le ménage il y a notamment la scolarité des enfants.

Certaines familles préfèrent mettre leurs enfants dans les écoles privées parce que depuis les années 80 il y a une dégradation accrue des conditions d'apprentissage dans l'école gabonaise (école publique). Or, cela accentue les inégalités dans la formation sociale gabonaise. En fonction des possibilités financières du père, et de la volonté de lutte de la mère, l'enfant apprendra dans un établissement privé ou public. Toutefois, on peut s'imaginer des cassures entre frères et sœurs de la même famille lorsque certains apprennent à l'école publique alors que d'autres apprennent à l'école privée. Et même quand les femmes ouvrières n'ont pas d'enfants à charge, le couple a souvent à sa charge des parents, ou la belle famille, tant il est vrai que la famille africaine est très étendue. Dans ce cas de figure où le salaire du conjoint et de la femme dépasse à peine le SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti) où le coût de la vie est élevé, les conditions de vie, la gestion du budget ne seront toujours que plus pénibles.

« Cette perspective nouvelle représente une percée prometteuse pour l'intégration de la dimension genre à la théorie macroéconomique. En particulier, si les femmes et les hommes

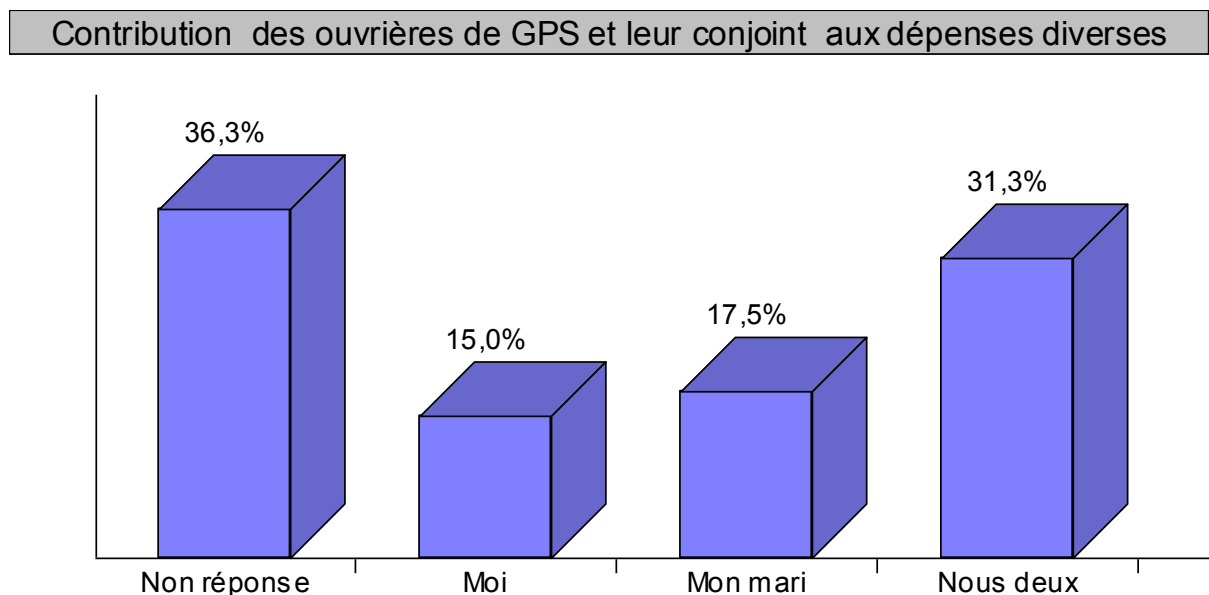
ne se positionnent pas de la même façon par rapport aux investissements que leurs enfants exigent, [...] »<sup>662</sup>

En dehors de frais de scolarité, il y a des dépenses diverses telles que recevoir des gens à la maison.

A cet effet, la femme reproduit exactement ce qui lui a été enseigné par sa grand-mère et sa mère et ce que continue à véhiculer la socialisation et les représentations. A l'époque de nos grand-mères, lorsqu'il y a des étrangers, ou lorsque la belle famille arrive, la femme se doit de les recevoir, et c'est dans ses réserves qu'elle puise pour les accueillir, puisque dans la société traditionnelle, l'homme s'approprie le travail de la femme, on suppose que ce sont les deux qui reçoivent.

#### **Graphique 14 : Répartition des opinions des ouvrières en fonction de leur participation à l'achat des boissons lorsqu'il ya des invités ponctuels**

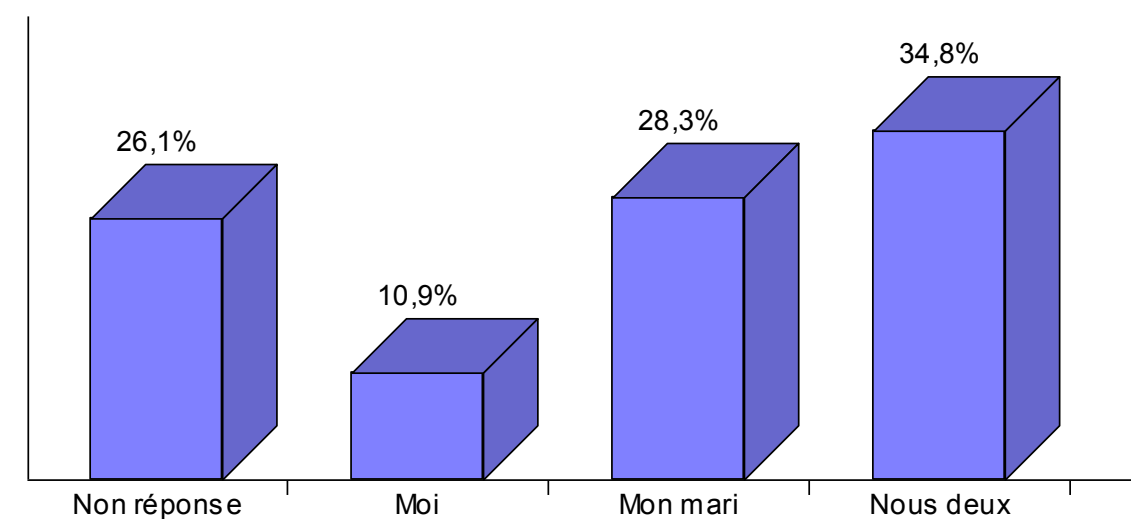
« Lorsqu'il y a des invités ponctuels à la maison qui dépense de l'argent pour leur acheter à boire ? »



Source : donnée de l'enquête

<sup>662</sup> [www.web.idrc.ca/fr/ev-42963-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.web.idrc.ca/fr/ev-42963-201-1-DO_TOPIC.html)

### Contribution des ouvrières de DNG et leur conjoint aux dépenses diverses



Source : donnée de l'enquête

En observant ces graphiques, nous remarquons que lorsqu'il y a des invités ponctuels, 31,3% des ouvrières de GPS avec leur conjoint, contre 34,8% des ouvrières de DNG et leurs conjoints dépensent leur argent pour acheter à boire à ces derniers. En revanche, ils sont 17,5% des conjoints des ouvrières GPS et 28,3% des conjoints des ouvrières de DNG à dépenser seuls de l'argent pour acheter à boire aux invités. Leurs femmes n'y participent pas. Tout comme elles sont 15% d'ouvrières de GPS contre 10,9% des ouvrières de DNG à dépenser de l'argent toutes seules pour participer à l'achat des boissons lorsqu'il y a des invités ponctuels.

**Tableau 20 : Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur participation à l'achat des boissons lorsqu'il ya des invités ponctuels.**

« Lorsqu'il y a des invités ponctuels à la maison qui fait sortir l'argent pour leur acheter à boire? »

Participation pour achat des boissons	Nb. cit.	Fréq.
c'est moi	6	8,6%
C'est nous deux	7	10,0%
C'est ma femme	4	5,7%
on a de l'argent spécialement réservé pour ça	12	17,1%
Lorsque je suis avertir de leur arrivée je me prépare	12	17,1%
l'argent de la femme je ne le vois jamais surtout si c'est de mon côté	12	17,1%
J'ai pas de femme pour le moment	1	1,4%
C'est toujours l'homme, mais en cas d'absence la femme assure l'intérim	16	22,9%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>70</b>	<b>100%</b>

Source : donnée de l'enquête

A travers ce tableau on peut observer que 22,9% des ouvriers affirment que quand ils sont présents au moment où les invités arrivent, ce sont eux qui se chargent l'argent pour acheter à boire, sinon en leur absence ils reconnaissent que c'est la femme qui le fait. On constate que 17% des ouvriers ne laissent pas la femme se charger de cette dépense lorsqu'ils sont avertis de l'arrivée des invités. Il y a également 17% qui se plaignent aussi du fait qu'ils ne voient pas où passe l'argent de leur femme et du fait que leur femme font preuve d'une certaine discrimination lorsque les invités ne sont pas leurs parents : « **quand ce sont mes parents, ma femme n'a pas d'argent, donc c'est moi qui fais sortir de l'argent, mais quand se sont ses parents son argent sort vite.** » nous disent-ils.

En outre, 17% encore affirment être bien organisés dans la répartition du budget du foyer et ont une réserve spécialement pour ce genre d'occasion, ainsi le problème ne se pose pas chez ces ouvriers. 10% affirment qu'ils le font avec leur femme. 8,6% d'ouvriers affirment qu'ils l'assument uniquement tout seul. 5,7% affirment que seule leur femme assume cette dépense.

La grille 26 nous rapporte la répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur participation à l'achat des boissons lorsqu'il ya des invités ponctuels. A la question « Pourquoi ? » Voici que les ouvriers nous ont répondu :

On estime à 22 ouvriers qui affirment leur contribution à l'achat des boissons lorsqu'il y a des invités c'est une « **une question d'organisation, nous mettons un peu d'argent de coté pour ce poste de dépenses. C'est notre manière de faire. Moi et ma femme somme une seule personne. Parce que ma femme et moi ont se complètent, puisque c'est souvent les invités de l'un et de l'autre. C'est une question d'entente** »

En outre, 12 ouvrières affirment que si c'est la femme qui contribue à cette dépense, c'est « **parce que dans la coutume c'est la femme qui doit recevoir l'étranger et les servir. Mais cela ne veut pas dire que c'est elle qui fait sortir à chaque fois l'argent pour acheter à boire. Pour la valoriser, parce que je veux faire honneur à ma femme** »

Par ailleurs, 11 ouvriers disent que ce sont eux qui font sortir l'argent pour acheter à boire lorsqu'il y a des invités, mais beaucoup disent que c'est par orgueil qu'ils le font. Les représentations viennent encore prendre le dessus sur les comportements des individus « **c'est l'homme le seul responsable de la famille. Mais le plus souvent il le fait par orgueil, pour montrer aux parents et amis que ce n'est pas la femme qui tient le portefeuille dans la maison**»

Si 9 ouvriers se voient obligés de participer à l'achat des boissons lorsqu'il y a des invités, c'est à cause de la tradition, disent-ils : « **c'est à cause de nos coutumes .C'est comme ça que ça doit se faire C'est l'homme qui a crée le foyer, la famille, les dépendent du foyer pèsent toujours sur lui** »

Par contre il y a ceux qui ne participent pas à cette dépense et laissent la femme se débrouiller.

D'un autre côté 5 ouvriers sortent leur argent pour acheter à boire aux invités poussés par une autre forme d'orgueil : parce que c'est l'homme qui est censé s'occuper des dépenses du ménage ; les coutumes le veulent et il est le chef : « **Pour la femme c'est le mari qui doit tout faire. Elle doit voir l'importance de faire sortir son argent. Parce qu'elle a une part**



**de responsabilité dans le foyer.** » Il y a ici comme une certaine rétractation de l'homme face à ses responsabilités.

2 ouvrières sont dans la même lignée et disent ne pas participer à cette dépense lorsque ces invités sont leurs parents ou amis pour mesurer le degré d'estime de leur femme envers ces derniers, notamment leurs parents. Mais aussi pour ne pas donner à leur femme l'impression que c'est seulement eux qui doivent le faire : **« c'est par rapport à l'estime qu'elle a pour mes parents, mes amis, et ses parents. Parce que si c'est seulement moi qui le fais, elle va prendre l'habitude. »**

En revanche, 5 autres ouvriers sont logiques, et disent que s'ils ne peuvent pas participer à ce poste de dépenses. C'est **« Parce qu'elle connaît combien je gagne, ce n'est pas une seule personne qui doit avoir les moyens »**. C'est que leurs salaires ne leur permettent pas d'ajouter cette dépense dans leurs obligations, ils la laissent donc à leur femme.

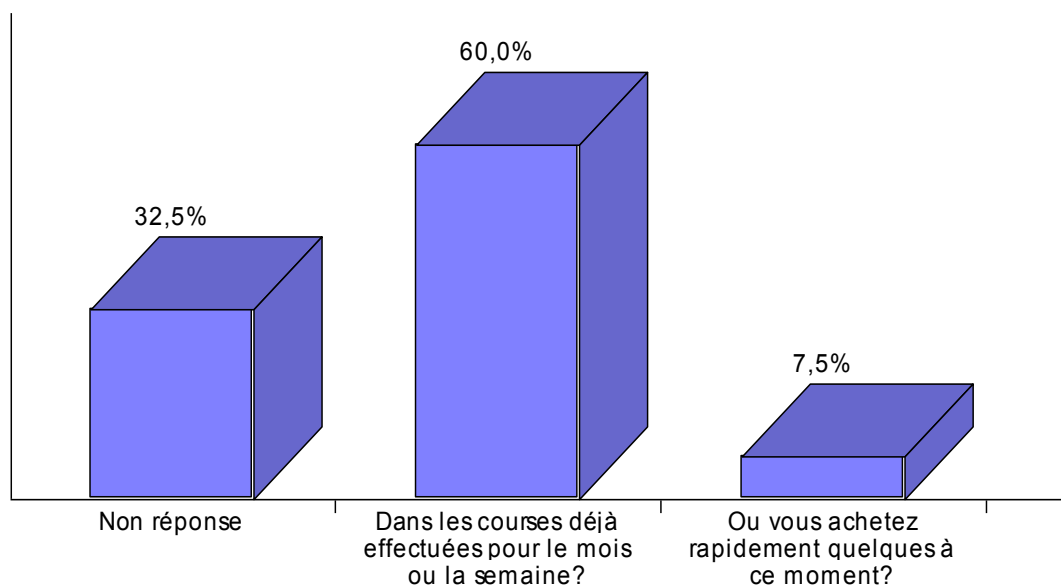
C'est un peu ainsi aussi, lorsqu'il y a par exemple un décès, un mariage ou un retrait de deuil. L'homme, surtout celui qui vit en concubinage avec sa femme, ne se sentira plus obligé de contribuer financièrement ou physiquement, comme c'était le cas dans le mode de production lignager, prétextant qu'il n'est pas reconnu, parce qu'il n'est jamais venu se présenter auprès des beaux-parents. En d'autres termes, même si c'est lui qui donne l'argent à la femme pour contribuer à la cérémonie pour la belle famille c'est la femme qui a participé puisqu'elle travaille.

La femme ouvrière gabonaise avec son salaire participe donc aux diverses dépenses du ménage. Un autre aspect dont nous allons faire état concerne la participation des deux conjoints aux dépenses du ménage.

### Graphique 15 : Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur participation à l'achat des aliments lorsqu'il y a des invités ponctuels

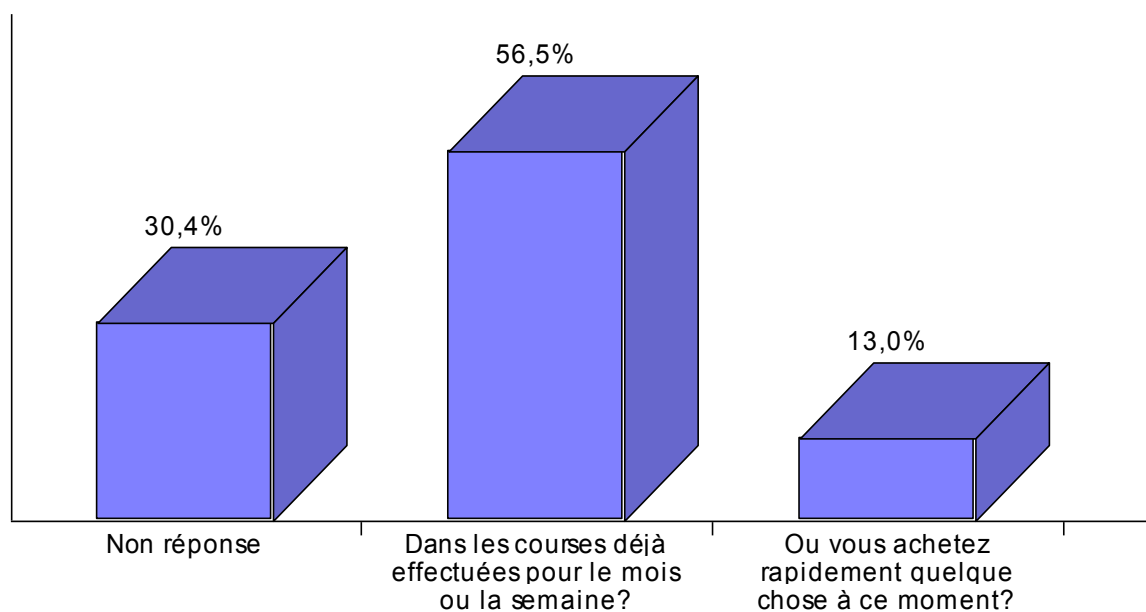
« Si vous faites à manger lorsque des invités se présentent où prenez vous les aliments? »

Gestion du gudget par les ouvrières de GPS lorsqu'ils y a des invités ponctuels



Source : Données de l'enquête

Gestion du gudget par les ouvrières de DNG lorsqu'ils y a des invités ponctuels



Source : donnée de l'enquête

A travers ces tableaux, il ressort que lorsqu'il y a des invités ponctuels, si la femme ouvrières veut faire à manger à ce moment, elles a le plus souvent deux options : 60% des ouvrières de GPS contre 56,5% des ouvrières de DNG disent prendre les aliments pour faire à manger dans les courses effectuées pour le mois ou la semaine, 7,5% à GPS et 13% à DNG achètent rapidement quelque chose chez le marchand voisin. Cela signifie que la comptabilité des ouvrières risque d'être chamboulée.

Nous avons posé une question similaire aux ouvriers, cette fois pas pour les dépenses ponctuelles mais plutôt pour les dépenses en alimentation dans l'ensemble du mois.

**Tableau 21 : Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur participation ponctuelle à l'achat des aliments du mois lorsque ces derniers viennent à finir dans la maison.**

« Lorsqu'il n'y plus à manger à la maison qui fait sortir de l'argent pour en acheter? »

<b>Participation supplémentaire au budget</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
C'est moi	20	28,6%
C'est ma femme	19	27,1%
C'est nous deux, selon nos disponibilités	11	15,7%
A la quinzaine j'ajoute quelque chose	12	17,1%
C'est pas insuffisant parce que je fais le marché en gro	6	8,6%
Moi je n'ajoute plus rien, elle se débrouille	2	2,9%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>70</b>	<b>100%</b>

Source : donnée de l'enquête

28,6% des ouvriers affirment que ce sont eux qui ajoutent de l'argent lorsqu'il n'y a plus à manger à la maison. Dans ce taux, certains exécutent cette dépense car, ils n'ont pas confiance en leur femme.

17, 1% le font aussi mais surtout à la quinzaine. Par contre 27,1% disent que ce sont les femmes qui ajoutent cet argent lorsque la nourriture vient à maquer. 15,7% disent qu'ils le font tous les deux. Par ailleurs 8,6% des ouvriers n'ont pas besoin d'ajouter quoi que ce soit parce que le marché qu'ils font en gros arrive à tenir jusqu'à l'autre fin du mois. 2,9% n'ajoutent rien par pure volonté, ils laissent leurs femmes se débrouiller pour chercher l'argent afin de continuer à nourrir la famille.

A la question « Pourquoi ? » Ils nous ont donné leurs opinions.

23 ouvriers sur 70 disent faire sortir de l'argent pour acheter à manger à la maison parce que c'est : **« selon nos coutumes c'est l'homme qui doit le faire. Par l'éducation c'est moi le moteur. C'est mon devoir je dois prendre les dispositions qui y sont relatives. Je dois m'assurer de mes obligations. J'ai une famille, je dois la nourrir. C'est pour le bien-être de tout le monde. C'est l'homme qui garde la femme et les enfants, c'est ma responsabilité, c'est moi le garant de la famille tout les regards sont posés sur moi même si la femme travaille. C'est moi qui a marié la femme et qui a chercher à fonder un foyer. »**

C'est pour cette dernière cause que lorsqu'il y a une quelconque cérémonie du côté de son conjoint la femme doit non seulement participer financière et mais être présente. Le mari aussi fait de même puisque tous les deux sont reconnus comme faisant partie de la communauté par les liens du mariage coutumier. Donc il y a une certaine obligation due aux contraintes idéologiques qui les gouvernent. S'ils ne le font pas ils sont mal vus au sein de la communauté.

En outre, 13 ouvriers disent que c'est parce que **« c'est pratique, c'est moi le chef, c'est moi l'homme, c'est l'homme le premier pourvoyeur, la femme m'aide de temps en temps. Elle joue simplement le rôle complémentaire. Parce que mon épouse gagne plus, a plus d'entrée que moi. Donc c'est elle qui prend en charge ce poste. »**

13 ouvriers affirment que s'ils ajoutent de l'argent quand il n'y a plus à manger c'est **« pour ne pas embêter la femme financièrement parce qu'elle ne gagne pas assez. Car, les femmes ont souvent beaucoup de chose à acheter. L'aide de la femme est insuffisante. »**

4 ouvriers disent le faire parce que **« c'est une question d'organisation, je lui remets tout mon salaire, ce qui me reste c'est rien que mon argent de poche. Je le fais parce qu'elle aussi m'aide. Donc c'est elle qui gère »**

D'autres le font à cause de la gestion malhabile de leurs femmes 3 ouvriers disent qu'ils ajoutent de l'argent quand il n'y a plus de nourriture : **« parce que je pense les femmes sont de mauvaises gestionnaires, c'est moi qui fait le marché, parce que souvent la**

**gérance de ma femme n'est pas rigoureuse. La femme trouve toujours insuffisant l'argent que je lui donne »**

Par ailleurs 3 ouvriers le font parce qu'ils ont du monde chez eux, et cela demande beaucoup de dépense en matière de nourriture : **« parce que j'ai beaucoup de personnes à nourrir à la maison »**

Certains, en revanche n'ajoute pas d'argent quand il n'y a plus à manger. En effet, 7 ouvriers sur les 70 disent ne pas le faire parce que leur femme travaille : **« elle doit le faire, elle travail. C'est son devoir de me soutenir aussi, parce qu'elle a de l'argent à travers les tontines qu'elle fait.»**

Parmi les ouvriers, il y a en a qui ont plusieurs femmes. 2 ouvriers mariés à plusieurs femmes disent ne pas ajouter de l'argent quand il n'y a plus à manger : **« pour éviter les disputes entre elles, et avoir moins de bruit. Elles se débrouillent, elles travaillent. La femme veut toujours que ce soit l'homme qui fasse sortir son argent, même si elle a de l'argent à ce moment là.»** Cela peut signifier que ces ouvriers ne font pas la part des choses entre leurs épouses et ne traitent plus leur femme de la même façon que leur grand-père.

« Mais, puisque la famille africaine est obligée de s'adapter aux changements émanant de l'extérieur, elle doit aussi redéfinir certains des rôles attribués à ses différents membres. Ce processus d'adaptation est l'une des causes des tensions ressenties. Il est responsable des différentes mutations familiales qui peuvent être observées [...]. »<sup>663</sup>

La réinterprétation du modèle culturel sous l'angle économique de la patriarcalisation pourrait également préciser la conception macroéconomique des limites de ce concept. Sur la question du ravitaillement des ressources du ménage, il conviendrait de mesurer l'activité et l'apport réel des femmes au lieu de considérer ces actions comme la panacée de l'homme. Les initiatives de la femme dans le ravitaillement du ménage de part son salaire ont des répercussions majeures significatives dans le rapport de force hommes /femmes.

---

<sup>663</sup> Mbugua, cité par A. Aderanti, *Op.cit*

## **Section II : Femme, travail, gestion du budget familial : gestion alimentaire du foyer et homme pourvoyeur de ressource**

La femme ouvrière, de par son intégration au salariat, n'est plus une simple assistée elle fait entièrement partie de la gestion du foyer, puisqu'elle apporte aussi sa contribution financière et morale, certaines remplissant même davantage ce devoir que leurs maris. Car, « [...] le travail productif et le travail reproductif s'effectuent souvent simultanément et dans le même espace lorsqu'on est une femme. Par ailleurs, les femmes affirment leur volonté de participer tout à la fois à la production de biens économiques et à la production de vie humaine, témoignant par là du caractère global de leur contribution à la reproduction de la société. Produire la vie, l'entretenir, et produire ce qui est nécessaire à sa subsistance relève d'une même logique ; et ces fonctions, séparées pour les besoins de l'économie marchande, sont pour les femmes un même support identitaire en tant qu'actrices du social. »<sup>664</sup>

D'où l'importance de leur rôle économique dans le foyer. Il n'est donc pas étonnant de voir le nombre de femmes qui "gèrent" les finances de toute leur famille, quand on sait que, selon les stéréotypes, elles sont incompetentes. Car pour le discours de socialisation et pour les représentations, la femme est faible naturellement, son rôle est juste de perpétuer l'espèce et permettre ainsi de sauvegarder la famille. C'est pourquoi, nous avons eu plusieurs réponses négatives de la part des ouvriers quant au fait que leurs femmes puissent travailler : pour eux, elles doivent rester à la maison. Parce que dans les représentations à une certaine époque, le salaire de l'homme suffisait seul à faire vivre toute la famille. Mais aujourd'hui, la réalité est toute autre. L'apport exact des femmes ouvrières dans le ménage est bien difficile à préciser. Elles contribuent à la stabilité du ménage dans une proportion beaucoup plus importante que celle que l'on se représente, ne serait-ce que pour les ressources alimentaires.

Ce point cherche à montrer que la gestion du budget constitue pour la femme ouvrière gabonaise un enjeu majeur, et cherche à détailler la spécificité des moyens qu'elle met en œuvre pour arriver à faire manger sa famille et subvenir aux autres besoins.

---

<sup>664</sup>A-M Daune-Richard et A-M Devreux, *Op.cit.*

## 1- Femme et gestion alimentaire

Plus le montant du conjoint alloué à l'alimentation est faible, plus la femme supporte les charges de ce poste et a le statut de "chef de famille" dans la garantie des ressources alimentaires. Car le salaire du partenaire est orienté vers les charges fixes (eau, électricité, logement, etc.), alors que celui de certaines femmes sert de soutien à l'alimentation dans nombre de cas.

Nous remarquons ici que la femme ouvrière a bien intériorisé l'idéologie du discours de socialisation, c'est-à-dire nourrir la famille. Examinions comment elle s'y prend pour ravitailler son foyer.

### 1.1- Fréquence des courses

En fait, bien souvent, surtout à cause de son insuffisance financière, l'ouvrier est obligé de se contenter du strict nécessaire, « la famille ouvrière est pour une large part celle qui fréquente le plus le marché. La mère de famille y va très souvent et ce surtout pour les besoins alimentaires. Généralement, elle dispose d'une somme insuffisante et sait ce qu'il faut nécessairement acheter. Elle doit s'abstenir de mettre dans son panier du superflu. »<sup>665</sup> C'est pourquoi nous les avons interrogées sur leur fréquence à faire les courses. Car l'achat des aliments est non seulement fonction des espaces de stockages et de conservation, mais aussi des conditions économiques de nos enquêtés influant sur le choix des aliments.

**Tableau 22 : Fréquence des courses par nos enquêtés**

« A quelle fréquence faites-vous vos courses pour ravitailler le foyer ? »

#### Ouvrières de GPS

Fréquence des courses	Nb. cit.	Fréq.
Une fois par mois	32	40,0%
une fois toutes les deux semaines	43	53,8%
une fois tous les deux jours	3	3,8%
tous les jours	2	2,5%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>80</b>	<b>100%</b>

Source : données de l'enquête

<sup>665</sup> E.Nkoma , Situation socio-économique des familles ouvrières dans le secteur du bâtiment à libre ville(Gabon) , Mémoire de maîtrise en sociologie, Libreville,U.O.B.,F.L.S.H. , 2004, p.35.

## Ouvrières de DNG

Fréquence des courses	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	6	13,0%
Une fois par mois	13	28,3%
une fois toutes les deux semaines	24	52,2%
une fois tous les deux jours	0	0,0%
tous les jours	3	6,5%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>

Source : Donnée de l'enquête.

Dans les tableaux de la page 325 concernant de la gestion alimentaire des ouvrières lorsqu'il y a des invités ponctuels, nous avons vu que 60% des ouvrières de GPS contre 56,5% des ouvrières de DNG disent prendre les aliments pour faire à manger dans les courses effectuées pour le mois ou la semaine, 7,5% à GPS et 13% à DNG achètent rapidement quelque chose chez le marchand d'à côté. Or, au regard des tableaux ci-dessus, il apparaît que 40% des femmes interrogées à GPS contre 28,3% à DNG font le marché une seule fois par mois. Deux raisons peuvent expliquer ce taux élevé : D'une part, le rythme horaire : ces femmes commencent le travail à 6h30, travail qui ne s'achève qu'à 17h pour la plupart, elles n'ont pas le temps de faire les courses tous les jours.

D'autre part, il y a le problème des finances : les femmes ouvrières n'ont pas assez d'argent, ce qui fait qu'elles sont obligées de faire le plein des courses une fois pour tous le mois. Nous avons bien vu que le montant alloué à ce poste de dépense ne couvre pas le mois pour la plupart des familles, notamment celles dont les femmes ont des ouvriers pour conjoint.

On peut penser que les denrées quotidiennes de base (huile, riz, farine, patate alimentaire, sel, sucre, poisson, viande, banane épices, etc.) sont achetées une fois par mois et les condiments (légumes, poisson, viande, banane) sont achetés au marché du coin. Par ailleurs et presque proportionnellement, 53,8% des ouvrières de GPS contre 52,2% des ouvrières de DNG font le marché toutes les deux semaines. En effet, les femmes interrogées sont des ouvrières et comme les ouvriers, elles ont la possibilité d'obtenir des avances sur salaire, ce qui s'appelle communément la "quinzaine". Puisque le montant alloué à l'alimentation n'est pas suffisant pour tout le mois, les deux premières semaines, les femmes ouvrières vivent avec le montant versé par le mari. Encore faudrait-il que ce montant leur permette d'atteindre les quinze premiers jours ou encore qu'elles en bénéficient. Et c'est avec



leur "quinzaine" ou l'argent ajouté par leur mari à ce moment-là qu'elles renflouent leur réserve pour éventuellement arriver jusqu'à la fin du mois.

Par contre, chez les ouvrières de GPS 2,5% des femmes enquêtées font le marché tous les jours. C'est une contrainte pour ces femmes, elles n'ont pas un moyen adéquat pour conserver leurs produits. Il faut sortir de l'argent tous les jours. Et cela en dépit d'une culture alimentaire nouvelle.

Après avoir effectué leurs courses les femmes doivent pourvoir les conserver pour nourrir leur famille jusqu'au moins la fin de l'autre mois. Nous verrons à la page 350 que ces habitudes amenées par les nouvelles technologies et la nouvelle économie constituent une autre contrainte pour la femme. Car, elles n'ont pas assez d'argent tous les jours pour les faire.

Le point qui suit montre les aliments qui sont proposées dans les différents types familles de nos enquêtés pendant les trois différents repas de la journée.

## **1.2- Les aliments acheter par nos enquêtés**

La gestion du budget familial et notamment alimentaire est aussi une production (psychologique et physique). Car, on a tendance à méconnaître la charge mentale impliquée par la recherche des aliments du petit déjeuner, du déjeuner et du dîner. La grande question qui revient à chaque fois durant la journée chez la femme est : « qu'est-ce que l'on va manger ? ». Même s'il y a des aliments dans le réfrigérateur, elle doit encore réfléchir au plat à cuisiner, un autre effort est le suivi intellectuel et le contrôle qui consiste à s'assurer de boucler les fins de mois. Les opinions ci-dessous nous montrent comment les femmes gèrent elles-mêmes quotidiennement les ressources alimentaires, les rythmes, souvent contradictoires avec leur budget. La gestion est un autre travail supplémentaire pour la femme, mais encore là, non rémunéré. La famille, alors qu'elle perd ses fonctions productives, devient de plus en plus une unité de consommation, au point que chaque domaine de la vie familiale implique à un lien monétaire. L'homme et la femme en assurent la prévention. Mais la femme le fera d'une façon discrète mais néanmoins effective. Cependant, le processus de socialisation guidé par le patriarcalisme est de toute évidence un obstacle pour concevoir cette gestion comme un travail : la cuisine relevant du domaine de la femme.

Les tableaux qui vont suivre nous donnent un aperçu des aliments qui sont régulièrement sur la table des nos enquêtés au moment des trois repas prévus dans la journée, si tant est que toutes les familles ont encore la possibilité de faire trois repas. A noter que les données de ces tableaux ont été recueillies durant notre année de maîtrise (Master I) où nous avons interrogé 73 ouvrières à la Manufacture Gabonaise de Vêtements (MGV). Nous n'avons pas voulu reposer la même question cette année à nos nouvelles enquêtées. Pour approfondir les apports de la femme dans la sécurité alimentaire de sa famille.

Dans ce tableau, la composition des aliments du petit déjeuner, du déjeuner et du dîner est fonction non seulement du type de famille plus de notre enquête mais aussi du montant alloué par mois par les conjoints à la femme et de leur contribution pour chaque repas de la journée.

Notre conception de la gestion, épouse celle de Vincent Hutchison, qui affirme que « gérer, c'est être capable de choisir intelligemment la nourriture destinée aux membres de la famille mais aussi la prise de décisions. »<sup>666</sup>

La production de nourriture n'est plus fonction de la famille. La femme est obligée d'acheter à manger. Le choix de la nourriture entraîne des contraintes dans la gestion du budget alimentaire de la famille. Il est fonction, nous l'avons dit du type de famille. Ces repas sont plus ou moins standards. Mais ils varient selon les régions les pays et les moyens dont les femmes disposent.

A la différence de la femme rurale qui savait d'une manière plus ou moins précise ce qu'elle devait servir à table ou faire à manger, la femme ouvrière n'est pas la plus aisée dans cette démarche. L'organisation du budget familial peut être une vraie difficulté.

Les opinions qui suivent ont été recueillies en année de Master 2 à ce propos avec les ouvrières de la Manufacture Gabonaise de Vêtements.

---

<sup>666</sup>V. Hutchison, *Op.cit*, p 28.

✓ **Au petit déjeuner :**

**Tableau 23 : Choix des produits alimentaires pour le petit déjeuner dans la famille ouvrière homogame.**

A la question « Que faites-vous au petit déjeuner pour votre famille? »

**Ouvrières de MGV**

Produits proposes par les ouvrières au petit déjeuner, selon les moyens de chaque famille.	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentages</b>
Sucre, lait, beurre, œuf, boîte sardine, saucisson, pain.	20	27,39
Sucre, café, tisane, pain, beurre, pain	20	27,39
Gâteaux farine, purée de maïs, lait,	8	11
On ne fait pas de petit déjeuner	6	8,20
Sans réponses	19	26,02
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>100</b>

Source : Données de l'enquête 2005 en Master I.

Dans ce tableau, nous observons que 27,39% des familles ouvrières homogames ont comme aliments au petit déjeuner un bol de lait, du pain accompagné de beurre, du saucisson ou des œufs. Mais certains aliments comme le saucisson, ou la sardine seront proposés de manière irrégulière à cause de leur coût nous ont signifié les ouvrières. Dans d'autres famille, (27,39%), ont va retrouver sur la table un bol de tisane sans lait (appelé communément "café misère") avec du pain accompagné aussi de temps en temps de beurre, et du café sans lait pour les adultes. Puis on a 11% des ouvrières qui proposent à leur famille au petit déjeuner, un bol de purée de maïs accompagné de gâteaux farine ou de temps en temps un bol de lait accompagné de gâteaux farine. Et enfin nous avons les plus démunis qui faute de moyens ne prennent pas de petit déjeuner, c'est ici où l'on peut retrouver des familles ayant seulement un repas par jour soit 8,20%.

**Tableau 24: Choix des produits alimentaires pour le petit déjeuner dans la famille ouvrière hétérogame.**

Produits proposes par les ouvrières au petit déjeuner, selon les moyens de chaque famille.	Effectifs	Pourcentages
Sucre, lait, beurre, œuf, boîte sardine, saucisson, café, tisane, pain, quaker <sup>667</sup> .	25	34,24
Crêpes, pain beurre, corn flakes, croissants, confiture, salade, chocolat, salami, jambon, fromage	13	17,80
Fruits, bananes douce, lait, yaourt, biscuits, jus, pain, beurre, salade.	5	6,85
Je donne de l'argent aux enfants. Nous, (les) adultes (nous) ne faisons pas le petit déjeuner.	3	4,11
Sans réponses	27	37
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>100</b>

Source : Données de l'enquête 2005 en Master I.

Au petit déjeuner des familles ouvrières hétérogames ont retrouve 34,24% des familles qui prennent un bol de lait, avec du pain accompagné de beurre, de saucisson, des œufs, de la sardine, mais contrairement au petit déjeuner de nos premières familles ouvrières homogames, celles-ci ont en supplément de temps en temps un bol de quaker. 17,80% ont aussi en supplément : crêpes, pain, beurre, corn flakes, croissants, confiture, salade, chocolat, salami, jambon, fromage. Puis il y a ceux qui ont encore un petit déjeuner plus copieux, 6,85% ajoutent à leur petit déjeuner : fruits, bananes douce, yaourt, biscuits, jus. En revanche parmi ces familles 4,11% ne prennent pas de petit déjeuner avec leurs enfants faute de temps, les parents remettent de l'argent de poche à leurs enfants afin qu'ils puissent s'acheter quelques choses à manger auprès des vendeuses ambulantes de l'école. Car signalons qu'au Gabon, il n'y a pas beaucoup d'écoles qui possèdent une cantine.

<sup>667</sup> Purée d'Avoine

✓ **Au déjeuner**

**Tableau 25 : Choix des produits alimentaires pour le déjeuner dans la famille ouvrière homogame.**

A la question « Que faites-vous au déjeuner pour votre famille? »

Produits proposes par les ouvrières au déjeuner, selon les moyens de chaque famille.	Effectifs	Pourcentages
Légumes, poulet, banane, manioc, riz, spaghetti, boîte sardine,	27	37
Spaghetti, légumes, conserves, viande, poulet, poisson, dinde, cotis, riz, banane platin, tubercule, gari, taros, fougou	12	16,44
Sardines fumées, feuilles de manioc, spaghetti, riz, gari <sup>668</sup> , cotis <sup>669</sup> , spaghetti, boîte sardine.	15	20,56
Sans réponses	19	26
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>100</b>

Source : Données de l'enquête 2005 en Master I.

Les 37% des familles homogames ont sur leur table au déjeuner du poulet accompagné de banane platin, manioc, riz, spaghetti ou des légumes à la boîte sardine accompagné de banane platin, manioc, riz ou encore des spaghettis à la boîte sardine. Signalons qu'au Gabon dans les représentations, les pattes notamment les spaghettis et la sardine à boîte sont considérés comme la nourriture des pauvres ou encore lorsque le repas est constitué de spaghetti cela signifie qu'il n'y a plus de provisions dans le congélateur, c'est comme s'ils étaient considérées comme dernier recours. Il y a 20,56% des ouvrières qui n'ont que sardine fumée, feuilles de manioc, spaghetti, riz, gari, cotis, spaghetti, boîte sardine le plus souvent à leur table. Par contre 16,44% ajoutent à leur déjeuner outre le poulet, de la viande, du poisson, dindon, cotis, accompagné de riz, banane, tubercule, gari, taros, fougou.

<sup>668</sup> Semoule de manioc

<sup>669</sup>Cote de porc

Tout comme les spaghettis, les cotis deviennent peu à peu dans les représentations un aliment réservé aux plus démunis.<sup>670</sup>

**Tableau 26 : Choix des produits alimentaires pour le déjeuner dans la famille ouvrière hétérogame.**

**Ouvrières de MG**

Produits proposés par les ouvrières au déjeuner, selon les moyens de chaque famille.	Effectifs	Pourcentages
Légumes, poulet, queue, banane platin, manioc, riz,	16	22
Viande, poulet, poisson, riz, banane platin, dinde, queue de bœuf, tubercule, cotis, gari, taros, fufou couscous	17	24
Steak, viande de brousse, poisson salé, poulet, queue, feuilles de manioc, taros, fufou, riz, gari, tubercule	9	14
Sans réponses	27	40
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>100</b>

Source : Données de l'enquête 2005 en Master I.

Sur la table des familles ouvrières hétérogames, on trouve chez 22% des légumes, du poulet, de la queue, accompagné de banane platin, manioc, riz. Signalons ici que la queue de bœuf est un aliment aujourd'hui réservé à ceux qui ont les moyens. 24% ajoutent sur leur table viande, poulet, poisson, riz, banane platin, dindon, queue, tubercule, cotis, gari, taros, fufou couscous. 14% ont en plus des steaks.

---

<sup>670</sup> Farine de manioc

✓ **Au dîner**

**Tableau 27 : Choix des produits alimentaires pour le dîner dans la famille ouvrière homogame.**

« Que faites-vous au dîner pour votre famille? »

**Ouvrières de MG**

Produits proposés par les ouvrières au dîner, selon les moyens de chaque famille.	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentages</b>
Les restes de midi et un bol de lait	10	14
Spaghetti, pain, bouillies de maïs ou de manioc, de riz, lait caillé	29	40
Riz chaud à la tomate ou bouillie de riz	13	20
Sans réponses	19	26
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>100</b>

Source : Données de l'enquête 2005 en Master I.

Dans la table des familles ouvrières homogame au dîner, on a ceux qui consomment les mêmes plats du midi, le soir. Ce sont les restes de midi et un bol de lait pour 14% d'entre eux. Mais ces restes ne suffisent pas toujours pour tout le monde alors les enfants prennent du lait le soir comme au petit déjeuner. Chez 20%, on retrouve riz chaud à la tomate sans aucune sauce ou de la bouillie de riz. Chez 40% des familles ouvrières homogames on trouve sur la table au dîner des spaghettis, de la bouillie de maïs ou de manioc, de riz, du lait caillé accompagné de pain.

**Tableau 28 : Choix des produits alimentaires pour le dîner dans la famille ouvrière hétérogame.**

**Ouvrières de MG**

Produits proposés par les ouvrières au dîner, selon les moyens de chaque famille.	Effectifs	Pourcentages
Lait, œufs, purée, pain.	7	10
Le reste du déjeuner, purée, lait.	9	12
Bouillies, salades, lait, quaker.	24	30
Steak, beignets, hamburgers, purée, quaker, lait, frites, potage.	6	8
Sans réponses	27	40
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>100</b>

Source : Données de l'enquête 2005 en Master I.

30% des familles hétérogames ont sur la table le soir au dîner ou de la bouillie, ou de la salade, ou du lait, ou du quaker. En outre, 12% (comme 18% des familles ouvrières homogames) consomment les restes de midi, mais elles ajoutent à leur table de la purée ou bouillie, du lait. 10% se contentent des œufs, de la purée, du lait et du pain. 8% ont un dîner bien copieux composé de steak, beignets, hamburgers, purée, quaker, lait, frites, potage.

L'observation de ces tableaux nous permet de constater que, que ce soit dans les familles ouvrières homogames ou dans les familles ouvrières hétérogames on distingue trois sous-types de familles avec des compositions alimentaires plus ou moins différentes selon les différents repas de la journée et les moyens disponibles. La deuxième observation c'est que dans les familles ouvrières homogames : on ne se contente que du strict minimum et les repas demeurent nutritionnellement moyens, contrairement aux familles ouvrières hétérogames dont les repas sont consistants.

Toutefois, il est à signaler que compte tenu des horaires et de la distance, plusieurs ouvrières ne rentrent pas souvent chez elle, le midi. Certaines préparent la veille pour le lendemain, comme nous l'avons observé dans la conciliation entre travail salarié et travail domestique. Puis il y a celles aussi qui préparent à manger une bonne fois le soir quand elles



reviennent du travail. Pour ces familles, à midi les enfants se débrouillent pour grignoter quelque chose. S'il n'y a rien, ils attendent le soir.

Toutefois, si la consommation est plus ou moins différente dans ces deux types de familles, il n'en reste pas moins qu'il y a des similitudes au niveau des aliments de base. En règle générale, la famille ouvrière consomme les aliments les moins coûteux, d'autant plus que la femme ouvrière gabonaise doit gérer un montant déterminé. Et la baisse du pouvoir d'achat a participé et a poussé de nombreuses familles à diminuer la fréquence et la qualité des repas. Le changement d'économie affecte la consommation des produits locaux et l'alimentation des familles des ouvrières. Il faut donc chercher des alternatives pour arriver à assurer le bien-être de la famille.

Ainsi, la gestion du budget familial pour la femme doit se faire au niveau de la programmation des différents postes de dépense, le calcul des dépenses de ces différents postes, de leur espacement dans le mois, de leur quantité et même de leur temps de cuisson.

Cette gestion ne peut donc se dérouler sans intervention financière supplémentaire de la part de la femme, le plus souvent. C'est bien le corps de la femme qui travaille et sa pensée qui gère les conditions de ce travail. Il y a là une mise en œuvre de moyens énergétiques et intellectuels. Car, gardienne du foyer, la femme en assure la continuité : elle est d'abord nourricière et cuisinière parce que la femme a, peut-être, bien intériorisé dans sa socialisation qu'une « vraie » épouse doit nourrir sa famille ; ce passé et cette idéologie la gouvernent. Sa maman lui a appris que c'est la femme qui nourrit l'homme, c'est elle qui le "garde". La femme est imprégnée de l'idéologie de la famille, cette idéologie est si fortement intériorisée que les femmes ouvrières gabonaises regardent, elles-mêmes leur condition, leur statut et leur rôle comme étant « naturel. » (Puisqu'elles naissent et croissent dans cette dépendance.) Pour la plupart d'entre elles, c'est l'homme "le chef de famille". La participation de la femme dans la sécurité alimentaire, insère les deux partenaires dans un rapport imaginaire évident, « [l'homme] s'imagine être le principal soutien économique, alors que ce sont les femmes par leur inconscience dans la gestion alimentaire [...] »<sup>671</sup> qui le sont.

En nous référant à la conception taylorienne, les femmes ouvrières témoignent, par leurs pratiques quotidiennes de gestion, que bien qu'elles soient les conceptrices et les

---

<sup>671</sup> N. Poulantzas, cité par dans in *Court Traité de la Sociologie de la connaissance*, p.28

exécutrices du budget familial, et en prennent le contrôle, elles ne détiennent pas pour autant la quasi-totalité des moyens de production. Car ce budget s'inscrit dans des règles de fonctionnement social qui l'organisent. Ces normes, dont le respect est assuré par la présence du patriarcalisme, sont l'expression directe des interactions des rapports sociaux dans le foyer.

## **2- Autres activités et autres contraintes dans la gestion du budget familial**

Il y a une certaine ambiguïté dans le modèle de famille que nous avons étudié. Cela est dû pour la plus grande partie à l'urbanisation et à l'émergence du salariat. C'est en effet le mode de production qui détermine le type de famille. Mais il y a une persistance du modèle ancien dans le nouveau modèle que l'on veut adopter. En même temps que la femme doit nourrir la famille (persistance de la socialisation ...) elle doit produire d'autres activités pour combler les lacunes, les faiblesses de la participation du mari au budget alimentaire.

L'importance de l'apport féminin, par rapport au revenu total du ménage et la répartition de son capital dans la production des biens du ménage seront différents d'un pays à un autre, d'un groupe socio-économique à un autre. A travers cette activité procurant un salaire, le revenu de la femme tend à devenir une composante structurelle des ressources intégrées dans le budget du ménage.

La production des biens de consommations du foyer n'est plus fonction de la famille. En effet, le travail salarié de la femme lui permet aujourd'hui d'avoir une autonomie financière mais suffit-il pour gérer les besoins du foyer, pour ne plus avoir besoin de l'argent de l'homme ou de son apport, ou pour ne plus avoir une autre activité procurant un revenu en dehors de l'entreprise, ou encore pour renverser les rapports sociaux de sexe ?

L'affectation des montants alloués aux différents postes ne sont jamais assez suffisants pour une bonne partie des familles de nos enquêtés. La femme doit contrôler notamment le poste alimentaire.

De plus, la famille dans la société africaine est très large. L'individu n'est pas seulement attaché à son père et à sa mère : il fait partie de la communauté. La solidarité est très prononcée même si aujourd'hui, avec les difficultés qu'entraînent les nouveaux modes de vie, notamment l'intégration du salariat, ce modèle s'effrite et repose de plus en plus sur l'individualisme.

En effet, la vie coutumière et communautaire ne répond plus aux aspirations des nouvelles générations qui ont connu les conditions d'existence des centres de salariat. La conscience d'appartenance se modifie au fur et à mesure, stimulée par le déracinement social,

même si l'on retrouve encore un fort esprit de solidarité surtout venant des femmes. Cependant, ces aspects n'empêchent pas l'augmentation du nombre de parents à entretenir, qui n'est pas toujours proportionnel au revenu du couple salarié urbain.

Et cette « entreprise représente toujours une contribution aussi essentielle au ravitaillement du ménage, qu'une participation directe à la production des denrées vivrières familiales, étant donné que pour les anthropologues, les hommes et les femmes ont des responsabilités complémentaires en ce qui concerne le paiement des besoins alimentaires du foyer »<sup>672</sup>

## 2.1- Autres activités dans la gestion du budget familial

La nécessité d'un double salaire pour vivre vient du fait que le salaire du conjoint est faible ou nécessite du côté de la femme des revenus de plus en plus élevés pour faire face aux dépenses du ménage. « Répondant aux sollicitations du marché du travail, le travail de la femme représente sans nul doute aujourd'hui plus qu'un "appoint" aux revenus du ménage. »<sup>673</sup>

Les femmes adoptent donc différentes stratégies pour faire vivre leur famille, pour accroître leur revenu et contribuer davantage aux dépenses du foyer. « En outre, seule la profession principale est retenue, or les femmes cumulent souvent plusieurs activités »<sup>674</sup>

### Tableau 29 : Répartition des opinions des ouvrières en fonction de leurs activités rémunératrices extra-usine

« Avez-vous une autre activité rémunératrice en dehors de votre activité dans votre entreprise? »

#### Ouvrière de GPS

<b>Autres activités</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Oui	24	30,0%
Non	56	70,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>80</b>	<b>100%</b>

Source : donnée de l'enquête

<sup>672</sup> J. Dey , *Op.cit*, p.25

<sup>673</sup> A. Labourine, *Op.cit*

<sup>674</sup> F.Battogliola, *Op.cit*, p.22

### Ouvrières de DNG

<b>Autres activités</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Non réponse	1	2,2%
Oui	8	17,4%
Non	37	80,4%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>

Source : donnée de l'enquête

« Pour obtenir les revenus qui leurs sont nécessaires - et qui le sont de plus en plus - les femmes de tous les pays se sont toujours livrées à des activités extrafamiliales: artisanat, commerce, heures supplémentaires pour les salariées. »<sup>675</sup> Certaines femmes ouvrières ont d'autres activités extra-entreprise qui leur permettent de compléter les fins de mois et de nourrir leur famille. Signalons que ces activités sont le plus souvent informelles et échappent souvent à tout contrôle réel des autorités.

Dans ces tableaux, on remarque que 24 ouvrières de GPS contre 8 ouvrières de DNG déclarent avoir une autre activité rémunératrice en dehors de leur activité dans l'entreprise. En revanche 56 ouvrières de GPS contre 37 ouvrières de DNG affirment ne pas avoir une autre activité. Nous verrons plus loin quels en sont les raisons.

Nous leur avons d'abord posé la question de savoir quelles sont les activités extra-usines qu'elles pratiquaient du moins pour celles qui ont une autre activité. Et ensuite nous avons demandé à celles qui n'ont pas d'autres activités extra-usine de nous en donner la raison.

A la question « Si oui précisez? Si non pourquoi ? » Voici leur réponse :

11 ouvrières de GPS sur 80 et 3 ouvrières de DNG sur 46 affirment avoir comme autre activité de faire du commerce : « **je vends de la boisson à la maison pour pouvoir payer le taxi et le pain des enfants le matin pour leur petit déjeuner. Comme le salaire est insuffisant, je me rattrape en faisant du commerce. Je couds des vêtements sur commande des gens.** »

7 ouvrières de GPS contre 3 ouvrières de DNG ont comme autre activité de faire des plantations : « **j'ai un champ sur la route nationale, je vais là bas deux week-ends ou trois**

<sup>675</sup>J. Bisilliat et M. Fieloux, *Op.cit.*, p.22

**dans le mois pour récolter de la nourriture pour ma famille. Cela me permet d'arrondir les fins de mois et de réduire l'achat des accompagnements le plus possible. »**

En effet, contrairement à l'Occident où on ne trouve pratiquement plus de village, sinon qu'ils ont été modernisés, en Afrique et notamment au Gabon, les villages à l'ancienne existent encore et les urbains y sont attachés jusqu'à nos jours. Cependant, comme nous l'avons dit plus haut, l'organisation n'est plus la même, même si certaines pratiques persistent. Ces villages sont le plus souvent en banlieue de la capitale et les femmes y vont souvent pour faire des plantations.

Alors que le phénomène de petit jardin personnel pour ne plus acheter les légumes commence à se développer en France, en Afrique, il a toujours existé. La plupart des travailleurs urbains et notamment nos enquêtées ont des lopins de terre qu'elles cultivent et entretiennent chaque week-end pour arrondir leur fin de mois. En effet, dans le quotidien des relations sociales, force est de constater que "les activités informelles urbaines sont le prolongement de la société traditionnelle".

« Les réseaux d'interconnaissance et d'entraide entretenus par les femmes constituent une ressource indispensables »<sup>676</sup> en effet, 7,5% des ouvrières de GPS et 4,34% des ouvrières de DNG ont comme autre activité les tontines. Cette sorte d'épargne informelle est pratiquée couramment par les femmes pour réaliser leurs projets et participer à la résolution des problèmes financiers dans la famille : **« je fais des tontines »**

Celles qui n'ont pas d'activité ont aussi donné leurs raisons :

D'abord, 38 ouvrières de GPS sur 80 contre 22 ouvrières de DNG sur 46 évoquent comme raison le temps et les charges familiales : **« je n'ai pas de temps. Parce que je ne peux pas faire les deux. Mon travail dans l'entreprise est trop prenant. Parce que je m'occupe de la maison après mes heures de travail, à cause de la fatigue, je ne peux supporter un autre travail. Je ne peux pas être disponible à cause des multiples occupations familiales »**

Il y a également 8 ouvrières de GPS contre 3 ouvrières de DNG qui estiment qu'elles ne sont pas motivées et posent le problème des finances qui sont limitées : **« par manque de motivation, je n'ai pas encore les moyens »**

---

<sup>676</sup> F. Battogliola, *Op.cit*, p.9

En outre, 5 ouvrières de DNG contre 3 ouvrières de GPS n'ont pas d'autres activités, elles n'ont pas de dépense supplémentaire à faire : « **parce que mon mari s'occupe de toutes les dépenses dans le foyer** »

A travers ces opinions, nous voyons comment les femmes ouvrières gabonaises font preuves d'inventivité en cherchant comment faire pour qu'il ait toujours des ressources pour nourrir leur famille et participer aux autres postes de dépense dans le ménage. Cette activité effectuée par les ouvrières en dehors de leur travail domestique et salarié permet d'améliorer leurs conditions de vie mais surtout ceux de leurs enfants et de leurs familles. Par conséquent, la contribution de la femme ouvrière gabonaise ne se résume plus qu'à l'entretien de la famille. Pourtant malgré son nouveau statut de salariée et la quantité de travail essentiel à la survie, à la subsistance, et à l'accumulation, elle est ignorée.

Car pour le discours de socialisation, c'est l'homme qui nourrit la femme et la famille. Cette argumentation tient de la conception du sens commun qui pense que c'est l'homme qui est le garant de la sécurité alimentaire. Pourtant la majorité des femmes ont conscience du rôle, du statut, et de l'influence qu'elles jouent dans le ménage. Cependant, elles restent confinées dans le respect des valeurs traditionnelles, via la socialisation. La dimension idéologique ressort ici à travers la soumission de la femme dans le but de maintenir l'hégémonie avec les idées véhiculées par les discours de socialisation.

La femme a fait ses preuves dans la gestion des ressources alimentaires, tant en milieu rural (avec les produits agricoles), qu'en milieu urbain (avec le salaire). Aujourd'hui, il n'est plus question de laisser la charge totale de la gestion du foyer aux hommes comme le prétend le sens commun ; les femmes s'impliquent activement aussi. Admettre que c'est l'homme qui est le seul garant des ressources du ménage de nos jours est un leurre, une illusion, puisqu'au niveau du budget alimentaire, la gestion est quasiment réservée à la femme. La femme est garante de la sécurité alimentaire, donc est "moteur" à ce niveau. Dans d'autres cas de figure, il y a des hommes qui n'assument plus ou pas leurs responsabilités au niveau de la sécurité alimentaire, et c'est ici même que le concept de "chef de famille" perd de sa valeur pour l'homme, car dans ce cas précis, la femme est automatiquement pourvoyeur des ressources alimentaires du ménage. Les hommes se font aider par leurs femmes.

« Ce sont les femmes qui, tous les jours, affrontent les problèmes et tâches de trouver des solutions »<sup>677</sup> pour pouvoir nourrir leur famille. Pour cela elles cherchent en tout temps les

---

<sup>677</sup> F. Hainnard et C. Verschuur, *Op.cit*, p.54

moyens pour y parvenir. C'est pourquoi, même pendant leur temps de repos, elles travaillent, elles cherchent toujours un moyen pour s'en sortir.

Soulignons que certaines femmes ouvrières gabonaises sont constamment endettées, malgré les apports des leurs activités extra-entreprises.

Les femmes occupent une place majeure dans la famille. Certaines études montrent que plus un ménage est pauvre, plus il a tendance à compter sur les revenus générés par les femmes comme source principale de revenus.

## **2.2- Autres contraintes dans la gestion du budget familial**

« Si le vocabulaire sur la famille africaine est assez pauvre, celui concernant la parenté est lui, assez riche. Il s'agit d'une parenté qui n'est pas biologique mais sociale. En effet, on est parent parce qu'on partage le même espace social ; c'est ce qu'on appelle une *parenté de fréquentation*. On peut l'observer par l'usage fréquent du mot frère, sœur, entre personnes qui n'ont souvent aucun lien biologique de parenté »<sup>678</sup> peu importe, il faut toujours être solidaire les uns des autres.

Contrairement à l'Occident, l'organisation familiale en Afrique notamment au Gabon est très complexe. La famille n'est pas seulement limitée aux couples et aux enfants, on peut retrouver dans une même maison quatre à cinq générations. D'ailleurs on parle souvent en Afrique de famille élargie. La famille au Gabon n'est pas fonction de la situation économique et sociale de ses membres, et ce sens de la famille a souvent un impact sur le budget et la consommation des ménages. Ainsi, dans cette famille élargie, ce nouvel environnement économique et la mise en œuvre du salariat, il faut tenir compte du fait que les hommes et les femmes réalisent, bien qu'ayant des tâches différentes, contraintes et obligations familiales. Les femmes et même les hommes auront donc plus de mal à gérer le budget du foyer par rapport au revenu et par rapport au nombre de personnes à nourrir et entretenir.

Montrer le poids des coutumes et de l'idéologie dans la gestion du budget est le but de cette sous section. Elle insiste dans un premiers temps sur les contraintes que peuvent subir l'homme et la femme dans la gestion du budget lorsque celles-ci sont liées au nombre à nourrir dans la maison et dans un second temps lorsque celles-ci sont liées à la coutume et aux traditions. Comment l'homme et la femme acquiescent-ils aux changements en préservant les traditions ? En effet, à travers les fêtes funèbres, les mariages etc. la femme ouvrière gabonaise se sent obligée tout comme l'homme de participer avec son salaire aux dépenses

---

<sup>678</sup> B. Ibrahima, *Op.cit*

concernant la famille lignagère ou la belle famille. Mais ce questionnement nous conduit à un autre qui épouse celui de Catherine Cicchelli-Pugeault, Vincenzo Cicchelli<sup>679</sup> : la famille est-elle encore considérée comme un élément de coordination entre l'individu et la société ? A-t-elle encore une efficacité dans le maintien de l'ordre social ? A-t-elle encore cette influence dans tous les aspects de la vie familiale ?

#### - **Contraintes liées aux nouvelles technologies**

Nous avons souligné auparavant que le travail de la femme gabonaise, a fortiori de la femme rurale, était rude.

Nous avons aussi souligné que la femme gabonaise accomplit les travaux champêtres avec des outils rudimentaires, tels que la houe, la machette, etc.

Mais ces « vingt dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle sont le théâtre de grandes mutations technologiques »<sup>680</sup> qui par le processus d'industrialisation ont gagné la sphère de production et de reproduction. C'est ce qui nous fera constater que dans le monde rural, pour des activités champêtres telles que l'abattage les hommes ont de plus en plus recouru à la tronçonneuse qu'à la hache, notamment pour ceux qui ont les moyens de ce la procurer.

Ces mutations technologiques touchent en conséquence davantage le monde urbain que le monde rural.

Toutefois, dans les pays en voie de développement, en raison des normes sociales, des habitudes coutumières, des obligations familiales, qui caractérisent le statut de la femme africaine et gabonaise, les difficultés financières, et les nouvelles technologies n'ont pas encore gagné totalement tous les foyers des femmes ouvrières gabonaises, du moins pour les foyers de notre échantillon, mais les modes d'accomplissement de leurs tâches s'adaptent petit à petit à ces technologies.

La femme ouvrière a recours aux nouvelles technologies pour accomplir les tâches domestiques : soin des enfants, ménage, etc. Ces nouvelles technologies ont-elles une influence sur le statut premier de la femme ? Est-elle encore comme dans le monde rural le pilier de la famille ?

L'entrée des femmes africaines dans le monde du travail est liée à la détérioration du contexte économique, qui pousse les femmes à prendre en charge une part de plus en plus

---

<sup>679</sup> C. Cicchelli-Pugeault, V. Cicchelli, *Op.cit*

<sup>680</sup> S. Schweitzer, *Op.cit*, p 210



importante des responsabilités économiques dans leur foyer. Car, l'homme ne peut plus subvenir seul aux besoins de la famille, et qui plus est, de la famille élargie.

L'intégration des femmes dans le salariat a entraîné un bouleversement profond dans les us et les pratiques de la société gabonaise.

Les ouvrières bénéficient désormais des nouvelles technologies, c'est-à-dire qu'elles ne vont plus ramasser le bois dans la forêt comme au village, l'eau est à porter de mains, le pilon et le mortier ou la planche à écraser et la manière de travailler, sont remplacés par des machines, elle fait maintenant la cuisine sur une gazinière, etc.

« Introduire une nouvelle technologie, c'est introduire une nouvelle manière de faire, et chacun de ceux qui verront leur travail modifié ne l'accepte que s'il peut maîtriser cette nouveauté et en comprendre le sens. Sinon, il continue à garder ses anciennes pratiques. Ces comportements d'appropriation infléchissent, voire modifient les changements planifiés [...] »<sup>681</sup> issues de notre environnement sociale et économiques.

Mais pour obtenir ces technologies dans la maison, il faut produire de l'argent pour en acheter. « Selon le niveau socio-économique et le lieu de résidence, le recours aux sources d'énergie ligneuses (bois et dérivés) s'impose ou non sur le gaz. Ainsi, dans les ménages les plus pauvres, près de 60% font la cuisine au feu de bois alors que cette ressource n'est utilisée que par peu de ménages (13,8%) dans les milieux les plus aisés. »<sup>682</sup>

Les ouvrières ont dû s'adapter, avec plus ou moins de facilité et selon leurs moyens financiers, aux nouvelles méthodes de travail et d'accomplissement des tâches domestiques à l'aide de l'électroménager, alors qu'elles avaient pris l'habitude de travailler avec des ustensiles traditionnels. Nous remarquons que le travail de la femme même sur le plan domestique a évolué. Les machines réduisent son temps de travail, mais celui-ci varie selon l'organisation des chaque ouvrière.

Il y a donc une transformation de l'économie familiale, dans l'activité salariale. : Lave-vaisselle, sèche-linge, machines à laver, fours à micro-ondes et chauffe-eau sont désormais accessibles aux femmes et contribuent à alléger les tâches ménagères. L'effort de la femme ouvrière gabonaise, contrairement à sa consœur rurale est réduit au minimum, les « [...] contraintes dues aux mutations sociales, [...] à l'urbanisation [...] imposent aux femmes des manières de voir le feu différentes de celles de leurs grand-mères et s'adapter à d'autres modes

---

<sup>681</sup> P. Bernoux, *Op.cit*, p.65

<sup>682</sup> Ministère de la planification, *Op.cit*, p.71

de cuisson, à d'autres goûts culinaires sans pour autant que l'espace de la cuisine cesse d'être l'une des places où elles peuvent dicter leur lois [...] »<sup>683</sup> La photo ci-dessous en témoigne.

**Photo 11 : la femme ouvrière salariée dans sa cuisine utilisant des appareils modernes**



Source : Donnée d'enquête Master 2

« Aujourd'hui, les équipements et les manières de cuisiner sont diversifiés et peuvent indiquer le statut social de la femme et le type d'habitat qu'elle possède [...]. »<sup>684</sup> La femme ouvrière gabonaise, ne va plus chercher du bois en brousse pour pouvoir faire à manger à sa famille, elle a maintenant du gaz et une gazinière qui a remplacé le foyer fait de feu de bois. Elle se sert maintenant rarement du pilon et du mortier pour écraser ses aliments : ces instruments ont été remplacés par le Moulinex. Elle n'a plus pour support de conservation et de stockage le grenier comme nous l'avons vu dans la première partie pour ses consœurs du monde rural. En ville, ce mode stockage est remplacé dans les ménages par le réfrigérateur et/ou le congélateur. C'est pourquoi nous avons voulu savoir si les ouvrières gabonaises en possédaient :

---

<sup>683</sup> T. Boni, *Op.cit*, p.40

<sup>684</sup> T. Boni, *Op.cit*, p.39

Le tableau 30 nous aussi montre le niveau d'utilisation des technologies et techniques modernes dans le quotidien des gabonaises.

A la question « Quel moyen de conservation d'aliments avez-vous ? » ; voici ce qu'elles nous ont répondu:

**Tableau 30 : Technologie de conservation des aliments utilisés par les femmes ouvrières**

**Ouvrières de GPS**

<b>Moyen de conservation des aliments</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Réfrigérateur	12	15,0%
Congélateur	47	58,8%
Les deux	19	23,8%
Autres	0	0,0%
Aucun	2	2,5%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>80</b>	<b>100%</b>

Source : Donnée de l'enquête.

**Ouvrières de DNG**

<b>Moyen de conservation des aliments</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Non réponse	7	15,2%
Réfrigérateur	8	17,4%
Congélateur	21	45,7%
Les deux	7	15,2%
Autres	0	0,0%
Aucun	3	6,5%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>

Source : Donnée de l'enquête.

Ce tableau 18, nous montre à quel point les nouvelles technologies sont importantes désormais dans la vie des femmes au quotidien pour la gestion de leur foyer. Nous remarquons que 58,8% des ouvrières de GPS contre 46,7% à DNG possèdent un congélateur comme moyen de stockage des aliments. On peut lire que 15% à GPS contre 17,4% à DNG ont comme moyen de conservation des aliments un réfrigérateur. Elles sont plus nombreuses à détenir les deux appareils chez les ouvrières de GPS qu'à DNG soit respectivement 23,8% et 15,2%. Par contre parmi les ouvrières il existe celles qui ne possèdent aucun de ces appareils.

Certaines nous ont confiés que leur appareil était tombé en panne et qu'elles n'avaient pas encore les moyens d'en acheter un neuf.

« Toujours est-il que lorsque deux civilisations entrent contact, la plus forte assimile la plus faible, par le biais du modernisme, qui est le passage de la civilisation traditionnelle à la civilisation moderne par l'adoption de l'évolution technique, [...] »<sup>685</sup>

Mais, contrairement à l'Occident la date de péremption des aliments au Gabon est limitée au moins à un mois sinon plus car le plus souvent, il s'agit de produits surgelés qui sont accessibles et qui inondent le marché.

La conservation des produits alimentaires pose donc un problème sérieux au niveau des ménages. Les femmes qui possèdent un congélateur dans leur ménage n'éprouvent pas trop de difficultés en matière de gestion et de conservation des aliments. Cet équipement ménager de conservation les aide à stocker les aliments achetés non seulement en grande quantité mais jusqu'à épuisement des stocks.

Signalons que si certaines femmes possèdent des congélateurs, d'autres utilisent les réfrigérateurs comme moyen de conservation des produits alimentaires. Celles-ci sont incluses dans les taux ci-dessus. Celles qui ont des réfrigérateurs ont moins de possibilités pour gérer les stocks d'aliments dans la durée. Car, l'espace destiné au stockage des aliments est d'alors plus réduit. Ces femmes aussi exercent un effort supplémentaire dans la gestion des aliments par rapport à celles qui disposent d'un congélateur. Par conséquent, elles sont également exposées à la même contrainte que celles qui possèdent un congélateur. Dans les deux espaces de conservation la contrainte dans le choix de ces aliments est grande et la comptabilité est délicate. En termes de dépenses à effectuer, les femmes peuvent dans certains cas tenir des comptabilités séparées.

Parmi les femmes enquêtées, 6,5% à DNG et 2,5% à GPS n'ont ni congélateur, ni réfrigérateur pour conserver leurs aliments. Elles subissent une double contrainte dans la mesure où elles dépensent de l'énergie et du temps pour trouver de l'argent chaque jour pour nourrir la famille. Pour elles, la gestion est encore plus lourde et plus difficile, elles font le marché tous les jours. Dans ces conditions, le salaire du conjoint ou du concubin ne suffit plus pour supporter les charges en matière d'alimentation, ce qui fait que la femme est obligée de puiser dans son revenu qui, lui aussi, est insuffisant. Quelquefois, elle est condamnée à s'endetter chez les commerçants\* du quartier ou à demander une avance sur salaire. A travers cette contribution, il est difficile d'épouser la conception socialisante du sens commun qui

---

<sup>685</sup> Les Africaines entre tradition et modernité, *Op.cit* p.28

affirme « une occultation systématique de l'apport de la femme à l'économie du foyer. Le maintien d'une reconnaissance juridique de l'homme comme chef de famille, ne suffit plus dans bien des cas à masquer la crise qui affecte profondément son image en terme économique et moral. »<sup>686</sup>

Il serait bien commode, ici, de pouvoir parler de changements de mentalités, surtout de la part des hommes et même des femmes, pour l'émergence de nouveaux modèles familiaux.

Mais cette évolution technologique mise à la disposition des femmes et des ouvrières gabonaises en particulier peut être vécue ou considérée comme une progression ou dégression. Pour certains enquêtés cette facilité et ce recours aux nouvelles technologies dans l'accomplissement des tâches domestiques peut être pour la femme un signe de faiblesse, d'incapacité et peu amplifier l'absence de la femme dans le foyer. Notamment dans son rôle de pilier de la famille.

#### - **Contraintes lié au nombre de personnes à nourrir dans la maison**

Selon Durkheim, les actions des individus sont dictées par la contrainte que l'appartenance à un groupe, à un collectif, fait peser sur eux. Ici pour nous, il s'agit de la famille, des croyances et de la communauté traditionnelle.

Ainsi, la position des femmes et des enfants en Afrique et l'évolution de leur rôle sont fonction de la famille, des croyances et de la communauté traditionnelle voire de l'ordre social établi. Il faut d'abord regarder leur place dans la famille en raison de la multiplicité des groupements historico-socio-culturels. L'enfant et la femme en Afrique sont importants, source et signe de richesse, de respect. Et la femme reste le bien par excellence, un capital créateur, source de produits par sa fonction agricole et de procréation. « L'enjeu de cette séparation théorique de la production et de la reproduction est la division sexuelle du travail : considérer la production d'enfants comme une production sociale nécessaire à la reproduction de la société obligerait à lui faire une place de choix et à prendre en considération les besoins des (re)productrices dans l'organisation du travail et dans la hiérarchie des statuts sociaux. [...] »<sup>687</sup> En ce sens, C. Meillassoux affirme : « il n'est pas possible, pour comprendre les

---

<sup>686</sup> D.T. Ellwood ,cité par Ferreol G., Noreck J. P, in *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin, 1996, p.61.

\* Au Gabon, il ya un système adopté par les maliens, ayant des épiceries ou des boucheries, appelé "cahier de bon" : il s'agit de prendre de la marchandise (aliments ou autres ) en bon et de la payer la fin du mois. Dans tous les cas la femme ouvrière gabonaise s'endette toujours pour nourrir et satisfaire sa famille.

<sup>687</sup> A-M. Daune-Richard et A-M. Devreux, « Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique », *Recherches féministes*, vol. 5, n° 2, 1992, p. 7-30.

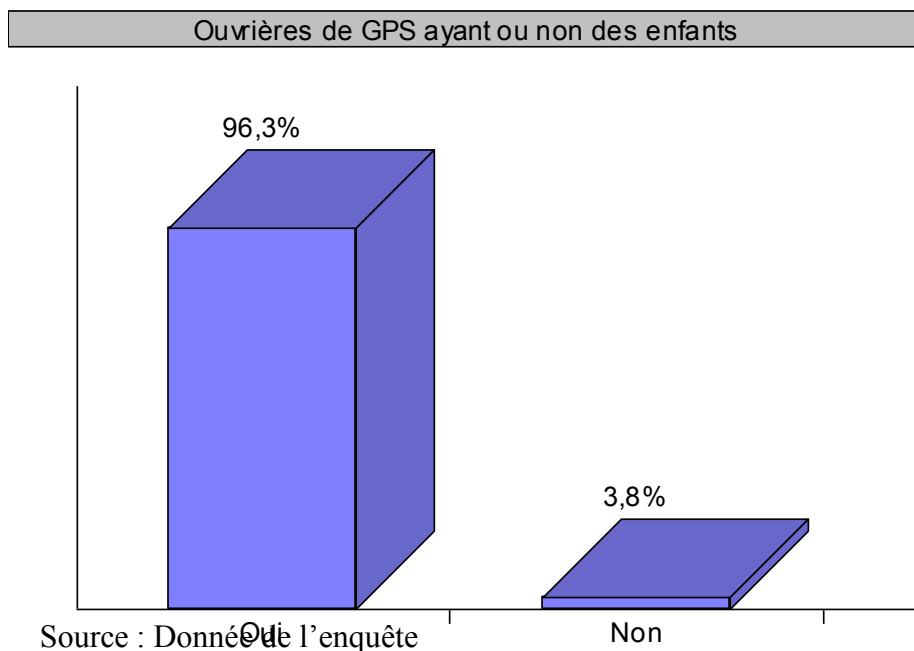
mécanismes et le fonctionnement de la famille d'ignorer la reproduction. La communauté domestique est en effet, le seul système économique et social qui régent la production physique des individus, la reproduction des producteurs et la reproduction sociale sous toutes ses formes par un ensemble d'institutions, et qui la domine par la mobilisation ordonnée des moyens de la reproduction humaine, c'est-à-dire les femmes ». <sup>688</sup> Ces femmes, en travaillant, participent à la production de la famille et sont confrontées aux changements qui influencent son quotidien et les interactions dans le foyer.

Contrairement, à leurs consœurs occidentales qui avancent des raisons économiques et professionnelles pour ne pas faire d'enfants et dont la famille se limite souvent au couple, les ouvrières de notre enquête ont beaucoup d'enfants, même si certaines femmes commencent à observer un planning familial à cause des restrictions économiques, car on le sait, un enfant coûte cher. Elles ont pour la plupart également une famille nombreuse c'est-à-dire élargie.

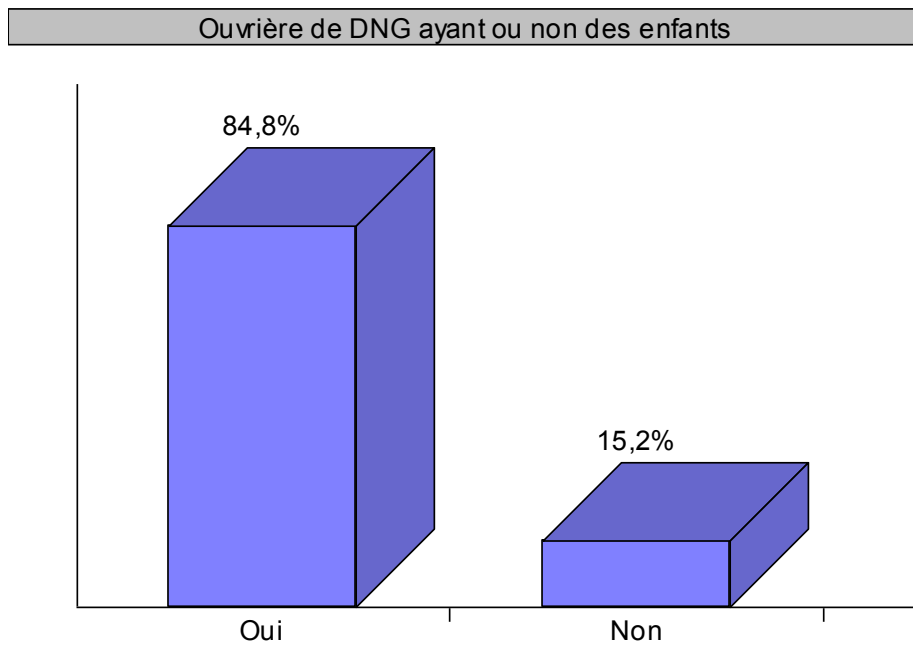
C'est ce qui relève d'une manière fondamentale et accentuée les contraintes que subissent les hommes et les femmes pour pouvoir entretenir toutes ces personnes.

### Graphique 16 : Répartition des opinions des ouvrières ayant des enfants

« Avez-vous des enfants? »



<sup>688</sup>C. Meillassoux, *Op.cit*, p.9.



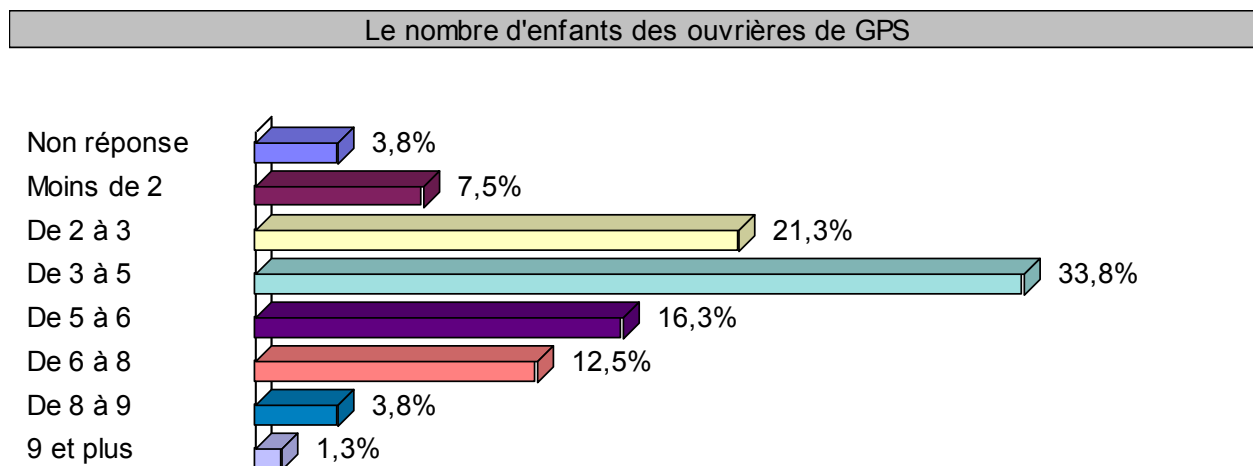
Source: donnée de l'enquête

Ces graphiques nous montrent que les femmes ouvrières enquêtées ont une lourde charge familiale. 96,3% des femmes interrogées chez GPS contre 84,8% à DNG ont des enfants. Par contre elles sont plus nombreuses à DNG qu'à GPS à ne pas avoir d'enfants.

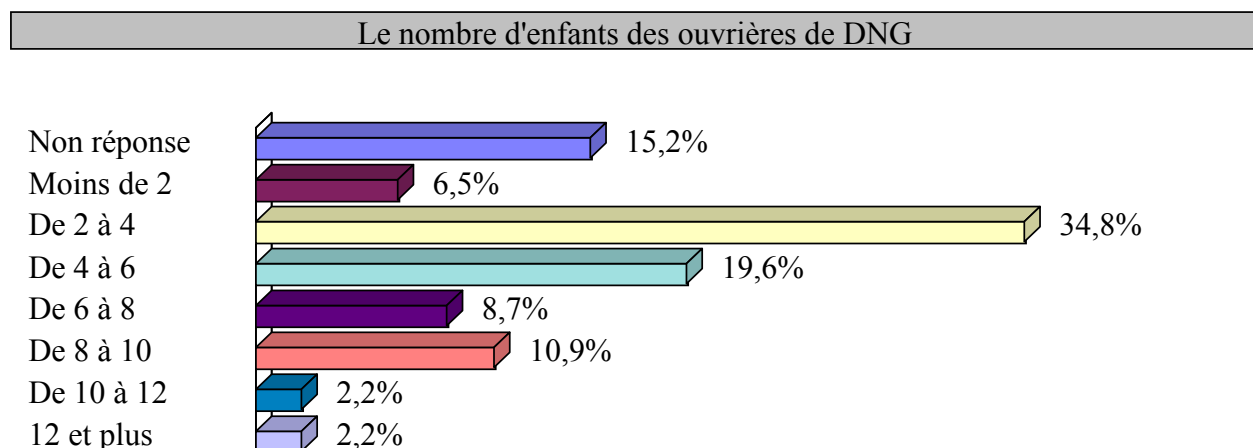
En outre, les charges familiales qui incombent aux ouvrières varient en fonction du nombre d'enfants à charge.

**Graphique 17 : Répartition des opinions des ouvrières en fonction du nombre d'enfants qu'elles ont.**

« Si oui précisez le nombre »



Source : Donnée de l'enquête



Source : Données de l'enquête

Lorsque l'on observe ce tableau, on constate que la majorité des ouvrières de GPS ont entre trois et cinq enfants, tandis que la majorité des ouvrières de DNG ont entre deux et quatre enfants. Ce nombre est donc plus important chez les ouvrières de GPS. Elles sont par contre moins nombreuses chez les ouvrières de GPS qu'à DNG à avoir au moins six enfants, soit respectivement 16,3% et 19,6%. De même, elles sont plus importantes à DNG à avoir plus de dix enfants. Cela dit, ces femmes ont une dépense importante à réaliser chaque mois pour ces enfants. Malgré le coût élevé des charges des enfants en matière nutritionnelle,



sanitaire, et éducative, on assiste à une déresponsabilisation d'un nombre croissant d'hommes à leur égard. Surtout lorsque le nombre d'enfants est important.

Mais ces femmes n'ont pas que leurs enfants à entretenir dans la maison. Nous l'avons dit plus haut, la famille africaine, se comprend en fonction de l'appartenance au lignage qui se lit par le fait que les individus vivent en communauté dans laquelle les biens et les services sont partagés. « La famille a une fonction importante et persistante qui n'a pas été pris en compte dans les plans de développement. Il s'agit de son rôle en tant que « fournisseur » de la sécurité sociale pour tous ses membres [...]. Dans les pays industrialisés, comme la France, les allocations de Sécurité sociale occupent une part significative du budget gouvernemental. En Afrique, ce fardeau est largement porté par la famille, et presque entièrement par elle [...]. »<sup>689</sup>

**Tableau 31: Répartition des opinions des ouvrières en fonction des autres personnes vivant avec eux dans le ménage.**

**Ouvrières de GPS**

<b>Autres personnes</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Petit-frère	6	7,5%
Belle-mère et neveu	2	2,5%
Soeur	10	12,5%
Neveu frère et soeur	10	12,5%
Aucune autre personne	6	7,5%
Neveu frère et soeur, tante	11	13,8%
Neveu	14	17,5%
Belle-mère, frère et soeur	3	3,8%
Soeur et nièce	4	5,0%
Belle-mère et tante	5	6,3%
Mes petits fils	2	2,5%
Belle-mère, frère, soeur, tante, oncle et neveu	6	7,5%
Mes enfants et l'enfant du voisin que j'ai recueillis dont la mère est ma	1	1,3%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>80</b>	<b>100%</b>

Source : Données de l'enquête

<sup>689</sup>A. Aderanti, *Op.cit*

## Ouvrières de DNG

<b>Autres personnes</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Aucune autre personne	6	13,0%
Neveux, frères et tantes	4	8,7%
Les enfants de mon mari	2	4,3%
Ma soeur	3	6,5%
Nos frères	4	8,7%
Neveux	11	23,9%
La nièce de mon mari	1	2,2%
Frères et soeurs	3	6,5%
Belle-mère et neveu	4	8,7%
Neveu et soeur	1	2,2%
Oncle, tante, neveu	3	6,5%
Mon beau-père	4	8,7%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>

Source : Données de l'enquête

En effet, en observant ce tableau on constate que 67,7% des ouvrières de GPS et 50% des ouvrières de DNG prennent encore en charge la garde de leurs proches parents, c'est-à-dire les cousins germains, les cousins croisés et parallèles, le père et la mère et même le grand-père et/ou la grand-mère. 6,3% des ouvrières de GPS contre 8,7% des ouvrières de DNG prennent en charge leurs beaux-parents. Par contre nous constatons une forte prise en charge des neveux, soit 17,5% à GPS et 23,9% alors que 7,5% des ouvrières de GPS contre 13% des ouvrières de DNG n'ont personne à leur charge. Cependant, ces 7,5% et ces 13% des femmes interrogées ne sont pas totalement libérées des charges de leurs parents, dans la mesure où lorsqu'il y a un problème, bien que n'habitant pas la même maison, elles sont toujours présentes. On remarque que la famille ouvrière, compte tenu des valeurs culturelles qui la gouvernent, reste encore très hospitalière, malgré le peu de moyens dont elle dispose pour vivre et la montée de l'individualisme détruisant la cohésion sociale.

Il faut rappeler que la gestion des stocks n'est pas toujours proportionnelle à la durée désirée, c'est-à-dire jusqu'au début du mois suivant, dans la mesure où le budget alimentaire dont les femmes disposent est inférieur aux exigences du ménage. Elles sont contraintes de faire un choix, selon les priorités, le nombre d'enfants et les personnes à charge dans le foyer.

C'est pourquoi le poste de nourriture n'est pas souvent suffisant pour combler les besoins en aliments des membres de la famille jusqu'à l'autre fin de mois. Il faut ajouter à cela les contraintes traditionnelles.

#### - **Contrainte lié aux rites traditionnels**

« L'organisation familiale repose sur la reconnaissance des liens du sang et des liens d'alliances qui unissent un ensemble de personnes. »<sup>690</sup> En outre, les rapports sociaux sont organisés par une sorte de structure solidaire qui rend la vie plus ou moins harmonieuse à tout le groupe en faisant en sorte que chacun soit à l'abri du besoin. Dans les sociétés traditionnelles, le mariage n'est pas l'affaire d'un seul individu ou de sa famille restreinte, mais celle de toute la communauté.

« La famille peut être l'élément restaurateur du lien mais pour beaucoup la communauté représente la source par excellence de l'intégration sociale. [...] la famille occupe une place importante car elle est l'institution susceptible de lier les individus indépendamment de leur volonté et de leur intérêt. [...] La satisfaction des intérêts individuels est-elle conciliable avec le bien-être général ? »<sup>691</sup>

Au village l'homme et la femme avaient des obligations vis à vis de leur famille lignagère et des beaux-parents. D'autant plus que les deux avaient participé à la production et à la récolte.

Tout était déjà codifié. Lorsqu'il y avait un décès dans la famille du conjoint, la femme devait participer au deuil avec ses parents et c'est en puisant dans les paniers de réserve qu'elle manifestait sa participation. Même quand ses parents lui rendaient visite, c'étaient dans ces mêmes paniers qu'elle tirait sa participation. Car une partie des produits de l'agriculture, de la chasse et de la pêche était consommée immédiatement tandis que l'autre était gardée comme provision (chargée dans des paniers que l'on mettait à la cuisine pour la prochaine semence, les cérémonies et les visiteurs), une infime partie était vendue, c'était la « loi » des trois paniers.

En ville les codifications se perpétuent. L'entrée des femmes dans le monde du travail, pose aussi le problème de l'organisation dans le ménage, « par exemple le lignage est le lieu des liens importants, de redistribution des biens, de pouvoir, et de responsabilités. Les deux

---

<sup>690</sup> G. Rocher, *Op.cit*, p.49.

<sup>691</sup> C. Cicchelli-Pugeault, V. Cicchelli, *Op.cit*

unités (ménage/lignage) ne s'excluent pas l'une l'autre. L'accent est mis sur l'une ou l'autre en fonction de la tradition culturelle de la société. »<sup>692</sup>. Si, dans les sociétés traditionnelles, l'organisation et la participation à une quelconque cérémonie, une aide, une visite était fonction des trois paniers, en ville ce mode d'organisation change. La femme n'a plus pour lieu de stockage des aliments le grenier mais le réfrigérateur ou le congélateur source de la modernisation comme le salaire. Le processus même du mariage marque l'évolution d'une réciprocité, d'une chaîne d'échanges entre les deux groupements familiaux liés par une compensation matrimoniale : la dot. Cet élément symbolique donne non seulement des droits au gendre sur son épouse, mais aussi des devoirs vis-à-vis de la belle famille. C'est-à-dire apporter assistance à l'occasion de divers travaux ou cérémonies.

Le salaire de la femme est également affecté par l'existence de la famille lignagère. Son "prétendu" salaire lui donne une éventuelle autonomie financière certes, mais aussi de plus importantes responsabilités financières vis-à-vis de sa famille lignagère. Car elle doit aussi songer à les nourrir (participation aux cérémonies : deuil, naissance, mort, prise en charge des orphelins). Ou lorsque les parents viennent rendre visite, ce n'est pas forcément dans le but d'une visite affective, mais c'est surtout pour demander quelque chose.

Le plus souvent c'est : " je n'ai rien à manger à la maison, peux-tu me trouver quelque chose" la femme est obligée de lui donner de l'argent ou de prendre de la nourriture dans le congélateur, mais cela fausse les calculs parce qu'elle est obligée de compenser cela, par un emprunt (une dette) ou autre. Les dépenses sociales liées aux grands événements de la vie sociale occupent une importance capitale dans le budget des femmes. Ainsi, elles font appel à des stratégies collectives de survie telles que les tontines développées, pour ne pas s'endetter.

Quelques unes nous ont affirmé qu'elles participaient aux besoins de leur famille lignagère presque tous les mois. D'autres disent qu'elles ne participent pas aux besoins alimentaires de leur famille mais aux autres dépenses.

Puisque cette femme ouvrière doit nourrir en même temps les membres de son foyer et de sa famille lignagère, elle est obligée de travailler à la manufacture toute la journée au point de faire des heures supplémentaires, d'où l'aliénation par son travail et par la nature. Elle n'est donc pas seulement aliénée par le fait de recevoir un salaire dérisoire et d'être sans qualification et sans possibilité de perfectionnement, mais par les pratiques coutumières.

---

<sup>692</sup>Y. Garcia , « Histoire de la famille », in *Afrique noire*, n°11, 1987, pp14-20.

Malgré l'augmentation des revenus dans le foyer de par l'intégration de la femme au salariat, la femme est toujours obligée de jouer son rôle social ; celui de nourrir la famille. Certains hommes aujourd'hui fuyant leurs responsabilités, cela exige des contraintes supplémentaires à assumer pour la femme. Et sa situation financière prend un coup, car les besoins dans le foyer et pour sa famille lignagère sont de plus en plus importants. Les discours précédemment cités révèlent encore une fois l'importance du travail de la femme, pour les changements des rapports de force dans le couple et pour l'altération des conceptions traditionnelles relatives aux rôles masculins et féminins, quoique les données soient limitées ici à la famille ouvrière gabonaise. La femme ouvrière gabonaise nourrit non seulement les membres de son foyer mais aussi les membres de sa famille voire de sa belle-famille, car sa participation n'est pas limitée aux cérémonies familiales elle concerne aussi les besoins alimentaires.

« Alors que les hiérarchies de l'âge, de genre et de rang familial s'affaiblissent, elles sont cependant renforcées par l'idéologie spirituelle et les croyances spirituelles. Le respect des anciens demeure une des valeurs clé en Afrique [...] et cela se voit particulièrement à la façon dont les hommes et les femmes prennent au sérieux leur devoir de subvenir financièrement aux besoins de leurs parents. Les systèmes de croyance spirituelle mettent aussi l'accent sur les anciens, qu'ils soient vivants ou morts, en tant que clé du bonheur, de la réussite et de la chance. De même la domination masculine est encore un point primordial de l'idéologie coutumière en Afrique. Le pouvoir des hommes à superviser le comportement des femmes. »<sup>693</sup>

### **3- Homme premiers pourvoyeur**

Dans toutes les sociétés, celles d'Afriques n'étant pas en reste, l'homme est le père et le soutien de la famille. Ce statut symbolique que lui octroient les représentations soutenues par les lois, est un ultime élément que le patriarcat ne veut pas voir disparaître ; il y a une certaine résistance des hommes à l'invasion de ce statut par les femmes. La limite du pouvoir de la femme est bien fixée ; les hommes craignent-ils que les femmes leur arrachent ce pouvoir si bien conservé et intégré ?

---

<sup>693</sup>A. [Aderanti](#), *Op.cit*, p.

« Dans un premier temps, l'étude de la répartition spatiale des familles à double revenu indique des changements. »<sup>694</sup> Que beaucoup de femmes ne bénéficient pas d'un appoint financier, ou que leur paie soit vitale pour le maintien économique de la famille n'entre pas en ligne de compte dans le calcul de leurs salaires. Par contre le salaire de la femme, s'ajoutant à celui du mari favorise une modification sensible dans la gestion du budget familial, dans les rapports sociaux et dans la production des statuts et des rôles.

Cet état de fait peut induire une crise de l'identité masculine et une remarquable déresponsabilisation des hommes face à la montée du travail de la femme et sa contribution financière au budget du ménage.

« Par contre Elson et Pearson sont pessimiste. Le travail en usine peut éventuellement fournir une base pour la lutte des femmes contre leur subordination, mais il ne mène pas, selon eux, à leur reconnaissance sociale comme pourvoyeur de revenu. Etant données la non-flexibilité de la charge de travail domestique des femmes, le salarié additionnel n'est possible que grâce à des niveaux plus fort d'auto-exploitation des femmes.»<sup>695</sup>

La personne qui apporte la contribution économique brute la plus élevée, comme nous l'avons constaté pour certaines de nos enquêtés, est l'homme certes, mais cette contribution n'est plus importante pour qu'il garde le statut de principal et premier pourvoyeur de ressources ; Fréquemment, « c'est souvent la femme qui, bien que contribuant moins, en valeur absolue, alloue un montant plus important de sa contribution aux dépenses communes ». Notamment, la contribution alimentaire. Dans cette situation, dans la famille ouvrière homogame, la contribution nette de l'homme devient inférieure à celle de sa femme. Cette dernière, de facto devient alors soutien de la famille. »<sup>696</sup> Il en est ainsi lorsque l'homme est irresponsable, c'est-à-dire qu'il consomme l'essentiel de sa contribution en dépenses personnelles (alcool, tabac, amantes), comme nous l'ont signifié nos enquêtés dans nos entretiens, la contribution de l'homme devient insignifiante.

Nous avons interrogé les ouvriers au sujet de leur perception de l'homme comme premier pourvoyeur de ressources. Leurs réponses sont plus ou moins mitigées.

---

<sup>694</sup> P. Villeneuve, « Les rapports femmes-hommes en milieu urbain: patriarcat ou partenariat ? », in *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 35, n° 95, 1991, p. 385-401.

<sup>695</sup> Elson et Pearson, cité par F.Hainard et C. Verschuur in *Femmes et politiques urbaines : Ruses, luttés, et stratégies*, Paris ed Unesco-Karthala, 2004p.40

<sup>696</sup> A.Doumet Khoury, *Op.cit*, p.24

A la question « Le discours de socialisation et le code civil octroyant à l'homme le rôle de premier pourvoyeur de ressources, pensez-vous que vous l'êtes encore aujourd'hui quand bien même vous avez votre femme qui travaille et participe avec vous aux différentes dépenses du foyer ? » Voici ce qui a été dit.

Pour 7 ouvriers sur 70 : **« l'homme est toujours le premier pourvoyeur de ressource, la femme travaille pour sa famille elle participe dans son foyer à 50%, une autre partie sert à ses parents. C'est l'homme qui apporte toujours tout. On ne sait pas où l'argent de la femme part. Il faut avoir cette chance d'avoir une femme qui participe aux dépenses du ménage. L'homme c'est le chef de famille c'est lui qui doit apporter les premières ressources.»**

Pour 15 ouvriers cette fonction de premier pourvoyeur est une obligation et une exigence pour l'homme, la femme n'est qu'un complément, car c'est ce que veut la tradition, même si la femme participe financièrement plus que l'homme dans le foyer : **« ça toujours été l'homme le premier pourvoyeur, parce que c'est l'homme qui doit toujours apporter la nourriture à la maison même si la femme travaille, la femme n'est pas obligée de participer au rang de premier pourvoyeur. L'argent de la femme ne suffit pas toujours à la femme elle même. La participation aux charges du foyer est une responsabilité régaliennne pour l'homme. Quand la femme travaille elle doit payer la ménagère, parce que ses tâches devraient lui revenir. C'est très difficile pour une femme d'être premier pourvoyeur. Les postes de dépenses sont très lourdes financièrement, elle ne gagne pas assez d'argent pour pouvoir y palier, sa participation est négligeable, la femme n'est qu'un complément dans les manquements du foyer. Cependant, elle est moins dépensière que l'homme. L'homme ne doit pas imposer à la femme de lui venir en aide, il doit toujours rester le premier pourvoyeur. C'est dans nos coutumes, c'est à l'homme que revient les lourdes charges.»**

13 ouvriers estiment que le rôle de premier pourvoyeur dépend de l'éducation de la femme, de sa capacité à participer aux dépenses du ménage, et de l'organisation qui se fait dans le foyer : **« Cela dépend du comportement, de l'éducation de la femme et du degré d'amour que la femme a pour son mari. Il y a des femmes qui ne font rien dans leur foyer même si elles travaillent, elles sont assujetties aux biens matériels de leur mari. Puisque pour elles c'est l'homme qui prend femme pour épouse, il n'y a pas de raisons qu'elle s'occupe des charges du foyer. Ce n'est pas toutes les femmes qui comprennent**

les problèmes de leur mari. Et même si la femme peut participer, elle ne le fait pas à 100%. C'est une règle générale. C'est aussi selon l'organisation et l'entente que l'on a dans le couple. Mais chez nous en Afrique l'homme a toujours pris les lourdes tâches (Scolarité, maladies, maison, nourriture etc.) la femme vient seulement en aide. Les deux doivent se soutenir. Un homme digne de ce nom reste le premier pourvoyeur, sauf les irresponsables »

Selon, 15 autres ouvriers « **L'homme reste le plus gros pourvoyeur de ressources à 90%, parce que mon salaire est supérieur à celui de ma femme même si ma femme travaille, l'homme reste toujours le moteur, il fait toujours un peu plus qu'elle. Il y a de postes de dépenses que je ne peux céder à la femme. Mais quand j'ai des problèmes de finance elle m'aide. "L'homme même si on le voit en slip dans la rue, il reste l'homme"**»

Par ailleurs, un ouvrier pense que la femme ne peut pas être le premier pourvoyeur sinon c'est une atteinte au pouvoir de l'homme, car c'est naturel que l'homme reste le premier pourvoyeur des ressources dans le ménage : « **mais quand la femme s'occupe de tous c'est une menace dans le foyer, l'homme perd ses droits, sauf si c'est l'homme qui le permet, c'est un fait naturel que l'homme soit le premier pourvoyeur de ressources** »

Il y a ceux qui relativisent cette conception. 7 ouvriers pensent qu'ils le sont encore mais à taux réduit : « **on est encore premier pourvoyeur à 65%. Sinon il existe maintenant des femmes qui participent à 90% dans leur foyer, ça dépend de l'organisation du foyer. Si la femme a un salaire consistant elle peut être première pourvoyeuse. Mais l'homme reste toujours socialement le maillon fort, même si la femme gagne plus que lui. Car, les femmes participent mais pas à hauteur égale. C'est la loi, la coutume qui l'impose, la femme n'a jamais participé à 100% dans le foyer** »

On estime que 8 ouvriers mettent de l'eau dans leur vin à cause de la modernisation, le travail de la femme et la négligence de l'homme : « **notre présence en ville nécessite beaucoup d'adaptation. L'homme n'est plus le premier pourvoyeur de ressources parce qu'il y a trop de charge actuellement vu les modifications, les femmes participent aussi beaucoup dans le foyer désormais. L'homme n'est plus le premier pourvoyeur quand la femme travail, parce que la charge de l'homme à diminuer. Il n'est plus le premier pourvoyeur aussi à cause de sa négligence**»



Par ailleurs 4 ouvriers reconnaissent que l'homme n'est plus le premier pourvoyeur de ressources, mais affirment néanmoins que la femme ne peut pas tout faire : « **non, l'homme n'est plus le premier pourvoyeur, plus qu'on parle de communauté des biens. De plus avec nos salaires médiocres, la femme doit aider l'homme, mais la femme ne peut pas tout faire** »

Ainsi, les plus grandes charges revenant à l'homme, il reste toujours le premier pourvoyeur de ressources. C'est la tradition qui le veut. Et, de plus, la plupart du temps, l'homme a un salaire plus élevé que la femme. Pour les ouvriers, ce sont les hommes irresponsables qui ne sont plus les premiers pourvoyeurs. Certains ouvriers reconnaissent néanmoins qu'ils ne sont plus tout à fait les premiers pourvoyeurs de ressources. C'est en ce sens que nous disons avec Claudine. Augée Angoue que l'intégration du salariat féminin « révèlent l'effondrement de l'emprise du pouvoir traditionnel masculin sur les activités féminines capables de générer des revenus dans la nouvelle économie de marché »<sup>697</sup>

Le salaire a remplacé le travail champêtre auprès du ménage urbain. Au village, elle avait son champ qui lui procurait la plus grande partie de son alimentation avec sa famille, mais en ville c'est son salaire qui lui permet de participer à l'élaboration du budget familial, aux charges du ménage. Que le mari soit présent ou absent, elle gère physiquement et financièrement son foyer.

Les femmes répondent mieux aux besoins alimentaires de leur foyer et de leur famille, elles sont davantage inventives dans la gestion du budget alimentaire, du bien-être et de la cohésion sociale de leur foyer. Elles savent prendre des initiatives et s'organiser pour améliorer la sécurité alimentaire dans leur foyer malgré des revenus insuffisants.

En tant que la femme nourrir la famille et procréer de par son rôle biologique, nous pouvons parler de reproduction et en tant qu'elle dépense son énergie et son intellect pour nourrir cette famille, elle fournit un travail productif. Pourtant cette dualité évidente, ne lui octroie guère un statut de production social et économique ou de production socialement utile. En effet, la fonction reproductive de la femme dans son ensemble remet en question le concept de patriacalisation et met en exergue le pouvoir de la femme.

---

<sup>697</sup>C-A. Angoue, *Op.cit*, p.108

« Les représentations qu'ont les adultes d'aujourd'hui, du rôle de la femme fondées sur les traditions des différentes ethnies, sont une expression des modèles culturels ou des éléments de l'imaginaire intériorisés dans le processus de socialisation. Pourtant si le discours, les opinions confortent encore l'adhésion à ces modèles traditionnels, les comportements observés, dans le contexte actuel, s'en écartent et montrent l'importance des évolutions en cours. Les traditions culturelles [...] montrent que la répartition des rôles entre hommes et femmes n'excluent pas un exercice subtil de l'autonomie féminine, dans le respect de l'autorité masculine. Dans un contexte où les hommes sont censés exercer une autorité sans partage, les femmes ont néanmoins, elles aussi, des espaces de pouvoir. »<sup>698</sup>

Nous confirmons avec Pierre Bernoux qu' « il y a donc clairement une opposition entre deux visions, celle de contraintes écrasant toute dépendance et celle d'une autonomie existant malgré ces contraintes, chacune étant condition du changement. »<sup>699</sup>

Bien qu'en occident, il est connu par exemple que, dans la famille, « la femme qui ayant généralement la prépondérance dans l'administration des biens du ménage a également la prépondérance dans les décisions économiques du couple »<sup>700</sup>, en Afrique et notamment au Gabon, cette conception ne conduit pas souvent les femmes à décider et à contrôler.

« L'étude du travail des femmes selon les moments de la vie (mariage, naissance et éducation des enfants...) constitue une des perspectives les plus fécondes, car elle offre une vision dynamique des formes de travail et met en lumière les mobilités au cours de la vie [...]. »<sup>701</sup>

---

<sup>698</sup>S-D Yana, « Statuts et rôles féminins au Cameroun Réalités d'hier, images d'aujourd'hui », in *IFORD*, Yaoundé

<sup>699</sup> P. Bernoux, *Op.cit*, p.10

<sup>700</sup> A. Michel, *Op.cit*, p.174

<sup>701</sup> F. Battogliola, *Op.cit*, p.13

## CHAPITRE VI : PRISE DE DECISION DANS LE MENAGE OUVRIER GABONAIS, HOMME CHEF DE FAMILLE ET FEMME EMANCIPEE

Il est constaté qu'au niveau économique, le travail salarié a l'avantage d'accroître le revenu et l'autonomie socio-économique des femmes. Par le salariat le travail de la femme est capable de devenir "une innovation" qui crée de nouveaux rapports sociaux plus particulièrement de nouvelles relations entre les hommes et les femmes, « afin de redéfinir et d'améliorer le statut des femmes dans le cadre de l'évolution de la société globale, de son organisation sociale. »<sup>702</sup> Il reste néanmoins que dans certains continents, notamment l'Afrique, ce pouvoir économique nouveau de la femme est souvent source de conflits. La notion "d'égalité de chance" ou "d'égalité de droit" n'a pas encore une réelle signification dans le discours de socialisation africain. La liberté d'expression est peu pratiquée par les femmes, car pour les hommes elle n'est pas très significative, notamment dans la gestion des affaires du foyer. « L'idée de l'égalité entre les êtres humains, quel que soit leur sexe, ne fait d'ailleurs pas consensus aujourd'hui dans toutes les sociétés. »<sup>703</sup> La question essentielle ici est l'autonomie et l'émancipation des femmes, leur capacité à « formuler des projets d'amélioration de leur situation, de poursuivre des objectifs pour changer leur condition et même de préfigurer des alternatives individuelles et collectives à la domination dont elles essaient de se libérer. Ces initiatives ont pour rôle d'assurer la défense de la spécificité féminine qui résiste à l'emprise masculine sur la vie sociale. Cependant, le problème du dépassement de cette tradition ne trouve pas sa solution dans la poursuite d'une rationalisation de la vie sociale inspirée du modèle occidental qui peut être source d'autres formes de domination, différentes des formes traditionnelles mais non pour autant négligeables. La construction de la société ne peut se faire sans mouvement. »<sup>704</sup>

Dans ce même ordre d'idée, pour Liliane Mébarka Graine les « initiatives collectives de femmes [...], dont les buts consistent dans le changement de l'environnement social et culturel où elles vivent, sont des composantes essentielles de la situation féminine. Ces initiatives sont révélatrices de la résistance que les femmes [...] exercent pour affirmer leur subjectivité par rapport à la domination masculine qui se sert de la religion, de la culture traditionnelle et de certains repères de la rationalisation occidentale pour les inférioriser par

---

<sup>702</sup>I. Albert, *Op.cit.* p.54.

<sup>703</sup> M. Ferrand, *Op.cit.*, p.3

<sup>704</sup> L. Mebarka Graine, *Op.cit.*, p. 19

rapport aux hommes. »<sup>705</sup> Ces initiatives sont élaborées, mises en place pour essayer d'améliorer leur position et le statut dans la société. « Elles ont aussi pour tâche la poursuite de certains changements sociaux et culturels qui pourraient permettre d'assurer aux femmes cette défense face à la tradition. »<sup>706</sup> Aujourd'hui par exemple « [...] les femmes, grâce à la généralisation de la mixité scolaire, peuvent prétendre aux mêmes études et aux mêmes carrières que les hommes. »<sup>707</sup> Les revendications des femmes sont prises en compte par la société. Elles se sont créés des espaces de parole et de liberté dans des conditions auparavant difficiles d'accès. « Les femmes sont ainsi amenées à occuper des postes de direction : elles sont employées principales, contremaîtresse, elles dirigent [...]. »<sup>708</sup> Des changements se font jours. « Ces mouvements témoignent d'une certaine redistribution des cartes entre hommes et femmes, même si ces dernières restent en position dominée dans la hiérarchie des qualifications des entreprises [...] »<sup>709</sup> de nouveaux rapports sociaux s'observent.

L'idée d'une émancipation de la femme vient d'un ensemble de conditions et de mouvements historiques que les femmes ont mis en place pour s'affranchir des contraintes et des différences qui leur étaient et qui leur sont encore pour certaines imposées. Ce processus d'émancipation a été obtenu au travers des luttes, même pour des femmes ne se considérant pas forcément féministes. Outre l'action militante, l'émancipation de la femme s'expliquerait par le déclin de l'influence de l'Église, par la généralisation du travail féminin salarié et son contrecoup sur la cellule familiale, par les progrès des conceptions libérales des mœurs et de l'individu.

Cependant, même aujourd'hui les femmes notamment africaines ne prennent pas encore conscience de ces acquis, qui ne sont pas encore complets à cause justement de cette pérennité patriarcale. L'approche émancipatrice de la femme est plus ou moins complexe dans cette société.

La signification nouvelle que donnent les pratiques de la modernité aux femmes vient briser les pratiques ancestrales traditionnelles, coutumières.

Les décisions de la femme sont assujetties aux décisions du conjoint. Pourtant «les femmes africaines disposent et ont toujours disposé d'un pouvoir réel dans leur ménage et au sein de la parentèle, malgré la hiérarchie formelle des rôles sexués qui leur confère une

---

<sup>705</sup> L. Mébarka Graine, *Op.cit*, p.19

<sup>706</sup> L. Mébarka GRAINE, *Op.cit*, p.19

<sup>707</sup> M. Ferrand, *Op.cit*, p.6

<sup>708</sup> F.Battogliola, *Op.cit*, p.53

<sup>709</sup> F.Battogliola, *Op.cit*, p.54

position d'infériorité »<sup>710</sup> même si ce pouvoir n'a toujours été qu'officieux. Dans certains cas, le fait d'apporter un salaire augmente la participation de la femme dans des décisions au sein du foyer, faisant donc croître son pouvoir relatif par rapport aux autres membres de sa famille et de son entourage. Mais cette intégration au salariat reste cependant relative et beaucoup de femmes ne bénéficient pas d'une plus grande autonomie. Leur charge de travail peut même augmenter dans la mesure où elles doivent continuer à s'occuper des tâches domestiques.

Ce chapitre insiste particulièrement sur la place de la femme dans la mise en œuvre et le maintien des mécanismes favorisant le fonctionnement décisionnel, dans la bonne marche et l'organisation du foyer. D'une manière plus détaillée, il permet de comprendre la répartition du travail, des ressources, des responsabilités et des prérogatives décisionnelles entre hommes et femmes, notamment selon les postes considérées comme prioritaires, sur la manière dont les décisions se prennent, notamment dans les ménages. Cette analyse s'avère indispensable pour comprendre les buts et la force du patriarcalisme tel qu'il s'exerce à travers les différentes institutions la manière dont l'homme et la femme réagissent et l'effet de ces réactions sur l'ensemble de l'organisation familiale.

Ce chapitre met également en avant la dimension des interdits dans la société africaine, notamment gabonaise. Il est indéniable d'affirmer que l'interdit constitue une institution sociale, qui selon la tradition est à respecter scrupuleusement, et à ne pas transgresser, à ne pas violer »<sup>711</sup> Mais pourtant au nom de l'émancipation, de l'ouverture à la mondialisation, certaines femmes notamment urbaines ne les respectent plus.

### **Section I : Prise de décision dans la gestion des différents postes et dans la répartition du budget du ménage**

Le double revenu ne se conçoit pas de la même manière dans tous les pays, notamment en Afrique en comparaison avec l'Europe. Le revenu de l'homme et de la femme supposé propice au bien-être et au redressement de la famille joue un rôle dans les rapports de pouvoir. De fait, le ravitaillement en ressources du ménage et les décisions des différents postes de dépenses à effectuer dépendent du revenu du couple dans son ensemble. L'analyse des prises de décision dans le ménage révèle la spécificité, l'évolution et les convergences de la

---

<sup>710</sup> S-D. Yana, *Op.cit*

<sup>711</sup> S. Nkoghe, *Op.cit*, p.63

domination et du pouvoir. Les femmes cèdent à certaines contraintes pour conserver leur place. « L'inégalité la plus fréquente est statutaire. »<sup>712</sup>

La condition des femmes, qu'elles soient occidentales ou africaines, a considérablement changé, mais chez la femme ouvrière gabonaise, c'est son comportement qui pose problème et qui est un élément à la base du maintien de la domination masculine. « [...] L'ordre établi avec ses rapports de domination, ses droits et ses passe-droits, ses privilèges et ses injustices se perpétue en définitive aussi facilement [...] et que les conditions d'existences [...] puissent si souvent apparaître comme acceptable et même naturelles. »<sup>713</sup>

L'amplitude considérée du patriarcalisme et de la plupart des coutumes africaines, et bien évidemment gabonaises, qui ont comme discours la supériorité l'homme sur la femme et la soumission de cette dernière, mettent encore la femme africaine à l'écart de certaines sphères de décisions au village comme en ville, et ce malgré le rôle important qu'elle joue et continue à jouer. Elle est là pour obéir à ses parents, à son époux, son rôle principal était et est de procréer et de s'occuper du foyer pour assurer la pérennisation de la famille. Son avis n'est tenu en compte que d'une manière voilée.

Il s'agit de voir dans cette section si l'intégration du salariat a des effets sur le pouvoir de décision des femmes dans le ménage d'abord dans la gestion du budget, ou si cette intégration est un moyen de pression sur le pouvoir de l'homme. Puis il s'agit de voir si elle a des effets sur la soumission de la femme ouvrière gabonaise.

### **1- Prise de décision dans la gestion des différents postes**

« [...] Même s'il est vrai qu'à l'ère précoloniale certaines sociétés accordaient un pouvoir de décision non négligeable à la femme, force est de reconnaître qu'en règle générale, la culture (tradition) ne leur est pas très favorable. »<sup>714</sup> Cependant, avec la transformation des modes de production, pour l'homme, les responsabilités économiques et sociales sont devenues trop lourdes. La familiarisation du budget et le choix des dépenses laissent deviner désormais une certaine coopération entre les époux (mais qui laisse toujours entrevoir la

---

<sup>712</sup>G.Balandier, « La formation sociale et le mode de développement économique. Critique de l'économie politique », Paris, Maspero, 1969, pp345-349.

<sup>713</sup>P. Bourdieu, *Op.cit*, p.11

<sup>714</sup> Les africaines entre tradition et modernité, *Op.cit*, p.15

domination) dans la prise de décision de cette gestion budgétaire. En effet, la question de la prise de décision dans la gestion du budget est une préoccupation en ce sens que si les femmes participent financièrement et moralement à la gestion du ménage, du budget familial et aux dépenses du ménage, elles doivent donc être associées aux décisions de la famille.

**Tableau 32 : Répartition des opinions des ouvrières de GPS et de DNG en fonction de leur prise de décision lors de la répartition du budget**

A la question « Prenez-vous aussi des décisions lors de la répartition du budget ? » Voici leurs réponses

**Ouvrière de GPS**

<b>Prise de décision dans le ménage</b>	Nb. cit.	Fréq.
Oui	49	61,3%
Non	31	38,8%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>80</b>	<b>100%</b>

Source : donnée de l'enquête

**Ouvrière de DNG**

<b>Prise de décision dans le ménage</b>	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	12	26,1%
Oui	20	43,5%
non	14	30,4%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>

Source : donnée de l'enquête

En observant ces tableaux nous constatons que 61,3% des ouvrières de GPS contre 43,5% des ouvrières de GPS prennent part à la prise de décision dans leurs foyers avec leurs conjoints. En revanche 38,8% des ouvrières de GPS et 30,% des ouvrières de DNG n'y prennent pas part.

Parsons, en étudiant la famille ouvrière Américaine et celle d'Europe occidentale, affirme « il est bien connu par exemple que, dans la famille ouvrière, c'est la femme qui a généralement la prépondérance dans l'administration des biens du ménage, également

prépondérance dans les décisions économiques du couple. Il existe une corrélation positive très forte entre la gestion du budget par la femme et les décisions prises. »<sup>715</sup> Malheureusement les contextes n'étant pas les mêmes, le rôle de l'autorité de la femme ouvrière gabonaise dans la prise de décision ne répond que partiellement au schéma Parsonien.

A la question « Pourquoi prenez-vous ou ne prenez-vous pas des décisions lors de la répartition du budget ? » Voici leurs avis (cf grille 30 annexe 1)

Plus de la moitié des ouvrières de GPS soit 38 ouvrières et 14 ouvriers de DNG disent participer à la prise de décision dans le ménage : « **parce que les décisions doivent être prises ensemble, parfois l'argent n'est pas assez, il y a beaucoup de chose à faire** »

D'autres ouvrières affirment que si leur conjoint accepte qu'elles participent à la prise de décision dans le ménage c'est « **parce que je travaille maintenant** » soit 6 ouvrière de GPS et 5 ouvrières de DNG.

Il y a en revanche celles qui ne participent à la prise de décision dans le ménage. En effet, 8 ouvrières de GPS contre 6 ouvrières de DNG estiment que c'est : « **parce que c'est lui qui fait tout dans la maison, si j'ai un mot à dire c'est juste pour l'achat de certaines choses** »

Les 6 ouvrières de GPS sur 80 contre 4 ouvrières de DNG sur 46 voient dans cette non participation le montant du salaire de leur conjoint : « **parce que c'est lui qui donne le plus gros montant pour les dépenses du ménage.** » Certaines évoquent les préceptes Bibliques, 4 ouvrières de GPS contre 5 ouvrières de DNG disent que : « **c'est l'homme seul qui a la parole, la femme ne doit pas être au dessus de l'homme. La Bible nous le dit pas « la femme doit être soumise au mari** »

D'autre font appelle aux coutumes pour donner une explication à leur non participation au prise de décision dans le ménage. 2 ouvrières de GPS et 2 des ouvrières de DNG évoquent la soumission : « **parce que la femme ne peut pas dominer l'homme, en réalité la femme doit se soumettre aux ordres de l'homme** »

---

<sup>715</sup> A. Beiton ,*Op.cit*, p.295



En outre, 5 ouvrières de GPS contre 2 ouvrières de DNG affirment que c'est : « **parce que c'est lui qui décide, il n'accepte jamais mes décisions, même si je dis quelque chose il ne le prend pas en compte, en Afrique les femmes n'ont rien à dire** ». La main de la tradition est toujours présente.

Cela donne à penser que l'idée selon laquelle la femme est là seulement pour assurer la force vitale des membres de la famille, serait encore assez forte et les structures de domination dans le couple seraient fortement corrélées au revenu et au statut du mari.

Considérer que les femmes peuvent par leur entrée dans le marché du travail prendre des décisions dans le foyer remet en cause le pouvoir de l'homme. Cette entrée dans le marché du travail peut également bouleverser les fondements du patriarcalisme. Fondements entièrement déterminés par les conditions initiales de pouvoir et de socialisation qui conditionne au départ la position des deux conjoints à travers des caractéristiques particulières.

Pourtant, cette nouvelle orientation devrait pouvoir faire avancer la position de la femme. D'autant plus qu'avec le salariat elle a vu ses fonctions progresser. La position de pouvoir, de responsabilité et de décision dans le ménage sont observées seulement chez les femmes célibataires qui sont chef de famille. A noter qu'encore une fois, cela est sous-entendu.

Voyons ce que nous ont dit les hommes sur cette question :

**Tableau 33 : Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur prise de décision lors de la répartition du budget**

«Qui prend les décisions pour les différentes dépenses du ménage? »

**Ouvrière de SETRAG**

<b>Prise de décision dans les dépenses</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
C'est moi	25	35,7%
C'est ma femme	11	15,7%
C'est nous deux	34	48,6%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>70</b>	<b>100%</b>

Source : donnée de l'enquête

On constate dans ces tableaux que 48,6% des ouvriers prennent les décisions ensemble dans leurs foyers avec leurs conjointes. En revanche, 35,7% des ouvriers prennent les décisions seuls sans la participation de leur conjointe et 15,7% des ouvriers laissent leur femme prendre les décisions dans leur ménage. Dans l'ensemble, la situation est partagée. Mais si l'on regroupe le pourcentage des femmes qui prennent les décisions toutes seules et celles qui en prennent avec leur conjoint, nous constatons néanmoins que les ouvriers donnent une opportunité à la femme de s'exprimer.

On leur a également laissé le choix de s'exprimer pour répondre à la question « pourquoi ? » La grille 31 en annexe 1 nous révèle donc leurs motivations.

40 ouvriers sur 70 prennent les décisions ensemble avec leurs conjointes : **« on prend les décisions ensemble parce que si il y a un problème dans la gestion du foyer, je ne serai pas le seul responsable. C'est d'un commun accord que ça se fait, je ne suis pas un dictateur, l'homme doit toujours prendre l'avis de sa femme sur les décisions du foyer. Je ne peux pas prendre les décisions sans elle, on fait un planning ensemble, il n'y a rien n' a imposer si on regarde tout les deux dans la même direction, on doit se battre tous les deux pour rendre notre foyer prospère mais quelque fois je peux avoir le dernier mot quand c'est compliqué, cela dépend des projets, c'est une collaboration c'est comme au travail, il faut toujours exploiter l'idée de l'autre »**

21 ouvriers sur les 70 disent que se sont eux qui décident seuls dans leur foyer, mais de temps en temps ils acceptent l'avis de leur femme : **« au début j'ai voulu faire le consensus mais ça n'a pas marché, avec le nègre il faut le bâton, le consensus c'est une perte de temps donc j'impose. C'est l'homme qui prend les décisions dans le ménage, mais ça dépend aussi des décisions. Même si je demande son avis pour me permettre de savoir si la décision que je veux prendre est bonne ou pas, le dernier mot me revient. Mais si elle me donne un avis très important je cède»**

Pour 9 ouvriers sur 70 c'est la femme qui décide mais sous leur regard : **« c'est la femme sauf si elle n'est pas sérieuse. Je lui laisse le libre arbitre, je lui donne cette priorité surtout concernant les choses de la maison. En général c'est la femme qui connaît ce qui manque, parce qu'elle est la maîtresse de maison. Mais elle m'informe et planifie avec moi.»**

Ceci constitue un véritable bouleversement pour la société, dans la mesure où les femmes sont désormais amenées, en tant que "co-chef de famille", à jouer un rôle actif sur la scène économique du domestique de par leur contribution financière. Si, du point de vue des pouvoirs, la contribution financière de la femme aux postes de dépense du foyer apparaît comme le mode de valorisation à privilégier (en raison du fait qu'il garantit le plus de retombées dans son rôle, son statut et sa position dans le ménage,) l'optique est toutefois quelque peu différente du point de vue de l'ordre social.

En effet, pour l'autorité traditionnelle, l'octroi du rôle de chef de famille à l'homme constitue l'alternative non seulement la moins risquée (il assure de manière quasi certaine l'ordre dans la communauté ou dans le ménage, et d'une manière générale dans la société), mais aussi la plus simple et la plus rapide lorsque la direction d'une société d'une communauté ou d'un ménage exige de la part d'un individu une forte implication non seulement d'un point de vue intellectuel, mais surtout dans les problèmes plus complexes liés aux finances.

Vaut-il mieux concéder ce pouvoir ou une partie de ce pouvoir à la femme au détriment de la partaicalisation ? Le symbole de l'autorité patriarcale régulateur de la société serait-il brisé ? Joue-t-il encore son rôle ? S'est-il seulement relâché ?

L'entrée des femmes dans le salariat et la redéfinition des rôles aujourd'hui répondent à ce questionnement.

« Aux Etats-Unis, R. Blood et ses collaborateurs, ont montré que le travail de la femme s'accompagne d'une baisse de l'autorité du conjoint et d'un partage plus égalitaire des décisions, ce qui révèle l'amélioration du statut de l'épouse dans le couple. Toutefois certaines décisions sont plus affectées que d'autres. »<sup>716</sup>

La prise de décision dans la répartition du budget du ménage nous permet de comprendre l'évolution des représentations, garantes de l'ordre social, et met en lumière les rôles de l'homme et la femme dissimulés le plus souvent dans leur fonction naturelle. Cette place de la femme s'est inscrite dans une dynamique d'appropriation de sa nouvelle activité et par là même de la remise en cause du pouvoir décisionnel de l'homme. Mais elle met aussi en lumière, sensibilités, responsabilités, ruses et stratégies au sein du ménage. Si les femmes ouvrières gabonaises ont gagné quelques droits civils et statutaires, comme le droit de gérer et

---

<sup>716</sup> A. Michel, *Op.cit.*, p.242.

de disposer totalement de leur usufruit, contrairement aux femmes de la communauté rurale qui pour certaines le remettait encore aux mains de leur mari, cela n'est pas un acquis total.

La prise de décision à travers l'intégration au salariat des femmes peut être un atout parce que la femme désormais participe et donne publiquement son opinion. Mais il peut aussi être un handicap car il touche de près à son statut dans le foyer, à son vécu quotidien et aux représentations que le discours de socialisation prône au sujet de la place de la femme.

« Kabeer insiste sur le fait que le contexte culturel est essentiel pour analyser les conséquences de ces changements économiques. Une société aux fondements exclusivement patriarcaux peut voir se renforcer les rapports de soumission des femmes lors de leur entrée dans le monde du travail salarié, dans des conditions d'exploitations dans l'usine et d'auto-exploitation dans la famille. »<sup>717</sup> Les hommes ont un droit de regard sur la gestion de la contribution financière de leur conjointe, mais le contraire est plus ou moins compliqué. « Les rapports de pouvoir au sein de l'unité domestique ne sont pas indépendants des formes de domination qu'exercent les [...] »<sup>718</sup>, les patrons dans l'entreprise. Ils tirent « profit des formes de domination sociale qui existent dans la société traditionnelle et notamment dans l'univers domestique. Ils profitent ainsi de la soumission des femmes et des enfants pour leur faire accomplir les travaux les plus ingrats qui sont aussi les moins payés. »<sup>719</sup>

Même si c'est « cette femme, et non cet homme, qui assume la contribution économique principale par son revenu monétaire, aux dépenses du ménage, il risquerait toutefois de lui contester l'exercice de l'autorité et de la décision. »<sup>720</sup>

La femme ouvrière gabonaise est soumise non seulement par les valeurs transmises à travers la socialisation, mais aussi par l'idéologie que celle-ci véhiculée la destinant à la vie de femme au foyer.

## **2- La femme ouvrière gabonaise est-elle encore "dépendante" ?**

« Le pouvoir est-il intrinsèquement masculin ? »<sup>721</sup> Car le comportement des hommes et des femmes n'est plus déterminé par le biologique, il s'agit bien des représentations

---

<sup>717</sup> Kabeer, *Op.cit*, p.40

<sup>718</sup> Noirel cite par F. Battogliola, *Op.cit*, p.11

<sup>719</sup> F. Battogliola, *Op.cit*, p.11

<sup>720</sup> A.Doumit EL Khoury , *Op.cit*, p.20

<sup>721</sup> Laure Bereni et al, « Introduction aux gender studies », in *Manuel des études sur le genre*, « Coll de Boeck

construites du sociale pour pouvoir justifier d'une manière symbolique la reproduction des inégalités entre les deux sexes, les rapports du pouvoir et les rapports hiérarchisés.

Il convient de noter qu'aujourd'hui quand on parle de la femme africaine, il faut tenir compte de différents paramètres qui gravitent autour de son statut et qu'il faut distinguer différents types de femmes : femmes citadines, femme villageoise, femme issues de milieux modestes, de milieux aisés, femmes analphabètes, illettrées ou diplômées ; femmes athées, catholiques, musulmanes, protestantes, animistes etc. Ainsi, « au-delà de ces paramètres, l'éducation reçues, les valeurs inculquées varient d'une femme à une autre. »<sup>722</sup>

Lors de sa socialisation ont lui a toujours répété ces mots : « " Tais-toi c'est l'homme qui décide"[...]. Habitée dès l'enfance à de telles remarques, il va sans dire que la personnalité de la jeune fille en sera fortement influencée. »<sup>723</sup>

Dans les rapports sociaux de sexe, la notion de soumission revient le plus souvent.

#### - De la "soumission"

« Tout changement a lieu dans un intervalle entre les contraintes qui s'imposent ou semblent s'imposer à l'organisation, [à la famille, aux rapports sociaux], les institutions dans lesquelles cette organisation [ces rapports sociaux] est [ou sont] encadré[s], et les acteurs qui vont légitimer ou rejeter les décisions tirées des contraintes. [...] Pour cela, il faut que ces acteurs accordent au changement une certaine légitimité. Sans acceptation de légitimité pas de changement.

Toute société connaît des rapports de domination qui se traduisent à travers des relations de pouvoir. Mais la domination n'est jamais mécanique. »<sup>724</sup> En effet, De la soumission au père, la femme passe à l'obéissance au mari. Cette explication est renforcée par la croyance en l'existence d'un temps historique où les femmes auraient eu le pouvoir (matriarcat primitif), pouvoir dont elles auraient été destituées par la force et souvent en raison de leur incompétence ou de leur prétendue "essence" féminine, dont les imperfections justifieraient la soumission de la femme en tout point. Pour F. Héritier, cette explication est « illusoire par les idées de la manipulation symbolique des données concrètes et visibles afin

---

<sup>722</sup> Les africaines entre tradition et modernité, *Op.cit*, p. 12

<sup>723</sup> Les africaines entre tradition et modernité, *Op.cit* p17

<sup>724</sup> P. Bernoux, *Op.cit*. p.45

de construire le réel comme nous voulons le voir. »<sup>725</sup> Et pour expliquer leur faiblesse « une cause généralement avancée tient à la vulnérabilité du corps féminin par la grossesse, l'allaitement et le partage des enfants. Il s'agit là d'une explication dont il faut certes tenir compte, mais qui n'est pas suffisante et encore moins unique : il n'y a pas de relation de cause à effet entre cette fragilité en des moments particuliers et la mise en dépendance du sexe féminin tout en entier par rapport au sexe masculin, de tous les âges de la vie et ce, quelques soient ou pourraient être les activités et les compétences des individus. Si elle appelle la protection, la fragilité n'implique pas ipso facto la sujétion. »<sup>726</sup>

D'autres faiblesses qui caractérisent la femme ont été notées par Sylvie Schweitzer. Pour elle, « des caractéristiques induites par la condition sociale des femmes sont mises en avant : moralement dépendantes, les femmes ont besoins d'être techniquement guidées et commandées, elles n'ont ni initiative, ni autorité ; »<sup>727</sup>

La conscience d'être femme n'est pas dirigée contre les hommes et pas davantage contre telle ou telle forme de relation entre hommes et femmes. « La femme s'identifie en premier lieu comme femme. Elles ne peuvent pas ignorer la dépendance qui pèse sur elles et la domination qu'elles subissent est celle des hommes. Mais en même temps, elles se définissent par rapport à elles-mêmes, très naturellement, comme si c'était une autre pièce qui se jouait et qui parle des femmes »<sup>728</sup>.

Car les femmes sont surplombées par une "structure" sociale, par des relations de pouvoir et des institutions qui leur imposent des normes. En effet la plupart des femmes vivent dans des cadres sociaux largement intériorisés et qui les contraignent à se juger elles-mêmes en fonction des devoirs qu'elles doivent accomplir et des sentiments que la société introduit en elles, comme autant de normes qui doivent être respectées et qui le sont en principe « naturellement ». Il suffit de voir en Afrique comment la coutume, le discours de socialisation inculque à la femme un respect et une soumission totale à son mari et accorde à l'homme un statut privilégié et prééminent comme en ce qui concerne les travaux champêtres. Si l'homme exécute les travaux de force pour une durée brève (débrousser, nettoyer, préparer le champ) en saison sèche, tout le reste de l'année agricole, c'est à la femme que reviennent les travaux d'ensemencement, de désherbage et d'entretien jusqu'à la récolte... Si l'homme

---

<sup>725</sup> F. Heritier, *Op.cit.* p.66

<sup>726</sup> F.Heritier, *Op.cit.*, p.13

<sup>727</sup> S. Schweitzer, *Op.cit.*, p.202

<sup>728</sup> A. Touraine, *Le monde des femmes*, Paris, Fayard, 2006, p.39.

chasse et pêche, le fruit de ces activités est réparti selon les sexes. Il en est de même pour les aliments soi-disant interdits : les femmes ne mangent pas tel poisson, tel gibier ou même plus précisément telle partie du poisson ou du gibier qui reviennent à l'homme. Or, tous ces interdits sont mis en œuvre pour rehausser l'homme à certain niveau social.

« Cette fonction de reproduction qui met la femme en déséquilibre par rapport à ses rôles sociaux, tandis que les hommes du fait de sa position dominante, s'identifie plus facilement à des rôles sociaux qui les mettent en position favorable »<sup>729</sup>. Il y a chez ces ouvrières comme une sorte de résiliation. « Cela per[met] de comprendre, entre autres, l'impact des religions et le poids des communautés dans la soumission des femmes africaines à leur "destin" [...]. »<sup>730</sup>

Dans la communauté rurale gabonaise, les rôles, les statuts et les rapports sociaux étaient bien déterminés, la femme et l'homme savaient où étaient leur place. La femme était soumise à l'homme. Hier encore, cette même femme gabonaise s'occupait uniquement des tâches domestiques et des travaux champêtres. Aujourd'hui, elle est intégrée dans de nouvelles structures économiques et participe à la production des biens de consommation au même titre que l'homme dans le ménage. L'ancien mode de consommation qui était basé sur la culture de subsistance, s'estompe. L'intégration d'une nouvelle économie dans la communauté rurale met en cause et effrite la cohésion sociale. Cela entraîne la dégradation des structures en place. La ville devient un nouveau cadre de vie et de travail. Des rapports nouveaux s'installent de par la nouvelle activité de la femme. Ces nouveaux rapports entre l'homme et la femme vont être conditionnés par les lieux de leur migration.

Comment l'homme peut-il garder sa suprématie et comment la femme dépend- t- elle encore de l'homme dans ces nouveaux rapports sociaux ?

### **3- Représentation de la "soumission" chez les femmes ouvrières gabonaise**

« Dans le système traditionnel, les femmes sont habituellement soumises à leur mari, à la fois socialement et économiquement. Mais ceci n'implique pas qu'elles soient totalement dépendantes d'eux financièrement. [...] Les femmes africaines assume plusieurs rôles: épouse, mère, maîtresse de maison, ouvrière, parente et citoyenne »<sup>731</sup>

---

<sup>729</sup> A. Touraine, *Idem.*, p.69.

<sup>730</sup> T. Boni, *Que vivent les femmes d'Afrique ?*, Paris, Karthala, 2011, p.8

<sup>731</sup> Oppong, cité par A. [Aderanti](#), *Op.cit.*, p. 71.

Cette éducation de la femme et la perception de l'homme ne sont fondées que sur la préoccupation de pérenniser l'ordre social existant et d'éterniser la domination masculine, pour faire perdurer la patriarcalisation sociétale.

« Depuis la naissance jusqu'au jour du mariage, l'éducation d'une fille tend vers la réussite de la vie au service d'homme. Elle apprend, dès son plus jeune âge, à s'occuper du ménage, à tenir une maison, à prendre soins des enfants, et à faire la cuisine. [...] Ce statut implique obéissance, patience, soins prodigués, don de soi, travail mais aussi sauve- garde de l'honneur et de la dignité de la famille – la sienne et celle de son conjoint. L'homme, à tout point de vue, tire profit de ce sacerdoce, qui, pense-t-il, lui est dû. Et depuis son enfance, il est éduqué à l'idée que sa femme est faite pour le servir. »<sup>732</sup> Ainsi, la domination de la femme traverse les époques, car elle s'enracine dans les représentations, la socialisation dans les structures de l'imaginaire symbolique, et l'idée d'une infériorité de la femme reste fondée.

La femme ouvrière « est peut-être soumise aux contraintes sociales et culturelles de la reproduction qu'à celle de la production »<sup>733</sup>

Apprécions les propos de nos enquêtes sur cette question de la soumission, de la domination de l'homme.

**Tableau 34: Répartition des opinions des ouvrières en fonction de leur perception de la femme soumise**

« Pensez-vous que la femme gabonaise est toujours soumise même si elle a un travail?

**Ouvrières de GPS :**

<b>Perception de la soumission</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Oui	58	72,5%
non	22	27,5%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>80</b>	<b>100%</b>

Source : Donnée de l'enquête

<sup>732</sup> T. Boni, *Op.cit*, p.128

<sup>733</sup> M. Agier, *les classes ouvrières d'Afrique noire*, Paris, Karthala-ORSTOM, 1987, p.58



### Ouvrières de DNG :

Perception de la soumission	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	2	4,3%
Oui	33	71,7%
non	11	23,9%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>

Source : Donnée de l'enquête

72,5% des ouvrières de GPS contre 71,7% des ouvrières de DNG sont unanimes, les femmes gabonaises sont encore soumises. Par contre 27,5% des ouvrières de GPS et 23,9% des ouvrières de DNG estiment que les femmes gabonaises ne sont plus soumises.

A la question « Pourquoi pensez-vous que la femme gabonaise est toujours soumise même si elle a un travail? », voici leurs avis ( cf. grille 32 annexe 1)

31 ouvrières de GPS sur 80 contre 5 ouvrières de DNG sur 46 affirment que la femme gabonaise est toujours soumise : **« a mon avis le travail ne doit pas être la cause de l'insoumission de la femme, elle doit toujours être soumise à son mari. Chaque femme est appelée à être soumise envers son mari parce que c'est elle la femme. Parce que c'est la nature de la femme. La soumission est la caractéristique principale d'une femme quelque soit son rang. Parce que tu ne peux pas prendre une décision sans l'avis de ton mari. Parce que la loi vient de l'homme. L'homme est le chef partout et elle le respecte. C'est lui qui l'épouse. »**

En revanche pour 20 ouvrières de GPS sur 80 et 13 de DNG sur 46 estiment que la femme gabonaise n'est tout à fait soumise et donne raison à l'émancipation à la liberté : **« certaines ne le sont plus, cela dépend des foyers. Elle est plus émancipée, elle devient de moins en moins soumise. Parce qu'elle travaille, elle ne dépend plus de son mari. Elle n'obéit plus à l'aveuglette. On ne lui impose plus, on lui propose maintenant. Parce que qu'elle peut faire les mêmes tâches que l'homme. A la maison parfois, c'est elle qui fait tout. Parce que l'homme a vendu une partie de son pouvoir. Elle est libre »**

D'un autre côté, 18 ouvrières de DNG contre 12 ouvrières de GPS font allusion à la socialisation : « **Parce que la femme veut toujours garder son image. Parce que les hommes ne demandent pas toujours le point de vue des femmes sur certains points la femme doit toujours accepter. Parce qu'elle continue à assurer les mêmes tâches. Car, la soumission est liée au travail. C'est selon l'éducation. La femme été élevé comme ça. Parce qu'il n'y a pas que l'argent qui fait le bonheur d'une femme mais le respect de son mari.** »

12 ouvrières de GPS et 4 ouvrières de DNG impute l'insoumission constatée de la femme aux changements survenus dans les rapports sociaux : « **Parce que le comportement de l'homme aujourd'hui rend la femme rebelle. Parce qu'elle a tendance à devenir autoritaire dans son foyer. Elle ne joue plus seulement son rôle de femme.** »

On estime à 4 ouvrières de DNG contre 2 ouvrières de GPS qui font références à la Bible : « **Dieu a dit « femme soit soumise à ton mari . Quelque soit le rôle qu'elle occupe dans la société, la femme sera toujours soumise à son mari.»**

Même si beaucoup se croient encore soumises à leur mari, il y a quelques évolutions à signaler et à prendre en compte. Nous constatons aussi des refus variés de certaines femmes par rapport à l'assujettissement à leur mari.

Les femmes encouragent la soumission et la division du travail qui les surchargent de travail sans pour autant remettre en cause les inégalités et les structures de reproductions sociales que sont la famille, l'Etat, les représentations et les discours de socialisation. Elles semblent se complaire dans ces contraintes.

« Dans la représentation sociale, elles restent pourtant économiquement dépendantes, soumises ; et la distribution des rôles domestiques reste inchangée. Affirmant avec force, même inconsciemment, les valeurs attribuées à la virilité, les hommes ont du mal à remettre en question des modèles masculins idéalisés et standardisés. »<sup>734</sup>

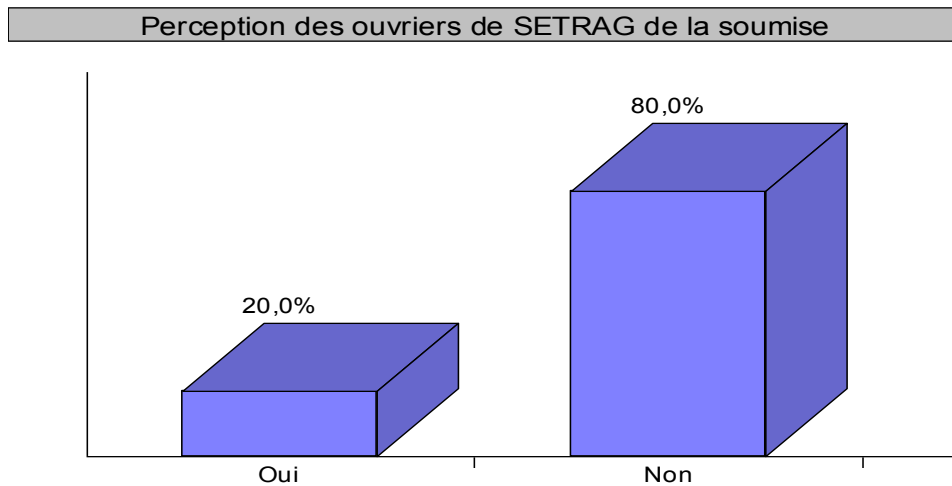
Les ouvriers nous ont également donné leurs avis sur la question de la soumission.

---

<sup>734</sup> F. Hainnard et C. Verschuur, *Op.cit*, p.45

## Graphique 18 : Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur perception de la femme soumise

A la question « Pensez-vous que la femme gabonaise est encore soumise ? »



Source : Données de l'enquête

80% des ouvriers affirment que la femme gabonaise n'est plus soumise. Seuls 20% pensent qu'elle l'est encore.

A la question « Pourquoi pensez-vous que la femme gabonaise est encore soumise ? » voici ceux qu'ils nous ont dits (cf. grille 33 annexe 1)

Nous constatons dans le tableau 18 que le  $\frac{3}{4}$  des ouvriers pense que les femmes gabonaises ne sont plus soumises. Beaucoup donnent tort à la modernisation, à l'émancipation et aux mœurs européennes véhiculées par les médias : **« à cause de l'émancipation, la femme fait ce qu'elle veut. La femme n'obéît plus à l'homme, la femme veut être égale à l'homme. Aujourd'hui les femmes ont un mot à dire, parce qu'elle travaille, elle est hissée a des postes de responsabilités par rapport à l'homme. Elle n'a plus une bonne moralité. C'est un problème d'éducation, du milieu social, de phénomène culturel avec l'influence des médias. Surtout celles qui grandissent en ville. Elles subissent la modernisation contrairement à celles du village, elle suit trop les copines maintenant. C'est une génération de femmes qui est complètement désorientée par les médias, elles ne respect plus les mœurs, or on n'a pas les mêmes mœurs que les européens. Avant les**

**mariages étaient arrangés la femme était obligée d'être soumise** » ils sont 23 ouvriers sur 70 à le penser.

D'autres encore donne tort à la nouvelle économie capitaliste soit 19 ouvriers sur 70  
**« Parce qu'elle travaille, les femmes savent que ce qui donne le pouvoir à l'homme c'est l'argent. L'argent l'a gaspillée. Nous ne vivons plus dans les années 60, aujourd'hui. Elle est devenue orgueilleuse Elle se laisse pousser des ailes »**

10 ouvriers sur 70 donnent tort à l'institution familiale : **« les parents ne jouent plus leur rôle d'éducateur pleinement, les filles sont devenues précoces. On voit des jeunes gabonaises aujourd'hui se lancer dans la prostitution.»**

3 ouvriers affirment que les femmes sont soumises à cause de la religion : **« les femmes qui connaissent Dieu, savent qu'elles doivent être obéissantes parce que la religion le leur demande. Sauf les femmes païennes. »**

D'un autre coté il y a ceux qui relativisent et montre le bon côté de la soumission de l'homme et de la femme. Pour eux, il y a une mauvaise interprétation de la soumission : **« Tout dépend de comment son mari la traite. Parce que la soumission est un acte de respect mutuel. Parce qu'elle interprète mal l'évolution et se dit que l'homme la prend pour une esclave ce n'est pas comme une imposition, c'est simplement une obéissance à son mari. C'est la démocratie qui a emmener le désordre, c'est pareil pour nous les hommes, nous ne sommes plus soumis à nos femmes la femme devient plus maligne que l'homme parce que l'homme ne respect plus la femme et la femme ne respect plus l'homme. »** Ils sont 5 ouvriers à le penser.

Par contre, il y a parmi les 70 ouvriers ceux qui pensent que les femmes gabonaises sont encore soumises même si elles travaillent. 7 ouvriers sur 70 le disent : **« Parce que ma femme m'obéît. Même si elle travaille, elle continue à respecter son mari. Parce que beaucoup de femmes ont encore à l'idée que l'homme doit entièrement les prendre à charge. »**

Avec Stéphanie Nkoghe nous remarquons que : « les interdits permettent la socialisation des individus, et les modèlent en leur donnant le sentiment d'appartenir à un groupe. L'individu pour assurer sa stabilité ou son équilibre moral et social, doit donc se conformer sans faute aux normes sociales. Puisque toute rupture peut entraîner des troubles

aussi bien au niveau des rapports sociaux (marginalisation, châtement, etc.) qu'au niveau de l'individu lui-même (culpabilité, inquiétude, crainte, angoisse etc.) »<sup>735</sup>

Certaines femmes ouvrières ne veulent plus comme leurs grand- mères subir cette domination symbolique qu'entoure le discours de socialisation. Elles veulent chacune à leur manière changer la situation en bravant interdits et tabous.

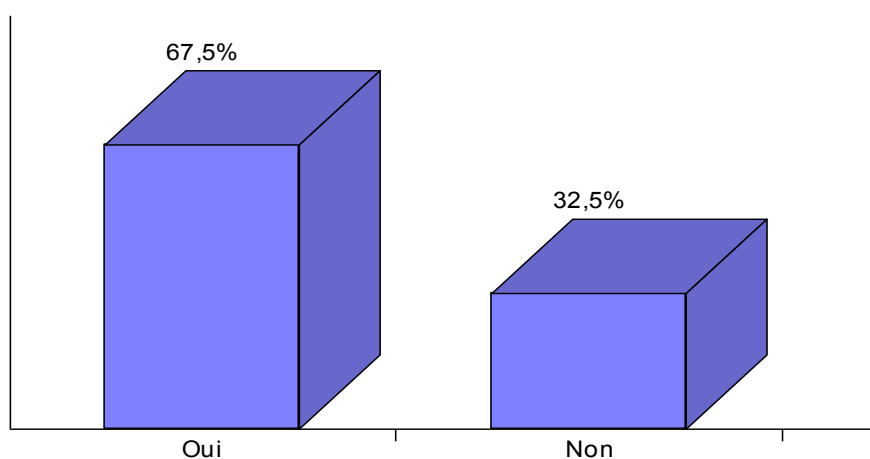
« Quelles que soient les raisons qui l'ont primitivement motivé, l'interdit pour ne pas être impunément bravé, doit avoir un caractère religieux. L'enfreindre revient à poser un acte de désobéissance à l'égard des ancêtres, et conséquemment contraire à la religion. »<sup>736</sup>

N'oublions pas que la société africaine est constituée dans son essence d'une tradition orale et symbolique qui organise les rapports sociaux et dans la communauté. Elle est donc une « organisation sociale de la parole (se sont les paroles des ancêtres qui ont organisé la société, avec leurs proverbes, interdits, leur conception du monde) c'est le lieu [...] de l'application des tradition orales »<sup>737</sup> La parole de « [...] l'ancêtre dieu est une parole sacrée que l'on vénère. [...] les interdits sont des paroles taboues à ne pas transgresser. »<sup>738</sup> Car le sacré occupe une place de choix dans la vie des hommes et des femmes d'Afrique.

### Graphique 19 : Répartition des opinions des ouvrières en fonction de leur perception de l'époque de nos grands-mères

« Regrettez-vous l'époque de vos grand-mères ? »

Perception de l'époque de nos grands-mères par les ouvrières de GPS



Source : Donnée de l'enquête

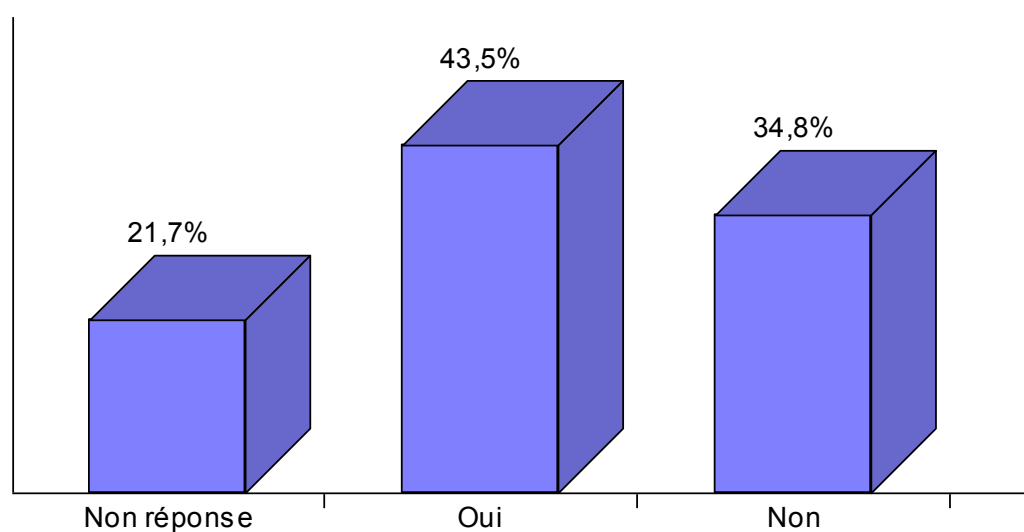
<sup>735</sup> S. Nkoghe, *Op.cit*, p 65

<sup>736</sup> P. Nguema Aubam, *Aspect de la religion Fang*, Paris, Karthala, 1983, cité par Stéphanie Nkoghe in *Eléments d'anthropologie gabonaise : Méthode, collecte, oralité, cuisine, portage, interdits, bwiti, esclavage, sorcellerie, parenté*, Paris, l'Harmattan, 2008, p.64

<sup>737</sup> S. Nkoghe, *Op.cit*, p.36

<sup>738</sup> S. Nkoghe, *Op.cit*, p.37

## Perception de l'époque de nos grands-mères par les ouvrières de DNG



Source : donnée de l'enquête

Les 67,5% des ouvrières de GPS et 43,5% des ouvrières de DNG regrettent l'époque de nos grands-mères. Contre 32,5% des ouvrières de GPS et 34,8% qui répondent qu'elles ne regrettent pas l'époque de nos grands-mères. En outre, 21,7% des ouvrières de GPS n'ont pas répondu à cette question.

A la question « Pourquoi ? » (cf. grille 34 annexe 1)

27 sur 80 ouvrières de GPS contre 7 ouvrières de DNG sur 46 disent regretter l'époque de leurs grands-mères : « **Parce que malgré la soumission, elles étaient respectées par leur mari, ils leur faisaient confiance. L'homme avait beaucoup d'attention pour la femme. Parce que nos grands-mères connaissaient le sens du mot mariage, elles étaient bien. A cette époque nos grand-mères faisaient des choses par amour par vocation dans le foyer, or de nos jours tout est matérialisé. Parce que nos grand-mères étaient heureuses dans leur foyer malgré la vie difficile du village.** »

En revanche 20 ouvrières de GPS sur 80 et 15 ouvrières de DNG sur 46 ne regrettent pas cette époque. Elles pensent d'ailleurs que rien n'a changé aujourd'hui que la femme est toujours marginalisée et comme l'homme à toujours le dernier mot. Elles affirment qu' « **à cette époque les femmes étaient soumises et n'avaient pas la parole. C'est l'homme qui prenait toutes les décisions et la femme ne faisait qu'exécuter. C'était de la dictature les**

**femmes ne pouvaient pas dire non. Nos grand-mères étaient des prisonnières et non des épouses, elles accomplissaient la quasi-totalité des tâches et à cette époque la vie était difficile, elle souffrait et la femme n'était pas active et instruite ; elle a été privée de beaucoup de choses. Nos grand-mères étaient marginalisées par leur mari. Parce que la mentalité des hommes n'a pas changé et c'est l'homme qui a toujours le dernier mot même si c'est dans le mauvaise sens. Parce qu'il faut toujours que c'est la femme qui cède.»**

Par contre, 15 ouvrières de GPS contre 2 ouvrières de DNG disent regretter l'époque de leurs grands- mères : **« parce qu'avant les hommes étaient discrets, le comportement des hommes a changé ils sont devenus infidèles abandonnent la femme seul à la maison, pourtant nos grand-père pouvaient avoir jusqu'à dix femmes, mais on ne sentait pas la différence entre elles, ni entre les enfants. Et aujourd'hui la femme a plusieurs maris. Aujourd'hui les deux ne respectent plus les beaux-parents et puis il y a trop de divorces.»**

D'autres ouvrières disent regretter l'époque de leurs grands-mères à cause de le coût de la vie aujourd'hui et les bouleversements qui ont lieu : **« parce que les choses se développent trop de nos jours. Il y a des choses insupportables. Parce qu'on ne peut plus reculer. Parce que à l'époque les choses n'étaient pas chères, mais aujourd'hui c'est l'argent qui commande sans argent tu ne manges pas, sans travail tu ne manges pas. On doit s'adapter par rapport à notre temps. »** Elles sont 9 ouvrières de GPS contre 7 ouvrières de DNG à le dire.

Et les 8 ouvrières de GPS contre 5 ouvrières de DNG qui regrettent l'époque de leurs grands-mères évoquent le trop de liberté dont l'homme et la femme dispose aujourd'hui et la dilution des valeurs africaines dans les valeurs occidentales : **« à cause de l'émancipation. Le monde a évolué, les femmes travaillent maintenant. Elle est libre, elles sont au premier plan. L'éducation qu'avaient nos grands-mères n'est plus celle des hommes et des femmes d'aujourd'hui. Parce qu'elle était le pilier de leur foyer, elles étaient exemplaires. Les valeurs occidentales ont pris une place importante sur la culture africaine. »**

La soumission de la femme vient aussi du fait qu'elle se définit plus souvent par rapport à l'homme comme si elle n'était pas une personne à part entière, autonome. Cela fait ressortir le paradoxe entre d'une part une soumission acquise, apprise, intégrée et d'une part une volonté indéniable de se maîtriser en couple.

Mais leur soumission peut être aussi au niveau des rapports de pouvoir dans le ménage « le fruit d'un choix de non compétitivité avec les hommes [...] »<sup>739</sup>

Certains peuples présentent des systèmes de complémentarité dénués apparemment de hiérarchie et de contrainte. Cependant la suprématie masculine se lit chez certains peuples dans la répartition valorisée des tâches, et chez d'autres dans l'impossibilité pour les femmes de s'affranchir d'un statut qui en fait les dépositaires de l'honneur des hommes. C'est le cas pour ces femmes gabonaises.

« Les rapports hommes/femmes sont moulés dans des normes émanant de la culture que renforce la religion. »<sup>740</sup> Cela fonde les actions des individus dans la société.

Ainsi, « [...] l'éducation de la fille est basée sur la division sexuelle du travail et des rôles. Elle doit principalement obéissance à l'homme qui de son côté lui doit protection. Elle apprend par ailleurs le respect du droit d'aînesse au même titre que les hommes. Au regard de cette éducation basée sur le respect de la hiérarchie sociale, sur le respect de la famille en général et de l'homme en particulier, il ressort que la condition de la femme africaine [...] est socialement construite et évolue selon les attentes de cette société »<sup>741</sup>

La petite fille, à cause du lien affectif qui l'attache à sa mère et parce qu'elle se reconnaît comme semblable, est poussée à la choisir comme modèle et à en devenir la fidèle reproduction. Le comportement de la mère, ses réactions, le rapport entre elles deux, le rapport de la mère avec chaque membre de la famille, sont les indices des valeurs auxquelles la mère elle-même se soumet. À travers le processus inconscient d'identification, c'est tout ce qu'est profondément la mère qui se transmet et qui est intériorisé par la petite fille. Aussi, la conception du dominant/dominé et la supériorité de l'homme sur la femme « se trouvent certainement dans l'inconscient collectif des représentations [...] »<sup>742</sup> On a l'impression que « certaines femmes [...] regrettent [...] ces temps de leurs ancêtres ou de leurs [grand-mères],

---

<sup>739</sup> D. Kergoat, *Op.cit*, p.69

<sup>740</sup> F.Sow, *Op.cit*, p. 2

<sup>741</sup>É. Fiedin Comoé, *Relations de genre et migration en Côte d'Ivoire : de la décision de migrer à l'insertion dans le marché du travail*, thèse en vue de l'obtention du grade de Philosophie Doctorat (Ph. D.) en Démographie, Université de Montréal, Avril 2006, p.9

<sup>742</sup>S. Nkoghe, *Op.cit*, p.62



où apporter l'eau du bain à un homme était signe d'obéissance, de soumission et d'amour de la part de la femme [où] les hommes aim[aient] être servis par leurs femmes [...] »<sup>743</sup>

Cette situation peut dévoiler une certaine ambiguïté dans l'émancipation des femmes.

## **Section II : Homme chef de famille et femme émancipée**

L'un des derniers éléments que nous voulons mettre en exergue est celui de savoir si les femmes ont une réelle prise de conscience du rôle qu'elles jouent et ont à jouer dans le développement économique de leur foyer, dans lequel elles sont totalement impliquées. Ainsi par delà leur première socialisation traditionnelle, elles rajoutent une deuxième socialisation : celle de leur intégration dans le marché du travail. Par le biais de ces deux socialisations, elles disposent des atouts qui leur permettent de bien structurer et de bien coordonner leur positionnement dans le foyer.

« Dans une culture patriarcale qui pose comme valeurs essentielles, d'une part, la suprématie de l'individu de sexe masculin et, d'autre part, l'infériorité de l'individu de sexe féminin, il est compréhensible que la remise en question du prestige de l'homme soit rigoureusement interdite, cela pourrait entraîner un effritement fatal de son pouvoir »<sup>744</sup> il faut maintenir l'hégémonie. C'est dans ce sens que Marx dit: « L'idéologie est toujours l'idéologie du pouvoir. Elle représente la cohérence virtuelle des représentations »<sup>745</sup>

Par ailleurs, N. Poulantzas rappelle que « l'idéologie fixe les univers relativement cohérents, non pas simplement un rapport réel, mais un rapport imaginaire, un rapport des hommes à leurs conditions d'existence, investi en un rapport imaginaire. Ce qui veut dire que les idéologies se rapportent en dernière analyse au vécu humain, sans être pour autant réduites à une problématique du sujet-conscient. Et qu'elle parviendrait à assumer sa tâche que parce qu'elle occulte les conditions réelles d'existence. »<sup>746</sup>

Mais le poids de la tradition, de l'idéologie, est encore sur les épaules de la femme ouvrière gabonaise.

---

<sup>743</sup> T. Boni, *Op.cit*, p.13

<sup>744</sup> L. Mebarka Graine, *Op.cit*

<sup>745</sup> K. Marx cité par C. Meillassoux, p.37.

<sup>746</sup> F. Dumont, *Op.cit*, p.65

« La subordination des femmes apparaît dans la sphère domestique ou communautaire et dans la société dans son ensemble. »<sup>747</sup> La femme gabonaise ne peut pas être chef de famille selon la tradition et les lois juridiques, notamment du vivant de son mari et en sa présence. Nous l'avons vu dans le code du civil, même quand ce dernier meurt, c'est le conseil de famille qui prend les décisions du ménage.

Quant, à l'homme, son pouvoir lui est octroyé par le discours de socialisation à travers la tradition et lois juridiques.

Les ouvrières gabonaises ne peuvent pas facilement « se libérer des pesanteurs handicapantes »<sup>748</sup> de la tradition, conséquence du lent accès de femmes ouvrières à leurs différents droits, bien qu'elles jouissent des précédents droits acquis

« Le poids culturel est un ennemi invisible »<sup>749</sup> pour la femme Africaine en générale et la femme ouvrière gabonaises en particulier. Il ne permet pas de lire les efforts consentis par la femme bien que ces derniers soient très importants.

Le levier de la domination est donc la tradition, les discours de socialisation, les représentations et, dans une perspective matérialiste, le travail, entendu ici dans un sens très large.<sup>750</sup>

Dans cette deuxième section, nous allons examiner le concept de chef famille chez les femmes ouvrières gabonaises dans le premier sous point et la conception de l'émancipation chez nos enquêtés.

### **1- Le chef de famille : un concept indéniable chez les femmes ouvrières**

Dans les communautés rurales, la cohésion sociale est très forte, elle dirige la conduite des relations entre les hommes et les femmes appartenant à une même collectivité. Mais l'analyse de Durkheim montre que « La cohésion sociale résulte de la contrainte sociale, de la conscience collective, de l'intériorisation des normes sociales par les individus. »<sup>751</sup> Une autre analyse explique la cohésion sociale en termes de pouvoir, c'est celle de M. Weber<sup>752</sup>, mais

---

<sup>747</sup> F.Hainard et C. Verschuur, *Op.cit*, 22

<sup>748</sup> S. Schweizert, *Op.cit*, p.296

<sup>749</sup> Les africaines entre tradition et modernité, *Op.cit*, p. 15

<sup>750</sup> Le courant différentialiste du féminisme place au cœur de la domination la question de la procréation tandis que le courant post-moderne a tendance à privilégier la question de la sexualité.

<sup>751</sup> <http://www.aix-mrs.iufm.fr/formations/filieres/ecjs/productionsaix/integration.htm>

<sup>752</sup> [http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/ethique\\_prottestante/Ethique\\_prottestante.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/ethique_prottestante/Ethique_prottestante.pdf)

nous adoptons l'analyse de Weber pour la transposer sur le plan domestique. L'homme dans les relations et les liens qu'il noue avec la femme, exerce un pouvoir de domination sur cette dernière. L'ordre social et le discours de socialisation légitime ce pouvoir et contraint les femmes à le respecter.

L'économie traditionnelle gabonaise autrefois était caractérisée par la production et la possession régies par des considérations sociales.<sup>753</sup> Elle traduisait entre autres l'esprit communautaire. Le domaine clanique y était le cadre des activités de production du groupe social sur lequel s'étendait l'autorité du chef.

La notion de chef dans le ménage est aussi lisible dans les rapports que l'homme et la femme nouent pour exercer leurs différents rôles. Sa compréhension est à aller chercher une fois de plus dans les traditions et les discours de socialisation, dans les représentations.

« Fondée sur un critère subjectif, elle permet de maintenir une vision patriarcale de la famille encore bien ancrée dans la plupart des sociétés, suivant laquelle seul un homme n'y est jamais présent. [...] En effet, le chef de famille est supposé être le principal soutien de la famille, le plus apte à redistribuer équitablement les ressources qu'il reçoit. »<sup>754</sup> C'est cela que l'on a enseigné et que l'on continue à enseigner à l'homme et à la femme.

« Dans de nombreuses sociétés du Sud, les femmes sont encore loin d'être les égales des hommes en droit. La femme n'a dans la famille que des fonctions spécialisées ou subsidiaires. En effet le chef de famille est expressément le mari (...) Les familles dont le chef est une femme représentent une menace potentielle à l'ordre social, fondé sur la socialisation de la femme, c'est-à-dire la soumission des femmes, le contrôle de leur travail, de leur sexualité et de leur descendance. Elles doivent donc le plus possible rester dans des situations de fait, du moins reconnues juridiquement et politiquement ou en conséquence traditionnellement. »<sup>755</sup>

La notion de chef de famille indique aussi de notre point de vue « les situations où une femme mariée assume l'essentiel des responsabilités familiales en présence ou en l'absence

---

<sup>753</sup> En effet lorsqu'on parle de société féodale par exemple, on sous-entend immédiatement un certain système économique et une certaine forme d'organisation politique et sociale. Il en est de même lorsqu'il s'agit des sociétés primitives, de la société capitaliste ou de la société communiste.

<sup>754</sup> A. Doumit El Khoury, *Op. cit.*, p. 18

<sup>755</sup> J. Ho cité par A. Doumit El Khoury, *Op. cit.*, p.20

de son époux. »<sup>756</sup> Mais cette femme n'est pas reconnue officiellement comme telle. « C'est alors la définition du chef de famille qui pose problème, en ce que, dans son état actuel, elle ne permet pas d'identifier les femmes chefs de famille de *facto*. »<sup>757</sup> Il semble que l'égalité entre les sexes est constatée seulement d'un point de vue juridique. « Conformément à la définition recommandée par les Nations unies (United Nation 1969), est chef de famille de ménage, la personne reconnue comme telle, par elle-même et par les autres membres du ménage. »<sup>758</sup>

Pour Sylvie Schweizert, une des raisons qui peut expliquer le fait que les femmes ne peuvent pas devenir chef de famille serait qu'elles ne soient pas destinées au commandement, elles « manquent de patience, de sang-froid, d'esprit d'équité, bref irritable et partialité ; en revanche, souplesse, tact et habilité peuvent plaider en leur faveur. »<sup>759</sup> A sujet M. Ferrand va dans le même ordre, lui parle d'« [...] imperfections morales, [...] les femmes seraient plus faibles physiquement et moins aptes à la guerre que les hommes [...] la grossesse et l'élevage des enfants seraient un handicap pour les femmes les rendant plus vulnérables [...] »<sup>760</sup>

En Afrique en général, « il y a une concentration flagrante entre, d'une part la survalorisation de la femme dans certains espaces, dans la reproduction, l'importance de son rôle dans la production, et d'autre part le statut mineur qui lui est attribué et son invisibilité dans l'espace de pouvoir. »<sup>761</sup>

Pour les femmes ouvrières gabonaises « une même stratégie de neutralité de ces relations, donc du conflit potentiel se poursuit. Sur une toile de fond où l'acceptation de la hiérarchie est inéluctable, comme la nécessité de travailler. Cette inéluctabilité prend des nuances différentes : c'est soit le pouvoir entant que tel qui est accepté de manière quasiment religieuse et il ne peut être question de le défier ou de le remettre en question ; ou bien c'est son exercice qui apparaît comme une nécessité universelle et il est donc inutile ou de peu d'importance de le critiquer ou d'en changer. »<sup>762</sup>

---

<sup>756</sup> A. Doumit El Khoury, *Op.cit*, p.17

<sup>757</sup> A. Doumit El Khoury, *Op.cit*, p. 17

<sup>758</sup> A. Doumit El Khoury, *Op.cit*, p. 16

<sup>759</sup> S. Schweizert, *Op.cit*, p.270

<sup>760</sup> M. Ferrand, *Op.cit*, p.4

<sup>761</sup> M. Sona Koundounou, *Op.cit*, p.44

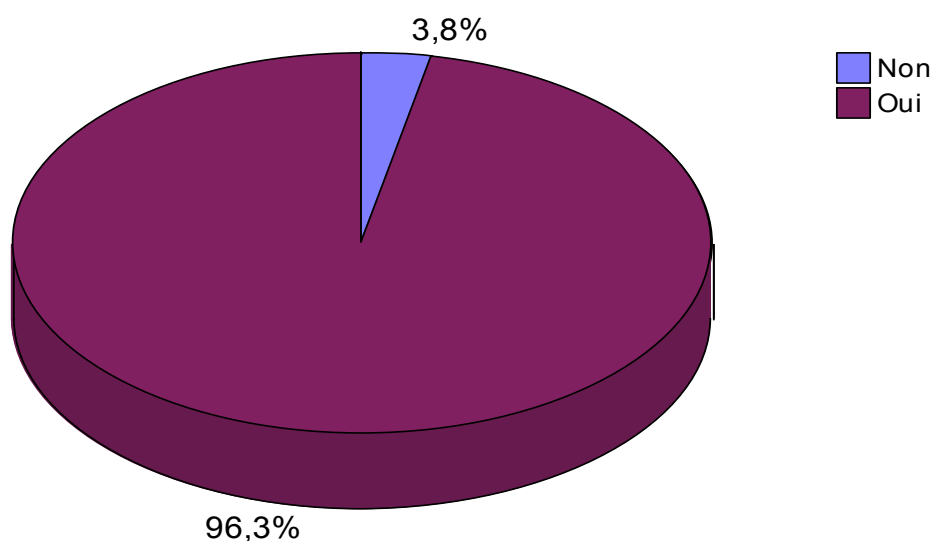
<sup>762</sup> M. Sona Koundounou, *Op.cit*, p.115

Et Paul Villeneuve de renchérir : « [...] la structure de pouvoir au sein du ménage ne découle pas uniquement des facteurs qui constituent l'environnement du ménage, tels la solidarité masculine ou les forces du marché. Elle provient également du processus continu d'échanges interpersonnels entre les membres, ceux-ci faisant appel aux caractéristiques intrinsèques des transactions qu'ils entretiennent, autant qu'aux conditions de l'environnement social et économique du ménage. Or, ces transactions «non économiques» n'ont pas le caractère contractuel des transactions marchandes. Elles impliquent l'échange de faveurs et bénéfiques qui créent des obligations futures diffuses, dont la nature est rarement spécifiée à l'avance et qui peuvent difficilement être négociées »<sup>763</sup>

### Graphique 20 : Répartition des opinions des ouvrières en fonction de leur perception de l'homme comme chef de famille

« Pensez-vous que l'homme est toujours le chef de famille aujourd'hui même si la femme travaille comme lui ?

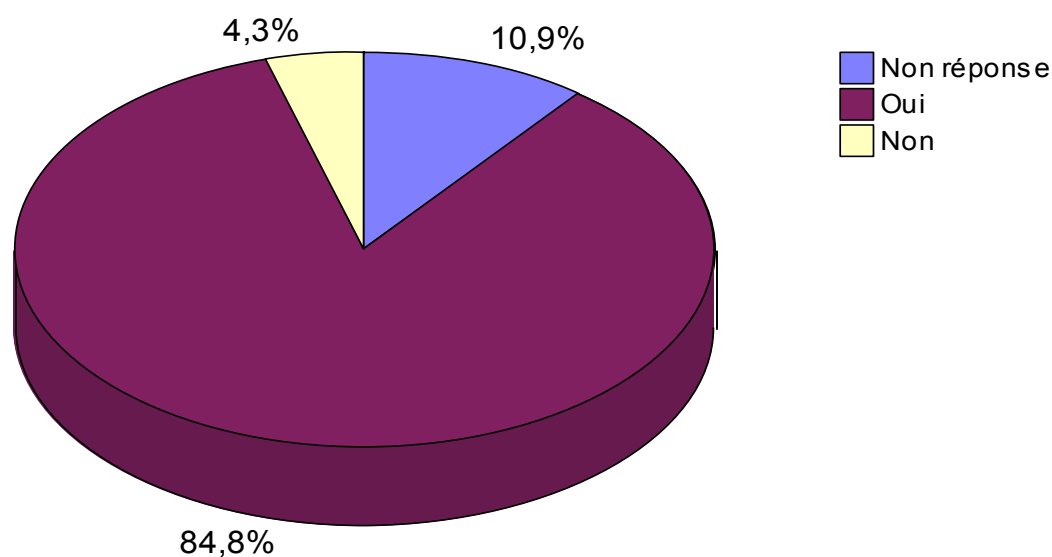
Perception de l'homme comme chef de famille pour les ouvrières de GPS



Source : Donnée de l'enquête

<sup>763</sup> P. Villeneuve, « Les rapports femmes-hommes en milieu urbain: patriarcat ou partenariat ? », in *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 35, n° 95, 1991, p. 385-401.

## Perception de l'homme comme chef de famille pour les ouvrières de DNG



Source : donnée de l'enquête

96,3% des ouvrières de GPS contre 84,8% à DNG sont unanimes : l'homme est encore le chef de famille même si la femme travaille maintenant dans une entreprise comme lui. Seules 3,8% à GPS et 10,9% à DNG répondent non à cette question. Néanmoins force est de constater dans les opinions qui vont suivre, que malgré ce taux élevé de oui, il y a quand même des réserves.

La grille 35 nous relate les opinions partagées sur la perception de la place de l'homme dans la famille.

A la question « Pourquoi pensez-vous que l'homme est toujours le chef de famille aujourd'hui même si la femme travaille comme lui? Voici ce qu'elles pensent. (cf grille 35 en annexe 1)

Pour 57 ouvrières de GPS sur 80 et 26 ouvrières à DNG sur 46, " **jusqu'à preuve du contraire l'homme est toujours le chef de famille sauf en cas de décès de ce dernier, même quand il ne l'est pas dans leur lieu de travail, il garde ce statut de chef de famille, même si la femme participe dans le foyer, l'homme est toujours le chef de la famille. Parce que c'est l'homme qui dirige le foyer. Dans la maison on ne peut pas avoir deux chefs. C'est lui le patron de la maison. Il y a encore certaines choses que l'homme peut faire que la femme ne peut pas. C'est une chose que même le travail de la femme ne peut**

**pas changer. La femme a toujours besoin de l'homme dans la prise de certaines décisions dans la famille. Dans un foyer sans un homme, la femme n'a pas le même poids. "** « Fortes de leur expériences de donner la vie et marquées par le statut d'infériorité que leur imposent nos sociétés patriarcales, les femmes savent mieux que les hommes se mettre à la place de l'autre [...]»<sup>764</sup>

D'un autre côté 15 des ouvrières de GPS contre 7 à DNG, s'appuient sur la religion pour expliquer leur perception de l'homme comme chef de famille : **"c'est quelque chose que Dieu a créé, qu'il soit petit ou grand c'est l'homme le chef. C'est lui qui commande, malgré notre pouvoir. C'est le don que Dieu lui a donné .Ce trône a été établi par Dieu lui-même, lui ne fait que se soumettre. Une femme n'a pas de l'influence comme l'homme. L'homme est l'autorité de la famille établit par Dieu. Parce qu'il remplit les tâches qui lui incombe, la sécurité de la famille. On a toujours besoin de l'homme dans la famille sans l'homme ce n'est pas évident. "** Les représentations de nos enquêtés font beaucoup référence aux ancêtres et à Dieu. « [...] les femmes sont aussi prises dans un réseau de représentations sociales qui ne font, depuis cent cinquante ans, que leur renvoyer d'elles-mêmes l'image de l'incapacité, surtout dans le registre du pouvoir [...] »<sup>765</sup>

En revanche 8 ouvrières de GPS contre 7 ouvrières de DNG s'appuient sur l'irresponsabilité des hommes pour affirmer que les hommes ne sont plus les chefs de familles : **« non l'homme n'est plus le chef de famille car certains hommes sont irresponsables, quand la femme travaille ils ne veulent plus assumer les dépenses du ménage. Parce qu'on est maintenant deux chefs, lui et moi, on prend les décisions ensemble, on se complète. C'est le chef quand la femme n'est pas là ou seulement quand il y a un problème. C'est juste parce que l'homme n'aime pas que la femme le commande c'est ce qui a été institué. Moi, je pense qu'il ne l'est plus. Mais Dieu l'a écrit. Cela existe depuis nos grands-parents. »**

Certaines de nos enquêtées prétendent que l'homme est le chef de famille parce qu'il remplit sa part d'obligation. Or, nous avons vu dans le tableau 21 que certains ouvriers n'ajoutent rien lorsqu'ils ont déjà donné l'argent du marché. La présence d'un homme n'augmente pas forcément les ressources disponibles, notamment celles concernant

---

<sup>764</sup>C. Quinquinal, *Femmes d'Afrique noire*, CNDP, Montrouge, 1993, cité dans Les africaines entre tradition et modernité, in *Etudes Féminines Africaines*, Aurore univers, n°2, Septembre 2006, p.10

<sup>765</sup> S. Schweizert, *Op.cit*, p.287

l'alimentation de la famille. Certaines femmes ouvrières gabonaises salariées sont même obligées d'exercer une autre activité en dehors de l'usine pour pourvoir nourrir leur famille. Et pour "compléter" la somme allouée à l'alimentation.

« Dans tout processus de domination, les mots jouent un rôle fondamental : ils permettent d'unifier, d'intégrer mais aussi de particulariser, de mettre à l'écart, de contrôler ou d'exclure. »<sup>766</sup> Les femmes sont tellement imprégnées par cette socialisation, qu'elles le disent instantanément ; certaines sans réfléchir. C'est dans ce sens qu'Althusser déclare: « l'idéologie n'est pas simplement une représentation imaginaire que les hommes se font de la réalité sociale, elle est une représentation de leurs rapports imaginaires à la réalité sociale (...) l'idéologie a une existence matérielle. »<sup>767</sup> Elle se traduit donc dans la pratique des individus.

Si en Occident « le terme de "femme chef de famille", bien que toujours connoté par son origine patriarcale, devient porteur d'une revendication en terme de visibilisation statistique et d'octroi de droits »<sup>768</sup>, le symbolique est très prononcé dans les sociétés africaines notamment au Gabon ; il régit la réalité sociale et culturelle. Ainsi, la présence d'un homme dans la conception des ouvrières est signe de protection, d'autorité et de sécurité. La sacralité du pouvoir de l'homme et sa structuration par les représentations et les discours de socialisation fait en sorte que les femmes se plient à cette légitimation construite. « Quelque chose qu'il vaudrait de souligner ici, c'est que souvent les femmes sont artisanes de leur difficile condition. L'écrivaine E. Badinter dans *XY de l'identité masculine*, a bien démontré ce mécanisme. En effet, ce sont souvent des mères qui, par l'éducation donnée à leurs enfants, perpétuent involontairement un système de pensée qui leur est défavorable. Beaucoup d'africaines élèvent leurs fils comme « des petits coqs appelés à régner alors qu'à leurs filles, seront dévolues les tâches jugées subalternes comme le ménage, les courses, la cuisine [...] »<sup>769</sup>

Par conséquent, les femmes ouvrières ne peuvent envisager l'existence et la pratique de la vie de famille, d'une manière ou d'une autre, sans la présence relative de l'homme assurant la protection des membres du foyer. C'est pourquoi « [...], elles continuent à

---

<sup>766</sup> O. Goerg, « Domination coloniale, construction de « la ville » en Afrique et dénomination Verdier » in *Afrique & histoire* 2006/1 - vol. 5 pages 15 à 45 ISSN 1764-1977

<sup>767</sup> ALthusser, *Op.cit*, p.24

<sup>768</sup> A. Doumit EN Khoury, *Op.cit*, p. 17

<sup>769</sup> Les africaines entre tradition et modernité, *Op.cit*, p.17



designer leur époux comme chef de famille, même s'il n'en assume plus les fonctions de décisions et de soutien économique à titre principal [...] »<sup>770</sup>

Depuis des millénaires, l'histoire des femmes est jalonnée par toutes les injustices que l'oppression des hommes a pesées sur elles. Mais pour les femmes « [...] leur situation est rendue plus pénible encore [...] par l'absence du soutien d'un conjoint. »<sup>771</sup>

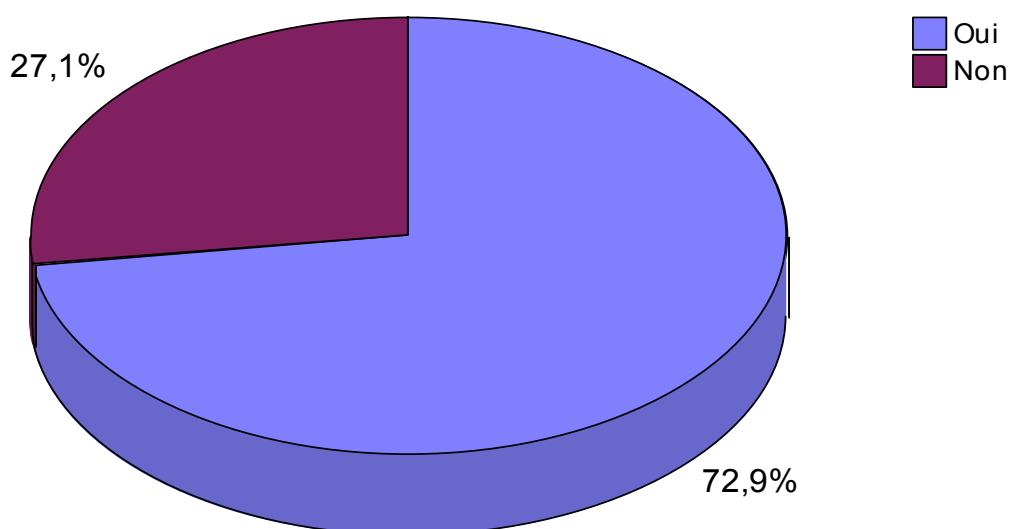
Les hommes de bonne foi ne nient pas cette oppression, mais cela n'implique pas qu'ils puissent être objectifs. C'est ce que nous allons percevoir dans les opinions des hommes qui, eux aussi ont donné leurs avis sur la question.

La grille 37 de l'annexe 1 nous expose à cet effet, les raisons pour lesquelles les ouvriers défendent leur place dans la famille.

### Graphique 21: Répartition des opinions des enquêtés en fonction de leur perception du statut de chef de famille

« Pensez-vous que les hommes gabonais sont encore les chefs de famille ? »

Perception de l'hommes gabonais chefs de famille par les ouvriers de SETRA



Source : donnée de l'enquête

<sup>770</sup> A. Doumit El Khoury, *Op.cit*, p. 19

<sup>771</sup> A. Doumit El Khoury, « Les femmes chefs de famille: Etat de la recherche et réflexions méthodologiques », in *Femme du Sud chef de famille* Jeanne Bisilliat (sous la direction de), p.12

72,9% des ouvriers sont unanimes, les hommes sont encore les chefs de famille, il y a quand même un nombre significatif qui pense que les hommes ne le sont plus, ils sont 27,1% d'ouvriers.

A la question « Pourquoi pensez-vous que les hommes gabonais sont encore les chefs de famille ? » Voici leurs réponses (cf grille 36 annexe 1)

Pour 34 ouvriers sur 70 l'homme reste encore le chef de famille : **« chez moi je suis toujours le chef dans la mesure où c'est moi qui l'ai épousé. Le dernier mot me revient, c'est un contrat de soumission, elle prend seulement les petites décisions. Lorsqu'il y a un problème c'est ma responsabilité qui domine. Ce n'est pas la femme qui fait la famille, c'est l'homme. la femme ne peut pas s'en passer de l'homme ne fusse que lorsqu'elle veut faire des enfants. Il y a toujours quelque chose qui va faire que l'homme soit au-dessus, même quand les possibilités sont les mêmes. Dans nos coutumes la femme ne se met pas debout pour parler devant une assemblée pour traiter de certains sujets, c'est l'homme et même si elle n'a pas de frère dans sa famille elle ira chercher un représentant. L'homme jusqu'à preuve du contraire reste le chef de famille, il délègue seulement son pouvoir aux femmes, puisque je m'occupe de toutes les grandes charges dans la maison et parce que c'est l'homme qui est plus autonome que la femme. L'homme peut taper sur la femme si la femme lui est insoumise.»**

En outre, 22 ouvriers sur 70 estiment que **« Son rôle de chef de famille est mitigé de nos jours. Il y a des décisions qui se prennent, mais c'est toujours vers la solution de la femme au quelle on va tendre L'homme reste le chef de facette, par figuration, de forme. C'est seulement de nom, parce que la femme participe aux dépenses du ménage, mais la femme ne peut jamais être le chef de famille à 100%. Cependant, il faut être un chef de famille libéral tout en gardant les mêmes prorogatifs. L'homme n'est plus chef comme avant. C'est l'argent qui est venu boycotter tout. Parce que certains de mes confrères fuient leur responsabilité aujourd'hui. Parce que l'homme n'écoute plus sa femme. Il n'assume plus totalement son autorité. Il n'a plus assez de moyens. »**

8 ouvriers font reposer leurs positions et leurs privilèges sur la culture et sur la religion **« L'homme restera toujours le chef de famille, c'est la Bible qui le dit, Dieu a pris la côte de l'homme pour faire la femme. Une femme sans un homme elle n'est rien, un homme**

**sans une femme il n'est rien Les hommes qui craignent Dieu. Même si la femme contribue elle accompagne l'homme dans l'exercice de ses fonctions ; La femme est toujours derrière l'homme c'est un fait naturel, c'est presque inné. C'est aussi la configuration culturelle de la société gabonaise qui veut que l'homme reste le chef de famille. Si la femme veut être chef de famille dans un foyer, elle doit prendre les lourdes charges à la place de son mari.** » La représentation divine a contribué au premier chef à donner la réponse à la question de l'homme comme chef de famille. Or dans une grande partie du monde, notamment du monde occidental ces représentations à ce sujet ont changé ou encore ont pris d'autres formes.

Par contre, 7 ouvriers renvoient le tort à la modernisation pour expliquer leur "déchéance" « **Je ne suis plus chef de famille, mais chef de ma maison, parce que les troupes ne sont plus sous mes ordres. Parce que l'homme n'a plus d'autorité dans la famille, s'il n'est plus meneur. C'est à cause de la modernisation que l'homme n'est plus chef** »

La fonction de chef de famille n'est plus à son épingle, elle se disperse d'ailleurs et perd de son enchantement dans la nouvelle physionomie de la société, induite par la contribution des femmes dans les différents domaines qui étaient exclusivement masculins.

La domination masculine est donc entretenue par la femme mais aussi par l'homme lui-même. La représentation de l'autorité masculine est menée ici par la perception de l'homme comme protecteur, force, médiateur, par une conception patriarcale de la famille.

Dans la perception traditionnelle de la femme, et pour le discours de socialisation, l'homme, par sa présence physique à la maison rassure, sécurise met en confiance la femme. Or, nous constatons aujourd'hui avec les opinions de nos enquêtés que beaucoup d'homme ne jouent pratiquement plus ce rôle. Expriment-elles un refus d'accéder à ce poste pour ne pas se laisser percevoir comme déviant par rapport aux normes définies par la société ? S'agit-il là des pratiques stratégiques pour continuer d'avoir indirectement le contrôle sur leur conjoint ? Pourtant, tous deux ont des droits et des obligations individuels et collectifs à respecter. «Combien est en effet fréquente l'invocation d'un passé soi-disant ancestral! A force de chercher un acteur économique introuvable, on finit par imputer cet échec à la tradition. Superstitions, coutumes, mentalités sont invoquées de façon récurrente et routinière [...] »<sup>772</sup>

---

<sup>772</sup>J-P. Oliver De Sardan, *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD-Karthala, 1995, p.64

Dans les représentations comme nous l'avons vu dans les opinions de nos enquêtés, la tradition ne permet pas que les femmes puissent occuper ce poste, pourtant à travers leur intégration dans le salariat, les femmes sont devenues plus capables, on a noté leur participation remarquable dans la gestion et la contribution aux dépenses de leur foyer. « Ces dernières, dans bien des cultures, préfèrent faire d'un conjoint fictif le chef de famille, plutôt que de se déclarer elles-mêmes comme tel, dans l'espoir d'atténuer la réprobation sociale, dont elles risquent d'être victimes. »<sup>773</sup>

La patriarcalisation « pour son efficacité, [...] se nourrit d'un certain nombre de postures et de croyances qui contribuent à structurer [...] »<sup>774</sup> la société toute entière « autour d'une construction identitaire [...] »<sup>775</sup> qui reste à l'avantage du masculin. Arlene Doumit El Khoury parle de « femme chef de famille *de jure* ou *de facto* »<sup>776</sup> Autrement dit « pouvoir dire, en effet, d'une femme qu'elle est le chef de famille de jure ou de facto, c'est indiquer que sa situation est, ou n'est pas reconnue juridiquement et statistiquement. »<sup>777</sup>

Dans une analyse d'ensemble les hommes gardent toujours une longueur d'avance se sont ceux qui détiennent actuellement les leviers de pouvoir et ne souhaitent pas l'abandonner : trop d'avantages de tous ordres sont liés à cette suprématie, rappelons-le, complètement arbitraire.

Si l'homme ne veut pas partager son pouvoir avec la femme et que cette dernière ne veut pas non plus renoncer à ses privilèges statutaires, comment la femme gabonaise pourrait-elle être émancipée?

## **2- La femme gabonaise : émancipée ou non ?**

« L'émancipation des femmes est l'un des faits sociaux majeurs de ces cinquante dernières années. Inutile de refaire la liste de leurs conquêtes : elle est connue et reconnue. Aujourd'hui, la condition d'une femme de vingt ans a peu à voir avec celle de sa grand-mère au même âge. [...] Le débat sur l'émancipation des femmes s'est manifesté jusqu'ici sous les formes conjuguées d'une bataille pour le changement des représentations culturelles et pour la conquête de l'égalité en droit avec les hommes. »<sup>778</sup>

---

<sup>773</sup> A. Doumit El Khoury, *Op. cit.*, p. 16

<sup>774</sup> G. Rossatanga- Rignault, *Le Gabon malgré lui*, Rupture-Solidarité, Paris, Karthala, 2005, p.16

<sup>775</sup> G. Rossatanga- Rignault, *Idem*, p.16

<sup>776</sup> A. Doumit El Khoury, *Op.cit.*, p. 16

<sup>777</sup> A. Doumit El Khoury, *Op.cit.*, p. 16

<sup>778</sup>D. Meda, et H. Perivier, *Le deuxième âge de l'émancipation : la société, les femmes, et l'emploi*, Paris, Seuil, 2007, p.5

Certaines organisations se revendiquent du féminisme et mettent donc en place des stratégies de renversement des rôles établis pour les femmes et pour les hommes. Elles s'attellent, comme dit plus haut, à une modification révolutionnaire de la société. D'autres organisations de femmes, dans le cadre actuel de la société, se limitent à tirer vers elles le maximum d'acquis que cette société, encore essentiellement régie par les hommes, accepte de leur concéder. Cela, sans remettre radicalement en cause le modèle patriarcal et le système capitaliste. Les mutations leurs ont permis néanmoins de revisiter « les injonctions normatives contradictoires, qui neutralisent (les) écueils, résistances et discriminations et parviennent à se libérer des structures sociales, culturelles, légales et économiques oppressives qui perpétuent la domination selon le sexe. »<sup>779</sup>

Le but est de porter un regard particulier sur les modalités de l'émancipation féminine et ses enjeux sociaux et statutaires, tels qu'ils apparaissent plus ou moins distinctement selon les contextes dans les pays. Il s'agit d'interroger la condition des femmes en se focalisant sur les trajectoires singulières de l'émancipation, là où une certaine littérature nous a plutôt habitués à ne voir que vulnérabilité et passivité. La démarche consiste donc à rendre compte par un chemin détourné des processus d'émancipation effectifs des femmes gabonaises, notamment par l'intégration au salariat.

#### - Du concept d'émancipation

L'émancipation « est ce qui remet en cause les logiques de domination dans les différents rapports sociaux et transforme ces derniers pour asseoir de nouvelles pratiques sociales. Le mouvement vers l'émancipation passe en effet [...] par un processus de transformations sociales et idéologiques qui contribue à détacher les hommes de leurs anciennes appartenances collectives de type communautaire. [Ce] mouvement historique [est] inscrit dans le temps. »<sup>780</sup> La question de l'émancipation de la femme dans notre étude s'appuie sur la notion de travail : son organisation dans l'espace et dans le temps, dans les relations aux autres.

Certaines femmes essaient de construire et de maîtriser un rapport entre la modernisation de leur comportement et la tradition, dans la conduite en famille comme dans leurs relations sociales plus larges. « C'est à travers les activités et les actions réciproques, à

<sup>779</sup> [www.lplm.fr/spip/spip.php?article3537](http://www.lplm.fr/spip/spip.php?article3537)

<sup>780</sup> P. Cardon, D. Kergoat et R. Pfefferkorn, *Chemins de l'émancipation et rapports sociaux de sexe*, Paris, La Dispute, 2009, p.11

travers ces complexes de relations en permanente recomposition que les individus produisent sans cesse collectivement la société dans laquelle ils vivent, tout en se produisant eux-mêmes »<sup>781</sup>

Paola Monzini en relatant *la mobilité des femmes* affirme que « Si la plupart des études ont mis en valeur une évolution positive des rapports sociaux de genre à travers les mobilités, l'émancipation de certaines femmes [...] se fait au prix de l'épreuve d'une domination masculine exacerbée. »<sup>782</sup> Le droit au travail a donné une certaine liberté à la femme pour ne plus trop dépendre de son mari et subvenir aux besoins de ses enfants, elle est plus indépendante et plus apte à faire des choix. Même si cette nouvelle option lui confère une double journée. Il y néanmoins une certaine évolution et un certain équilibre pour elle.

Ces dernières décennies beaucoup de femme ont donné une autre perception de la femme en Afrique « en s'adaptant aux mutations culturelles et à l'évolution du monde sans pour autant perdre leur identité culturelle. »<sup>783</sup> De par leurs activités elles se font remarquer dans une diversité de domaines, et font sauter les représentations de la femme africaine procréatrice et soumise. Ceci montre à quel point le patriarcat est réactif dès qu'il se sent menacé. Or, dans ce cas, il est exagéré d'affirmer la menace d'une inversion de la domination des hommes envers les femmes uniquement parce que les femmes deviennent plus visibles et comptent davantage dans la sphère publique, parce qu'un certain pourcentage de femmes atteignant des postes de direction dans la sphère économique et/ou politique. A partir de là, un sentiment de « malaise » généralisé s'abattra sur les hommes, mettant en cause leur virilité, leur paternité, leur rôle dans la société, etc.

Le comble serait de voir les hommes en perte d'identité, admettre qu'ils ont été plus privilégiés que les femmes pendant longtemps et se remettre en question à cause de la diversification du rôle économique de la femme par le biais de son entrée dans le monde du travail.

### **3. L'émancipation vue par les ouvrières gabonaises**

« Depuis les années 1990, la promotion de l'égalité des sexes est par ailleurs au cœur de l'agenda de différentes conférences internationales (CIPD, 1994 ; Beijing, 1995). Dans la foulée, les études sur les rapports de genre et sur les processus d'émancipation des femmes se

---

<sup>781</sup> P. Cardon, D. Kergoat et R. Pfefferkorn, *Idem*, p. 26

<sup>782</sup>P. Monzini cité par A-L. Counilh in *Des femmes sur les routes. Voyages au féminin entre Afrique et Méditerranée, Casablanca, Le Fennec*, Paris, Karthala, 2009, p.102.

<sup>783</sup>Les africaines entre tradition et modernité, *Op.cit*, p. 11

sont multipliées en sciences sociales. Bon nombre de ces études soulignent la résistance des structures patriarcales de domination et le maintien, voire parfois le renforcement, des inégalités hommes-femmes au cours des dernières décennies. Malgré ces résultats peu optimistes, plusieurs travaux de sociologues, anthropologues, historiens, économistes, démographes, et politologues témoignent de réels changements dans des pays du sud dans le statut et le rôle des femmes et dans leurs capacités individuelle et collective à acquérir du pouvoir. Les résultats de ces études demeurent cependant souvent très cloisonnés par discipline et par aire géographique. »<sup>784</sup>

Les africaines ont acquis une autonomie bien que partielle et marginale qui fait quand même tâche d'huile tant dans la sphère domestique que dans la sphère publique.

Les femmes Africaine ont dans l'ensemble reçu une socialisation primaire commune qui est au départ des résistances à l'émancipation. Car, pour le discours de socialisation, la femme au foyer, celle qui ne travaille pas, garantit la respectabilité et la transmission des valeurs aux enfants.

La conception d'émancipation pour une femme africaine ou gabonaise va de soi et est très relative sur le plan idéologique comme sur le plan existentiel. Malgré les discours et les perceptions antagonistes, la femme ouvrière gabonaise reconduit consciemment ou non les inégalités, les ambiguïtés, les conflits de l'ordre social. Nous l'avons déjà mis en exergue dans les précédents chapitres relatifs à la vie quotidienne de nos enquêtés.

Les femmes ne vivent pas en autarcie, elles ne peuvent se construire et construire leur vie ou la société en excluant les hommes. C'est ensemble que se créent les conditions sociales de leur épanouissement.

« En somme, la femme doit rester à sa place, ne pas faire de vague. Essaye-t-elle d'aller à l'encontre de ce qu'on attend d'elle, et certaines auront tôt fait de dire qu'elle bafoue la tradition »<sup>785</sup>

Nous avons interrogé les ouvrières au sujet de l'émancipation. Ce qui fait donc l'objet des graphiques 22.

---

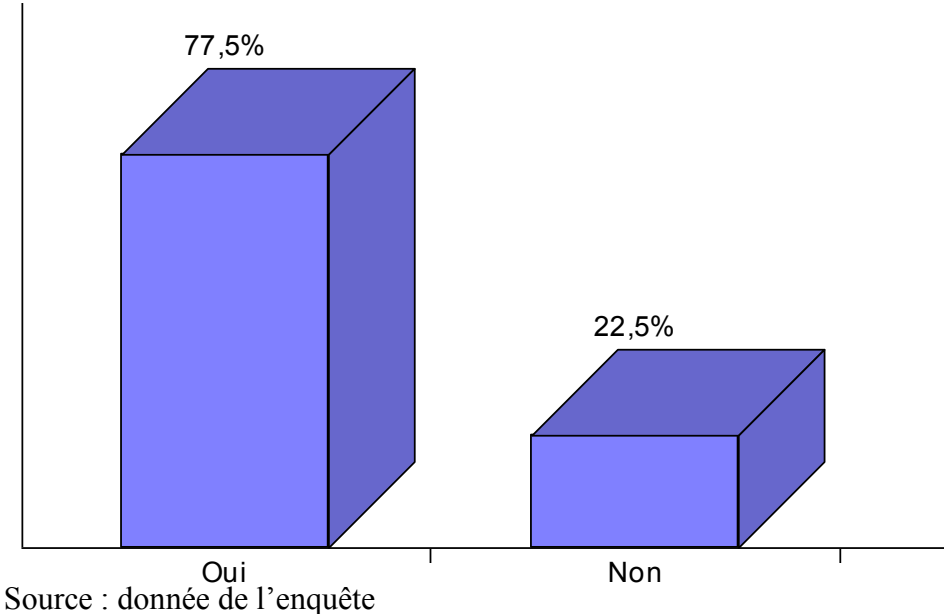
<sup>784</sup> [www.lplm.fr/spip/spip.php?article3537](http://www.lplm.fr/spip/spip.php?article3537)

<sup>785</sup> Les africaines entre tradition et modernité, *Op.cit*, p.16

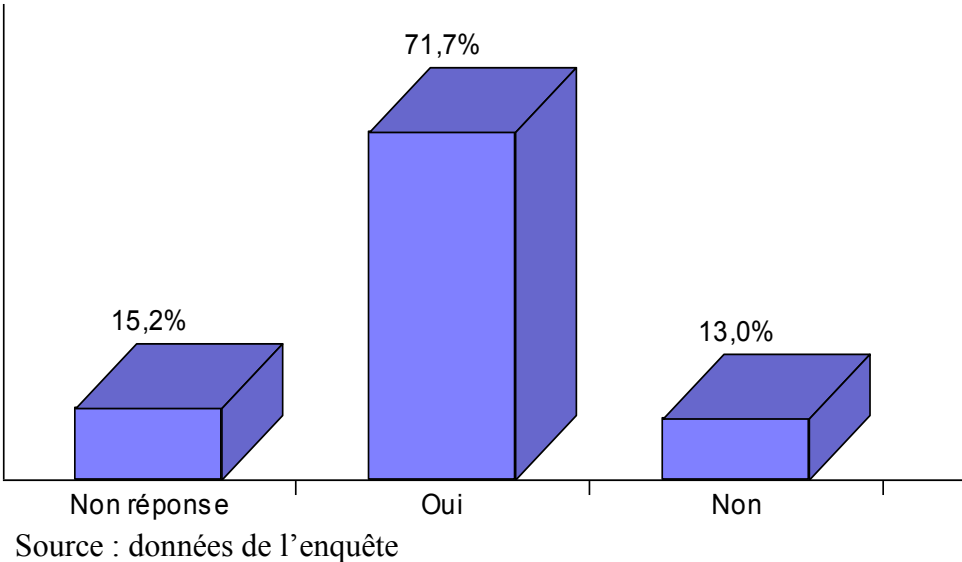
**Graphique 22 : Répartition des opinions des ouvrières concernant leur émancipation**

« Pensez-vous que la femme gabonaise est émancipée ? »

Perception des ouvrières de GPS de la femme gabonaise émancipée



Perception des ouvrières de DNG de la femme gabonaise émancipée





77% des ouvrières de GPS contre 71,7% des ouvrières de DNG reconnaissent aujourd'hui que les femmes gabonaises sont émancipées. En revanche 22, 5% à GPS contre 15,2% à DNG disent que les femmes ne sont pas émancipées.

La grille 37 nous expose les opinions des ouvrières sur l'émancipation des femmes.

A la question « Pourquoi pensez-vous que vous êtes émancipées ? » Voici leurs réponses :

Pour 37 ouvrières de GPS sur 80 et 29 ouvrières de DNG sur 46 les femmes gabonaises sont émancipées : **« A cause de l'évolution de la société. Aujourd'hui la femme vit dans le progrès. Elles peuvent aller à l'école. Elles peuvent accéder à toutes les fonctions comme les hommes. La femme a le droit de travailler et prendre part au budget de la familial du ménage. La femme rentre maintenant au corps de garde. Elle peut commander sur son lieu de travail. Elle peut voler de ses propres ailes. Parce qu'elle a plus d'autonomie, plus de moyens, elle a une indépendance financière »**

Par contre, 25 ouvrières de GPS sur 80 et 8 ouvrières de DNG sur 46 ne se voient pas encore complètement émancipées parce qu'elle n'est pas l'égale de l'homme : **« La femme est en voie d'émancipation, la femme est déjà au seuil des décisions maintenant elle peut parler exposer ses problèmes. Il y a maintenant une certaine complicité entre l'homme et la femme. Mais elle ne peut pas être égale à l'homme. Etre émancipée c'est être l'égale de l'homme, or je suis là pour le seconder et non être égale ou supérieure à lui (il est le chef de famille).»**

9 ouvrières de GPS pensent toutes les femmes gabonaises ne sont pas encore émancipées : **« Parce qu'il y a encore celles qui sont soumises. Surtout celles qui ne travaillent pas. La femme gabonaise n'a pas encore confiance en elle. Elle a encore des charges dans le foyer. Elle n'a pas de temps pour elle. Surtout les femmes mariées. Une femme qui vit avec un homme ne peut pas être libre »**

4 ouvrières de GPS et une ouvrière de DNG explique leur non émancipation par les infidélités des hommes: **« parce que l'homme a toujours plusieurs femmes. »**

On constate que 3 ouvrières de GPS contre une ouvrière de DNG pensent que la femme gabonaise n'est pas émancipée, elles font encore références aux croyances, au religieux : « **parce que Dieu a dit que l'homme restera le chef de famille quelque soit la grandeur de la femme.** »

2 ouvrières à GPS estiment que la femme gabonaise n'est pas émancipée parce que : « **la femme a perdu ses valeurs, l'identité fondamentale de la vie. Surtout celles qui ne travaillent pas. La femme gabonaise n'a pas encore confiance en elle.** » Car pour certaines femmes « le féminisme est dangereux. Ca peut bouleverser toute notre organisation sociale. Nous avons nos propres valeurs. Il faut trouver notre propre voie. Ici, c'est le mari qui paie la dot. C'est la femme qui s'occupe des enfants. C'est chacun à sa place. Et la place de la femme, c'est dans la cuisine." »<sup>786</sup> Ces différentes conceptions légitiment et perpétuent encore aujourd'hui la subordination des femmes.

Ainsi, si on ne peut parler d'une émancipation féminine, on peut néanmoins voir s'esquisser des changements d'attitude, et peut-être une redéfinition des normes régissant la place de la femme dans la société, à l'égard du travail et, plus largement dans les relations sociales (rapport de genres, relations inter-castes et interconfessionnelles etc.) En l'occurrence, la mixité sociale et sexuelle au sein de l'usine crée de nouvelles situations sociales, tant pour les hommes que pour les femmes, et font évoluer les mentalités. Il n'est pas exagéré d'affirmer que ces évolutions bouleversent la société locale.<sup>787</sup>

C'est une situation d'émancipation qui nous rappelle que les individus réagissent différemment par rapport au contexte dans lequel ils sont immergés et à la construction de leur rôle lié à leur sexe.

Nous nous sommes aussi tournés vers les hommes pour élucider cette question. Mais cette question chez les ouvriers était à deux volets :

A la question « Que vous évoque le concept d'émancipation ? » Voici leurs réponses (cf grille 38 en annexe 1)

32 ouvriers sur 70 disent que ce concept évoque : « **C'est le développement, l'évolution, c'est le changement, c'est une valeur morale que l'homme doit accepter, la**

---

<sup>786</sup> [www.bourgoing.com/presse/feminisme2](http://www.bourgoing.com/presse/feminisme2)

<sup>787</sup> [www.palar.cnrs.fr/axe4/axe4o2.html](http://www.palar.cnrs.fr/axe4/axe4o2.html)

**femme a maintenant les même droits que lui, elle doit évoluer de la même manière que lui. C'est une nouvelle conception des choses. »**

Mais 18 ouvriers pensent que : **« Ce concept est venu mettre le trouble dans l'esprit de nos femmes, il a été mal présenté, c'est le libertinage. C'est un concept qui n'est pas bon pour l'Afrique. Ce concept est venu gaspiller les femmes. Elles n'ont plus de valeurs cardinales. Elles ont oublié leurs valeurs culturelles et traditionnelles. Ce concept laisse croire à la femme qu'elle est tout permise, ça l'entête. Mais la femme doit rester à sa place dans la maison, car l'homme reste toujours le plus fort. C'est un faux concept. Mais moi je veux qu'on revienne à l'ancien système où la femme était soumise.»**

Pour 15 ouvriers sur 70 même si l'émancipation fait accéder les femmes à certains privilèges, elles ne sont pas pourtant égales aux hommes, c'est un concept trompeur : **« C'est le fait d'acquérir des droits, mais il ne s'agit pas d'égalité entre l'homme et la femme. Ce concept n'est pas une mauvaise chose mais c'est la manière dont on exploite ce concept qui est mauvais. Avec l'influence des médias la femme a maintenant plusieurs éducations, la femme d'hier n'est plus comme celle d'aujourd'hui. L'émancipation ne veut pas dire que les hommes et les femmes sont égaux. Surtout en Afrique la femme ne peut pas faire ce que l'homme fait. Ce concept me fait rire, parce que les femmes sont émancipées dans le négatif. Ce concept est relatif, on peut être femme du village et être émancipé, c'est une question d'éducation. »**

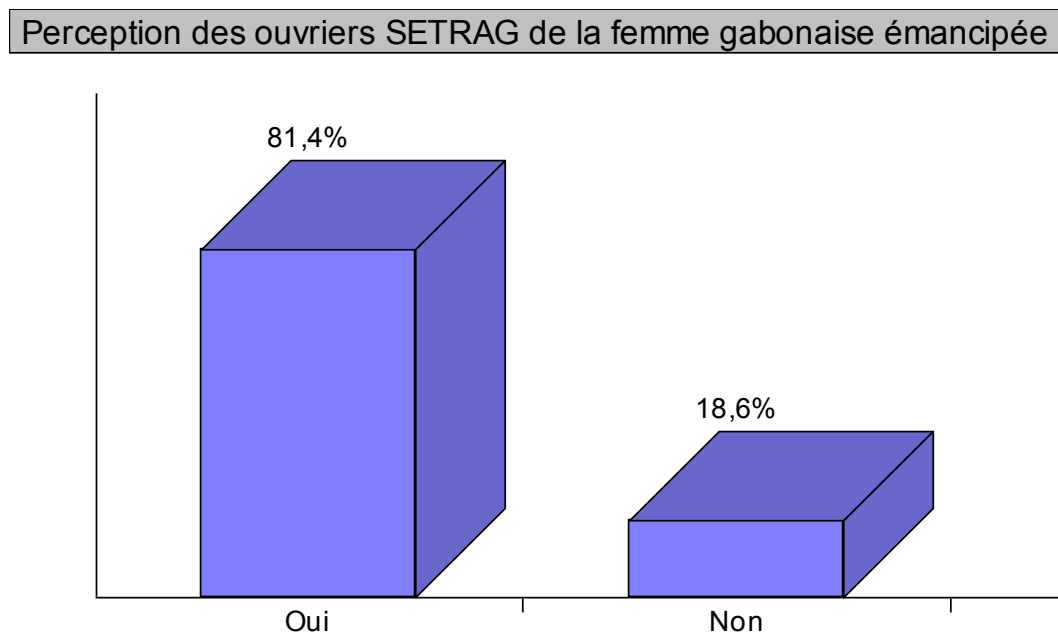
D'un autre côté 3 ouvriers voient dans l'émancipation la réussite sociale et une reconfiguration des tâches domestiques : **« C'est un certain niveau de vie, une maison, un salaire, une nouvelle répartition des tâches. »**

2 ouvriers pensent que l'émancipation a donné une certaine ruse et une certaine curiosité qu'elle n'avait pas auparavant : **« Je ne peux plus tricher ma femme, parce que les femmes sont éveillées aujourd'hui, l'homme avant de poser les actes doit réfléchir pour ne pas éveiller l'inquiétude et les soupçons de sa femme, elle n'a plus le même raisonnement »**

Le deuxième volet de la question rejoint la question posée aux ouvrières :

### Graphique 23: Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur perception de la femme gabonaise émancipée

« Pensez-vous que la femme gabonaise est émancipée ? »



Source donnée de l'enquête

Dans ce graphique, il est à constater que 81,4% d'ouvriers pensent que la femme gabonaise est émancipée contre 18,6% qui affirment que non. « Dans un milieu sociale fluctuant, où les formes reçues de la tradition se défont, ou se modifient, où les formes nouvelles se constituent dans l'incertitude et la précarité, l'individu se révèle, à la fois, dépaysé, disponible et contraint à l'innovation. »<sup>788</sup>

A la question « Pourquoi pensez-vous que la femme gabonaise est émancipée ? »

26 ouvriers sur 70 disent que les femmes sont émancipées : « **Tout ce que les hommes font les femmes aussi peuvent le faire, la preuve on a eu une femme présidente de la République au Gabon, il y a celles qui occupent maintenant des postes ministériels; elles font des affaires; Elles sont intellectuelles parce qu'elle s'expose maintenant à la vie sociale, au monde active. Parce qu'elles ont maintenant des ménagères. Elle participe**

<sup>788</sup> G. Balandier, *Op.cit*, p. 17

**aux besoins du ménage. Parce qu'elles ont permission de boires dans les bars comme les hommes.»**

**En revanche pour 14 ouvriers sur les 70 « la femme est émancipée à 90% parce qu'il n'y a plus aucune soumission. Parce qu'elle travail, elle ne veut plus se soumettre. Ce qui cause des problèmes dans le foyer. Parce qu'elle est devenue infidèle à son mari, elle ne le respect plus ; Parce qu'elles ont mis de côté les valeurs culturelles pour suivre le comportement des femmes occidentales»**

**Mais pour 14 autres ouvriers sur les 70 « la femme gabonaise n'est pas émancipée, elle s'est à peine réveillée mais pas totalement. Elle a encore des efforts à fournir, elle a un retard par rapport autres femmes. Mais elle tend vers, elle ne remplis pas les mêmes rôles que l'homme dans le foyer, elle tente de l'être, Elle est dans cet élan. Parce qu'elle n'a pas encore changé de comportement. En Afrique, il n'y a pas encore assez de femme qui vont à l'école. »**

**Par ailleurs, pour 10 ouvriers sur 70 la femme n'est émancipée parce qu': « une femme émancipée doit développer son foyer, mais aujourd'hui c'est le contraire. Par orgueil elle fait n'importe quoi, et c'est dangereux, la femme ne sera jamais l'égal de l'homme en tout et pour tout parce que le comportement qu'elles adoptent au quotidien ne reflète pas le sens de ce concept, il y a celles qui reculent et celles qui avancent. La femme est devenue un mal nécessaire Elles abusent de leur émancipation. Le sentiment de pouvoir entraîne chez certaines des comportements anormaux. Ce concept donne à la femme un manque de sérieux. »**

**14,29% des ouvriers pensent qu'« une femme émancipée doit développer son foyer, mais aujourd'hui c'est le contraire. Par l'orgueil elle fait n'importe quoi, et c'est dangereux, la femme ne sera jamais l'égal de l'homme en tout et pour tout parce que le comportement qu'elles adoptent au quotidien ne reflète pas le sens de ce concept, il y a celles qui reculent et celles qui avancent. La femme est devenue un mal nécessaire. Elles abusent de leur émancipation. Le sentiment de pouvoir entraîne chez certaines des comportements anormaux. »**

En pour 6 ouvriers sur les 70 les femmes gabonaises ne sont émancipées à cause de la socialisation : « **Tout est une question d'éducation. Parce qu'il existe encore des femmes qui dépendent des hommes, qui ne compte que sur les hommes** »

On voit que le patriarcalisme n'est pas prêt de céder sa place au repositionnement de la femme, même si certaines avancées ont été remarquables et apparaissent clairement de prime abord. Cependant les femmes africaines restent enfermées dans leur statut et leurs stéréotypes. Ce cloisonnement de la femme par la patriarcalisation des stéréotypes récuse la femme africaine (de par son action) à « toutes les valeurs de progrès indispensables à toutes promotions économiques et sociales à la mesure des problèmes et des sollicitations inévitables du monde contemporain. [...] »<sup>789</sup>

Etre une femme émancipé pour nos enquêtés c'est être capable d'assumer son rôle de femme, de concilier travail domestique et travail rémunéré, être capable de remplacer un chef de famille dans plusieurs domaines sans oublier la protection de "**son honneur et du nom qu'on porte**". « [...] Le degré d'émancipation féminine est la mesure naturelle de l'émancipation générale »<sup>790</sup>

Les femmes se disent émancipées mais elles sont encore très empreintes des croyances sacrées et assujetties à l'imaginaire. Elles ne peuvent donc pas être capables de revendiquer quoique ce soit. « La vraie femme » devait s'épanouir dans le rôle de la fée du logis. Les jeunes filles qui envisageaient d'utiliser leur potentiel intellectuel pour faire carrière étaient soupçonnées de souffrir d'un « complexe de masculinité »<sup>791</sup>

En ce sens, la sortie des femmes de l'espace domestique et leur entrée dans « l'industrie publique », comme le disait à sa manière en son temps Friedrich Engels, est une étape indispensable en direction de leur émancipation. Indispensable, mais non suffisante. Car leur entrée « dans l'industrie publique » s'est faite dans le cadre de rapports de classes et de rapports de sexes dans lesquels elles se retrouvent doublement en situation dominée. Or toute la difficulté pour les membres des catégories dominées est d'arriver à se réappropriier les rapports sociaux, l'ensemble des rapports sociaux, et de pouvoir les transformer dans le cadre de pratiques sociales collectives. Car, « les rapports sociaux et leur intrication ne sont pas

---

<sup>789</sup> G. Ngango, *Op.cit*

<sup>790</sup> K. Marx et F. Engel, *La Sainte Famille*, Paris, Editions Sociales, 1969, cité par F. Haug, *Sur la théorie des rapports de sexes*, in *Actuel Marx*, Annie Bidet-Mordrel (sous la direction de), Paris, PUF, 2010, p.45

<sup>791</sup> [www.lplm.fr/spip/spip.php?article3537](http://www.lplm.fr/spip/spip.php?article3537)

uniquement source de domination. Ils sont, dans le même temps, potentiellement porteurs d'émancipation. »<sup>792</sup>

Les femmes africaines en général sont pour une bonne partie résignées et passives face à cette tradition qui pour certaines est accablante. Ne peut-il pas y avoir une réelle conscience collective chez les femmes africaines ?

En résumé le problème de la femme ouvrière gabonaise repose sur deux grands facteurs : l'absence de droit, et la méconnaissance des quelques droits qu'elle a déjà obtenus. Dans ces changements socioéconomiques, il y a quand même des lignes de convergence. Il n'y a pas de changement, dans le mariage, la femme s'occupe toujours de la maison.

Les causes de cette sujétion de la femme gabonaise sont multiples et diverses, mais nous en évoquerons principalement trois: c'est-à-dire les causes culturelles, politiques et économiques.

Ce qui cause la rupture au niveau de la solidarité acquise par la tradition, c'est le salaire. Le mariage ne fait que perpétuer la socialisation, c'est donc le salaire qui donne l'impression d'une illusion, d'une rupture.

Il faut donc ajouter que « la rupture de l'ordre social, qui plaçait la femme en situation inférieure et même dépendante, est renforcée par une nouvelle culture de la domination subie par les femmes. Domination si nouvelle et présente partout que les femmes la ressentent plus fortement [...] »<sup>793</sup> Cette nouvelle domination transforme la femme en consommatrice rendue plus vulnérable encore par sa libération qui lui donne l'indépendance financière.

« Les femmes disposent souverainement de leur budget, mais l'essentiel de leur revenu est consommé par la communauté familiale. »<sup>794</sup>

Pour Engels, « pour que l'émancipation de la femme devienne réalisable, il faut d'abord que la femme puisse participer à la production sur une large échelle sociale et que le travail domestique ne l'occupe plus que dans une mesure insignifiante. »<sup>795</sup>

---

<sup>792</sup> D. Kergoat, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe » cité par P. Cardon, D. Kergoat et R. Pfefferkorn (sous la direction de), in *Chemins de l'émancipation et rapports sociaux de sexe*, Paris, La Dispute, 2009, p.28

<sup>793</sup> Bourdieu P., *Op.cit*, p.56.

<sup>794</sup> A. Guillou « Corps utile, corps fertile », *Les cahiers du LERSCO*, n°7, Janvier, 1985, p.127

<sup>795</sup> F. Engels, *L'origine de la famille, de la propriété et de l'Etat*, cité par F. HAUG, *Sur la théorie des rapports de sexes*, in *Actuel Marx*, Annie Bidet-Mordrel (sous la direction de), Paris, PUF, 2010, p.53

## Conclusion de la deuxième partie

Le travail de la femme a été transformé par l'ensemble des facteurs économiques qui entourent le salariat : l'augmentation du nombre de femme dans les usines, les horaires en temps de travail que hors travail, les politiques notamment les réformes entreprises par le gouvernement gabonais au cours de ces dernières années dans le domaine législatif ont permis d'adapter plus ou moins le système juridique aux revendications féminines.

La femme naguère mère au foyer et gardienne de la maison, se révèle maintenant sous le statut de femme salariée « et bouscule des millénaires d'ordre biologique. »<sup>796</sup>

La vie professionnelle apporte à la femme une indépendance économique, le sentiment de sortir d'une coquille faussement protectrice et dans certains cas, de participer à un effort collectif, de se réaliser, ceci n'est pas sans intérêt.

Ainsi, la nouvelle économie bouleverse certaines habitudes dont celles du choix du conjoint. Dans le mode de production capitaliste, le mariage se situe désormais plus ou moins à l'opposé du modèle antérieur. Les hommes et les femmes ne se marient plus sur les bases d'un choix parental ou sur les bases de leurs talents individuels : sur le fait de savoir si l'homme peut abattre les plantations ou peut travailler dans les champs et si la femme peut coudre ou garder la famille.

Ces changements de stratégies matrimoniales nous ont conduits à constater plusieurs types de familles dans notre enquête. Ainsi, de ces stratégies matrimoniales découlent aussi un statut ambigu de la femme gabonais : la femme gabonaise est attachée au foyer à son statut matrimonial et à la fois à son travail à l'usine. Or le fait qu'elle se réclame mariée (quel qu'en soit le statut matrimonial) elle est prisonnière de l'idéologie, mais paradoxalement tant qu'elle n'est pas mariée, elle ne se considère pas comme une "femme". Elle se repère toujours dans les représentations, le discours de socialisation et la tradition. Dans ce cas, il y a une persistance ou une reproduction du modèle ancien sur le modèle nouveau que l'on veut adopter.

On relève néanmoins que les enquêtés ont reconnu par leurs propos que la modernisation constitue un dilemme occasionnant des changements dans les rapports sociaux de sexe : surtout s'agissant de la mise au travail des femmes et la participation des hommes gabonais aux tâches ménagères, bien qu'elle soit encore faible. Cela rend compte des avancées plausibles dans la perception du travail de la femme et des représentations. De

---

<sup>796</sup> Les Pères d'aujourd'hui, Colloque international, Paris le 17-18-19 Février 1981, Institut National d'Etudes Démographiques, p.4



même les ouvriers ont reconnu que l'accumulation du temps de travail de la femme est toujours assez conséquente par rapport à celui de l'homme, et que la femme est toujours moins payée que l'homme. Tant « il est vrai que le travail de la femme a changé le visage de la famille gabonaise »<sup>797</sup> et que le salaire est devenu une plaque incontournable pour la survie du foyer.

D'autant plus que la femme, de par son salaire participe au budget familial. Aujourd'hui, tous les objets dont les ouvrières ont besoin pour vivre (nourriture, logement, vêtements etc.), s'achètent généralement. Ainsi la famille, loin d'être une unité où les marchandises sont produites, est devenue de plus en plus une unité de consommation. Toutes ces dépenses non négligeables qui s'effectuent de façon sporadique (inscription des enfants en début d'année, fournitures scolaires, santé etc.), ont pour effet la réduction du budget, mais au profit de l'alimentation. L'ouvrière ne se lasse pas des produits de l'alimentation, il faut qu'elle ait de la force pour continuer à travailler. « On observe une responsabilisation économique grandissante des femmes [...] le fardeau du travail des femmes s'alourdit triplement [...] »<sup>798</sup>

En même temps que la femme doit nourrir la famille, elle doit produire d'autres activités pour combler les lacunes, les faiblesses de la participation du mari au budget alimentaire. Ceci entraîne d'autres conséquences et d'autres contraintes économiques (le nombre de personne à nourrir dans la maison et les contraintes liées à la tradition, aux obligations lignagères). Ainsi, « le travail de la femme est considéré comme seule condition de valorisation dans la société capitaliste par les marxistes. »<sup>799</sup> Cependant, même quand la femme est salariée sa voix dans le poste de décision et dans la gestion du budget alimentaire est moins importante. Aussi, pour certains ouvriers l'entrée des femmes dans le monde du travail occasionne des manquements au niveau des tâches domestiques et son absence dans le foyer. Ils ne sont donc pas pour que la femme travaille. Ainsi, les hommes seraient bien moins ouverts que les femmes à la modernité : ils auraient beaucoup de privilèges à y perdre. Néanmoins, contrairement à la femme rurale, la femme ouvrière est libre de gérer son argent ou ses revenus à sa guise après s'être bien sûr au préalable acquittée des charges dans le ménage.

---

<sup>797</sup> O. Mbui , *Op.cit*, p.39

<sup>798</sup> F.Hainard et C. Verschuur, *Op.cit*, p. 31

<sup>799</sup> [www.brise.org/catégorie/d4751](http://www.brise.org/catégorie/d4751)

Au-delà de l'analyse de l'intégration de la femme au salariat « se cachent donc des enjeux de pouvoir et de répartition »<sup>800</sup>, de rôle et statut.

N'oublions pas que l'importance idéologique patriarcale est très prononcée en Afrique. La division sexuelle du travail est donc basée sur des rapports de pouvoir et de domination. Selon les discours de socialisation, les représentations, c'est l'homme qui est le garant de la famille, le "chef de famille", l'homme et la femme sont complémentaires. Or, « la nature "économique" de l'activité domestique est largement voilée par l'entente informelle et implicite qui lie l'homme et la femme au sein de cette «hiérarchie» qu'est le ménage ou la famille. »<sup>801</sup> Pourtant, aujourd'hui, « la société salariale se caractérise par la généralisation de l'emploi salarié contribuant à la définition du statut social et familial. »<sup>802</sup>

Mais, « [...] quelle que soit la réalité de ces invariants structuraux, dans une perspective féministe, la fausse évidence de la supériorité masculine serait inséparable du fonctionnement d'institutions historiques, comme l'Église, la Famille, l'École, qui entendraient persuader la femme de son infériorité. Les féministes considèrent que le succès des femmes dans tous les domaines, dès lors qu'elles y ont accès, suffit à le démontrer. Il y aurait donc bien une lutte entre les sexes, qui constituerait une constante de l'histoire et de l'anthropologie, lutte larvée ou ouverte, parfois sanglante, lutte qui s'expliquerait par la volonté des hommes de maintenir la femme dans un état perpétuel de tutelle et de s'approprier le contrôle de sa fécondité. »<sup>803</sup>

Ainsi, malgré leur intégration au salariat, leur contribution économique aux différents postes de dépenses dans leurs ménages, les changements importants dans les rapports sociaux avec leurs conjoints, leurs luttes et leurs revendications restent encore latentes et sans grande influence sur l'ordre social, et plus particulièrement sur la famille. Il ressort en filigrane que ces femmes ne sont pas encore disposées à un changement. Tant qu'on n'aura pas modifié l'idéologie patriarcale, il n'y aura pas inversion des rapports sociaux au sein du couple car l'homme ne peut pas accepter que la femme prenne son autorité. L'intégration du salariat répond aux besoins réels du foyer et instaure un rapport de pouvoir. Autour de cette intégration, un dispositif d'organisation mobilise l'ensemble des membres de la famille et favorise la valorisation des statuts.

---

<sup>800</sup> A. Doumit EN Khoury, *Op.cit*, p. 19

<sup>801</sup> P. Villeneuve, Cahiers de géographie du Québec, vol. 35, n° 95, 1991, p. 385-401.

<sup>802</sup> M. Moutousse et al, *Op.cit*, p.178

<sup>803</sup> [http://www.memo.fr/article.asp?ID=THE\\_HIS\\_00](http://www.memo.fr/article.asp?ID=THE_HIS_00)

## CONCLUSION GENERALE :

« Dans la situation traditionnelle de subsistance, [...] la vie de la femme est fortement orientée vers ses capacités à reproduire et à produire pour la famille. [...] »<sup>804</sup> Les individus manifestent toujours le souci de respect des normes et des valeurs établies au sein du groupe. Celles-ci dictent aux individus des manières de vivre, organisent la société, la famille et spécifient l'action des hommes dans leur vie relationnelle.

Or, la société, les rapports sociaux, évoluent dans un contexte de changement. Aujourd'hui, avec l'influence des structures sociales, c'est-à-dire l'école, l'urbanisation, les médias et le salariat, l'image de la famille stable dans laquelle l'homme pourvoit aux ressources et la femme à l'éducation des enfants et aux tâches du ménage, vole en éclats et les différents rôles et statuts connaissent des mutations importantes. Les ont acquis des droits notamment celui du droit au travail salarié. Cette activité professionnelle s'impose dans le quotidien des relations sociales, notamment dans la famille et le ménage, où les interactions suivent plus ou moins les changements de la société dans laquelle se déploient les rapports sociaux de sexe. Il y a une prise en considération de la condition de la femme.

Si l'émancipation des femmes a connu du succès en Occident, depuis plus d'un siècle et surtout depuis trente à quarante ans, il convient d'insister là-dessus, c'est aussi grâce au travail. C'est notamment à propos de la division sexuelle du travail ou de la reconnaissance de compétences considérées autrefois comme des « qualités » naturelles (qu'il n'était pas nécessaire par conséquent de payer à leur valeur) que les femmes sont parvenues à entrer en lutte, à mener des grèves, dès le XIXe siècle.

En Afrique et notamment au Gabon avec leur entrée dans le monde du travail rémunéré, les femmes ont subi néanmoins une importante valorisation à caractère économique. Elles se sont donné les moyens d'une indépendance inconnue de leurs mères. Les femmes, en conquérant leur indépendance économique, ont radicalement changé leur statut et l'image féminine dans la société gabonaise.

Le travail de la femme représente sans nul doute aujourd'hui, plus qu'un appoint aux revenus du ménage. C'est une aide considérable que la femme apporte au foyer grâce à son salaire et à sa gestion.

---

<sup>804</sup> Aderanti, *Op.cit*

Pour nous, le salaire était notre point de départ pour parler du statut et du rôle de la femme et les rapports de pouvoir au sein du ménage. En effet, la contribution de la femme ouvrière gabonaise aux dépenses alimentaires du ménage de par son salaire, peut conduire à des modifications internes et à de nouvelles formes de famille privilégiant la femme.

La nouvelle donne économique qu'est le salariat et les nouveaux rapports sociaux « entre les hommes et les femmes pren[nent] place dans cette recomposition rendue possible par la dégradation des anciennes valeurs. [...] la mutation des rôles sociaux attribuée aux hommes et aux femmes se réalise donc au sein d'un ensemble aux dimensions complexes et multiples »<sup>805</sup> Cela montre la permanence d'un principe de domination masculine, car ces changements produisent des effets contradictoires, parfois même contraires aux résultats espérés. Nous l'avons vu dans les propos de nos enquêtés, les hommes veulent encore que les femmes restent au foyer, qu'elles soient exclues du monde du travail. Il y a encore du chemin à faire pour les femmes gabonaises.

Si l'on considère que le travail salarié est un facteur de survie pour les femmes ouvrières gabonaises nous l'avons vu dans le corps de notre travail, cela revient à dire que le processus de la mise au travail des femmes est un processus social sur lequel on peut agir. Nous pouvons aussi considérer à ce propos que le pouvoir, le positionnement ou encore le changement de statut de la femme serait une combinaison d'actions, qui peut donner lieu à un notre processus de changement dans les représentations des gabonais.

Les normes traditionnelles, le discours de socialisation sont bien ancrés dans la conception et les représentations des hommes et des femmes de la formation sociale gabonaise. Dans cette perspective, en s'ouvrant à l'évolution, le salariat féminin dans la formation sociale gabonaise est considéré comme un élément venant désorganiser la place que tiennent l'ensemble des savoirs et des acquis ancestraux dans les rapports sociaux de production notamment dans les rapports sociaux de sexe. La femme a désormais un salaire, en ce sens, l'homme n'a plus le statut de premier agent pourvoyeur de ressources dans le foyer. C'est pourquoi nous avons cherché à savoir si la femme en ville, en contribuant aux ressources du foyer avec son salaire, pouvait avoir un autre statut ou encore pouvait prétendre au rang de "chef de famille". Ceci constitue un véritable bouleversement pour la société, dans la mesure où les femmes sont désormais amenées à jouer un rôle actif sur la scène économique du domestique de par leur contribution financière.

---

<sup>805</sup>S. Schweizert, *Op.cit.*, p. 300

Car la femme a été longtemps confiné dans la production des services domestiques et contribuait à la reproduction de la force de travail du mari. C'est en réalité ce dernier qui possédait les moyens marchands de production et de reproduction de la force de travail de son épouse, établissant ainsi sa domination sur celle-ci, parce que le discours de socialisation ne reconnaît pas ce travail.

Pour répondre à notre question principale, nous avons interrogé une population ouvrière composée de femmes ouvrières et d'hommes ouvriers. Deux propositions de réponses ont conduit notre recherche. Pour comprendre d'abord comment le poids des traditions interagissaient dans les rapports sociaux de sexe au sein de la famille salariée gabonaise et ensuite comment le processus de salarisation notamment celui des femmes a influencé ces rapports sociaux de sexe et enfin pourquoi la femme ouvrières de notre enquête ne pouvait pas prétendre à un autre statut au sein de la famille.

Dans première hypothèse nous affirmons que les normes traditionnelles, le discours de socialisation sont bien ancrés dans la conception et les représentations des hommes et des femmes de la formation sociale gabonaise. Dans cette perspective, en s'ouvrant à l'évolution, le salariat féminin dans la formation sociale gabonaise est considéré comme un élément venant désorganiser la place que tiennent l'ensemble des savoirs et des acquis ancestraux dans les rapports sociaux de production notamment dans les rapports sociaux de sexe. La femme à désormais un salaire, en ce sens, l'homme n'a plus le statut de premier agent pourvoyeur de ressources dans le foyer.

En effet cette première hypothèse à été infirmée : le salariat féminin dans le foyer gabonais à travers les rapports sociaux de sexes nous permet d'une part de vérifier la pertinence du discours de socialisation et des représentations qui octroient à l'homme le statut de premier agent pourvoyeur de ressources dans le foyer, et d'autre part. Et de voir comment cette idéologie se transforme tant dans la production que dans la reproduction en ville où le conjoint n'est plus propriétaire des moyens de production comme au village, mais où l'ordre social et la socialisation restent de mise. Les femmes ont le droit de travailler et de disposer de leur salaire, par ce salaire elle contribue au dépense du ménage, prendre des décisions, grâce au travail salarié elle peut investir les lieux publics. Cette première hypothèse nous a révélé que l'entrée des femmes dans le marché du travail n'entraîne pas relativement un partage équitable des tâches domestiques ce qui alourdit à nouveau les journées des femmes.

La deuxième hypothèse a été en partie confirmée car l'intégration des femmes au salariat, au sein de la sphère publique participe à élever le niveau des ressources des femmes et du foyer. Mais même si la femme ouvrière gabonaise nourrit la famille, elle ne peut pas inverser les

rapports de force à l'intérieur du ménage, ni être une véritable co-chef de famille. Par contre le regard C'est des hommes à son rencontre a plus ou moins changé. Cependant, l'omniprésence des contraintes socioculturelles découlant des coutumes et des pratiques et du haut degré de la patriarcalisation à tous les niveaux des rapports humains, rend officieux l'amélioration de son statut et de son rôle. La femme est encore assujettie aux travaux domestiques. Par conséquent, les rapports sociaux de sexe sont relativement immuables pour conduire la femme à une véritablement émancipation.

Les revendications, l'organisation des femmes africaines en association, les droits acquis traduisent des avancées considérables certes, mais qui ne peuvent pas leur permettre d'arriver à renverser la tendance des rapports sociaux patriarcalisés, tant l'idéologie, la conscience collective sont fortes. Car pour la femme africaine « ces acquis paraissent insuffisants, pour parvenir à une autonomie cognitive et sociale nécessaire au développement d'une identité organisationnelle, d'une cohérence globale interne [...] »<sup>806</sup>, pour parvenir à entrer en lutte.

« Les rapports sociaux de sexe ont créé « une identité féminine » qui dispense et même empêche les femmes d'inventer leurs pratiques, de s'inventer. Bloquer la capacité individuelle et collective d'invention de soi, cela revient à asservir le groupe dominé. Et dans le cas des femmes, cet état de fait remonte si loin dans le temps et est si répandu sur la planète qu'il est difficile d'imaginer, de penser qu'un autre monde soit possible »<sup>807</sup>

La femme ouvrière gabonaise ne perçoit pas le fait de gérer le budget familial et celui de nourrir la famille, comme une perturbation de son existence. Elle se sent investie de cette mission. Oui, la femme salariée a un pouvoir c'est vrai, mais son pouvoir reste à la cuisine, alors que celui qui exerce le pouvoir, c'est l'homme. La conquête du statut de la femme dans la gestion du budget alimentaire est un piège, puisque l'homme ne peut pas concevoir que la femme soit son "chef" à cause de l'idéologie qui sous-tend sa socialisation. Le statut et le rôle érigé en norme dans le foyer, octroyant à l'homme le rang de chef de famille et de garant de la sécurité alimentaire, renforce le discours de socialisation. Les opinions de nos enquêtées nous ont appris que les rapports sociaux de sexes n'ont pas tout à fait changé dans le couple, dans la famille, même si cette intégration du salariat féminin a influencé l'autorité paternelle. Les

---

<sup>806</sup>De La Ville V., *Autonomie et apprentissage stratégique : facteur d'émergence de la jeune entreprise*, Centre de recherche et d'étude en gestion, CREGE, n°19306, IAE Bordeaux, 1993, cité par S. Sammut, in *Jeune entreprise, la phase cruciale du démarrage*, Paris, l'Harmattan, 1998, p.27

<sup>807</sup>F. Collin, « No man's land : Réflexion sur " l'esclavage volontaire" des femmes », cité par Danièle Kergoat, *Le rapport social de sexe, de la reproduction des rapports sociaux à leur subversion* in *Actuel Marx*, Annie Bidet-Mordrel (sous la direction de), Paris, PUF, 2010, p.74

rappports sociaux en général demeurent quasi immobiles à cause de la patriarcalisation de la société.

Les femmes ouvrières gabonaises ont été élevées pour la vie privée. Elles ne peuvent pas complètement s'imprégner des nouvelles réalités ni s'y adapter aussi facilement, puisqu'elles sont toujours dans les représentations et dans la reproduction des schémas transmis par leur propre mère. Ces femmes ouvrières ne peuvent pas se révolter, elles auront le sentiment de se révolter contre elles-mêmes. A moins de revenir à la forte conscience de classe. L'ordre familial se trouve néanmoins affaibli.

In fine, les réponses des enquêtés à nos questionnements et notamment à notre problématique montrent que l'intégration du salariat féminin dans la société gabonaise est un indicateur de modernité qui donne une nouvelle dimension aux traditions mais ne remet que faiblement en cause les rapports sociaux de sexe et les rapports sociaux dans leur ensemble. Il n'y a pas rupture de la production du travail de la femme dans le sens où c'est elle qui continue à nourrir la famille que ce soit par la production agricole ou par le salaire. Par contre, il y a modification dans les rôles et statuts économiques parce que l'homme n'est plus le seul bénéficiaire d'un revenu. L'égocentrisme patriarcal caractérisant le pouvoir de l'homme dans les sociétés africaines tend à minimiser les conséquences positives que peuvent avoir les changements socioéconomiques dans la famille avec le travail de la femme. Les hommes craignent aussi de voir leurs privilèges et leur statut de dominant s'effondrer. Car n'oublions pas que l'indépendance pour la femme peut symboliser une vision conceptuelle nouvelle de son statut dans la construction des rapports sociaux dans le foyer et donc par rapport à l'ensemble des rapports dans la société. C'est cela qui traduit une rupture par rapport aux discours de socialisation traditionnels et l'ordre social. La rupture renvoie aux luttes, aux indépendances, à l'émancipation, aux nouvelles configurations.

Il ne s'agit pas pour nous de supprimer, ni de nier la tradition ou le patriarcat ; l'intégration du salariat n'est pas non plus pour nous une éradication des problèmes des femmes sinon cela aurait été fait depuis l'émergence du féminisme. Simplement tout se passe dans les faits, il s'agit de trouver le juste milieu pour permettre à la femme de mieux s'épanouir dans la société africaine. « Dans la mesure où tout son système de référence, toute son inspiration, toutes ses valeurs, sont enracinés dans l'histoire passée et présente. »<sup>808</sup> Or, le

---

<sup>808</sup> G. Ngango, *Op.cit*

problème maintenant, c'est qu'elles n'arrivent même pas à rejoindre leurs consœurs occidentales ne serait-ce que pour la répartition des tâches domestiques. Tout se passe ici, comme si la femme africaine ne devait rechercher la solution de sa soumission que dans une éventuelle dilution dans le patriarcalisme c'est d'ailleurs ce qu'elles font depuis des décennies, dans une sorte de fuite en avant du conflit, comme si elles en avaient pleine conscience, puisqu'elles subissent et assument les contraintes

Il faut donc une dépatriarcalisation des rapports sociaux. Sur le plan culturel, un travail important doit être réalisé pour faire évoluer les mentalités et les comportements.



## BIBLIOGRAPHIE

### 1 .USUELS

AKTOUF O., *Méthodologie des Sciences Sociales et approches qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*, Montréal, Presse de l'Université du Québec, 1987.

BEAUD S., « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », in *Politix*, n°35, 1996, pp.226-257

BLANCHET A. et GOTMAN A., *l'enquête et ses méthodes : l'entretien*, paris, Armand Colin, 2<sup>ème</sup> ed, 2010.

BARDIN L., *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 2001

CUVILLIER A., *Manuel de sociologie*, Paris, P.U.F, 1967.

DE SINGLY F., *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Armand Colin, 2008.

ETIENNE J. et al., *Dictionnaire de sociologie*, 2e éd, Paris, Hatier, 1997.

FERREOL Gilles. et al., *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin, 1995

FESTINGER L., ET KATZ D., *Les méthodes de recherche en sciences sociales*, paris, Nathan, 1974

GRAWITZ Madeleine., *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1993

LABICA G., BENSUSSAN G., *Dictionnaire critique du marxisme*, Paris, P.U.F, 1992.

MICHELAT G., « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », in *Revue française de sociologie*, XVI, 1975

MOLINIER P., *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, 2000

QUIVY R. & CAMPENHOUDT L.V., *Manuel de recherche en sciences sociales*, 2e éd, Paris, Dunod, 1998.

RUQUOY D., *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, Armand Colin, 1995

## 2. OUVRAGES GENERAUX

ABRIC J.C., *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 1994

ADERANTI A., *La famille africaine : politiques démographiques et développement*, Paris, Karthala, 1999.

AGIER M., *Les classes ouvrières d'Afrique noire*, Paris, Karthala-ORSTOM, 1987

BALANDIER Georges., *Sociologie actuelle de l'Afrique noire : dynamique des changements sociaux en Afrique centrale*, Paris, P.U.F, 1971.

BALANDIER Georges., *Sociologie des brazzavilles noires*, Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 2 ed, 1985

BERENI LAURE et al, *Introduction aux gender studies, Manuel des études sur le genre*, « Coll de Boeck,

BEITON Al., *Sciences sociales*, Paris, Sirey, 2003.

BERNOUX P., *Sociologie du changement : dans les entreprises et les organisations*, Paris, Seuil, 2004.

BERTRAN H., *Le Congo : la formation sociale et le mode de développement économique. Critique de l'économie politique*, Paris, Maspero, 1975.

BIDET A., BIDET J., *Les rapports sociaux de sexes comme rapports sociaux*, Actuel Marx, n°30, Paris, P.U.F, 2001.

BONNEWITZ P., *Premières leçons sur la sociologie de Pierre Bourdieu*, 2<sup>e</sup> ed, Paris, PUF, 2002

BOURDIEU P., *La domination masculine*, Saint-Amand-Montrond, Seuil, 1998.

BOURDIEU Pierre., et BOLTANSKI, *La production de l'idéologie dominante*, Paris, Raison d'agir, 2008

BOURDIEU P. et PASSERON J-C., *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions de Minuit, 1970.

BOUET C., *Pour une introduction à l'étude des migrations modernes en milieu sous-peuplé : situation actuelle du salariat et de l'emploi au Gabon*. Cah. 0 RSTOM, sér. Sri. Hum., vol. X, 11<sup>o</sup> 2/3 - 1973 : 295-306.

BOUVIER P., *Le travail*, « Que sais-je ? », PUF, Paris, 1991

CHATELET F., *Le Capital, Marx*, Paris, Hatier, Coll. « Profil d'une œuvre » n° 212, 1978.

CICCHELLI C., CICCHELLI V., *Théories sociologiques de la famille*, Paris, La Découverte, 1998.

CLAIR J. ET PIHIER S., *Le marketing*, Paris, Nathan, 2005.

COQUERY-VIDROVITCH C., *Théories sociologiques de la famille*, Paris, La Découverte, 1998.

COMBESSIE J.C., *Les méthodes des sciences sociales*, Paris, la Découverte, 2003.

COPANS Jean. et al., *Classes ouvrières d'Afrique noire*, Paris, Karthala, 1987.

COUMBA D.-M., *Gouverner le Sénégal: entre ajustement structurel et développement durable*, Paris, KARTHALA,

CROUZET M., *L'époque contemporaine*, Paris, P.U.F, 1994.

DE BRUYNE P., *Dynamique de la recherche en sciences sociales*, Paris, P.U.F, 1974.

DECHAUX J. H., *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte, 2009

DECORET B., *Famille*, Paris, Economica, 1998.

DEMEURE C., *Marketing*, « aide mémoire », Paris, Sirey, 2005.

DOLLEANS É., *Histoire du mouvement ouvrier*. Tome I, Paris, Armand Colin, 4e édition, 1948

DUPRE G., *Un ordre et sa destruction*, Paris, Orstom, 1998.

DURKHEIM E., *De la division du travail social*, Paris, PUF, 2007

FLACHER B., *Travail et intégration sociale*, Evreux, Bréal, 2<sup>ème</sup> ed, 2008

FLEURY J., *La culture*, Evreux, Bréal, 2008,

FOUGEYROLLAS D et al., *Espace et temps du travail domestique*, Paris, Librairie des méridiens, 1985.

HAINNARD F. et VERSCHUUR C., *Femmes et politiques urbaines : Ruses, luttes, et stratégies*, Paris, Unesco-Karthala, 2004

HERITIER F., *Masculin/féminin II : Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002.

GIACCOBI M., ROUX J P., *Initiation à la sociologie : les grands thèmes, la méthode, les grands sociologues*, Paris, Mouton, 1976.

GURVITCH G., *Traité de sociologie*, Tome1, Paris, P.U.F ,1962.

JAVEAU C., *Leçon de Sociologie*, Paris, Armand Colin, 2001.

KAUFMAN J.C., *Sociologie du couple*, Paris, P.U.F, Coll « Que sais-je », n°2787,1993.

Le Gabon malgré lui, Rupture-Solidarité, Paris, Karthala, 2005

LEMEL. Y., *Les classes sociales*, « Que sais-je ? », Paris, PUF, 2004.

LETOURNEAU J., *Des défis énormes pour les syndicats africains*, Centre Tricontinental ,26 février 2008

MARX K., *Travail salarié et capital. Prix, salaire et profit*, Paris, Messidor/Editions sociales, 1985.

MARX K., ENGELS F, *Manifeste du parti communiste*, Berlin, ed allemande, 1848.

MAYER R., *Histoire de la famille gabonaise*, Libreville, Luto, 2002.

MBAH J-F, SOUMAHOU M-N., *La question du mariage en milieu universitaire*, Libreville, CERGEP ,1996.

MEDA D., *Le travail*, Paris, PUF, « Que-sais-je ? », 4<sup>ed</sup>, 2004

MEDA D, ET PERIVIER H., *Le deuxième âge de l'émancipation : la société, les femmes, et l'emploi*, Paris, Seuil, 2007.

METEGUE N'NAH N., *Economies et sociétés au Gabon dans la première moitié du XIX siècle*, Paris, l'Harmattan, 1979.

- MICHEL A., *Sociologie de la famille et du mariage*, Paris, P.U.F, 1986.
- MONTOUSSE M., RENOUARD G., 100 fiches pour comprendre la sociologie, Rome, Bréal, 1997.
- NGANGO G., Cours de sociologie du développement et problèmes de l'économie africaine, U.C, 1973.
- NKOGHE S., *Eléments d'anthropologie gabonaise : Méthode, collecte, oralité, cuisine, portage, interdits, bwiti, esclavage, sorcellerie, parenté*, Paris, l'Harmattan, 2008
- N'NAH METEGUE N., *Economies et sociétés au Gabon dans la première moitié du XIX siècle*, Paris, l'Harmattan, 1979.
- N'SOLE BITEGHE M., *Echec aux militaires au Gabon en 1964*, Paris, Chaka, 1990
- OLIVER DE SARDAN J-P., *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD-Karthala, 1995
- OYANE NZUE P., « Observation des droits des femmes et de la parité au Gabon, Organisation Internationale de la Francophonie », in *Action et genre*.
- ROCHER G., *Introduction à la sociologie générale : l'organisation sociale*, Coll. « Point », Paris, l'Harmattan, 1996.
- SAMMUT S., *Jeune entreprise, la phase cruciale du démarrage*, Paris, l'Harmattan, 1998
- SCOTT J. LOUISE A., *Domination and the Art of Resistance*, New Haven & London, Yale University Press, 1990,
- STRAUSS A., *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, l'Harmattan, 1992.
- STROOBANTS M., *Sociologie du travail, domaines et approches*, 3<sup>ed</sup>, Paris, Armand Colin, 2010
- TABBONI S., *Les temps sociaux*, Paris, Armand Colin, 2006
- TABET P., *La construction sociale des inégalités*, Montréal, l'Harmattan, 1998.

TREMOULINAS A., *Sociologie des changements sociaux*, Paris, La Découverte, 2006.

VAKALOULIS M., VINCENT J.M., *Marx après les marxismes, tome 1 : Marx à la question*, Paris, l'Harmattan, 1997.

VERRET M., *La culture ouvrière*, Paris, l'Harmattan, 1996.

WEBER M., *l'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Agora

### 3. OUVRAGES SPECIALISES

ALBERT I., *Des femmes. Une terre : une nouvelle dynamique sociale au Benin*, Paris, l'Harmattan, 1993.

BATTAGLIOLA F., *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, 2000

BADINTER E., *Fausse route*, Paris, Odile Jacob, 2003.

BISSILLIAT J., FIELOUX M., *Femme, tiers monde, travail et quotidien*, Paris, L'Harmattan, 1972.

BISSILLIAT J., *Femme du sud chef de famille*, Paris, Karthala, 1996.

CALPAS E., *Les femmes chef de famille, spécificité du milieu urbain*, Paris, l'Harmattan, 1992.

COUNILH A-L., *Des femmes sur les routes. Voyages au féminin entre Afrique et Méditerranée, Casablanca, Le Fennec*, Paris, Karthala, 2009

DANIEL R., *Femmes des villes africaines*, Côte d'Ivoire, INADES, 1985.

DEY J., *Le rôle de la femme dans la production vivrière et la sécurité alimentaire*, Rome, Sed, 1985.

FERRAND M., *Féminin/Masculin*, Paris, La Découverte, 2004.

LABOURINE A. et al., *L'actualité féminine : enquête sur la discontinuité de la vie professionnelle*, Paris, P.U.F, 1990.

*Les africaines entre tradition et modernité*, in *Etudes Féminines Africaines*, Aurore univers, n°2, Septembre 2006

MARUANI M., *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, 2006.

MEDA D. et PERIVIER H., *Le deuxième âge de l'émancipation : la société, les femmes, et l'emploi*, Paris, Seuil, 2007

MEILLASSOUX C., *Femme, greniers, et capitaux*, Paris, l'Harmattan, 1992.

MICHEL A., *Femme sexisme et société*, Paris, P.U.F, 1997.

PEREZ BELTRAN C., *Femmes, changement social et identité au Maghreb*, Universidad de Granada

RISE .M.D : *Femmes africaines en milieu rural*, Paris, l'Harmattan, 1989.

SCHWEITZER S., *Les femmes ont toujours travaillé : une histoire du travail des femmes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Odile Jacob, 2002

SHERE H., *Les femmes et l'amour : un nouveau rapport hite, stock*, 1988.

TOURAIN A., *Le monde des femmes*, Paris, Fayard, 2006.

#### 4. ARTICLES

AGIER M., « Formes de travail et identités : recherche d'une perspective anthropologique » in *cahier des sciences humaines et sociales*, 1987, pp.3-12

ANGOUE C-A ., « Les "veuves joyeuses" et le diable civilisateur : note sur les ébranlements du pouvoir masculin à MOKEKO (Gabon) », in *le Gabon malgré lui, Rupture-solidarité*, Paris, Karthala, pp 105-124

ALTHUSER L., « Idéologie et appareils idéologiques d'Etat : notes pour une recherche », *La pensée, revue du rationalisme moderne*, n°151,1970.

ARIES P., « le père autrefois », in *Colloque international*, Paris, 17-18-19 février, 1981

BALANDIER G., *La formation sociale et le mode de développement économique. Critique de l'économie politique*, Paris, Maspero, 1969, pp345-349.

BERNARDI P., « Salaire et salariat au Moyen Âge : Historiographie du thème » in *Communications tenues au séminaire d'Avignon*, les 19 et 20 mai 2006, pp 3-8

BARRIERE M et al., « Cycle d'activité des femmes et cycle de vie familiale », *Centre lyonnais d'études féministes*, Lyon, P.U.L, 1984, pp.121-131.

BARRERE-MAURISSON M-A., « Les transformations de la famille **Masculin**/féminin : vers un nouveau partage des rôles ? » Famille(s)et politiques familiales, in *Cahiers français* n° 322

BENSAÏD D., « La femme est l'avenir du Spectre », in *Europe solidaire Sans Frontière*, n°2636, janvier 2000

CHABAUD D et al., « Travail domestique, travail salarié et temps quotidien » *Centre lyonnais d'études féministes*, Lyon, P.U.L, 1984, pp.11-119.

COCKBURN C., « Le matériel dans le pouvoir masculin », *Cahiers du genre*, n° 36, 2004, pp. 89-119 (1<sup>ère</sup> publication en anglais : 1981)

COLLIN F., « Différence/ indifférence des sexes », in *Actuel Marx*, Annie Bidet-Mordrel (sous la direction de), Paris, PUF, 2010

COQUERY-VIDOVITCH C., « Histoire des femmes d'Afrique », *Revue Clio*, n°6, 1997.

COUM. D., *La famille change-t-elle ?*, Ramonville Saint-Agne, Eres, 2006

DAUNE-RICHARD A-M. et DEVREUX A-M. « *Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique* » *Recherches féministes*, vol. 5, n° 2, 1992, p. 7-30.

DUHIN A., « Une figure ouvrière féminine ? », *Ethnologie française*, 2001/3 Vol. 31, p. 413-422. DOI: 10.3917/ethn.013.0413

DUBAR. C, *La socialisation*, Paris, Amand colin, 2000

Etudes Féminines Africaines, in les africaines entre tradition et modernité



ETOUGHE-EFE J-E., *Introduction du salariat dans les modes de production au Gabon*, in *Africa development*, vol XXV, Nos. 3 & 4, 2000. pp.1-15

GARCIA Y. , « Histoire de la famille », in *Afrique noire*, n°11, 1987, pp14-20.

GERMAN L., « La famille aujourd'hui » in *mondialisme.org* , 1989, pp. 25-42.

HAUG F., « Sur la théorie des rapports s de sexes », in *Actuel Marx*, sous la direction d'Annie BIDEF-MORDREL, Paris, PUF, 2010.

KERGOAT D., « Le rapport social de sexe, de la reproduction des rapports sociaux à leur subversion » in *Actuel Marx*, sous la direction d'Annie BIDEF-MORDREL, Paris, PUF, 2010.

NDJIMBI F., « Gabon : Pouvoir d'achat en baisse, qui profite, qui subit ? » in *Business Gabon*, publié le 08-05-2008

NGANGO G., « l'Afrique entre la tradition et la modernité » in *Ethiopiennes numéro spécial revue négro-africaine de littérature et de philosophie*.

GOERG O., « Domination coloniale, construction de « la ville » en Afrique et dénomination Verdier » in *Afrique & histoire* 2006/1 - vol. 5 pages 15 à 45 ISSN 1764-1977

GUILLOU A., « Corps utile, corps fertile », *Les cahiers du LERSCO*, n°7, Janvier, 1985.

HIRATA Helena. et KERGOAT Danielle., « Division sexuelle du travail professionnel et domestique. Evolution de la problématique et paradigmes de la "conciliation" » in *Genre, Travail, Mobilités*.

KECHIDI MED, *La théorie de la structuration : une analyse des formes et des dynamiques organisationnelles* in, *Relations industrielles / Industrial Relations*, Volume 60, numéro 2, printemps 2005, p. 348-369URI

Les femmes et la modernité, *Peuples méditerranéens*, n° 44-45, (Juillet-Décembre) 1998, pp.135-142

LETOURNEAU J., Des défis énormes pour les syndicats africains, Centre Tricontinental ,26 février 2008.

MANONNI P., *Les représentations sociales*, « Que-sais-je », Paris, PUF, 1998

MARUANI M., « Activité, précarité, chômage : toujours plus ? », *Revue de l'OFCE* 3/2004, n° 90, p. 95-115

MARUANI M., et ROGERAT C., « Madeleine Guilbert », *Travail, genre et sociétés* 2/2006 (N° 16), p. 5-15.

MBAH J-F., La polygamie et les dynamiques virtuelles des conjugalités, In le Gabon malgré lui, Rupture-solidarité, Paris, Karthala, pp 125-140

MICAÏLA M. M., « Les africaines entre tradition et modernité », in *Etudes Féminines Africaines*, Aurore univers, n°2, Septembre 2006

MOLINIER P., *Psychodynamique du travail et rapports sociaux de sexe*, Travail et Emploi n° 97 • Janvier 2004 • 79

MUSWAMBA M., « Devenir universitaire, demeurer femme. Défi congolais », *Cahier d'études africaines*, Juillet 2003, vol 2, pp.10-21.

PORHEL V., *Les femmes et l'usine en Bretagne dans les années 1968 : une approche transversale au fil de trois situations d'usine (1968-1974)*, in « Travail, femmes et genre » n° 114-3, 2007, p. 143-157

PARODI M., *L'ouvrière n'est pas la femme de l'ouvrier*, Cellule de sociologie de l'OFCE, Juillet 2004 *Revue de l'OFCE* 90

POSTONE M., « Temps, travail et domination, grand entretien », in *Le monde du travail*, Semestriel n° 9-10, printemps/ été 2001

RATTO M. et GAUTIER A., « Les syndicats féminins libres de l'Isère 1906-1936 », in *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, janvier 2005

RHEIN C., « Intégration sociale, intégration spatiale », *L'Espace géographique* 3/2002 (tome 31), p. 193-207

RODARY M., « Le travail des femmes dans le Maroc précolonial, entre oppression et résistance Droit au travail ou accès aux bénéfices ? » in *Cahiers d'études africaines Les femmes, le droit et la justice* Numéro 187-188, 2007.

ROLLE P., « Un nouveau paradigme en sociologie du travail ? » in *L'Homme et la société* 2007/1 - N°162, pp. 19-37

SAL L., « Santé au travail et inégalités de genre », Féminisme au pluriel in *les cahiers de l'émancipation*, Syllepse, 2010, pp15-26

SOBOTA H., «La mise en place du travail ménager en France, milieu XVIIIe- milieu XIXe siècle», *Centre lyonnais d'études féminines*, Lyon P.U.L, 1984.

SADIQ F., « Le changement dans la dynamique des genres en Afrique », *Bulletin du Codesria*, n°19, 2002.

STOLER A., « Notes à propos du marxisme dans une perspective féministe », *Actualité du Marxisme*, n°4, Avril 1978.

TREMBLAY D-G et VILLENEUVE D., « Articulation emploi-famille et temps de travail », in *télé-université*, 2002, pp. 1-64

TRÖGER A.M., «Les femmes et la question du travail», *Centre lyonnais d'études féministe, CNRS* », Lyon, P.U.L, 1984.

Union Nationale des Associations Familiales « Lecture critique », *Recherches familiales*, 2006/1 N°3, p. 165-211.

VILLENEUVE P., Cahiers de géographie du Québec, vol. 35, n° 95, 1991, p. 385-401.

WELZER-LANG D., « Virilité et virilisme dans les quartiers populaires en France », in *VEI Enjeux*, n° 128, mars 2002, p.1-23

YANA S-D., « Statuts et rôles féminins au Cameroun Réalités d'hier, images d'aujourd'hui », in *IFORD*, Yaoundé

ZEITOUN H., Pertinence et valeur stratégique de la cible "femme" telle que traitée en recherche marketing, in revue Décisions Marketing n° 20, Mai-Août 2000, p p. 89-93

## **5. DOCUMENTS OFFICIELS**

Association des femmes africaines pour la Recherche et le développement - atelier de réflexion sur « la recherche féministe en Afrique : avancées, obstacles et défis » , Dakar, Vendredi 30 novembre 2007.

### **Bilan commun des agences des nations unies au Gabon année 1998**

Code civil, 1<sup>er</sup> partie loi n°1 15/72, publication officielle juillet 1972.

Code civil gabonais, Libreville, Janvier 2007

Code du travail Loi no 3/94 du 21 novembre 1994, (*Journal officiel*, numéro spécial, no 1, pp. 1-36.).

Colloque international, Paris le 17-18-19 Février 1981, Institut National d'Etudes Démographie

Commission économique pour l'Afrique , Avril 1967.

Constitution de la République gabonaise, loi n° 12/2000, édité par la Direction des Publication Officielles, Libreville, 11 octobre 2000.

Infosplusgabon, paru le 6 Septembre 2006

Jeune Afrique, n° 2536-2537 du 04/01/2010

Ministère de la planification et de la programmation du développement document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la pauvreté, document final, république gabonaise, Décembre 2005

Rapport national du 03 au 28(Gabon)

Tableau de bord de l'économie gabonaise, n° 34

## 6. RAPPORTS, MEMOIRES, THESES

AFENE M.A., *Les femmes gabonaises face au développement économique et social : cas des ouvrières de la SOCIGA*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Libreville, U.O.B., F.L.S.H, 1984.

ANDÈME C., *Représentation socioculturelle du mariage mixte au Gabon* Mémoire de maîtrise en sociologie, U.O.B. F.L.S.H, Libreville, 1993.

AVOME ELLA., *Les femmes dans l'administration publique gabonaise*, D.E.A., sociologie, 2003.

BISSO-BIKAH M., *Essaie d'analyse socio anthropologique du travail : la forme de production traditionnelle*, mémoire de maîtrise, U.O.B, Libreville, 1992.

FIEDIN COMOÉ É., *Relations de genre et migration en Côte d'Ivoire : de la décision de migrer à l'insertion dans le marché du travail*, thèse en vue de l'obtention du grade de Philosophie Doctorat (Ph. D.) en Démographie, Université de Montréal, Avril 2006

FIFA M-T., *la femme gabonaise dans l'espace public : présence ou absence?* L'université du Québec, Montréal, 9 mars 2005

FRIOT B., *Pour une théorie du salariat : l'articulation conflictuelle de l'emploi, du marché du travail et du salaire à la qualification personnelle*, Université Paris Ouest Nanterre, IDHE (UMR 8533)

GAUVREAU S., *Les impacts de l'élargissement du panier de service des entreprises d'économie sociale en aide domestique sur les conditions de travail des préposées. Etude de cas à Saguenay : la coopération de solidarité de service à domicile du Royaume*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec, Septembre 2009.

IBRAHIMA B., *Les stratégies participatives des femmes urbaines dans les associations de développement au Sénégal*, Université de Picardie (Amiens), novembre 2009.

JOVELLAR C., *L'organisation de mariages : un produit de niche et une issue pour les agences événementielles*, Master II Management et Ingénierie des Industries Touristiques, Université de Toulouse le Mirail, Année universitaire 2006 – 2007

MARKIDIS K., *Ce que le salariat ne fait plus à l'école: l'impact normatif de la précarité sur les activités et les milieux de reproduction sociale*, CIRCEFT – Université Paris 8

MEBARKA GRAINE L., *Etre une femme en Algérie, action sociale*, thèse de Doctorat Université Paris 8

MBUI ALLOGHO O., *La femme face au marché du travail*, Mémoire de fin de cycle, Paris, 1983.

MENGUE OBAME I., *Famille ouvrière et accumulation du capital économique à travers la fille scolarisée : cas de la famille fang*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Libreville, U.O.B., F.L.S.H., 2004.

MEKINA B., *L'image de la femme dans la société gabonaise*, mémoire de maîtrise, U.O.B, Libreville, 1997.

MESSI Me NANG Clotaire., *Travailleurs des chantiers forestiers du Gabon : hybridité et invisibilité d'une culture ouvrière 1892-1962*, Thèse de doctorat d'histoire Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Janvier 2008

MIGHIAMA A., *Les femmes instruites salariées et la conquête des nouveaux droits dans la famille*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Libreville, U.O.B., F.L.S.H, 2004

NKOMA E : Situation socio-économique des familles ouvrières dans le secteur du bâtiment à Libreville (Gabon), Mémoire de maîtrise en sociologie, Libreville, U.O.B., F.L.S.H., 2004.

NDIAYE S., *Contribution à la réflexion sur la participation des femmes sénégalaises à la vie politique de 1945 à 2001*, mémoire de D.E.A., Université de Panthéon-Sorbonne, Paris 1, 2001.

NDOMENGANE ONDO J., *Mariage et représentations sociales en milieu ouvrier au Gabon*, Mémoire de maîtrise en sociologie, U.O.B. F.L.S.H, Libreville, 2000.

PEREZ BELTRAN C., *Femmes, changement social et identité au Maghreb*, Universidad de Granada

PROVOST, J-P., *Identité et genre au Gabon : Les Femmes de Libreville*, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval dans le cadre du programme de maîtrise en anthropologie pour l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.) en 2006

SOW F., *Politiques néolibérales et alternatives féministes : l'apport des mouvements de femmes en Afrique*, Laboratoire SEDET – CNRS Université Paris Diderot

THIOYE C., *Situation de la femme gabonaise, de la communauté traditionnelle à la société moderne*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Libreville, U.O.B., F.L.S.H, 1

## 7. SITES INTERNET

<http://www.aidh.org/femmes/image/gabon/.pdf>

<http://www.afmeg.info/spip.php?article244>

[www.ancien.reynier.com/Anthro/Interethnique/PDF/Integration.PDF](http://www.ancien.reynier.com/Anthro/Interethnique/PDF/Integration.PDF)

[www.droit-prive-et-contrat.oboulo.com/evolution-famille-contemporaine-64570.html](http://www.droit-prive-et-contrat.oboulo.com/evolution-famille-contemporaine-64570.html)

[http://www.pouvoir\\_ouvrier.org/théorie/index.htm](http://www.pouvoir_ouvrier.org/théorie/index.htm)

<http://www.webetab.ac-bordeaux.f>

<http://www.codesria.org/Archives/ga10/Abstract>

<http://www.glose.org/mem012.htm>

<http://etudesafricaines.revues.org/6019>  
<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/ses/audiovisuel/2-fami-1.html>  
[http://www.cadtm.org/IMG/article\\_PDF/article\\_a5854](http://www.cadtm.org/IMG/article_PDF/article_a5854)  
<http://www.oodoc.com/5213-sociologie-integration-sociale.php>  
[http://www.pedagopsy.eu/livre\\_enseigner\\_experimental.htm](http://www.pedagopsy.eu/livre_enseigner_experimental.htm)  
<http://www.dico-definition.com>  
<http://www.bourgoing.com/presse/feminisme2>  
<http://www.ilo.org/public/french/bureau/gender/newsite2002/about/defin.htm>  
<http://www.analyse-sociologique-appfondie.htm>  
[http://www.rapports\\_sociaux.htm](http://www.rapports_sociaux.htm)  
[http://www.sociol.chez.com/socio/socionouv/theostru\\_giddens.htm](http://www.sociol.chez.com/socio/socionouv/theostru_giddens.htm)  
<http://www.universalis.fr/encyclopedie/anthony-giddens/1-la-theorie-de-la-structuration>  
[www.definitions-marketing.com](http://www.definitions-marketing.com)  
[www.lanalyse de contenu.mht](http://www.lanalyse-de-contenu.mht)  
[www.economie-et-sociologie/changement-social-et-solidarite/division-du-travail-et-lien-soci](http://www.economie-et-sociologie/changement-social-et-solidarite/division-du-travail-et-lien-soci)  
[www.brises.org/notion.php/Division-du-travail/taylorsime](http://www.brises.org/notion.php/Division-du-travail/taylorsime)  
[http://www.cyberspecialistes.com/index.php/Histoire\\_des\\_femmes](http://www.cyberspecialistes.com/index.php/Histoire_des_femmes)  
[http://www.iemed.org/publicacions/quaderns/7/099\\_Perez.pdf](http://www.iemed.org/publicacions/quaderns/7/099_Perez.pdf)  
<http://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/WEBTEXT/39615/64948/F94GAB01.htm>  
<http://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/WEBTEXT/39615/64948/F94GAB01.htm>  
[www.cnrtl.fr/definition/qualification](http://www.cnrtl.fr/definition/qualification)  
[www.larousse.fr/encyclopedie/nom-commun-nom/ouvrier/7580](http://www.larousse.fr/encyclopedie/nom-commun-nom/ouvrier/7580)  
[www.cnrtl.fr/definition/qualification](http://www.cnrtl.fr/definition/qualification)  
<http://www.afmeg.info/spip.php?article244>  
[http://www.anarchisme.wikibis.com/sociologie\\_de\\_la\\_famille.php](http://www.anarchisme.wikibis.com/sociologie_de_la_famille.php)  
<http://www.aix-mrs.iufm.fr/formations/filieres/ecjs/productionsaix/integration.htm>



[www.palar.cnrs.fr/axe4/axe4o2.html](http://www.palar.cnrs.fr/axe4/axe4o2.html)

[www.brise.org/categorie/d4751](http://www.brise.org/categorie/d4751)

[www2.ac-lyon.fr/enseigne/ses/audiovisuel/2-fami-1.html](http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/ses/audiovisuel/2-fami-1.html)

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/hom\\_0439-4216\\_1978\\_num\\_18\\_3\\_367885](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/hom_0439-4216_1978_num_18_3_367885)

<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001263/126375f.pdf>

[www.droit-prive-et-contrat.oboulo.com/evolution-famille-contemporaine-64570.html](http://www.droit-prive-et-contrat.oboulo.com/evolution-famille-contemporaine-64570.html)

[http://objectif2012.blog4ever.com/blog/lire-article-20382-73430-definition\\_sociologique\\_de\\_la\\_famille.html](http://objectif2012.blog4ever.com/blog/lire-article-20382-73430-definition_sociologique_de_la_famille.html)

[http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/ethique\\_protestante/Ethique\\_protestante.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/ethique_protestante/Ethique_protestante.pdf)

[http://www.memo.fr/article.asp?ID=THE\\_HIS\\_00](http://www.memo.fr/article.asp?ID=THE_HIS_00)

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/estat\\_0336-1454\\_1971\\_num\\_22\\_1\\_2070](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/estat_0336-1454_1971_num_22_1_2070)

[http://www.uneca.org/fdavi/documents/ADFVI\\_Progress%20Report\\_FRE.pdf](http://www.uneca.org/fdavi/documents/ADFVI_Progress%20Report_FRE.pdf)

<http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.TLF.CACT.FE.ZS>

[www.ird.fr/fr/actualites/fiches/2005/fiche236.htm](http://www.ird.fr/fr/actualites/fiches/2005/fiche236.htm)

[http://www.cedrea.net/IMG/pdf/These\\_Benjamin\\_Grassineau.pdf](http://www.cedrea.net/IMG/pdf/These_Benjamin_Grassineau.pdf)

<http://www.pouvoir-ouvrier.org/femmes/liberation/>

[http://www.espacesmarxbordeaux.apinc.org/.../travail\\_rap\\_soc\\_sexe\\_pfefferkorn](http://www.espacesmarxbordeaux.apinc.org/.../travail_rap_soc_sexe_pfefferkorn)

[www.conte.u-bordeaux4.fr](http://www.conte.u-bordeaux4.fr)

## Table des matières

INTRODUCTION GÉNÉRALE .....	1
<b>ELEMENTS CONCEPTUELS DE L'ANALYSE DU TRAVAIL DE LA FEMME, PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES ET METHODOLOGIE .....</b>	<b>5</b>
<b>I- CONTRIBUTIONS THEORIQUES AU CONTEXTE GENERAL DE LA RECHERCHE</b>	
1-INTERÊT ET OBJET DE NOTRE RECHERCHE .....	6
1.1-Intérêt scientifique de notre recherche .....	6
1.2-Objet de notre recherche .....	8
2.REFERENTS ANALYTIQUES .....	9
2.1- Généralités sur les référents analytiques .....	10
2.2- L'intégration .....	10
2.3- Le salariat féminin .....	12
2.4- Le patriarcat .....	16
2.5- Le changement .....	19
2.6- Femme ouvrière .....	25
2.7- Rapports sociaux de sexes .....	27
2.8- La Famille .....	33
II-PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES.....	35
1-PROBLEMATIQUE.....	35
1.1-Cadre disciplinaire et théorique .....	36
1.1.1-Champ scientifique ou cadre disciplinaire .....	36
1.1.2-Le cadre théorique.....	37
1.1.2.1-Les différentes théories .....	38
-La théorie de l'intégration .....	39
-La théorie du salariat.....	40
-La théorie interactionniste .....	43
-La théorie de la structuration .....	44
-La théorie marxiste .....	46
-La théorie des rapports sociaux de sexe.....	48
-La théorie du changement.....	49
1.2-Position du problème .....	52
2-HYPOTHESES .....	57
III-MÉTHODOLOGIE.....	60
1-Méthodes d'enquête .....	60
1.1-Choix de l'échantillon et terrain d'enquête.....	61

1.1.1-Choix de l'échantillon.....	61
1.1.2-Terrain d'enquête : choix des usines ou entreprises .....	63
1.2-Déroulement de l'enquête .....	64
1.2.1-Les techniques d'enquête .....	64
1.2.1.1-Le recueil de données documentaires .....	65
1.2.1.2-Le questionnaire.....	66
1.2.1.3- L'entretien .....	68
1.3-Dépouillement et analyse.....	73
1.3.1-Dépouillement et analyse du questionnaire .....	73
1.3.2-Dépouillement et analyse des entretiens .....	74
1.3.3-La restitution documentaire .....	75
1.4-Difficultés et limites de l'enquête .....	76

**PREMIERE PARTIE :**

<b>L'EVOLUTION HISTORIQUE ET LA TRANSFORMATION DU TRAVAIL DE LA FEMME, DE SON STATUT : du travail traditionnel à l'intégration au salariat</b> .....	78
---	----

<b>Introduction première partie</b> .....	79
---	----

**CHAPITRE I : DIVISION SEXUELLE DU TRAVAIL: RÔLE, STATUT, TEMPS DE TRAVAIL ET RAPPORTS SOCIAUX DANS LA COMMUNAUTE RURALE . 80**

<b>Section I : Généralités sur la notion de travail et division sexuelle du travail dans la communauté rurale gabonaise avant l'arrivée de l'économie capitaliste</b> .....	81
---	----

1-Généralités sur la notion de travail .....	81
--	----

2- Division sexuelle du travail et temps de travail dans la communauté rurale gabonaise précoloniale .....	85
--	----

2.1-Division sexuelle du travail et rôle de la femme dans la communauté rurale gabonaise	86
--	----

2.2-Division sexuelle du travail et temps de travail dans la communauté rurale gabonaise .....	90
--	----

2.2.1- Le temps de travail journalier .....	91
---	----

2.2.2- Temps de travail saisonnier dans la communauté rurale gabonaise ....	93
---	----

<b>Section II : Conciliation du travail des champs et du travail domestique par la femme dans la communauté rurale, apport du travail de la femme</b> .....	98
---	----

1-Dans les activités domestiques et champêtres .....	100
--	-----

2-Dans les activités commerciales .....	102
---	-----

<b>CHAPITRE II : TRAVAIL, STATUT DE LA FEMME ET RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE AU GABON AU LENDEMAIN DE L'ECONOMIE CAPITALISTE</b> .....	106
--	-----

<b>Section I : Socialisation et statut de la femme dans la communauté rurale :</b>	
"foyer interaction" et "foyer pouvoir" .....	107
1-Le foyer symbole de l'interaction conjugale .....	107
2-Le foyer « feu » symbole de la domination de l'homme et du pouvoir de la femme .	108
<b>Section II : Statut de la femme dans la communauté rurale .....</b>	<b>114</b>
1-Du statut de procréatrice .....	115
2-Du statut d'alliance, de filiation .....	116
3-Statut de la femme, rapports sociaux de sexes avec l'avènement de l'économie capitaliste .....	118
<b>CHAPITRE III : TRAVAIL, PROCESSUS DE SALARISATION, FEMMES OUVRIERES .....</b>	<b>120</b>
<b>Section I : Quelques mécanismes dans le processus de salarisation : femme, corporation, usine .....</b>	<b>121</b>
1-De la corporation à l'usine .....	121
2-Processus de salarisation en Afrique et au Gabon .....	125
<b>-Au Gabon</b> .....	126
<b>Section II : Femme, travail et entreprise .....</b>	<b>130</b>
1-Les femmes à l'usine .....	130
<b>-En Afrique</b> .....	132
<b>-Au Gabon</b> .....	133
2-De l'ouvrière .....	134
<b>CHAPITRE IV : TRAVAIL ET FEMME OUVRIERE GABONAISE .....</b>	<b>138</b>
<b>Section I : Présentation des usines de nos enquêtés et recrutement des ouvrières. 139</b>	
1-Les entreprises de nos enquêtés .....	139
-Gabon Propre Service (GPS) .....	140
-Dinien Nettoyage Gabon (DNG) .....	141
-SETRAG (Société d'exploitation du Transgabonais) .....	142
2-Le recrutement des femmes ouvrières gabonaises .....	143
<b>Section II : Le statut professionnel de la femme ouvrière gabonaise dans l'entreprise :</b>	
activité, niveau d'études, formation et poste à responsabilité.....	145
1-Activité professionnelle des nos enquêtés .....	145
2-Niveau d'étude et formation des ouvrières .....	155
-Niveau d'étude .....	155
-Formation .....	159
3-Poste à responsabilité et ancienneté .....	162

-Les postes à responsabilité.....	163
<b>CHAPITRE V: TRAVAIL, LEGISLATION, REPRESENTATIONS SYNDICALES ET QUALIFICATIONS.....</b>	<b>170</b>
<b>Section I : La législation du travail de la femme au Gabon .....</b>	<b>171</b>
1-Les politiques en faveur de la femme gabonaise .....	171
-Le code du travail.....	173
-Le code civil.....	174
2-Conditions de travail et type de contrat des ouvrières dans les entreprises de nos enquêtés .....	176
<b>Section II : Travail, femme et représentation syndicale.....</b>	<b>178</b>
1-Femme et syndicalisme en Europe .....	178
2-Femme et syndicalisme en Afrique.....	180
<b>Section III : Travail, femme et qualifications .....</b>	<b>183</b>
1-De la qualification.....	184
2-La conception de la qualification chez les ouvrières gabonaises.....	188
<b>CHAPITRE VI : FEMME TRAVAIL ET REPRESENTATIONS SOCIALES .....</b>	<b>192</b>
<b>Section I : Les raisons de leur mise au travail et le regard des autres face à leur activité .....</b>	<b>192</b>
Les raisons de leur mise au travail .....	193
Le regard des autres face à leur activité .....	197
<b>Section II : Le travail : un facteur incontournable dans la vie des ouvrières.....</b>	<b>204</b>
1-Le travail comme vecteur d'ascension sociale.....	204
2-Perception du changement par rapport à l'exercice de leur activité .....	206
<b>Conclusion de la première partie.....</b>	<b>209</b>
<b>DEUXIEME PARTIE : FEMME OUVRIERE GABONAISE, ENTRE PERENNITE ET CHANGEMENT DES INTERACTIONS DANS LA FAMILLE : une transition escarpée .....</b>	<b>211</b>
<b>Introduction de la deuxième partie.....</b>	<b>212</b>
<b>CHAPITRE I : TRAVAIL DES FEMMES : MARIAGE ET CHANGEMENTS. 214</b>	
<b>Section I : Femme, choix du conjoint et statut matrimonial au Gabon .....</b>	<b>215</b>

1-Femme, mariage et critères de choix du conjoint .....	215
2-Statut matrimonial des ouvrières de notre enquête .....	217

**Section II : Changement dans le mariage .....** 222

1-Femmes ouvrières et changement dans le mariage .....	223
2-Mariage et rapport sociaux de sexes, un certain changement .....	230

**CHAPITRE II : NOUVELLE DIVISION SEXUELLE DU TRAVAIL DANS LE MENAGE URBAIN GABONAIS .....** 238

**Section I : Perception de la division sexuelle du travail en milieu urbain par les ouvrières et les ouvriers .....** 239

1-Division sexuelle du travail et exécution des tâches ménagères .....	240
2-Fréquence d'exécution des tâches ménagère par les conjoints des ouvrières .....	245

**Section II : Division du travail : temps de travail et temps hors travail chez nos enquêtés .....** 253

1-Femme ouvrière et temps de travail .....	255
1.1 Temps de travail de la femme ouvrière à l'usine .....	255
1.2-Temps de travail hors usine .....	257
2-Conciliation du temps de travail et du temps hors travail chez les ouvriers gabonais de notre enquête .....	259
2.1-Division du travail et organisation domestique chez les ouvriers de notre enquête .....	264

**CHAPITRE III : SALARIAT, FEMME OUVRIERE ET/OU FAMILLE OUVRIERE .....** 269

**Section I : Femme ouvrière et/ou famille ouvrière ? .....** 270

1-Les caractéristiques de la famille au Gabon .....	270
2-La famille ouvrière gabonaise de notre étude .....	272

**Section II : Femme ouvrière pilier de la famille ? .....** 276

1-Femme pilier de la famille chez les ouvrières de notre étude .....	277
2-Femme pilier de la femme dans les représentations des ouvriers de notre enquête ...	282

**CHAPITRE IV : FEMME OUVRIERE, COÛT DE LA VIE ET SALAIRE .....** 285

**Section I : Salaire et coût de la vie au Gabon .....** 287

1-Le salaire au Gabon .....	287
2-Le coût de la vie au Gabon .....	289

**Section II : Salaire des ouvrières et de leurs conjoints .....** 293

1-Le salaire des femmes ouvrières .....	294
---	-----

2-Salaire des conjoints des ouvrières gabonaises.....	296
---	-----

**CHAPITRE V : SALARIAT ET GESTION DU BUDGET FAMILIAL PAR NOS ENQUETES..... 302**

**Section I : Participation à la gestion du budget et postes de dépenses dans le ménage de nos enquêtés ..... 303**

1-Participation des enquêtés à la gestion du budget.....	304
2-Les différents postes de dépenses et montants alloués à ces dépenses dans le ménage de nos enquêtés .....	309
2.1-Les différents postes de dépenses .....	309
2.2-Montant mensuel alloué par les conjoints des ouvrières pour les dépenses du ménage .....	311
3-Contribution des enquêtés aux dépenses diverses du ménage .....	314

**Section II : Femme, travail, gestion du budget familial : gestion alimentaire du foyer et homme pourvoyeur de ressource ..... 324**

1-Femme et gestion alimentaire .....	325
1.1-Fréquence des courses.....	325
1.2-Les aliments acheter par nos enquêtés .....	327
2-Autres activités et autres contraintes dans la gestion du budget familial .....	336
2.1-Autres activités dans la gestion du budget familial .....	337
2.2-Autres contraintes dans la gestion du budget familial .....	341
- Contraintes lies aux nouvelles technologies .....	342
- Contraintes lié au nombre de personnes à nourrir dans la maison.....	347
- Contrainte lié aux rites traditionnels .....	353
3- Homme premiers pourvoyeur .....	355

**CHAPITRE VI : PRISE DE DECISION DANS LE MENAGE OUVRIER GABONAIS, HOMME CHEF DE FAMILLE ET FEMME EMANCIPEE ..... 361**

**Section I : Prise de décision dans la gestion des différents postes et dans la répartition du budget du ménage ..... 363**

1-Prise de décision dans la gestion des différents postes .....	364
2-La femme ouvrière gabonaise est-elle encore "dépendante" ? .....	370
- De la "soumission" .....	371
Représentation de la "soumission" chez les femmes ouvrières gabonaise.....	373

**Section II : Homme chef de famille et femme émancipée ..... 383**

1-Le chef de famille : un concept indéniable chez les femmes ouvrières .....	384
2-La femme gabonaise : émancipée ou non ? .....	394
-Du concept d'émancipation .....	395
3-L'émancipation vue par les ouvrières gabonaises .....	396

<b>Conclusion de la deuxième partie .....</b>	<b>406</b>
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>409</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>415</b>



# ANNEXES

**ANNEXES 1 : grilles d'analyses  
élaborées après nos enquêtes sur le terrain**

**Grille 1 : Répartition des opinions des ouvrières enquêtées à Gabon Propre Service et Dinien Nettoyage Gabon sur la division sexuelle du travail au village**

Que pensez-vous de la division du travail entre l'homme et la femme au village ?	Ouvrières de Gabon propre service	Ouvrières de Dinien Nettoyage Gabon
Différents types d'opinions émises		
<b>Opinion 1 :</b> C'est bien, c'est normal. Les tâches sont partagées, bien réparties. L'homme et la femme sont complémentaires, les deux s'entraident.	45	16
<b>Opinion 2 :</b> Au village c'est l'homme qui accomplit les tâches dures et les femmes assurent les tâches pénibles. Pendant la période du débrouillage et de l'abattage, les femmes apportent à manger aux hommes. Elles sont en repos. Après les tâches réservées aux hommes, elles prennent le relais jusqu'à la récolte et c'est l'homme qui se repose à son tour.	23	11
<b>Opinion 3 :</b> C'est l'éducation que l'on a donnée aux femmes. La femme est venue en mariage pour que l'homme prenne soin d'elle et, en retour, elle doit le servir et faire le ménage. C'est inné. C'est son travail. La vie de la famille dépend de ce qu'elle ramène des champs. Cette division sexuelle du travail a fait ses preuves depuis des longues générations, elle a permis de valoriser les sexes opposés dans leurs rôles. C'est cette division du travail que nous ont légué nos ancêtres.	9	5
<b>Opinion 4:</b> Je ne sais pas	3	0
Sans réponse	0	14
TOTAL	80	46

Source: donnée de l'enquête

**Grille 2 : Répartition des opinions des ouvriers enquêtés à SETRAG sur la division sexuelle du travail au village**

Que pensez-vous de la division du travail entre l'homme et la femme au village ?	Réponses Des ouvriers de SETRAG
Différents types d'opinions émises	
<b>Opinion 1</b> : La division du travail est bien synchroniser, en fonction du temps. Chaque personne sait ce qu'elle doit faire pour l'équilibre du foyer.	31
<b>Opinion 2</b> : Dans la division sexuelle du travail au village il n'y pas d'égalité, la femme travaille plus que l'homme.	15
<b>Opinion 3</b> : Au village c'est l'homme qui a plus de travail que la femme. Les femmes ne sont pas faites pour les travaux pénibles.	13
<b>Opinion 4</b> : C'est la volonté de Dieu et de nos aïeux. C'est un phénomène naturel, il y a des choses auxquelles on est obligé de se soumettre, on a trouvé cela comme ça. C'est prédéfini par le créateur, on ne peut pas le balayer du revers de la main. On ne fait que suivre le sillon de nos ancêtres. C'est cette division du travail que nos aïeux ont mis en place.	11
TOTAL	70

Source : donnée de l'enquête

**Grille 3 : Répartition des opinions des ouvrières de GPS et DNG en fonction de leur inaccessibilité au poste à responsabilité.**

Pourquoi n'avez-vous pas un poste à responsabilité dans l'entreprise dans laquelle vous travaillez	Ouvrières de Gabon Propre Service	Ouvrières de Dinier Nettoyage Gabon
Différents types d'opinions émises		
<b>Opinion1</b> : Je suis nouvelle, je viens de commencer, je suis encore stagiaire, je suis encore en CDD	16	4
<b>Opinion 2</b> : Je ne sais pas	33	0
<b>Opinion 3</b> : Parce que je n'ai pas un bon bagage intellectuel	1	0
<b>Opinion 4</b> : Parce que je suis simplement agent, il faut que je travail davantage	4	2
<b>Opinion 5</b> : Je ne veux pas, j'ai déjà un chef	3	1
<b>Opinion 6</b> : Cela dépend de la direction, ils choisissent ceux à qui ils veulent donner des postes de responsabilités	4	0
Sans réponses	0	38
Total	80	46

Source: donnée de l'enquête

**Grille 4 : Répartition des opinions des ouvriers de SETRAG sur les postes à responsabilités.**

Pourquoi les femmes n'accèdent pas plus vite aux postes à responsabilité que les hommes?	Réponses Des ouvriers de SETRAG
Différents types d'opinions émises	
<b>Opinion 1 :</b> C'est à cause de leur sexe. La femme est plus occupée par rapport à l'homme qui lui est un peu plus libre. Parce qu'elles n'arrivent pas à supporter la pénibilité du travail. Je pense que les femmes ont suffisamment de postes aujourd'hui. Les femmes ont maintenant des postes de responsabilité au même titre que les hommes. Sauf dans certains domaines à cause de la pénibilité du travail comme dans nos services. Cela dépend de sa qualification. Elles ont le même rendement que les hommes. Elles ne sont pas seulement nombreuses. Je pense que cela commence à changer.	39
<b>Opinion 2 :</b> C'est l'homme qui est fait pour gouverner, dans certaines sociétés, il y a des postes que les femmes ne peuvent pas occuper. C'est à cause de nos coutumes. Parce que les femmes n'avaient pas cette opportunité avant.	10
<b>Opinion 3 :</b> Cela dépend de l'intérêt que les femmes accordent au métier qu'elles sollicitent ; c'est une question de volonté de leur part ; Si les diplômes sont les mêmes, je ne trouve pas d'inconvénients ça dépend de la capacité que le poste demande.	9
<b>Opinion 4 :</b> Cela dépend des entreprises. Ce sont les preneurs des décisions qui sont en faute	5
<b>Opinion 5 :</b> Parce que la femme est l'être la plus influençable, elle parle trop, elle ne peut pas garder un secret. A cause du caractère émotionnel de la femme.	4
<b>Opinion 6 :</b> Parce que 'elles ne sollicitent pas souvent des postes à responsabilité	3
TOTAL	70

Source : donnée de l'enquête

**Grilles 5: Répartition des opinions des enquêtés en fonction de leurs conditions de travail dans l'entreprise :**

Quelles sont vos conditions de travail dans l'entreprise?	Ouvrières de Gabon Propre Service	Ouvrières de Dinien Nettoyage Gabon
Différents types d'opinions émises		
<b>Opinion 1 :</b> Les conditions de travail sont bonnes .Il n'y a pas de problème C'est bien, on travail bien. Elles sont favorables. Il n'y a pas d'anomalie. C'est normal. Nous sommes bien payés	40	16
<b>Opinion 2 :</b> Elles ne sont pas bonnes. C'est pénible. Nos conditions de travail sont dures. Elles sont médiocres (j'entends par là le salaire). Le traitement des agents n'évolue pas, on ne reconnaît pas le mérite du bon travailleur. Les salaires ne suivent pas. On fait avec. On ne peut pas faire autrement. Sinon, je ne ferais rien. C'est très difficile. Il y a certaines ouvrières qui travaillent depuis longtemps et qui ne sont pas encore assurées	30	13
<b>Opinion 3 :</b> Pour l'instant la durée de l'essai ne nous permet pas d'apprécier les conditions de travail.	4	1
<b>Opinion 4 :</b> Cela dépend des chantiers, parfois dans certains chantiers il y a de temps en temps des produits qui manquent	3	
<b>Opinion 5 :</b> Je ne sais pas	3	
Sans réponse		16
TOTALE	80	46

Source : Données de l'enquête

### **Grille 6 : Répartition des opinions des ouvrières en fonction de leur mise au travail**

Pourquoi travaillez-vous ?	Ouvrières de Gabon Propre Service	Ouvrières de Dinien Nettoyage Gabon
Différents types d'opinions émises		
<b>Opinion 1</b> : Pour subvenir à mes besoins, à ceux de ma famille et de mes enfants, aider mon mari dans l'épanouissement familial.	61	23
<b>Opinion 2</b> : Pour aider mes parents et pour me faire respecter.	10	6
<b>Opinion 3</b> : Je travaille parce que la Bible dit « Tu mangeras le pain à la sueur de ton front »	1	0
<b>Opinion 4</b> : Pour ne pas compter sur un homme. Avoir mon bout de pain. Avoir un salaire et améliorer ma situation de vie, une femme ne doit pas rester sans rien faire. Le travail est important pour la femme.	6	12
<b>Opinion 5</b> : Parce que je suis veuve, j'ai la charge de mes enfants.	1	0
<b>Opinion 6</b> : Je travaille parce que je vis mal malgré le fait que je sois mariée	1	0
Sans réponse	0	5
Total	80	46

Source : donnée de l'enquête

### **Grille 7 : Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur mise au travail**

Pourquoi travaillez-vous ?	Réponses des ouvriers de SETRAG
Différents types d'opinions émises	
<b>Opinion 1</b> : C'est l'homme qui doit travailler pour nourrir la famille. Pour satisfaire mes besoins et ceux de ma famille. Pour survivre .On travaille pour devenir riche et subvenir aux besoins de la famille. Pour réaliser ma vie en générale. Pour remplir les obligations familiales, être indépendant. Le travail est source de vie. C'est une nécessaire pour la vie.	46
<b>Opinion 2</b> : C'est la société qui veut qu'on travaille pour participer au développement du pays. Pour l'économie de la nation.	3
<b>Opinion 3</b> : Parce que je voulais avoir une idée de la vie active et faire face à toute éventualité naturelle d'un être humain et améliorer mes conditions de vie, vivre comme je veux.	5
<b>Opinion 5</b> : Parce que les contraintes familiales nous ont obligé à travailler très tôt. Parce je n'ai pas eu l'opportunité et les moyens de poursuivre mes études, je n'ai pas eu de soutien dans ma vie. Parce que je ne voulais pas aller braquer ou voler.	7
<b>Opinion 6</b> : Pour aider ma famille et ne pas être une charge. Gagner ma vie. Pour assurer les tâches inhérentes à la vie .Pour avoir de l'argent	5
<b>Opinion 7</b> : Pour faire valoir mes connaissances	1
<b>Opinion 8</b> : Pour le respect des lois divines: "Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front".	3
TOTAL	70

Source : donnée de l'enquête

**Grille 8 : Répartition des opinions des enquêtés en fonction du regard des autres sur leur activité (celles qui ont répondu oui)**

Pourquoi avez-vous perçu un changement de regard de votre entourage, sur vous, depuis que vous travaillez ?	Ouvrières de Gabon Propre Service	Ouvrières de Dinien Nettoyage Gabon
Différents types d'opinions émises Celles qui ont dit oui		
<b>Opinion 1</b> : Parce qu'on me respecte, je peux contribuer aux charges du ménage, je compte pour la société. Parce que je participe aux cotisations lors des cérémonies Parce que je peux prendre la parole même dans la société.	29	11
<b>Opinion 2</b> : Parce que je travaille , j'ai un salaire, une personne qui travaille est souvent bien vue. Parce que mon salaire me permet d'avoir le minimum vital. Parce que j'arrive maintenant à réaliser certaines choses que je ne pouvais pas faire quand j'étais au chômage. Ma vie s'est améliorée.	15	9
<b>Opinion 3</b> : Parce que "je ne gratte plus la tête" auprès de mes parents, de mon mari. Parce que je subviens à mes besoins. Parce que je peux résoudre moi-même mes problèmes sans demander à mon mari. Parce que je suis indépendante.	16	7
<b>Opinion 4</b> : Parce que je me fais rare dans le quartier, j'ai changé mes habitudes	0	1
<b>Opinion 5</b> : Parce que j'ai eu diverses rencontres qui m'ont fait grandir. A présent j'arrive à dialoguer avec différentes personnes et à gérer leur tempérament	3	1
<b>Opinion 6</b> : Parce que je ne reste plus à la maison	3	4
Sans réponse	0	1
Total	66	34

Source : Donnée de l'enquête

**Grille 9: Répartition des opinions des enquêtés en fonction du regard des autres sur leur activité (celles qui ont répondu non)**

Pourquoi avez-vous perçu un changement de regard de votre entourage, sur vous, depuis que vous travaillez ?	Ouvrières de Gabon Propre Service	Ouvrières de Dinien Nettoyage Gabon
Différents types d'opinions émises Celles qui ont dit non		
<b>Opinion 1</b> : Les problèmes se multiplient Parce que j'ai encore plus de charges Parce que j'ai encore la charge des parents. Je n'arrive pas à joindre les deux bouts avant la fin du mois je suis déjà endettée. Ce qui fait que quand la fin du mois arrive je suis comme quelqu'un qui n'a pas travaillé,	7	5
<b>Opinion 2</b> : Tout simplement qu'il n'y a pas de changement, parce que je côtoie les mêmes personnes. Parce que j'ai été toujours débrouillarde le fait de travailler aujourd'hui n'étonne personne. Parce qu'il n'y a pas d'organisation nouvelle dans ma vie	4	6
<b>Opinion 3</b> : Parce que j'ai honte de mon travail« Parce que beaucoup pensent qu'être technicienne de surface c'est un sous métier et que l'on accepte ce genre de travail que lorsque l'on n'a pas de niveau ou l'orsqu on a raté sa vie »	1	1
<b>Opinion 4</b> : Parce que c'est moi qui fais tout. Mon mari ne travaille pas.	2	0
Sans réponse	0	0
Total	14	12

Source : donnée de l'enquête

**Grille 10 : Répartition des opinions des ouvrières de SETRAG par rapport à l'activité de leurs femmes (ceux qui disent oui)**

« Pourquoi aimeriez-vous que votre femme travaille ou pas ? »	Réponses Des ouvriers de SETRAG
Différents types d'opinions émises Ceux qui disent "oui"	
<b>Opinion 1 :</b> Le travail comme je le disais est source de vie, si la femme travaille c'est pour le bien de tous. Pour améliorer notre vie au quotidien. Pour essayer d'alléger mes charges et pour son épanouissement personnel. A cause du coup de vie aujourd'hui, je ne peux plus rien faire tout seul, parce que ce que je lui donne ne suffit pas si elle en a les capacités, elle doit m'aider à supporter les charges. Si la femme travaille c'est pour me soulager. C'est une question d'éducation.	22
<b>Opinion 2 :</b> Je ne peux pas m'y opposer. C'est le souhait de tout un chacun. Elle n'est pas esclave, c'est un être humain parce que le monde a changé, il faut qu'on s'adapte. C'est l'égalité des sexes. Mais si la femme travaille c'est pour le bien de l'homme et non de ses parents. Parce que la femme doit compléter les revenus de son mari, ce n'est pas tous les jours que l'homme a de l'argent. mais elle ne doit pas prendre toutes les responsabilités. si la femme se met à diriger la famille c'est un bateau qui va à la dérive, elle s'emporte facilement.	17
<b>Opinion 3 :</b> C'est d'abord pour elle même. Parce que je veux son épanouissement.	16
<b>Opinion 4 :</b> Parce que si l'on m'enlève du boulot, la femme peut me soutenir financièrement et prendre le relais. Si je meurs elle peut s'occuper des enfants parce que deux valent mieux qu'un si un tombe l'autre peut le relever. Pour mieux préparer l'avenir, de notre progéniture pour qu'eux, à leur tour, puissent nous garder pendant la vieillesse. Avec l'insécurité du travail aujourd'hui, il est plus prudent d'avoir deux salaires.	6
TOTAL	61

Source : donnée de l'enquête

**Grille 10 : Répartition des opinions des ouvrières de SETRAG par rapport à l'activité des femmes (ceux qui disent non)**

« Pourquoi aimeriez-vous que votre femme travaille ou pas ? »	Réponses Des ouvriers de SETRAG
Différents types d'opinions émises Ceux qui disent "non"	
<b>Opinion 1 :</b> Parce que c'est ma femme. Et puis quand la femme travaille elle est beaucoup prise, ce qui cause des carences dans le foyer. Pour la stabilité du foyer. Parce que depuis que les femmes travaillent, l'avenir du foyer a pris un coup. Parce que quand elle travaille elle est moins présente à la maison.	3
<b>Opinion 2 :</b> Le travail de la femme aurait tendances à créer un sentiment de supériorité chez la femme et c'est souvent cause de rupture. Car elle découvre qu'elle était comme une prisonnière, elle va désobéir et parfois manquer de respect à son mari. Elle peut m'aider dans les petites dépenses, mais je préfère une femme qui ne travaille pas sinon il y a deux hommes dans la maison.	2
<b>Opinion 3 :</b> Je préfère qu'elle reste à la maison, parce que je suis jaloux. Parce que la femme peut avoir une relation intime avec son patron.	2
<b>Opinion 4 :</b> En terme de revenu, elle peut me soutenir, mais honnêtement la femme n'est pas faite pour travailler, elle doit s'occuper de l'éducation des enfants, de la famille. Si j'avais un grand salaire, mes femmes ne devraient pas travailler.	2
TOTAL	9

Source : donnée de l'enquête



### **Grille 11 : Répartition des opinions des enquêtés en fonction de leur perception du travail**

Pourquoi pensez-vous que le travail est un vecteur d'ascension sociale ?	Ouvrières de Gabon Propre Service	Ouvrières de Dinien Nettoyage Gabon
Différents types d'opinions émises		
<b>Opinion 1 :</b> Parce que tu es libre, tu participes aux dépenses, parce que tu ne vis plus au dépend de quelqu'un, tu dépends de toi-même, alléger le poids des difficultés des parents, payer l'école à tes enfants, tu peux résoudre tes problèmes, réaliser tes projets, construire ta vie, voyager, tu es à l'aise.	31	4
<b>Opinion 2 :</b> Parce que sans travail tu n'es rien, tu n'es pas respectée. Je suis consultée au sein de ma famille, sans travail tu ne peux pas vivre. Il n'y a pas de dignité sans travail.	19	1
<b>Opinion 3 :</b> Le travail c'est la force de la personne. le travail élève la femme qui a été longtemps oubliée. La femme ne dépend pas plus de l'homme. Avec le travail tu es quelqu'un dans la société. Tu as une vie sociale équilibrée, c'est un point d'appui dans la vie sociale, c'est une nécessité.	14	6
<b>Opinion 4 :</b> Parce que le travail te permet de rencontrer d'autres gens, de se comporter différemment en public	6	0
<b>Opinion 5 :</b> Parce que j'ai un bon travail, ton père, ta mère, ton premier mari c'est le travail, il y a des changements dans ta vie, tu changes de statut.	4	7
Sans réponse	6	28
Total	80	46

Source: données de l'enquête

### **Grille 12 : Répartition des opinions des ouvrières en fonction de leur situation matrimoniale.**

Par rapport avec votre situation matrimoniale que pensez-vous du mariage ?	Ouvrières de Gabon Propre Service	Ouvrières de Dinien Nettoyage Gabon
Différents types d'opinions émises		
<b>Opinion 1 :</b> Le mariage est une bonne chose, c'est bien, c'est un problème de personne, il faut qu'il y ait une certaine complicité. Le mariage est une bonne chose, c'est bien, c'est un problème de personne, il faut qu'il y ait une certaine complicité. C'est un engagement responsable. Le mariage permet aux deux familles d'être plus unies. Une femme n'est pas sensée rester seule, elle doit vivre avec son mari .On se supporte. Le mariage permet aux couples de s'entraider dans la souffrance comme dans le bonheur	51	20
<b>Opinion 2 :</b> C'est une institution divine, un don de Dieu.	10	3
<b>Opinion 3 :</b> C'est difficile, ce n'est pas facile. Avant de me marier je pensais que le mariage était bien, maintenant je pense que c'est la souffrance, j'ai été déçue. Que tu sois mariée ou pas tu t'occupes toujours de ton foyer, cela ne change rien. La femme doit être soumise.	8	8
<b>Opinion 4 :</b> Une femme n'est pas sensée rester seule, elle doit vivre avec son mari. On se supporte. Le mariage permet aux couples de s'entraider dans la souffrance comme dans le bonheur	3	6
<b>Opinion 5 :</b> Je préfère vivre en union libre, je ne suis pas prête	8	0
Sans réponse	0	9
TOTALE	80	46

Source: donnée de l'enquête

**Grille 13: Répartition des opinions des ouvrières en fonction des changements intervenus dans le mariage par rapport à l'époque nos-grands-mères**

Quels sont les changements intervenus dans le mariage depuis l'époque de nos grand-mères ?	Ouvrières de Gabon Propre Service	Ouvrières de Dinien Nettoyage Gabon
Différents types d'opinions émises		
<b>Opinion 1 :</b> Les hommes ne se comportent plus de la même manière, l'homme ne respecte plus la femme. Avant l'homme s'occupait complètement de la femme, aujourd'hui si toi-même tu n'a pas un travail, tu ne peux pas t'en sortir, la femme se débrouille pour nourrir la famille : L'homme s'occupe plus de sa copine dehors que de la femme de la maison, il est devenu infidèle.	25	0
<b>Opinion 2 :</b> Aujourd'hui les décisions n'appartiennent plus au mari tout seul. La femme est libre par exemple aujourd'hui de choisir son conjoint, de choisir les vêtements qu'elle veut porter, elle a l'autorisation de travailler. Il n'y a plus trop de mariage forcé. Aujourd'hui il plus d'exogamie. Avec l'émancipation, il y a diminution de la polygamie. La femme peut se prendre en charge.	18	8
<b>Opinion 3 :</b> Aujourd'hui il y a égalité de sexe, l'homme et la femme travaillent, la femme veut se comparer à l'homme. Avant la femme était soumise aujourd'hui elle est émancipée.	16	5
<b>Opinion 4 :</b> Je pense qu'il n'y a pas de changement	7	9
<b>Opinion 5 :</b> Aujourd'hui le mariage est devenu une question de matériel avec l'excès de dot, les parents sont devenus matérialiste. Alors que les mariages ne durent plus long temps.	4	6
<b>Opinion 6 :</b> Aujourd'hui l'homme peut aider aux tâches ménagères, ce qui n'était pas souvent le cas à l'époque de nos grand-mères	2	1
<b>Opinion 7 :</b> Le mariage de nos grand-mères était meilleur par rapport à celui d'aujourd'hui. Il n'y a plus de confiance entre l'homme et la femme, l'homme fait des cachoteries à la femme. Le mariage n'est plus crédible.	3	2
<b>Opinion 8 :</b> Aujourd'hui, il y a des élaborations des lois en faveur de la femme et de l'orphelin. Les femmes de la ville peuvent demander le divorce pour cause d'adultère par exemple, chose qui ne pouvait pas se faire à l'époque de leur grand-mère, en ville la femme peut se permettre certaines liberté que la femme rurale n'a pas	0	1
<b>Opinion 9 :</b> Je ne sais pas	3	1
Sans réponse	2	13
<b>TOTALE</b>	<b>80</b>	<b>46</b>

Source : donnée de l'enquête

**Grille 14 : Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur perception du mariage officiel**

Pourquoi les hommes ne veulent plus se marier officiellement et préfèrent rester en union libre (concubinage) avec une femme ?	Réponses des ouvriers de SETRAG
Différents types d'opinions émises	
<b>Opinion 1 :</b> C'est le comportement de la femme qui fait en sorte que l'homme l'amène à la mairie. Il faudrait que vous regardiez dans la même direction. Parfois l'habitude s'installe et on ne se voit plus obligé de l'amener devant le maire. Il faut d'abord s'assurer d'une femme avant de l'amener à la mairie. C'est une affaire de confiance, il faudrait qu'elle ait les mêmes ambitions que vous. C'est la femme qui doit donner la motivation à l'homme elle doit toujours plaire à son mari et répondre à certains critères. C'est la femme qui fait son bonheur. La mienne je veux l'épouser.	15
<b>Opinion 2 :</b> Dans 60% des cas c'est les finances qui posent problème. C'est à cause de la dot qui a augmenté. C'est de la faute des femmes, elles veulent que leur mariage soit bien réussi, mais de fois les hommes n'ont pas d'argent. Le mariage c'est une chose que l'on fait une fois et on doit la marquer, et si on n'a pas les moyens on ne peut pas faire une grande fête. Parce qu'ils ne sont pas prêts. C'est les moyens qui font défaut et le temps de mettre de l'argent de côté. Moi je viens de commencer à travailler, je n'ai pas encore assez d'argent pour me marier il faut beaucoup d'argent.	15
<b>Opinion 3 :</b> Dans notre tradition le mariage à la coutume est le plus important. Le mariage à la coutume dépasse le mariage officiel, en plus le mariage officiel coûte cher et les gens divorcent vite. Le mariage coutumier fait partie de notre culture, avant nos grands-parents ne connaissaient pas le mariage à l'état civil. Parce que le mariage à la coutume c'est le socle, c'est le sous-bassement, le meilleur mariage c'est le mariage à la coutume, le mariage officiel c'est juste des formalités. Si les gens s'intéressent au mariage officiel c'est simplement à cause des avantages au boulot. C'est facultatif	9
<b>Opinion 4 :</b> Parce que l'homme et la femme doivent d'abord s'étudier, s'observer, se connaître, avant de prendre cet important engagement. On ne se marie pas pour divorcer après 10 jours. Il faut épouser une femme quand elle est mure. Certains attendent de combler les insuffisances comme faire les enfants par exemple. De plus, La femme est comme une forêt si tu veux t'y introduire tu dois bien faire attention. Mais parce qu'il y a encore beaucoup de tentations, on ne peut pas se marier pour être infidèle après. Il y a aussi l'influence de l'entourage (parents et amis) qui sont pour beaucoup dans votre prise de décision. Parce qu'aujourd'hui il y a trop de problèmes dans les foyers par rapport à l'époque de nos grands-parents	8
<b>Opinion 5 :</b> c'est parce que les hommes sont craintifs des femmes aujourd'hui. Les hommes ont peur de mourir, car l'objectif de la femme aujourd'hui lorsque vous êtes mariés à l'état civil c'est de rester avec les biens, elles profitent des bien et deviennent des « veuves heureuses, veuves joyeuses » surtout quand son mari a investi. Car, les femmes sont aujourd'hui tournées vers le bien matériel, elles sont devenues trop ambitieuses, elles deviennent des escrocs. Elles ont trop de calculs maintenant	6
<b>Opinion 6 :</b> parce que les femmes aujourd'hui ne sont plus réservées, elles ne sont plus bien éduquées comme à l'époque de nos grands-parents, elles ne sont plus soumises, après le mariage elles deviennent orgueilleuses infidèles. La femme a perdu la confiance de l'homme. L'homme est toujours respectueux envers ceux qui le méritent. Parce qu'on ne trouve plus les vraies femmes. La femme il faut l'épouser quand les seins sont déjà tombés, à l'usure	5
<b>Opinion 7 :</b> peut-être pour conserver l'effet de libertinage car le mariage officiel restreint la liberté de ceux qui veulent toujours continuer à avoir plusieurs femmes. Les hommes sont devenus infidèles et les femmes ne croient plus en leur mari. les hommes ont perdu la confiance des femmes. La dépravation des mœurs causent des mésententes entre les deux, signe qu'il existe maintenant des divergences entre l'homme et la femme. Aujourd'hui certains hommes ont peur des responsabilités alors cela servira à quoi d'aller gaspiller de l'argent, faire des dépenses pour un mariage qui ne va pas durer	5
<b>Opinion 8 :</b> C'est les païens qui se comportent comme cela, ils trouvent les prétextes qu'ils n'ont pas de moyens parce qu'ils veulent faire de grands mariages.	2
<b>Opinion 9 :</b> Je pense que c'est le contraire, les mariages sont plus fréquents aujourd'hui.	2
<b>Opinion 10 :</b> C'est une question de connaissance des lois, le mariage officiel nous sort des pesanteurs des coutumes	1
TOTAL	70

Source : donnée de l'enquête

**Grille 15 : Répartition des opinions des ouvrières en fonction de leur perception du changement dans les rapports sociaux entre l'homme et la femme.**

Pourquoi pensez-vous les rapports entre l'homme et la femme ont changé par rapport à l'époque de nos grand-mères ?	Ouvrières de Gabon Propre Service	Ouvrières de Dinien Nettoyage Gabon
Différents types d'opinions émises		
<b>Opinion 1 :</b> l'homme devient violent et plus nerveux, il ne respecte plus sa femme, et ne s'occupe plus d'elle. Il est devenu orgueilleux, infidèle, nos grands-parents se comportaient mieux.	26	7
<b>Opinion 2 :</b> La femme est devenue polyandre, elle se croit au dessus de l'homme. Avec tous ce que les médias lui montrent à la télé, elle veut le reproduire. En plus on parle aujourd'hui d'émancipation, l'homme et la femme mènent une vie de désordre, il n'y a plus d'harmonie. Avant la femme faisait le bonheur de la famille	19	6
<b>Opinion 3 :</b> Les femmes peuvent prendre la parole au sein de leur famille et au boulot. Elle peut quelques fois décider toute seule	12	9
<b>Opinion 4 :</b> L'homme aide maintenant de temps en temps sa femme aux tâches ménagères. La femme reproduit ce qu'on l'a toujours enseigné. Par contre l'homme et la femme ne se voient plus beaucoup.	14	4
<b>Opinion 5 :</b> Aujourd'hui la femme peut faire ce que l'homme fait, la femme n'attend plus tout de l'homme, chacun est libre de faire ces activités	6	9
<b>Opinion 6 :</b> La forme du travail a changé, la femme ne travaille plus seulement aux champs. Par contre l'homme et la femme ne se voient plus beaucoup	3	1
Sans réponse	0	10
TOTALE	80	46

Source : donnée de l'enquête

**Grille 16 : Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur perception du changement dans les rapports sociaux entre l'homme et la femme**

Que pensez-vous des rapports entre l'homme et la femme aujourd'hui dans le ménage?	Réponses Des ouvriers de SETRAG
Différents types d'opinions émises	
<b>Opinion 1 :</b> Les comportements sont différents aujourd'hui, les défauts viennent de deux ; L'homme et la femme ne se comprenaient plus ; l'homme crie sur sa femme n'importe comment, la femme aussi fait de même devant les gens et les enfants, ce qui devrait pourtant être évité. C'est parce que tous les deux ne sont plus organisés, c'est le manque de compréhension, et d'équilibre dans le couple. La femme ne connaît plus son homme et l'homme reconnaît plus sa femme. L'homme et la femme n'ont plus une bonne éducation, les deux sont libres et ils oublient l'essentiel. Aujourd'hui l'homme et la femme n'hésitent plus à se blesser réciproquement. Depuis le jour où l'on a dit que la femme a les mêmes droits que l'homme l'autorité de l'homme a été détruite	25
<b>Opinion 2 :</b> Ce sont les médias qui influencent les femmes aujourd'hui et les rapports entre l'homme et la femme. A cause de la mondialisation internet, qui détournent en parlant d'égalité entre les sexes. Elle reçoit des influences extérieures. Elle veut appliquer ce qu'elle voit à la télé. La femme a maintenant de l'autonomie, elle n'est plus soumise. Avant les choses étaient bien réparties, avec ton salaire tu ne peux plus imposer quelque chose à la femme Si les rapports entre l'homme et la femme ont changé, c'est la faute de la femme C'est la femme qui cause les problèmes dans le foyer.	15

<b>Opinion 3 :</b> Parce qu'on a perdu toutes nos valeurs traditionnelles comme initiation. Le mariage est devenu secondaire pour la femme. C'est l'évolution. On n'est plus dans les mêmes conditions de vie que nos parents. L'homme est devenu infidèle et la femme ne respecte plus l'homme. Les mariages ne sont plus arrangés et la femme a le droit de bouder, de porter plainte à son mari au tribunal. les mariages ne mettent plus du temps C'est la dépravation de mœurs. c'est à cause de la mauvaise éducation que le mari a donné à la femme lors de leur rencontre. Tout dépend de ce que vous avez construit à la base et comment vous vous aimez. Si les relations ne sont plus bonnes c'est parce que l'homme et la femme n'ont plus de temps pour eux, or les deux ont besoins de prendre soin l'un de l'autre	10
<b>Opinion 4 :</b> A cause de l'argent, l'homme et la femme prennent tout à la légère. C'est l'argent qui crée le désordre et c'est nous même les hommes qui avons occasionné cela. Car, il y a certains hommes fainéants qui se laissent nourrir par les femmes. Les femmes n'apportent plus les bonnes idées, il n'y a plus d'harmonie et de sympathie parce que chacun n'est plus à sa place.	8
<b>Opinion 5 :</b> L'école est le départ de la désobéissance de la femme. La connaissance éveille, la femme ne dit plus oui plus dire oui. Avec le travail de la femme, les rapports entre l'homme et la femme sont confondus parce qu'elle le substitue à l'homme. Pire si son autonomie financière est supérieure à celle de l'homme, il y a un déséquilibre.	6
<b>Opinion 6 :</b> c'est une affaire de religion la Bible dit que la femme doit être soumise à son mari et vice-versa. Cela dépend des foyers. dans les foyers chrétiens il n'y a pas se problème ; C'est l'émancipation qui a changé les rapports entre l'homme et la femme, la femme a oublié les lois de Dieu.	3
<b>Opinion 7 :</b> le politique a une part de responsabilité, il y a certaines choses que l'on permet qui n'existait pas auparavant. Et la femme est maintenant en contact avec les autres femmes qui n'ont la même discipline ou la même éducation. Parfois la femme est influencée par le voisinage, les mauvaises compagnies, c'est ce qui gaspille le ménage	2
<b>Opinion 8 :</b> C'est la boisson qui cause cela, l'homme et la femme boivent maintenant beaucoup, et cela cause des disputes dans le couple, mais là aussi c'est une question d'éducation	1
TOTAL	70

Source : donnée de l'enquête

### **Grille 17: Répartition des opinions des ouvrières en fonction de leur perception de la division sexuelle du travail entre l'homme et la femme en ville.**

Que pensez-vous de la division du travail entre l'homme et la femme en ville?	Ouvrières de Gabon Propre Service	Ouvrières de Dinien Nettoyage Gabon
Différents types d'opinions émises		
<b>Opinion 1:</b> La division du travail doit être comme ça, on a trouvé cela comme ça. c'est la loi qu'a instauré et laissé les ancêtres. Ce n'est pas maintenant que l'on pourra la changer. L'homme n'aide pas la femme à cause de la tradition. La femme doit assumer ses responsabilités. Il est évident que l'homme et la femme ne peuvent pas avoir le même rôle, celui de l'homme est de protéger sa femme et ses enfants	39	20
<b>Opinion 2:</b> En ville, c'est la femme qui travaille plus l'homme. Quand elle sort de l'usine, elle travaille encore à la maison. Quand l'homme sort du travail, il se contente de suivre la télé, ou il va se promener, il est seulement là à donner des ordres.	22	9
<b>Opinion 3:</b> Dans la division sexuelle du travail l'homme et la femme sont égaux en ville contrairement au village, en ville ils n'ont plus de durs travaux comme abattre les plantations par exemple. L'homme aide maintenant la femme, car, elle ne peut plus s'en sortir toute seule, mais la division sexuelle du travail est toujours plus avantageuse pour l'homme.	9	0

<b>Opinion 3:</b> en ville il n'y a pas trop de charge comme au village. Au village le travail est pénible en ville la femme peut se faire aider par une ménagère, les tâches ne sont plus complémentaires. La femme de la ville pour avoir de la nourriture doit aller dans un magasin ou au marché, contrairement à la femme rurale qui doit parcourir des kilomètres pour aller la chercher aux champs	7	8
<b>Opinion 5:</b> Avant quand la femme ne travaillait pas c'est l'homme qui faisait tout dans le foyer.	3	0
Sans réponses	0	9
TOTALE	80	46

Source : donnée de l'enquête

**Grille 18 : Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur perception de la division sexuelle du travail entre l'homme et la femme en ville**

Que pensez-vous de la division du travail entre l'homme et la femme en ville?	Réponses des ouvriers de SETRAG
Différents types d'opinions émises	
<b>Opinion 1 :</b> En ville la situation est pareille, équitable, vu que les deux travaillent, chacun continue à assumer ses fonctions. La division du travail est bien répartie, chacun a ces tâches, même en ville on suit ce qu'on laissé nos ancêtres. Nos coutumes, ce sont eux qui on fait en sorte que se soit comme cela, même si la femme travaille, même si elle fait tout ce que l'homme fait, elle doit accomplir son devoir domestique, c'est Dieu qui a laissé ça comme cela. Il y a certains travaux qui ne peuvent pas être exécutés par un homme, les tâches sont réparties, on ne peut pas empiéter sur le terrain de l'autre, sauf en cas de force majeure. Et c'est normal la femme doit être à sa place, cela participe au bon fonctionnement du foyer. Une femme mariée même si elle travaille doit s'occuper de son foyer. La répartition reste inégale puisqu'il y a des tâches exclusivement réservées à la femme.	24
<b>Opinion 2 :</b> En ville les mentalités ont changé. L'homme aide de temps en temps la femme à faire les tâches domestiques. En ville avec le temps de la femme c'est compliqué, l'homme est quelque fois obligé de mettre la main à la patte (je prépare, je lave les assiettes et les habits, mais c'est seulement de temps en temps, je ne peux que l'aider les week-ends) on est obligé de s'adapter à l'évolution. Et cela a un côté assez négatif si la femme s'écarte de son devoir, cela a une incidence pour le foyer. Même si elle travaille elle doit continuer à assurer son devoir. En ville on embrasse un peu tout mais chacun reste dans ses prorogatifs, tout dépend de l'éducation de l'homme Si tu as une femme polie tu peux l'aider par amour.	23
<b>Opinion 3 :</b> Le modernisme, l'émancipation fait le mélange, sinon à l'origine les femmes ne devraient pas faire le même travail que l'homme. C'est le travail de la femme qui cause des problèmes dans le foyer, l'argent de la femme n'appartient qu'à elle et celui de l'homme est pour toute la maison. Normalement la femme doit rester à la maison, le travail du dehors c'est pour l'homme, il y a certains hommes qui ont une charge de travail importante et qui restent tard au boulot, ils n'ont pas le temps de s'occuper des enfants et de la maison. L'homme n'a pas toujours fait les tâches ménagères. Mais aujourd'hui l'homme et la femme sont égaux, parce que l'on veut seulement copier l'occident.	13
<b>Opinion 4 :</b> En ville la femme a des aides comme la ménagère, aujourd'hui en ville toutes les femmes veulent avoir une ménagère, même la femme qui ne travaille pas exige d'avoir une ménagère, les femmes ne font plus rien elles-mêmes, les tâches sont diminuées, elles n'ont plus trop de travail, même pour faire la lessive elles vont dans une laverie, parce qu'elles ne peuvent pas s'en sortir. Mais aussi en ville la femme a la facilité de se procurer à manger pour nourri la famille, malgré le coût de la vie	10
TOTAL	70

Source : donnée de l'enquête

**Grille 19 : Répartition des opinions des ouvriers en fonction de l'accomplissement des tâches domestiques en ville.**

Pourquoi est-ce que l'homme gabonais accomplit maintenant les tâches ménagères comme son confrère européen ?	Ouvrières de Gabon Propre Service	Ouvrières de Dinien Nettoyage Gabon
Différents opinions émises : celles qui disent "oui"		
<b>Opinion 1 :</b> Ce sont les tâches réservées à la femme. L'homme le fait de temps en temps pour soulager la femme. L'homme participe aux tâches du ménage parce qu'il aime sa femme. Il a compris qu'il fallait assurer les responsabilités du foyer, car se sont aussi les siennes. L'homme et la femme travaillent, les deux sont obligés de mettre la main à la pâte, beaucoup on comprit que le mariage c'est la complémentarité. Parce que l'homme gabonais devient responsable. L'homme le fait quand la femme n'est pas responsable	18	20
Sans réponse	0	2
TOTALE	18	22

Source : donnée de l'enquête

**Grille 19 : Répartition des opinions des ouvriers en fonction de l'accomplissement des tâches domestiques en ville.**

Opinions des enquêtes aux sujets des maris qui n'accomplissent pas les tâches domestiques	Ouvrières de Gabon Propre Service	Ouvrières de Dinien Nettoyage Gabon
Différents opinions émises : celles qui disent "non"		
<b>Opinion 1 :</b> Parce que c'est le travail de la femme, c'est elle la maîtresse de maison C'est selon l'éducation et le climat qui règne dans la maison. Il le fait quand il est de bonne humeur. Cela ne doit pas être une loi dans la maison. Il te dit que ce n'est pas son devoir, si tu exige son aide il va dehors, ou il te dit "je t'ai épousé pourquoi?"	21	4
<b>Opinion 2 :</b> On est en Afrique, s'il le fait les parents vont dire que la femme l'a fétiché <sup>809</sup> . Sinon il sera humilié aux yeux des parents et de leurs amis ; en le faisant, il va perdre la face devant sa femme.	12	5
<b>Opinion 3 :</b> Parce les hommes font valoir leur autorité. Ils se basent sur la coutume, l'époque des grands-parents et ils oublient que le monde a évolué. C'est par orgueil qu'ils ne le font pas	7	5
<b>Opinion 4 :</b> C'est parce qu'ils sont paresseux. C'est depuis nos grands-parents. Parce qu'ils ne le font pas tous les jours. Il a ses occupations d'hommes. Il ne pourra jamais le faire comme la femme	5	4
<b>Opinion 5 :</b> Ils disent que quand tu épouses une femme, elle a le droit de travailler dans la maison. Alors que la femme aussi se fatigue	4	2
<b>Opinion 6 :</b> Il ne sait pas bien le faire	1	0
<b>Opinion 7 :</b> Parce que mon mari n'a pas de repos	2	1
<b>Opinion 8 :</b> Parce qu'il y a les enfants qui m'aident.	2	0
<b>Opinion 9 :</b> Parce que l'homme n'est pas souvent à la maison. moi je ne peux pas, je dois m'occuper des enfants.	5	0
<b>Opinion 3 :</b> Ils le font quand la femme n'est pas là ou quand elle est malade. Parce qu'ils sont hypocrites.	2	3

<sup>809</sup> Pratique mystique visant à envouter une personne pour le persuader de faire certaines choses sans qu'il n'ait conscience.

<b>Opinion 3</b> : Il se dit chef et pour lui le chef donne des ordres et doit être servi. Il y a certains hommes qui pensent encore que la femme est faite pour entretenir la maison	2	0
TOTALE	62	24

Source : donnée de l'enquête

**Grille 20 : Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur perception du changement de la durée du temps de travail "ceux qui disent Oui"**

Pourquoi aimeriez-vous travailler à temps partiel pour vous occuper de l'entretien de la maison et de l'éducation des enfants?	Réponses des ouvriers de SETRAG
Différents types d'opinions émises : ceux qui disent "Oui"	
<b>Opinion 1</b> : Cela me fera du bien, parce que j'aimerais rester à côté de ma femme et de mes enfants. Je pourrais aider ma femme. C'est un devoir de ma part de la voir épanouie. Pour sauvegarder l'état de santé de ma femme. Parce qu'il faut aider la femme sinon elle se fatigue vite. J'aurai plus de temps à passer à la maison. Pour me sentir utile dans mon foyer. C'est pour favoriser l'équilibre entre l'homme et la femme. Mais je ne pourrai le faire que pour un temps, parce que c'est le travail de la femme	18
<b>Opinion 2</b> : Si mon salaire est le même, je veux travailler à temps partiel pour bien m'occuper de l'éducation des enfants, car je passe trop de temps au boulot.	10
<b>Opinion 3</b> : Pour m'occuper des mes problèmes personnels et la journée continue instaurée récemment par le président de la République est la bienvenue. Car il faut disposer de temps pour chaque chose. Si c'est imposé, cela me sera avantageux pas pour m'occuper des enfants mais aussi de mes propres besoins. faire certaines choses que je n'ai pas la possibilité de faire à temps normal. Pour avoir un peu de temps libre pour moi et mieux me reposer. Moins tu as d'heures de travail, plus tu es en bonne santé.	11
TOTAL	39

Source : donnée de l'enquête

**Grille 20 : Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur perception du changement de la durée du temps de travail "ceux qui disent Non"**

Pourquoi aimeriez-vous travailler à temps partiel pour vous occuper de l'entretien de la maison et de l'éducation des enfants?	Réponses Des ouvriers de SETRAG
Différents types d'opinions émises : ceux qui disent "Non"	
<b>Opinion 1</b> : Parce que pour un homme digne de ce nom c'est lui qui subvient aux besoins de la famille, l'homme a plus de responsabilités, c'est lui qui s'investit pour sa famille c'est lui qui prend l'engagement de fonder une famille. Parce que ce que je gagne est maigre et les besoins augmentent ; je ne peux pas me permettre de gagner encore moins d'argent, ma famille me coûte chère. On travaille pour l'argent si je ne gagne plus beaucoup d'argent la maison va pleurer. Je ne peux pas me permettre de travailler moins d'heures	12
<b>Opinion 2</b> : Parce que ces tâches sont réservées à la femme. Rien que préparer à manger tous les jours je ne peux pas le faire, ce n'est pas la joie. De plus la femme est plus patiente à supporter le bruit des enfants. Donc quand ma femme	13



me dit je suis fatiguée, je la comprends. Je l'aide quand même de temps en temps les week-ends mais ce n'est pas mon rôle, je ne suis pas prédisposé à le faire. C'est la loi de la nature on ne peut pas changer ça. Parce que selon nos coutumes une femme ne devrait pas travailler elle devait seulement s'occuper de la maison	
<b>Opinion 3</b> : Parce que je le fais déjà les week-ends	2
<b>Opinion 4</b> : C'est compliqué. Parce que rester avec ma femme toute la journée c'est trop me demander. Parce que je ne suis pas patient à la moindre bêtise je gronde et on finit par se chamailler	3
<b>Opinion 5</b> : Parce que mon lieu de travail est très éloigné de mon lieu d'habitation	1
TOTAL	31

Source : donnée de l'enquête

### **Grille 21 : Répartition des opinions des ouvriers par rapport leur participation à l'éducation de leurs enfants**

Comment participez-vous à l'éducation de vos enfants au quotidien?	Réponses des ouvriers de SETRAG
Différents types d'opinions émises.	
<b>Opinion 1</b> : Les jours ouvrables, ce n'est pas facile, mon travail me prend plus de temps, j'ai peu de temps à accorder à mes enfants. Mais je m'applique plus les week-ends. Je le fais en fonction de mon temps disponible.	32
<b>Opinion 2</b> : je suis leur cours, je les aide à faire les exercices; je leur amène des cadeaux, je leur fais prendre le bain. Je leur paie leur petit déjeuner chaque matin et leur donne un peu d'argent de poche. Je m'assure de leur santé et de leur épanouissement psychologique. Je leur dis leurs obligations, la ligne de conduite à suivre, je leur donne des conseils sur leurs relations sexuelles et les risques. Je leur confie chacun une responsabilité. Je leur apprend les travaux domestiques, je leur signifie leurs limites. Je participe à leur éducation traditionnelle, c'est un devoir de ma part de m'occuper de mes enfants. il faut toujours la présence d'un père dans l'éducation d'un enfant	22
<b>Opinion 3</b> : C'est ma femme qui suit plus leur éducation ; l'homme peut toujours participer à l'éducation des enfants, mais normalement, cette tâche est réservée à la femme. L'homme ne fait qu'un complément car à un certain moment, les enfants n'obéissent plus à la femme.	5
<b>Opinion 4</b> : j'ai pris un répétiteur pour leur faire du soutien scolaire, mais je suis regardant. Les obligations personnelles sont lourdes et ma présence à la maison est insuffisante	4
<b>Opinion 5</b> : j'aurais voulu avoir plus de temps pour mes enfants. Mais c'est impossible avec les rythmes de travail au boulot et les transports qui sont difficiles à trouver le matin, pour se rendre au boulot. Et le soir, je finis tard, donc quand je pars le matin, ils dorment encore, quand je rentre ils dorment déjà.	3
<b>Opinion 6</b> : je me vois difficilement avec mes enfants, parce que je suis séparé de leur mère et c'est elle qui les garde. Quand ils viennent à la maison, je leur consacre le temps que je peux. Je fais confiance à leur mère.	3
<b>Opinion 7</b> : je n'ai pas encore d'enfants.	3
TOTAL	70

Source : donnée de l'enquête

**Grille 22 : Répartition des opinions des ouvrières en fonction de leur perception de la femme comme pilier de la famille**

Pourquoi pensez-vous que la femme gabonaise de la ville est toujours le pilier de la famille comme sa sœur du village?	Ouvrières de Gabon Propre Service	Ouvrières de Dinien Nettoyage Gabon
Différents types d'opinions émises : celles qui ont dit "Oui".		
<b>Opinion 1 :</b> un foyer où la femme n'est pas le pilier c'est l'échec, qu'elle soit instruite ou pas. Parce que même si la femme travaille, elle s'occupe toujours des tâches ménagères. C'est elle qui s'occupe des enfants. L'homme est là mais il ne le fait pas. C'est la femme la maîtresse de la maison, c'est elle qui fait tout, parce que c'est elle qui connaît le plus les manquements de la maison et de la famille. La femme a la vision des choses de la maison. Dans un ménage s'il n'y a pas de femme ce n'est pas bien. Une maison sans femme c'est comme une voiture sans essence.	16	9
<b>Opinion 2 :</b> oui la femme est toujours le pilier de la famille, parce qu'elle a été éduquée comme cela. C'est destiné à la femme. Quelque soit son statut la femme est le pilier de la famille. Dieu a donné un grand cœur à la femme. La femme au village est le pilier de la famille par les travaux champêtres et domestiques qu'elle abat. La femme en ville est le pilier de sa famille par le salaire qu'elle apporte et les travaux domestique. La femme a plus de responsabilités et d'obligations dans le foyer. Elle vient au secours des besoins de sa famille elle est presque esclave. Quel qu'en soit le milieu la femme a toujours le même rôle.	25	9
<b>Opinion 3 :</b> la femme reste le pilier de la famille, qu'elle travaille ou pas. Parce qu'elle reste celle chez qui on vient soumettre tous les problèmes, même si elle ne sera pas seule à les régler.	6	0
<b>Opinion 4 :</b> parce qu'elle est le deuxième chef de la famille. Quand le mari n'est pas là, c'est elle qui prend le relais.	5	0
<b>Opinion 5 :</b> avec le comportement irresponsable des hommes aujourd'hui, l'autorité de l'homme a changé de main. Les hommes ne font plus rien dans la maison. Ils sont là pour la forme. Ils laissent désormais une grande partie des charges, sinon toutes pour certains, à la femme. Son argent reste dans les bars ou c'est pour les petites copines dehors. L'homme quand il rentre, il se contente de manger et dormir. C'est seulement sa force masculine qui lui permet de commander.	5	3
<b>Opinion 7 :</b> parce que le mari ne travaille pas.	1	1
<b>Opinion 8 :</b> parce qu'en tant que célibataire, je suis seule à subvenir à mes besoins et ceux de mes enfants et à prendre les décisions. Mais quand la femme est mariée, elle ne peut pas prendre des décisions sans l'homme.	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>60</b>	<b>24</b>

Source : donnée de l'enquête

**Grille 22 : Répartition des opinions des enquêtées en fonction de leur perception de la femme comme pilier de la famille**

Pourquoi pensez-vous que la femme gabonaise de la ville est toujours le pilier de la famille comme sa sœur du village?	Ouvrières de Gabon Propre Service	Ouvrières de Dinien Nettoyage Gabon
Différents types d'opinions émises : celles qui ont dit " Non ".		
<b>Opinion 1 :</b> non parce que la femme du village travaille plus que celle de la ville. Ses activités sont plus dures au village à cause du manque de moyens techniques. Pour avoir de l'argent, elle doit exposer sa marchandise et quelquefois il n'y pas de clients. La femme ouvrière n'arrive pas à joindre les deux bouts par rapport à celle du village. En plus, celle de la ville s'est déchargée de certaines tâches, elle peut prendre une ménagère pour l'aider ou bien il y a le mari et les enfants qui lui viennent en aide, les tâches ne reposent plus totalement sur la femme.	11	6
<b>Opinion 2 :</b> non, parce qu'aujourd'hui la femme veut se comparer à l'homme. C'est l'homme qui tient la famille, la femme vient après. La femme est le pilier mais avec l'appui de l'homme, les deux sont complémentaires. Dieu a créé l'homme avant la femme.	6	0
<b>Opinion 3 :</b> non la femme du village n'est plus le pilier de la famille, parce qu'avec l'exode rural, elle n'a plus les enfants pour l'aider et se fatigue vite. Elle dépend de plus en plus financièrement des parents qui vivent en ville. L'environnement n'est plus le même.	0	4
Sans réponse.	3	12
TOTAL	20	22

Source : donnée de l'enquête

**Grille 23: Répartition des opinions des ouvriers en fonction de la femme comme pilier de la famille.**

Pourquoi dit-on que la femme gabonaise est le pilier de la famille ?	Réponses Des ouvriers de SETRAG
Différents types d'opinions émises.	
<b>Opinion 1 :</b> la femme digne de ce nom est pilier de la famille et son soutien, le poteau du foyer. Parce que c'est la femme qui s'occupe mieux de foyer. L'homme c'est boulot maison. C'est elle qui est la reine mère d'un foyer. C'est elle qui met au monde, c'est elle qui donne la vie, si la femme n'existait pas on ne devrait pas exister, elle passe plus de temps avec les enfants, s'occupe de leur éducation et se souci plus de leur problème, elle participe à l'équilibre du foyer. L'homme est là pour la protéger	30
<b>Opinion 2 :</b> Dans nos coutumes lorsque quelqu'un n'a pas de femme, c'est une personne qui n'est pas trop respectée. L'homme ne peut pas s'occuper de la famille comme la femme le fait. C'est elle qui régule tout dans la maison. On peut être un bon directeur dans une entreprise mais si vous avez un mauvais gestionnaire tout va à l'eau. Parce qu'elle est la première conseillère de l'homme, elle a de l'influence dans le foyer. Elle participe à la prise de décision. Parce que ce que la femme décide Dieu le veut. L'homme a arraché le pouvoir à la femme. Elle est sensée recevoir tout les mots qui minent la famille, tout repose sur la femme, elle est indispensable pour l'homme	20

<b>Opinion 3 :</b> parce que c'est elle qui gère tout ce qui est émotionnel. C'est grâce à la femme que l'on peut mieux se sentir et mieux se concentrer sur ce que l'on fait. Elle est à l'écoute des problèmes du foyer mieux que l'homme. Elle est le soutien de la famille du fait de sa grande sensibilité, elle est présente à tous les niveaux de la vie de l'homme.	6
<b>Opinion 4 :</b> Dans la logique, ça devrait être ça, mais aujourd'hui toutes les tâches ne lui reviennent plus. L'homme supporte toujours les lourdes charges financières du foyer. La femme ne peut pas être le pilier de la famille parce qu'une femme peut foutre tout un ménage en l'air rien que parce qu'elle est mécontente.	7
<b>Opinion 5 :</b> c'est parce que l'homme n'a pas assez de temps pour rester avec la famille, s'occuper de la maison, des enfants. La femme a plus de temps pour garder les enfants, trouve toujours du temps pour eux. Parce qu'elle fait ce que je ne peux pas faire dans la journée à la maison, elle joue le rôle du mari à ce moment là, car l'homme n'est jamais là. D'ailleurs le plus souvent, lorsque l'enfant se comporte mal, c'est la faute de la mère.	5
<b>Opinion 6:</b> la femme est le pilier de la famille quand elle ne travaille pas, car à ce moment, elle passe plus de temps avec les enfants que l'homme, et donne une image à la maison. C'est elle qui est sur tous les plans, la maîtresse d'intérieur.	2
TOTAL	70

Source : donnée de l'enquête

#### **Grille 24: Répartition des opinions des ouvriers en fonction de la connaissance ou non de leur salaire par leur conjointe**

Pourquoi votre femme connaît-elle ou pas le montant de votre salaire?	Réponses Des ouvriers de SETRAG
Différents types d'opinions émises.	
<b>Opinion 1 :</b> c'est naturel, c'est normal, c'est ma femme, elle doit connaître mon salaire parce qu'elle voit mes bulletins. Elle a ma carte bancaire et je ne peux pas la lui cacher, il faut privilégier la famille. Parce qu'on fait les comptes ensemble. Je lui donne tout le montant que j'ai reçu, pour qu'il n'y ait pas de malentendus entre nous, pour ne pas vivre au-dessus de nos moyens et pour planifier les dépenses et jouer franc-jeu. Parce que je suis toujours en déplacement.	18
<b>Opinion 2 :</b> on est marié en communauté des biens, c'est bien normal qu'elle connaisse mon salaire, c'est ma femme on est marié officiellement. Je lui montre le mien, elle aussi me montre le sien. Parce que je veux qu'elle me fasse confiance. C'est elle qui va souvent prendre l'argent à la banque, c'est pour la mettre en confiance et éviter des dépenses futiles de mon côté. On est appelé à vivre ensemble, on est marié, on doit se faire confiance mutuellement.	13
<b>Opinion 3 :</b> elle connaît le salaire en partie parce que je lui rends des comptes, c'est la démocratie qui le veut, mais juste le montant que je lui montre mais pas les primes qui sont en surplus. ma femme connaît combien je gagne, je lui montre mon bulletin, mais je trouve que c'est une erreur. elle ne connaît pas mon salaire, après c'est les problèmes parce qu'elle fait trop de gaspillage avec l'argent. Parce que la femme aujourd'hui aime trop l'argent, lorsque la femme connaît ton salaire, tu deviens sensible. car elle devient exigeante et tu ne peux même plus frauder, par exemple boire une bière avec des amis.	10
<b>Opinion 4 :</b> je ne veux pas le dire. C'est un secret professionnel, mon père le faisait. Le salaire c'est personnel, c'est mon salaire, elle n'a pas besoin de le savoir c'est mon argent. Parce que c'est moi le gérant.	8
<b>Opinion 5 :</b> parce que je ne connais pas les salaires de mes femmes.	5

<b>Opinion 6 :</b> j'avais commis une bêtise de le lui dire, elle a commencé à faire ses calculs avec mon salaire. Elle le connaissait auparavant, mais maintenant je ne lui montre plus car elle chiffre ses besoins en fonction de mon salaire parce que lorsqu'elle sait qu'il y a de l'argent, elle crée un besoin et compte sur mon salaire.	4
<b>Opinion 7:</b> au début elle s'est intéressée, maintenant elle ne s'occupe plus de ça.	2
<b>Opinion 8 :</b> non, mais elle a déjà vu mon bulletin.	1
<b>Opinion 9:</b> soit elle en demande trop, soit parce que mon salaire est méprisable, je ne veux pas me justifier, parce que c'est embêtant.	4
<b>Opinion 10:</b> elle ne me le demande pas parce qu'elle n'a jamais cherché à savoir.	3
<b>Opinion 11:</b> je n'ai pas de femme pour le moment.	1
<b>Opinion 12:</b> parce qu'elle travaille.	1
TOTAL	70

Source : donnée de l'enquête

### **Grille 25 : Répartition des opinions des ouvrières en fonction de leur participation à la gestion du budget familial**

« Pourquoi faites-vous ou ne faites-vous pas la répartition du budget du ménage avec votre conjoint ?	Ouvrières de Gabon Propre Service	Ouvrières de Dinien Nettoyage Gabon
Différents types d'opinions émises.		
<b>Opinion 1 :</b> c'est pour qu'on puisse mieux gérer le foyer, joindre les deux bouts, bien répartir les dépenses du foyer, être dans la transparence. Parce que c'est la femme qui sait ce qu'il faut acheter pour nourrir la famille. Parce que l'on s'entend bien, on s'aime.	15	6
<b>Opinion 2:</b> parce que les charges sont partagées. Il y a beaucoup de choses à faire. Depuis qu'on est ensemble, c'est comme cela que ça marche.	13	5
<b>Opinion 3 :</b> Quelquefois, selon les problèmes que pose souvent la famille élargie.	12	2
<b>Opinion 4 :</b> Parce qu'il aime lui-même gérer son salaire. Parce qu'il n'a pas de compte à me rendre. Il me dit " c'est mon argent, ça ne te regarde pas, d'ailleurs tu travailles". Au contraire c'est moi qui lui donne encore de l'argent. Parce qu'il ne veut pas que je connaisse le montant de son salaire. Parce que je ne veux pas. Parce que je n'ai jamais vu le montant de son salaire.	10	0
<b>Opinion 5 :</b> parce que je connais combien il gagne et lui aussi connaît combien je gagne. Nous sommes ouverts l'un à l'autre.	4	3
<b>Opinion 7 :</b> si l'homme ne veut pas, tu ne peux pas le forcer. Une fois, j'ai essayé, il m'a donné une mauvaise réponse et d'ailleurs, c'est ce qui pousse les femmes à travailler, pour ne pas subir ce genre d'humiliation.	3	1
<b>Opinion 8 :</b> parce que pour lui c'est l'homme de la maison qui doit s'occuper de tout ce qui est dépenses dans la maison, et la femme doit s'occuper de l'éducation des enfants. Il ne me montre rien, mais s'il y a quelque chose qui manque, je complète, j'ajoute avec mon argent.	6	4
<b>Opinion 9 :</b> je ne sais pas, peut-être parce qu'il a plusieurs copines, donc il a des dépenses hors du ménage.	1	2

<b>Opinion 10</b> : je ne sais pas, peut-être parce qu'il a plusieurs copines, donc il a des dépenses hors du ménage.	1	2
<b>Opinion 11</b> : il n'a pas le temps, avec ce qu'il me donne, je m'organise.	1	0
<b>Opinion 12</b> : parce que je vis seule.	3	2
<b>Opinion 13</b> : c'est à l'homme que Dieu a donné toute la charge ; parce que c'est l'homme qui apporte le plus dans le foyer.	4	3
<b>Opinion 14</b> : parce qu'on n'est pas encore marié officiellement, je pense.	0	1
<b>Opinion 15</b> : il n'est pas organisé. C'est le rôle de la femme de veiller à ce qu'il ne manque rien dans le foyer, lui, il n'est pas constamment à la maison.	5	0
<b>Opinion 16</b> : peut-être par manque de confiance.	1	0
<b>Opinion 17</b> : je ne sais pas et pourtant j'ai beaucoup parlé de ça avec lui.	0	3
Sans réponse.	0	7
TOTAL	80	46

Source : donnée de l'enquête

**Grille 26 : Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur participation à l'achat des boissons lorsqu'il y a des invités ponctuels**

Lorsqu'il y a des invités ponctuels à la maison qui fait sortir l'argent pour leur acheter à boire?	Réponses Des ouvriers de SETRAG
Différents types d'opinions émises.	
<b>Opinion 1</b> : c'est à cause de nos coutumes. C'est comme ça que ça doit se faire C'est l'homme qui a créé le foyer, la famille, les dépenses du foyer pèsent toujours sur lui.	9
<b>Opinion 2</b> : c'est l'homme le seul responsable de la famille. Mais le plus souvent il le fait par orgueil, pour montrer aux parents et amis que ce n'est pas la femme qui tient le portefeuille dans la maison.	11
<b>Opinion 4</b> : il y va de son autorité ; c'est lui le chef de famille. Mais la femme peut aussi avoir cette bonne réaction.	1
<b>Opinion 6</b> : parce que dans la coutume, c'est la femme qui doit recevoir l'étranger et les servir. Mais cela ne veut pas dire que c'est elle qui fait sortir à chaque fois l'argent pour acheter à boire. Pour la valoriser, parce que je veux faire honneur à ma femme.	12
<b>Opinion 7</b> : parce qu'elle n'a pas assez de moyen, mais elle le fait de temps en temps.	1
<b>Opinion 8</b> : c'est une question d'organisation, nous mettons un peu d'argent de côté pour ce poste de dépenses. C'est notre manière de faire. Moi et ma femme sommes une seule personne. Parce que ma femme et moi on se complète, puisque c'est souvent les invités de l'un et de l'autre. C'est une question d'entente.	22
<b>Opinion 9</b> : pour la femme, c'est le mari qui doit tout faire. Elle doit voir l'importance de faire sortir son argent. Parce qu'elle a une part de responsabilité dans le foyer.	5
<b>Opinion 10</b> : c'est par rapport à l'estime qu'elle a pour mes parents, mes amis, et ses parents. Parce que si c'est seulement moi qui le fais, elle va prendre l'habitude.	2
<b>Opinion 11</b> : parce qu'elle connaît combien je gagne, ce n'est pas une seule personne qui doit avoir les moyens.	5
<b>Sans réponses</b>	2
TOTAL	70

Source : donnée de l'enquête

**Grille 27 : Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur participation ponctuelle à l'achat des aliments lorsque ces derniers viennent à finir dans la maison.**

Lorsqu'il n'y plus à manger à la maison qui fait sortir de l'argent pour en acheter?	Réponses des ouvriers de SETRAG
Différents types d'opinions émises.	
<b>Opinion 1</b> : selon nos coutumes, c'est l'homme qui doit le faire. Par l'éducation, c'est moi le moteur. C'est mon devoir, je dois prendre les dispositions qui y sont relatives. Je dois m'assurer de mes obligations. J'ai une famille, je dois la nourrir. C'est pour le bien-être de tout le monde. C'est l'homme qui garde la femme et les enfants, c'est ma responsabilité, c'est moi le garant de la famille, tous les regards sont posés sur moi-même si la femme travaille. C'est moi qui ai marié la femme et qui ai cherché à fonder un foyer.	23
<b>Opinion 2</b> : c'est pratique, c'est moi le chef, c'est moi l'homme, c'est l'homme le premier pourvoyeur, la femme m'aide de temps en temps. Elle joue simplement le rôle complémentaire.	13
<b>Opinion 3</b> : c'est pour la mettre en confiance, pour qu'elle n'aille pas voir ailleurs. Je sais que c'est insuffisant ce que je lui donne.	1
<b>Opinion 4</b> : parce qu'elle connaît mes conditions financières, elle m'aide pour la bonne marche du foyer. On forme une seule chair, ma douleur est sa douleur, je ne peux rien lui cacher, la bible dit « l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, les deux deviendront une même chair » donc si je suis absente et que ma femme est présente, c'est que je suis là.	3
<b>Opinion 5</b> : pour ne pas embêter la femme financièrement parce qu'elle ne gagne pas assez. Car les femmes ont souvent beaucoup de choses à acheter. L'aide de la femme est insuffisante.	5
<b>Opinion 6</b> : c'est une question d'organisation, je lui ai déjà remis tout mon salaire, ce qui me reste c'est rien que mon argent de poche. Je le fais parce qu'elle aussi m'aide. Donc c'est elle qui gère.	4
<b>Opinion 7</b> : parce que je pense que les femmes sont de mauvaises gestionnaires, c'est moi qui fais le marché, parce que souvent la gérance de ma femme n'est pas rigoureuse. La femme trouve toujours insuffisant l'argent que je lui donne.	3
<b>Opinion 8</b> : parce que j'ai beaucoup de personnes à nourrir à la maison.	3
<b>Opinion 9</b> : pour éviter les disputes entre elles, et avoir moins de bruit. Elles se débrouillent, elles travaillent. La femme veut toujours que ce soit l'homme qui fasse sortir son argent, même si elle a de l'argent à ce moment là.	3
<b>Opinion 10</b> : elle doit le faire, elle travaille. C'est son devoir de me soutenir aussi, parce qu'elle a de l'argent à travers les tontines qu'elle fait.	7
<b>Opinion 11</b> : c'est elle qui le fait, je l'aide de temps en temps. Peut-être en ce moment je n'ai pas d'argent, c'est ma femme qui s'en occupe.	1
<b>Opinion 12</b> : parce que j'ai réglé le gros des dépenses les plus lourdes qui me reviennent.	2
<b>Opinion 13</b> : parce que mon épouse gagne plus, a plus d'entrée que moi.	2
TOTAL	70

Source : donnée de l'enquête

**Grille 28: Répartition des opinions des ouvrières en fonction des autres activités rémunératrices extra-usine.**

Avez-vous une autre activité rémunératrice en dehors de votre activité dans votre entreprise?	Ouvrières de Gabon Propre Service	Ouvrières de Dinien Nettoyage Gabon
Différents types d'opinions émises.		
<b>Opinion 1 :</b> je vends de la boisson à la maison pour pouvoir payer le taxi et le pain des enfants le matin pour leur petit déjeuner. comme le salaire est insuffisant, je me rattrape en faisant du commerce. je couds des vêtements sur commande des gens.	11	3
<b>Opinion 2:</b> j'ai un champ sur la route nationale, je vais là-bas deux week-ends ou trois récolter de la nourriture pour faire à manger à ma famille. Cela me permet d'arrondir les fins du mois et de réduire l'achat des accompagnements le plus possible.	7	3
<b>Opinion 3 :</b> je fais des tontines	6	2
<b>Opinion 6 :</b> je n'ai pas de temps. Parce que je ne peux pas faire les deux. Mon travail dans l'entreprise est trop prenant. Parce que je m'occupe de la maison après mes heures de travail, à cause de la fatigue, je ne peux supporter un autre travail. Je ne peux pas être disponible à cause des multiples occupations familiales.	38	22
<b>Opinion 7 :</b> parce que je ne peux pas faire autre chose. Je n'ai pas un autre diplôme que celui de la formation que m'a donné la société.	0	1
<b>Opinion 8 :</b> par manque de motivation. Je n'ai pas encore les moyens.	8	3
<b>Opinion 9 :</b> parce qu'après le boulot, je vais suivre des cours d'informatique dans un centre professionnel.	0	1
<b>Opinion 11 :</b> parce que nos deux salaires nous suffisent.	4	1
<b>Opinion 12 :</b> parce que je n'ai pas de charge, les enfants vivent avec leur papa.	0	1
<b>Opinion 13 :</b> j'ai un problème de dos, ma santé est fragile.	1	0
<b>Opinion 14 :</b> parce que mon mari s'occupe de toutes les dépenses dans le foyer.	3	5
<b>Opinion 15 :</b> parce que j'ai essayé d'en avoir mais ça ne marche pas.	1	0
<b>Opinion 16:</b> mon lieu d'habitation ne me le permet pas.	1	3
Sans réponse.	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>80</b>	<b>46</b>

Source : donnée de l'enquête.



**Grille 29: Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur rôle de premier pourvoyeur de ressources.**

Le discours de socialisation et le code civil octroyant à l'homme le rôle de premier pourvoyeur de ressources, pensez-vous que vous l'êtes encore aujourd'hui quand bien même vous avez votre femme qui travaille et participe avec vous aux différentes dépenses du foyer ?	Réponses Des ouvriers de SETRAG
Différents types d'opinions émises.	
<b>Opinion 1 :</b> l'homme est toujours le premier pourvoyeur de ressource, la femme travaille pour sa famille, elle participe dans son foyer à 50%, une autre partie sert à ses parents. C'est l'homme qui apporte toujours tout. On ne sait pas où l'argent de la femme part, il faut avoir cette chance d'avoir une femme qui participe aux dépenses du ménage. L'homme, c'est le chef de famille, c'est lui qui doit apporter les premières ressources.	7
<b>Opinion 2 :</b> ça toujours été l'homme le premier pourvoyeur, parce que c'est l'homme qui doit toujours apporter la nourriture à la maison, même si la femme travaille, la femme n'est pas obligée de participer au rang de premier pourvoyeur. L'argent de la femme ne suffit pas toujours à la femme elle-même. La participation aux charges du foyer est une responsabilité régalienne pour l'homme. Quand la femme travaille elle doit payer la ménagère, parce que ses tâches devraient lui revenir. C'est très difficile pour une femme d'être premier pourvoyeur. Les postes de dépenses sont très lourds financièrement, elle ne gagne pas assez d'argent pour pouvoir y palier, sa participation est négligeable, la femme n'est qu'un complément dans les manquements du foyer. Cependant, elle est moins dépensière que l'homme. L'homme ne doit pas imposer à la femme de lui venir en aide, il doit toujours rester le premier pourvoyeur. C'est dans nos coutumes, c'est à l'homme que reviennent les lourdes charges.	15
<b>Opinion 3 :</b> cela dépend du comportement, de l'éducation de la femme et du degré d'amour que la femme a pour son mari. Il y a des femmes qui ne font rien dans leur foyer même si elles travaillent, elles sont assujetties aux biens matériels de leur mari. Puisque pour elles, c'est l'homme qui prend femme pour épouse, il n'y a pas de raisons qu'elle s'occupe des charges du foyer. Ce n'est pas toutes les femmes qui comprennent les problèmes de leur mari. Et même si la femme peut participer, elle ne le fait pas à 100%. C'est une règle générale. C'est aussi selon l'organisation et l'entente que l'on a dans le couple. Mais chez nous en Afrique, l'homme a toujours pris les lourdes tâches (scolarité, maladies, maison, nourriture etc.) la femme vient seulement en aide. Sinon les deux doivent se soutenir. Un homme digne de ce nom reste le premier pourvoyeur, sauf les irresponsables.	13
<b>Opinion 4 :</b> l'homme reste le plus gros pourvoyeur de ressources à 90%, parce que mon salaire est supérieur à celui de ma femme même si ma femme travaille, l'homme reste toujours le moteur, il fait toujours un plus qu'elle. Il y a de postes de dépenses que je ne peux céder à la femme. Mais quand j'ai des problèmes de finances, elle m'aide. "L'homme même en slip, il reste l'homme".	15
<b>Opinion 5 :</b> mais quand la femme s'occupe de tout, c'est une menace dans le foyer, l'homme perd ses droits, sauf si c'est l'homme qui le permet, c'est un fait naturel que l'homme soit le premier pourvoyeur de ressources.	1
<b>Opinion 6 :</b> on est encore premier pourvoyeur à 65%. Sinon il existe maintenant des femmes qui participent à 90% dans leur foyer, ça dépend de l'organisation du foyer. Si la femme a un salaire consistant, elle peut être première pourvoyeuse. Mais l'homme reste toujours socialement le maillon fort, même si la femme gagne plus que lui. Car les femmes participent mais pas à hauteur égale. C'est la loi, la coutume qui l'impose, la femme n'a jamais participé à 100% dans le foyer.	7

<b>Opinion 7 :</b> notre présence en ville nécessite beaucoup d'adaptation. L'homme n'est plus le premier pourvoyeur de ressources parce qu'il y a trop de charges actuellement vu les modifications, les femmes participent aussi beaucoup dans le foyer désormais. L'homme n'est plus le premier pourvoyeur quand la femme travaille, parce que la charge de l'homme a diminué. Il n'est plus le premier pourvoyeur aussi à cause de sa négligence.	8
<b>Opinion 8 :</b> non, l'homme n'est plus le premier pourvoyeur, plus qu'on parle de communauté des biens. De plus, avec nos salaires médiocres, la femme doit aider l'homme, mais la femme ne peut pas tout faire.	4
TOTAL	70

Source : donnée de l'enquête.

**Grille 30 : répartition des opinions des ouvrières en fonction de leur prise de décision dans leur foyer.**

Pourquoi prenez-vous ou ne prenez-vous pas des décisions lors de la répartition du budget ?	Ouvrières de Gabon Propre Service	Ouvrières de Dinien Nettoyage Gabon
Différents types d'opinions émises.		
<b>Opinion 1 :</b> parce que les tâches doivent être partagées. Pour une meilleure lisibilité des dépenses. Pour l'harmonisation des dépenses. Parce qu'il faut une entente dans un couple afin qu'il règne la sérénité. C'est mon mari, on ne doit pas se cacher les choses. Les décisions doivent être prises ensemble, parfois l'argent n'est pas assez, il y a beaucoup de chose à faire.	38	14
<b>Opinion 2 :</b> parce qu'il me fait confiance. Parce qu'on s'aime.	1	1
<b>Opinion 3 :</b> parce que je travaille maintenant.	6	5
<b>Opinion 4 :</b> parce que la femme ne peut pas dominer l'homme, en réalité la femme doit se soumettre aux ordres de l'homme.	3	1
<b>Opinion 5 :</b> parce que c'est lui qui fait tout dans la maison, si j'ai un mot à dire c'est juste pour l'achat de certaines choses.	8	6
<b>Opinion 7 :</b> parce qu'aujourd'hui avec l'évolution, la femme peut donner son point de vue.	2	0
<b>Opinion 8 :</b> c'est l'homme seul qui a la parole, la femme ne doit pas être au-dessus de l'homme. La Bible nous le dit pas : « la femme doit être soumise au mari. »	4	5
<b>Opinion 9 :</b> parce que je ne veux pas.	1	1
<b>Opinion 10 :</b> parce que je suis célibataire, c'est moi-même qui décide.	1	1
<b>Opinion 11 :</b> parce que c'est lui qui donne le plus gros montant pour les dépenses du ménage.	6	4
<b>Opinion 12 :</b> peut-être par manque de confiance.	1	0
<b>Opinion 13 :</b> parce que c'est lui qui décide, il n'accepte jamais mes décisions, même si je dis quelque chose, il ne le prend pas en compte. En Afrique, les femmes n'ont rien à dire.	5	2
Je ne sais pas.	4	0
Sans réponses.	0	6
TOTAL	80	46

Source : donnée de l'enquête

**Grille 31 : répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur prise de décision lors de la répartition du budget.**

Perception des ouvriers en fonction de leur prise de décision lors de la répartition du budget.	Réponses Des ouvriers de SETRAG
Différents types d'opinions émises.	
<b>Opinion 1 :</b> on prend les décisions ensemble parce que si il y a un problème dans la gestion du foyer, je ne serai pas le seul responsable. C'est d'un commun accord que ça se fait, je ne suis pas un dictateur, l'homme doit toujours prendre l'avis de sa femme sur les décisions du foyer. Je ne peux pas prendre les décisions sans elle, on fait un planning ensemble, il n'y a rien à imposer. Si on regarde tous les deux dans la même direction, on doit se battre tous les deux pour rendre notre foyer prospère mais quelque fois je peux avoir le dernier mot quand c'est compliqué, cela dépend des projets, c'est une collaboration, c'est comme au travail, il faut toujours exploiter l'idée de l'autre.	40
<b>Opinion 2 :</b> au début, j'ai voulu faire le consensus mais ça n'a pas marché, avec le nègre il faut le bâton, le consensus c'est une perte de temps donc j'impose. C'est l'homme qui prend les décisions dans le ménage, mais ça dépend aussi des décisions. Même si je demande son avis pour me permettre de savoir si la décision que je veux prendre est bonne ou pas, le dernier mot me revient. Mais si elle me donne un avis très important, je cède.	21
<b>Opinion 3 :</b> c'est la femme sauf si elle n'est pas sérieuse. Je lui laisse le libre arbitre, je lui donne cette priorité surtout concernant les choses de la maison. En général, c'est la femme qui connaît ce qui manque, parce qu'elle est la maîtresse de maison. Mais elle m'informe et planifie avec moi.	9
TOTAL	70

Source : donnée de l'enquête.

**Grille 32 : Répartition des opinions des ouvrières en fonction de leur perception de la femme soumise.**

Pourquoi pensez-vous que la femme gabonaise est toujours soumise même si elle a un travail?	Ouvrières de Gabon Propre Service	Ouvrières de Dinien Nettoyage Gabon
Différents types d'opinions émises		
<b>Opinion 1 :</b> A mon avis le travail ne doit pas être la cause de l'insoumission de la femme, elle doit toujours être soumise à son mari. Chaque femme est appelée à être soumise envers son mari parce que c'est elle la femme. Parce que c'est la nature de la femme. La soumission est la caractéristique principale d'une femme quelque soit son rang. Parce que tu ne peux pas prendre une décision sans l'avis de ton mari. Parce que la loi vient de l'homme. L'homme est le chef partout et elle le respecte. C'est lui qui l'épouse.	31	5
<b>Opinion 2 :</b> Certaines ne le sont plus, cela dépend des foyers. Elle est plus émancipée, elle devient de moins en moins soumise. Parce qu'elle travaille, elle ne dépend plus de son mari. Elle n'obéit plus à l'aveuglette. On ne lui impose plus, on lui propose maintenant. Parce que qu'elle peut faire les mêmes tâches que l'homme. A la maison parfois, c'est elle qui fait tout. Parce que l'homme a vendu une partie de son pouvoir. Elle est libre	20	13

<b>Opinion 3:</b> Parce que la femme veut toujours garder son image. Parce que les hommes ne demandent pas toujours le point de vue des femmes sur certains points la femme doit toujours accepter. Parce qu'elle continue à assurer les mêmes tâches. Car, la soumission est liée au travail. C'est selon l'éducation. La femme été élevé comme ça. Parce qu'il n'y a pas que l'argent qui fait le bonheur d'une femme mais le respect de son mari	12	18
<b>Opinion 4:</b> Parce que le comportement de l'homme aujourd'hui rend la femme rebelle. Parce qu'elle a tendance à devenir autoritaire dans son foyer. Elle ne joue plus seulement son rôle de femme	12	4
<b>Opinion 5:</b> Dieu a dit « femme soit soumise à ton mari ». Quelque soit le rôle qu'elle occupe dans la société, la femme sera toujours soumise à son mari.	2	4
<b>Opinion 6:</b> Je ne sais pas je n'ai pas de mari	1	0
Sans réponses	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>80</b>	<b>46</b>

Source : donnée de l'enquête

### **Grille 33: Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur perception de la femme soumise.**

Pourquoi pensez-vous que la femme gabonaise est encore soumise ?	Réponses Des ouvriers de SETRAG
Différents types d'opinions émises	
<b>Opinion 1 :</b> A cause de l'émancipation, la femme fait ce qu'elle veut. La femme n'obéit plus à l'homme, la femme veut être égale à l'homme. Aujourd'hui les femmes ont un mot à dire, parce qu'elle travaille, elle est hissée a des postes de responsabilités par rapport à l'homme. Elle n'a plus une bonne moralité. C'est un problème d'éducation, du milieu social, de phénomène culturel avec l'influence des médias. Surtout celles qui grandissent en ville. Elles subissent la modernisation contrairement à celles du village, elle suit trop les copines maintenant. C'est une génération de femmes qui est complètement désorientée par les médias, elles ne respect plus les mœurs, or on n'a pas les mêmes mœurs que les européens. Avant les mariages étaient arrangés la femme était obligée d'être soumise	23
<b>Opinion 2 :</b> Parce qu'elle travaille, les femmes savent que ce qui donne le pouvoir à l'homme c'est l'argent. l'argent l'a gaspillée. Nous ne vivons plus dans les années 60, aujourd'hui. Elle est devenue orgueilleuse Elle se laisse pousser des ailes	19
<b>Opinion 3 :</b> Les parents ne jouent plus leur rôle d'éducateur pleinement, les filles sont devenues précoces. On voit des jeunes gabonaises aujourd'hui se lancer dans la prostitution.	10
<b>Opinion 4 :</b> Tout dépend de comment son mari la traite. Parce que la soumission est un acte de respect mutuel. parce qu'elle interprète mal l'évolution et se dit que l'homme la prend pour une esclave ce n'est pas comme une imposition, c'est simplement une obéissance à son mari. C'est la démocratie qui a emmener le désordre, c'est pareil pour nous les hommes, nous ne sommes plus soumis à nos femmes la femme devient plus maligne que l'homme parce que l'homme ne respect plus la femme et la femme ne respect plus l'homme.	8
<b>Opinion 5 :</b> Les femmes qui connaissent Dieu, savent qu'elles doivent être obéissantes parce que la religion le leur demande. Sauf les femmes païennes.	3
<b>Opinion 6:</b> Parce que ma femme m'obéit. même si elle travaille, elle continue à respecter son mari. Parce que beaucoup de femmes ont encore à l'idée que l'homme doit entièrement les prendre à charge.	7
<b>TOTAL</b>	<b>70</b>

Source : donnée de l'enquête

**Grille 34: Répartition des opinions des ouvrières en fonction de leur perception de l'époque de nos grands-mères**

Pourquoi ?	Ouvrières de Gabon Propre Service	Ouvrières de Dinien Nettoyage Gabon
Différents types d'opinions émises		
<b>Opinion 1 :</b> Parce que malgré la soumission, elles étaient respectées par leur mari, ils leur faisaient confiance. L'homme avait beaucoup d'attention pour la femme. Parce que nos grands-mères connaissaient le sens du mot mariage, elles étaient bien. A cette époque nos grand-mères faisaient des choses par amour par vocation dans le foyer, or de nos jours tout est matérialisé. Parce que nos grand-mères étaient heureuses dans leur foyer malgré la vie difficile du village.	27	7
<b>Opinion 2 :</b> A cette époque les femmes étaient soumises et n'avaient pas la parole. C'est l'homme qui prenait toutes les décisions et la femme ne faisait qu'exécuter. C'était de la dictature les femmes ne pouvaient pas dire non. Nos grand-mères étaient des prisonnières et non des épouses, elles accomplissaient la quasi-totalité des tâches et à cette époque la vie était difficile, elle souffrait et la femme n'était pas active et instruite ; elle a été privée de beaucoup de choses. Nos grand-mères étaient marginalisées par leur mari. Parce que la mentalité des hommes n'a pas changé et c'est l'homme qui a toujours le dernier mot même si c'est dans le mauvais sens. Parce qu'il faut toujours que c'est la femme qui cède.	20	15
<b>Opinion 3 :</b> Parce qu'avant les hommes étaient discrets, le comportement des hommes a changé ils sont devenus infidèles abandonnent la femme seul à la maison, pourtant nos grand-père pouvaient avoir jusqu'à dix femmes, mais on ne sentait pas la différence entre elles, ni entre les enfants. Et aujourd'hui la femme a plusieurs maris. Aujourd'hui les deux ne respectent plus les beaux-parents et puis il y a trop de divorces	15	2
<b>Opinion 4 :</b> Parce que les choses se développent trop de nos jours. Il y a des choses insupportables. Parce qu'on ne peut plus reculer. Parce que à l'époque les choses n'étaient pas chères, mais aujourd'hui c'est l'argent qui commande sans argent tu ne manges pas, sans travail tu ne manges pas. On doit s'adapter par rapport à notre temps.	9	7
<b>Opinion 5:</b> A cause de l'émancipation. Le monde a évolué, les femmes travaillent maintenant. Elle est libre, elles sont au premier plan. L'éducation qu'avaient nos grands-mères n'est plus celle des hommes et des femmes d'aujourd'hui. Parce qu'elle était le pilier de leur foyer, elles étaient exemplaires. Les valeurs occidentales ont pris une place importante sur la culture africaine.	8	5
Sans réponses	0	10
TOTALE	80	46

Source : donnée de l'enquête

**Grille 35 : Répartition des opinions des ouvrières en fonction de leur perception de l'homme comme chef de famille**

Pourquoi pensez-vous que l'homme est toujours le chef de famille aujourd'hui même si la femme travaille comme lui?	Ouvrières de Gabon Propre Service	Ouvrières de Dinien Nettoyage Gabon
Différents types d'opinions émises		
<b>Opinion 1:</b> Jusqu'à preuve du contraire l'homme est toujours le chef de famille sauf en cas de décès de ce dernier, même quand il ne l'est pas dans leur lieu de travail, il garde ce statut de chef de famille, même si la femme participe dans le foyer, l'homme est toujours le chef de la famille. Parce que c'est l'homme qui dirige le foyer. Dans la maison on ne peut pas avoir deux chefs. C'est lui le patron de la maison. Il y a encore certaines choses que l'homme peut faire que la femme ne peut pas. C'est une chose que même le travail de la femme ne peut pas changer. La femme a toujours besoin de l'homme dans la prise de certaines décisions dans la famille. Dans un foyer sans un homme, la femme n'a pas le même poids.	43	19
<b>Opinion 3:</b> C'est quelque chose que Dieu a créé, qu'il soit petit ou grand c'est l'homme le chef. C'est lui qui commande, malgré notre pouvoir. C'est le don que Dieu lui a donné. Ce trône a été établi par Dieu lui-même, lui ne fait que se soumettre. Une femme n'a pas de l'influence comme l'homme. L'homme est l'autorité de la famille établit par Dieu. Parce qu'il remplit les tâches qui lui incombent, la sécurité de la famille. On a toujours besoin de l'homme dans la famille sans l'homme ce n'est pas évident.	15	7
<b>Opinion 4:</b> non car certains hommes sont irresponsables, quand la femme travaille ils ne veulent plus assumer les dépenses du ménage. Parce qu'on est maintenant deux chefs, lui et moi, on prend les décisions ensemble, on se complète. C'est le chef quand la femme n'est pas là ou seulement quand il y a un problème. C'est juste parce que l'homme n'aime pas que la femme le commande c'est ce qui a été institué. Moi, je pense qu'il ne l'est plus. Mais Dieu l'a écrit. Cela existe depuis nos grands-parents.	8	4
Sans réponses	0	9
TOTAL	80	46

Source : donnée de l'enquête

**Grille 36 : Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur perception du statut de chef de famille**

Pourquoi pensez-vous que les hommes gabonais sont encore les chefs de famille ?	Réponses Des ouvriers de SETRAG
Différents types d'opinions émises	
<b>Opinion 1 :</b> Chez moi je suis toujours le chef dans la mesure où c'est moi qui l'ai épousé. Le dernier mot me revient, c'est un contrat de soumission, elle prend seulement les petites décisions. Lorsqu'il y a un problème c'est ma responsabilité qui domine. Ce n'est pas la femme qui fait la famille, c'est l'homme. la femme ne peut pas s'en passer de l'homme ne fusse que lorsqu'elle veut faire des enfants. Il y a toujours quelque chose qui va faire que l'homme soit au-dessus, même quand les possibilités sont les mêmes. Dans nos coutumes la femme ne se met pas debout pour parler devant une assemblée pour traiter de certains sujets, c'est l'homme et même si elle n'a pas de frère dans sa famille elle ira chercher un représentant. L'homme jusqu'à preuve du contraire reste le chef de famille, il délègue seulement son pouvoir aux femmes, puisque je m'occupe de toutes les grandes charges dans la maison et parce que c'est l'homme qui est plus autonome que la femme. L'homme peut taper sur la femme si la femme lui est insoumise.	34

<b>Opinion 2 :</b> Son rôle de chef de famille est mitigé de nos jours. Il y a des décisions qui se prennent, mais c'est toujours vers la solution de la femme au quelle on va tendre L'homme reste le chef de facette, par figuration, de forme. C'est seulement de nom, parce que la femme participe aux dépenses du ménage, mais la femme ne peut jamais être le chef de famille à 100%. Cependant, il faut être un chef de famille libéral tout en gardant les mêmes prorogatifs. L'homme n'est plus chef comme avant. C'est l'argent qui est venu boycotter tout. Parce que certains de mes confrères fuient leur responsabilité aujourd'hui. Parce que l'homme n'écoute plus sa femme. Il n'assume plus totalement son autorité. Il n'a plus assez de moyens.	22
<b>Opinion 3 :</b> L'homme restera toujours le chef de famille, c'est la Bible qui le dit, Dieu a pris la côte de l'homme pour faire la femme. Une femme sans un homme elle n'est rien, un homme sans une femme il n'est rien Les hommes qui craignent Dieu. Même si la femme contribue elle accompagne l'homme dans l'exercice de ses fonctions ; La femme est toujours derrière l'homme c'est un fait naturel, c'est presque inné. C'est aussi la configuration culturelle de la société gabonaise qui veut que l'homme reste le chef de famille. Si la femme veut être chef de famille dans un foyer, elle doit prendre les lourdes charges à la place de son mari	8
<b>Opinion 4 :</b> Je ne suis plus chef de famille, mais chef de ma maison, parce que les troupes ne sont plus sous mes ordres. Parce que l'homme n'a plus d'autorité dans la famille, s'il n'est plus meneur. C'est à cause de la modernisation que l'homme n'est plus chef,	7
TOTAL	70

Source : donnée de l'enquête

**Grille 37: Répartition des opinions des ouvrières en fonction de leur perception de l'émancipation.**

Pourquoi pensez-vous que vous êtes émancipées ?	Ouvrières de Gabon Propre Service	Ouvrières de Dinien Nettoyage Gabon
Différents types d'opinions émises		
<b>Opinion1 :</b> A cause de l'évolution de la société. Aujourd'hui la femme vit dans le progrès. Elles peuvent aller à l'école. Elles peuvent accéder à toutes les fonctions comme les hommes. La femme a le droit de travailler et prendre part au budget de la familial du ménage. La femme rentre maintenant au corps de garde. Elle peut commander sur son lieu de travail. Elle peut voler de ses propres ailes. Parce qu'elle a plus d'autonomie, plus de moyens, elle a une indépendance financière	37	29
<b>Opinion 2 :</b> La femme est envoie d'émancipation, la femme est déjà au seuil des décisions maintenant elle peut parler exposer ses problèmes. Il y a maintenant une certaine complicité entre l'homme et la femme. Mais elle ne peut pas être égale à l'homme. Etre émancipée c'est être l'égale de l'homme, or je suis là pour le seconder et non être égale ou supérieure à lui (il est le chef de famille).	25	8
<b>Opinion 3 :</b> Parce qu'il y a encore celles qui sont soumises. Surtout celles qui ne travaillent pas. La femme gabonaise n'a pas encore confiance en elle. Elle a encore des charges dans le foyer. Elle n'a pas de temps pour elle. Surtout les femmes mariées. Une femme qui vit avec un homme ne peut pas être libre	9	0
<b>Opinion 4 :</b> Parce que l'homme a toujours plusieurs femmes	4	1
<b>Opinion 5 :</b> Parce que Dieu a dit que l'homme restera le chef de famille quelque soit la grandeur de la femme	3	1
<b>Opinion 6:</b> La femme a perdu ses valeurs, l'identité fondamentale de la vie	2	0
Sans réponse	0	7
TOTAL	80	46

Source : donnée de l'enquête

**Grille 38 : Répartition des ouvriers en fonction leur opinion sur leur perception du concept d'émancipation**

Que vous évoque le concept d'émancipation ?	Réponses Des ouvriers de SETRAG
Différents types d'opinions émises	
<b>Opinion 1 :</b> C'est le développement, l'évolution, c'est le changement, c'est une valeur morale que l'homme doit accepter, la femme a maintenant les mêmes droits que lui, elle doit évoluer de la même manière que lui. C'est une nouvelle conception des choses.	32
<b>Opinion 2 :</b> Ce concept est venu mettre le trouble dans l'esprit de nos femmes, il a été mal présenté, c'est le libertinage. C'est un concept qui n'est pas bon pour l'Afrique. Ce concept est venu gaspiller les femmes. Elles n'ont plus de valeurs cardinales. Elles ont oublié leurs valeurs culturelles et traditionnelles. Ce concept laisse croire à la femme qu'elle est tout permise, ça l'entête. Mais la femme doit rester à sa place dans la maison, car l'homme reste toujours le plus fort. C'est un faux concept. Mais moi je veux qu'on revienne à l'ancien système où la femme était soumise	18
<b>Opinion 3 :</b> C'est le fait d'acquiescer des droits, mais il ne s'agit pas d'égalité entre l'homme et la femme. Ce concept n'est pas une mauvaise chose mais c'est la manière dont on exploite ce concept qui est mauvais. Avec l'influence des médias la femme a maintenant plusieurs éducations, la femme d'hier n'est plus comme celle d'aujourd'hui. L'émancipation ne veut pas dire que les hommes et les femmes sont égaux. Surtout en Afrique la femme ne peut pas faire ce que l'homme fait. Ce concept me fait rire, parce que les femmes sont émancipées dans le négatif. Ce concept est relatif, on peut être femme du village et être émancipé, c'est une question d'éducation.	15
<b>Opinion 4 :</b> C'est un certain niveau de vie, une maison, un salaire, une nouvelle répartition des tâches.	3
<b>Opinion 5 :</b> Je ne peux plus tricher ma femme, parce que les femmes sont éveillées aujourd'hui, l'homme avant de poser les actes doit réfléchir pour ne pas éveiller l'inquiétude et les soupçons de sa femme, elle n'a plus le même raisonnement	2
TOTAL	70

Source : donnée de l'enquête

**Grille 39: Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur perception de la femme gabonaise émancipée**

Pourquoi pensez-vous que la femme gabonaise est émancipée ?	Réponses Des ouvriers de SETRAG
Différents types d'opinions émises	
<b>Opinion 1 :</b> Tout ce que les hommes font les femmes aussi peuvent le faire, la preuve on a eu une femme présidente de la République au Gabon, il y a celles qui occupent maintenant des postes ministériels; elles font des affaires; Elles sont intellectuelles parce qu'elle s'expose maintenant à la vie sociale, au monde active. Parce qu'elles ont maintenant des ménagères. Elle participe aux besoins du ménage. Parce qu'elles ont permission de boire dans les bars comme les hommes.	26
<b>Opinion 2 :</b> La femme est émancipée à 90% parce qu'il n'y a plus aucune soumission. Parce qu'elle travaille, elle ne veut plus se soumettre. Ce qui cause des problèmes dans le foyer. Parce qu'elle est devenue infidèle à son mari, elle ne le respecte plus ; Parce qu'elles ont mis de côté les valeurs culturelles pour suivre le comportement des femmes occidentales	14



<b>Opinion 3 :</b> La femme gabonaise n'est pas émancipée, elle s'est à peine réveillée mais pas totalement. Elle a encore des efforts à fournir, elle a un retard par rapport autres femmes. Mais elle tend vers, elle ne remplis pas les mêmes rôles que l'homme dans le foyer, elle tente de l'être, Elle est dans cet élan. Parce qu'elle n'a pas encore changé de comportement. En Afrique, il n'y a pas encore assez de femme qui vont à l'école.	14
<b>Opinion 4 :</b> Une femme émancipée doit développer son foyer, mais aujourd'hui c'est le contraire. Par orgueil elle fait n'importe quoi, et c'est dangereux, la femme ne sera jamais l'égal de l'homme en tout et pour tout parce que le comportement qu'elles adoptent au quotidien ne reflète pas le sens de ce concept, il y a celles qui reculent et celles qui avancent. La femme est devenue un mal nécessaire Elles abusent de leur émancipation. Le sentiment de pouvoir entraîne chez certaines des comportements anormaux. Ce concept donne à la femme un manque de sérieux.	10
<b>Opinion 5 :</b> Tout est une question d'éducation. Parce qu'il existe encore des femmes qui dépendent des hommes, qui ne compte que sur les hommes	6
TOTAL	70

Source donnée de l'enquête

**ANNEXES 2 : Tableau sur la qualification  
des ouvriers**

## Répartition des ouvriers en fonction de leur qualification

### Ouvriers de SETRAG

La qualification	Nb. cit.	Fréq.
Mécanicien	13	18,6%
Mécanicien-voie	20	28,6%
Grutier-mécanicien	1	1,4%
ouvrier hautement qualifié	1	1,4%
Motoriste	2	2,9%
chaudronnier	1	1,4%
Chaudronnier-soudeur	1	1,4%
Stagiaire,	1	1,4%
Chef d'équipe	1	1,4%
Peintre	1	1,4%
Tolier-mécanicien	1	1,4%
Tolier	1	1,4%
Ouvrier	1	1,4%
Agent d'entretien	1	1,4%
Conducteur	1	1,4%
Soudeur	3	4,3%
Stagiaire	2	2,9%
Draisineur	1	1,4%
Conducteur d'engins	1	1,4%
Manutentionnaire	1	1,4%
Bétonnier	1	1,4%
Chaudronnier	7	10,0%
Tourneur	2	2,9%
peintre	1	1,4%
Ouvrier hautement qualifié	2	2,9%
Bogieste	1	1,4%
Chéminot	1	1,4%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>70</b>	<b>100%</b>

Source : Données de l'enquête

**ANNEXES 3 : Conventions collectives des  
entreprises des Industries du Gabon**

<b>CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYES ET OUVRIERS</b>		
<b>Catégories</b>	<b>Professions</b>	<b>Qualification</b>
<b>A :</b> Travailleur auquel sont confiés des travaux élémentaires n'exigeant ni formation professionnelle ni adaptation.	Balayeur –Nettoyeur-Manutentionnaire-Manœuvre sur véhicule- ainsi que toutes les tâches répondant au profil mentionné à gauche, assumées de façon permanente ou ponctuelle	Manœuvre ordinaire
<b>B :</b> Travailleur auquel sont confiés des travaux simples, exigeant des connaissances élémentaires acquises dans l'entreprise, une mise au courant simple, rapide et un minimum d'adaptation	Manœuvre spécialisé dans certaines opérations : emballage-déballage-colisage-clouage- lavage de véhicules- caréneur-gratteur de châssis-palettiseur-dépalettiseur....  Manœuvre de magasin ou d'atelier- Manœuvre chargé de l'approvisionnement des machines et de l'évacuation des produits à la sortie de celle-ci.  Manœuvre-brocheur-Manœuvre-typographe- fondeur de plomb.... -Egreneur (ébénisterie) – Platon- Gardien-Portier-Femme de ménage-	Manœuvre confirmé
<b>C :</b> Travailleur auquel sont confiés des travaux exigeant un minimum d'instruction, de formation ou compétences acquises par la pratique, lui permettant d'aider directement un ouvrier en exécutant, sous ses ordres, des travaux simples.	Filières techniques :  Aides : Coupeur- Typographe-Papetier-Dessinateur-Siroprier-Tireur de plans-Brasseur-Filtreur-Fermenteur-Conducteur de machines simples-Agrafeur-Mineur-Ramasseur de cigarettes- Assembleur à la chaîne-Mécanicien sur machine point de recouvrement (textile)  Filières Administratives et commerciales : Fichiste-Pointeau-Coursier-Vendeur-comptoir débutant... -1 <sup>er</sup> échelon : moins d'un an dans la catégorie -2 <sup>em</sup> échelon : plus d'un an dans la catégorie	Aide ouvrier
<b>D:</b> Travailleur exécutant dans des conditions suffisantes de rapidité et d'exactitude des travaux exigeant une formation professionnelle de base ou compétence de même niveau acquise par la pratique (deux ans minimum dans la catégorie précédente). La formation professionnelle est du niveau du Certificat de fin	Filières techniques : Conducteur de machine-outil (ou autre) débutant- Ouvrier effectuant des travaux simples de montage, démontage, de réglage ou d'entretien propre à sa spécialité-Conducteur de véhicules automobiles- Conducteur d'engin de manutention-Coupeur- Trappeur-Matelasseur-Vulcanisateur-Coloriste-Soutireur-Remplisseur-Electricien- et Electro-mécanicien débutant-Ebéniste sans C.AP -Typographe- Conducteur offset typo- Laborantin-Papetier-Dessinateur offset – Massicotier-Linotypiste-photocomposeur.  Filières Administratives et commerciales : Dactylo débutante-Télexiste-Caissier secondaire-Employé de bureau-Magasinier débutant-Agent de saisie en informatique	Ouvrier spécialisé

d'Apprentissage ou du Certificat de Formation professionnelle rapide.	-1 <sup>er</sup> échelon : moins de 2 ans dans la catégorie -2 <sup>em</sup> échelon : plus de 2 ans dans la catégorie	
<b>E:</b> Travailleur exécutant des travaux nécessitant une connaissance complète de son métier ainsi qu'une formation théorique et pratique approfondie acquise, soit par un enseignement approprié sanctionné par des résultats satisfaisants à des épreuves professionnelles, soit par une expérience professionnelle équivalente (trois ans minimum dans la catégorie précédente). La formation professionnelle est celle du Certificat d'Aptitude Professionnelle (C.AP)	Filières techniques : Conducteur de machine-outil (ou autre) confirmé- Ouvrier effectuant des travaux complexes de montage, démontage, de réglage ou d'entretien propre à sa spécialité- - Sérigraphie-Frigoriste débutant- Dépanneur électro-ménager-Ouvrière textile capable de confectionner seule un article- Ebéniste (avec C.AP)-Ouvrier-imprimeur de la catégorie précédente effectuant des travaux plus complexes.  Filières Administratives et commerciales : Aide comptable-Infirmière-Magasinier ou karderiste confirmé-Dactylo sténodactylo débutant-Dessinateur-Calqueur-Opérateur débutant-Opérateur déliasseur-Employé de bureau confirmé-Caissier principal avec livres de recettes et paiements  -1 <sup>er</sup> échelon : moins de 2 ans dans la catégorie -2 <sup>em</sup> échelon : plus de 2 ans dans la catégorie 3 <sup>em</sup> échelon : plus de 5 ans dans la catégorie	Ouvrier Professionnel
<b>F:</b> Travailleur exécutant des travaux particulièrement difficiles de son métier, nécessitant une habileté consommée et une formation théorique et pratique très approfondie acquise, soit par un enseignement approprié sanctionné par des résultats satisfaisants à des épreuves professionnelles, soit par une expérience très confirmée de son métier (quatre ans minimum dans la catégorie précédente). La formation professionnelle est celle du Brevet d'Etudes Technique ou Brevet d'Etudes commerciales.	Filières techniques : Ebéniste-Laborantin-Electro-mécanicien- Conducteur offset typo - Linotypiste-photocomposeur confirmé- Electro-monteur ou Ebéniste travaillant d'après un plan-Ouvrière volante capable de fabriquer un article sans aide ni instruction de montage (textile)-Chronomètre-Analysateur  Filières Administratives et commerciales : Secrétaire comptable- Employé de bureau confirmé- Caissier principal effectuant toutes les opérations de caisse et tenant les écritures correspondantes- Magasinier connaissant la terminologie exact des marchandises de sa spécialité, capable de les recevoir, les différencier, ranger, cataloguer et tenir en qualité et en valeur les états des stocks dont il a la responsabilité-Opérateur confirmé-Programmeur débutant  -1 <sup>er</sup> échelon : moins de 3 ans dans la catégorie -2 <sup>er</sup> échelon : plus de 3 ans dans la catégorie 3 <sup>er</sup> échelon : plus de 5 ans dans la catégorie	Ouvrier Professionnel qualifié
<b>G:</b> Chargé d'exécuter ou de faire exécuter les travaux qui lui sont confiés, le Travailleur de cette catégorie doit avoir des connaissances de sa spécialité acquise par une expérience professionnelle ou par une formation complémentaire, soit titulaire d'un Brevet d'Enseignement	-Chef d'Equipe (au moins 5 agents) -Programmeur -Pupitreux chargé de la conduite d'un ordinateur -Patronnier- Gradeur -Conducteur de machine-outil (ou autre) de haute technicité  1 <sup>er</sup> échelon : moins de 5 ans dans la catégorie -2 <sup>er</sup> échelon : plus de 5 ans dans la catégorie	Ouvrier Professionnel hautement qualifié

commercial ou un Brevet d'Enseignement Industriel. Du fait de sa compétence, il peut surveiller et contrôler les travailleurs des catégories précédentes.		
---	--	--

Source : document fournie par un agent du Ministère du travail

## **ANNEXES 4 : INDEX DES TABLEAUX**



Tableau 1 : Répartition par entreprise des questionnaires distribués aux ouvrières de GPS et de DNG en 2010 .....	67
Tableau 2 : Répartition par entreprise des guides d’entretiens effectués avec les ouvrières de GPS et DNG en 2010.....	71
Tableau 3 : Répartition du guide d’entretien effectué avec les ouvriers de SETRAG en 2011 .....	72
Tableau 4 : Répartition du temps de travail journalier de l’homme et de la femme dans la communauté rurale .....	92
Tableau 5 : Répartition du temps entre l’homme et la femme dans l’année en fonction des saisons .....	95
Tableau 6 : Répartition des opinions des enquêtés de GPS et DNG en fonction de leur mode de recrutement .....	144
Tableau 7 : Répartition des opinions des ouvrières de GPS, DNG et de DNG en fonction de leur activité professionnelle .....	147
Tableau 8 : Répartition des ouvriers en fonction de leur activité professionnelle.....	150
Tableau 9 : Répartition des opinions des enquêtés de GPS et de DNG en fonction du rôle de leur activité.....	151
Tableau 10 : Répartition des opinions des enquêtés de GPS et de DNG en fonctions de leurs responsabilités dans l’entreprise .....	164
Tableau 11 : Répartition des ouvrières de GPS et de DNG en fonction de leur niveau d’étude et des postes à responsabilité.....	165
Tableau 12 : Répartition des ouvrières en fonction de leur qualification .....	189
Tableau 13 : Répartition des opinions des ouvrières de GPS et de DNG en fonction de l’exécution des tâches de leur conjoint.....	246
Tableau 14 : Répartition des opinions des ouvrières en fonction des conjoints les aidant à faire la cuisine.....	252

Tableau 15 : Répartition des opinions des ouvriers par rapport au changement de la durée du temps de travail.....	260
Tableau 16 : Répartition des différentes familles des enquêtés en fonction de leur activité professionnelle .....	275
Tableau 17 : Répartition du montant du salaire des ouvrières .....	295
Tableau 18 : Répartition du montant du salaire des conjoints des ouvrières .....	298
Tableau 19 : Répartition des montants alloués aux dépenses du ménage par les conjoints des ouvrières .....	312
Tableau 20 : Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur participation à l'achat des boissons lorsqu'il y a des invités ponctuels.....	317
Tableau 21 : Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur participation ponctuelle à l'achat des aliments du mois lorsque ces derniers viennent à finir dans la maison. ...	321
Tableau 22 : Fréquence des courses par nos enquêtés .....	325
Tableau 23 : Choix des produits alimentaires pour le petit déjeuner dans la famille ouvrière homogame.....	329
Tableau 24: Choix des produits alimentaires pour le petit déjeuner dans la famille ouvrière hétérogame.....	330
Tableau 25 : Choix des produits alimentaires pour le déjeuner dans la famille ouvrière homogame.....	331
Tableau 26 : Choix des produits alimentaires pour le déjeuner dans la famille ouvrière hétérogame.....	332
Tableau 27 : Choix des produits alimentaires pour le dîner dans la famille ouvrière homogame.....	333
Tableau 28 : Choix des produits alimentaires pour le dîner dans la famille ouvrière hétérogame.....	334
Tableau 29 : Répartition des opinions des ouvrières en fonction de leurs activités rémunératrices extra-usine .....	337

Tableau 30 : Technologie de conservation des aliments utilisés par les femmes ouvrières	345
Tableau 31: Répartition des opinions des ouvrières en fonction des autres personnes vivant avec eux dans le ménage.	351
Tableau 32 : Répartition des opinions des ouvrières de GPS et de DNG en fonction de leur prise de décision lors de la répartition du budget.	365
Tableau 33 : Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur prise de décision lors de la répartition du budget	365
Tableau 34: Répartition des opinions des ouvrières en fonction de leur perception de la femme soumise	364

## **ANNEXES 5 : INDEX DES GRAPHIQUES**

Graphique 1: Répartition des ouvrières de GPS et de DNG en fonction de leur niveau d'étude ...	157
Graphique 2: Répartition des ouvriers en fonction de leur niveau d'étude .....	159
Graphique 3 : Répartition des ouvrières en fonction de leur lieu de formation. ....	160
Graphique 4 : Répartition des ouvrières en fonction du regard des autres sur elle depuis qu'elles travaillent .....	198
Graphique 5 : Répartition des opinions des ouvriers de SETRAG par rapport à l'activité des femmes .....	201
Graphique 6 : Répartition des opinions des ouvrières de GPS et de DNG sur le travail comme vecteur d'ascension sociale.....	204
Graphique 7 : Répartition des ouvrières en fonction des changements survenus dans le ménage .	207
Graphique 8 : Répartition des ouvrières en fonction de leur situation matrimoniale .....	219
Graphique 9 : Répartition des ouvrières en fonction de leur perception des rapports entre l'homme et la femme .....	231
Graphique 10 : Répartition des ouvrières en fonction de leur temps de travail dans leurs entreprises .....	256
Graphique 11 : Perception de la femme comme pilier de la famille par les ouvrières .....	278
Graphique 12 : Connaissance du montant du salaire des ouvriers par leurs femmes .....	298
Graphique 13 : Répartition des opinions des ouvrières en fonction de leur participation à la répartition du budget familial .....	304
Graphique 14 : Répartition des opinions des ouvrières en fonction de leur participation à l'achat des boissons lorsqu'il y a des invités ponctuels .....	315
Graphique 15 : Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur participation à l'achat des aliments lorsqu'il y a des invités ponctuels .....	320
Graphique 16 : Répartition des opinions des ouvrières ayant des enfants .....	348
Graphique 17 : Répartition des opinions des ouvrières en fonction du nombre d'enfants qu'elles ont. ....	350
Graphique 18 : Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur perception de la femme soumise .....	377

Graphique 19 : Répartition des opinions des ouvrières en fonction de leur perception de l'époque de nos grands-mères .....	379
Graphique 20 : Répartition des opinions des ouvrières en fonction de leur perception de l'homme comme chef de famille .....	687
Graphique 21: Répartition des opinions des enquêtés en fonction de leur perception du statut de chef de famille .....	391
Graphique 22 : Répartition des opinions des ouvrières concernant leur émancipation .....	391
Graphique 23: Répartition des opinions des ouvriers en fonction de leur perception de la femme gabonaise émancipée .....	402

## **ANNEXES 6 : INDEX DES PHOTOS**

Photo 1 : Femmes rurales aux champs .....	97
Photo 2 : femme rurale revenant des champs avec un panier très chargé .....	101
Photo 3 : Femme exposant ses denrées alimentaires.....	103
Photo 4 : Femme préparant le repas sur le foyer « feu » (cuisine à l'air libre).....	111
Photo 5 : Le foyer « feu » : fondement du pouvoir de la femme et de la domination .....	112
Photo 6 : ouvrière formée dans l'entreprise. ....	149
Photo 7 : Femme ouvrière de GPS nettoyant une vitrine sur son lieu de travail .....	152
Photo 8: Ouvrières de la Manufacture Gabonaise de Vêtement.....	153
Photo 9 : Ouvrières de DNG en formation.....	162
Photo 10 : Ouvriers de SETRAG durant notre enquête .....	263
Photo 11 : la femme ouvrière salariée dans sa cuisine utilisant des appareils modernes .....	344



**ANNEXES 7 : QUESTIONNAIRE ET  
GUIDES D'ENTRETIENS**

# SALARIAT FEMININ AU GABON : modernité et réinvention des traditions

Octobre 2007- Juin 2012 - UPJV- UEVE

Cette enquête a pour but de mettre en exergue le statut de la femme, son travail comme vecteur d'émancipation dans la famille ouvrière gabonaise.

## I. IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

Cette partie vise à recueillir les données personnelles de nos enquêtés en vue de nous permettre de les confronter avec les différentes rubriques de notre questionnaire.

### 1. Quel âge avez-vous ?

1. 0-10     2. 10-20     3. 20-30     4. 30-40  
 5. 40-50     6. 50 et +

### 2. De quel sexe êtes-vous ?

1. Masculin     2. Féminin

### 3. Quel est votre niveau d'étude ?

1. Primaire     2. Secondaire     3. Universitaire  
 4. Aucune

### 4. Quelle est votre situation matrimoniale ?

1. Célibataire     2. Marié(e)     3. Divorcé(e)  
 4. Veuf(ve)     5. union libre

## FEMME, TRAVAIL, CONDITION ET TEMPS DE TRAVAIL.

Cette partie nous permet de saisir l'environnement éducatif, social et professionnel de nos enquêtés pour comprendre si les femmes ouvrières gabonaises s'imprègnent de leur environnement socioprofessionnel.

### 5. Quelle activité exercez-vous dans votre société ?

### 6. Quel est le rôle de cette activité ?

### 7. Pourquoi travaillez-vous ?

### 8. Quelles sont vos conditions de travail dans l'entreprise ?

### 9. Quel est votre volume horaire journalier ?

1. de 6h à 12 et de 14h à 17h     2. de 7h à 15h  
 3. de 7h à 14h     4. 7h30 à 12h30

### 10. Avez-vous des responsabilités dans l'entreprise ?

1. Oui     2. Non

### 11. Si oui précisez ?

La question n'est pertinente que si Avoir des responsabilités = "Oui"

### 12. Si non pourquoi selon vous ?

La question n'est pertinente que si Avoir des responsabilités = "Non"

### 13. Où avez-vous été formé ?

### 14. Comment avez-vous été recruté ?

### 15. Quelle est votre qualification ?

### 16. Avez-vous perçu un changement de regard de votre entourage, sur vous, depuis que vous travaillez ?

1. Oui     2. Non

### 17. Pourquoi ?

18. Pensez-vous que le travail est un vecteur d'ascension sociale?

1. Oui  2. Non

19. Pourquoi?

20. Pensez-vous que votre situation sociale a changé depuis que vous travaillez?

1. Oui  2. Non

21. Pourquoi?

22. Avez-vous une autre activité rémunératrice en dehors de votre profession?

1. Oui  2. Non

23. Si oui précisez

*La question n'est pertinente que si Autres activités = "Oui"*

24. Si non pourquoi?

*La question n'est pertinente que si Autres activités = "Non"*

25. Quelle est la profession de votre conjoint?

26. Que pensez-vous de la division du travail entre l'homme et la femme au village et en ville?

27. Pensez-vous que la femme salariée est toujours le pilier de la famille comme sa soeur du village?

1. Oui  2. non

28. Pourquoi?

## FEMME,SALAIRE,REPARTITION DU BUDGET FAMILIAL

*Cette partie vise à mesurer le niveau de salaire des femmes par rapport à celui de leur conjoint; leur participation aux différents postes de dépenses dans le ménage et les prises de décisions, surtout celle des femmes afin d'analyser les changements.*

29. Quel est le montant de votre salaire?

30. Quel est le montant du salaire de votre Conjoint?

31. Quel est le montant qu'il vous donne pour les dépenses du ménage?

32. Faites-vous la répartition du budget du ménage avec votre conjoint?

1. Oui  2. Non

33. Prenez-vous aussi des décisions lors de la répartition du budget, ou c'est l'homme seul qui a la parole?

1. Oui  2. non

34. Pourquoi?

35. Si non pourquoi?

36. Lorsqu'il y a des invités à la maison qui fait sortir l'argent pour leur acheter à boire?

1. Moi  2. Mon mari  3. Nous deux

37. Si vous faites à manger lorsque des invités se présentent où prenez vous les aliments?

1. Dans les courses déjà effectuées pour le mois ou la semaine  
 2. Ou vous achetez rapidement quelque chose à ce moment

38. Avez-vous des enfants?

1. Oui  2. Non

39. Si oui précisez le nombre

La question n'est pertinente que si Enfants = "Oui"

40. Quelles autres personnes vivent avec vous hormi votre mari et vos enfants?

### FEMME, MARIAGE, EMANCIPATION, OU RESISTANCE

Cette dimension vise à saisir la conception que se font les femmes aujourd'hui du mariage par rapport à l'époque de leur grand-mères, la perception de l'homme comme chef de famille et leur émancipation à travers leur travail.

41. Par rapport avec votre situation matrimoniale que pensez-vous du mariage?

42. Quels sont les changements intervenus dans le mariage depuis l'époque de vos grand-mères?

43. Est-ce que l'homme gabonais accomplit maintenant les tâches ménagères comme son confrère européen?

1. Oui  2. non  3. quelques fois

44. Pourquoi?

45. Qui fait à manger à la maison?

1. Moi toute seule  2. Mon mari  
 3. Moi et mon mari

46. Que pensez-vous des rapports entre l'homme et la femme aujourd'hui, sont-ils différents de l'époque de vos grand-mères?

1. Oui  2. non

47. Pourquoi?

48. Regrettez-vous l'époque de vos grands-mères?

1. Oui  2. Non

49. Pourquoi?

50. Pensez-vous que la femme gabonaise est toujours soumise même si elle a un travail?

1. Oui  2. non

51. Pourquoi?

52. Pensez-vous que l'homme est toujours le chef de famille aujourd'hui même si la femme travail comme lui?

1. Oui  2. Non

53. Pourquoi?

54. Pensez-vous que vous êtes émancipé?

1. Oui  2. Non

55. Pourquoi?

## GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES FEMMES OUVRIERES

### SUJET : SALARIAT FEMININ AU GABON : modernité et réinvention des traditions

*Cette enquête a pour objectif, de recueillir les opinions des ouvrières en rapport avec le travail de la femme dans les entreprises et son impact dans les relations de couple, pour saisir les mutations qui s'introduisent dans la famille gabonaise.*

1) Comment faites-vous pour assurer la sécurité alimentaire du foyer avec votre mari ?

.....  
.....  
.....  
.....

2) Qui a la gestion du budget alimentaire ?

.....  
.....

3) A quel niveau du budget alimentaire participez-vous ?

.....  
.....  
.....  
.....

4) Comment gérez-vous le budget alimentaire ?

.....  
.....  
.....  
.....

5) Comment faites-vous pour nourrir votre famille jusqu'à la prochaine fin du mois ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

6) S'il arrive que les provisions du mois se terminent avant la fin du mois qui sort l'argent pour les compléter ?

.....  
.....  
.....  
.....

7) où faites vous vos courses ?

Au marché  à Ckdo  chez les Libanais  Mbolo  s

8) Si autres, précisez.....

9) Participez-vous en plus aux besoins de votre famille lignagère ?

.....  
.....  
.....  
.....

10) Avez-vous une ou d'autres activités qui vous permettent d'avoir de l'argent en dehors de votre travail à l'usine ?

Oui  Non

11) Si oui laquelle le(s) quelle(s) ?

.....  
.....  
.....

12) Le discours de socialisation et le code civil prétendent que l'homme est le chef de famille, donc garant de la sécurité alimentaire. Qu'en pensez-vous ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

13) Qui s'occupe des dépenses lorsqu'il y a des étrangers ou des invités ?

.....  
.....  
.....  
.....

14) Votre conjoint a-t-il un droit de regard au niveau de la gestion du budget alimentaire tout au long du mois ?

Oui  Non

15) Pourquoi ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## GUIDE D'ENTRETIEN HOMMES

### SUJET : SALARIAT FEMININ AU GABON : modernité et réinvention des traditions

*Cette enquête a pour objectif, de recueillir les opinions des ouvriers en rapport avec le travail de la femme dans les entreprises et son impact dans les relations de couple, pour saisir les mutations qui s'introduisent dans la famille gabonaise.*

1. Quel âge avez-vous ?

-----

2. Quelle est votre statut matrimonial ?

-----

3. Quel est votre niveau d'étude ?

-----

4. Pourquoi travaillez-vous ?

-----

-----

5. Que pensez-vous de la division du travail entre l'homme et la femme au village ?

-----

-----

-----

-----

-----

6. Que pensez-vous de la division du travail entre l'homme et la femme en ville?

-----

-----

-----

7. Quelle est votre qualification dans l'entreprise dans laquelle vous travaillez ?

-----

8. Que pensez-vous du temps de travail de la femme au village et en ville ?

-----

-----

-----

9. Aimeriez-vous travailler à temps partiel pour pouvoir vous occuper de l'entretien de la maison et de l'éducation de vos enfants ?

-----

10. Pourquoi ?

-----

-----

-----

11. Comment participez-vous à l'éducation de vos enfants au quotidien ?

-----

-----

-----

12. Le discours de socialisation et le code civil vous octroie le rôle de premier pourvoyeur de ressources, pensez-vous que vous l'êtes encore aujourd'hui quand bien même vous avez votre femme qui travaille et participe avec vous aux différentes dépenses du ménage ?

-----  
-----  
-----  
-----  
13. Pourquoi dit-on que la femme gabonaise est le pilier de la famille ?  
-----  
-----  
-----

-----  
14. Quel montant donnez-vous à votre femme pour l'achat des aliments du mois ?  
-----

15. Lorsqu'il n'y plus à manger à la maison qui fait sortir de l'argent pour en acheter ? vous ou votre femme ?  
-----

16. Pourquoi ?  
-----  
-----  
-----

-----  
17. Qui prend les décisions pour les différentes dépenses du ménage ?  
-----  
-----

18. Lorsqu'il y a des invités qui fait sortir de l'argent pour acheter à boire ? vous, votre femme, ou tous les deux ?  
-----

19. Pourquoi ?  
-----  
-----  
-----

-----  
20. Que pensez-vous des rapports entre l'homme et la femme aujourd'hui dans le ménage ?  
-----  
-----  
-----

-----  
21. Si vous aviez à choisir aimeriez-vous que votre femme travaille ou pas ?  
-----  
-----

22. Pourquoi ?  
-----  
-----  
-----

-----  
23. Pourquoi au travail les hommes n'ont pas les mêmes postes que les femmes ?  
-----  
-----

24. Pourquoi les hommes accèdent plus vite aux postes de responsabilité que les femmes ?  
-----  
-----

-----  
25. Que vous évoque le concept d'émancipation ?  
-----



-----  
-----  
-----  
26. Pensez-vous que la femme gabonaise est émancipée ?

-----  
27. Pourquoi ?  
-----  
-----  
-----

-----  
28. Pourquoi les hommes ne veulent plus se marier officiellement et préfèrent rester en union libre (concubinage)  
-----  
-----  
-----

-----  
29. Pensez-vous que la femme gabonaise est encore soumise ?  
-----

-----  
30. Pourquoi ?  
-----  
-----  
-----

-----  
31. Pensez-vous que les hommes gabonais sont encore les chefs de famille ?  
-----

-----  
32. Pourquoi ?  
-----  
-----  
-----

## RESUME

Avant l'arrivée des colons, la division sexuelle du travail dans la communauté traditionnelle gabonaise est basée sur le partage spécifique des tâches : il y a des tâches réservées aux femmes et des tâches réservées aux hommes. Les tâches domestiques sont assignées prioritairement à la femme. Les relations dans la communauté sont fondées sur le lien social renforcé par les normes traditionnelles. L'activité individuelle apparaît vraisemblablement comme faisant partie intégrante de l'activité des membres de l'ensemble de la communauté. C'est ce qui fait la cohésion sociale.

Cependant, des transformations s'introduisent dans la société gabonaise avec l'arrivée du salariat. De nouveaux modes de production et de nouvelles configurations du travail s'imposent et mettent en évidence des changements dans les relations de production, dans la division sexuelle du travail, notamment dans les rapports sociaux de sexe.

Il importe pour nous d'analyser, à partir de la vieille problématique de la division sexuelle du travail et le discours de socialisation qui présente la femme comme le pilier de la famille par le biais de son rôle de nourricière et d'épouse, et qui présente l'homme comme le chef de famille et le premier pourvoyeur de ressources du ménage, si l'intégration des femmes au salariat serait de nature à modifier ces rapports, qui sous-tendent l'ordre social. Nous appellerons ce processus la "patriarcalisation" que nous allons analyser dans les deux parties de notre travail. En effet, à la production agricole et artisanale qui ravitaillaient le foyer en produits de première nécessité, succède l'économie capitaliste où tout s'achète et s'échange contre de l'argent. La contribution financière de la femme gabonaise par le biais du salaire ne participerait-elle pas au renversement des rapports sociaux de sexe dans le ménage ?

**Mots clés** : intégration - salariat féminin - Salaire - patriarcalisation - changements - femme ouvrière - rapports sociaux de sexes - famille gabonaise.

## ABSTRACT

Before the capitalist economy's arrival, the gender-divided repartition of labour in the traditional Gabonese community is built around tasks that are specifically devolved to one or the other sex: there are tasks that are meant to be done by women and others to be done by men. The housework is primarily assigned to women. Relationships within the community are based on a social fabric strengthened by traditional norms. Individual activity appears to be in all probability an integral part of the activity of all community members. That is what holds the social fabric together.

Yet Gabonese society is transformed by the advent of the wage system. New modes of production and new labour configuration are gaining over old ones and highlighting changes in production relations, in the gender-segmented repartition of work, notably in the social relations between the sexes.

It is important that we analyze, starting with the previous state of the repartition of labour by gender and the view on socialization that makes women the mainstays of the family through her roles as feeder and wife and makes men heads of the family and the main providers for the household, whether women's integration in the wage system might bring about changes in these relations which underlie social order. We will call this process "patriarcalisation" and we will analyze it in the two parts of our work. In fact, to the home-grown and home-crafted production that used to provide first necessity products succeeds capitalist economy where everything can be bought and sold for money. Could the financial contribution of the Gabonese woman through her wages be instrumental in the reversal of social roles among the sexes in the household?

**Keywords**: integration - salaried employment female - Salary - patriarcalization - changes - woman worker-social relations of gender - Gabonese family.